

Élaboration et animation

d'un plan de paysage sur le territoire
de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

Cavalaire

Cogolin

Gassin

Grimaud

La Croix-Valmer

La Garde-Freinet

La Môle

Le Plan-de-la Tour

Le Rayol-Canadel

Sainte-Maxime

Saint-Tropez

Ramatuelle



Plan Paysage

Dossier Avril 2021

Atelier Locus +
Paysages, cultures & urbanisme

Espace Bale Nuée/ Avenue du Dr Eugène Blanc
83160 La Valette du Var
Tel/ Fax : 04 94 92 18 64 - 09 57 65 78 03
atelierlocus@free.fr

Equipe : Atelier Locus + / Nicolas Prieur, paysagiste dplg
& médiateur

Nommos/ Arnaud Réaux, architecte & médiateur
Agence Christian Luyton/ Olivier Gévaudan, architecte/
urbaniste et Alan Dou, SIG

Agence Paysage Ingénierie Conseil/ Ludovic Baudot,
paysagiste et Paul Brulebois, urbaniste

Agence Ecomed/ Sébastien Fleury, écologue

Sommaire

Préambule 3

Un mot sur la commande 5

Chapitre I : A la découverte du territoire du Golfe de Saint-Tropez. 33

1. Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géologie forte 33

1.1 Les caractéristiques géographiques 41

A. La géologie 42

B. La topographie 48

C. La topographie & la bathymétrie 50

D. Le littoral 52

E. "Le littoral habité" 54

F. Les bassins versants 58

G. Les aléas naturels/ Les ruissellements et les inondations 62

H. La végétation naturelle et cultivée 68

I. Les différentes protections sur le territoire 74

Chapitre II : Les identités culturelles et historiques « Hier, aujourd'hui et demain... » 107

2.1 Le temps et l'espace, les mutations du territoire au fil de l'histoire 111

2.2 L'esprit des lieux 163

2.3 Saint-Tropez et les artistes 171

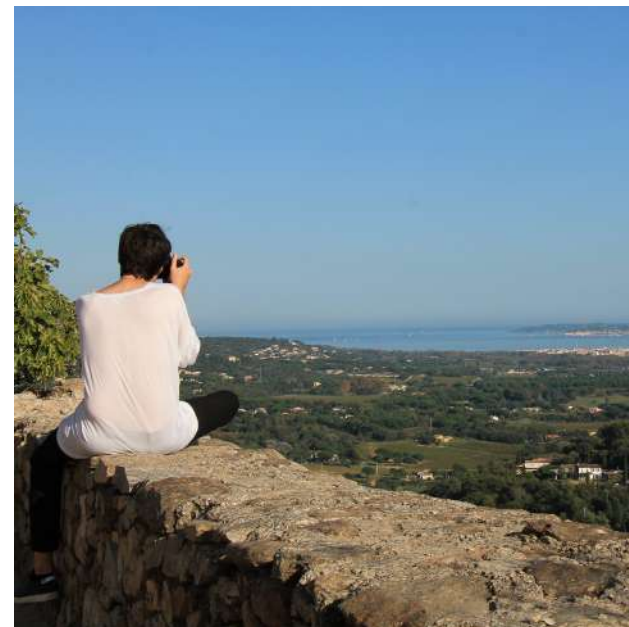
Chapitre III : Les visites et la découverte des paysages actuels 207

3.1 Visite des lieux 208

Chapitre IV : Les unités paysagères 233

4.1 Les paysages du territoire du Golfe de Saint-Tropez 234

Annexes 271

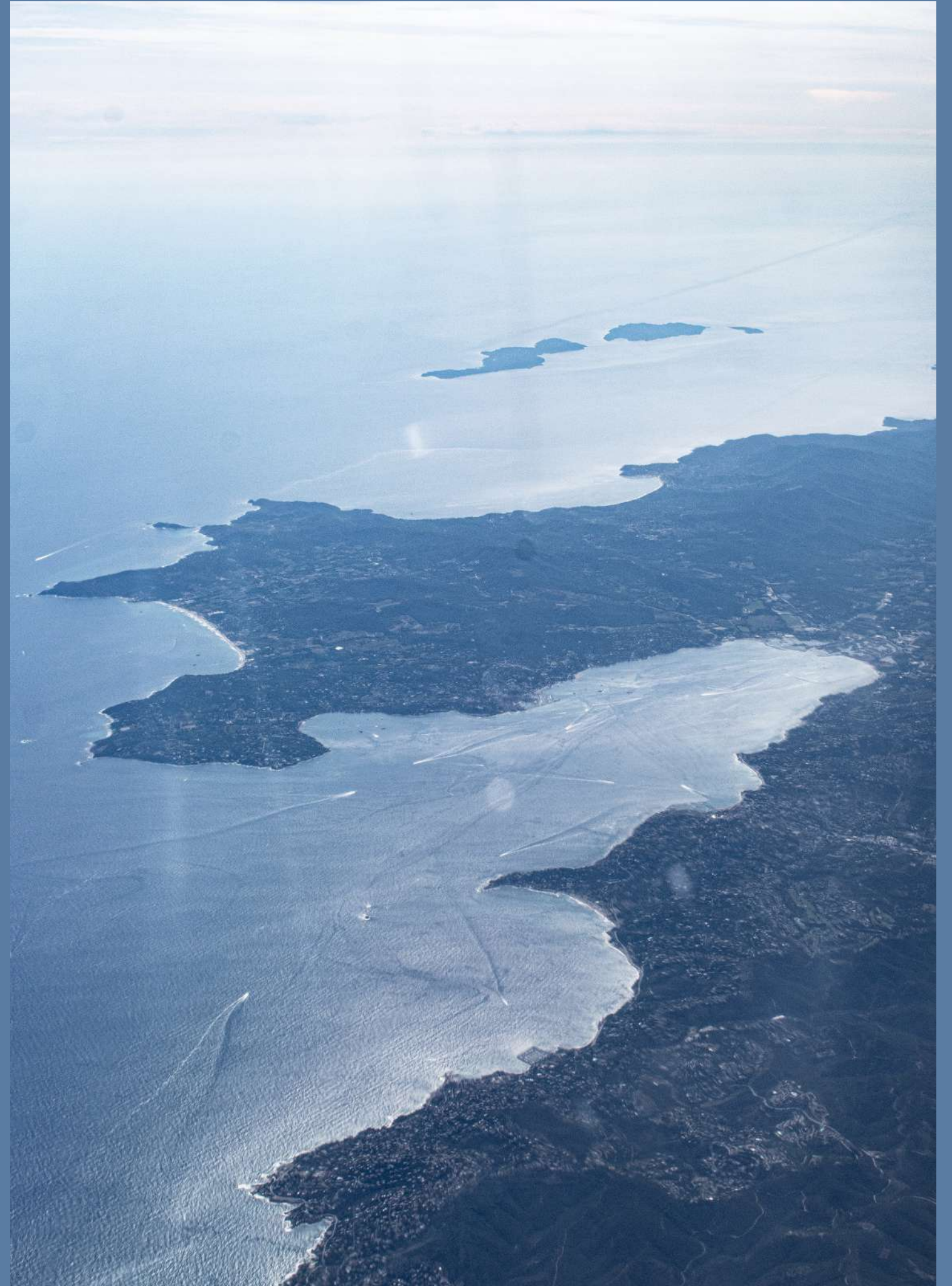


Préambule

Et l'Homme créa le paysage...

«Le paysage est une invention. Il n'existe que par l'intervention d'une main ou d'un regard humain. Sinon, on m'appelle «pays» ou on ne l'appelle pas du tout. Le champs du paysan n'est un paysage que pour le citadin. Il faut un peu s'éloigner pour voir des paysages. Il faut aussi l'oeil du peintre, le soin du jardinier ou l'objectif du photographe. La Montagne Sainte-Victoire n'existe comme paysage que depuis Cézanne.»

Court traité du paysage d'Alain Roger. Ed. Gallimard, 1987



Le Paysage n'est ni une image symbolique ni un produit de consommation dans le sens strict du terme, sauf peut-être pour l'activité touristique, mais un bien collectif, fruit d'un travail pluriel, d'une culture particulière et de pratiques humaines qui se superposent, voir qui se confrontent sur un lieu.

Regarder un paysage aujourd'hui, ce n'est pas seulement observer un coin de terre cultivée ou non, ou bien un coin de nature, mais plutôt un site cadré par des règles liées au droit du sol et bien sûr par toutes les activités anthropiques liées aux usages de ce sol.

Les paysages du Golfe de Saint-Tropez sont à la fois des paysages traditionnels, structurés par le Massif des Maures, le Golfe et la Presqu'île, la Vallée de la Mole, la Plaine de la Giscle..., mais également des paysages contemporains caractérisés par des espaces urbanisés et jardinés, côté terre et côté littoral, qui enrichissent les perceptions et l'aspect pittoresque des lieux.

En face de cela, le citoyen ou le touriste sont confrontés à d'étranges paysages péri-urbains dont les résultats ne sont ni attrayants pour celui qui passe, ni bénéfiques pour l'image de marque du Golfe en général.

Prendre en compte aujourd'hui tous les aspects du paysage, c'est maîtriser et comprendre tous les usages et les pratiques liées à l'agriculture, l'économie, les loisirs, la culture, le tourisme, qui se déroulent sur ces lieux.

Contempler ces coins de pays, c'est observer nos pratiques quotidiennes, ainsi que la direction que prend notre société face aux problèmes d'environnement, de développement urbain, de la politique agricole commune, et des pratiques de loisirs et de tourisme.

N'oublions pas que le paysage est le fruit d'un travail que nous ont légué de nombreuses générations précédentes.

Celui-ci fait parti de notre cadre de vie et de notre environnement direct. Il s'inscrit intégralement dans notre patrimoine et dans notre culture liée à la terre et au terroir.

Enfin, le paysage est en mutation, ou en mouvement constant, il évolue au fil des époques et des saisons, des savoirs faire et des besoins des hommes.

Les paysages sont à la fois des créations qui lient l'homme à la nature et vice versa, tout en étant des «biens vivants», des "structures patrimoniales" léguées par nos ancêtres ou nos actuels contemporains.

Ces paysages méritent aujourd'hui une attention forte et particulière, afin de mieux les comprendre pour les gérer en connaissance de cause.



Un mot sur la commande

Le présent dossier se développe sur l'élaboration et l'animation d'un « Plan de paysage » sur le territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez. L'objectif de cette étude consiste à appréhender et à comprendre un territoire, ses dynamiques, son histoire, ses atouts et ses contraintes pour pouvoir proposer une perspective, ou une vision pour l'avenir de ce territoire.

Ce Plan de Paysage se construit autour d'un volet « animation » qui doit permettre à la fois d'expliquer la construction et le fonctionnement de ces paysages ainsi que la mise en place d'ateliers thématiques sur des enjeux et des orientations à définir pour accompagner et gérer les paysages du Golfe.

Pour cela, il est nécessaire de comprendre comment les paysages se sont « formalisés », comment ceux-ci font partis de notre histoire, de notre environnement et de notre culture... Les paysages du Golfe de Saint-Tropez constituent le cadre quotidien d'un certain nombre d'usagers et d'habitants de ce territoire, tout en faisant parti d'un « imaginaire collectif » qui s'est créé au milieu du XX^{ème} siècle et dont l'attraction reste très importante sur une grande partie de la planète. Cette image de marque, cette étiquette qui colle à la ville et au Golfe ne doit pas éclipser les spécificités et les identités moins connues du grand public...

Le Plan de Paysage se construit donc sur une approche à la fois « horizontale », par le biais d'un socle géographique avec ses différentes caractéristiques, une approche « verticale » et temporelle qui illustre les différentes strates historiques sur ce territoire, ainsi qu'une approche spécifique à la question du paysage, une approche « transversale » qui permet de relier des spécificités culturelles, sociales et économiques avec des usages et des lieux. Ces approches sont à la fois importantes et complexes, d'où la nécessité d'analyser objectivement des ensembles et des caractéristiques simples et facilement identifiables pour les uns et les autres pour construire une analyse partagée par les différents acteurs et partenaires de ce projet de territoire.

Démarche générale du Plan Paysage du Golfe de Saint-Tropez.

Le Plan Paysage se construit sur une mission en 3 phases :

1. Une analyse du paysage et des dynamiques paysagères complétée par un diagnostic partagé, afin de dégager un ou des scénarii de développement du territoire,
2. La détermination des objectifs de qualité paysagère, c'est-à-dire la compréhension et la formalisation de principes de gestion, de réglementations, d'actions pour mettre en dynamique des acteurs et des politiques au profit d'objectifs de qualité pour le paysage,
3. La définition des actions, qui peuvent être d'ordre opérationnelles, réglementaires, de sensibilisations, de gestion, etc.

L'objectif général étant de mettre en corrélation et en perspective des actions se déroulant dans des temps différents et à différentes échelles afin de les harmoniser ensemble pour créer des paysages et une culture du territoire satisfaisante et qualitative dans laquelle les habitants et les usagers se retrouvent ensemble. Cette démarche se construit sur un « projet commun », donc partagé...

La mise en place de ce projet nécessitera donc un volet avec des ateliers thématiques qui viendront alimenter l'animation et la diffusion auprès « d'un public concerné » pour participer à l'avenir de ce socle commun et des paysages du Golfe.



«Construire une identité paysagère commune et partagée pour un territoire administratif récent, la Communauté de Communes»

Le territoire de la Communauté de Commune du Golfe de Saint-Tropez et du Plan Paysage





Un mot sur la commande et sur la perception du site

Le Golfe de Saint-Tropez fait partie de ces lieux forts dans l'imaginaire collectif, faisant résonner un certain nombre d'images et d'impressions qui font briller les yeux... Pourtant derrière ces images se cachent un territoire, des usages, des histoires et des spécificités très contrastées...

Les coulisses permettent de comprendre la scène, lorsque le spectateur prend le temps de comprendre ce qui se déroule devant ses yeux... Il en est de même pour ce territoire et ces paysages, car avant que la lumière mette en valeur une partie de ce territoire, de nombreux mécanismes se sont développés avant l'arrivée des artistes, du tourisme de masse et des médias...

Cette approche que nous avons définie autour du concept de « la scène et des coulisses » nous emmène dans un territoire architecturé par une géographie très forte avec le Massif des Maures qui structure quasiment l'ensemble de la surface concernée par le Plan de Paysage, puis le Golfe de Saint-Tropez, territoire marin qui enveloppe et qui caractérise les paysages de la Presqu'île.

Il est enfin très intéressant de comprendre comment un lieu coupé du monde et relativement modeste à l'origine est devenu par le biais de certains processus un endroit chargé en images, en ambiances, en impressions pour devenir une attraction mondiale...

La Vallée de la Môle, la Corniche des Maures, les Caps composent et structurent ce territoire depuis l'intérieur des terres vers le littoral, déterminant finalement un territoire avec une double identité, marine liée à la Mer Méditerranée et terrestre avec le Massif des Maures...



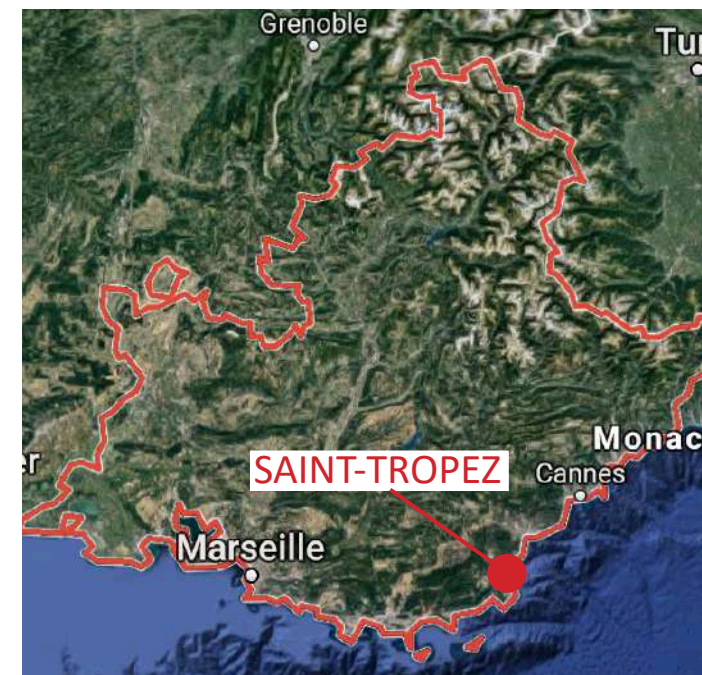
Peinture d'Henri Manguin

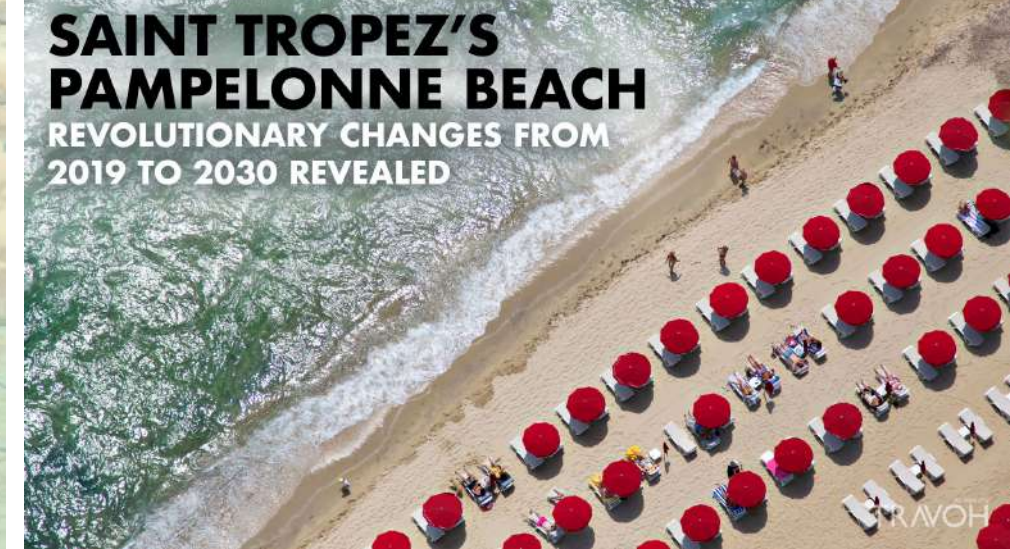


Gassin, vue sur le Golfe de Saint-Tropez



Saint-Tropez dans les années '50-'60





-Un territoire à découvrir entre coulisses et scènes...

Au delà des cartes postales, le territoire du Golfe est composé par une diversité de paysages et de fonctionnalités qui ont façonné un art de vivre et des traditions sociales, économiques et culturelles. Le présent dossier développe un regard large et curieux sur les événements et les évolutions qui se sont déroulés entre le Massif des Maures et le Golfe de Saint-Tropez.

-Résiliances et aménagement du territoire, un évènement inattendu la crise sanitaire du Covid-19, vers un changement de regard et de modèle?

Au cours de l'année 2020, une crise sanitaire s'est répandue sur l'ensemble de la planète, entraînant des changements profonds dans les mentalités, les usages et les manières de travailler et de se déplacer...Quels impacts, cette crise laissera derrière elle?



Saint-Tropez is merely a village. Bathed in an iridescent light that caressed the eye and attracted a host of artists at the turn of the twentieth century, this village saw its heyday come in the middle of the 1930s, when a young Franco-Russian film maker brought cameras and crew to its sun-drenched beaches to make his first feature film *And God Created Women*. The shock wave created by Roger Vadim revealed a resplendent creature Brigitte Bardot, a legend, a mode, a world, to its party lovers, artists, film stars, playboys and top models would spend sun-soaked days and starry nights that have since entered the pages of history.



Un territoire côté Mer...



Vue panoramique au-dessus du Rayol-Canadel

Les paysages de la Corniche des Maures, des points de vue largement ouverts sur la Méditerranée et les «Iles d'Or»



Vue depuis les hauteurs du Massif des Maures, au-dessus de Grimaud, Route Départementale 11

La forêt et le Massif des Maures

Un territoire côté Mer...



Les paysages de la Presqu'île de Saint-Tropez et la plage de Pampelonne

Préserver et gérer le territoire, comprendre les dynamiques en cours pour appréhender les évolutions et les usages des lieux.
Accueillir les touristes, tout en offrant aux résidents un cadre «adapté» pour toutes les générations...

Un territoire côté Terre...



Les vignobles et le paysage urbain et collinaire de La Croix-Valmer

Définir aujourd'hui des orientations cohérentes à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez pour accompagner et gérer les paysages de demain, tel est l'objectif principal du Plan Paysage.

Un littoral pittoresque...



Panorama sur les «Îles d'or» depuis la Corniche des Maures/ Rayol-Canadel

Un patrimoine local, des références nationales et mondiales...



Le Château de La Môle, propriété ayant appartenu à la famille de Fonscolombe où l'aviateur et l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry, passa une partie de son enfance avec sa mère Marie de Saint-Exupéry, née Boyer de Fonscolombe

Port-Grimaud, une cité lacustre «inventée» par un architecte visionnaire...



Cité lacustre de Port-Grimaud, imaginée par l'architecte François Spoerry

Le marché et les festivités liées au terroir et aux fêtes traditionnelles...



Fête de la châtaigne/ La Garde-Freinet



Phare du Cap Camarat/ Ramatuelle

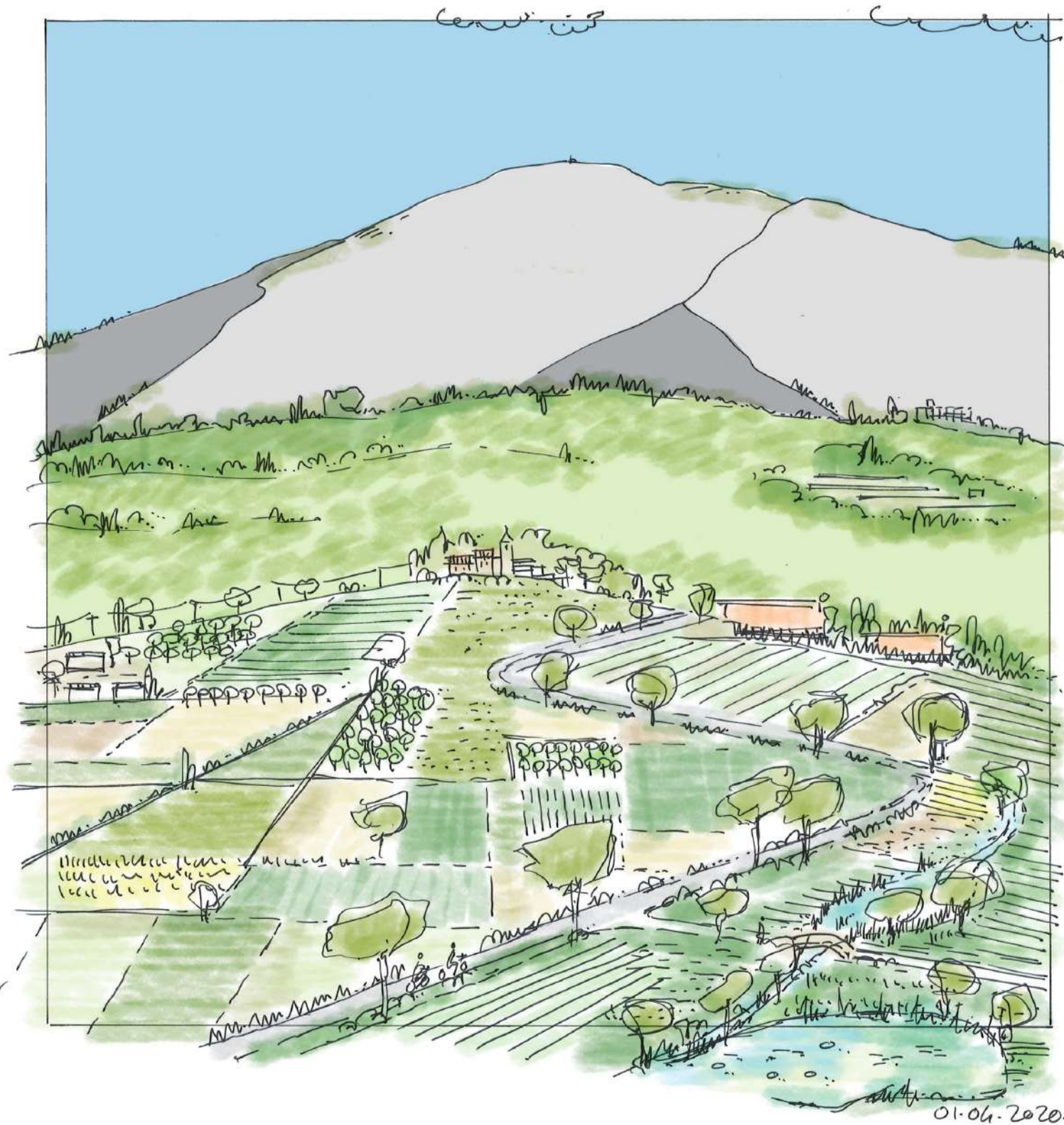


Les moulins de Paillas/ Ramatuelle

Les entrées liées à la géographie permettent de comprendre la géologie, l'hydrologie, la topographie... Dans le cas de notre schéma, nous voyons un Massif, des collines boisées, des coteaux ou légers reliefs cultivés, bref un étagement de la végétation et des cultures...Et un ruisseau qui se transforme en étang ou mare en point bas... La géographie structure donc un espace avec une certaine logique.

Les entrées liées aux sciences sociales et culturelles, à l'urbanisme et aux protections de certains lieux permettent d'appréhender les liens spécifiques entre le territoire, son identité et ses résidents, qui ont au fil du temps compris certains mécanismes, certaines fragilités et ont donc décidé de préserver certains aspects des lieux, qu'ils jugent digne d'intérêt. Cela passe par la protection du patrimoine, de la forêt, d'une mare ou d'un paysage...

Les entrées liées à l'Art, apportent une vision et un éclairage spécifique à un lieu, un site un paysage, par le biais d'une expérience entre un artiste, une époque et un lieu. Cette «expérience» peut parfois surpasser le lieu et devenir une identité, une signature particulière. La Montagne Sainte-Victoire avec Cézanne, les bords de la Seine avec les Impressionnistes, etc.



Les entrées liées à l'Histoire permettent de comprendre l'évolution et la structuration des lieux, au fil du temps, des techniques, des potentialités offertes par le territoire. Dans le schéma, un clocher avec un village occupe une place dominante dans le paysage, pour des raisons de repère et de structuration des lieux, les parcelles sont organisées en fonction des qualités du sol, le maillage a été construit entre les chemins et les voies de circulations, les poteaux électriques suivent une voie et les hangars oranges caractérisent la zone commerciale ou artisanale...En haut à droite, il y a des ruines, le témoignage d'un vieux château qui dominait ce paysage.

Les entrées liées à l'environnement permettent de comprendre les liens entre le climat, la qualité des sols, de l'eau, les saisons, les spécificités de la faune et de la flore et par extension les possibilités agricoles, la gestion de la forêt, les transitions entre les différents milieux, la gestion des ressources.

Un territoire est toujours caractérisé par sa capacité à intégrer la question des ressources et par sa manière d'en tirer profit et parti.

Dans le schéma, la voie est structurée avec des arbres qui viennent compléter le maillage agricole et participent donc à la diversité des lieux, la mare et le ruisseau sont intégrés dans le maillage agricole, le village est en liaison entre le paysage cultivé et la forêt qui formalise un écrin...

Pour lire et comprendre un paysage, il y a différentes entrées :

-La géographie qui constitue en général les caractéristiques du socle et du sol,

-L'histoire qui permet d'appréhender les évolutions et les transformations des lieux,

-L'environnement qui permet de comprendre les liens entre le climat, la nature des lieux, la faune et la flore, ainsi que les évolutions saisonnières,

-Les sciences sociales et culturelles qui permettent de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un lieu, des pratiques et des usages, en intégrant l'urbanisme, le foncier, les protections réglementaires et les plans d'orientations,

-Et enfin l'Art qui apporte souvent un éclairage spécifique aux lieux, par le biais de la littérature, de la représentation iconographique, de la photo, du cinéma, etc.

Ces différentes entrées apportent chacune une lecture, une compréhension des lieux... La compréhension générale d'un paysage, d'un lieu, passe donc par le croisement ou la transversalité de ces entrées.

Chacune de ces entrées est importante et la mise en perspective d'une dynamique paysagère, c'est à dire la compréhension de l'évolution naturelle ou «fabriquée» nécessite de comprendre l'architecture et les composantes des lieux et du paysage, car les paysages ne sont ni fixes, ni immobiles, ils évoluent au fil du temps et des usages, d'où la nécessité de les comprendre et d'influencer dans le bon sens sur certaines pratiques, certaines formes de gestion pour préserver leur fonctionnement et une certaine cohérence, que l'on pourrait définir comme une identité paysagère. De plus, certaines évolutions sont très lentes, tandis que d'autres sont très rapides avec des impacts immédiats, en particulier au niveau des aléas naturels et à une échelle plus modérée certaines formes d'urbanisation...

-La gestion et l'accompagnement des paysages est devenu aujourd'hui, un enjeu social et culturel, car au fil du temps, les élus, les résidents, les visiteurs se sont rendus compte qu'il était nécessaire de structurer et d'accompagner un projet de territoire pour valoriser un lieu, des paysages, car cela avait à la fois un impact social et économique important, et en même temps que cette démarche permettait d'apporter des perspectives plus précises et plus cohérentes dans l'organisation et le développement d'un territoire.

Comment appréhender les dynamiques paysagères et les caractériser ?

-Derrière la définition «dynamiques paysagères» se cachent différentes thématiques et problématiques :

Pour les aborder de manière simple, il serait possible de les découper dans 3 grandes catégories :

1-Au niveau de l'environnement, les influences ou les interactions sur les dynamiques paysagères sont liées au déroulement des saisons, à l'impact de certains aléas naturels (érosion, inondation, submersion, tempête, feux, réchauffement climatique...) en sachant que derrière ces aléas, se profilent parfois des enchaînements d'actions humaines qui peuvent amplifier ces phénomènes...

Les influences environnementales ont toujours été fortes sur les paysages, car celles-ci ont pour la plupart des cas modelé, façonné les territoires...Aujourd'hui, les problématiques sur ces influences sont liées à la question des milieux, à certains équilibres fragiles entre la ville, le péri-urbain, le cultivé et le naturel, ou parfois les transitions constituent des éléments clés dans l'architecture d'un paysage et que ceux-ci sont parfois balayés du territoire lors d'aléas importants. Il est aussi important de considérer que dans les territoires méditerranéens, les aléas ont toujours fait parti des cultures du paysages et que certains portent bien leur nom «Épisode méditerranéen, Crue Cévenole, Mistral...»

2-Au niveau de l'aménagement du territoire et des ressources «naturelles» et cultivées.

Les territoires et les paysages en France sont encore largement occupés par des espaces naturels, qui rassemblent le littoral, les espaces de montagnes, les fleuves et les rivières, les forêts, etc...Autour de ces paysages, de nombreux hectares sont occupés par l'agriculture sous toutes les formes. De nos jours, ces espaces participent fortement à l'identité de nos terroirs, ils sont considérés comme des espaces d'enjeux pour l'indépendance alimentaire, la préservation des milieux et la mosaïque paysagère qui est une des grandes identités des paysages français. Néanmoins, l'agriculture est aujourd'hui face à une crise profonde, la gestion des milieux naturels nécessitent des stratégies concertées pour la préservation de certains type d'environnement et cet équilibre est souvent mis à mal avec le développement résidentiel, certaines pratiques récentes des urbains à la campagne et certaines confrontations entre le monde rural et le monde urbain. Derrière ces enjeux, il y a aussi des nouvelles valeurs et des attentes sur une agriculture plus «saine», plus adaptée et des envies de nature plus sauvage ou plus domestiquée...Ces différents usages et pratiques ne doivent pas se confronter mais au contraire essayer de formaliser un terrain plus consensuel sur les pratiques à la campagne, qui sont devenues dans un temps plus récent des pratiques péri-urbaines ou néo-rurales. Ces mouvements de pensées sont récents à l'échelle de l'histoire de nos sociétés mais caractérisent fortement certaines idées et idéologies actuelles.

Du territoire au paysage, comment lire et caractériser un paysage et ses dynamiques?

3-Au niveau de l'urbanisme et du développement spatial d'un territoire / La question des infrastructures et les enjeux sociaux et économiques/ Le rôle de l'industrie du tourisme.

Le développement des activités anthropiques est à la base de la construction des paysages et de leur transformation. Cette transformation des paysages a commencé avec l'agriculture, puis avec l'habitat, les premières infrastructures, les voies de circulations, le développement des échanges et du commerces, de l'urbanisation, etc. Aujourd'hui, dans nos sociétés modernes, la question du paysage, de la gestion des ressources, de l'équilibre entre «l'habité» et l'espace libre, qu'il soit naturel paysager ou cultivé est devenu l'enjeu de toutes les attentions et des plans d'orientations pour le développement d'un ville, d'un territoire et de ses paysages. Cette appréhension du développement urbain s'est largement diffusée dans les esprits depuis quelques années, suite à l'étalement du bâti, au mitage résidentiel, à certaines formes d'urbanisation qui ont montré leur limite face à un territoire et des paysages qui se sont émiettés... La pensée actuelle est plutôt orientée sur une manière de sauver et de préserver au mieux les qualités et les caractéristiques d'un lieu, les gens ont compris de manière générale, que cette qualité du cadre de vie, comme les ressources naturelles n'étaient pas inépuisables et cette confrontation idéologique avec le monde de la consommation est devenue un paradigme de nos sociétés...

Face à cette situation, les outils de gestion disponibles pour orienter et accompagner de manière plus efficace et respectueuse le développement urbain et les pratiques d'aménagement se sont concentrés sur des PLU et des PADD, des Plans Paysages, des plans de gestion qui devraient dans les faits apporter quelques réponses et perspectives. Or, dans la réalité, les dynamiques et les orientations voulues ou souhaitées souvent se croisent dans des échelles de temps qui ne facilitent pas les tâches... L'enjeu d'un plan paysage est donc d'illustrer et d'expliquer cette difficulté et faire comprendre aux uns et aux autres l'utilité de se plonger dans des perspectives plus lointaines que des élections ou des décisions à court terme.

Aujourd'hui, les élus et les administrés sont tous face à une situation délicate concernant les bons choix à faire pour trouver les bons équilibres entre les questions de développement, les questions environnementales et les questions liées au cadre de vie... Ces paramètres étant mouvant comme les paysages et les environnements, il est nécessaire d'avoir une bonne appréhension des dynamiques en cours pour prendre les sages décisions...



Plage de Pardigon, La Croix-Valmer, été 2019
Centre-ville du Plan de la Tour, été 2019



Port de Saint-Tropez en mai 2020, pendant le dernier week-end avant le déconfinement lié au Covid-19...



Et le tourisme dans tout ça? La relation si particulière entre le territoire, les paysages et le tourisme...

Il nous paraît évident pour nous tous que le tourisme et les paysages ont un socle commun, la découverte de lieux exceptionnels façonnés par la nature ou par l'homme et qu'au fil du temps, cette recherche d'exotisme, de lieux extraordinaires a formalisé une industrie de services qui est devenue aujourd'hui une ressource d'emplois très conséquente dans notre Région.

Cette consommation des territoires et des paysages est aussi devenu un enjeu de développement à l'échelle Nationale, Régionale, Départementale et locale... Mais derrière cet enjeu économique, se cachent de nombreuses réalités qui ont des impacts plus ou moins forts justement sur les paysages...

La notion de tourisme durable est apparue ces dernières années, ce concept est encore un peu flou, mais il indique comme d'autres activités accompagnés par la notion de durable, qu'entre le souhait de faire perdurer des schémas et des systèmes bien établis et le souhait d'améliorer la situation des paysages, il reste du chemin à parcourir...

La question qui cristallise donc le développement d'un territoire est liée à sa capacité à trouver le bon point d'équilibre entre ses ressources, la capacité de valoriser les spécificités et les identités locales, les savoir faire, comme son agriculture, ses activités commerciales, son artisanat, sa capacité à diffuser une image qualitative pour ses administrés et les visiteurs, à pouvoir offrir des services performants et des infrastructures respectueuses de l'environnement général des lieux...

Le Plan Paysage est un outil qui permet d'analyser les caractéristiques des lieux et des paysages, de définir les identités et les spécificités des ressources, d'appréhender les dynamiques en cours et de proposer des perspectives à court et moyen terme pour justement appréhender cette capacité de développement d'un territoire par rapport à la valorisation, la préservation des paysages qui constituent notre environnement du quotidien.

Du territoire au paysage, comment lire et caractériser un paysage et ses dynamiques?



Peinture de Jean-François Millet/ «Travaux dans les champs» 1891



La Tour carrée sur le port de Sainte-Maxime et les résidences contemporaines

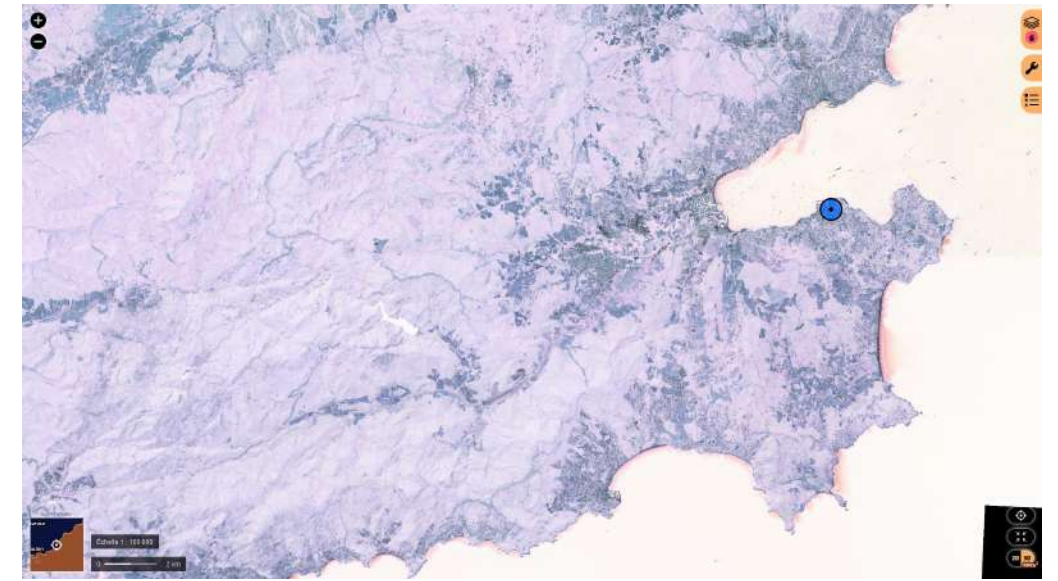


Image aérienne/ Atelier Locus

Les dynamiques paysagères

Hier...

Les paysages étaient essentiellement des «territoires supports» qui permettaient à des «communautés» de vivre à partir des ressources locales. L'économie et les échanges étaient plus limités et il s'agissait essentiellement de développer l'agriculture, des savoirs faire industriels, de l'artisanat. Le territoire et les paysages étaient plus «vécus» comme un environnement local et intime, rythmé par des coutumes et des traditions.

Aujourd'hui...

Les paysages constituent une identité, un terroir, une culture des lieux. Ils participent autant à nos espaces du quotidien, qu'à nos pratiques sportives, de loisirs, à nos déplacements et à notre bien être, car nous avons appris que la qualité de notre environnement avait une forte influence sur nos cadres de vie et donc nous mêmes. Dans un même temps, ils cristallisent nos attentes et nos souhaits par rapport à des enjeux de développement nécessaires et nos besoins de préserver notre environnement face à différentes contraintes actuelles.

Demain...

Les paysages constitueront très certainement des espaces de nature, de lieux plus ou moins paisibles face à des environnement urbains de plus en plus denses et contraints. Cette place des paysages, de l'environnement, d'une nature plus ou moins préservée sera au cœur de débats et de la place d'une certaine forme d'écologie urbaine en ville...Entre certaines formes d'utopies et une réelle intégration de certaines dynamiques et ressources naturelles en ville, les paysages formaliseront sans doute des liens forts entre le territoire d'origine et la ville de demain...

Développer, valoriser, préserver aujourd'hui pour recueillir les fruits demain et après demain...

La question de la planification dans l'espace et dans le temps, c'est à dire la définition d'un projet de territoire et du paysage

LE PROJET DE PAYSAGE AGIR A DESSEIN, PLUTÔT QUE LAISSER FAIRE

«Le projet de paysage part du constat que le paysage contemporain comme simple résultante, laissé à vau-l'eau, a toutes les chances de se défaire plutôt que de se construire : acteurs multiples, intérêts forcément contradictoires, puissance technique, normative et "autiste" des interventions, relative dispersion des pouvoirs politiques... Il faudrait un miracle pour que l'addition de chacune des interventions autonomes dans leurs logiques, de la plus ponctuelle à la plus ambitieuse, compose un paysage harmonieux.

Sans partition d'ensemble, sans ligne mélodique, les musiciens courent vite à la cacophonie et aux couacs douloureux, aussi brillants soient-ils...

Le projet de paysage est la démarche par laquelle le processus de transformation du paysage est inversé. Le paysage n'est plus seulement le produit involontaire d'activités multiples individuelles, mais devient l'expression d'un intérêt pour la qualité du cadre de vie.

La démarche va bien au-delà de deux attitudes :

- celle du «paysagement», intervention sectorielle où le paysage se réduit à un décor, déconnecté des réalités économiques et sociales du territoire ;

- et celle de «l'ingénierie», où le paysage n'est strictement que l'apparence des décisions techniques concernant le territoire.

L'objectif du projet de paysage est de proposer une vision partagée entre les acteurs sur ce qu'est «leur» paysage, ce qu'il devient et surtout ce qu'ils souhaiteraient qu'il devienne.

Autrement dit il s'agit de prendre une direction pour accompagner les dynamiques d'évolution dans un certain sens, qui assure la cohérence entre le paysage d'hier et celui de demain.

Exprimer un projet en matière de qualité du territoire, c'est, au final, éclairer et orienter les façons de faire de chacun pour qu'elles s'inscrivent dans une logique d'ensemble partagée».

DONNER DU SENS À L'AMÉNAGEMENT QUALITATIF DU TERRITOIRE

Cohérence

On ne part pas d'une page blanche: le territoire se constitue depuis très longtemps.

Il y a des logiques d'organisation de l'espace qui assurent sa lisibilité, sa reconnaissance, son identité et qui font que Cherbourg n'est pas Strasbourg, que Dunkerque n'est pas Marseille, que Mazancourt n'est pas Tabanac. Logiques historiques, logiques géographiques, logiques culturelles et sociales composent, par les relations tissées entre les éléments en présence, un paysage.

Agir à bon escient sur le territoire, c'est s'inscrire dans ces logiques.

On ne réinvente pas le monde lorsqu'on «passe» une route. Ou simplement un réseau. On ne réinvente pas le monde lorsqu'on étend un quartier. Ou lorsqu'on plante une maison. On ne refait pas le monde et on ne refait pas son monde.

Sens

Agir sur le territoire, que ce soit pour créer un quartier, pour remembrer un parcellaire agricole ou pour changer une bordure de trottoir, c'est comme inscrire un mot sur une page déjà écrite.

Ce mot ne peut s'écrire n'importe comment ni n'importe où sur la page du paysage. Sinon, l'action n'a pas de sens : elle ne produit pas de sens.

C'est ainsi que progressivement, touche après touche, un paysage se banalise ou devient incompréhensible : illisible comme une page d'écriture qui additionnerait des signes sans liens entre eux.

En mettant au jour les fondements qui organisent le territoire, les relations qui lient les éléments les uns aux autres, les logiques qui sous-tendent la qualité de l'espace, le projet de paysage aide à donner du sens aux aménagements : il propose les clefs d'une inscription qui fait sens dans l'écriture de la terre qu'est le paysage».

du «Scot au Plan paysage», la question de la planification et de l'organisation des politiques d'aménagement du territoire



Accueillir, découvrir, valoriser les lieux, habiter, travailler, se déplacer, cultiver, gérer, prévenir les aléas, autant d'enjeux qui touchent l'ensemble des élus et des administrés dans les orientations et l'aménagement d'un territoire...



LE PROJET DE PAYSAGE POUR UN TERRITOIRE

«Le projet de paysage désigne l'ensemble de la chaîne nécessaire pour mettre en oeuvre un projet d'aménagement qualitatif du territoire :

- . la connaissance et le diagnostic
- . les orientations et les actions
- . la stratégie et le programme d'actions
- . l'animation et la mise en oeuvre.

- Dans son objet, il peut porter sur un territoire vaste aux acteurs multiples et pas seulement sur un espace ponctuel à maîtrise d'ouvrage unique.

- Dans le temps, il a vocation à vivre sur des années et non à s'achever sur une inauguration.

- Dans son déroulement, il est proche du projet de maîtrise d'oeuvre de paysage, qui désigne l'ensemble des étapes nécessaires à la mise en oeuvre concrète d'un aménagement d'espace extérieur (par exemple une place, une rue, un jardin, une route, ...), de la conception à la réalisation.

La méthode d'élaboration d'un projet de paysage pour un territoire donné, est valable à différentes échelles de territoires : communale, intercommunale, voire départementale.»

Source: Guide des plans de paysages, des chartes et des contrats - projets à l'échelle d'un territoire. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Avril 2001



Qu'est-ce qu'un plan de paysage?

PRÉSENTATION TECHNIQUE DU PLAN PAYSAGE

La démarche et les enjeux du Plan paysage :
Le Plan Paysage se construit autour de 5 points,

1- L' état des lieux ou analyse de l'existant,

Cette partie comprend les réunions avec les acteurs du terrain, l'analyse géographique, historique et culturelle du territoire, l'inventaire et l'analyse des paysages de la commune, leurs dynamiques d'évolution et la cartographie des Entités Paysagères, ainsi que l'analyse et l'évolution du territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

2- Le diagnostic,

Le diagnostic consiste à définir les contraintes et les aptitudes sur l'ensemble des Entités Paysagères du territoire du Golfe de Saint-Tropez.
Cette phase comprend le choix des éléments clés à mettre en avant pour la valorisation du territoire, des espaces publics et des paysages.

3- La définition des enjeux,

Cette phase consiste à construire des réflexions pour la mise en valeurs des paysages, à définir leur potentialité, leur faiblesse, leur dynamique et leur lisibilité, afin de construire une synthèse des dynamiques urbaines sur chacune des Entités Paysagères pour saisir leur possible impact sur l'environnement et le cadre de vie des usagers.

4- Le Plan d'actions,

Celui-ci se construit autour de la cartographie des actions prioritaires, la création d'actions et de thèmes répondant aux besoins des Directions de l'aménagement du territoire et des administrés.

5- La concertation et la sensibilisation au paysage vis à vis du public et la création de supports innovants

Réflexion sur les outils de communication et rencontre/concertation avec le grand public.

QUELLE DÉFINITION DE LA NOTION DE PAYSAGE ?

Le paysage « **étendue d'un pays s'offrant à l'observateur** » ; derrière cette définition qui peut paraître simpliste, est sans doute l'une des notions géographiques les plus difficiles à appréhender.

En effet, depuis sa création au XVI^{ème} siècle pour désigner l'arrière plan des tableaux, la signification du terme paysage a beaucoup évolué, jusqu'à devenir excessivement complexe.

Aujourd'hui, **la notion le paysage prend en compte, à la fois des aspects objectifs** (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) **et des aspects subjectifs** (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun).

Cette manière d'aborder le paysage a été popularisée par Brossard et Wieber en 1984. Les auteurs affirment dans cet article qu'il faut penser le paysage comme un système complexe de relations (approche systémique) articulant au moins trois composantes interdépendantes :

- Le paysage espace-support : c'est le socle géographique, le support géologique sur lequel l'homme s'est installé.
- Le paysage espace-visible : il s'agit d'une portion d'espace soumis à la vue, remplie d'objets, appropriée par différents groupes sociaux.
- Le paysage-représentation ou espace vécu (les individus perçoivent le paysage selon leur propre sensibilité).



Un troupeau de chèvres dans les collines de Sainte-Maxime

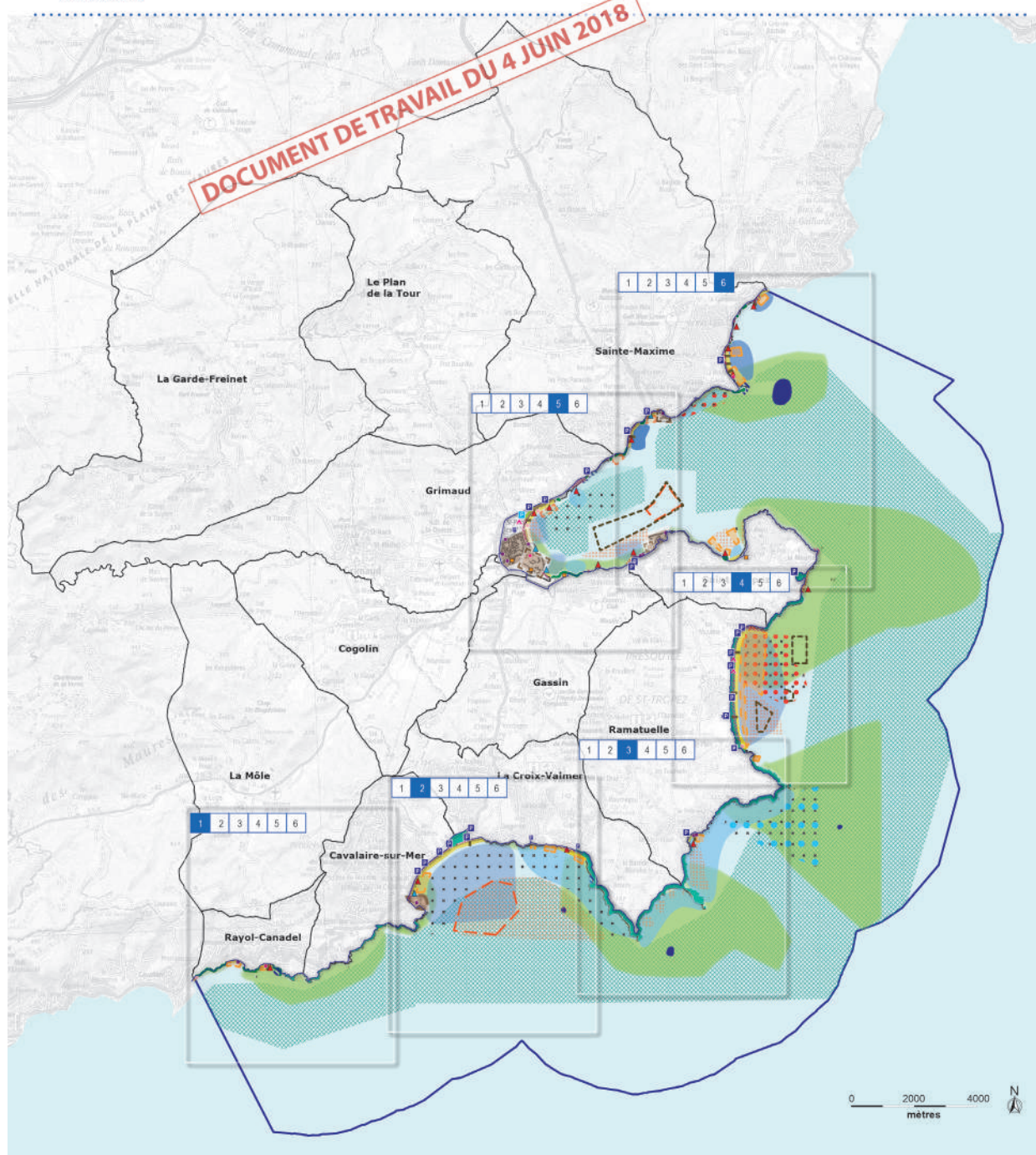


Vue sur les paysages de la Presqu'île de Saint-Tropez depuis Gassin



La plage de Pardigon et les collines boisées de La Croix-Valmer

ATLAS CARTES DES VOCATIONS DU VOLET LITTORAL ET MARITIME 6 ZOOMS



DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS - SCOT Golfe de Saint-Tropez

Un mot sur le Scot du Golfe de Saint-Tropez

Le Schéma de Cohérence Territoriale (V1) pour le territoire du Golfe a été approuvé le 12 juillet 2006. Un volet complémentaire a été développé sur le territoire marin à partir de 2010. Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM).

Quel territoire ?

Le territoire du SCOT est composé des douze communes des cantons de Grimaud et de Saint-Tropez, qui couvrent une superficie totale de 430 km², abritant près de 55 000 habitants permanents recensés.



Sur la base d'un diagnostic réalisé sur les spécificités territoriales, sur les points à valoriser et les faiblesses à prendre en compte, ainsi que sur les capacités d'évolutions, un Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) a été réalisé et validé le 12 juillet 2006, avec document général du SCOT.

-Les grandes orientations du PADD sont :

- 1- l'équilibre entre la protection et la mise en valeur de l'environnement ;
- 2- la maîtrise de l'urbanisation et l'équilibre de l'habitat ;
- 3- l'équilibre des activités économiques et de la vie sociale ;
- 4- la diversification des modes de déplacements et la maîtrise de l'usage de l'automobile.

De plus le Scot s'est orienté sur plusieurs thématiques majeures pour définir les axes du développement du territoire :

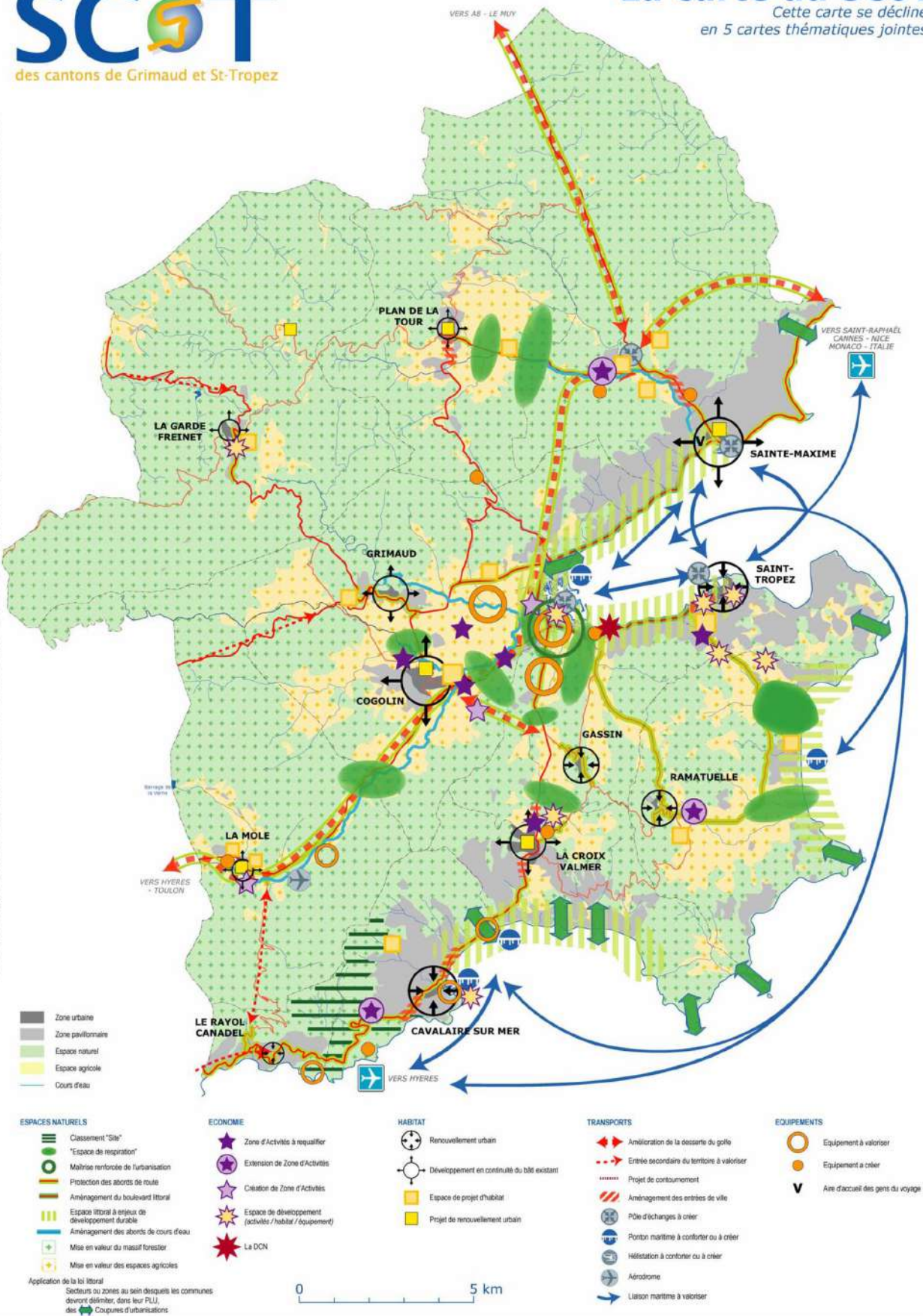
- 1- Préserver et mettre en valeur l'environnement,
- 2- Renforcer et diversifier le tissu économique,
- 3- Réguler la pression démographique
- 4- Développer les transports
- 5- Mieux équiper le territoire



La carte du SCoT

Cette carte se décline en 5 cartes thématiques jointes.

Les pictogrammes figurants sur la carte ont valeur de symbole ; leur localisation et leur taille sont indicatives.



<p>ESPACE URBAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone urbaine Zone pavillonnaire Espace naturel Espace agricole Cours d'eau 	<p>ESPACE NATURELS</p> <ul style="list-style-type: none"> Classement "Site" "Espace de respiration" Maîtrise renforcée de l'urbanisation Protection des abords de route Aménagement du boulevard littoral Espace littoral à enjeux de développement durable Aménagement des abords de cours d'eau Mise en valeur du massif forestier Mise en valeur des espaces agricoles 	<p>ECONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'Activités à requalifier Extension de Zone d'Activités Création de Zone d'Activités Espace de développement (activités / habitat / équipement) La DCN 	<p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> Renouvellement urbain Développement en continuité du bâti existant Espace de projet d'habitat Projet de renouvellement urbain 	<p>TRANSPORTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la desserte du golfe Entrée secondaire du territoire à valoriser Projet de contournement Aménagement des entrées de ville Pôle d'échanges à créer Porton maritime à conforter ou à créer Héliport à conforter ou à créer Aéroport Liaison maritime à valoriser 	<p>EQUIPEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipement à valoriser Équipement à créer Aire d'accueil des gens du voyage
--	---	--	--	---	---

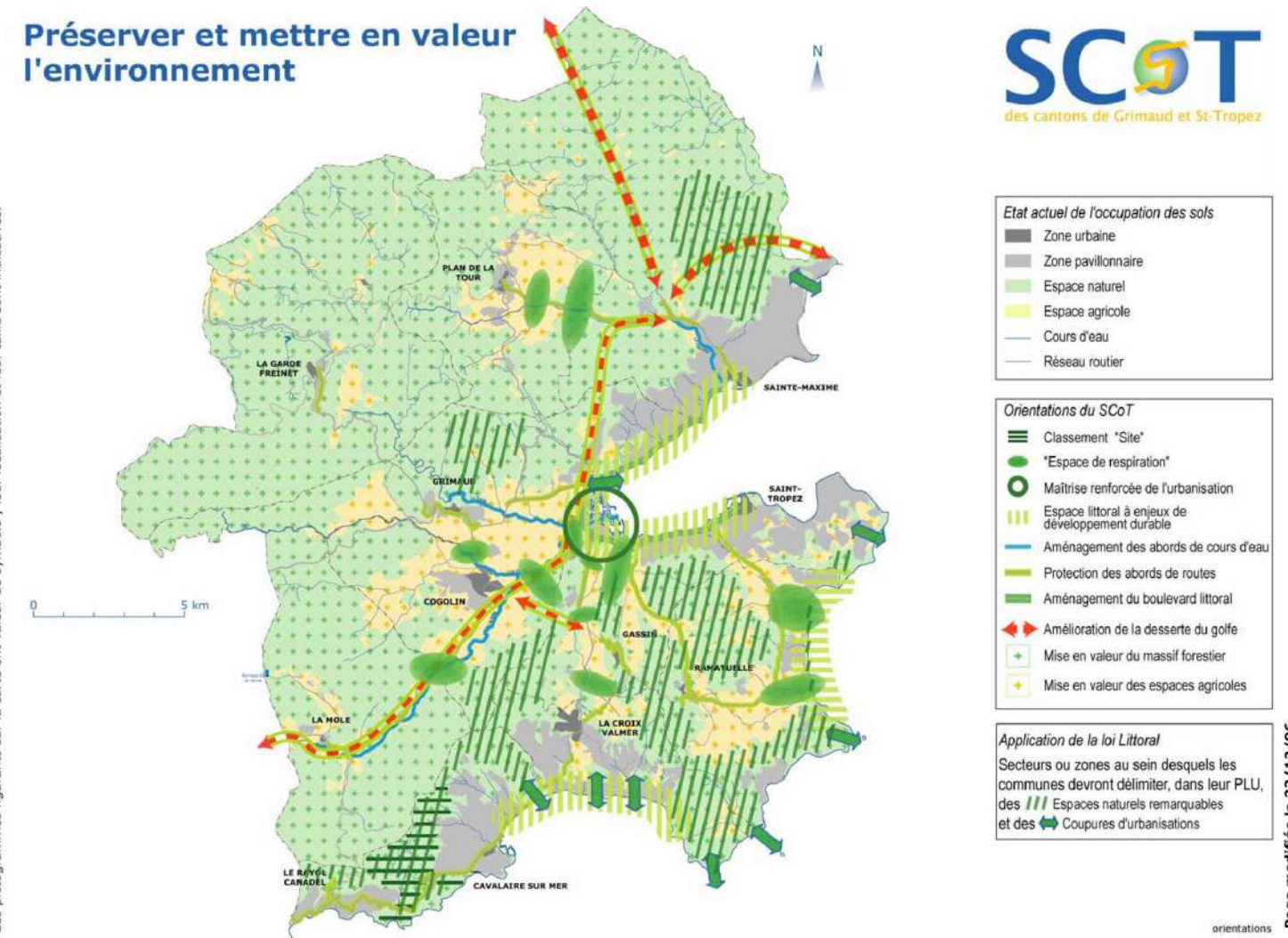
Application de la loi Littoral
Secteurs ou zones au sein desquels les communes devront délimiter, dans leur PLU, des // Espaces naturels remarquables et des ➔ Coupures d'urbanisations

0 5 km

Page modifiée le 22/12/06

Préserver et mettre en valeur l'environnement

Les pictogrammes figurants sur la carte ont valeur de symbole ; leur localisation et leur taille sont indicatives.



Etat actuel de l'occupation des sols

- Zone urbaine
- Zone pavillonnaire
- Espace naturel
- Espace agricole
- Cours d'eau
- Réseau routier

Orientations du SCoT

- Classement "Site"
- "Espace de respiration"
- Maîtrise renforcée de l'urbanisation
- Espace littoral à enjeux de développement durable
- Aménagement des abords de cours d'eau
- Protection des abords de routes
- Aménagement du boulevard littoral
- Amélioration de la desserte du golfe
- Mise en valeur du massif forestier
- Mise en valeur des espaces agricoles

Application de la loi Littoral
Secteurs ou zones au sein desquels les communes devront délimiter, dans leur PLU, des // Espaces naturels remarquables et des ➔ Coupures d'urbanisations

Page modifiée le 22/12/06

Les documents du SCoT ont été développés à partir d'un état initial de l'environnement/ Document de 2006

Le territoire du SCoT est distribué entre :

- un littoral accueillant l'essentiel de l'armature urbaine et des activités humaines : Sainte-Maxime, pourtour du golfe de Saint-Tropez, site de Pampelonne, baie de Cavalaire jusqu'au Rayol Canadel ;
- un moyen-pays où alternent collines boisées et plaines agricoles : La Croix Valmer, Ramatuelle, Gassin, Cogolin, Grimaud ;
- un arrière-pays qui ceinture le territoire : reliefs forestiers et enclaves agricoles, vallée de la Môle, La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour.

Ces différentes composantes entretiennent de très fortes relations entre elles, et forment un tout indissociable.

Le paysage, élément essentiel du cadre de vie et de l'identité du territoire, est la source de son attrait résidentiel et touristique, et la principale valeur du développement local ; il appelle une prise en compte globale sur le périmètre du SCoT.

De plus, le territoire recèle de nombreux sites naturels remarquables, qui constituent l'une de ses premières richesses. Cet environnement naturel, particulièrement fragile, est fortement réglementé : sites classés et inscrits, ZNIEFF, espaces boisés, propriétés du Conservatoire du Littoral, Espaces Naturels Sensibles du Département, réseau Natura 2000, PIG de protection de la Plaine des Maures, espaces agricoles sensibles, espaces remarquables et coupures d'urbanisation de la loi Littoral...

Le territoire du SCoT est soumis à des risques naturels importants, inondation, éboulements, et notamment à des risques d'incendie particulièrement forts. Enfin la gestion des ressources, des déchets et des pollutions doit être l'objet d'une attention renforcée.

L'analyse paysagère du Scot s'est orientée à partir de l'armature géographique du relief du Massif des Maures descendant jusqu'au littoral, avec finalement un étagement naturel des composantes paysagères du territoire. Cette analyse est à la fois simple et claire pour chacun. Néanmoins, la lecture et l'analyse des paysages s'est complexifiée avec les évolutions de la société, des modes de production, des règles d'urbanisme et des pratiques, en particulier liées à l'industrie touristique...

«L'environnement est la première richesse de ce territoire, celle qui suscite la création de toutes les autres» .

- Des sites naturels remarquables.

Le territoire des cantons de Grimaud et de Saint-Tropez est composé de multiples sites naturels remarquables qui en tenant compte des zones boisées, agricoles, viticoles, couvrent 33 597 hectares, soit 80% de la superficie totale.

• Une végétation et une faune d'une richesse et d'une diversité remarquables.

La diversité des milieux physiques favorise celles des habitats et des espèces de la faune et de la flore.

- Le massif et la plaine des Maures.

Ces deux écosystèmes forestiers, étroitement imbriqués, forment un continuum écologique, géologique et végétal qui constitue un ensemble d'une grande richesse floristique dominé par le chêne liège et le chêne vert. Situés dans un carrefour bio-géographique, les biotopes sont très diversifiés et différentes espèces coexistent : espèces à tendance alpine, nord-africaines, ibéro nord africaines, de Méditerranée orientale; ces secteurs accueillent de nombreuses espèces rares ainsi que de grands mammifères. L'avifaune forestière est dominante; plus de 100 espèces nicheuses sont recensées. Ce secteur abrite également une entomofaune et une faune phytophage très riches et variées.

- La forêt de La Garde-Freinet.

Dominée par les chênaies et châtaigneraies, c'est un milieu très riche en espèces avec des sous bois où dominent notamment le cerisier sauvage et plusieurs espèces rares de la flore provençale.

- Les plaines et vallons de Grimaud, Cogolin et La Mole.

La plaine, drainée par des cours d'eau permanents, accueille une chênaie pubescente mélangée à une suberaie ou à des pinèdes de pins pignons. De grandes prairies s'étendent dans cette plaine. Les prairies alluviales et les ripisylves des vallons de la Giscle, la Garde, la Môle, la Verne et le ruisseau de Grenouille constituent des habitats naturels d'intérêt communautaire (les aulnaies-tillaias, des prairies à Sérapias, mares temporaires méditerranéennes, prairies humides, pelouses maigres) qui abritent de nombreuses espèces protégées de la flore et de la faune comme des reptiles et amphibiens rares et des poissons.

- La corniche des Maures.

La corniche des Maures recèle de nombreuses espèces botaniques rares et des espèces exotiques et comporte des essences de chêne liège et de châtaigniers en plus du maquis élevé.

- Les caps et les côtes rocheuses.

Dans ces secteurs, criques et falaises se succèdent et offrent de nombreux micro biotopes favorables à l'installation d'une flore littorale ou rupestre et de plantes à bulbes. Quelques groupements dunaires existent mais sont fortement réduits. Ils présentent des stades de séries végétales dégradées (suberaie sèche) avec la présence de pins d'Alep et de pins pignon. Ces secteurs sont riches de nombreuses espèces rares et protégées. Cette zone est une étape migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux; elle abrite également de nombreux mammifères et reptiles.

- Le littoral du golfe.

Ce secteur présente une végétation halophile, psammophile et halo-résistante typique de la région. Il est parfois dégradé par la sur fréquentation saisonnière.

L'étage supra littoral, zone jamais immergée, constitue un milieu de vie très difficile (chaleur et ensoleillement) et accueille différentes espèces : Cristemarine, Barbe de Jupiter, Statice nain de Provence, Euphorbe épineuse.

L'étage médio littoral, zone de balancement des marées et des vagues, accueille une faune telle que les Balanes, la Patelle, la Littorine bleue, la Grapse marbrée; la flore est représentée par les Cystoseires et les Rissoelles.

L'étage infra littoral, zone immergée en permanence avec une bonne luminosité, accueille une flore importante comme la Dyciote, la Padine queue de Paon, l'Ulve et l'Acétabulaire, une faune fixée aux rochers ou dans les anfractuosités ainsi que des poissons. Sur les substrats sableux on trouve une flore composée d'herbiers de Posidonies, de Cymodocées et de Caulerpe; la faune est essentiellement composée de Grandes nacres, Aphysies (ou limaces de mer), Holothuries, Méduses et divers poissons.

En conclusion le territoire présente trois sites écologiques majeurs :

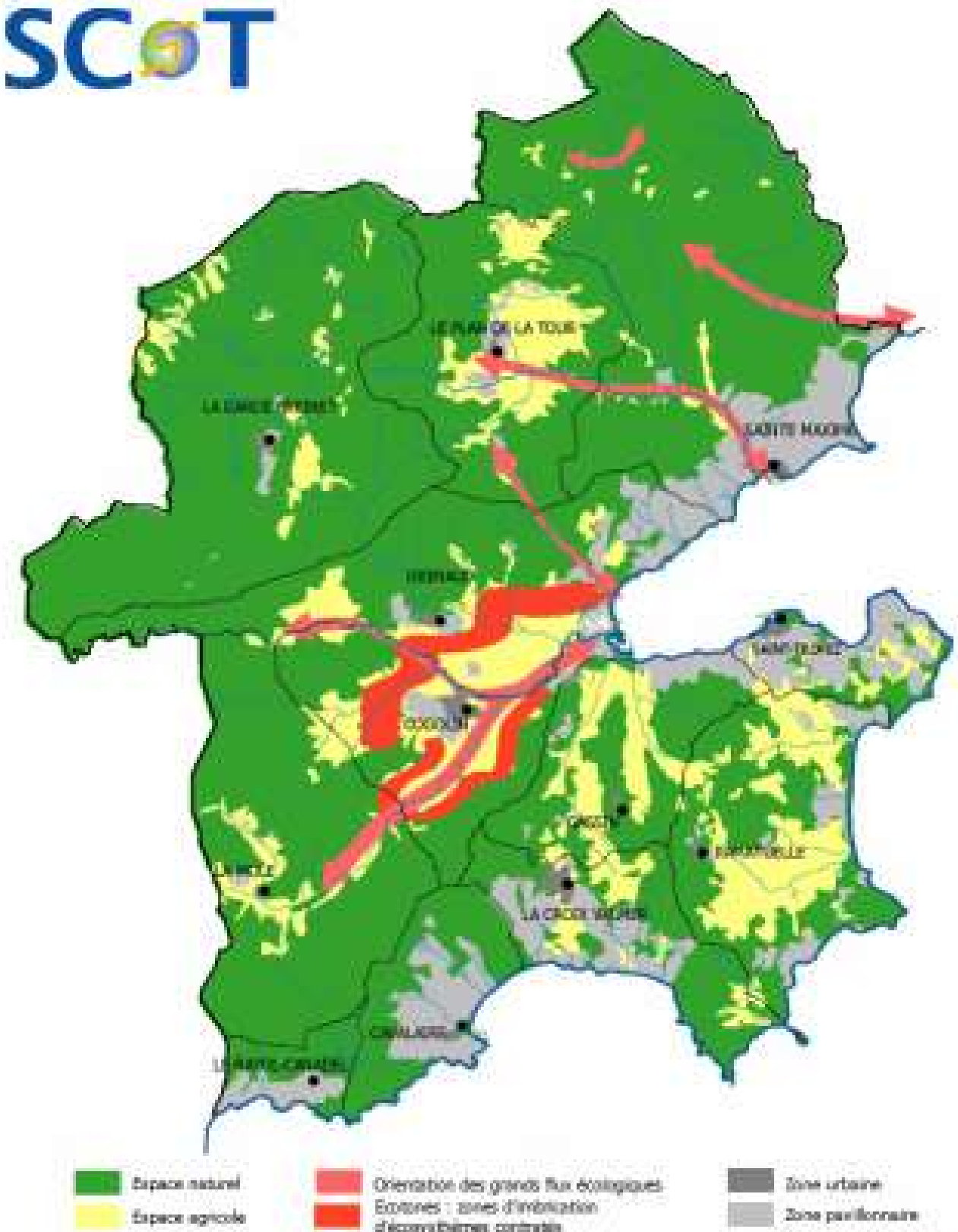
- le littoral rocheux des Maures et les trois caps : présence d'espèces endémiques et de nombreuses espèces protégées;

- les forêts climatiques de chênes lièges et de chênes verts et la châtaigneraie des Maures : intérêt patrimonial majeur ;

- les fonds marins : vaste herbier de Posidonies tout le long du littoral abritant un riche écosystème et de multiples espèces rares et protégées.

Les espaces naturels du territoire sont d'une grande valeur écologique. Leur richesse faunistique et floristique, caractérisée par la diversité des habitats et la présence de nombreuses espèces rares, constitue un patrimoine très important dont la préservation est un enjeu majeur pour l'avenir.

SCOT



Les espaces naturels

- Un territoire caractérisé par «la diversité des paysages».

• Les grands paysages.

Le territoire enclavé et quasi insulaire des cantons de Grimaud et Saint-Tropez résulte de la confrontation entre :

- les reliefs vigoureux du massif des Maures, aux lignes de crêtes très dessinées et aux versants boisés, qui cloisonnent l'espace, ceinturant le territoire ;

- le littoral rocheux de la presqu'île, entaillé par l'érosion marine en falaises abruptes et très découpées ;

- les plaines et cuvettes alluviales du fond de golfe, drainées par un réseau hydrographique plutôt développé.

Cette diversité représente une composante majeure du paysage, marqué par des lignes de crête qui structurent le territoire, notamment sur les communes de Sainte-Maxime, Plan de la Tour, La Garde-Freinet, la Mole et Le Rayol-Canadel. La topographie joue un rôle primordial dans la composition et la structuration des paysages. Elle individualise le territoire, par rapport aux espaces alentours, constituant différentes unités et sous unités paysagères. De plus, le relief « alimente » les multiples relations de co-visibilité entre les différents secteurs du territoire du SCoT.

La végétation est prépondérante dans l'occupation du sol en corrélation directe avec la morphologie du territoire. Les composantes végétales sont essentielles dans la composition paysagère d'ensemble.

Les espaces agricoles occupent essentiellement les espaces plans, notamment les fonds de vallons et les piémonts collinaires éventuellement aménagés sous forme de restanques. Le bâti agricole vernaculaire possède une forte valeur patrimoniale. La mise en valeur des espaces agricoles permet d'offrir une image d'espace géré et maîtrisé.

Le littoral combine côtes rocheuses, plages de sable fin, espaces côtiers vierges de toute urbanisation et zones balnéaires. Il constitue une composante paysagère particulière du fait de sa diversité d'ambiances et de ses utilisations très variées.

C'est une entité paysagère à part entière mais dont l'une des qualités intrinsèques est liée aux relations qu'elle entretient avec les espaces intérieurs.

Sur l'ensemble du territoire du SCoT, on peut distinguer cinq unités paysagères principales.

- Une vaste plaine façonnée par le Préconil, adossée aux massifs collinaires à Sainte-Maxime et au Plan de la Tour.

Le Plan de la Tour est situé dans une cuvette dominée par plusieurs crêtes où de nombreux cours d'eau prennent leur source, notamment la rivière le Préconil. Ce paysage est très marqué par l'agriculture qui s'y est développée.

La frange littorale et les contreforts des Maures à Sainte-Maxime et Grimaud sont caractérisés par une vaste plaine urbanisée et traversée par le Préconil et de nombreux ruisseaux qui alimentent les plages et criques du rivage nord du golfe. Le sémaphore de Sainte-Maxime procure un panorama intéressant sur les Maures et sur la côte, du cap des Sardinaux au cap Saint Pierre, presqu'île de Saint-Tropez.

- Un bassin étendu de part et d'autre de l'axe de communication est-ouest à Grimaud, Cogolin, La Mole et Gassin.

La basse plaine de La Giscle, de la Môle et du Bourrian accueille des terres viticoles fertiles et offre une grande ouverture visuelle sur le golfe.

Le bourg perché de Grimaud offre une vue intéressante sur le golfe de Saint-Tropez, Cogolin et les Maures.

Le massif des Maures et la plaine de La Mole représentent la zone de contact entre le bassin hyérois et le golfe de Saint-Tropez. Elle est entièrement dominée par les crêtes du massif des Maures qui s'élèvent, au sud à plus de 400 mètres d'altitude, partie sommitale de la corniche des Maures, et au nord à plus de 200 m (plateau de Maravielle). Ce couloir naturel présente un environnement rural particulier, produisant un paysage original de qualité.

Gassin, village perché à 201 m d'altitude qui tenait au XIème siècle le rôle de vigie contre les incursions des pirates, est inscrit dans un espace alternant collines et étroites plaines agricoles séparant le golfe de Saint-Tropez de la baie de Cavalaire. La commune est caractérisée par un développement limité du bâti diffus qui confère un caractère très rural au secteur. Ce village offre une vue panoramique remarquable sur le golfe de Saint-Tropez, la baie de Cavalaire, les îles d'Hyères et les Maures.

SCoT



Les éléments du relief

du Scot au Plan paysage de la CC du Golfe de Saint-Tropez

- Un territoire caractérisé par «la diversité des paysages».

- Un secteur purement collinaire typique du massif des Maures à La Garde-Freinet : articulation entre le territoire du golfe et la plaine des Maures.

Le massif des Maures au nord-est est caractérisé par de nombreuses crêtes aux orientations variées, s'échelonnant de 129 m au sud à 522 m d'altitude au nord.

Ce massif accueille plusieurs bassins versants dont celui du torrent Le Fournel, au nord-est, celui de La Garonnette se jetant à l'extrémité nord de la baie du Bougnon et celui du Couloubrier (au sud). Un ensemble de crêtes abruptes sépare le littoral de la plaine des Maures.

Le village de La Garde-Freinet s'y est développé en situation dominante. Certains versants mieux exposés accueillent une urbanisation diffuse qui s'est développée à partir de nombreux hameaux anciens.

La topographie du site offre des perceptions visuelles intéressantes au nord, sur la plaine du Luc et, par temps clair, les premiers contreforts des Alpes et au sud, sur le golfe de Saint-Tropez.

- La presqu'île rocheuse majoritairement concentrée à Saint-Tropez et Ramatuelle, comprenant la vaste plage de Pampelonne.

Le rivage sud du golfe, des Marines de Cogolin à la Moutte est l'un des plus beaux golfes de la Côte d'Azur, séparé de la baie des Canebiers par un promontoire que couronne la citadelle de Saint-Tropez. Saint-Tropez présente encore les caractéristiques d'un port provençal typique offrant un caractère pittoresque très prisé.

Le môle Jean Réveille offre des perceptions visuelles très intéressantes sur Saint-Tropez, le fond du Golfe, Grimaud et les ruines de son château, Beauvallon, Sainte-Maxime, la pointe des Sardinaux, la pointe des Issambres, le Dramont, l'Esterel avec le sommet du cap Roux et les Alpes, par temps clair.

Ramatuelle est un village pittoresque adossé à des espaces collinaires boisés. Une vaste plaine viticole descend vers la plage de Pampelonne qui bénéficie d'une renommée mondiale. Elle a connu un important développement urbain sous forme de bâti individuel structuré (lotissement de Pampelonne) ou diffus ; de nombreuses infrastructures touristiques, campings « les pieds dans l'eau », restaurants, animent les lieux.

Le site des trois caps, cap Lardier, cap Taillat, cap Camarat, est très apprécié par les plaisanciers. Il présente des versants abrupts dominant des criques idylliques et les baies de Briande et de Bonporteau. Depuis le phare de cap Camarat (129 m d'altitude), on a un large panorama sur le Dramont (pointe avancée de l'Esterel), les Maures, les îles du Levant et de Port-Cros, ...

- Un amphithéâtre, abrupt et plongeant vers la mer, à La Croix-Valmer, Cavalaire et Le Rayol-Canadel.

La corniche des Maures du Rayol-Canadel à La Croix-Valmer est un ensemble ouvert vers la mer au sud et traversé par des plaines et vallons littoraux.

Le Rayol-Canadel est délimité par la vallée du Fenouillet, dominé par les crêtes abruptes de la corniche des Maures qui l'enferment et l'isolent vers la mer, offrant une succession de criques et de petits caps rocheux. La baie du Figuier abrite le Domaine du Rayol.

Le grand amphithéâtre de Cavalaire - La Croix-Valmer est dominé par la corniche des Maures qui s'étage en pentes abruptes en amont et plus ou moins douces en aval s'ouvrant sur des plaines littorales urbanisées (Cavalaire) et agricoles (Pardigon et La Croix-Valmer).

La grande baie de Cavalaire est délimitée par le cap rocheux de Cavalaire et la pointe du Brouis et offre la très grande plage de Pardigon de 4 Km de long.

Depuis la RD559, près de la pointe de la Chappe, à l'est du Rayol, le site offre une belle vue sur les caps Bénat et Lardier et depuis le col de Collebasse, à l'est de La Croix-Valmer, la vue est remarquable sur l'anse de Pampelonne, la baie de Cavalaire et les îles d'Hyères.



Le Scot fait ressortir 5 Unités paysagères à partir de grands ensembles géographiques et urbains :

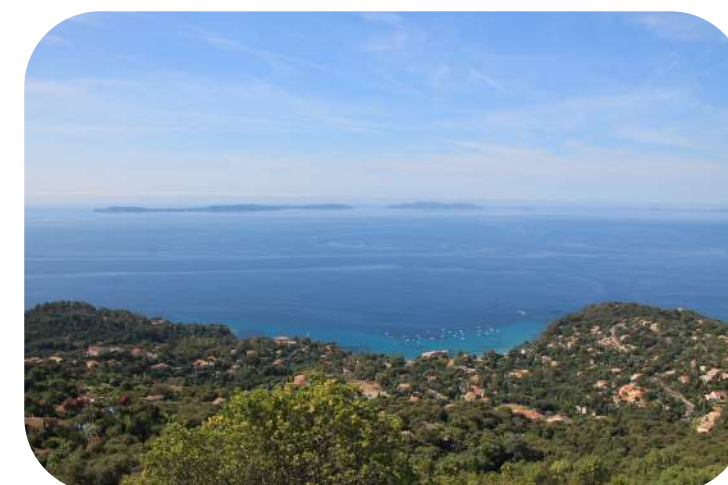
1-- Une vaste plaine façonnée par le Préconil, adossée aux massifs collinaires à Sainte-Maxime et au Plan de la Tour.

2-- Un bassin étendu de part et d'autre de l'axe de communication est-ouest à Grimaud, Cogolin, La Mole et Gassin.

3-- Un secteur purement collinaire typique du massif des Maures à La Garde-Freinet : articulation entre le territoire du golfe et la plaine des Maures.

4-- La presqu'île rocheuse majoritairement concentrée à Saint-Tropez et Ramatuelle, comprenant la vaste plage de Pampelonne.

5-- Un amphithéâtre, abrupt et plongeant vers la mer, à La Croix-Valmer, Cavalaire et Le Rayol-Canadel.



Le patrimoine bâti dans le paysage.

L'emprise des secteurs urbains sur le territoire du SCOT est largement minoritaire : 9 180 hectares, soit un cinquième de la superficie totale¹, sont inscrits dans les documents d'urbanisme des communes en zones U, AU, périmètres de ZAC et zones d'habitat diffus (anciennes zones NB).

On distingue 2 principales aires urbaines :

- l'aire urbaine du pourtour du golfe de Saint-Tropez : Sainte-Maxime, Saint-Tropez, marinas du fond du golfe, quartiers de Beauvallon, les Mûres, Bertaud, Maleribes, ...;

- l'aire urbaine entourant la baie de Cavalaire, La Croix-Valmer et Cavalaire, à laquelle on peut ajouter, quoique spatialement dissocié, le village du Rayol-Canadel.

Cogolin est un pôle urbain dense qui se détache spatialement des 2 aires urbaines principales.

Les autres pôles urbains occupent des emprises spatiales moindres : Grimaud, Gassin et Ramatuelle.

De petites zones urbaines, de densités moyennes ou faibles, sont situées en discontinuité par rapport aux pôles originaux ; par exemple les lotissements de Pampelonne ou de l'Escalet à Ramatuelle, les lotissements du hameau et de Saint-Martin à Gassin, ...

Les zones spécifiques d'activités occupent des emprises spatiales réduites comparativement à l'emprise totale des espaces urbains.

Les typologies urbaines sont diverses et très affirmées :

- les centres urbains historiques sont caractérisés par plusieurs noyaux urbains véritablement pittoresques, au sens littéral du terme, c'est à dire qui méritent d'être peints : les villages perchés en position défensive, souvent anciennement fortifiés (Grimaud, Gassin, Ramatuelle, La Garde-Freinet), les pôles urbains tournés vers la mer (Saint-Tropez, Sainte-Maxime), les bourgs agricoles (Cogolin, La Mole, La Croix-Valmer, Plan de la Tour) ;

- les sites historiques de villégiature (Le Rayol-Canadel, Cavalaire) ;

- les formes urbaines emblématiques de la vocation balnéaire des lieux (lotissements résidentiels, villages de vacances, immeubles d'hébergement touristique, ...), sont les formes les plus consommatrices d'espaces; elles offrent un indéniable potentiel de restructuration urbaine. Ces paysages balnéaires contemporains sont représentés par les marinas du fond du golfe (Port-Grimaud et les Marines de Cogolin) ; elles ont un traitement architectural bien spécifique. On assiste également à l'émergence de nouveaux paysages culturels littoraux dont l'exemple le plus classique est le site des paillotes de Pampelonne.

- des propriétés de haut ou de très haut standing.

Le patrimoine architectural.

Les villages perchés de Grimaud, Ramatuelle et Gassin font partie du patrimoine architectural du territoire.

Grimaud est surplombé par son château démantelé par Mazarin au XVII^{ème} siècle et abrite l'église Saint Michel datant du XI^{ème} siècle ; Ramatuelle, village organisé de façon concentrique, est isolé sur une colline entourée de vignes ;

Gassin, village bâti à 201 m d'altitude, a conservé un caractère très authentique et offre un panorama unique à la fois sur le littoral et les Maures.

Le vieux Cogolin a les caractéristiques des cités médiévales. Le château et le moulin de Grimaud (jumeau de celui de Daudet à Fontvieille), la Tour carrée de Sainte-Maxime, le fort du Freinet, la Citadelle de Saint-Tropez et les marinas, sont classés au titre des Monuments Historiques.

Sur les hauteurs de Ramatuelle, les anciens moulins de Paillas, dont l'un des fûts vient d'être restauré, représentent un témoignage remarquable d'une des activités traditionnelles du territoire.

Le territoire du Golfe de Saint-Tropez rassemble des «entités» historiques et culturelles diversifiées liées à différentes influences du monde méditerranéen, européen et provençal.

De plus, cet espace se situe dans une confluence très spécifique entre le Massif des Maures et le littoral qui ont permis l'éclosion d'une culture liée aux jardins d'acclimatations et à l'introduction d'espèces issues des climats méditerranéens, ainsi qu'une palette architecturale originale liée aux villas balnéaires et à la naissance d'une cité lacustre.

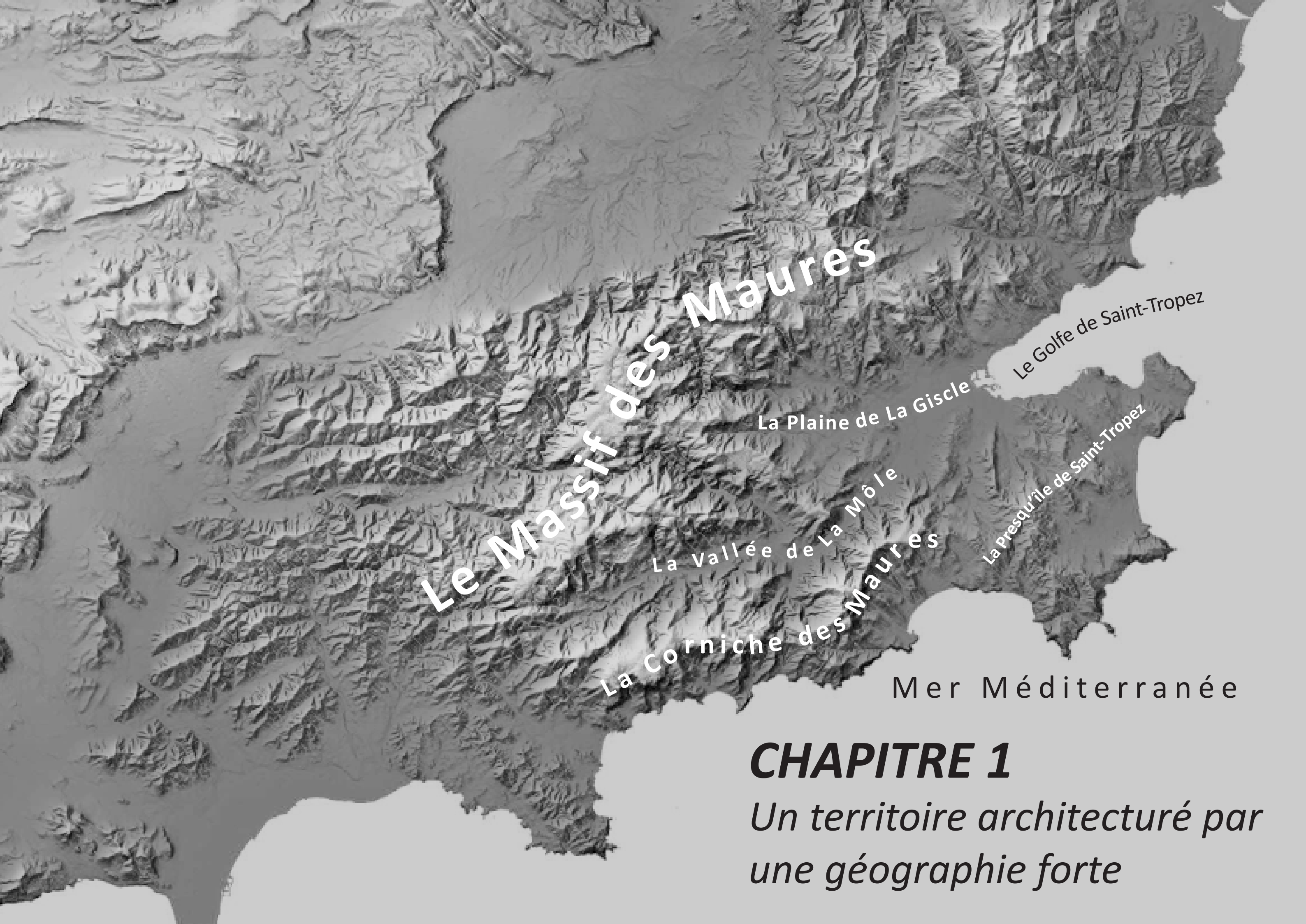
En parallèle à ces apports identitaires, les paysages et les milieux présents constituent un socle et un cadre emblématique et pittoresque, très diversifiés entre les milieux du littoral, des plaines et des vallées, et des étagements boisés du Massif des Maures.

Enfin, la diversité des versants entre le littoral et l'intérieur du territoire offre des facettes contrastées qui illustrent la richesse des lieux. Bien que ce territoire soit récent dans sa constitution administrative (par le biais de la Communauté de Communes), son «ADN» est ancien et son identité est «multiple» de par la mosaïque des lieux, des situations et des ambiances qui composent les sites. Au final, le Scot et le Plan Paysage doivent permettre de valoriser cette diversité et cette richesse locale pour finalement exprimer le fait que ce territoire fortement boisé est aussi une mosaïque de cultures et de pratiques dans des paysages diversifiés et identitaires.

SCOT



Les sites classés et inscrits



Le Massif des Maures

Le Golfe de Saint-Tropez

La Plaine de La Giscle

La Vallée de La Môle

La Corniche des Maures

La presqu'île de Saint-Tropez

Mer Méditerranée

CHAPITRE 1

*Un territoire architecturé par
une géographie forte*

Du socle au paysage / La rencontre entre un Massif et la mer Méditerranée / Un mot sur les Massifs méditerranéens et les paysages emblématiques de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Les Massifs calcaires et les Massifs cristallins de La Provence

La Provence, successivement royaume puis comté, constitue une unité au point de vue de l'histoire et de la langue ; mais, du point de vue géologique, la haute Provence, située au nord de l'axe Durance-Verdon, appartient aux Alpes (on dit d'ailleurs souvent « Alpes de Provence ») ; seule la basse Provence, au sud, est la Provence au sens géologique du terme ; elle correspond essentiellement aux deux départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

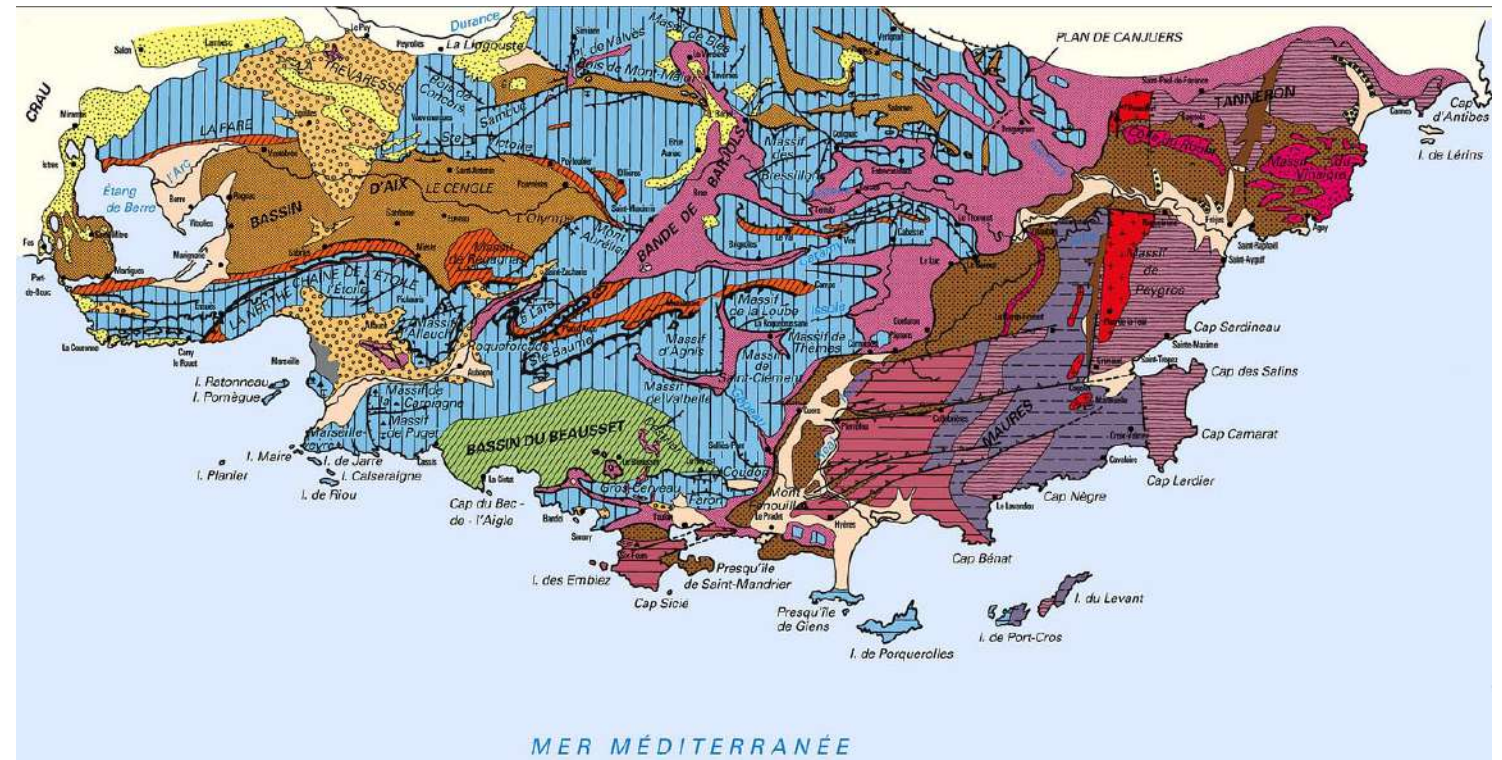
C'est de la basse Provence qu'il s'agira ici. On y oppose deux grandes régions naturelles en fonction de la constitution géologique :

– la basse Provence cristalline, formée par les schistes cristallins et granites du socle primaire ; elle comprend les petits massifs toulonnais, le massif des Maures entre Toulon et Saint-Raphaël, le massif du Tanneron à l'ouest de Cannes ;

– la basse Provence calcaire, formée des terrains sédimentaires secondaires et tertiaires où prédominent les calcaires ; on y distingue aisément une Provence calcaire méridionale, au relief accentué, caractérisée par les abruptes falaises blanches des calcaires urgoniens qui en forment les sites les plus pittoresques (calanques de Marseille, calanques de Cassis, chaîne de la Sainte-Baume), et une Provence calcaire septentrionale, au relief plus doux, caractérisée par ses dépressions cultivées aux terrains rouges du Crétacé supérieur et du Tertiaire, dominées par de modestes reliefs de calcaires jurassiques couverts de bois de pins.

La Provence cristalline et la Provence calcaire sont séparées par une dépression qui ceinture le massif des Maures de Toulon à Saint-Raphaël et qui est déblayée dans les schistes et grès rouges du Permien. On l'appelle communément « dépression permienne ».

Source : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/france-le-territoire-et-les-hommes-geologie/7-provence/#V090819>



Esquisse géologique de la Provence (d'après J. Aubouin et G. Mennessier, 1963, modifié).

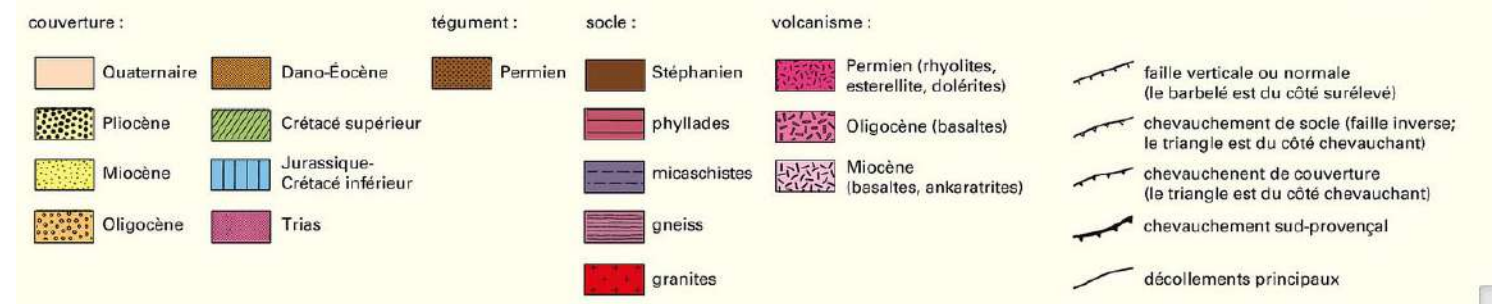
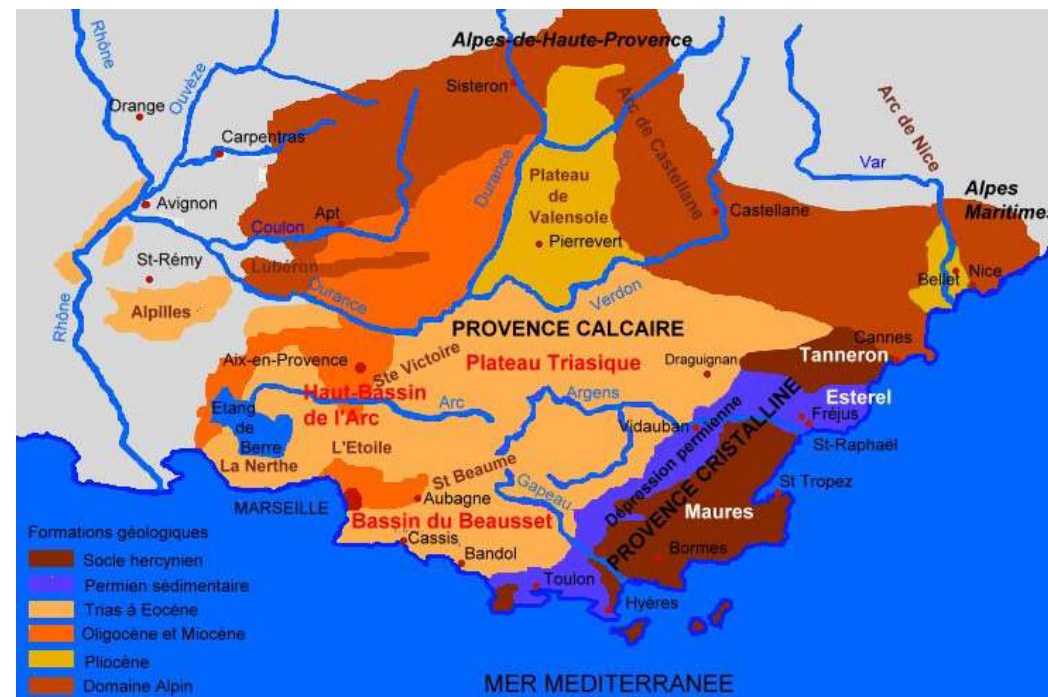
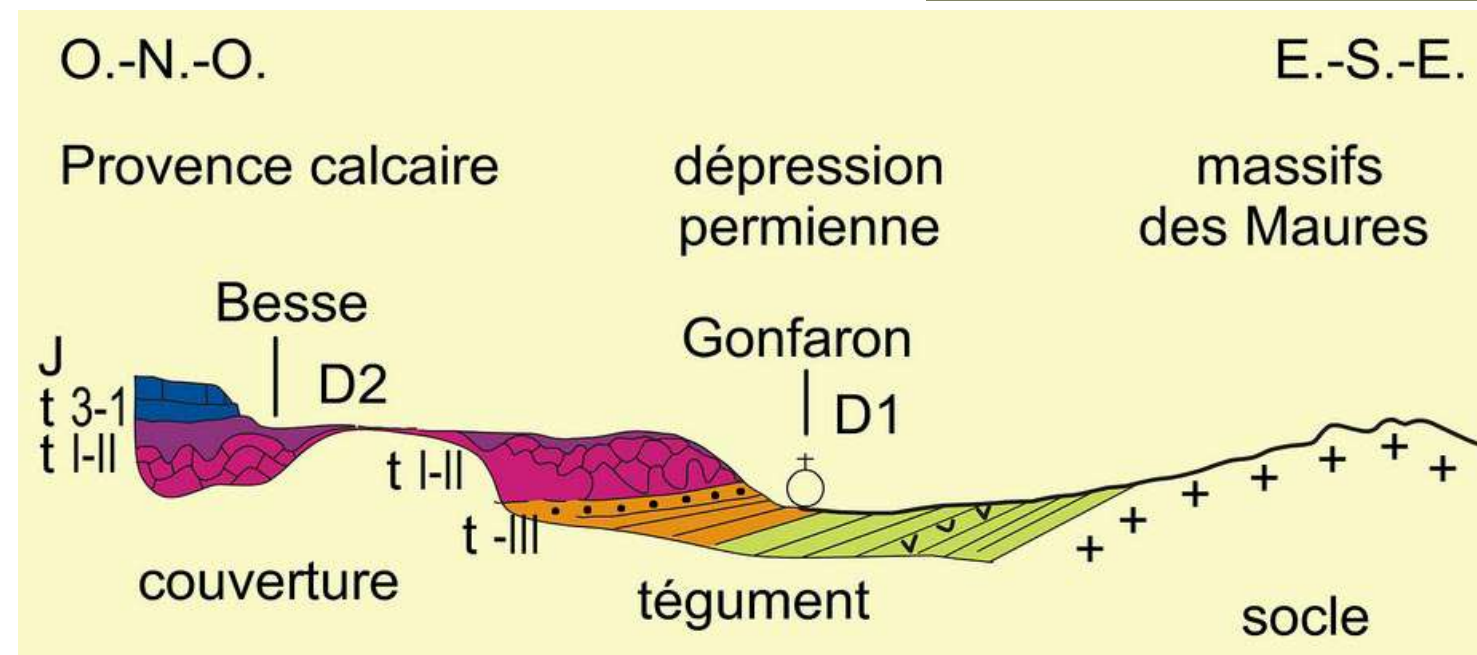


Schéma du décollement de la couverture provençale à la périphérie du massif des Maures



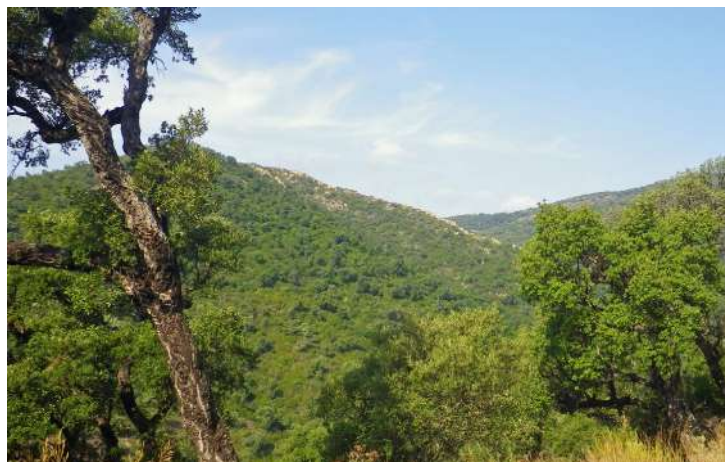
Le Massif des Maures se distingue avec le Massif du Tanneron à l'Est, des massifs calcaires qui caractérisent une grande partie de la Provence. Le Massif des Maures constitue un ensemble spécifique avec Les îles d'Or, un lien géologique avec la Corse. Cet ensemble géologique forme un socle paysager spécifique avec sa végétation de type maquis, caractérisée par le chêne liège, l'arbousier et sur les hauteurs, la présence du châtaignier...

Du socle au paysage / La rencontre entre un Massif et la mer Méditerranée / Un mot sur les Massifs méditerranéens et les paysages emblématiques de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Le Massif des Maures, le Rocher de Roquebrune et l'Estérel



Le Massif du Tanneron et le Rocher de Roquebrune



Le Massif des Maures, avec ses paysages de forêt de châtaignier et de chênes lièges



Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géographie forte

Un territoire terrestre

Le territoire de la Communauté de Communes est caractérisé par le Massif des Maures qui compose les identités et les spécificités des paysages et des milieux. Ce socle imposant participe à la fois à la géographie, à l'histoire et aux usages des lieux.

Depuis les origines de ce Massif et les premiers occupants des lieux, il fallait soit contourner «l'obstacle» soit s'y réfugier et donc pénétrer à l'intérieur pour pouvoir trouver des ressources nécessaires à sa survie et à son développement...

Cette contrainte «physique» a largement participé aux identités locales des lieux et aux centralités soit perchées, soit fortifiées le long du littoral...

De plus cette contrainte géographique et géologique caractérise fortement la végétation et les boisements qui occupent la grande majorité du Massif, car à l'origine, les premières cultures se sont développées sur des aplats et des surfaces plus facilement cultivables avant d'attaquer les versants rocaillieux et des travaux plus compliqués...

Cette géographie du Massif est donc caractérisée par des versants, des ravins, des vallées, des vallons des vals, des sommets, des cols et des colles...



Un territoire marin

Le territoire lié au Golfe de Saint-Tropez, anciennement Golfe de Grimaud, est fortement ancré dans une géographie du littoral ainsi que dans un «rapport culturel et sacré» avec la Méditerranée.

Depuis l'arrivée de «Saint-Torpés» venu s'échouer dans une barque, jusqu'aux navigateurs célèbres (en particulier le bailli de Suffren/ Pierre André de Suffren (1729-1788), en passant par le cabotage, les échanges avec Gênes (Genova), les grands capitaines au long cours et aujourd'hui, «Les Voiles de Saint-Tropez».

Ce territoire marin est de plus caractérisé par des entités très spécifiques et diversifiées, depuis les Caps, les Baies, le Golfe, les Pointes, les plages et les criques... Toutes ces spécificités participent largement à la qualité des lieux et des paysages du littoral.



Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géographie forte



Le socle

«Le mot socle, de l'italien zoccolo (« sabot »), désigne initialement la base sur laquelle repose une colonne. Plus généralement, il désigne une base, supposée solide, sur laquelle repose un objet (buste, croix, vase, etc.) au sens propre, ou un concept (théorie, etc.) au sens figuré.» Wikipédia

«Ensemble géologique de grandes dimensions appartenant au niveau structural inférieur, souvent induré par métamorphisme et granitisation et sur lequel, après pénéplanation, repose en discordance une couverture sédimentaire. (Les massifs anciens arasés et les boucliers constituent les deux grands types de socles.)» Larousse

«Massif»

«Ensemble de hauteurs présentant un caractère montagneux».
«Ensemble géologique qui se distingue morphologiquement, structuralement et pétrographiquement de son contexte». Larousse

Age géologique du Massif des Maures

Les Roches sont datées entre la fin du Protérozoïque (Entre 600 et 500 Ma) et la fin du Paléozoïque. Les Maures correspondent à un socle très ancien remontant à l'Âge Primaire. Les Roches sont de nature métamorphiques.

«Golfe» nom masculin / (italien golfo, du grec kolpos, ventre)

Rentrant du littoral, de grande dimension, en principe plus grand qu'une baie.

«En géographie, un golfe est une grande baie, profonde, qui est un bras d'un océan ou d'une mer sur le littoral. Un golfe ne concerne que les milieux maritimes et ne s'applique pas aux milieux dulcicoles. Un golfe est une partie enclavée du plateau continental d'une mer, en forme typique d'un fer à cheval.

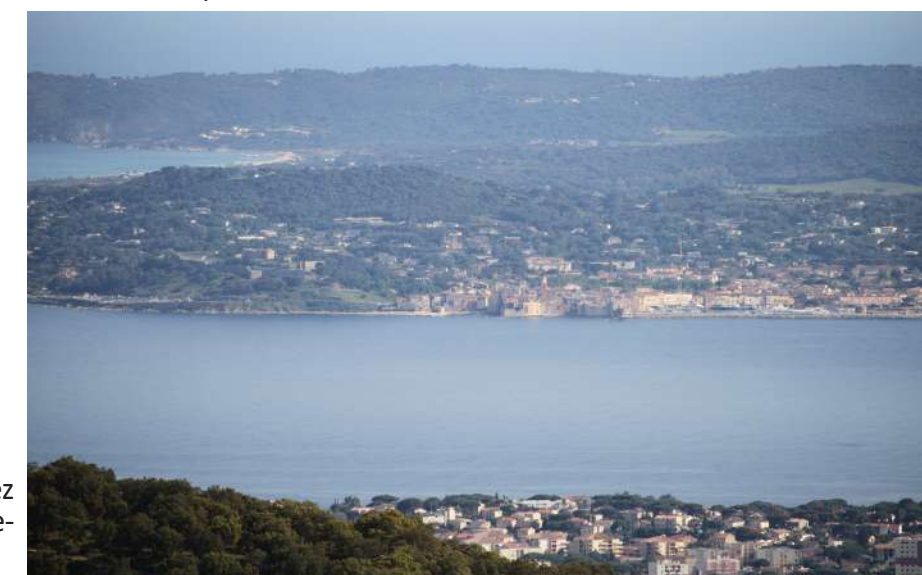
baies sont de moindre taille (arbitrairement moins de 2,5 km de large). La crique est encore plus petite que la baie.

Les golfes ont souvent des côtes rocheuses comme littoral. Quand des anses sont des golfes, ces lieux offrent des abris sûrs aux navires contre les effets des marées, des vents et des vagues. Ainsi, habituellement, les ports, en particulier dans les temps anciens, ont été construits dans des baies naturelles ou golfes, plutôt que sur la côte, sans aucune protection.

Contrairement aux estuaires ou deltas qui sont formés par des dépôts alluvionnaires charriés par les fleuves, les golfes (et baies) sont construits par érosion géologique. Si les baies sont généralement en pente douce, les golfes et les fjords sont en pente abrupte. Néanmoins, il est difficile de savoir où se situe la frontière entre ce qui est un golfe et une baie, entendu que les

Une petite baie avec une entrée étroite est une crique et une grande baie marine peut être considérée comme un golfe. Si le golfe peut accueillir un estuaire, il n'accueille pas d'estran.

Source : <https://www.aquaportail.com/definition-139-golfe.html>



Vue sur le Golfe de Saint-Tropez depuis les hauteurs de Sainte-Maxime, Mai 2020

Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géographie forte

Un territoire structuré autour du Massif des Maures et de la Mer Méditerranée

Le socle du territoire lié au Massif des Maures et au Golfe de Saint-Tropez est caractérisé par 4 grandes composantes qui structurent les paysages :

1 -Le Massif des Maures avec ses reliefs marqués, structurant l'ensemble de ce territoire avec la Corniche des Maures, la Vallée de La Môle, la plaine de La Giscle et ses monts dominant entre la Plaine du sillon permien et le littoral de Sainte-Maxime,

2-La rencontre entre le Massif et la Mer Méditerranée.

La côte littorale avec ses Caps, ses Pointes, ses plages, ses Baies, son Golfe qui découpent en autant de séquences les ambiances très diversifiées de ce territoire...

3-La Vallée de la Môle et la Plaine de la Giscle, qui constituent une entité géographique très spécifique dans ce territoire marqué par des reliefs importants. Ces deux ensembles forment une transition paysagère et environnementale dans ce grand territoire. Aujourd'hui, ces deux entités regroupent la plupart des activités liées au vignoble...

4-La Presqu'île de Saint-Tropez, qui constitue à la fois une transition et une sorte de carrefour entre la Corniche des Maures et les piémonts du Massif des Maures au niveau de la liaison entre le Massif, le Golfe de Saint-Tropez et l'estuaire de la Plaine de La Giscle.

La géologie du territoire a structuré depuis des temps reculés la formation des sols ainsi que les différents milieux qui composent le Massif des Maures où les versants Sud plongent dans la mer ou au contraire relie les fonds de vallée qui abritent une flore très spécifique.

Les reliefs du Massif conjugués à la géologie et aux versants orientés soit vers le Sud ou vers le Nord ont permis une diversification des milieux et des paysages qui contribuent encore aujourd'hui à la richesse des lieux et de ce territoire...

Ces reliefs contribuent de plus au découpage de ce territoire par des lignes de crêtes, des cols, des bassins versants, qui permettent de découvrir depuis des points hauts des grands paysages et des panoramas emblématiques sur ce territoire...



Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géographie forte



1 Le Massif des Maures caractérise la grande majorité de ce territoire, par sa géologie, ses reliefs marqués, ses versants et l'hydrographie des lieux. La végétation du Massif est représentée par le chêne liège et kermès, l'arbousier, le pin d'Alep, la lavande stoéchade, le romarin, le genévrier, les cistes qui caractérisent le maquis. Au niveau des plaines et des littoraux, le pin parasol, le tamaris, quelques chênes lièges et la canne de Provence occupent les espaces naturels. Les paysages sont découpés et étagés, voire séquencés par les versants...



2 La Corniche des Maures est une sorte de micro-paysage dans ce grand territoire, car sa situation et son fonctionnement sont différents, par rapport à l'évolution de son urbanisation résidentielle essentiellement orientée sur la villégiature balnéaire et sur l'offre touristique pour la saison estivale. Ce paysage de balcon méditerranéen jardiné avec la vue sur les «îles d'Or» est un territoire privilégié et aujourd'hui plutôt préservé. Celui-ci est à la fois relié et dépendant de Cavalaire à l'Est et de Bormes/Le Lavandou à l'Ouest, car peu de services et de commerces, (en dehors des cafés, restaurants et hôtels) sont présents le long de cette bande littorale.



3 La Vallée de La Môle et la Plaine de la Giscle représentent 2 paysages distincts dans les fonctions et les usages mais avec une unité au niveau de leur estuaire au niveau de Port-Grimaud. Ces deux cours d'eau ont fortement façonné les paysages avant d'être plus ou moins canalisés par les Hommes lors des travaux d'aménagement liés à Port-Grimaud et à l'assainissement des marais et des étangs le long du littoral entre Grimaud, Cogolin et Saint-Tropez. Aujourd'hui, la Vallée de La Môle est plutôt caractérisée par des paysages de vignobles et quelques hameaux, tandis que la Plaine de la Giscle s'est fortement urbanisée depuis les années '60, suite aux différents projets importants qui ont vu le jour le long du littoral.



4 La Presqu'île de Saint-Tropez représente aussi un «paysage particulier» dans ce territoire, tant d'un point de vue géographique et environnemental, que d'un point de vue social et économique. C'est un «paysage mosaïque» très construit, autour des vignobles, des silhouettes de pins parasols et des pinèdes, des Caps et des grandes plages, ainsi que des belles propriétés qui structurent cet espace environnant Ramatuelle, Gassin et Saint-Tropez. Ce paysage magnifié par les transitions douces et la composition paysagère des structures agricoles, naturelles, habitées... crée un cachet et une ambiance de grande qualité, très recherchée par les visiteurs et les résidents qui en ont fait une image de marque.

«Côté terre»...



La Vallée de la Môle

Les paysages de la Vallée de La Môle sont constitués par des «aplats doux» le long de la route, jusqu'aux pieds des reliefs collinaires. Ces aplats sont soit cultivés en vignobles ou en prairies pour des pâturages, soit en friches, soit «naturels» le long de la ripisilve de La Môle, soit boisés. Une partie des coteaux exposés au Sud sont largement occupés par les vignes ou les boisements du Massif. Le cours d'eau de la Môle est aussi structuré par séquences, par de la culture de Cannes de Provence.



La Plaine de La Giscle et autour de Cogolin

Les paysages de la Plaine de La Giscle et autour de Cogolin associent à la fois des caractéristiques géographiques et naturelles, tout en intégrant des problématiques de développement urbain, qui aujourd'hui, se font ressentir fortement dans ce paysage qui possède encore de grandes qualités. C'est un espace de transition important dans ce territoire. Les structures paysagères sont encore présentes, il est donc nécessaire de les appréhender et de les intégrer dans les orientations d'aménagement futurs de cet espace.



Au dessus de Grimaud et autour de la Garde-Freinet

Les paysages sont marqués par la topographie du Massif et par des profondeurs de champs très caractéristiques, du fait de l'étagement des villages, des cultures et des voies de circulations qui permettent d'admirer l'intérieur du Massif, avec parfois des vues plus lointaines sur la mer. La végétation est caractérisée par les essences du Maquis et en particulier par le chêne liège et l'arbousier. Des silhouettes d'oliviers émergent dans les sous-bois et autour des villages, rappelant que ces paysages ont été fortement cultivés au siècle dernier.

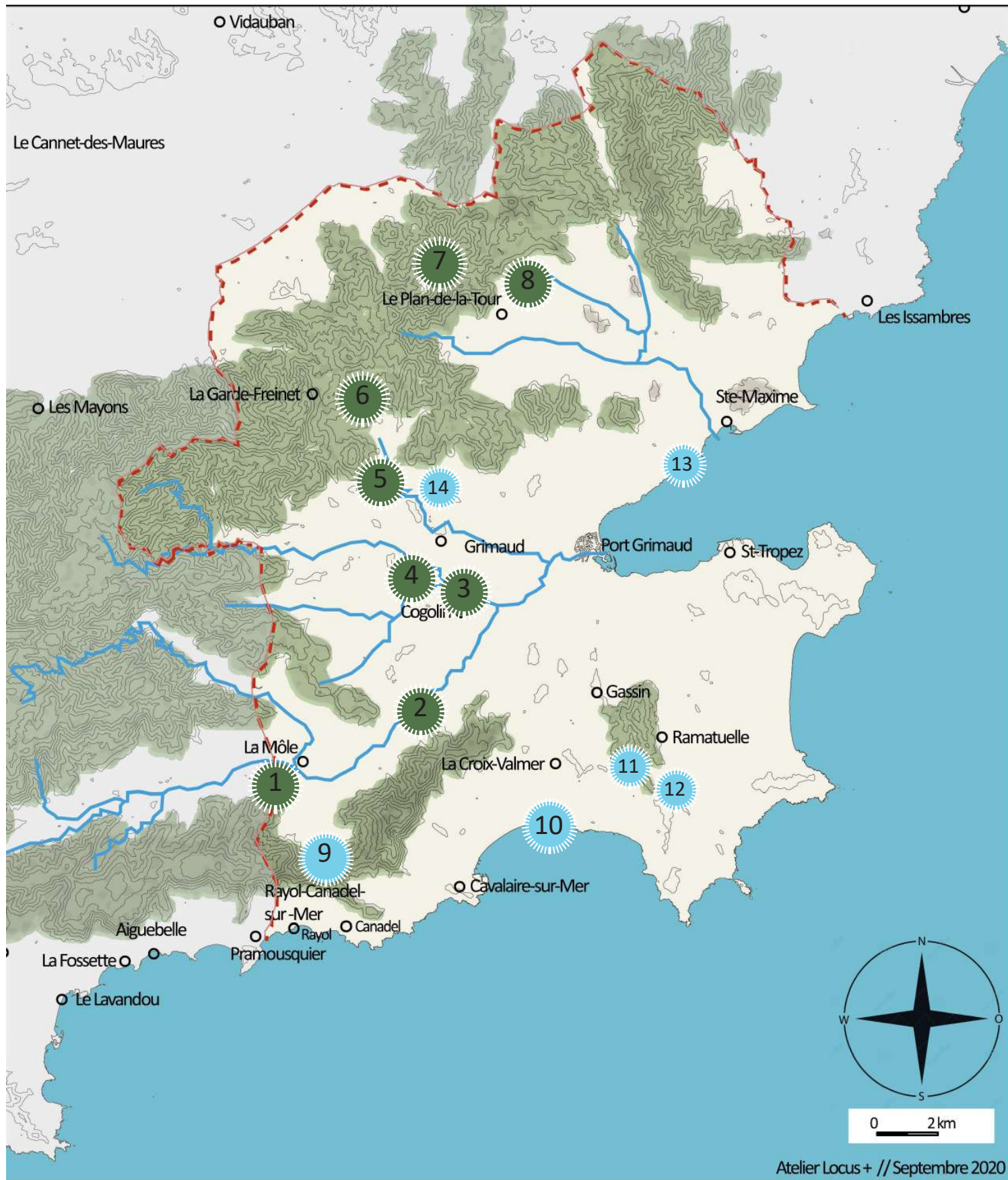


Autour du Plan-de-La -Tour

Les paysages environnant le Plan-de-La Tour sont à la fois caractérisés par la présence des vignobles, des boisements, la centralité du village et les espaces résidentiels ponctuant le territoire. Ces espaces bâtis rassemblent les «belles villas», les domaines, des résidences de standing et des maisons des actifs qui travaillent sur le territoire et qui apprécient de vivre à la campagne... Les paysages liés au Plan-de-La-Tour offrent ce confort particulier «aux habitants du Golfe» d'être en dehors du «Main stream» tout en étant à proximité et dans des lieux qui ont gardé une certaine authenticité.

Du socle au paysage, un territoire architecturé par une géographie forte

«Côté mer»...



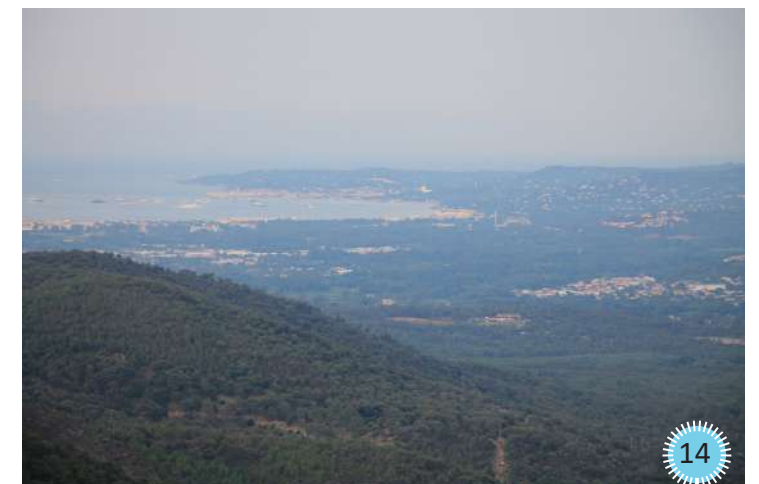
La Corniche des Maures, Cavalaire et La Croix-Valmer, le littoral tourné vers les Îles d'Or



La Presqu'île de Saint-Tropez et la Plage de Pampelonne



Le Golfe de Saint-Tropez





CHAPITRE 1.1

Les caractéristiques géographiques

La géologie du territoire lié au Massif des Maures et du Golfe est à la fois spécifique aux roches dites cristallines et à un assemblage en 3 grandes parties qui structurent l'ensemble du Massif.

-Ces 3 parties se composent :

-Autour d'un axe Nord-Sud autour d'Hyères et de Bormes, comprenant Collobrières. Ce sont les petites Maures avec l'avancée du Fenouillet et les îles de Porquerolles et de Port-Cros. La géologie est marquée par la présence des schistes et des quartzites, ce sont les Maures occidentales.

-Entre Bormes et Ramatuelle/ Grimaud, le socle géologique est composé par des micaschistes et du gneiss. Ce sont les Maures centrales caractérisées par la fameuse pierre de Bormes...

-Entre la faille de Grimaud, Sainte-Maxime, Saint-Tropez et les 3 caps, la géologie est caractérisée par les gneiss migmatitiques. Ce sont les Maures Orientales.

Entre ces 3 grandes unités géologiques, plusieurs accidents viennent compléter l'architecture du Massif des Maures :

-La faille de Grimaud qui sépare de manière nette, les Maures centrales des Maures orientales avec une séquence composée par les granits du Plan-de-la-Tour et les gneiss des Maures Orientales. Cette coupure s'identifie dans le paysage avec la présence des vignobles entre le Plan-de-La Tour et La Garde-Freinet sur les parties en coteaux, le gneiss étant sensible à l'érosion et permettant la culture de la vigne...

-Une zone de transition spécifique entre Cavalaire, La Croix-Valmer, Gassin et Cogolin avec la présence de roches mafiques* et ultramafiques*.

**Un silicate ou une roche silicatée est dit(e) mafique quand il ou elle est riche en magnésium et en fer¹. Cet adjectif est dérivé de « magnésium » et « ferrique » — on dit aussi ferromagnésien(ne) —, mais ces minéraux et roches contiennent souvent aussi beaucoup de calcium. La plupart des minéraux mafiques sont de couleur sombre et de densité supérieure à 3. Les principaux minéraux mafiques sont l'olivine, le pyroxène, l'amphibole et la biotite². Les roches mafiques les plus courantes sont le basalte et le gabbro.*

(*source Wikipédia)



Entre le Plan de la Tour et La Garde Freinet



Entre Le Rayol-Canadel et La Croix-Valmer/ La Corniche des Maures



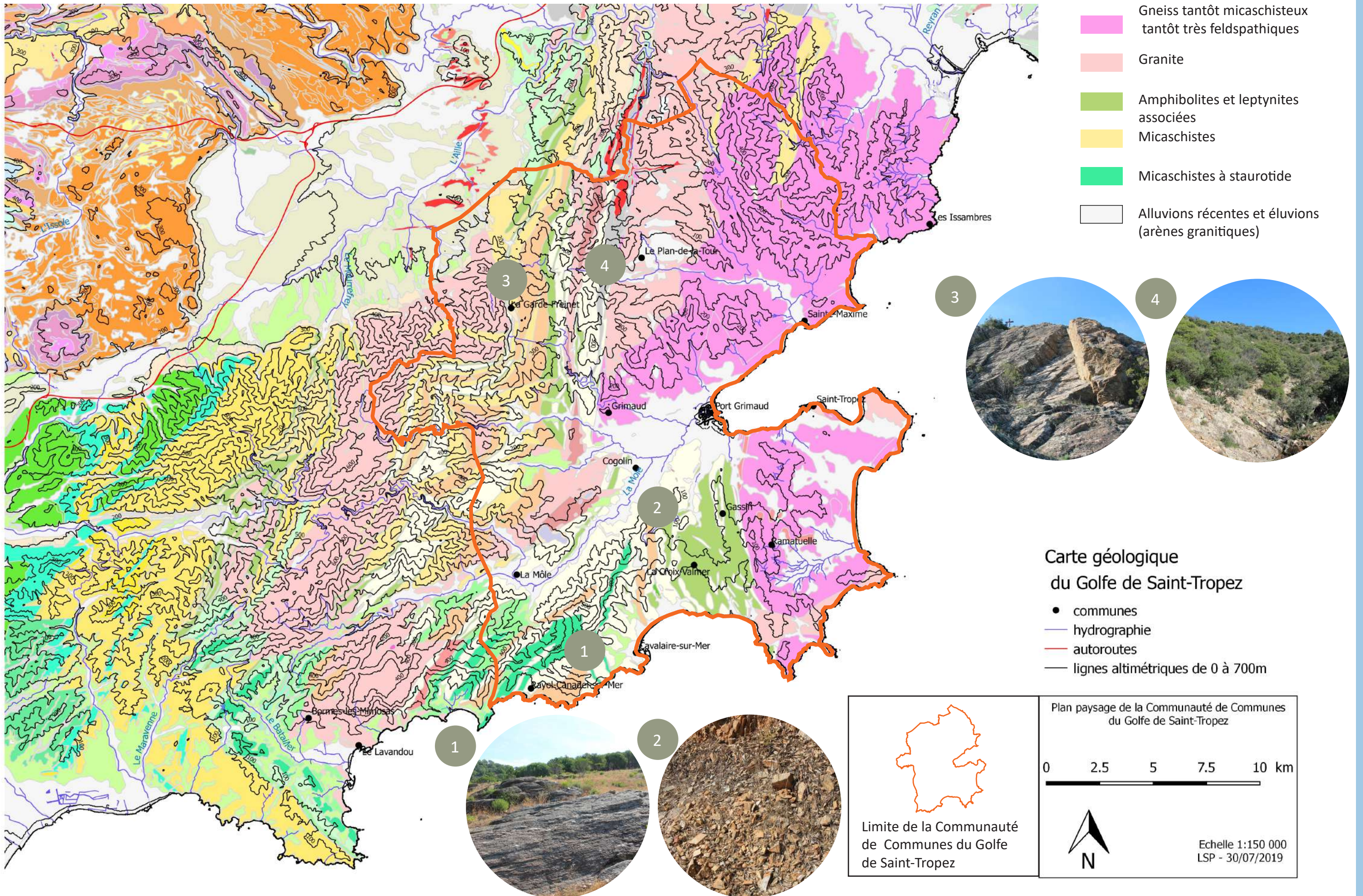
Une géologie très ancienne marquée par 3 unités :

-Les Maures occidentales « métasédimentaires », du Fenouillet

-Les Maures centrales autour de Bormes et de sa formation « métagranite »,

Les Maures orientales caractérisé par le granite du Plan de la Tour.





Les Maures occidentales sont constituées d'unités métasédimentaires (schistes, micaschistes, quartzites) et volcano-sédimentaires (Seyler, 1986).

Les Graptolites des schistes du Fenouillet ont permis de rapporter ces derniers au Silurien (430 Ma) et de leur attribuer une origine marine (Gueirard et al., 1970).

Plus à l'Est, des formations métasédimentaires appartiennent vraisemblablement à une série flyschöide, dont l'âge carbonifère inférieur est proposé à partir d'une comparaison avec des séries similaires des Pyrénées et de la Montagne noire (Bronner et Bellot, 2000). Les orthogneiss ou « leptynites roses » de la formation de Collobrières, interprétés comme des métarhyolites alcalines (Seyler, 1986), ont été datés à l'Ordovicien (507 ± 5 Ma) par la méthode U/Pb sur zircon (Lancelot et al., comm. pers.).

Les Maures Centrales sont séparées des Maures Occidentales par le métagranite de Bormes, d'affinité calco-alcaline et daté à 345 ± 3 Ma par la méthode U/Pb sur monazite (Moussavou et al., 1998).

Elles présentent essentiellement des séries métasédimentaires (micaschistes, paragneiss). Elles incluent également un complexe leptyno-amphibolique ou CLA (Forestier, 1961), composé entre autres d'orthogneiss leucocrates ordoviciens (U/Pb sur zircon, 500 Ma, Lancelot et al., comm. pers.), ainsi que le granite calcoalcalin de l'Hermitan daté à 338 ± 6 Ma par la méthode U/Pb sur zircon (Moussavou et al., 1998).

Les Maures orientales sont principalement constituées de granites calco-alcalins non déformés (granite du Plan-de-la-Tour) recoupant la foliation d'orthogneiss et de migmatites (Giraud et al., 1975 ; Caruba et al., 1976).

Plusieurs granites d'anatexie ainsi que des leucosomes post-foliaux ont été datés à 333 ± 3 Ma (Moussavou et al., 1998). Cette unité contient également des métagabbros d'affinités calco-alcaline et océanique, incluant des paragenèses reliques de HP (Maquil, 1976 ; Le Marrec, 1976 ; Caruba, 1983) qui témoignent d'un métamorphisme dans les conditions du faciès éclogite ayant atteint 10 à 15 kbar (Buscail et al., soumis). Cet événement HP a été daté à 431 ± 4 Ma par la méthode U/Pb sur zircons (Lancelot et al., 1998).

Histoire de la transformation géologique du Massif des Maures

Extrait : «Chevauchement et détachement dans les Maures occidentales» (Var, France) :

géométrie, cinématique et évolution

thermobarométrique de la zone de cisaillement polyphasée de Cavalaire *

- Jean-Philippe BELLOT (1)
- Georges BRONNER (2)
- Jacques MARCHAND (3)
- Christine LAVERNE (4)
- Claude TRIBOULET (5)

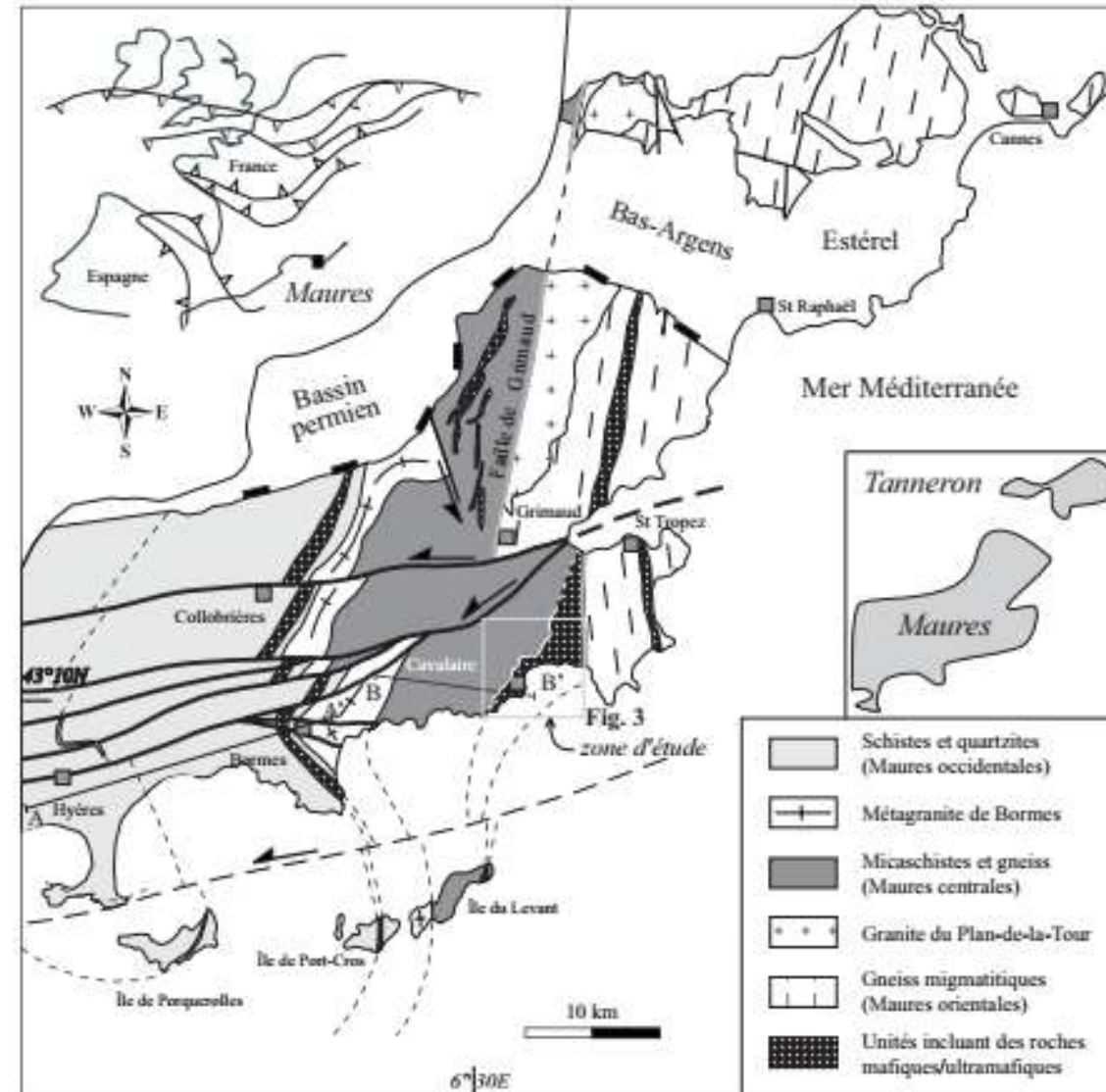


Fig. 1.- Carte géologique simplifiée des massifs des Maures et du Tanneron, d'après Gueirard (1960), Tempier (1978), Seyler (1986), Bronner (1996) et Morillon (1997).

Fig. 1.- Structural map of the Variscan Maures massif, after Gueirard (1960), Tempier (1978), Seyler (1986), Bronner (1996) and Morillon (1997).

Le massif des Maures conserve uniquement des traces de son évolution paléogéographique postérieure à la phase tectonique pyrénéoprovençale.

Après le dégagement du socle de sa couverture sédimentaire, la région a connu une première phase d'aplanissement (Oligocène) qui a été suivie par la phase tectonique rupélochattienne. Toutefois les caractères actuels du relief ont été fixés par :

- 1/ l'aplanissement réalisé au Miocène inférieur ;
- 2/ la dislocation de la surface d'érosion ainsi formée, par les mouvements tectoniques pontiques ;
- 3/ l'encaissement des vallées à partir du Tortonien.

Les principaux sommets, Notre-Dame-des-Anges et la Sauvette, sont les vestiges des reliefs résiduels, constitués de phyllades, qui dominaient la surface d'aplanissement élaborée de l'Aquitainien à l'Helvétien.

Par ailleurs, sur les lambeaux de la surface d'érosion du début du Miocène, des roches très différentes, gneiss et micaschistes, affleurent à des altitudes identiques.

Cette disposition atteste qu'à l'Helvétien, l'altération ne progressait plus au delà d'une certaine profondeur sous la surface topographique. Or, de son côté, la douceur de la topographie messinienne dans les secteurs repris par l'érosion linéaire après le Tortonien, témoigne de l'efficacité de l'altération des roches sur les versants des vallées à la fin du Miocène. Ces observations touchent évidemment au problème de l'influence de la topographie sur la circulation et le renouvellement des eaux participant à l'altération des volumes rocheux.

À la fin du Miocène, les vallées sont très évoluées, mais les cycles d'érosion régressive amorcés au Tortonien n'ont pas encore réussi à s'inscrire partout au cœur du massif, dans les gneiss de Bormes. L'eustasie endoreïque méditerranéenne engendre, au Messinien, une nouvelle vague d'érosion régressive.

Autour du Rayol-Canadel, Les Maures centrales



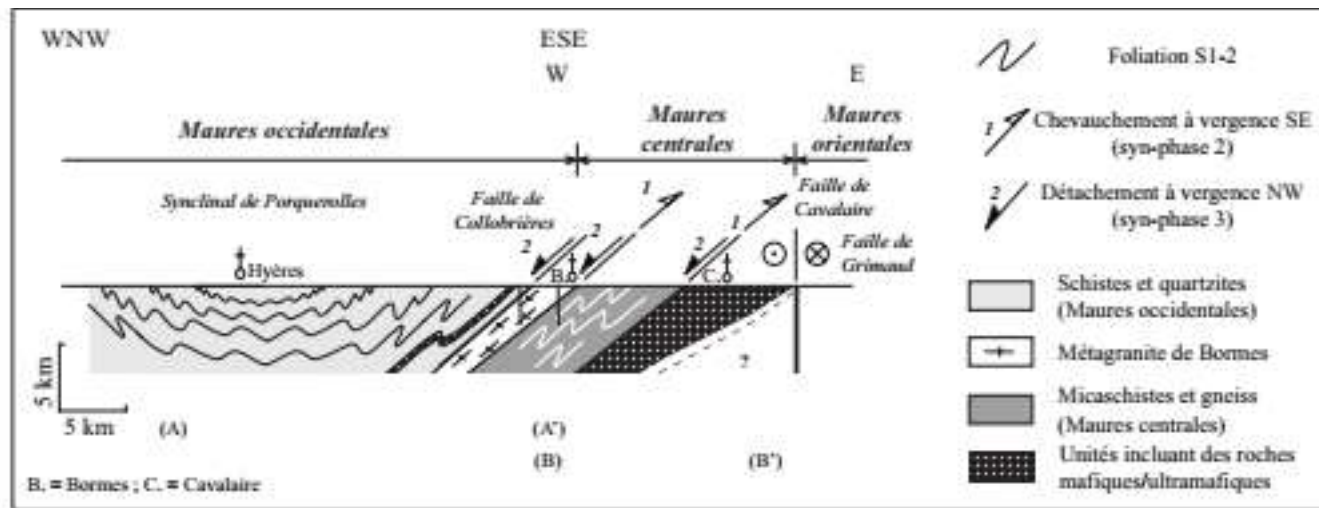
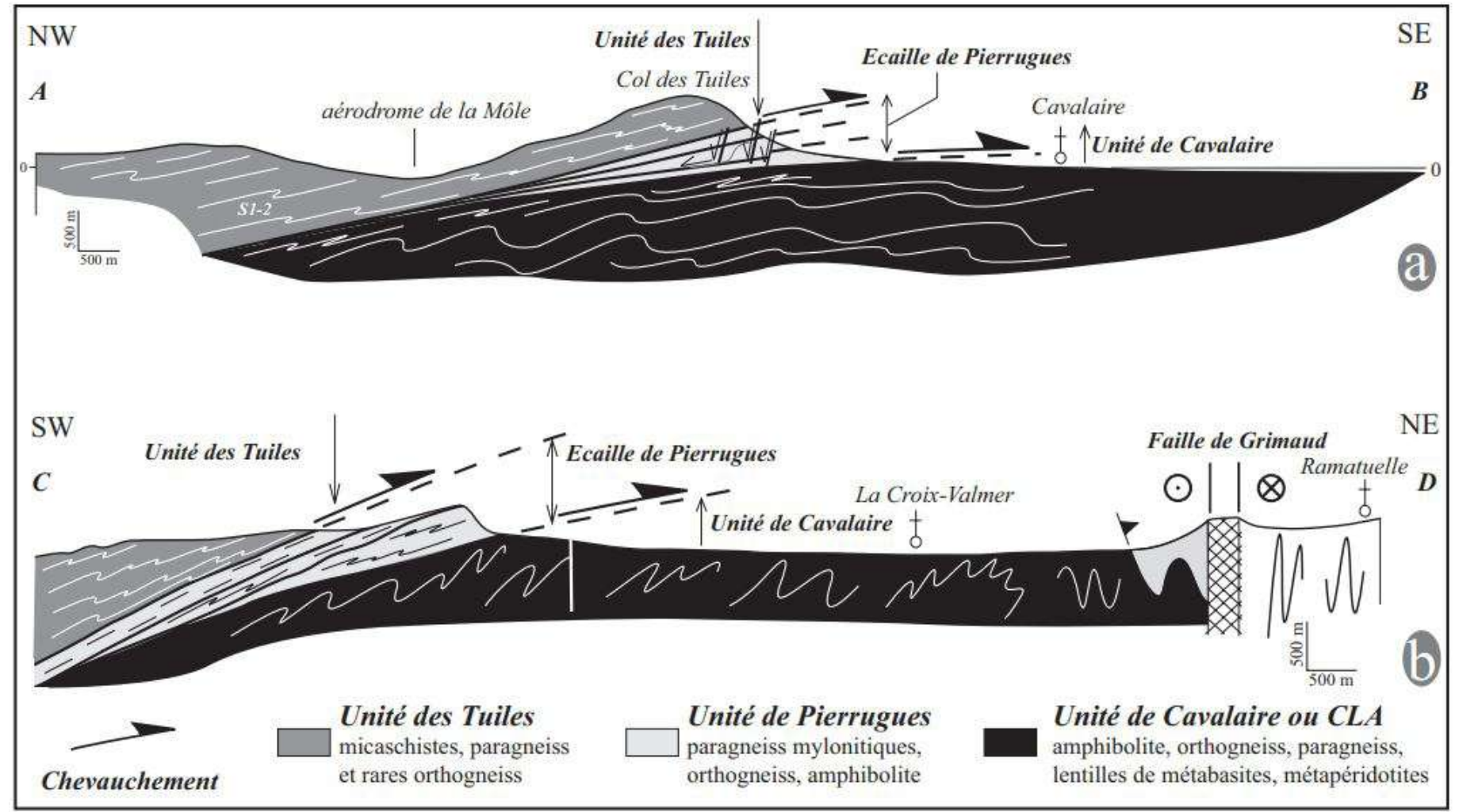
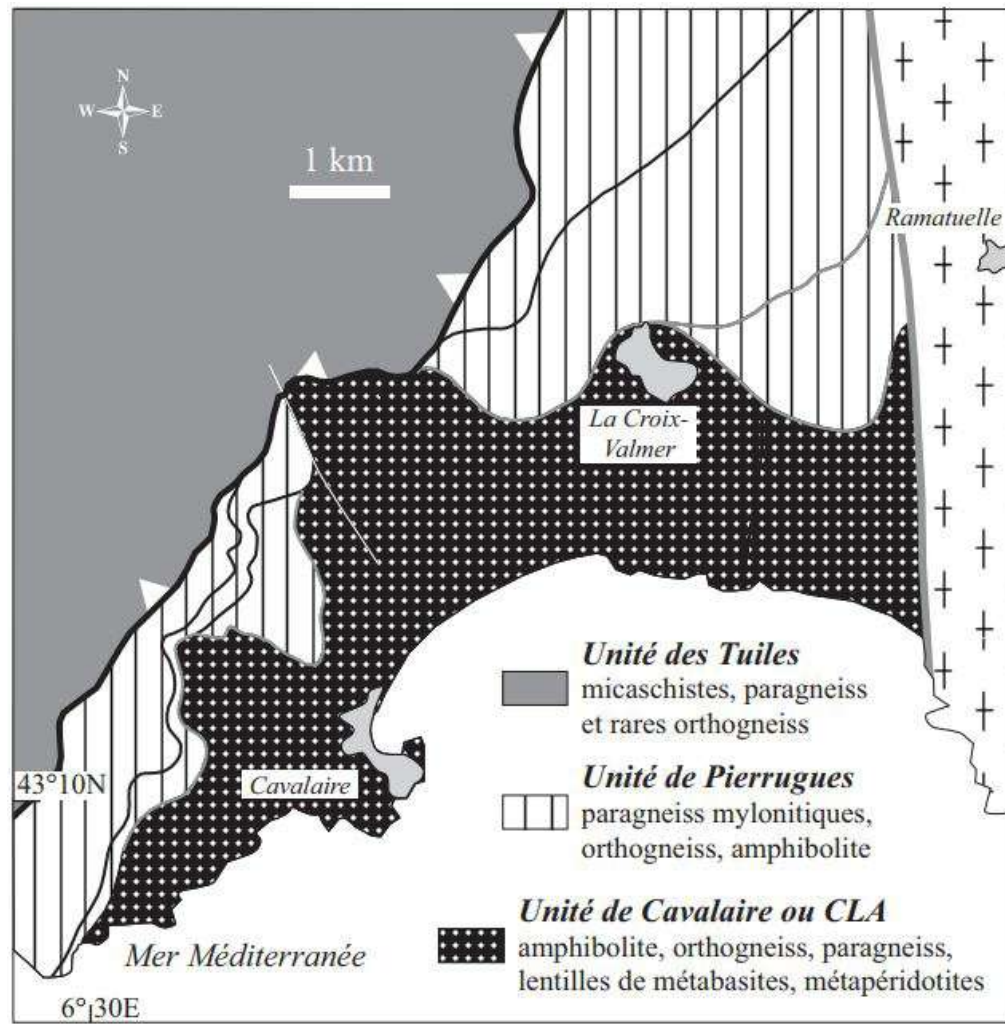


Fig. 2.- Coupe lithotectonique simplifiée des Maures occidentales, localisée sur la figure 1.

Fig. 2.- Geological cross-section through the Maures massif (located on Fig. 1).

A gauche, Les sols rocailleux autour du Rayol-Canadel et de Cavalaire sur Mer,

A droite, Les affleurements rocheux entre le Plan de La Tour et La Garde Freinet



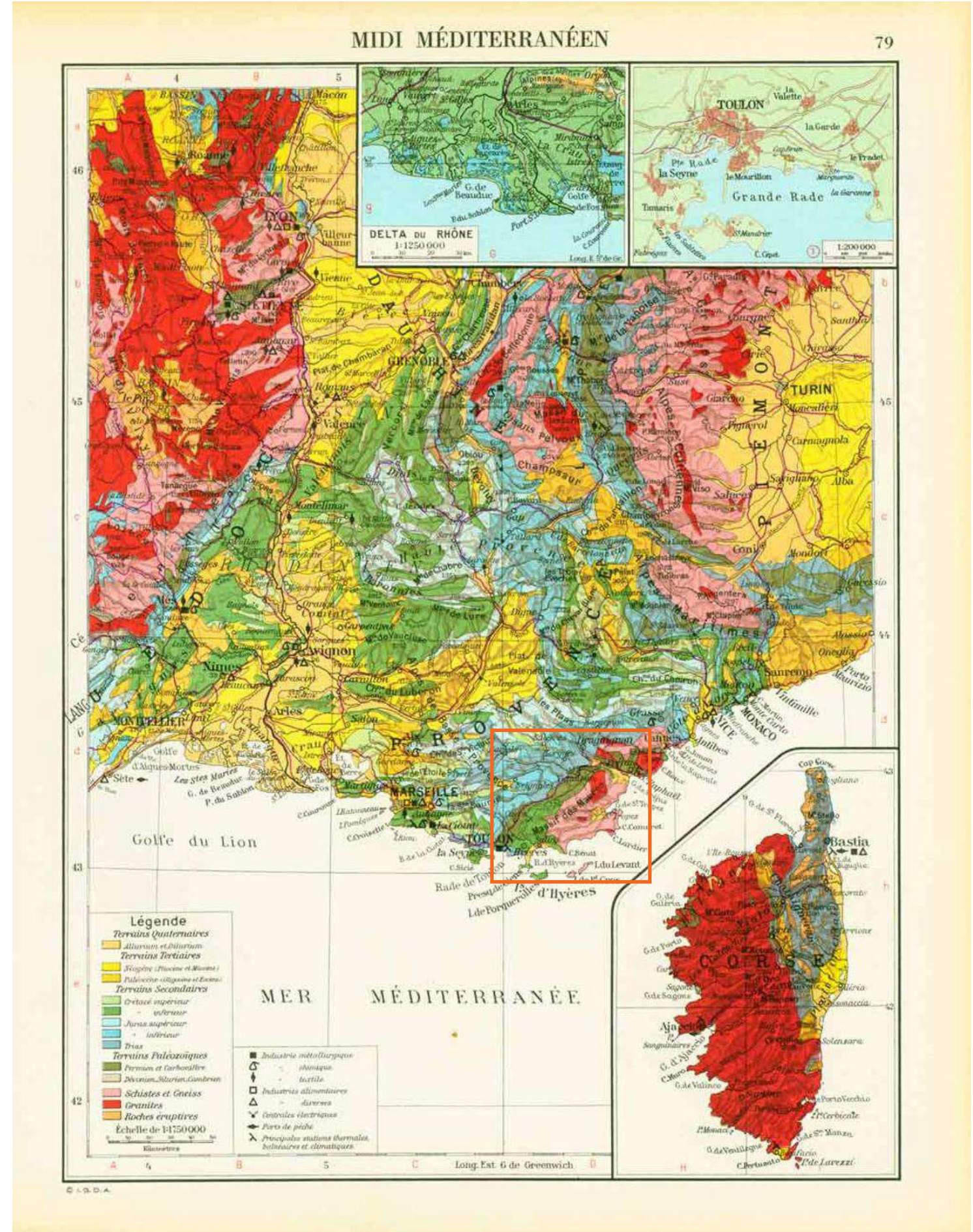


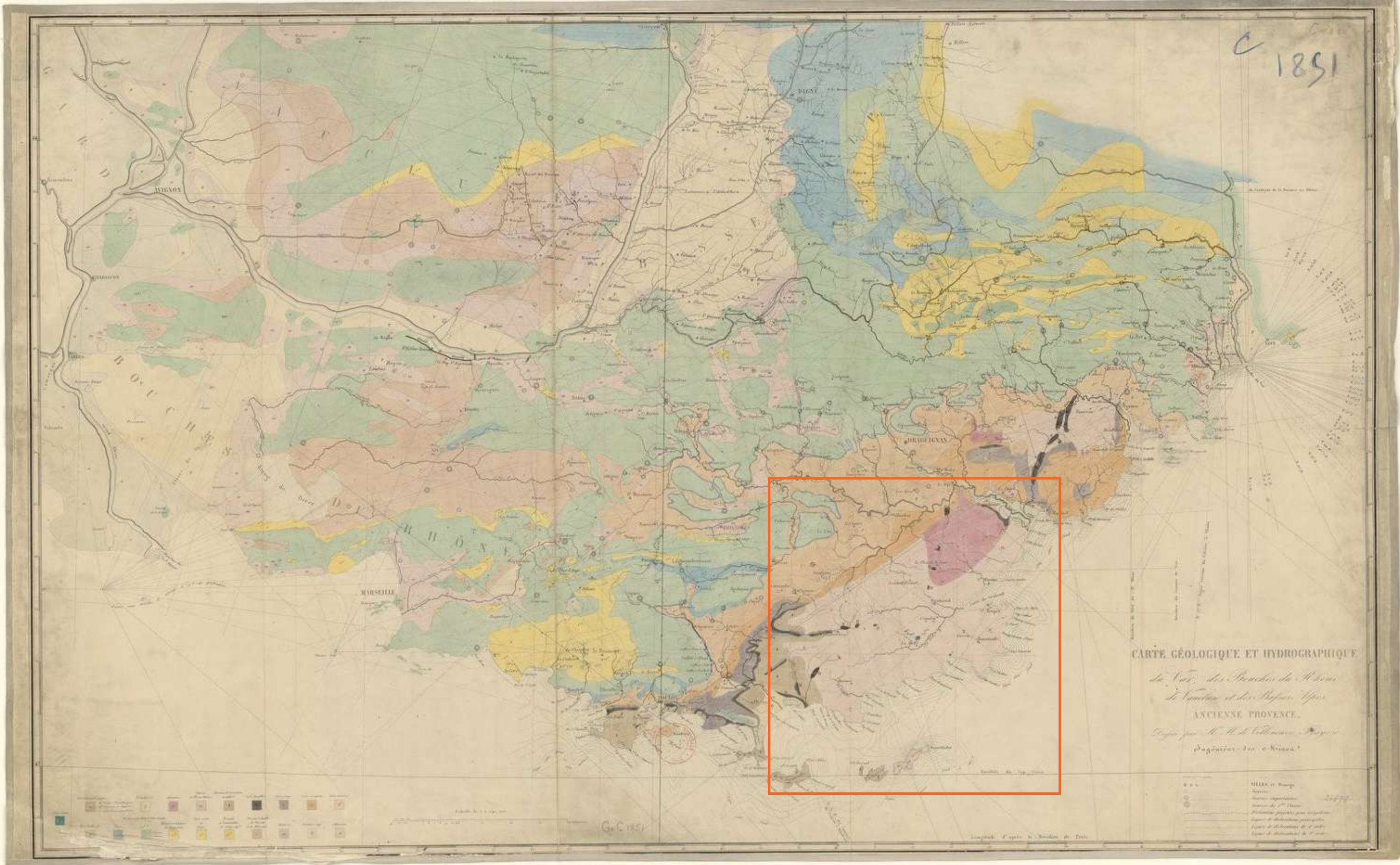
La géologie constitue la première composante et identité à un territoire et aux paysages de manière générale. Dans le cadre des paysages du Golfe elle forme un socle générateur pour le Massif, la topographie et la découpe du littoral entre Le Lavandou et Cavalaire, ainsi qu'autour de la Presqu'île de Saint-Tropez et l'architecture de la plaine de La Giscle avec les versants remontants vers le Massif. La géologie est de plus associée à la notion de terroir et des vignobles. La présence des sols schisteux, du gneiss, des micaschistes sont souvent recherchés par les viticulteurs et les vignerons, car les cépages adaptés à ces sols sont souvent synonymes de qualité pour le développement des vins. Cette géologie caractérise aussi fortement la végétation de ce territoire, avec un maquis méditerranéen particulier, représenté par le chêne liège, l'arbousier, le pin parasol et sur les hauteurs,

le châtaignier. Cette végétation est unique et spécifique de ce territoire...

Un autre aspect de cette géologie particulière est lié à la "pierre de Bormes" en tant que matériaux de construction qui a été fortement utilisée dans la construction des villages du littoral et dans de nombreuses opérations immobilières et qui aujourd'hui est devenue plus rare et donc problématique dans le cadre des opérations de restauration du patrimoine ou des lieux résidentiels du territoire.

Ce point est important dans le sens où le lien entre le territoire, les paysages et les matériaux est fondateur d'une identité paysagère et locale, il est légitime de prendre en compte cette ressource limitée aujourd'hui pour le développement bâti de certains lieux emblématiques dans les paysages du Golfe...





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



-Une topographie marquée par les reliefs du Massif des Maures avec des versants et des situations très variées et spécifiques en fonction des liaisons avec le littoral ou les vallées de «l'intérieure.»

-Les points hauts

Le territoire est "structuré" par de nombreux points hauts qui permettent d'apprécier de nombreux panoramas depuis la Corniche des Maures, depuis les villages perchés de la Presqu'île, depuis les villages anciens de Grimaud et Cogolin, ainsi qu'autour des villages du Massif oriental. La topographie est suffisamment marquée pour offrir de magnifiques points de découverte de ce territoire.

-Un versant Est-Ouest autour des 3 Caps (Lardier, Tail-lat, Camarat) qui remonte vers Gassin et qui découpe la Presqu'île en 2 parties. Ces reliefs ont été les socles du développement des villages perchés tels que Gassin et Ramatuelle.

-Autour de la Plaine de La Gisle avec plusieurs versants qui s'organisent comme un amphithéâtre tourné vers la mer et qui concentrent des bassins versants importants vers le Golfe. Cette structure en amphithéâtre est originale et emblématique au niveau de ce carrefour entre les reliefs, le littoral et le Golfe. Cet ensemble est d'autant plus intéressant lorsque l'on prolonge les reliefs terrestres avec les reliefs marins...



-Les versants et les orientations

Le territoire est structuré par des versants qui organisent et découpent les paysages de manière assez simple :

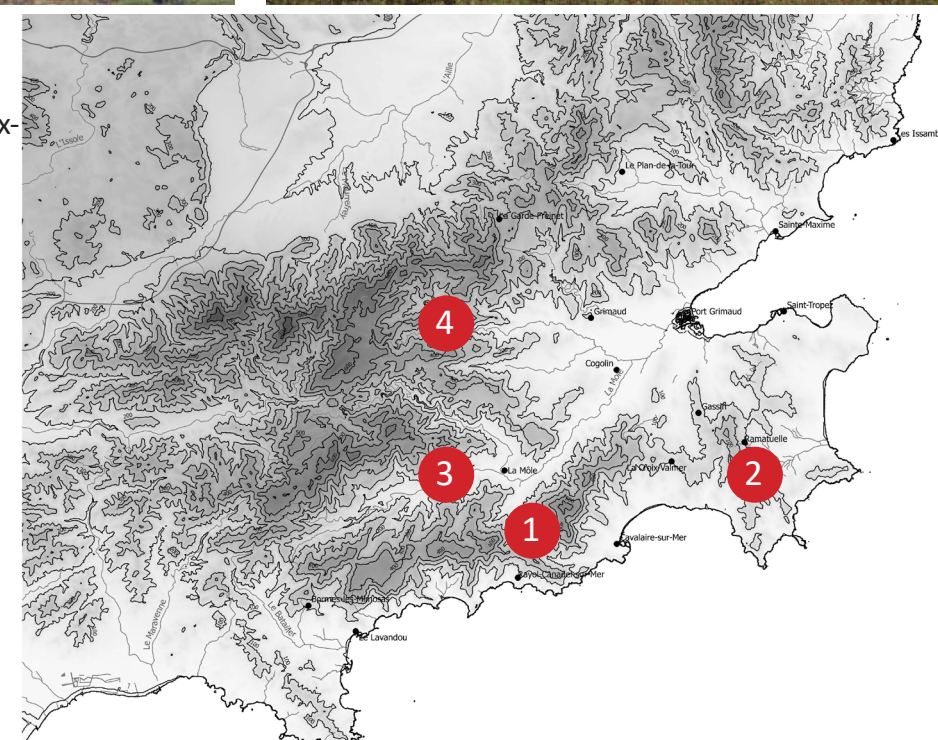
-Un versant Sud, la corniche des Maures et le littoral des îles d'Or qui se découpe avec un versant Nord, dans lequel se développe la vallée de La Môle,

-Au niveau du Massif Oriental, les versants découpent les territoires et les paysages de la Garde-Freinet et du Plan-de-La Tour, comme deux "entités séparées" physiquement par la topographie marquée du Massif.

-Enfin Sainte-Maxime est séparée du Golfe de Fréjus-Saint-Raphaël par un relief découpé en 2 versants qui s'orientent soit vers le Golfe de Saint-Tropez, soit vers le Golfe de Fréjus, avec une avancée originale qui marque cette transition, la Pointe des Sardinaux.



à gauche
Ramatuelle émergeant des reliefs
à droite
Vue depuis les hauteurs de La Croix-Valmer vers Cavalaire





Les reliefs autour du Plan-de-la-Tour



Les reliefs autour de La Garde-Freinet et silhouette au lointain du château de Grimaud





1



2



3



4

Le territoire du Golfe est marqué par de nombreuses situations originales qui composent les paysages variés du littoral. Ces ensembles sont issus de la rencontre des reliefs terrestres qui se prolongent dans le milieu marin ,avec des effets adoucis du côté de l'Anse de Pampelonne ou de la Baie de Cavalaire, ou au contraire avec des effets de falaises ou découpés du côté de la Corniche des Maures ou des reliefs des 3 Caps. Ces ambiances paysagères constituent une richesse patrimoniale du point de vue de la géologie, de la bathymétrie et de la biodiversité du milieu marin et du littoral.

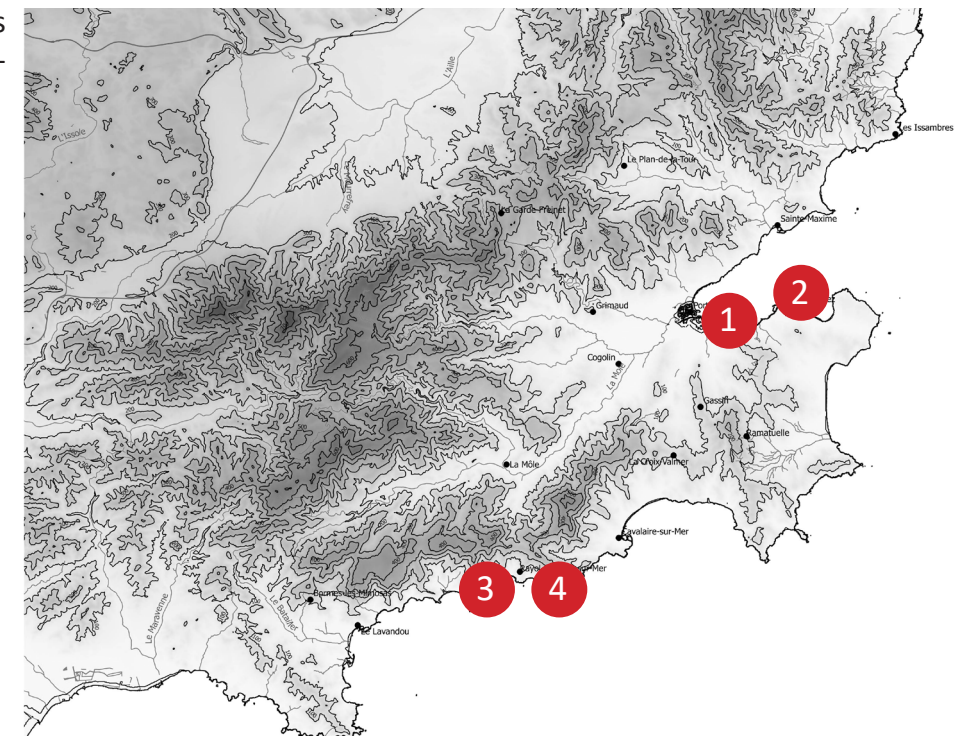
Du point de vue du paysage, ces "grands ensembles" représentent un intérêt majeur de par leur profondeur, leur contraste, les ambiances qu'ils génèrent et "le charme" ou l'inspiration qu'ils laissent aux visiteurs ou aux résidents...

Du point de vue du territoire du Golfe, cette diversité de paysages, d'ambiances originales constitue certainement une des vitrines la plus attractive vis à vis du tourisme. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte avec ces paysages de "cartes postales", les enjeux littoraux et écologiques qui se superposent sur ces milieux sensibles aux aléas naturels ou anthropiques qui ont aussi marqué les côtes ces dernières années. L'aménagement du littoral et le devenir des ces paysages côtiers dépendra donc de la qualité des projets et des pratiques proposées aux visiteurs et aux touristes...

Ces paysages sont de plus révélateurs d'une faune et d'une flore originale qu'il est nécessaire de préserver tout en maintenant l'identité des essences méditerranéennes acclimatées sur la Corniche jardinée des Maures et le long des rivages de La Côte d'Azur.



Sur les hauteurs de la Corniche des Maures vers Cavalaire et le Cap Lardier/ Autour des 3 Caps





La Corniche littorale de Sainte-Maxime



Vue sur Pampelonne et vue sur la Plage de Pardigon, dans la Baie de Cavalaire





1

Le littoral du territoire du Golfe offre de nombreux paysages de plages, de criques, de baies, d'anse, de pointes et des caps... Ces situations sont autant de points d'entrées et d'usages pour les visiteurs, les résidents, les navigateurs, les pêcheurs, les randonneurs...

Côté Corniche des Maures, les plages sont plus intimes et se succèdent entre les criques, les pointes et les Caps...

Ces différents paysages constituent la grande richesse et le patrimoine vivant d'un littoral paysager et écologique à valoriser et à préserver.

Les rivages du territoire sont diversifiés et chacun trouvera "sa crique", "sa plage", "son coin de paradis" au milieu des eaux claires, ou d'une pointe rocheuse...

Les paysages sont autant de séquences qui se succèdent le long du littoral avec des coins naturels et sauvages autour des 3 caps, des grandes plages plus ou moins "occupées" avec la Baie de Cavalaire et Pardigon, ou l'anse de Pampelonne ou les plages de Sainte-Maxime...



2



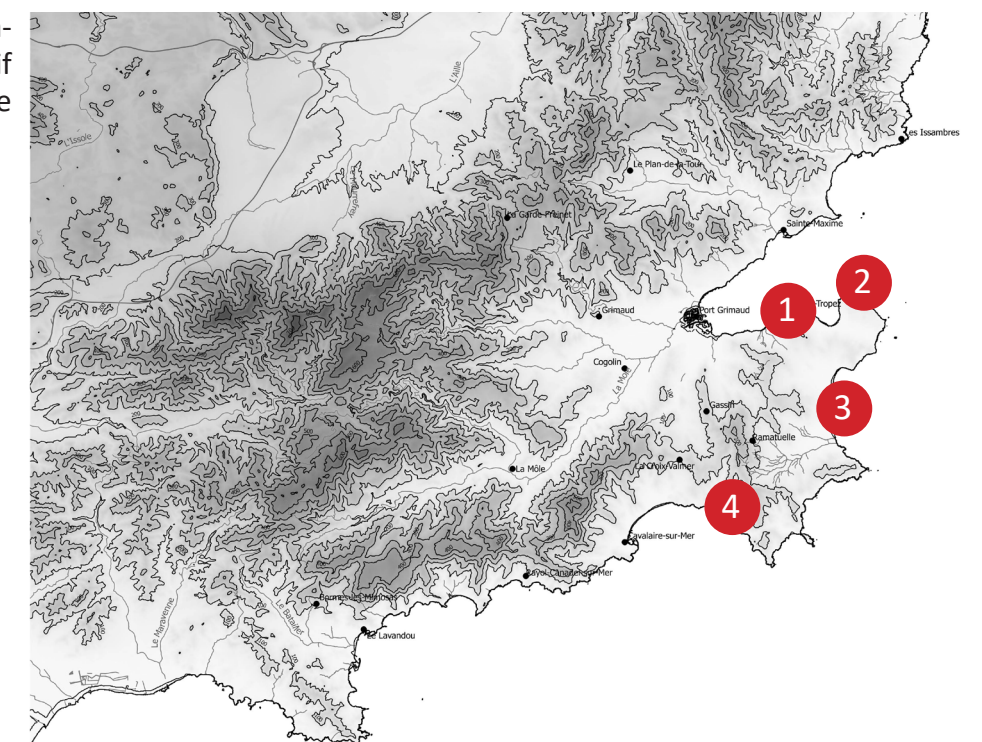
3

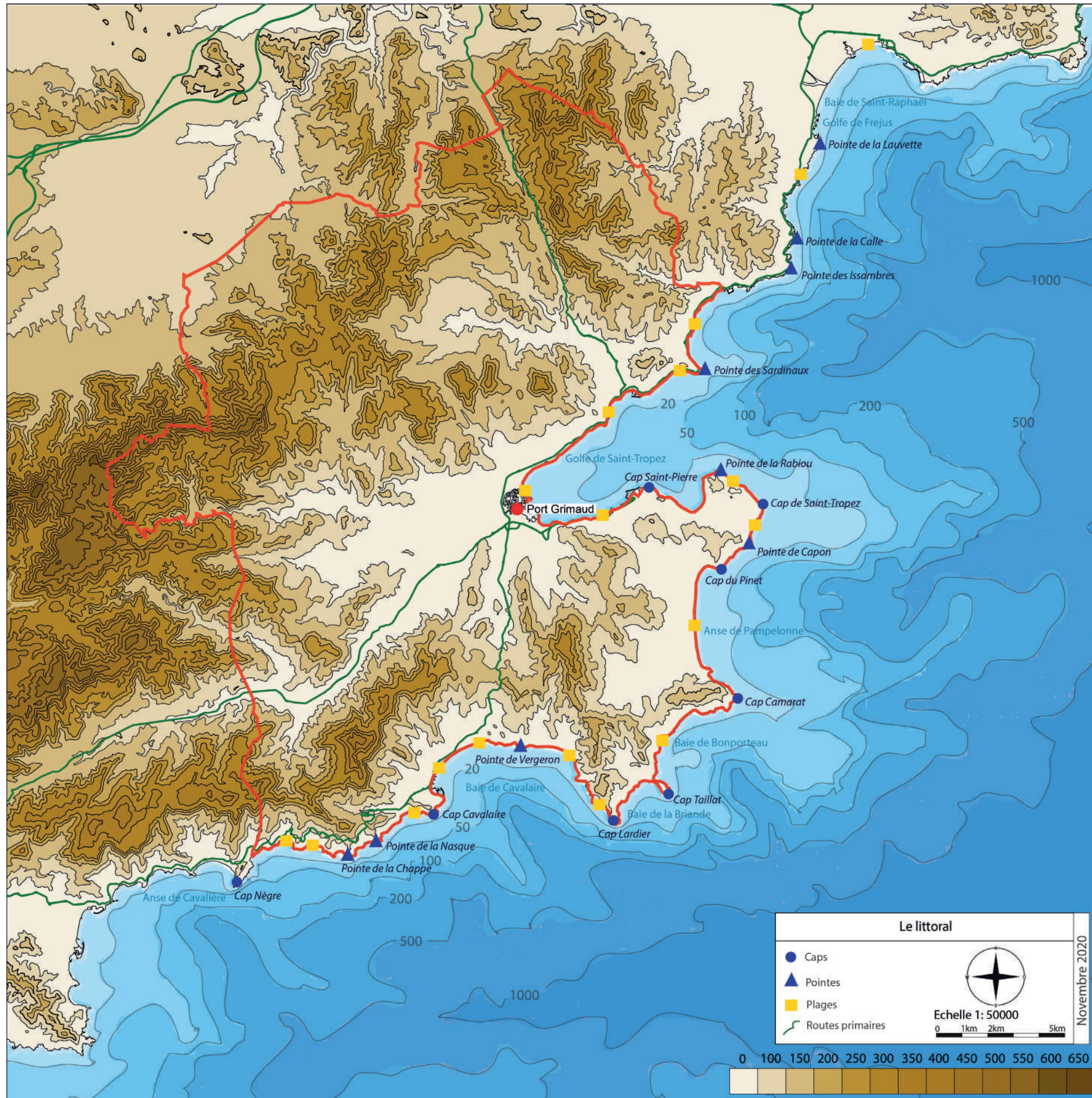


Depuis le sentier du littoral du Cap Camarat, les vues lointaines sur le Massif de l'Estérel et sur les îlots bordant le Cap



4





Les paysages du littoral entre les Caps Lardiers et Camarat



Les plages de Cavalaire





Le "littoral habité" représente la majorité des espaces bâtis sur l'ensemble du territoire du Golfe. A l'origine, ce territoire était structuré par des centralités qui aujourd'hui se sont fortement "étalées" au niveau du littoral autour du Golfe, dans un espace topographique contraint.

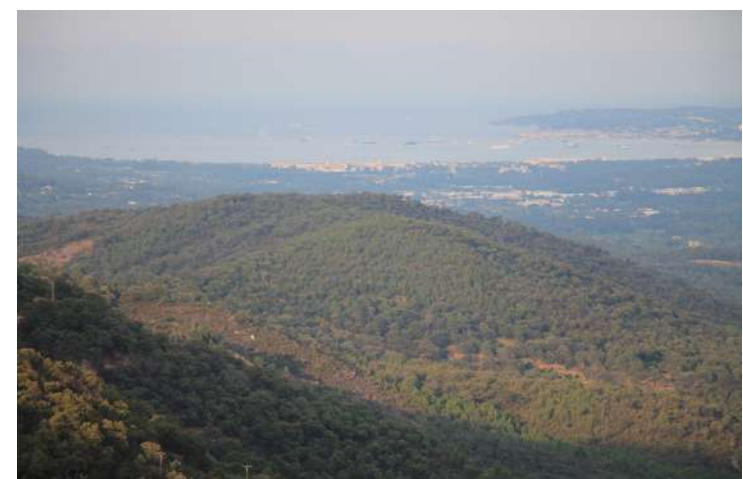
Cette frange du littoral est donc devenue un espace d'enjeux paysagers, urbains et environnementaux majeurs pour le devenir de ces lieux et la préservation d'une certaine qualité écologique.

Ce littoral est caractérisé par de grandes qualités paysagères qui réunissent des spécificités topographiques, végétales, par des continuités entre le Massif et le rivage, ainsi que par des séquences paysagères qui contribuent

à la diversité des ambiances et des perceptions actuelles sur les différents sites structurant le bord de mer...

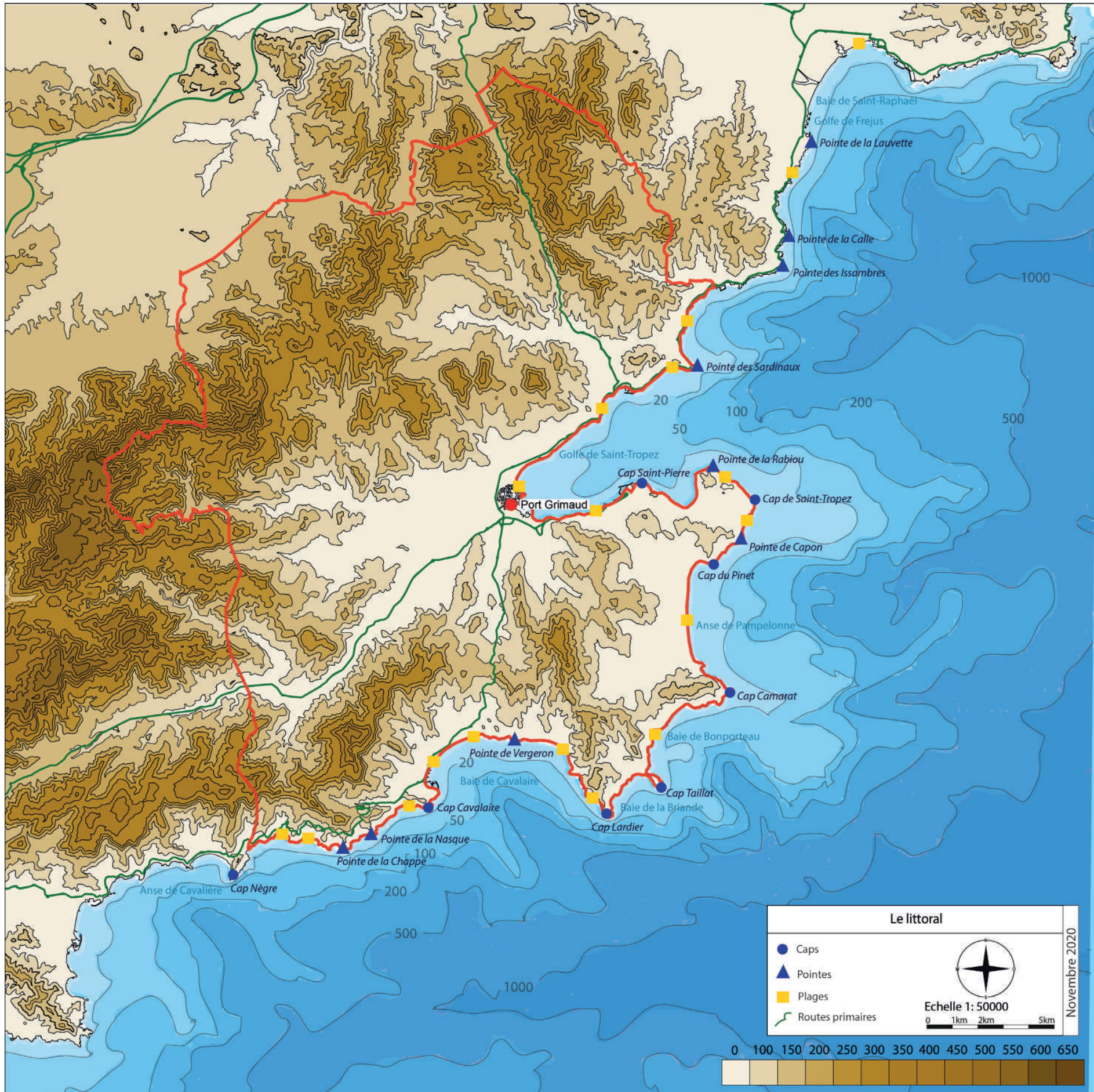
Malgré les circonstances actuelles liées à la présence forte des infrastructures, des voiries, des continuités bâties, des zones péri-urbaines aux formes architecturales discutables, il reste une unité générale qu'il sera nécessaire de valoriser et de préserver face à une forme de banalisation de la forme urbaine et en particulier commerciale.

Les enjeux ne portent pas simplement sur la qualité des paysages et du cadre de vie mais sur l'identité et le charme des lieux, ce qui représente l'image de marque des villes composant le territoire du Golfe et par conséquent leur vitrine pour accueillir les visiteurs et pour développer l'industrie du tourisme.



Le littoral du Golfe vue de loin et en "mode rapproché" le long du boulevard de la mer à Cavalaire





Les paysages du littoral habité entre Sainte-Maxime, Saint-Tropez et la Presqu'île



Les villas de bord de mer autour de Sainte-Maxime et Port-Grimaud





1

Les paysages du littoral se sont transformés de manière importante à partir des années '50 avec des ensembles résidentiels, urbains qui ont modifié la silhouette des lieux. Certains projets ont conforté l'esprit des lieux, tandis que d'autres ont radicalement modifié les fonctions des sites. Du point de vue du paysage, et de la manière de voir et de comprendre les sites, il est intéressant de comparer les deux rives du Golfe avec 3 mutations très différentes.

-Du côté de Saint-Tropez, l'urbanisation s'est développée à la fois de manière linéaire et "en poche" dans les quartiers et autour des domaines dans une forme où le bâti, la résidence, le jardin faisaient corps avec le site, avant la mode des grandes villas démesurées...

-Du côté de Sainte-Maxime, l'urbanisation s'est développée en tache, entre le littoral et les collines du centre-ville, puis le long du Préconil avant de remonter sur les piémonts du Massif. Cette urbanisation en "séquences" ou par temps

a montré ses limites, car celle-ci s'est faite en dehors d'une planification maîtrisée avec les réseaux et les fonctionnements classiques de la ville. Cela implique aussi un partage et un fonctionnement de l'espace avec des équipements publics et privés, des commerces et des relations avec le centre-ville.

-Et au milieu du Golfe est né Port-Grimaud, une sorte de village utopique dans lequel l'eau et la terre se croisent pour le plus bonheur de l'architecte et urbaniste François Spoerry. Dans ce projet, l'architecte avait pensé à ce principe qu'un village, une centralité ne pouvait pas exister sans commerces et sans équipements, ce qui a permis un développement ingénieux du projet et une certaine pérennité. Il manquerait aujourd'hui une part d'innovation plus écologique pour assurer un avenir plus serein pour Port-Grimaud et les Marines de Cogolin, afin de devenir des lieux et des vitrines d'une certaine relation plus respectueuse de la biodiversité du littoral. C'est un enjeu à portée de la main!



2



4

La Tour carrée de Sainte-Maxime dans un contexte urbain resserré, La piste cyclable entre Port-Grimaud et Sainte Maxime, un enjeu pour les déplacements doux



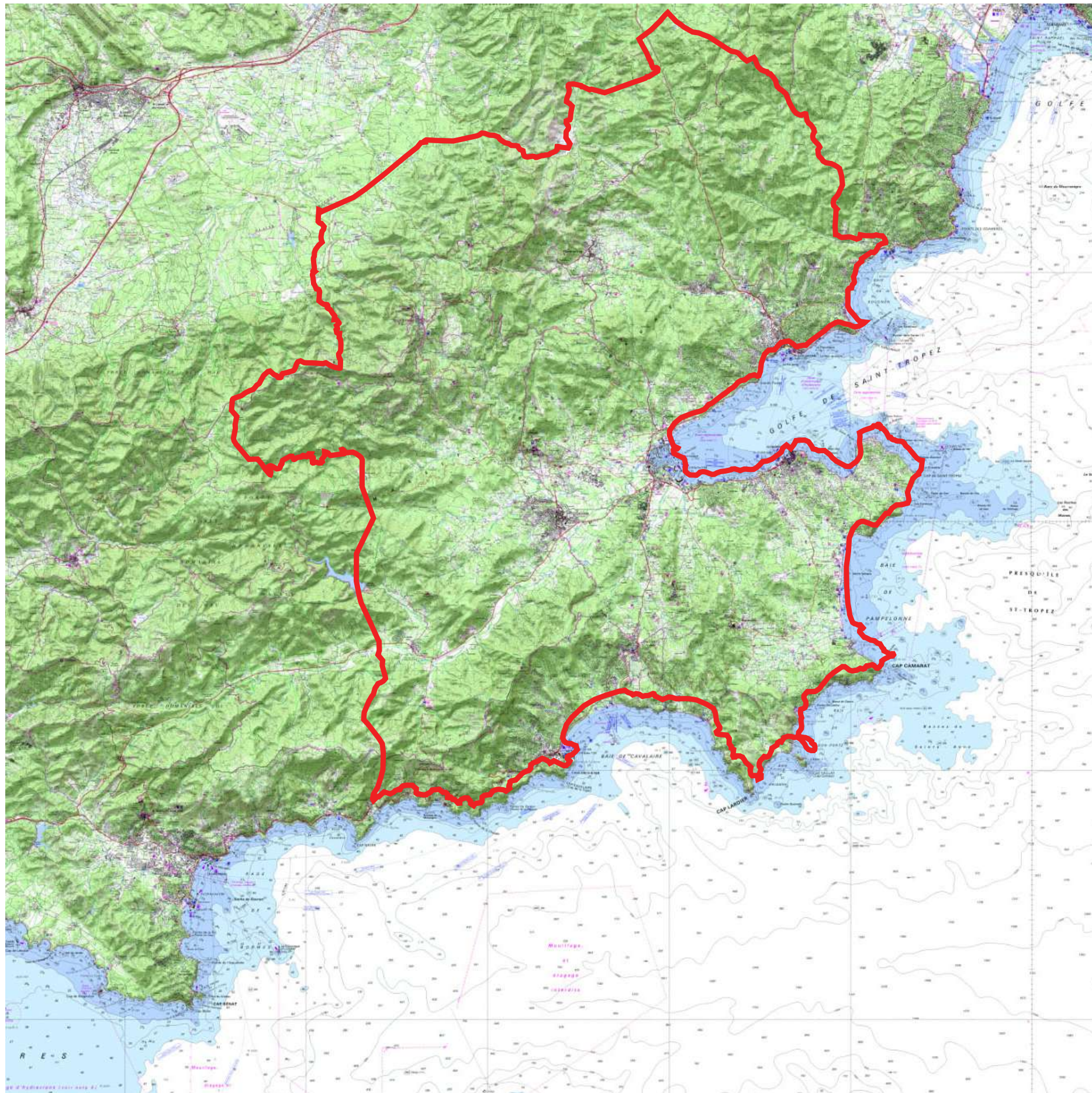
5



3

Le littoral, les accès entre les propriétés privées et les équipements commerciaux sur le DPM, un enjeu à la fois paysager, écologique et économique. Il est certainement temps de réfléchir aux liaisons et transitions entre ces parcelles pour redonner et revaloriser ces lieux...





Les façades des commerces et des espaces de bureaux entre Port-Grimaud et la RD 559



Le Rayol-Canadel, un urbanisme résidentiel intéressant qui lie les infrastructures aux parcelles habitées, avec un système d'étagement qui colle à la topographie





Le territoire du Golfe est caractérisé par 4 bassins versants :

-La Môle et La Gisle qui occupent le grand Ouest de ce territoire, et qui traversent les vallées occupées par La Môle, Cogolin et Grimaud,

-Le Préconil qui structure la partie Nord et qui relie d'amont en aval Le Plan-de-La Tour à Sainte-Maxime,

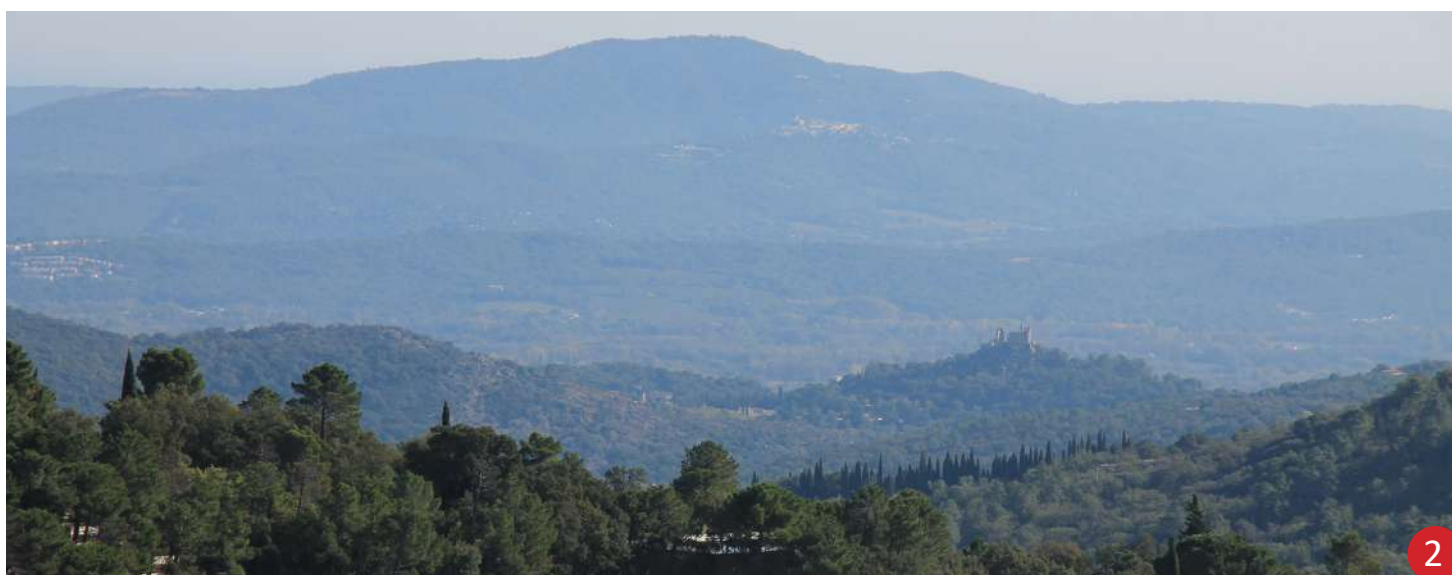
-Le Bourian, qui structure un vallon qui relie La Croix-Valmer à Port-Grimaud et les Marines de Cogolin,

-Le Bélieu, qui structure un autre vallon et qui relie Gassin au Golfe, à l'Est des Marines de Cogolin.

Sur ces 4 bassins versants, 2 sont particulièrement importants et font régulièrement "parler" d'eux, Les vallées de La Môle et de La Gisle, ainsi que le Préconil.

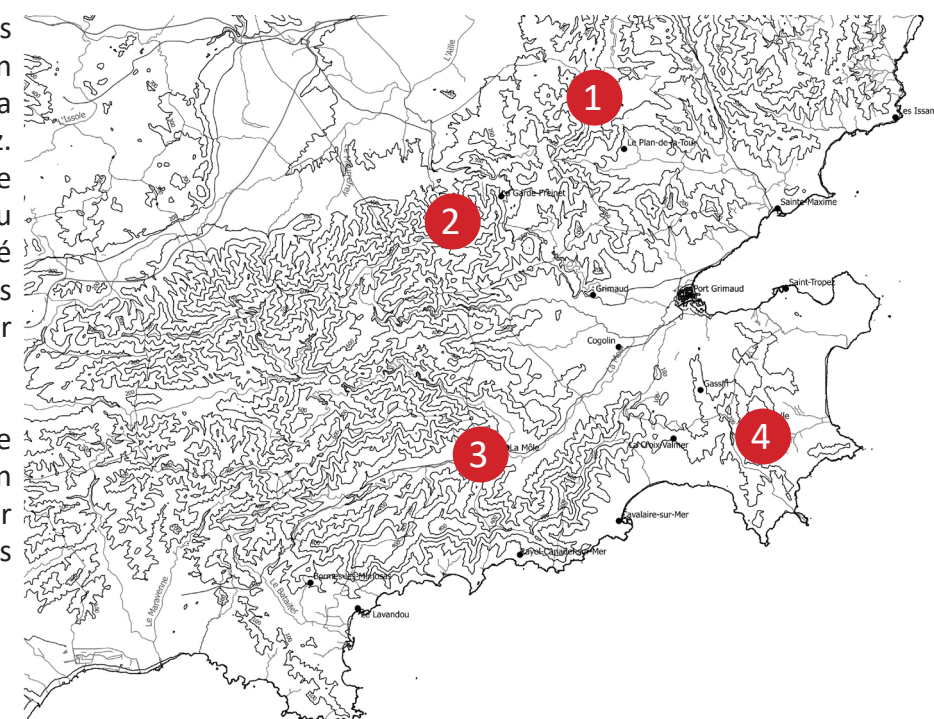
Ces aléas liés aux ruissellements conséquents issus des bassins versants sont souvent amplifiés par des versants pentus, un sol et une géologie très peu drainant, et dans la plupart des cas par des conditions climatiques aggravées par des sols déjà gorgés d'eau... L'urbanisation récente qui s'est développée essentiellement dans les plaines est régulièrement impactée par ce type d'événements. L'histoire passée et relativement récente a pourtant décrit ces aléas et ces paysages de marais qui occupaient l'estuaire de la Gisle, de la Môle et du Préconil avec des zones de joncs et de roselières... La topographie et la bathymétrie illustrent aussi de manière simple les relations entre les vallées et les vallons et les liaisons avec le littoral, ainsi que les influences entre ces deux milieux.

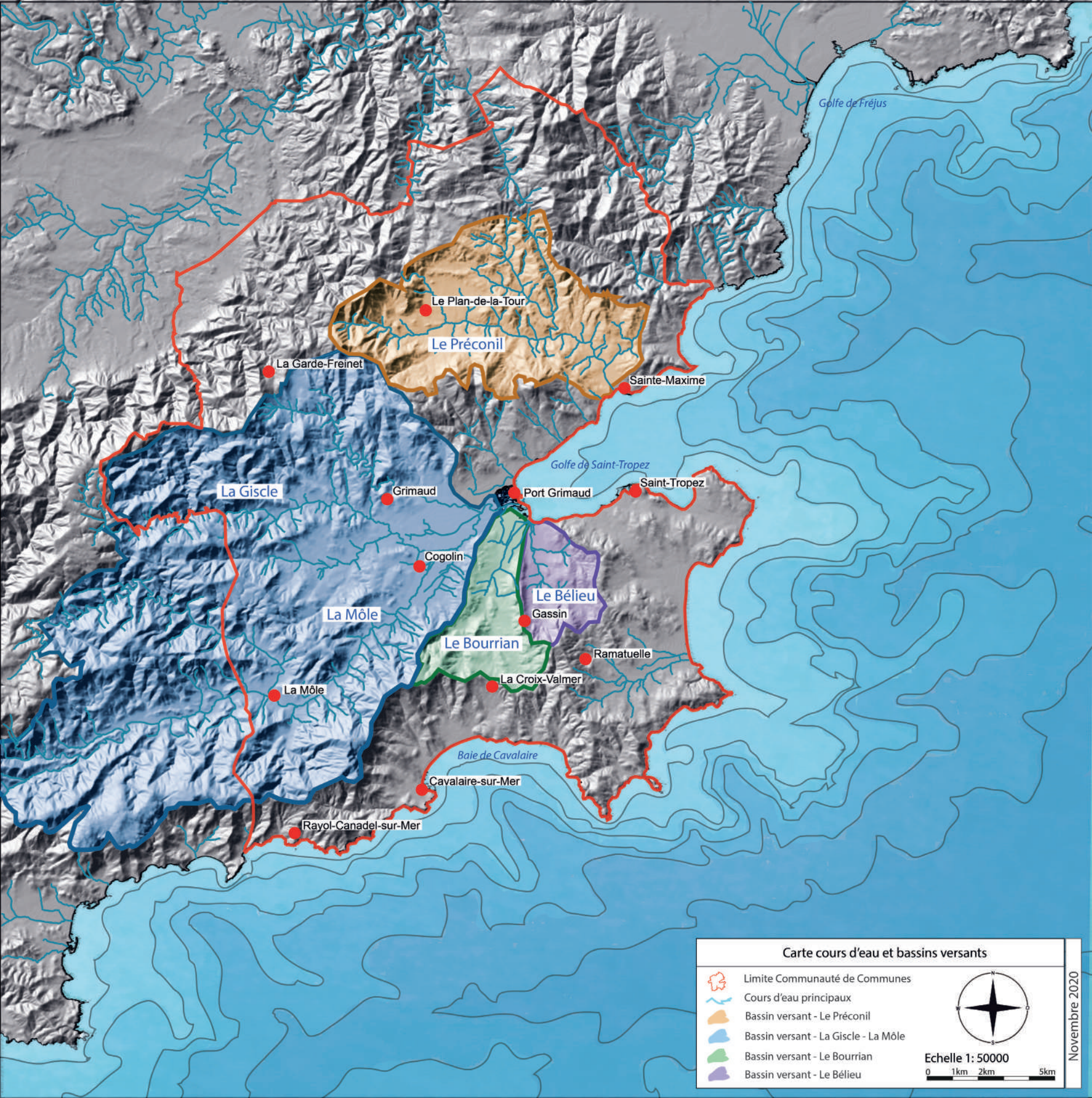
La cartographie illustre de plus l'emprise importante de ces bassins versants à l'échelle du territoire du Golfe.



Les plaines sont encore occupées en partie par l'agriculture et en particulier la viticulture. Vallée de La Môle et Presqu'île de Saint-Tropez. L'organisation et la diversité agricole à la fin du XIXème et du début du XXème siècle ont sans doute favorisé des systèmes de canaux et de rigoles agricoles qui permettaient de gérer l'eau autrement...

Aujourd'hui, la gestion de cette ressource naturelle est devenue un enjeu à l'échelle de ce territoire, pour le développement agricole et pour les résidents, en premier lieu...





Sur les hauteurs de Sainte-Maxime, depuis la route des Ricards, Vallon de La Garonette

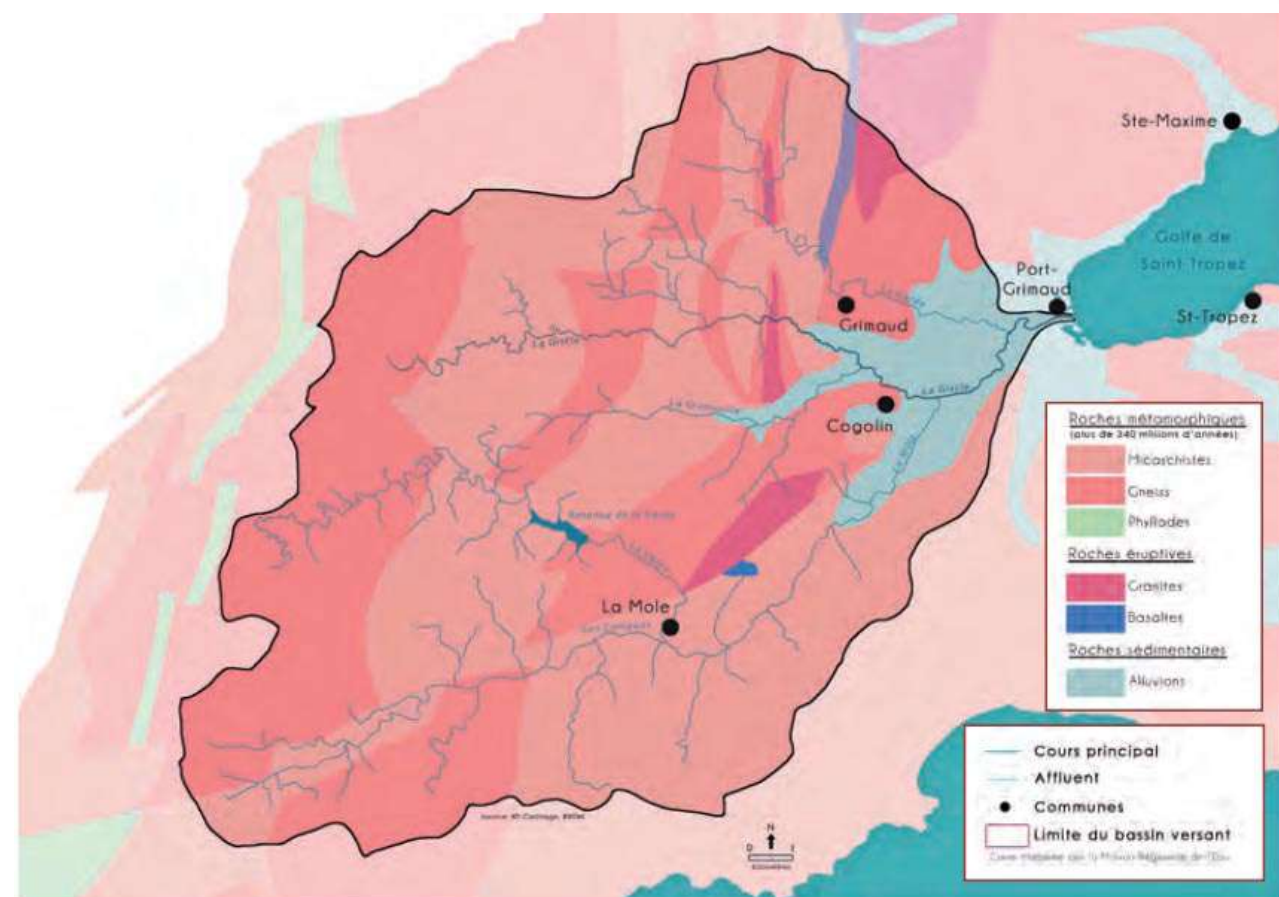


La Môle , au niveau de Cogolin et en amont du village du même nom





> Bassin versant de la Giscle



> Lithologie du bassin versant de la Giscle

La Giscle

La Giscle, petit fleuve côtier du Var, prend sa source à Vaucaude sur la commune de Collobrières. Il naît de la confluence de plusieurs petits cours d'eau temporaires*, localisés à une vingtaine de kilomètres de la mer, sur le versant est du massif des Maures. Il s'écoule sur 27 km vers le sud-est où il rejoint la Méditerranée au niveau de Port-Grimaud dans le golfe de Saint-Tropez. Son principal affluent, la Môle, s'étend sur une vallée orientée sud/est - nord/est. La tête de bassin, formée par les ruisseaux de Campaux, est délimitée au sud par le col de Gratteloup.

Le bassin versant* de la Giscle couvre une superficie d'environ 234 km² et regroupe en totalité ou en partie 7 communes, dont la population est multipliée par 5 ou 6 en période estivale.

Il se décompose en 3 grands ensembles :

- À l'amont, le massif des Maures, pouvant atteindre les 648 mètres d'altitude, est une zone majoritairement boisée (châtaigniers, chênes-lièges...).
- À l'aval, la frange balnéaire constituant la bordure littorale du golfe de Saint-Tropez. C'est une zone fortement urbanisée où coexistent plusieurs grands ensembles immobiliers : Port-Grimaud, Port-Cogolin et les Marines de Cogolin.
- Entre ces 2 ensembles se trouve une zone de basse plaine qui était initialement à vocation agricole et pastorale. Aujourd'hui, il y perdure essentiellement de la viticulture, et les activités liées au tourisme ne cessent de progresser.

La majeure partie du linéaire de la Giscle et de ses affluents présente un fonctionnement temporaire, caractérisé par un arrêt de l'écoulement en surface en période estivale. Néanmoins, des réserves en eau subsistent dans le lit (réserve de surface "fermée"*, sous-écoulement) constituant des zones refuges pour la faune aquatique, d'une importance vitale pour l'ensemble de l'écosystème.

Ces zones refuges sont menacées à cette période durant laquelle la demande en eau est la plus importante (eau domestique, eau récréative, activités touristiques...).

La Giscle, dans son cours supérieur, s'étend sur la Provence cristalline* formée par le Massif des Maures. Le substrat* géologique de celui-ci est composé de roches métamorphiques* ; gneiss de Bormes* avec lesquels alternent des micaschistes*. Ces roches très anciennes (fin du précambrien) composant le massif ont subi des contraintes de pressions et de températures plus élevées à l'est qu'à l'ouest. La complexité des différentes natures géologiques et des mouvements tectoniques a façonné un relief tourmenté qui explique la diversité des paysages observés. Ces roches très imperméables forment peu de réserves souterraines et favorisent le ruissellement* des eaux de pluie. Seule la fracturation de ces roches permet l'infiltration de l'eau.

Dans la basse vallée, la plaine dans laquelle s'écoule la Giscle est dominée par des dépôts alluvionnaires* très sablonneux, qui augmentent avec l'adoucissement de la pente du cours d'eau et l'ouverture sur la vallée. C'est ainsi qu'à partir de la commune de Cogolin, s'amorce une large plaine alluviale issue de l'érosion du massif des Maures, qui comble progressivement le canyon du golfe de Saint-Tropez depuis plus de 2 millions d'années.

Les alluvions* transportées puis déposées par le fleuve, au fil des siècles, renferment une nappe phréatique où se confrontent eau douce et eau de mer.

Source : Fiches Maison Régionale de l'Eau

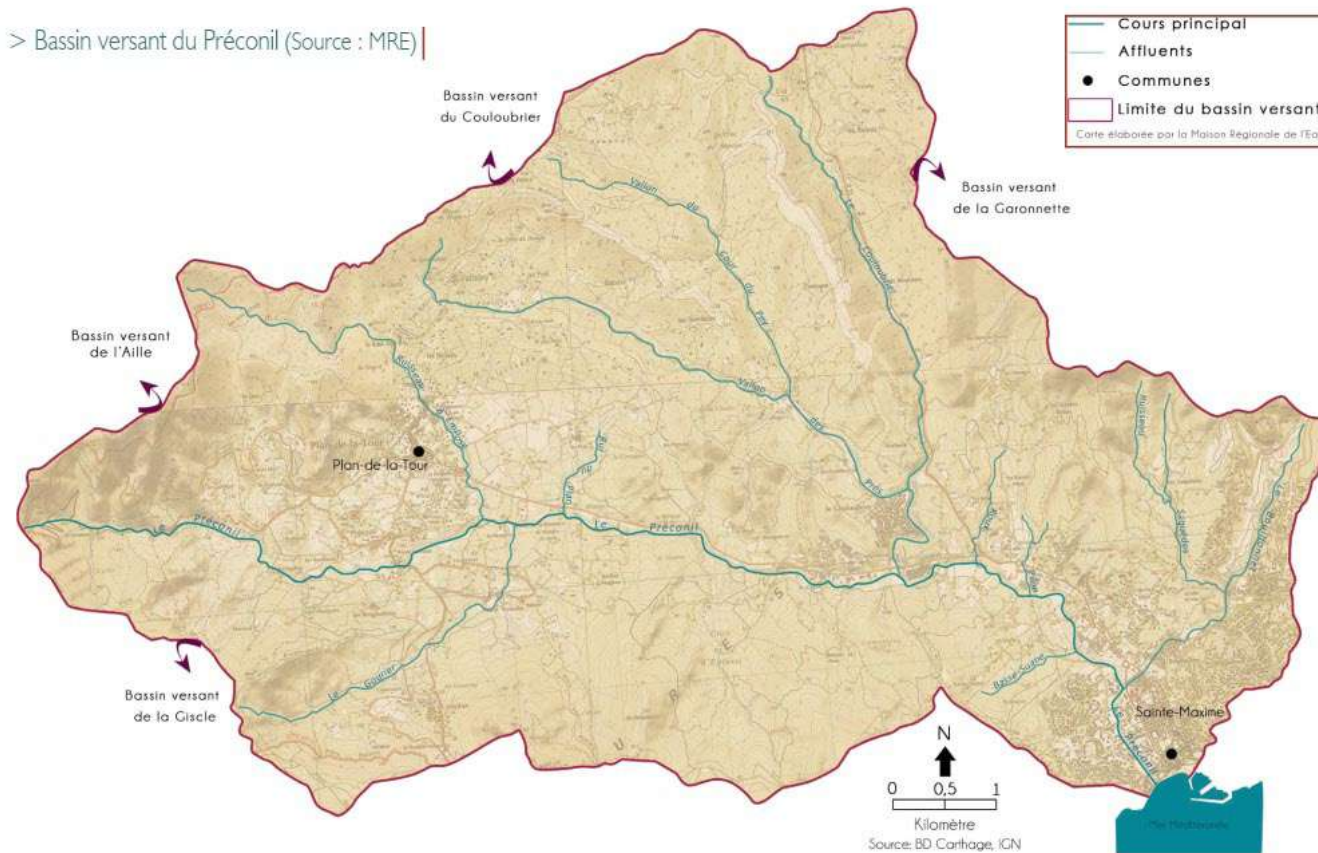
• Le nom Giscle provient du verbe ancien provençal "gisclar" qui signifie "gicler", en allusion au régime torrentiel de ce cours d'eau. En effet, le relief abrupt des contreforts couplé à la forte pente du cours d'eau en amont provoque des crues* subites, lors d'épisodes pluvieux importants.

• Les 7 communes occupant le bassin versant* de la Giscle sont : Cogolin, Grimaud, La Mole, Bormes les Mimosas, la Garde Freinet, Collobrières et le Lavandou.

• Les formations cristallines composées de gneiss, granites, micaschistes sont le domaine des cours d'eau temporaires*, caractérisés par des crues* rapides et violentes, et des périodes d'assec* en été, en pays méditerranéens.

• En cas d'épisodes pluvieux intenses, les formations géologiques imperméables sont la cause d'un ruissellement et d'un transport important de sédiments et d'alluvions. Le massif des Maures faisant régulièrement l'objet d'incendies de forêt, cela accentue considérablement l'érosion des sols et le transport de matériaux vers l'aval.

> Bassin versant du Préconil (Source : MRE)



Le Préconil

Situé entre le massif des Maures et la frange littorale, le bassin versant du Préconil est caractérisé par un contraste saisissant entre les milieux naturels forestiers du massif des Maures et le littoral où se sont développés les activités économiques liées au tourisme. Le Préconil est un fleuve côtier situé dans le département du Var, prenant sa source au Col du Vignon à plus de 350 m d'altitude. Après un parcours de 13,8 km traversant les communes du Plan-de-la-Tour et de Sainte-Maxime, il se jette en mer Méditerranée dans le Golfe de Saint-Tropez. Il draine ainsi un bassin versant d'environ 59 km².

Ses affluents principaux sont : le ruisseau d'Emponse (4,6 km), le Gourier (3,8 km), le vallon du Couloubrier (6 km), alimenté par le Vallon des Prés et le Cour du Pey et le vallon de Bouillonnet (3,5 km). Les eaux provenant du ruissellement sur les collines et de petits vallons (exemples : ruisseaux du Plan, de Basse-Suane, du Pilon, etc.) contribuent également à la formation des crues du Préconil et de ses affluents.

Il se décompose en 3 grands ensembles :

- À l'amont, le massif des Maures est une zone où la végétation est relativement dense.
- À l'aval, la frange balnéaire constituant la bordure littorale de Sainte-Maxime. C'est une zone fortement urbanisée où coexistent plusieurs grands ensembles immobiliers.
- Entre ces 2 ensembles se trouve une zone de basse plaine qui était initialement à vocation agricole et pastorale.

Aujourd'hui, il y perdure essentiellement de la viticulture, notamment sur la commune du Plan-de-la-Tour. Les zones d'activités économiques se sont fortement développées dans le lit majeur du cours d'eau ces trente dernières années. La zone urbanisée (tissus urbains continus et discontinus, zones industrielles et commerciales et espaces verts urbains et de loisirs) représente environ 14 % du bassin versant du Préconil. Les surfaces imperméabilisées et urbanisées sont essentiellement localisées sur la commune de Sainte-Maxime. Une urbanisation diffuse longe les vallées du Couloubrier, du vallon des Prés et l'amont du Préconil. Le bassin versant du Préconil est occupé majoritairement par des espaces naturels : 46% du territoire sont des milieux à végétation arbustive ou herbacée et 18 % des forêts. Les espaces dédiés à l'agriculture sont également

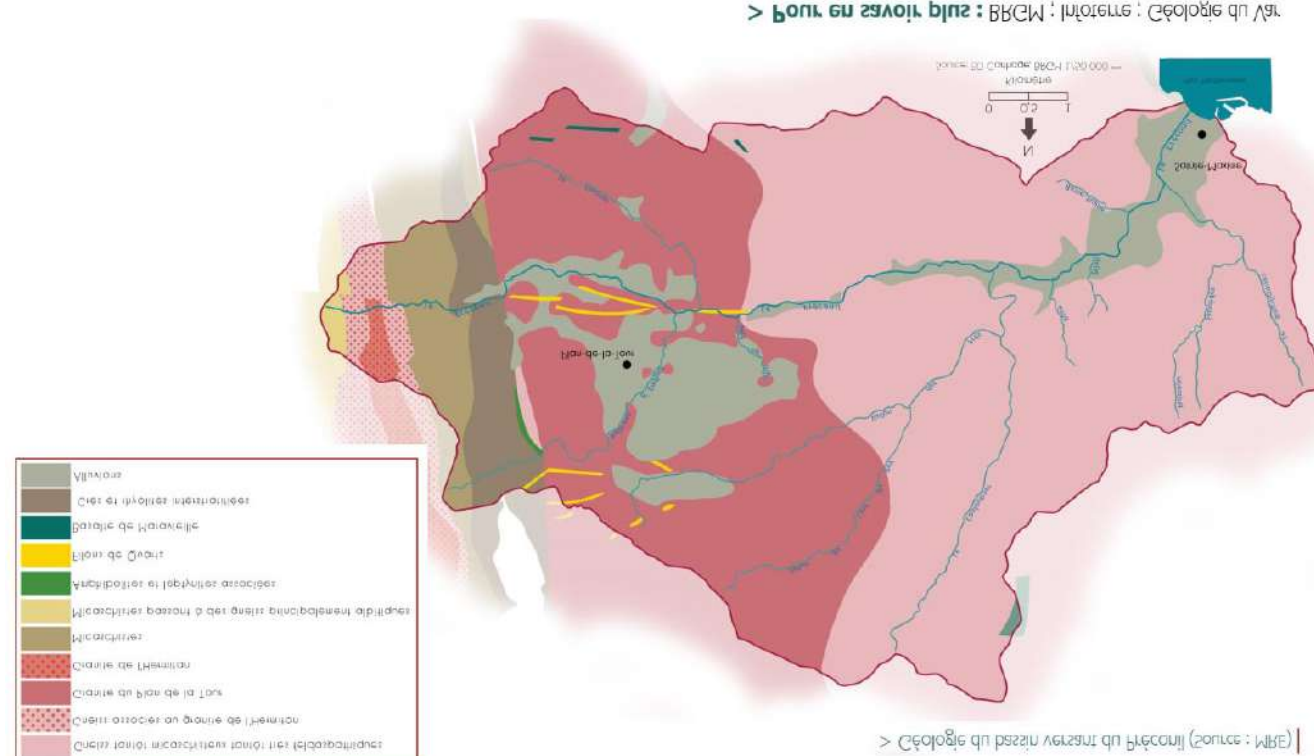
importants : 16 % du territoire sont dédiés aux cultures diverses et 5 % occupés par des vignobles.

La majeure partie du linéaire du Préconil et de ses affluents présente un fonctionnement temporaire, caractérisé par un arrêt de l'écoulement en surface en période estivale.

Le Préconil coule au sud-est du département du Var. Ce secteur, appelé est caractérisé par un substrat métamorphique d'âge primaire (-600 millions d'années). La Provence cristalline ou hercynienne, est constituée d'un massif orienté ouest/est et culminant à 710 mètres : le massif des Maures. Le bassin du Préconil s'inscrit dans ce massif qui est un bassin cristallophyllien et granitique, constitué donc essentiellement de micaschistes, de gneiss et de granites (socle hercynien). Ce métamorphisme date probablement de la limite Carbonifère inférieur/Carbonifère moyen (DEBELMAS J., 1974).

Source : Fiches Maison Régionale de l'Eau

> Pour en savoir plus : BFCM : Mémoires : Géologie du Var



• Le Préconil (préconiou en provençal) tire son nom d'un lieu-dit « Le Préconil » situé sur la commune du Plan-de-la-Tour. Le « coniou » signifie lapin en provençal, soit le « Pré des lapins », donc sans lien direct avec une thématique liée à la rivière... d'après l'historien, Monsieur Jean-Daniel de Germond.

• Sainte-Maxime est la ville la plus importante du Golfe de Saint-Tropez, elle compte 14 018 habitants en 2014. Depuis 1968, la population est passée de 5 436 à 14 018 habitants.

• Jusqu'au milieu du 19ème siècle, la plaine qui va de l'embouchure du Préconil à l'actuelle place Louis Blanc était une zone de marécages, la Jonquièrre.



1



2

Le territoire du Golfe de Saint-Tropez est impacté depuis de nombreuses années par des ruissellements et des inondations conséquentes.

"les inondations liées aux crues torrentielles sont souvent dévastatrices et source de nombreux dégâts (et parfois malheureusement de victimes). Elles résultent de précipitations intenses, souvent orageuses et localisées, entraînant un ruissellement important et une montée très rapide des eaux des rivières. Ces crues soudaines favorisent également le transport de matériaux (bois morts, matériaux divers,...). Elles se produisent essentiellement sur des cours d'eau à régime torrentiel (forte pente, lit étroit).
Cours d'eau concernés : la Garde, le ruisseau de Grenouille, le Préconil et ses affluents, des petits affluents de la Giscle mais également les petits fleuves côtiers du Golfe (San Puere, Saint-Pons, fleuves côtiers de la baie de Cavalaire,...).

Exemples : inondations du 18 septembre 2009 sur le Préconil et la Garde, inondations des petits fleuves côtiers (San Puere, Saint Pons, Avellan) le 27 novembre 2014.

Les inondations dues au ruissellement se manifestent essentiellement en zone urbaine et lors d'épisodes pluvieux très intenses. L'eau précipitée ne peut s'infiltrer dans le sol du fait de son imperméabilisation et de l'insuffisance de nombreux réseaux de collecte des eaux de pluie. L'eau ruisselle et par endroit se transforme en un torrent dans les rues.

Toutes les communes sont concernées et exposées

Exemple : inondations dans le village du Plan-de-la-Tour lors de l'événement de 1959.

Les inondations de plaine se caractérisent par des débordements des eaux de la rivière de manière moins brutale et pendant une période plus ou moins longue. Elles interviennent généralement après plusieurs jours consécutifs de pluie.

Cours d'eau concernés : aval de la Giscle et la Môle
Exemple : inondations de novembre 2011 et décembre 2012

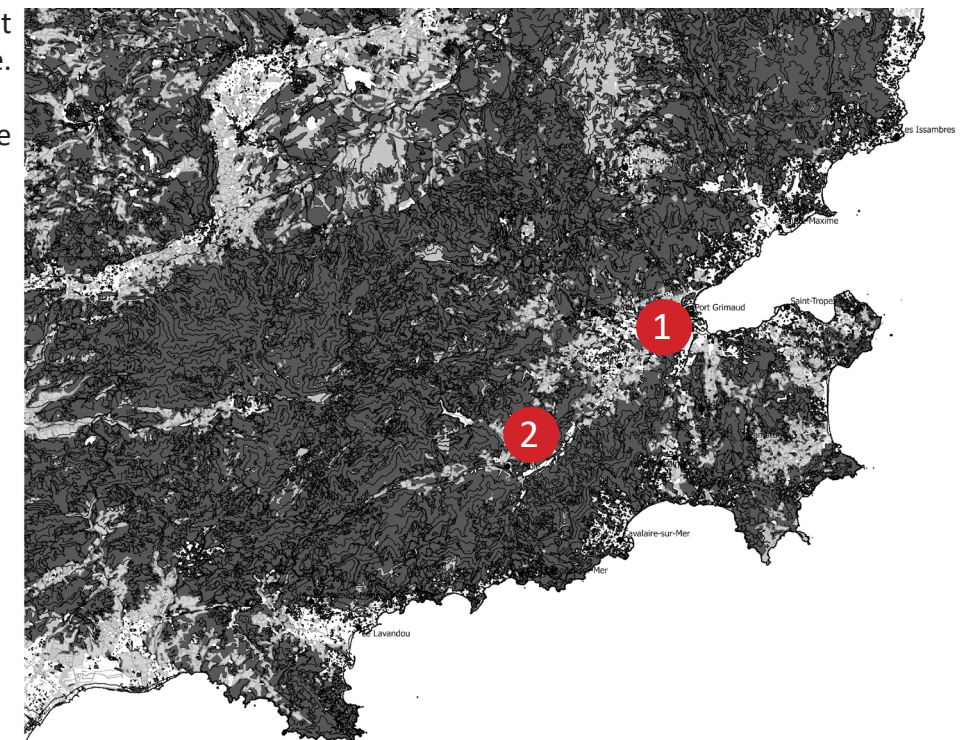
Les inondations par remontée de nappe se produisent lorsque celle-ci affleure les terrains déjà saturés.

Les inondations par submersion marine peuvent être provoquées par la rupture/destruction d'un cordon dunaire, par le débordement/rupture de digues ou d'ouvrages de protection, ou par le franchissement dû à des projections d'eaux marines (vagues). Toutes les communes côtières du territoire sont soumises à cet aléa".

Source : <https://www.cc-golfedesainttropez.fr/noscoursdeau/decouvrir-nos-cours-d-eau/risques-d-inondation.html>

Les Inondations de 2014 et de 2018 ont touché une grande partie du territoire.

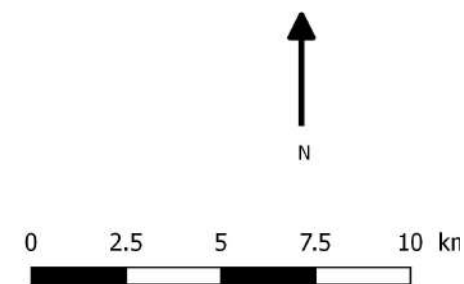
Estuaire de La Giscle et aérodrome de La Môle





Carte des zones inondables du Golfe de St Tropez

- communes
- hydrographie
- limites communales
- zones inondables



"Les facteurs aggravants

Les effets des crues peuvent être aggravés par plusieurs facteurs :

- La morphologie des cours d'eau : le relief, la structure spécifique de certains cours d'eau (structure en toit) et la présence de « verrous hydrauliques » dans la plaine influent sur les capacités hydrauliques mais également les temps de réaction des cours d'eau ;

- L'urbanisation : l'imperméabilisation des sols favorise le ruissellement rapide. Mais l'urbanisation, côtière notamment, a modifié les embouchures des fleuves. Les zones urbaines représentent aujourd'hui près de 9% du territoire ;

- L'artificialisation des cours d'eau et les aménagements ponctuels : les opérations de recalibrage, de curage, la construction de digues (environ 17 km sur le territoire) permettent certes de protéger des secteurs des inondations, mais peuvent aussi aggraver les effets des crues : rupture de digues mal conçues ou mal entretenues, accélération des écoulements en aval,... Enfin, les remblaiements sauvages, particulièrement répandus sur le territoire, réduisent fortement la surface d'expansion des crues dans les plaines ;

- Le ruissellement : issu des incendies (fragilisant les sols qui sont alors plus sensibles à l'érosion et favorisent ainsi les ruissellements et coulées de boues) et des zones urbanisées, le ruissellement n'est pas suffisamment compensé par le réseau de gestion des eaux pluviales et augmente ainsi le volume des eaux des cours d'eau ;

- Les embâcles : malgré l'entretien régulier des cours d'eau, des branches et amas de végétaux peuvent s'accumuler au droit des ouvrages et accroître les risques ;

- Les surcotes marines : le niveau marin peut contraindre l'écoulement des eaux des fleuves à l'embouchure et aggraver les phénomènes d'inondation ;

- La pluviométrie : des records de précipitations sont régulièrement battus, les cumuls de pluie sont toujours plus importants et accentuent les écoulements et les phénomènes de crues fortes.

Les facteurs atténuants

Plusieurs facteurs permettent toutefois d'atténuer les crues ou d'en limiter les effets :

- Les zones naturelles et agricoles particulièrement présentes et bien préservées sur l'amont des cours d'eau et les zones de plaine qui sont favorables au ralentissement et à l'expansion des crues ;

- Les fossés d'écoulement pluviaux (ruisseaux Saint-Pierre, Rialet, Saint-Pons, la Gisclette, maire des Garcinières) dont le rôle est prépondérant pour l'écoulement et le ressuyage des crues, c'est pourquoi ils sont régulièrement entretenus dans le cadre des plans de gestion des cours d'eau ;

- L'entretien pluriannuel et la restauration des berges et de la ripisylve (enlèvement des embâcles, gestion des caniers...) assurés par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez qui permettent de limiter fortement les dégâts liés aux crues, aujourd'hui nettement moins importants que par le passé ;

- La remobilisation de zones d'expansion de crues sur des secteurs à faible vulnérabilité ;

- Des travaux de recalibrage ponctuellement entrepris par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour réduire la vulnérabilité des secteurs contraints qui concentrent de forts enjeux humains et matériels ;

- La surveillance et la mise en place de dispositifs de veille hydrométéorologique et hydraulique sur le territoire qui permet d'anticiper au mieux les événements majeurs ;

- Le barrage de la Verne, qui même s'il n'a pas vocation à l'écrêtement des crues joue largement ce rôle en période automnale.

Historique des crues majeures depuis le XXème siècle

Septembre 1932 : crue importante du Préconil qui entraîna de nombreuses victimes

Janvier 1959 : crue exceptionnelle sur la Giscle et importante du Préconil

11-12 janvier 1996 : crue décennale qui a entraîné l'inondation d'une grande partie de la plaine de la Giscle pendant plus de 2 jours. Crue de référence dans les PPRi de Cogolin, Grimaud et Gassin

22 septembre 1996 : crue inférieure à Q100 sur le Béliou et le Bourrian

14 juillet 2002 : crue centennale très localisée sur le haut du bassin de la Giscle

13-16 décembre 2008 : crue supérieure à la centennale sur la Môle, débordements importants, rupture de la digue des Ajuts et nombreux impacts socio-économiques

14 au 20 septembre, puis 21 au 23 octobre 2009 : crues supérieures à la centennale sur la Garde avec rupture de la digue au quartier Lacroix. Sur la Giscle, forte crue en septembre et très forte en octobre (PHEC sur les Pommiers et la Vaute). Sur le Préconil, crue majeure du fleuve entraînant de nombreux dommages

15 et 16 juin 2010 : crue forte de la Giscle avec un impact important sur le cours amont. Crue importante du Préconil

3 au 9 novembre 2011 : l'équivalent de 7 mois de pluie en 5 jours sur le bassin versant de la Giscle. Crue débordante de la Môle avec atteinte des premiers enjeux, fortes surverses de la Verne. Coupure de la RD 9888 par le Bourrian

14 décembre 2012 : crue de référence pour la Môle et le Bourrian

7 et 8 mars 2013 : crue débordante avec atteinte des premiers enjeux sur la Môle et la Giscle, impact sur Port Cogolin

19 janvier 2014 : événement exceptionnel sur de nombreux bassins versant du Var, un impact moindre sur les bassins du Golfe

15 novembre 2014 : crue débordante du Préconil impactant les premiers enjeux et la zone urbaine de Sainte-Maxime

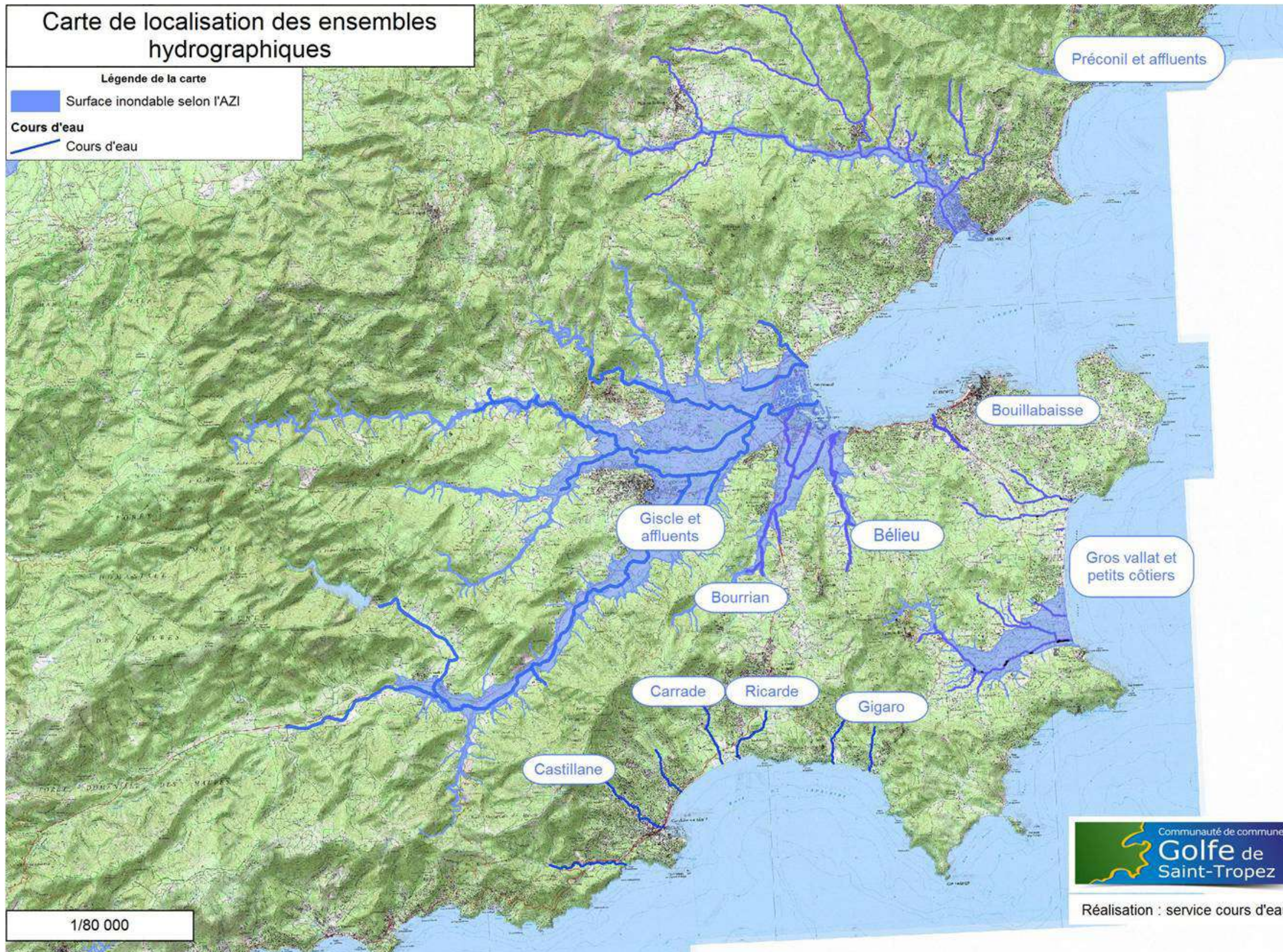
26-27 novembre 2014 : nouvel épisode de forte intensité après un mois de novembre exceptionnellement pluvieux. Crue débordante sur la Môle. Débordement conséquent de la Giscle la nuit du 27 : inondation du quartier des Pommiers et de la ZA du Grand Pont, impacts sur port Cogolin et Saint-Pons. Crue importante du Préconil inondant notamment la zone urbaine de Sainte-Maxime et érodant de nombreuses berges dans tout le bassin versant

10-11 octobre 2018: crue débordante du Préconil, du Bouillonnet et de la Garonnette à Sainte-Maxime

23 novembre 2018: crue débordante du Bourrian avec atteinte des premiers enjeux (marines de Gassin, coupure de la RD98A vers Saint-Tropez)



Sainte-Maxime, Saint-Tropez, le long de l D61, inondation 2018...



La carte du territoire situe et "dimensionne" les aléas et les risques concernant les zones inondables. Ces espaces n'ont pas bougé depuis l'histoire des lieux, puisqu'ils se situent dans les fonds de vallées et dans des espaces de plaines et d'estuaires...

L'aggravation des aléas et des risques est malheureusement liée à des planifications maladroites, à la minimisation des risques et des "mauvais choix"...

Ces dernières années, les impacts répétés liés aux intempéries ont laissé des traces dans les esprits, et les points de vues et regards ont commencé à bouger sur le sujet...

Il est certainement difficile d'estomper l'ensemble de ces aléas, mais néanmoins la planification actuelle doit absolument prendre en compte en amont et en aval cette problématique, ainsi que l'organisation et la gestion des bassins versants qui nous oblige à reconsidérer le territoire et les paysages autrement...

Enfin, les changements climatiques récents risquent aussi de modifier ces aléas, par des cycles de répétitions et par des volumes plus conséquent qui remettent à plat les conditions et les facteurs liés aux crues trentennales, quinquennales et centennales...





Les incendies de forêt dans le massif datent de longtemps.

Déjà en 1271, l'un d'entre eux ravagea la chartreuse de la Verne.

En 1990, 10 000 hectares ont brûlé autour de Collobrières. (Suite à cet incendie, le Cemagref a mis en place une étude d'observation sur la problématique des surfaces érodées et sur les déplacements des matériaux, la première année afin d'appréhender certains mécanismes dans la gestion naturelle des dynamiques de reprises sur les sites/ *1)

Mais, dernièrement, c'est en 2003 que la lutte contre les incendies de forêt fut la plus âpre dans le massif. En effet, du 17 au 28 juillet 2003, 17 000 hectares ont été ravagés dans le massif des Maures.

La canicule de l'été 2003, mais également les pyromanes, sont en cause. Des arrestations ont eu lieu. On compta dix morts dont trois pompiers.

Des campings durent être évacués et des maisons défendues avec des tuyaux d'arrosage notamment près de Sainte-Maxime. Mais ceci n'était pas terminé puisque le 1er septembre 2003, sur la route entre Cogolin et le col de Taillude (411 m), un violent

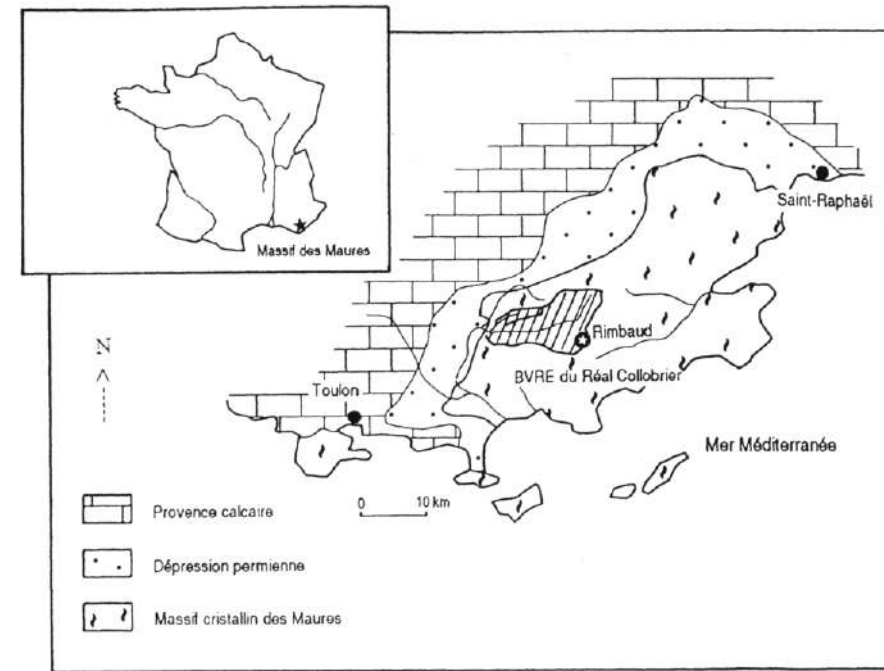
incendie de forêt se déclencha. Trois pompiers qui arrivèrent avec leur camion furent encerclés par les flammes et n'y survécurent pas.

Entre 2003 et 2017, des incendies ont éclaté sur le territoire et ont fortement impacté les paysages tout en créant des situations complexes et périlleuses pour les résidents, les visiteurs, les pompiers, les policiers et les gendarmes et les élus...

Le dernier incendie dramatique a ravagé une partie de la Pinède du Cap Taillat et les nombreux pins parasols qui composaient le territoire en laissant un sol et un site calciné, ouvert et sensible aux phénomènes d'érosions...

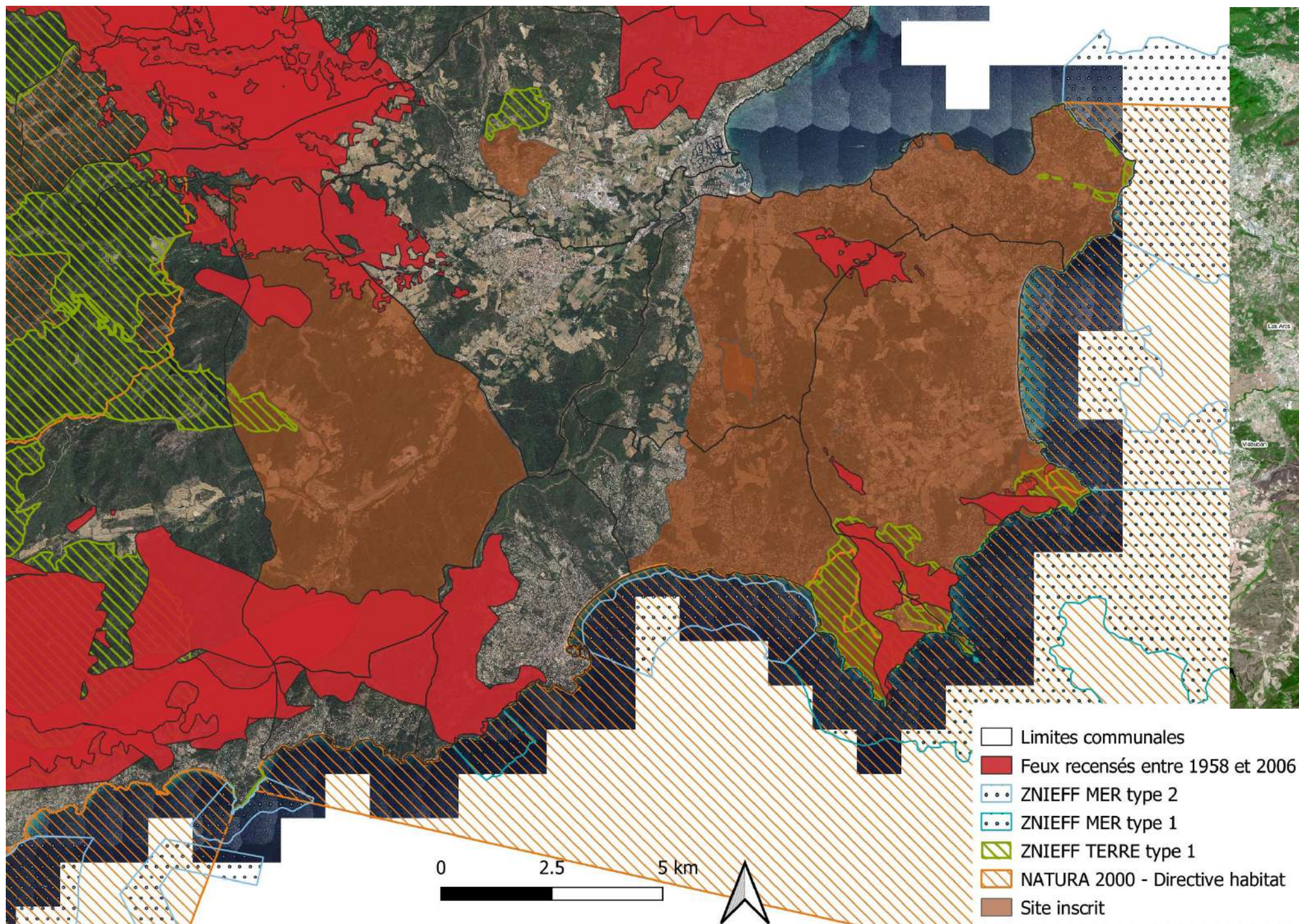
Ces paysages de pinède faisaient partis du site classé, ce qui implique une réflexion sur la problématique de la préservation de ces paysages et des milieux, ainsi que le rôle du feu maîtrisé ou non dans le renouvellement et la restauration de ces sites.

*1 source : Martin Claude. Les conséquences hydrochimiques de l'incendie de forêt d'août 1990 dans le massif des Maures. In: Annales de Géographie, t. 104, n°581-582, 1995. pp. 182-187; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1995.13878> https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1995_num_104_581_13878



Cartographie du Cemagref / 1995





La carte illustre les étendues couvertes par le feu entre 1958 et 2006, ce qui représente les 2/3 du territoire.

La photo aérienne réalisée en 2003 suite à l'incendie ayant traversé une grande partie du territoire présente l'étendue des dégâts et des espaces impactés...

Cet aléa important lié à la surface boisée du territoire du Golfe représente l'enjeu majeur dans la gestion de la couverture boisée à l'échelle du Plan Paysage. Cet enjeu se développe sur les dynamiques forestières et sur la qualité des milieux au niveau du Massif des Maures et des franges littorales. Cela implique une réflexion sur la diversité des boisements, l'adaptation, les essences et leur sensibilité par rapport au feu et à leur qualité à repartir, ainsi que la question des invasives dans les milieux.

En dernier lieu, le risque incendie pose la question de l'usage de l'éco-buage en milieu méditerranéen et de l'activité sylvo-pastorale, activité ancienne et identitaire du monde méditerranéen...





Le Massif des Maures et les différents types de boisements :

- Les Maures intérieurs furent autrefois beaucoup plus peuplés. En témoignent les nombreuses ruines, noyées dans la forêt, d'anciennes fermes et bâtiments agricoles. Aujourd'hui, à l'intérieur du massif, les activités agro-pastorales traditionnelles sont une survivance. Quelques exploitations subsistent, ici et là.

De belles châtaigneraies sont encore entretenues et exploitées, notamment sur le territoire des communes de Collobrières, La Garde-Freinet, Gonfaron, les Mayons. Les produits dérivés de la châtaigne (crème de marrons etc.) sont élaborés dans diverses entreprises artisanales du secteur. À l'automne, de sympathiques fêtes de la châtaigne, très courues, sont organisées à Collobrières, à La Garde-Freinet, aux Mayons..

La récolte du liège (matériau) n'est plus qu'une survivance, du fait de la concurrence d'autres pays méditerranéens et de celle du bouchon plastique.

L'exploitation du bois est pénalisée par les difficultés du relief mais aussi par le morcellement des propriétés. Cette activité est, actuellement, globalement peu rentable. Le bois exploité est utilisé essentiellement par les papeteries, françaises et italiennes. Cependant, l'Association des communes forestières du Var et le SIVoM Pays-des-Maures ont créé en 2005 un espace «bois énergie» à La Môle. Le bois y est broyé en plaquettes destinées au chauffage individuel ou collectif par chaudières à bois. Du fait du coût grandissant des sources d'énergie fossiles, cette activité est appelée à se développer.

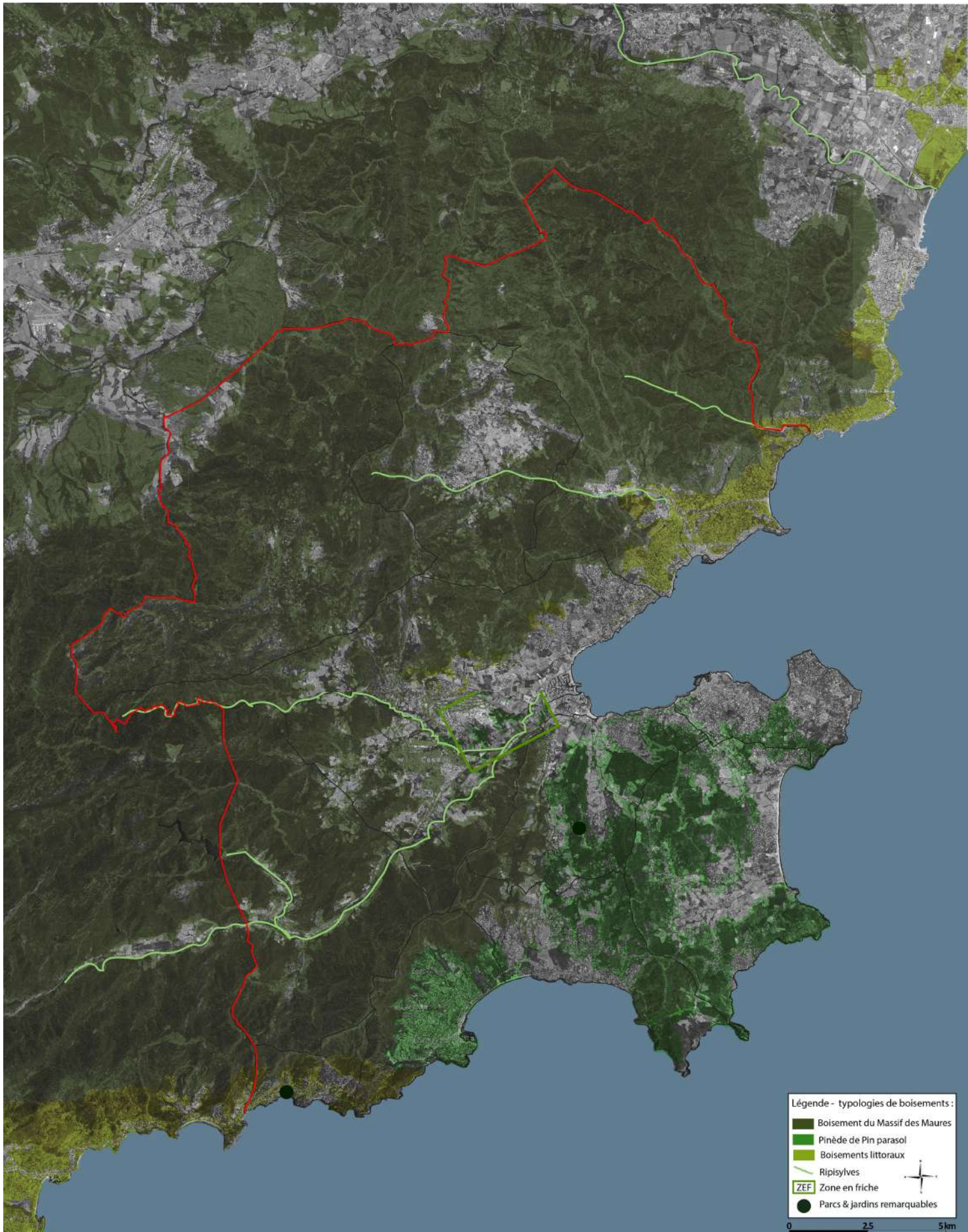


Les 4 essences identitaires du Massif des Maures et du territoire sont représentées par le chêne liège, l'arbousier, le pin parasol, le châtaignier...

Chacune de ces espèces occupent un terrain de prédilection qui permet de comprendre un milieu et un paysage spécifique, ainsi qu'une relation particulière avec le sol.

Le châtaignier va occuper les vallons frais des hauteurs du Massif et se concentrait entre La Garde-Freinet et le Plan-de-La Tour, en remontant vers Collobrières, le chêne liège et l'arbousier occupent les sols schisteux et rocailloux, bref secs de l'ensemble du Massif, tandis que le pin parasol préfère les sols plus sableux et proche du littoral. Ces étagements et ces situations dessinent des environnements typiques avec des contours assez définis.





Sur les hauteurs de Sainte-Maxime, depuis la route des Ricards, Vallon de La Garonette



La Môle , au niveau de Cogolin et en amont du village du même nom





Le milieu naturel le long du littoral et dans l'intérieur du massif

"Il faut distinguer deux zones principales et relativement contrastées : la zone intérieure, la plus vaste, la plus haute, la plus accidentée et la moins peuplée, et la zone littorale, tantôt réduite à une étroite frange côtière accidentée, tantôt s'élargissant en plaines alluvionnaires (plaine de la Giscle, entre Cogolin et Sainte-Maxime).

Les Maures intérieurs restent, malgré les incendies catastrophiques des dernières décennies, une zone forestière densément boisée. L'arbre-roi des Maures, quasi emblématique, l'arbre providence aussi, celui sur les branches noircies duquel on voit repousser des bouquets de jeunes tiges, dès le printemps qui suit l'incendie de l'été précédent, c'est le chêne-liège (*Quercus suber*), que son écorce épaisse protège du feu, l'arbre au tronc rouge sang, quand cette écorce a été fraîchement récoltée (le « démasclage »).

Si, en bien des endroits, la forêt des Petits Maures semble avoir déjà pansé ses plaies, comme entre Roquebrune-sur-Argens et le col de Gratteloup, c'est au chêne-liège qu'elle le doit largement. Le promeneur qui emprunte certaines pistes (au sud de la départementale 75 notamment) a l'occasion d'admirer des spécimens pluricentennaires au tronc énorme, à la ramure tourmentée.

Mais on rencontre aussi fréquemment, en remontant les pentes et vers les crêtes, le chêne vert (*Quercus ilex*), arbre noble au feuillage dense et sombre, au port moins tourmenté que celui du chêne-liège. Le chêne pubescent (*Quercus pubescens*) se mêle souvent à ces deux espèces.

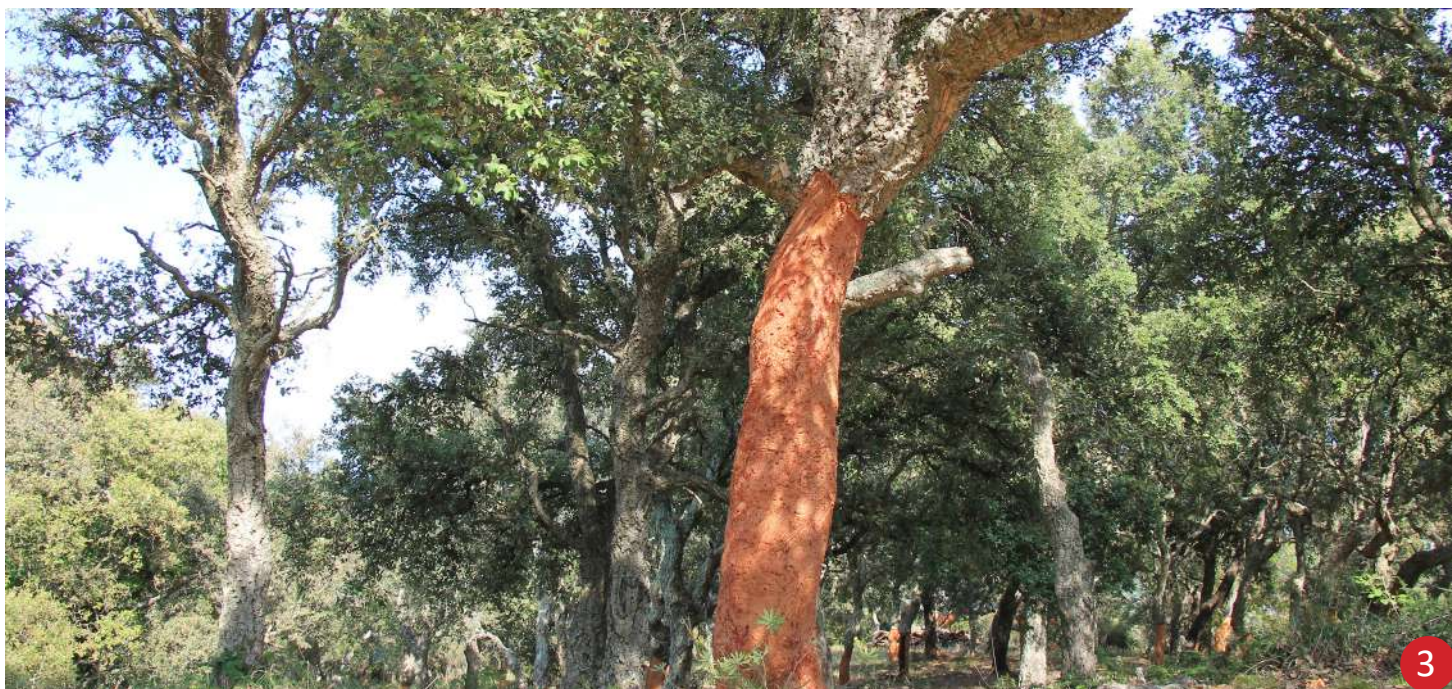
À l'aise sur les roches siliceuses des Maures — et souvent associé au chêne-liège — est le châtaignier, une des bases de l'économie rurale traditionnelle. Les plus anciens furent plantés il y a plusieurs siècles, en vergers, de préférence sur les pentes septentrionales (ubac), dans les vallons plus humides. Beaucoup de ces vergers sont aujourd'hui à l'abandon, mais là où les châtaigneraies sont entretenues, comme aux abords de Gonfaron, des Mayons, de Collobrières ou de La Garde-Freinet, elles forment de magnifiques ensembles, comparables aux châtaigneraies cévenoles par exemple.

Les Maures comptent aussi — souvent à proximité des crêtes — des pinèdes remarquables (pin d'Alep et pin maritime), malheureusement plus vulnérables à l'incendie qui y laisse durablement ses stigmates.

Mentionnons encore, au terme de cet aperçu sommaire, deux arbustes au feuillage persistant et bien luisant à la lumière : l'arbousier, aux fruits savoureux, et le houx qui, dans certains ubacs, atteint les proportions d'un bel arbre".

Les ripisilves et les cours d'eau temporaires complètent les environnements et la palette arborée et arbustive présente sur le Massif avec des essences comme les canniers de Provence, le peuplier, le saule, le micocoulier et l'orme...

source : wikipedia "Le Massif des Maures"





Les paysages du territoire sont structurés par de nombreuses ambiances boisées et végétales, qui permettent de passer des sous-bois denses et ombragés, voir frais à des espaces ensoleillés, secs et rocailleux, tout en étant traversés par des cours d'eaux temporaires le long desquels des micro-paysages de milieux humides ponctuent les versants...

Il est intéressant de prendre en compte que ces paysages boisés sont liés avec les versants et qu'en fonction des lignes de crêtes, le visiteur peut passer d'un monde végétal à un autre. Enfin dans les sous-bois frais, le châtaignier est encore relativement présent et constitue une "pièce identitaire" dans la mosaïque culturelle des lieux. Enfin, les milieux ouverts dans les hauteurs ou dans les plaines laissent des espaces et des milieux distincts dans lesquels les feuillus ou les essences de bord de mer structurent des paysages atypiques, en particulier autour des tamaris et des canniers ou des grands feuillus le long des ripisilves...





La viticulture

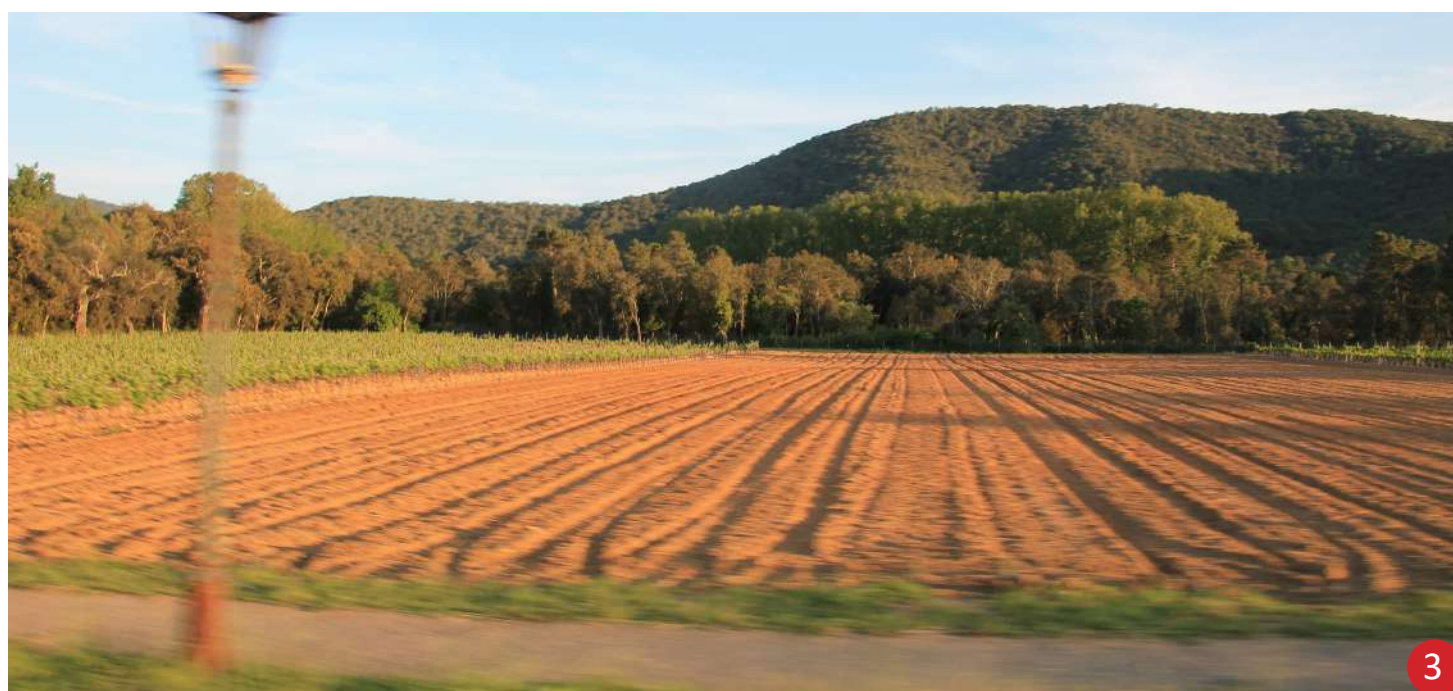
Cette activité économique est d'une importance majeure dans la région. La vigne est présente sur le territoire de presque toutes les communes du massif (surtout dans la zone littorale) ou avoisinant le massif (dépression permienne).

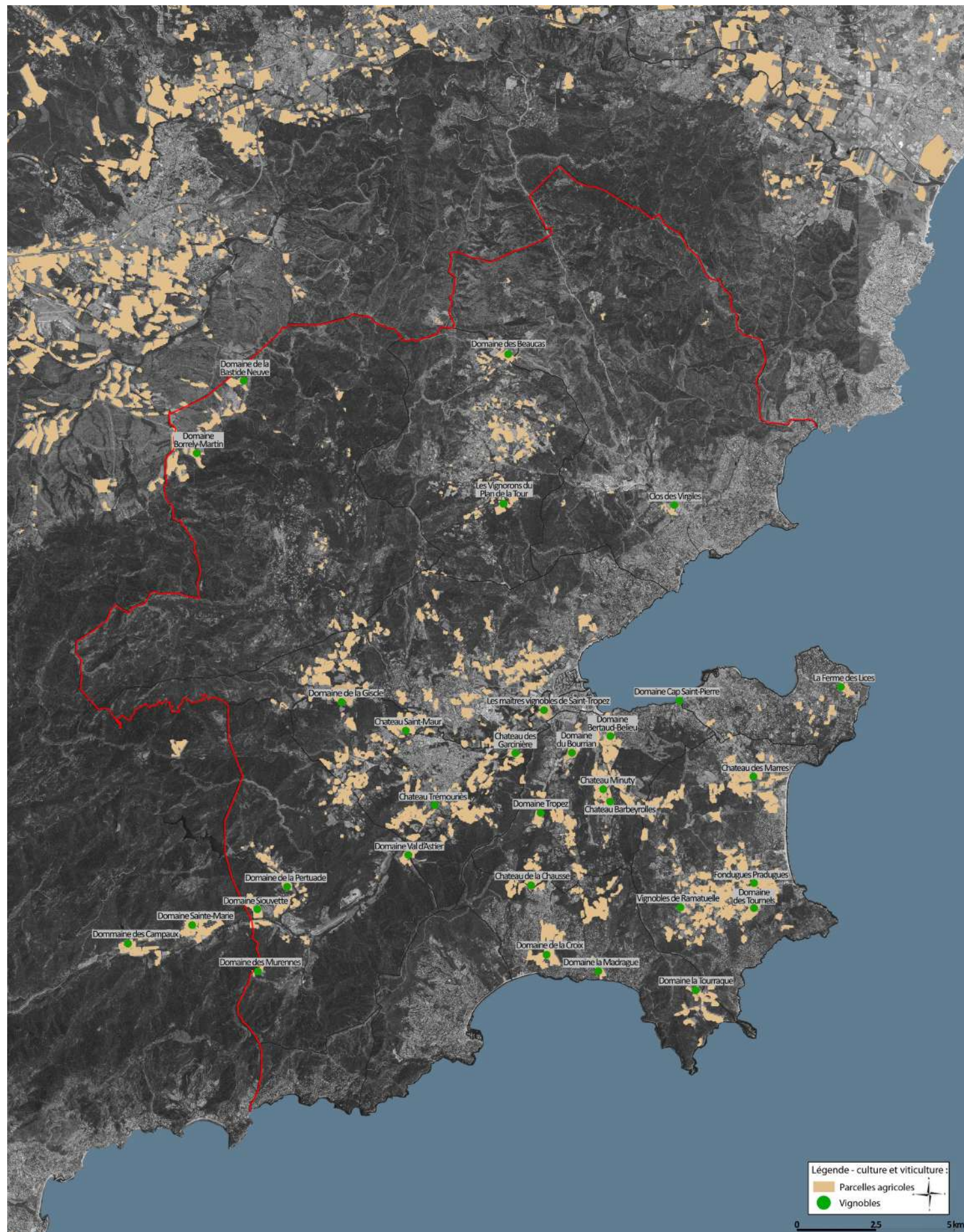
Toutes les communes ou presque possèdent leur cave-coopérative. Les caves-coopératives et les domaines, souvent renommés, commercialisent les vins (rouges, rosés, blancs) en Appellation d'origine contrôlée (AOC Côtes de Provence) ou en vins de pays.

La viticulture structure aujourd'hui la grande partie des paysages cultivés et l'économie locale. Aujourd'hui, cette production et cette économie est confrontée à la concurrence mondiale et suite à la crise sanitaire

et aux changements climatiques, cette activité doit certainement se diversifier pour pouvoir à la fois s'adapter aux nouvelles conditions environnementales et en même temps s'intégrer dans une gestion du territoire pour à la fois accompagner la question des aléas et des risques tout en travaillant sur la diversité des milieux.

Dans ce cadre de la diversification des milieux, le sujet des lisières et des transitions milieux ouverts, milieux boisés reste un sujet majeur dans la diversité des paysages et la qualité des lieux.





Le vignoble, un premier plan paysager sur les coteaux de La Croix-Valmer



Les vignes et les pins parasols de la Presqu'île/ Les coteaux et la plaine de La Giscle avec la silhouette de Cogolin au lointain





Les différentes protections et la gestion des paysages et des milieux

L'expansion touristique, l'urbanisation, la surfréquentation estivale mettent en danger des paysages et des écosystèmes souvent fragiles, en particulier dans la zone littorale. L'État, les collectivités locales, des associations, des particuliers, interviennent pour remédier aux dégâts et préserver l'avenir.

- L'Office national des forêts (ONF) gère la Forêt domaniale des Maures. Elle occupe une grande partie de la forêt des Maures intérieurs, qui s'étend sur 80 km² environ.

- Le Conservatoire du littoral, créé en 1975, a réalisé une série d'acquisitions en zone littorale : dans la zone de la Colle Noire-Cap Garonne (168 ha) la zone forestière de la presqu'île de Giens, les Salins des Pesquiers (550 ha), les Vieux Salins d'Hyères (350 ha), la Corniche des Maures (111 ha), le Cap Lardier (300 ha), le Cap Taillat (80 ha), le Cap Camarat (49 ha).

- Le parc national de Port-Cros, créé en 1963, occupe 700 ha de terres émergées (îles de Port-Cros et de Bagaud, îlots de la Gabinière et de Rascas). Il gère aussi les espaces acquis par le Conservatoire du Littoral dans l'île de Porquerolles (1 000 ha), la presqu'île de Giens et les Salins d'Hyères.

- Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a acquis en 1999 avec WWF une partie du vallon de Saint-Daumas (97 ha passé à 170 ha, protégés dans le cadre de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures. Des études, en partenariat avec des scienti-

fiques visent à accroître la connaissance (biodiversité, histoire, gestion) et développer une gestion restauratoire du site¹², sur la bordure nord du massif. Il gère aussi le territoire acquis par le Conservatoire du Littoral au Cap Taillat.

- Les communes sur lesquelles s'étendent ces espaces protégés en sont généralement cogestionnaires.

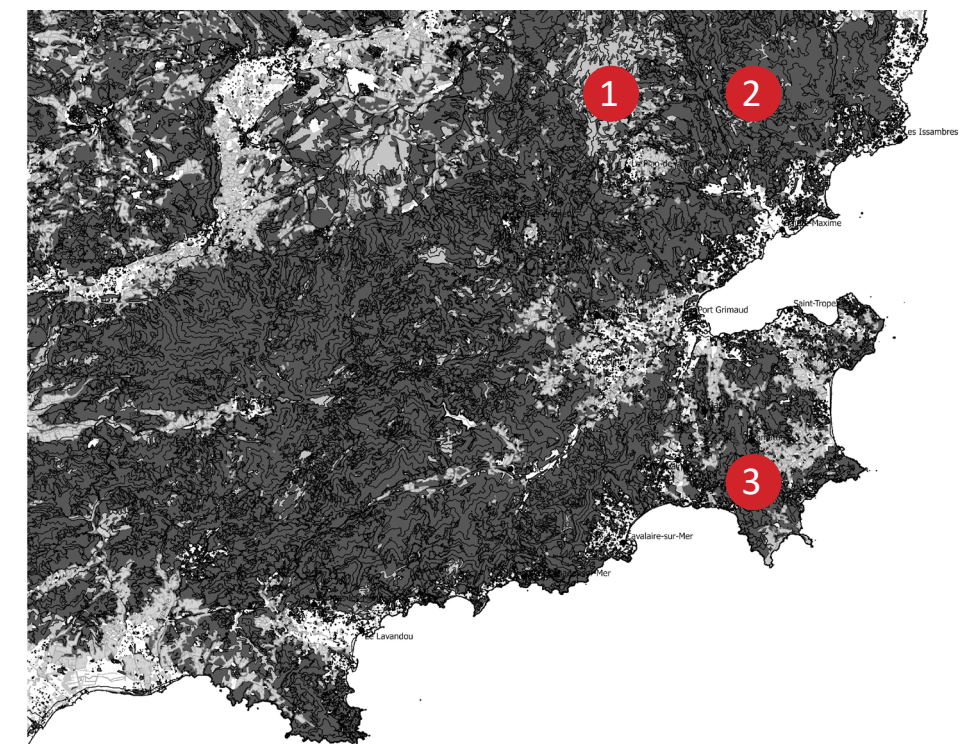
-Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles intervient aussi sur ces sites.

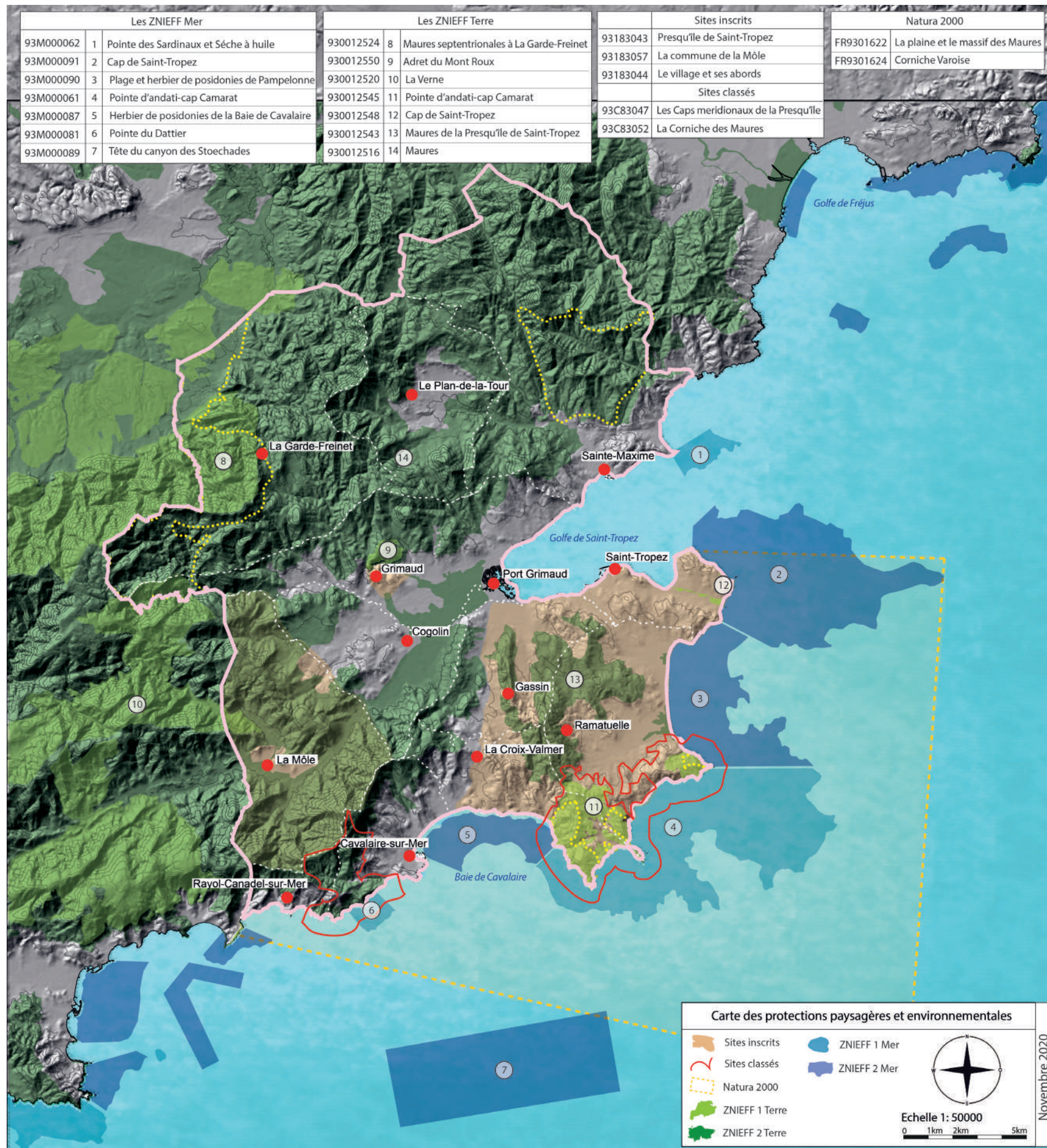
Le massif des Maures abrite la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures.

Du point de vue du paysage, les différentes protections couvrent l'essentiel du territoire et des grands environnements liés au Massif et au littoral. Aujourd'hui, ces protections cohabitent avec les différents projets de développement des centralités avec plus ou moins de "qualité", mais il semble nécessaire, que les différents projets puissent apporter une identité et un lien avec leur territoire, ce qui avec un certain recul, reste un sujet actuel.

Les derniers aléas naturels ont de plus marqué et impacté le territoire et les paysages ce qui implique aussi de recontextualiser à l'échelle du territoire, les enjeux pour la préservation des sites et des milieux.

Enfin, l'appréhension de l'échelle territoriale de la CC du Golfe de Saint-Tropez et des bassins versants seraient une opportunité pour recontextualiser certains enjeux sur la restauration des milieux et des paysages dans une réflexion globale ouverte et transversale.





Sur les hauteurs de Sainte-Maxime, depuis la route des Ricards, Vallon de La Garonette

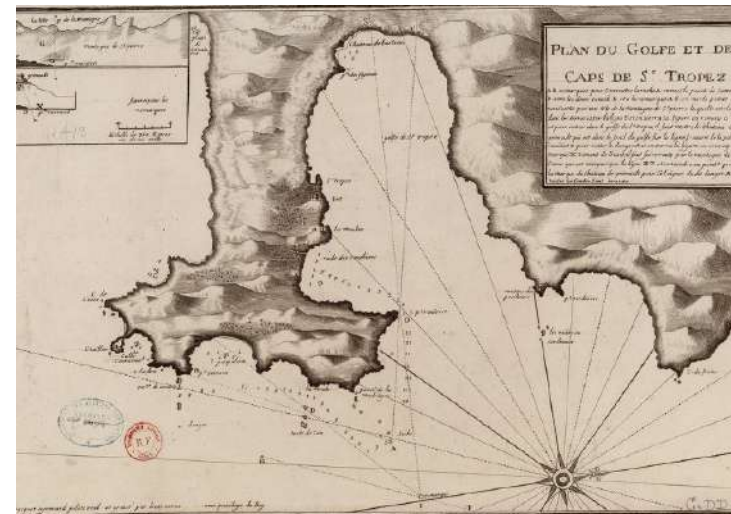


La Môle, au niveau de Cogolin et en amont du village du même nom



CHAPITRE 2

Les identités culturelles et historiques «Hier, aujourd'hui et demain...»



1 - Le temps et l'espace

Le territoire lié au Massif des Maures et au Golfe de Saint-Tropez a longtemps été considéré comme un lieu en dehors des grands chemins, de par la difficulté de traverser le Massif ou d'emprunter les chemins longeant la Côte... Cette «difficulté physique» a donc largement influencé d'autres modes de déplacement et en particulier le cabotage qui permettait d'acheminer par la côte les denrées et les personnes sur un grand pourtour de la Méditerranée.

Cette expérience de la traversée des lieux s'est lentement transformée avec l'arrivée du chemin de fer, le début du tourisme et la découverte des paysages lumineux et pittoresques, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle avec les peintres et les écrivains qui ont été charmés par l'ambiance et l'atmosphère du Golfe, de la Côte et de ses alentours...

En abordant la question du paysage et de l'aménagement du territoire, il est tout à fait étonnant de suivre la lente évolution de ces lieux, en particulier depuis les premières descriptions plus ou moins objectives des visiteurs ou référents liés aux fonctionnements administratifs ou militaires des lieux qui évoquent à la fois un «lieu reculé» plein de charme rappelant les paysages du Sud de l'Espagne, voir de l'Afrique du Nord...

Ce territoire «au bout du monde», préservé par le Massif des Maures constitue à la fois son atout et sa faiblesse jusqu'au début du tourisme de masse qui a contribué à son développement et en même temps a généré de nombreuses contraintes au niveau du développement urbain et par conséquent au «détricotage» d'une part de la beauté des lieux...

Néanmoins, les effets conjugués des reliefs du Massif, de la topographie et des aléas climatiques rappellent de temps en temps aux habitants et aux résidents que la nature et les éléments «dominant» encore ce territoire avec des événements parfois violents qui impactent fortement les usages et les activités anthropiques...

2 - L'esprit des lieux

Traverser le Massif des Maures, pour découvrir le Golfe, la Presqu'île et la Corniche des Maures reste une expérience forte, de par le lien fort entre la topographie marquée du Massif, le découpage de la Côte, les contrastes «naturels» entre les textures de la géologie et des sols, avec le bleu du ciel et de la mer, découpé par les feuillages des chênes lièges ou des silhouettes des pins...

Ici, le visiteur peut à la fois découvrir une histoire locale et ancienne, dans laquelle se mêle les racines antiques méditerranéennes, avec les villages perchés du Moyen-Age, les influences du pourtour de la Grande Bleue, des traditions sacrées, les oeuvres de «grands peintres» ou d'écrivains jusqu'aux «traces» des Peoples qui ont participé à l'histoire et à la célébrité de Saint-Tropez et de sa Presqu'île, en passant par la construction des belles villas le long de la Côte, l'acclimatation de certaines espèces venues de l'autre coin de la terre, le développement des vignobles «modernes» et une certaine industrie de services liée au luxe et à une forme de standing élevé...alors que Saint-Tropez et les centralités qui l'entourent se sont développés dans une sorte de sobriété locale et de distance par rapport aux lieux d'influences nationales. Il aura suffi d'une sorte «d'émerveillement» artistique et collectif autour de la lumière et d'un certain «art de vivre» simple et rustique dans les premiers temps pour apprécier l'expérience de Saint-Tropez et de ses paysages.

Pour s'en convaincre, il suffit de découvrir les premières représentations picturales des lieux et les premières photos pour découvrir un territoire «rural», traditionnel avec ses «petits chemins», ses collines, ses silhouettes d'arbres qui découpent les panoramas ou les cadres des peintures, l'architecture locale influencée par les couleurs des villages italiens, les rues du centre-ville, pardon du centre-village, avec ses pavés et ses devantures des commerçants... Nous sommes encore dans une ambiance de village provençal ou méditerranéen, dans une sorte de quiétude générale...

3 - Les artistes à Saint-Tropez, la découverte de la lumière et d'un art de vivre

«Luxe, calme et volupté»...

Avec l'arrivée des artistes de renom, tels que Marquet, Matisse, Signac, Camoin, Person, Van Rysselberghe, puis des écrivains tels que Colette, Boris Vian, Kessel, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, Paul Eluard, Françoise Sagan, Saint-Tropez et ses paysages devinrent des références culturelles pour une partie de la société et des artistes en quête d'une certaine lumière, d'un certain art de vivre se référant quelque part à l'oeuvre de Matisse «Luxe, calme et volupté» peint en 1904...

Cette oeuvre ouvre à la fois une nouvelle perspective et une nouvelle page dans l'histoire de l'art et la manière de capter la lumière, la nature, voire une sorte de symbiose entre le lieu, l'artiste et la scène représentée...

Ce tournant se situe de plus, dans la recherche des artistes du XX^{ème} s. à capter la lumière, le mouvement, la nature en dehors des ateliers et d'un certain formalisme académique... Finalement Matisse «capte» une sorte de moment pittoresque et magique qui réunit le paysage et l'esprit des lieux, dans une scène qui annonce les prémisses d'une société qui se libérera un demi siècle plus tard...

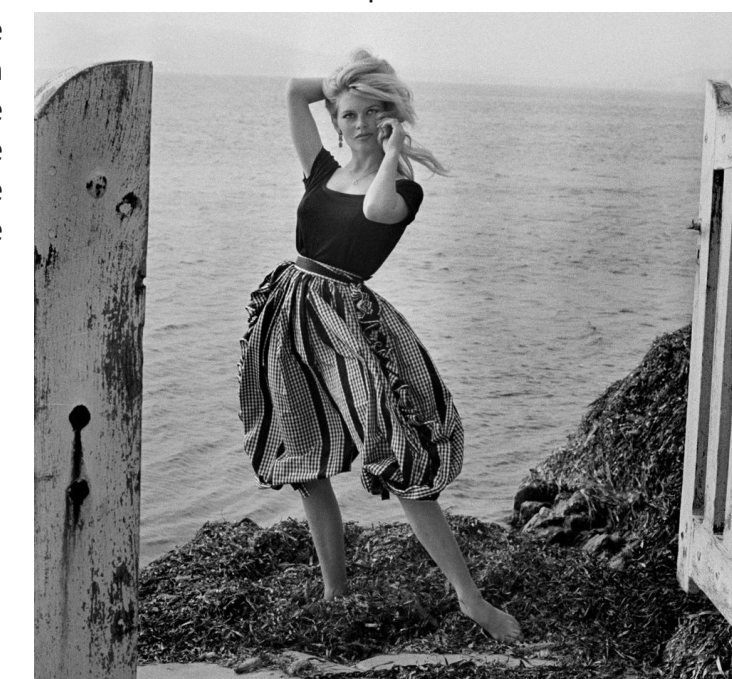
De Saint-Torpes à l'icone Bardot...
Du sacré au profane...



Buste de Saint-Tropez



«Luxe calme et volupté» Matisse 1904



Brigitte Bardot photographiée par Nicolas Tikhomirof

La «Fabrication d'une identité paysagère»

Les origines d'une culture et d'une identité locale

Aujourd'hui, chaque territoire se définit par une identité, des spécificités locales, des traditions, une culture «commune», qui permet de rassembler des personnes dans un contexte «défini».

A partir de quels éléments, peut-t'on définir de manière objective et subjective les fondations culturelles et l'identité d'un territoire et des ses paysages ?

Cette partie propose à partir d'éléments historiques, de cartes, d'illustrations, de représentations, de récits, de témoignages de contextualiser les «impressions» et les «traces», les empreintes, laissées dans ce territoire et qui «pas après pas», constructions après constructions, époques après époques, expériences après expériences, ont laissé une marque, un repère dans le territoire et les paysages et ont façonné les lieux et l'esprit des lieux.

Cette construction «physique» et culturelle est d'autant plus intéressante qu'elle apporte une «couleur», «un regard» complémentaire dans l'appréhension et la connaissance de ce territoire et des lieux.

Cette partie se développe en 3 temps :

- La connaissance des faits historiques qui ont façonné et architecturé les lieux et les paysages,

- La construction d'un regard sensible par les visiteurs, les écrivains et les artistes,

- La fabrication d'un «art de vivre» dans ce territoire et d'un impact sur l'évolution des pensées depuis les années 50, avec les écrivains tels que Françoise Sagan, Jean-Paul Sartre, Boris Vian, Simone De Beauvoir et de l'icône Bardot, qui a largement participé à l'émancipation des femmes.

Il semble que ce territoire a permis l'éclosion d'idées, d'ambiances de concepts qui ont largement débordé de ce territoire, que ce soit par l'idée des marinas, le développement de l'acclimatation, le développement du territoire et du tourisme de luxe avec la jet-set, le développement de certaines traditions, et d'une certaine «libération» intellectuelle...

Toutes ces idées, toutes ces constructions ont chacune apporté une pierre à l'édifice de ce territoire.

Le XXIème siècle est en train de se construire sous nos yeux, avec sans doute une réflexion sur une nouvelle forme d'urbanisation plus respectueuse et des formes d'appréhension de l'écologie et des environnements plus précis, dans un système transversal plus conséquent. Le plan paysage est une des pierres de cet édifice en construction.



La tarte Tropicienne



Sandale La Tropicienne



Festival Les Grimaldines, Grimaud



Fête de la châtaigne, La Garde-Freinet



Le Club 55, Ramatuelle



Le Byblos, Saint-Tropez

CHAPITRE 2.1

*Le temps et l'espace,
les mutations du territoire au fil de l'histoire*



	Repères majeurs	Le territoire
PRÉHISTOIRE (-3000000- -3300)	<ul style="list-style-type: none"> • Grottes de Lascaux • Grotte Chauvet • Grotte Cosquer 	<ul style="list-style-type: none"> • Dolmens et menhirs • Silex à Pardigon
ANTIQUITÉ (-3300-476)	<ul style="list-style-type: none"> • 600 av. J-C : Création de Marseille • 450 av. J-C : Les Celtes s'installent en Gaule • 52 av. J-C : Bataille d'Alésia 	<ul style="list-style-type: none"> • Port de Sambracis (Grimaud) • 1100 av. J-C : Sainte-Maxime comptoir grec • 68 après J-C : création de Saint-Tropez
MOYEN-AGE (476-1492)	<ul style="list-style-type: none"> • 250 : Basilique Saint-Denis à Paris • 476 : Invasions barbares • 800 : Charlemagne empereur 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la Garde-Freinet • 850 : Le Fraxinet • 972 : Création de La Môle • 1000 : Fondation Sainte-Maxime • 1008 : La Môle Chapelle Sainte-Magdeleine • 1087 : Construction du château et de l'église Saint-Michel Notre Dame de Grimaud
TEMPS MODERNES (1492-1789)	<ul style="list-style-type: none"> • 1492 : Découvertes de l'Amérique par Christophe Colomb • 1450 : Création de l'imprimerie par Gutenberg • 1453 : chute de Constantinople • 1458 - 1519 : Léonard de Vinci • 1515 : François 1er • 1547 : Henri II • 1789 : début de la Révolution française / Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> • 1482 : Grimaud Chapelle des Pénitents Pont des Fées • 1520 : Construction de la Tour Carré, Sainte-Maxime • Repeuplement de Saint-Tropez par les Génois • XVI ème siècle : Ramatuelle Moulins de Paillas • 1620 : Citadelle de Saint-Tropez • 1743 : Suffren de Saint-Tropez • 1780 : Saint-Tropez Chapelle de l'Annonciade et Eglise de Notre Dame • Création du Plan-de-la-Tour • Familles haute aristocratie
EPOQUE CONTEMPORAINE XIXème siècle (1789-1914)	<ul style="list-style-type: none"> • 1789 : Révolution française • 1804 : Napoléon • 1825 : Le Chemin de fer • 1840 : Les paquebots • 1860 : L'automobile • 1880 : Développement du commerce international 	<ul style="list-style-type: none"> • Grandes propriétés et grands domaines (Famille Foncin, Le Dattier / Château de la Moutte, Saint-Tropez) • 1885 : le Chemin de Fer du Sud de la France • 1850 : Route «RD98» • Début de la villégiature des grandes familles aristocratiques ou industrielles dans le territoire
XXème siècle	<ul style="list-style-type: none"> • 1900 : L'aviation • 1914-1918 : Première guerre mondiale • 1939- 1945 : Deuxième guerre mondiale • 1950 : Début du tourisme • 1957 : Création de l'Europe • 1958 : Début Vème République • Journalisme et communication • 1989 : Chute du mur de Berlin • 1989 : Internet 	<ul style="list-style-type: none"> • 1944 : Débarquement de Provence • Bombardements du port de Saint-Tropez • 1959 : Crue exceptionnelle sur la Giscle et le Préconil • 1962 : Port-Grimaud • 1989 : Jardin du Rayol • 1990 : Incendie de forêt dans le Massif des Maures • 1996 : Crue exceptionnelle sur la Giscle • Développement du tourisme et du tourisme de luxe • Développement urbain important autour du Golfe
XXIème siècle	<ul style="list-style-type: none"> • 2001 : Attentats du 11 septembre 2001 • Développement des réseaux sociaux • Déplacement internationaux • Industrie du luxe • 2020 : Pandémie mondiale • 2020 : Brexit - crise politique mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> • 2003 - 2017 : Incendies de forêt à Sainte-Maxime et Cogolin • 2009 - 2011 - 2014 : Crue exceptionnelle sur la Giscle et le Préconil • 2020 : Vacances estivales particulière = crise sanitaire

PRÉHISTOIRE

Pour la Préhistoire, la période aura été identifiée par un accroissement très sensible, sur l'ensemble du territoire provençal, tant en contexte rural qu'en contexte urbain. De nombreux sites ont été découverts.

En effet, le Golfe de Saint-Tropez est profondément marqué par son passé historique. Les hommes de la préhistoire ont laissé des dolmens et des menhirs ; ceux de l'Antiquité gallo-romaine des "villae", établissements agricoles, et d'exceptionnels viviers maritimes.

ANTIQUITÉ

Les mutations de ce territoire sont nombreuses depuis l'occupation des premiers habitants dans le Massif des Maures, puis l'arrivée des grecs et de leur comptoir, des romains avec leur expansion politique et économique, au fil de l'Antiquité. Ce territoire situé entre Nice (Nikaia/ grec), Fréjus (Forum Juli/ Romain), Hyères (Olbia, grec), Toulon (Telo Matius, romain) et Marseille (Massilia) était certainement connu des navigateurs antiques qui devaient suivre les côtes, dans leur liaison de cabotage pour le commerce méditerranéen.

Les Peuples d'Afrique du Nord devaient aussi connaître «le chemin» car l'histoire des lieux rappellent des traces et des influences de l'ensemble de l'arc méditerranéen. Il y avait plusieurs sites antiques au port de Sambracis (aujourd'hui Grimaud), Sainte-Maxime était un comptoir grec sous le nom de Calidianisii et le vivier des Sardinaux y était très reconnu.

En 68 après J-C Saint-Tropez voit le jour et au même moment la villa romaine de Pardigon fut construite sur la commune de Cavalaire-sur-mer.

MOYEN-AGE / TEMPS MODERNES

Après l'Antiquité et jusqu'au Moyen-Age, ce sont les châteaux, les tours fortifiées, certaines voies d'échanges qui dessinent les contours de ce territoire, ainsi que la valorisation des ressources locales, par le biais du littoral, de la forêt des Maures ou de la géologie et du sol à partir duquel les pierres et les matériaux ont été extraits.

Au Moyen-Age les Sarrasins sont chassés par Guillaume de Provence du territoire, la construction et le développement de Sainte-Maxime et de Grimaud est en marche.

Le XIVème siècle a été une période très rude pour les habitants du golfe, la peste, les guerres, les famines ont fait qu'ils ont abandonné Saint-Tropez.

Au XVème siècle c'est le repeuplement du littoral par les Génois, Saint-Tropez est le seul port marchand avec Antibes et Toulon. Durant la même période la chapelle des Pénitents de Grimaud et les moulins de Paillass à Ramatuelle sont construits.

EPOQUE CONTEMPORAINE / XXème siècle

Plus tard grâce à la construction du Chemin de Fer du Sud de la France, à l'automobile, à la RD98, de plus en plus de français viennent visiter la presqu'île de Saint-Tropez. De nombreuses personnalités du monde de l'art ou du cinéma participent à la popularité de ce lieu...

Le 15 août 1944, les plages de la Nartelle, de la Croisette et des Eléphants comptent parmi les sites qui accueillirent le Débarquement des Alliés en Provence. Témoin de ce Débarquement, un char Sherman de l'armée américaine était resté prisonnier du sable de la plage de la Nartelle.

En 1966 débuta la construction de Port-Grimaud, cette cité lacustre privée est implantée sur la commune de Grimaud et est souvent appelée la « Venise provençale ».

Au début du XXème siècle il y a eu un fort développement urbain sur le territoire. Saint-Tropez, Sainte-Maxime, la plage de Pampelonne, ont attiré une population aisée qui a fait évoluer ses lieux avec la construction de somptueuses villas, de grands hôtels et la fréquentation de yachts luxueux...



Menhir, Plan-de-la-Tour



Villa romaine de Pardigon



Les Sarrasins chassés par Guillaume de Provence



Débarquement en Provence

XXIe siècle

-En 2014 la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, garante du développement de son territoire et de la préservation de ses espaces terrestres et maritimes, a lancé une démarche de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) terrestre en l'assortissant de l'élaboration d'un volet littoral et maritime.

-En 2021 un projet d'aménagement de la plage de Pampelonne a commencé. L'enjeu du projet est de faire cohabiter la présence et la circulation d'un public nombreux avec la protection et le développement de végétaux en voie de disparition déterminants pour stabiliser le sable face à la menace d'érosion.



Autoroute A8 / D25



Incendie à Ramatuelle, 2017



Inondation à La Môle, 2010



Travaux sur la plage de Pampelonne

Les grandes étapes de l’évolution du territoire.

La frise présente les dates clés de la construction et des évolutions du territoire avec les spécificités et les identités des sites et des lieux.



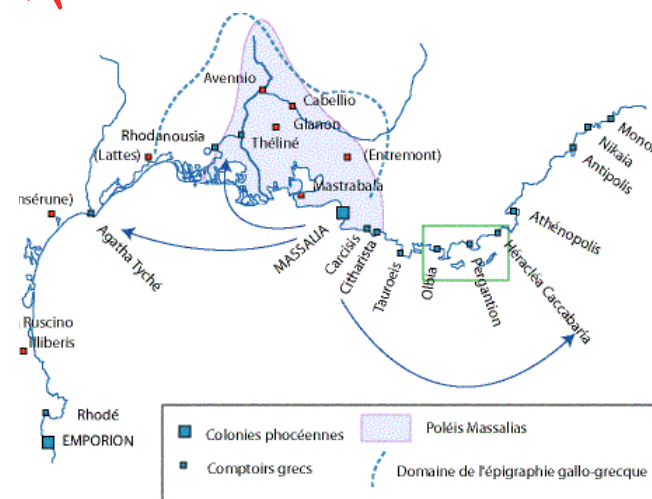
Dolmen de la Briande - Ramatuelle



Menhir du Pra-Bourdin - Le Plan-de-la-Tour

- Silex à Pardigon
- Menhirs x7
- Dolmens x8

★ Renvoi détaillé p.19



- Sites antiques au Port de Sambracis (aujourd’hui Grimaud)



Oppidum Montjean



- Sainte-Maxime : Calidianisii comptoir grec
- Saint-Tropez : port hélienique et comptoir Massaliote
- Tête phénicienne carthaginoise sculptée retrouvée grotte Port-Grimaud
- Oppidums x2

★ Renvoi détaillé p.21



- Vivier des Sardinaux à Sainte-Maxime
- 31 Villas romaines des Platanes à Saint-Tropez

-4000

PRÉHISTOIRE

-1100

- 600

ANTIQUITÉ

✳ Renvoi détaillé p.20



- Saint-Tropez en 68 après JC
- Villa romaine de Pardigon sur la commune de Cavalaire-sur-mer

✳ Renvoi détaillé p.22



- En 850 La Garde-Freinet s'appelait Le Fraxinet

✳ Renvoi détaillé p.22



- 1000 Fondation de Sainte-Maxime
- Grimaud : église Saint-Michel Notre Dame de la Queste

0

VII ème

IX ème

X ème

XI ème

MOYEN-ÂGE



✖ Renvoi détaillé p.45

- Fort Freinet

- La Môle : Chapelle Sainte Magdeleine castrum
- Peste, guerres, famines, Saint-Tropez est abandonné

- Repeuplement par les Génois
- Saint-Tropez reste le seul port marchand avec Antibes et Toulon

- Grimaud = Chapelle des Pénitents
- Pont des Fées
- Ramatuelle = Moulin de Paillas

- Citadelle Saint-Tropez
- Chapelle Saint-Anne

XII ème

XIV ème

XV ème

XVI ème

XVII ème

TEMPS MODERNES



Pierre André de Suffren, dit « le bailli de Suffren » et également connu sous le nom de « Suffren de Saint-Tropez », est un vice-amiral français, bailli et commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.



- Pierre André de Suffren - Suffren de Saint-Tropez - «le bailli de Suffren» 1743
- le bourg devient «La Garde-Freinet»

XVIII ème



- Saint-Tropez : Construction Chapelle de l'Annonciade
- Saint-Tropez : Construction Église Notre-Dame de l'Assomption

1784



- Plan-de-la-Tour : création officielle de la commune

1792



Au XIXème siècle c'est l'essor des bouchonneries grâce aux forêts de chênes-lièges, le développement de la culture de la vigne, des oliviers et de la sériciculture.

- Forte activité nautique
- Début vignobles
- Grimaud : essor des bouchonneries

XIX ème

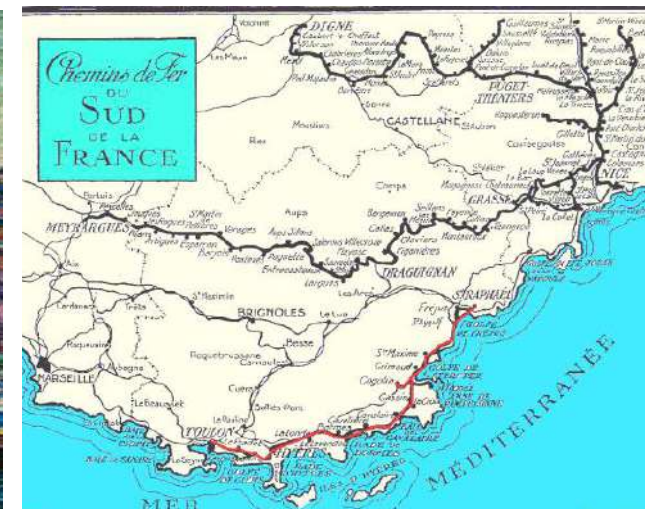
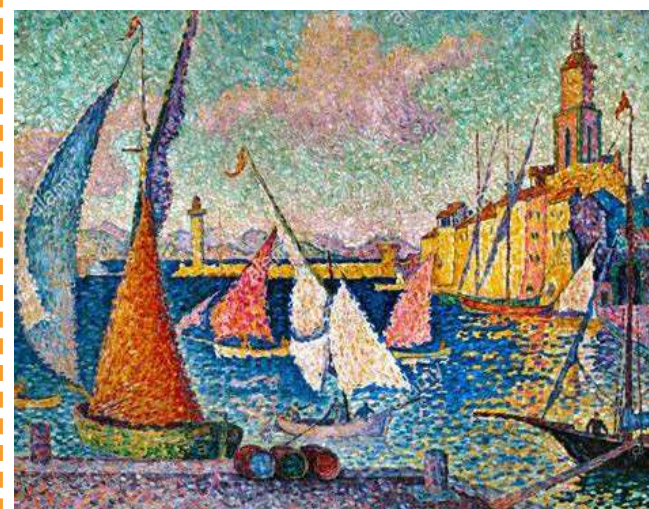
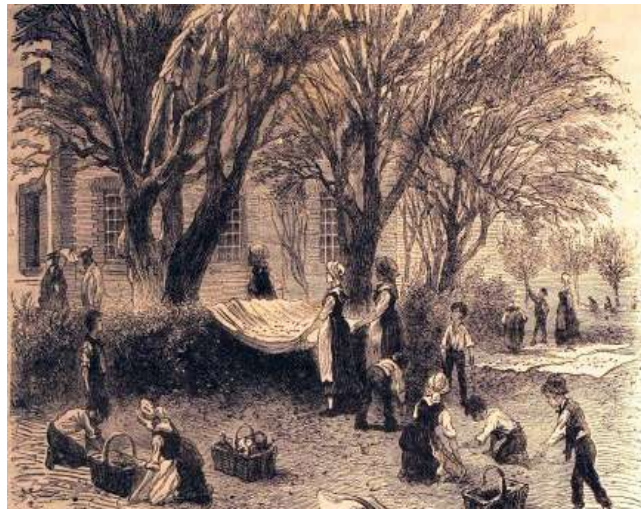
✳ Renvoi détaillé p.69

Les artistes à Saint-Tropez

- Guy De Maupassant
- Paul Signac



✳ Renvoi détaillé p.30



✳ Renvoi détaillé p.44



• Ouverture de la route royale, aujourd'hui la «RD98»

• La Môle : Construction de la première maison : maison du cantonnier

• Sainte-Maxime : desservie par la ligne à voie métrique Toulon - Saint-Raphaël

• La Croix-Valmer : les industriels lyonnais lancent la viticulture

1850

1879

1889

1893

EPOQUE CONTEMPORAINE

★ Renvoi détaillé p.69

Les artistes à Saint-Tropez

- Henri Matisse
- Colette
- Paul Eluard
- Jean-Paul Sartre



- Ramatuelle : urbanisation de la plaine - maisons secondaires
- Grimaud : Golf de Beauvallon
- Plan de la Tour : Rêve de l'oiseau Niki Saint Phalle
- Rayol-Canadel : pergola ronde de Pateck



Henri Matisse

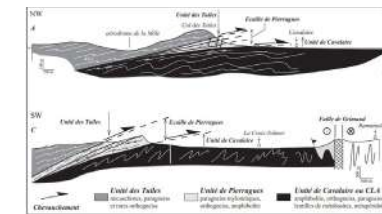


Colette

★ Renvoi détaillé p.48



- Port de Saint-Tropez en ruines après bombardements
- Débarquement en Provence



- Saint-Tropez station balnéaire internationale

★ Renvoi détaillé p.88

Le cinéma à Saint-Tropez

- Brigitte Bardot «Et Dieu.. créa la femme»



Brigitte Bardot dans «Et Dieu.. créa la femme»

XX ème

1944

1950

1956

EPOQUE CONTEMPORAINE

✖ Renvoi détaillé p.50



- 1er permis de construire Port-Grimaud
- Construction marina

- Construction de l'autoroute A8

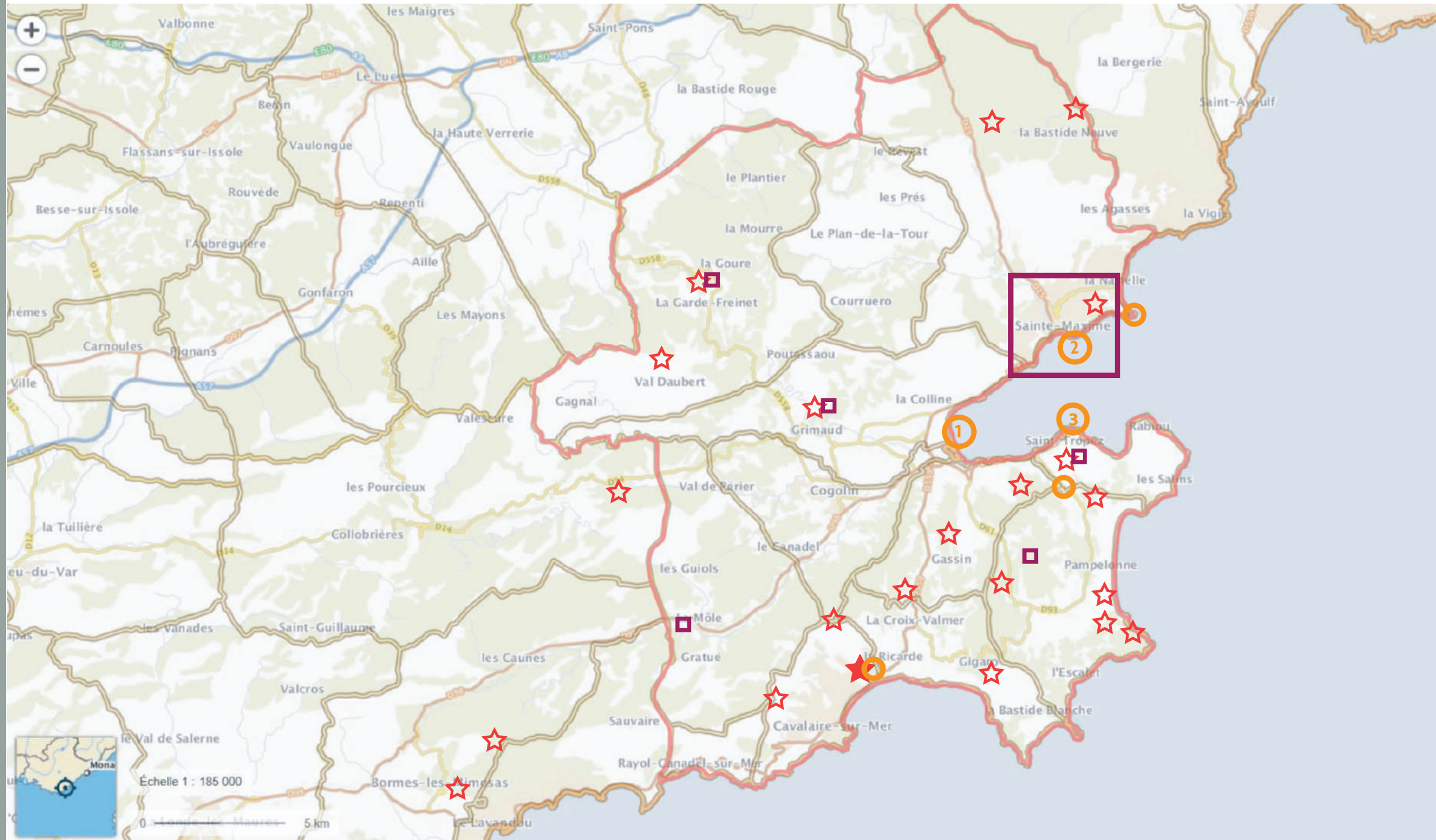
- La Môle : inauguration du barrage de la Verne

- 2003/2017 : Grands incendies de forêt
- 2009/2011/2012/2014 : Inondations
- Construction de la D25

1966

1991

XXI ème



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ★ Sites remarquables de la Préhistoire :
★ Dolmens & menhirs
★ Silex | 🗺 Découpage des communes |
| 🟡 Sites remarquables de l'Antiquité | ① Ports / comptoirs antiques |
| 🟪 Sites remarquables du Moyen-Âge | 🟪 Création de Sainte-Maxime (an 1000) |

Carte historique (Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge, Renaissance)

Sites remarquables de la région du Golfe de Saint-Tropez (pour plus d'informations se référer à la frise chronologique)



Dolmen de la Briande, Ramatuelle



Menhir de Medost, Plan-de-la-Tour

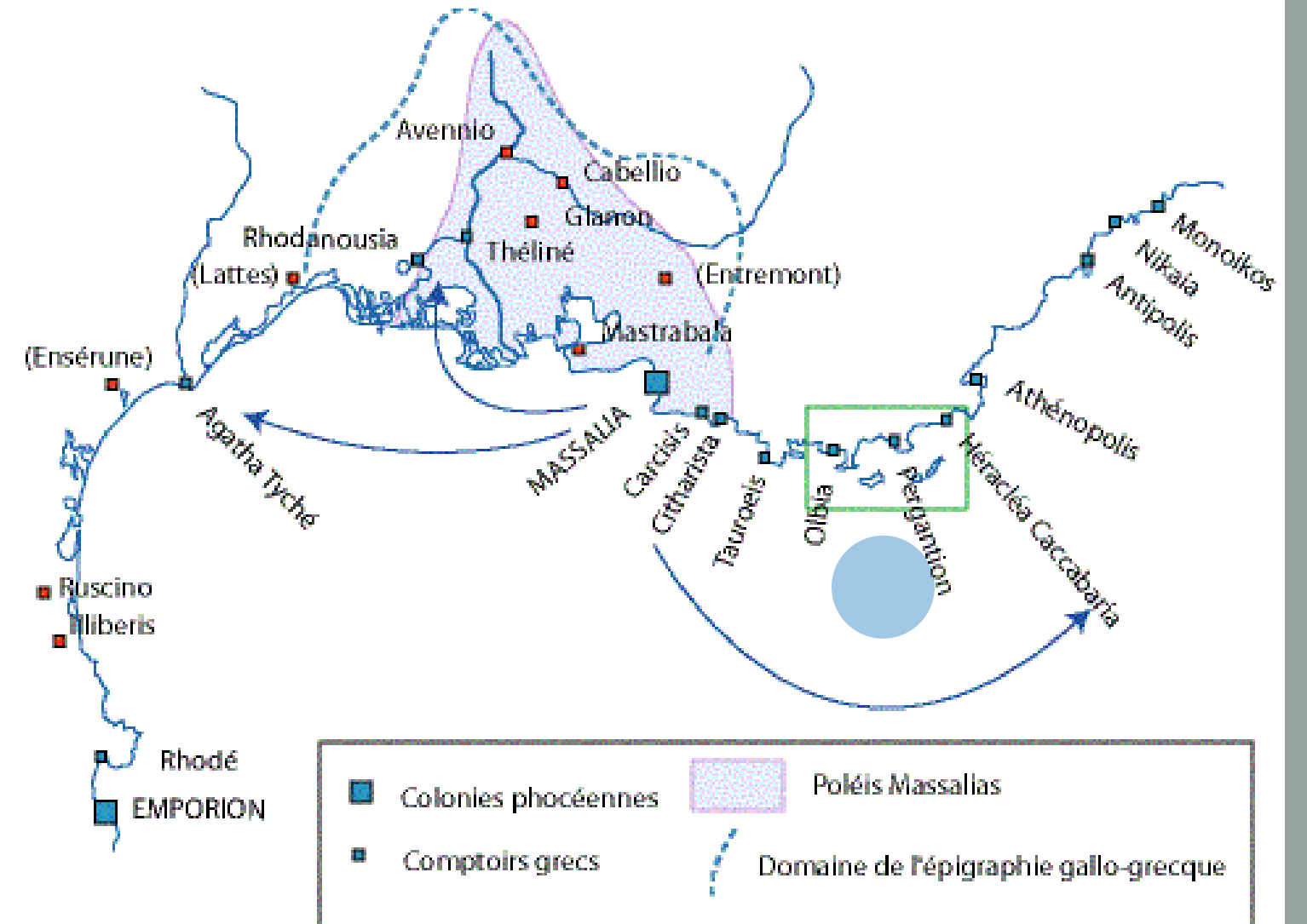


Dolmens de Saint-Sébastien, Plan-de-la-Tour



Menhirs des Couzes, Grimaud

Ports et colonies antiques / « ATHENOPOLIS »



Athénopolis était un emporion* fondé par les Massaliotes phocéens. Il était situé en mer Méditerranée, sur les côtes de l'actuelle France. Il n'en reste plus de trace. Ce comptoir est habituellement localisé dans l'actuel golfe de Saint-Tropez.

Vers 600 av. J.-C., des colons grecs venus de Phocée, colonie grecque d'Asie mineure elle-même issue des Athéniens et des Phocidiens, fonde Massilia, l'actuelle Marseille.

Le succès de Massilia et la nécessité de développer les axes de commerces poussent ses habitants à créer des comptoirs sur le pourtour méditerranéen, des Pyrénées à l'Italie, entre 440 et 300 avant notre ère principalement.

Athénopolis, comme tous les comptoirs massaliotes, est fondée sur la côte.

La date de sa fondation est inconnue. Selon les auteurs, Athénopolis fait partie des colonies massiliotes formées très tôt. Selon d'autres au contraire, elle fut fondée après l'expédition en Provence de Caius Sextius Calvinus, à partir de 123 av. J.-C.

Comme une partie des comptoirs fondés par les Massiliotes, Athénopolis a totalement disparu.

Le comte de Valori attribue la disparition d'Athénopolis à l'irruption des Sarrasins dans la région.

Aucun objet archéologique n'a été rattaché directement à l'existence d'Athénopolis.

Un trépied sacrificiel en bronze qui a été trouvé à Saint-

Tropez, dans le quartier du Pilon. L'explorateur Philippe Diolé a découvert des colonnes de marbre au large de Saint-Tropez ; leur présence ne paraît être dû qu'à un naufrage et elles semblent avoir été destinées à une autre cité.

En 2019, la thèse la plus répandue concernant l'implantation d'Athénopolis est le fond du golfe de Saint-Tropez en se fondant sur les mentions antiques de Pomponius Mela, qui place le comptoir entre Forum Iulii (Fréjus) et Olbia (Hyères) et Pline l'Ancien qui, réalisant l'inventaire dans le sens inverse, place Athénopolis entre Olbia et Forum Iulii.

* En grec ancien, le mot emporion désigne un port de commerce.



Trépied sacrificiel en bronze



Table de Peutinger

La table de Peutinger, appelée aussi carte des étapes de Castorius, est une copie du XIIIème siècle d'une ancienne carte romaine où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain qui constituaient le cursus publicus. Ce document était également connu autrefois sous le nom de « table théodosienne ».

Le format ne permet pas une représentation réaliste des paysages, mais ce n'était pas dans les intentions du concepteur. La carte doit plutôt être vue comme une représentation symbolique, à l'image des plans de transports en commun permettant de se rendre facilement d'un point à un autre, de connaître les distances des étapes, sans offrir une représentation fidèle de la réalité. De fait, elle est considérée comme la première représentation cartographique d'un réseau.

Les parcours sont assez réalistes. Chaque station porte la longueur de l'étape, tandis que des vignettes signalent les villes principales, les villes thermales, etc. Nombre de ces « stations » ne correspondent pas à des villes, mais à des carrefours. Inévitablement, la Table comporte des erreurs de copistes.

Partie correspondante à la Provence



Pardigon



Maquette de la villa gallo-romaine de Pardigon

Pardigon

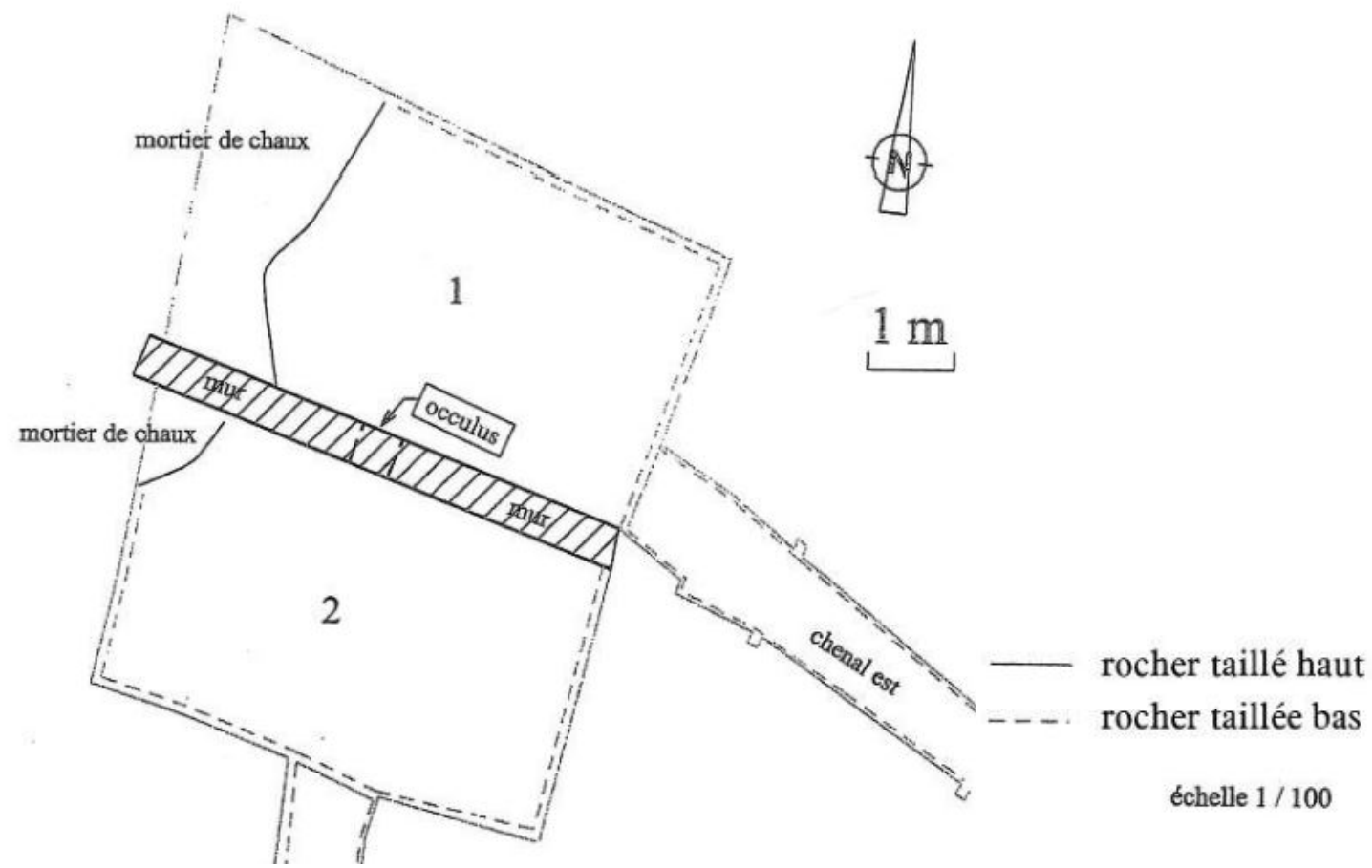
Entre La Croix-Valmer et Cavalaire dans, près de la plage du Débarquement, il a été trouvé quatre sites romains:

- Pardigon 1 (dépotoir romain annexe de Pardigon 3)
- Pardigon 2, vaste amphithéâtre, les 90 hectares du site de Pardigon 2 constituent un espace naturel remarquable du littoral bordé d'une grande plage de sable fin
- Pardigon 3 (villa fouillée entre 1983 et 1986, actuellement enfouie sous le parking du théâtre en plein air Les Tragos)

La villa Pardigon, édifiée entre 20 et 40 ans après J-C,

s'étend sur 3 500 m². Elle fut l'une des plus grandes villas maritimes romaines du littoral gaulois. Ce sont entre 6 000 et 8 000 soldats de la légion d'Octave, neveu de Jules César, qui occupaient les lieux avant d'être remise à un des chefs de cette légion.

La villa s'agrandira au fil des années, elle était un immense domaine viti-vinicole qui faisait commerce de l'Italie à l'Espagne; il y a été retrouvé : un port privé, une zone artisanale, une poterie, un tuilier; et aussi: vases, pichets, jattes, lampes, vaisselles de toutes sortes, fioles à parfum, tesselles de mosaïques de 2 couleurs, verreries, tuyaux de plomb et céramique, une soixantaine de pièces de monnaie romaine, et surtout une magnifique tête de femme en marbre de Carrare qui devait servir de mascarone.



Vivier des Sardinaux :

Le vivier des Sardinaux désigne un ensemble de viviers datant de l'époque romaine, situé à la pointe des Sardinaux sur la commune de Sainte-Maxime.

Les viviers immergés, taillés dans le rocher, sont associés au développement des villae maritimes, lieux de villégiature des riches romains entre le Ier et le IIe siècle de notre ère. À la fois lieux de détente sur des sites ayant une vue remarquable et réfrigérateurs antiques, près desquels se prennent les repas, ils offrent à la gourmandise des convives, poissons frais (muges, murènes, mulets) et coquillages (huîtres, patelles, cardium, murex et moules).

Le vivier des Sardinaux mesure 7 mètres de long, 5 de large et 2,10 de profondeur. Il est divisé en 2 bassins égaux par un mur de pierre et alimenté par 2 canaux de 1 mètre de profondeur. Ce compartimentage permettait le stockage de différentes variétés de coquillages et de poissons. Les canaux orientés sur les vents dominants permettaient le brassage et l'oxygénation de l'eau

circulant entre les bassins par l'orifice situé, dans ce vivier, au bas du mur les séparant. Le dégagement du vivier a permis la découverte de très nombreux tessons romains : tuiles, anses, cols et panses d'amphores, mortiers, vaisselles et vases divers, bords et anses de vases en verre et bouteilles, permettant d'identifier la présence d'une villa romaine toute proche.

Ce qui caractérise le vivier des Sardinaux :

- en bordure «mourante», en pente douce, à 10 mètres d'une élévation de 2 mètres, support possible d'une villa romaine
- absence de protection naturelle, rendant peu crédible l'utilisation du vivier en hiver
- des canaux très compartimentés (4 martelières sur le canal Sud) facilement accessibles à pied, peut-être pour le stockage de coquillages
- un mur de séparation du vivier en deux bassins strictement égaux, l'ouverture au fond du mur permettant le flux de l'eau et chaque bassin alimenté par un canal



Cote d'Azur 1188. SAINTE-MAXIME — Un Coin du Port

Sainte-Maxime, La Tour Carrée

Sainte-Maxime :

Sainte-Maxime fut d'abord un comptoir grec avant de devenir une petite agglomération romaine. En raison de sa situation exceptionnelle (en plein midi et à proximité de la chaîne des Maures), les Phocéens y installèrent un comptoir «Calidianisi».

En 972 pour se soustraire aux invasions, les habitants des villages s'étaient retranchés aux sommets des collines (Gassin - Ramatuelle - Cogolin - Grimaud). Les habitants de «Calidianisi» abandonnèrent ainsi la côte pour bâtir le village fortifié du Vieux-Revest, perché à près de 500 mètres d'altitude (le Vieux-Revest fut détruit en 1395 par des brigands ; il ne reste plus que les traces de ses remparts et une chapelle).

Après le départ des Sarrazins, la ville de Sainte-Maxime fut encore la victime de pilliers pendant plusieurs siècles. Seul vestige de cette époque, la Tour Seigneuriale.

La paix revenue, des pêcheurs vinrent s'établir en bordure de mer. C'est sans doute à ce moment là, vers l'an 1000, que Sainte-Maxime fut fondée. Mais c'est seulement au XVIIIe siècle que le petit port de Sainte-Maxime retrouva son activité commerciale, grâce à une flotte de voiliers qui transportait vers Marseille et l'Italie, le bois, le liège, l'huile et le vin.

La Tour Carrée

La construction de cette tour fut ordonnée pour rassurer les personnes voulant revenir peupler ces terres, les murs épais pouvant fournir, le cas échéant, un asile. Par ailleurs cette Tour Seigneuriale était le lieu où les Moines recevaient de leurs «accatants» les impôts et diverses taxes (partie en nature, partie en espèces). Elle était destinée aux auditions de justice et abritait aussi des canons dont le feu se croisait avec ceux de la Tour du Portalet de Saint-Tropez, afin d'assurer la protection des eaux du Golfe. Un étage supplémentaire fut rajouté en 1560, et ce bâtiment demeura ainsi jusqu'à la Révolution.

En 1791 La Tour Carrée fut acquise par la Communauté de Sainte-Maxime au titre des «Biens Nationaux», elle devient l'Hôtel de Ville, et les écoles, après quelques travaux d'aménagement car à l'époque il n'y avait ni porte ni fenêtre ...

Moins d'un siècle plus tard, en 1857, devenue trop exiguë, on la fit surélever d'un troisième niveau. Les Douanes s'installèrent au rez-de-chaussée côté mer, face au port. Quelques années avant la deuxième guerre mondiale la Mairie fut transférée place Pasteur, et les services des Ponts et Chaussées installèrent leurs bureaux dans la Tour Carrée.



Château de Grimaud

Le château de Grimaud :

Le château de Grimaud est une forteresse médiévale datant d'au moins le XI^{ème} siècle. De nos jours à l'état de ruines, ce monument fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par arrêté du 27 décembre 1961.

Au Moyen Age, le château était le centre principal de la seigneurie du Freinet, occupant un territoire correspondant aux cantons actuels de Grimaud et de Saint-Tropez.

Dès le XI^{ème} siècle, on trouve mention d'un castrum à Grimaud, dominant la plaine du sommet d'un piton rocheux, protégé naturellement au Nord par les fortes pentes du vallon de la Garde.

Jusqu'au XIII^{ème} siècle, les fortifications sont modestes. Le château est habité par la famille des vicomtes de Marseille.

Au XIV^{ème} siècle, le rempart du village vient rejoindre les fortifications seigneuriales. Au XV^{ème} siècle, un premier bâtiment quadrangulaire, construit au sud du donjon, vient agrandir l'ensemble.

Aujourd'hui nous pouvons toujours voir les hauts murs, les archères, les portes et fenêtres, les passages souterrains, les citernes.

L'ensemble de l'enceinte et des fortifications sont classées au titre des Monuments historiques en 1996 tandis que le sous-sol est un site archéologique. Un théâtre de plein air a été aménagé, permettant à la commune d'organiser des manifestations estivales.



L'Église Saint-Michel Notre Dame, Grimaud

L'Église Saint-Michel Notre Dame :

L'église Saint-Michel aurait été construite vers 1087. Des bulles papales la mentionnent en 1096 et 1114 parmi les possessions des religieux de Saint-Victor.

L'église paroissiale Saint-Michel de Grimaud est un monument historique classé, daté du second âge roman provençal, c'est-à-dire, fin XII^{ème}-début XIII^{ème} siècle. De construction sobre et massive, sa façade montre, dans ses bases et aux chaînes d'angle, de gros blocs de granit extraits des carrières locales.

En allant sur le côté gauche de l'église, on voit un escalier construit au XVIII^{ème} siècle, qui donne l'accès au clocher, la tour date du XVI^{ème} siècle.

Fin XII^{ème} - début XIII^{ème} restaurée en 1964, la nef centrale en plein cintre a retrouvé son austérité et son cachet médiéval. Le gros œuvre est en granit, les arcs en calcaire gris soigneusement appareillés.

On aperçoit à gauche les fonds baptismaux puis les vitraux créés en 1975 par l'artiste Jacques Gautier.

Au dessus de l'arc triomphal, une peinture murale datée du XIX^{ème} siècle avec au centre Saint-Michel terrassant le dragon, d'un côté saint Pierre et sa clé, de l'autre saint Barthelemy et son épée. à droite, le mur, laisse voir les restes d'un décor floral du XVIII^{ème} siècle. L'abside du chœur, d'une grande simplicité, est flanquée à gauche d'une petite chapelle où repose la statue de Notre-Dame de la Queste, chapelle médiévale située en dehors du village.

Tout près un magnifique bénitier en marbre de Carrare, daté du XVI^{ème} siècle porte l'inscription « Presbit monachus de Grimaldi » indiquant que le donateur était un moine officiant à Grimaud.

Le Fraxinet :

On sait qu'il reste dans le Var quelques vestiges de l'occupation sarrasine, des tours d'observation notamment.

Mais c'est surtout dans les collines qui ont conservé le nom de Mont des Maures que se trouvent plus particulièrement des traces de cette occupation. Le Grand Fraxinet situé sur les hauteurs couronnant le village de la Garde de Freinet, ancien village gallo-romain de Fraxinetum, fut leur principal repaire fortifié.

Depuis le Fraxinet, les Sarrasins menaient des raids dans toute la région jusqu'au Piémont en Italie. À la différence d'autres peuplements plus sporadiques, celui-ci dura près d'un siècle et le Fraxinet ne constituait probablement pas un simple « nid de brigands » mais bien un emplacement stratégique pour les musulmans qui semblaient vouloir « entraver les relations entre les cités marchandes italiennes et le reste de la chrétienté méridionale ».

De la forteresse placée au sommet d'un rocher à pic de tous côtés, et d'où l'on découvre tout le pays, il ne reste presque rien.

Le territoire entre le XVème et le XVIIIème siècle



Golfe de Grimaud - 1634 / Source Gallica

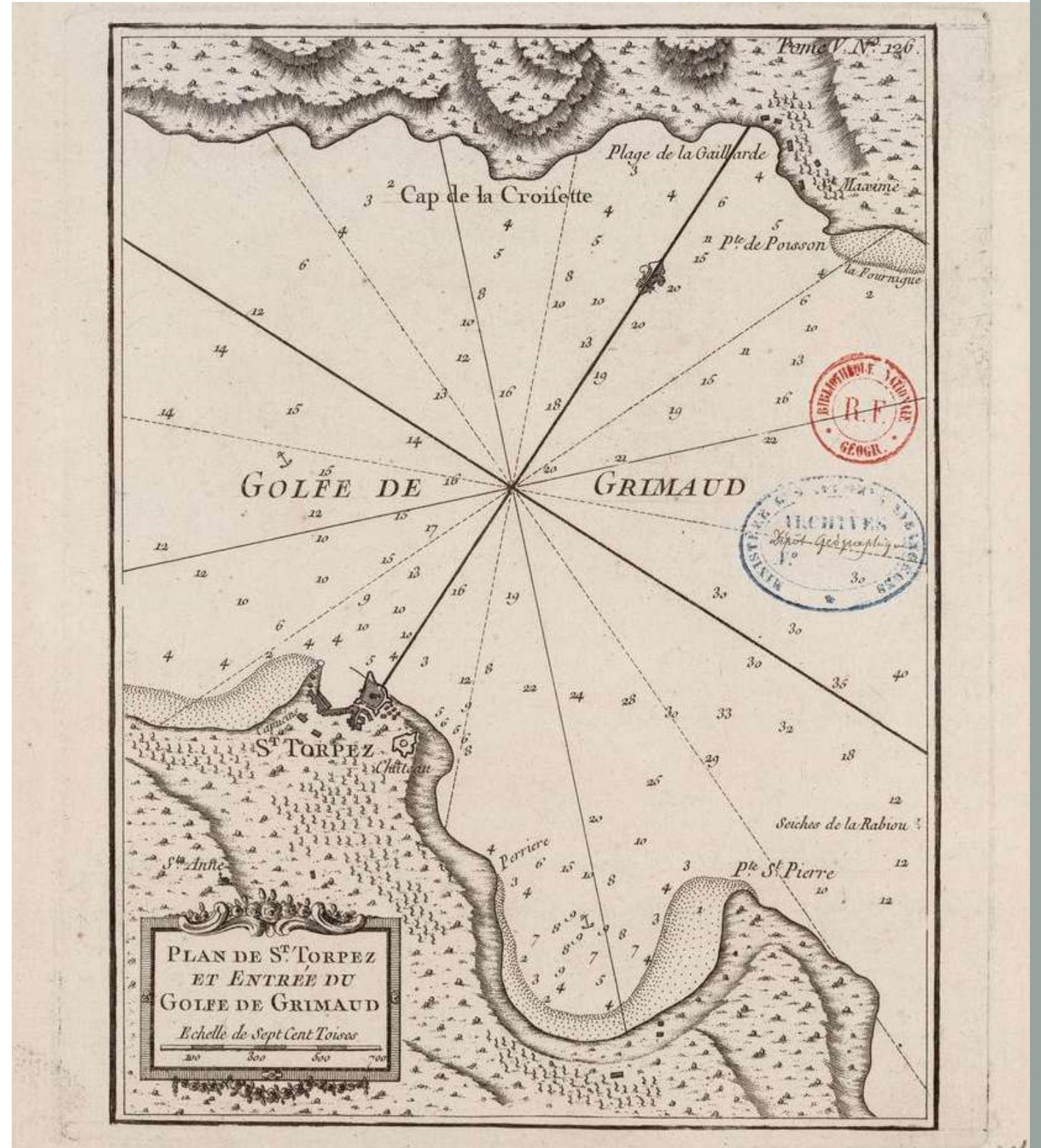
Point dominant du territoire, Grimaud commandait le Golfe jusqu'au XVIIIème siècle, point de contrôle stratégique depuis le nord et le Massif des Maures; le golfe s'est appelé «le Golfe de Grimaud» jusqu'à la fin du XIXème siècle qui se transforma ensuite en l'actuel «Golfe de Saint-Tropez».

La renaissance et le développement du Golfe est rapide.

La ville actuelle de Saint-Tropez renaît à la fin du XVème siècle selon la volonté du baron de Grimaud, Jean Cossa, seigneur des terres du Golfe de Saint-Tropez. Son objectif est de créer une ville portuaire fortifiée afin d'une part de mettre en valeur une terre abandonnée et d'autre part protéger les villages du Golfe des incursions maritimes ennemies qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes. Saint-Tropez est fortifié et repeuplé par des familles génoises

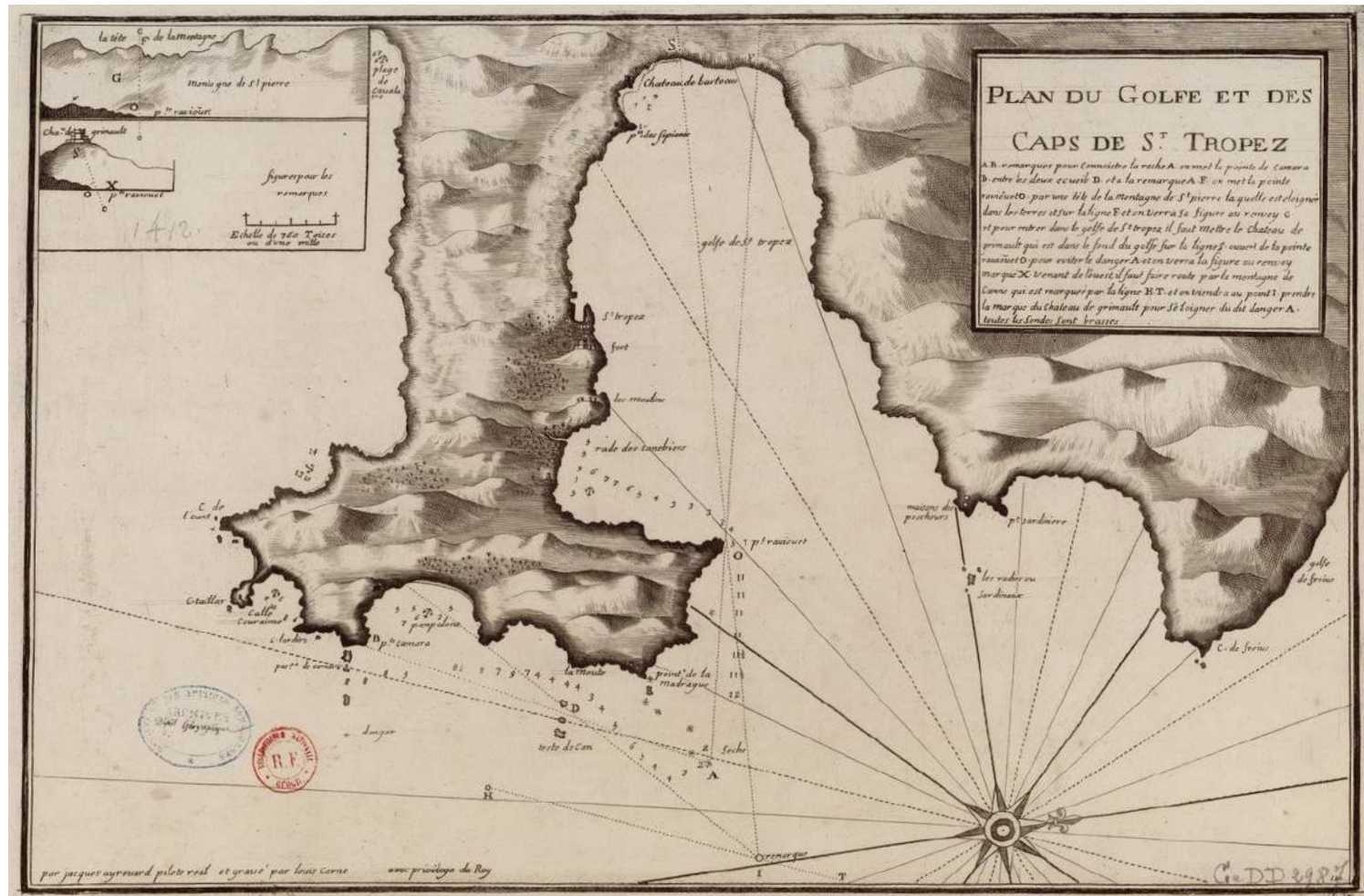
venues tenter leur chance dans la nouvelle cité. En contrepartie, ces habitants sont libres et exempts de tout impôt. Dès lors, progressivement les habitants développent de nouvelles jetées qui enserrant un bassin de près de quatre hectares. Les échanges maritimes reviennent au cœur des préoccupations; pêche, agriculture, culture de la vigne profitent au commerce du petit port. Petits cabotages et chantiers navals se multiplient afin de répondre à une activité économique audacieusement tournée vers le large.

Cette renaissance est réussie puisqu'à la fin du XVIème siècle la ville compte près de 4000 habitants. A la fin du XVIIIème siècle, Saint-Tropez est le troisième port français de Méditerranée après Marseille et La Ciotat aussi bien en nombre de navires que de marins.

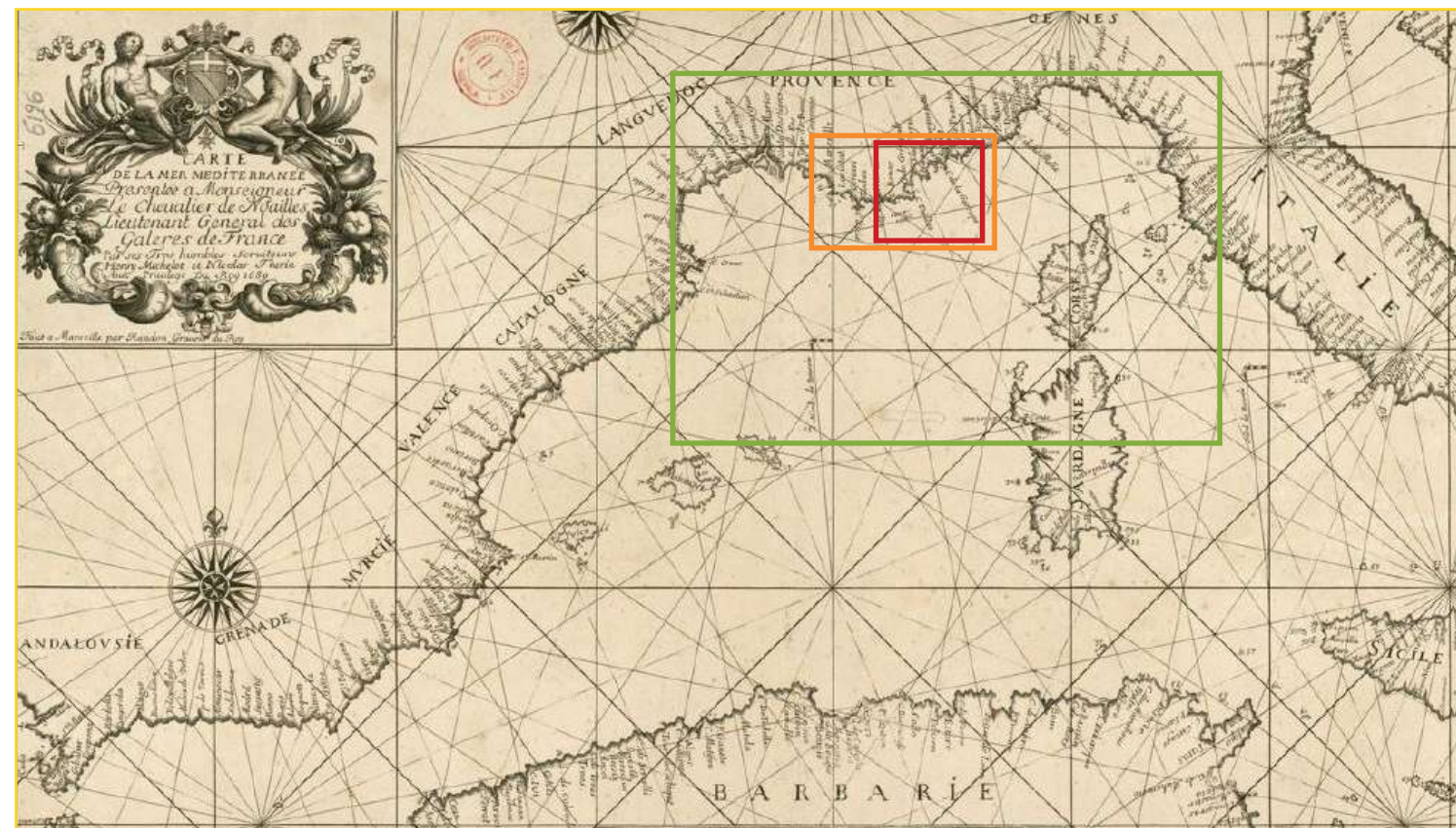


Plan de Saint-Tropez et entrée du Golfe de Grimaud - 1764 Source Gallica

Cabotage et caboteurs à Saint-Tropez au XVIIIème siècle



Plan du Golfe et des Caps de Saint-Tropez - 1723 / Source Gallica



Le cabotage :

«L'évocation du cabotage conduit irrésistiblement à imaginer de très petits bâtiments de mer «collés aux côtes» qui évitent le large et vont «comme les crabes, de rocher en rocher».

La présence du littoral est si forte que la route maritime du caboteur se confond avec « une simple rivière côtière » parcourue par « la procession des navires côtoyés ».

Pour reprendre l'observation faite par Fernand Braudel « Caboter c'est acheter son beurre à Villefranche, son vinaigre à Nice, son huile et son lard à Toulon ».

Voire ses biscuits à Cannes, ses fruits à Antibes et son vin à Saint-Tropez...

Pour Saint-Tropez, coupé de la Provence intérieure par le massif des Maures et gêné par un médiocre réseau routier, le chemin de la mer est vital à plus d'un titre.

Il constitue le vecteur essentiel pour acheminer les denrées de première nécessité, à commencer par les céréales, que le terroir « maigre et borné » ne peut produire pour couvrir les besoins des populations locales.

Ce mode de transport participe en sens inverse à la diffusion des ressources du proche arrière-pays et des contrées maritimes voisines. Mais aussi les caboteurs facilitent également le déplacement des hommes.»

Le domaine du petit cabotage tropézien se compose de trois espaces emboîtés :

- De Toulon à Antibes, un premier cercle, centré sur Saint-Tropez, correspond à une zone de micro-cabotage animée par de modestes embarcations,

sans aucune véritable spécialisation dans un type de marchandises, distribuant les produits d'une économie locale : fruits, légumes secs, poissons, terrailles, migon, fromages...

- De Nice à Marseille, c'est un espace de forte fréquentation sillonné par des bâtiments de plus grande portée avec un équipage plus fourni ; dans ce cabotage régional des échanges précis, continus : bois, vin, matériaux de construction, céréales.

- Un cabotage inter-régional, allant du Languedoc à la rivière génoise, voire au nord de la Toscane, englobant la Corse et la Sardaigne ; ce domaine maritime, fréquenté par d'autres Provençaux, est essentiellement utilisé par les « vinitiers » tropéziens qui décrivent des circuits bien déterminés.

Le petit cabotage se situe au cœur de la vie portuaire de Saint-Tropez.

Cette place fondamentale conjugue en fait deux réalités.

À l'image des autres ports secondaires du complexe portuaire provençal – mais aussi d'autres ports du Ponant – Saint-Tropez est d'abord un port essentiellement animé par la navigation à court rayon, par la présence de bâtiments venus d'horizons multiples.

Toutefois, dans ces flux d'entrées et de sorties une attention portée à l'armement local permet de reconstituer quelques circuits, de retrouver certaines lignes de navigation, d'entrevoir les techniques mises en œuvre et de rencontrer les hommes qui vivent de l'activité maritime considérée comme « la plus insaisissable ».

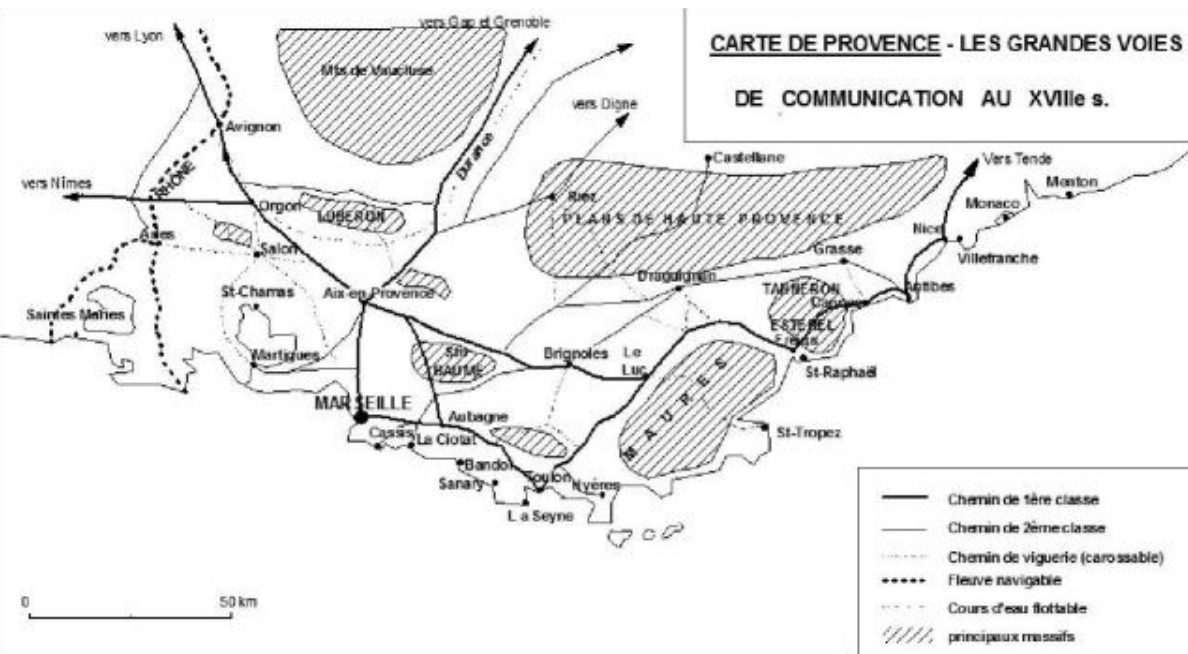
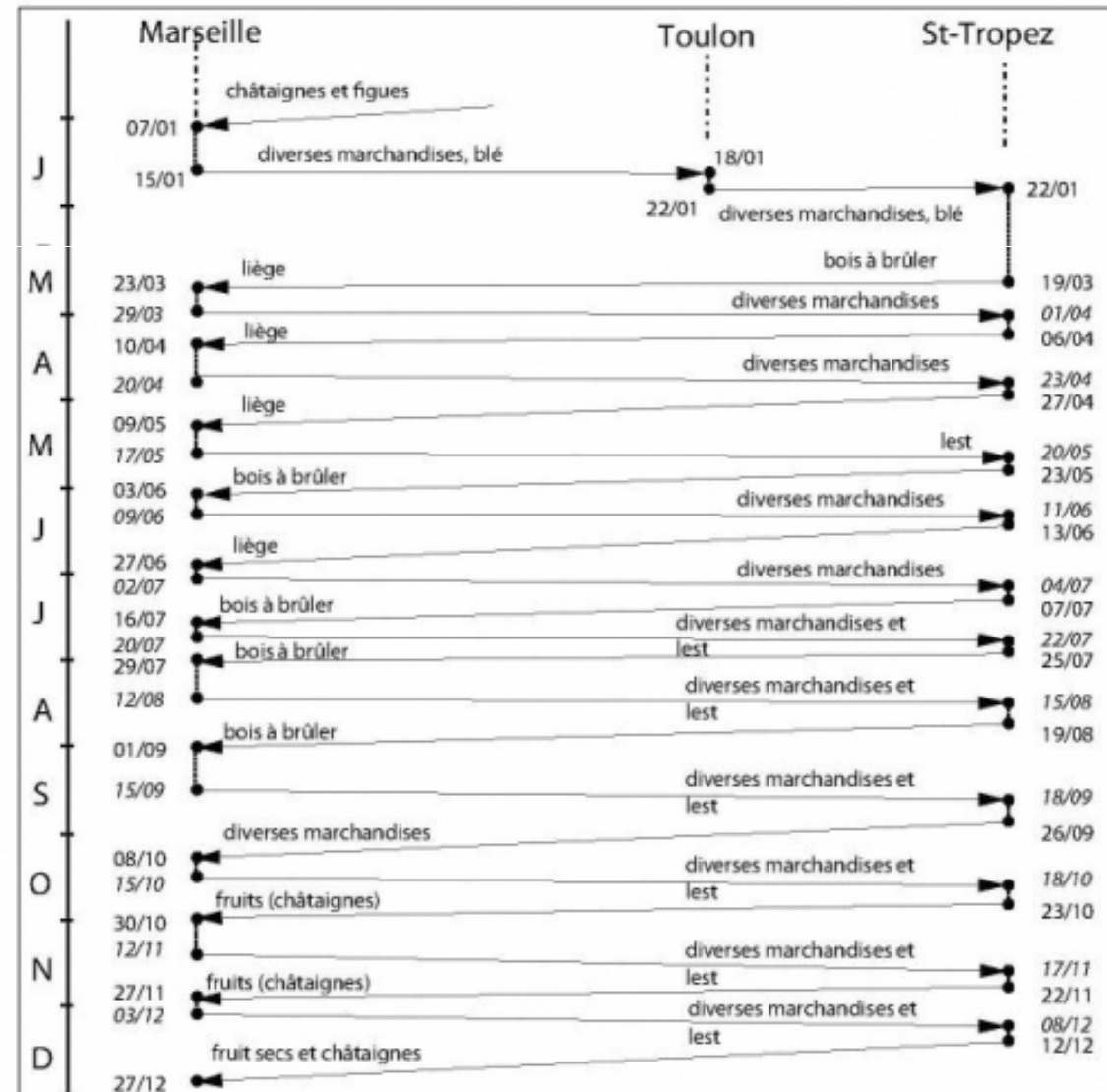
Sources : Chapitre VIII. Cabotage et caboteurs à Saint-Tropez au XVIIIème siècle

Itinéraire cabotage 1

Itinéraire cabotage 2

Itinéraire cabotage 3

Mouvements du bateau le Pêcheur, patron André Laugier (1787)



Les hommes du cabotage :

Le cabotage est une affaire d'hommes ou plus précisément de familles, de nébuleuses familiales, et ce d'abord sur les bâtiments eux-mêmes.

Le cabotage tropézien résulte de l'activité d'une quarantaine de capitaines, patrons et maîtres, soit environ la moitié du groupe des inscrits à Saint-Tropez, l'autre partie navigant alors dans les eaux levantines ou sur des bâtiments non-tropéziens.

Par ailleurs, de simples matelots se joignent à ce groupe de caboteurs en prenant discrètement la tête de petites embarcations. Avec une moyenne de quatre à cinq personnes à bord, ce trafic marqué par la fréquence des navettes et des rotations mobilise environ 200 à 250 marins qui sont, à 85 %, inscrits au quartier maritime de Saint-Tropez.

Il existe tout d'abord de véritables lignes régulières, d'incessantes navettes au départ de Saint-Tropez. Deux lignes dominent ce type de liaison. La plus fréquentée relie Saint-Tropez à Marseille pour des livraisons de bois et autres produits forestiers (liège, châtaignes). Quelques patrons caboteurs, en général à bord de tartanes, effectuent parfois une dizaine d'allers-retours, sinon davantage, au cours d'une même année. Avec vingt-deux voyages en direction de Marseille en 1787, André Laugier et Pierre François Salvy réalisent à eux seuls plus de 10 % des entrées tropéziennes enregistrées dans ce port cette année-là.

L'armement tropézien joue un rôle moteur dans l'animation du port. Les bateaux attachés à Saint-Tropez, identifiés avec sûreté grâce aux registres du service des classes, couvrent 40 à 70 % du trafic.

L'armement au petit cabotage, exprimé en nombre d'expéditions, constitue l'écrasante majorité de l'armement général de la place. (voir tableau ci-contre)

D'une manière générale, quelle que soit la fréquence des navettes, un quart à un tiers de la flotte locale est ainsi affectée à ces mouvements pendulaires dont l'importance ne cesse de croître au fil du XVIIIème siècle. Les soixante-neuf bâtiments tropéziens qui effectuent les 216 voyages en direction de Marseille. La multiplication de ces navettes est d'autant plus soutenue que des bâtiments quittent Marseille sur lest ; le temps d'immobilisation est alors réduit, tout comme à l'arrivée à Saint-Tropez où le bâtiment est immédiatement rechargé.

Néanmoins, l'entrepôt marseillais offre aux caboteurs tropéziens d'énormes possibilités de fret pour approvisionner le petit port ou réaliser des redistributions : céréales, matériel de pêche et « marchandises diverses » composent souvent ces retours du « port mondial ».

Enfin, en dehors de ces lignes et circuits où les rotations sont relativement régulières, sous la conduite des mêmes hommes, existe un cabotage hors circuit en rien marginal. Après avoir honoré un contrat, le patron, comme un colporteur des mers, poursuit sa route « allant à la cueillette ou à la quête ».

Si l'espace fréquenté reste celui des rives de la Méditerranée nord-occidentale, des expéditions débordent ces espaces et mêlent petit et grand cabotage, au risque de sanction pour le patron qui franchit les limites autorisées.

	1714-16	1755-57	1768-70	1786-88
bateau	54 %	50 %	37,1 %	23,4 %
bisque	0 %	2 %	16,2 %	20,1 %
tartane	36 %	42 %	37,5 %	45,6 %
autres	10 %	6 %	9,2 %	10,9 %

Types de caboteurs dans le port de Saint-Tropez.



Carte de Cassini du XVIII^e siècle
Source Géoportail

Description paysagère/ interprétation de la carte de Cassini

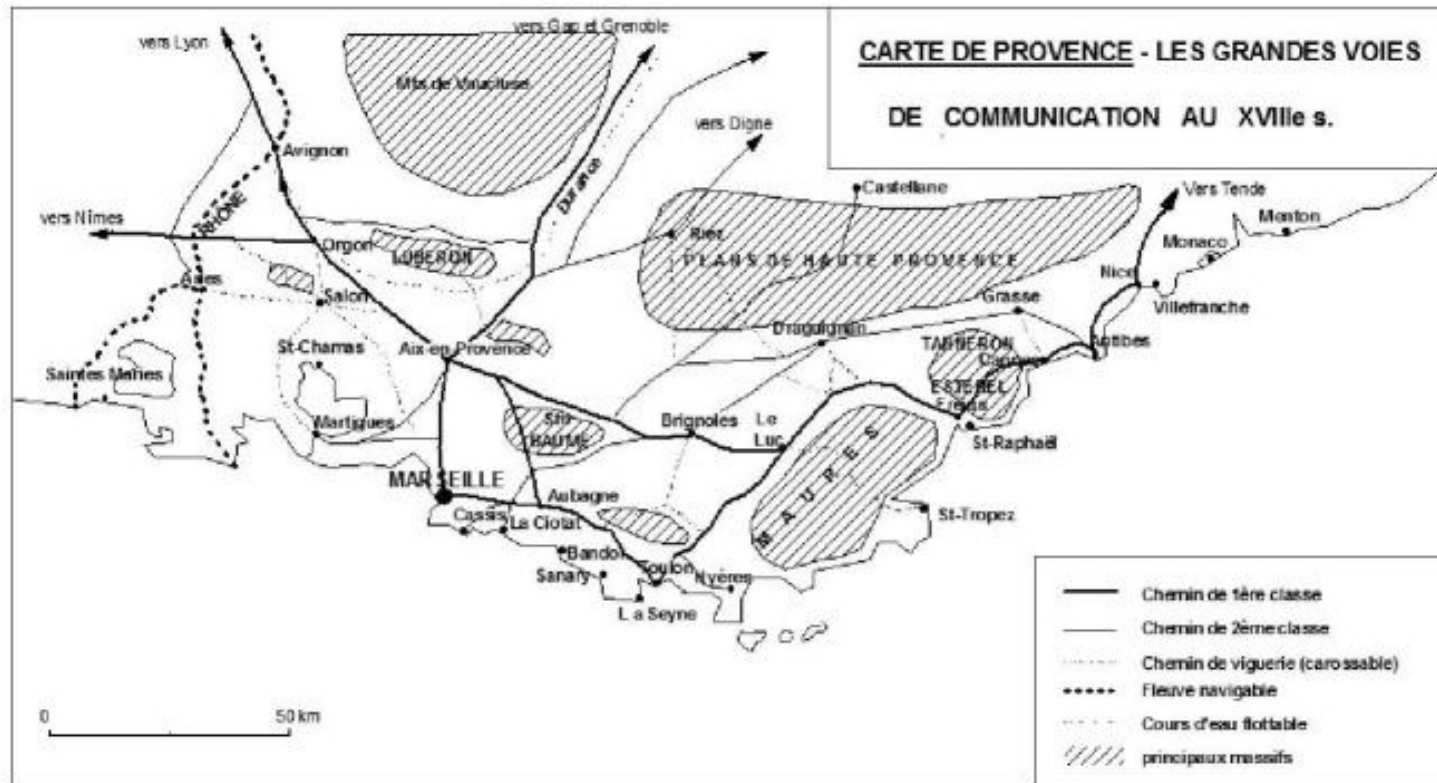
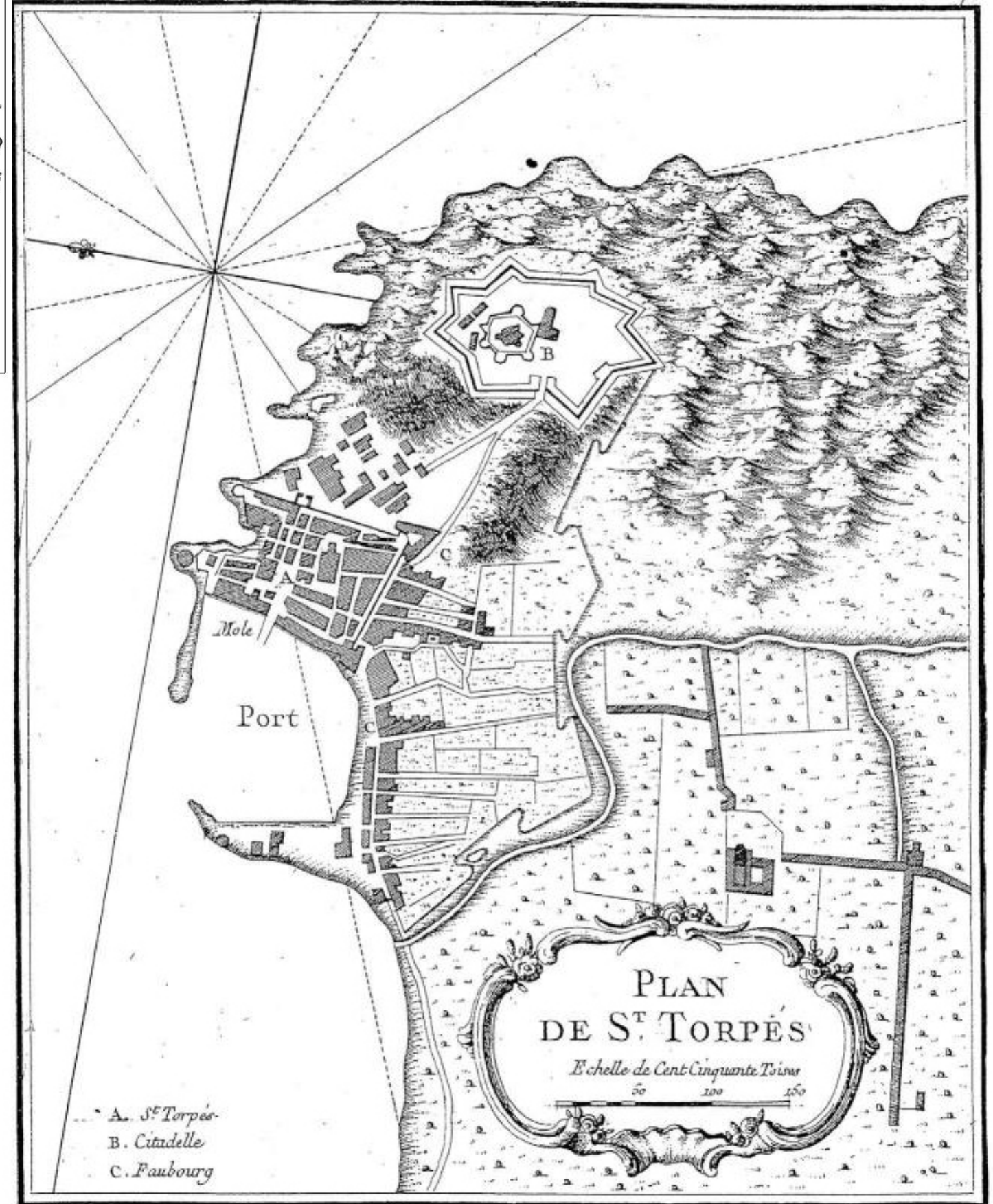
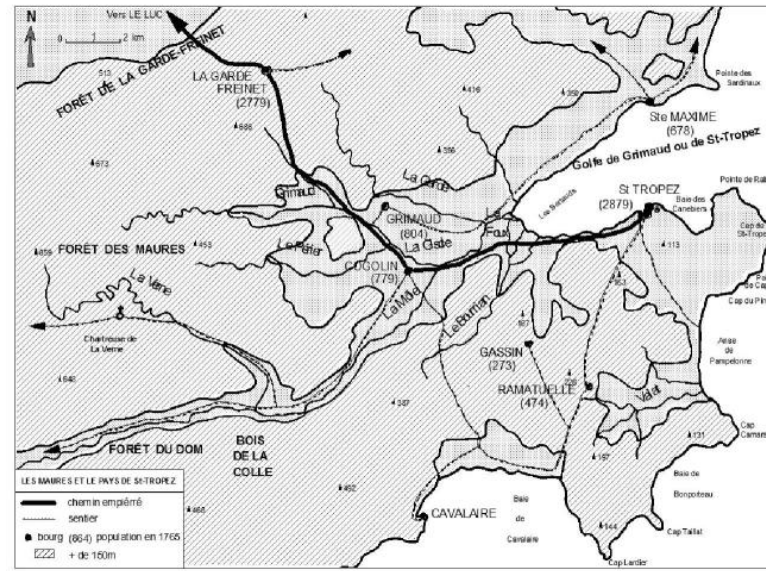
La carte de Cassini représente d'une part, un territoire très marqué par les boisements du massif des Maures et d'autre part, une côte très détaillée au niveau de la description des lieux et des appellations.

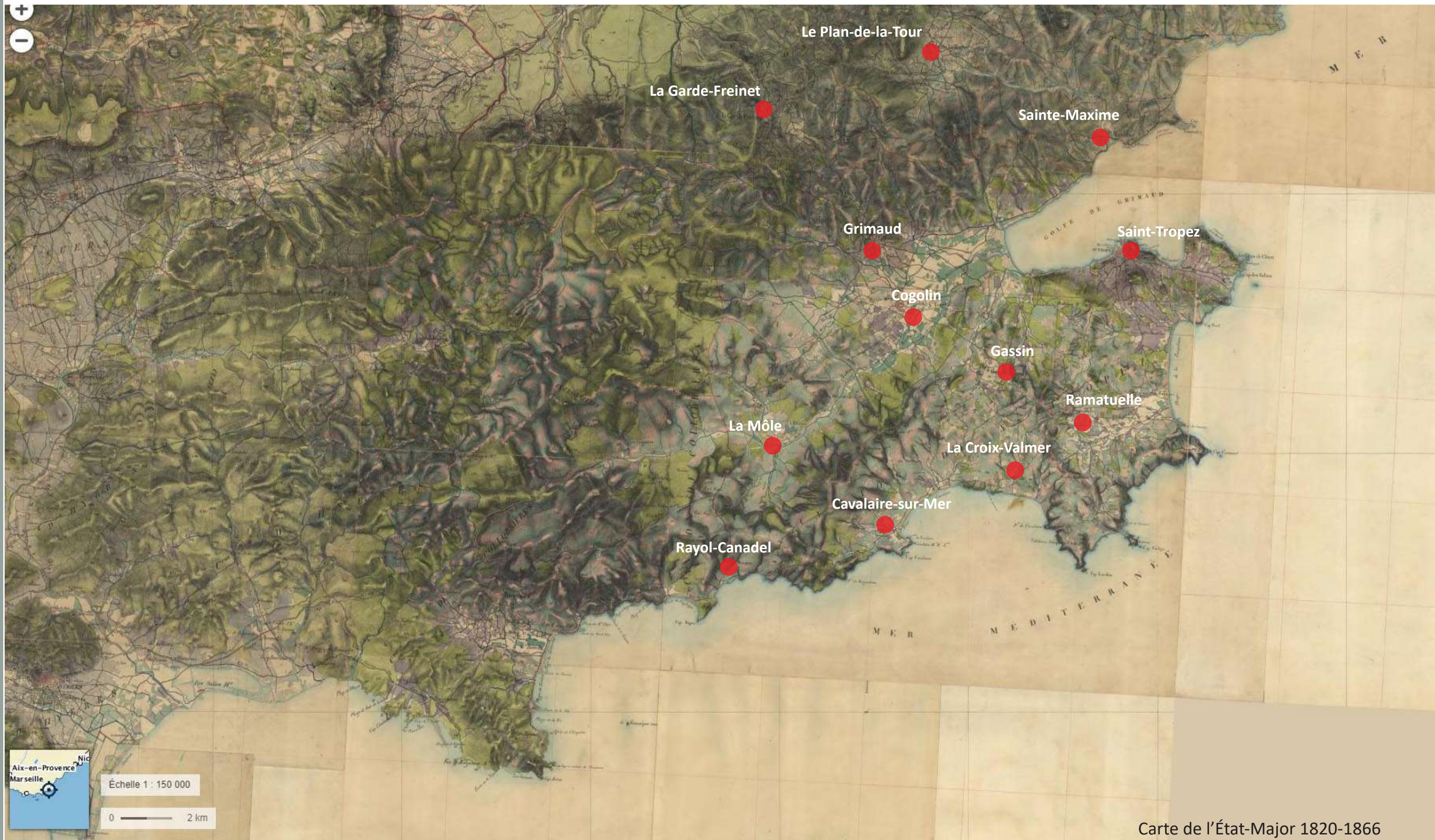
En partant de la côte Ouest, les Vieux Salins d'Hyères sont représentés avec le Cap de l'Argentière (1 et 2), puis entre le Lavandou (3) et la plage de Cavalaire (5), la carte décrit le « Cap de Colnègre » (4), aujourd'hui, le « Cap Nègre », qui définit l'entrée occidentale du territoire du Golfe.

Plus à l'Est, on trouve la « Tour de Camarat* » (6) qui s'est transformée en phare en 1836.

En suivant la côte, la « plage de Pampalaune » (7) se déroule, puis plus loin au Nord, la Madrague (8), la citadelle de Saint-Tropez(9) et le « Golfe de Grimaud » (10), « l'étang de la Fous » (11) situé à l'emplacement de l'estuaire de la Giscle, Sainte-Maxime (12) avec l'arrivée du Préconil et dans l'intérieur, le village de « St-Martin du Plan de la Tour » (13)...

La Molle est décrite comme le « ruisseau de La Molle » (14). Cogolin (15) et Grimaud(16) sont « cerclés » tels des villages fortifiés...





Carte de l'État-Major 1820-1866
Source Géoportail

Les conditions générales

Par rapport à l'ensemble de la Provence, le Golfe offrait au peuplement et à la mise en valeur certains facteurs favorables : des hivers exceptionnellement doux; un boisement naturel associant le pin au chêne-liège; des sols qui se reconstituent assez facilement; un sous-sol comportant de nombreux petits gisements de plomb argentifère, de fer, de spath-fluor, de serpentine; enfin des articulations littorales remarquables, en particulier ce golfe de Saint-Tropez, avec ses 8 km de profondeur, prolongé vers l'intérieur par la vallée de la Mole et par le col de la Garde-Freinet.

En fait ces avantages sont moins décisifs qu'on ne croirait. Les terroirs sont très accidentés, à part quelques plaines qui présentent d'autres inconvénients : celles de la baie de Cavalaire sont très exiguës; celle de Pampelonne, reçoit de plein front les vents d'Est. L'effet de ce vent « grec » se fait sentir sur toute la côte; les cultures d'agrumes ne sont possibles qu'à une certaine distance de la mer, à l'abri du vent d'Est et du mistral. L'eau souterraine ne manque pas, mais le relief se prête mal à l'irrigation et il faudra attendre les moyens modernes de pompage pour que soit possible l'arrosage en grand des plaines.

La vie maritime semble avoir été assez active dans l'Antiquité, des établissements grecs ont existé sur la côte, une longue insécurité a régné ensuite.

A part Saint-Tropez enfermé dans ses remparts, aucune agglomération ne s'était installée sur le littoral. Tous les

villages anciens sont en hauteur; Ramatuelle, le plus typique, juché sur un éperon, au flanc d'un versant raide, a conservé son plan circulaire, avec ses ruelles concentriques où l'on n'accède que par deux portes voûtées; Gassin allonge ses rangées serrées de maisons au sommet d'une crête; Grimaud dispose les siennes en espalier sur les flancs de la butte que couronne son château; Cogolin s'est agrandi récemment vers la plaine, mais sa partie ancienne se serre autour d'un éperon, de même que La Garde-Freinet masse ses maisons au flanc de son col que domine, sur son arête rocheuse, l'ancien « fraxinat » des Sarrazins.

Dans le cadre de l'économie ancienne, les parties les plus attractives de notre région étaient donc, comme d'ailleurs dans tout le domaine méditerranéen, les collines moyennes, intermédiaires entre les plaines insalubres et les hauteurs aux pentes trop accusées. Mais un fort contraste opposait le golfe et ses abords à l'ensemble de hauteurs et de caps qui s'étendent au Sud. L'essentiel de l'activité se concentrait sur Saint-Tropez, seul port, sur le pourtour de la plaine du golfe (Grimaud, Cogolin) et en direction du col de la Garde-Freinet, seul lien avec l'arrière-pays.

Le territoire de Ramatuelle et de Gassin, plus montueux, plus isolé, n'était que faiblement exploité et très peu peuplé; Gassin englobait le territoire de ce que seront plus tard les communes de Croix-Valmer et de Cavalaire, où n'existait encore aucune agglomération.

L'économie agricole

On ne s'étonnera pas de trouver là, jusqu'au milieu du XIXème siècle, l'économie agricole méditerranéenne la plus classique. Dans l'ensemble du département du Var, vers 1820, le terroir exploité était consacré, défalcation faite d'un bon tiers des terres qui était laissé chaque année en jachère, pour 34 % au blé, pour 14 % aux autres céréales et aux légumes secs, pour 23 % aux oliviers et 24 % à la vigne; les prairies naturelles et artificielles n'occupaient que 5 % des superficies. Les environs de Saint-Tropez ne faisaient pas exception : un document de 1728 énumère déjà, pour chaque commune, les trois fondements essentiels qu'étaient le blé, l'olivier et la vigne. Chaque village possédait de nombreux moulins à vent et même à eau dont les ruines subsistent; chaque ferme était accompagnée de son aire à battre. Mais la diversité des terroirs et des situations introduisait quelques variantes.

Grimaud et Cogolin disposaient dans leur plaine de prairies étendues, quoique médiocres; Ramatuelle, à proximité du port de Saint-Tropez, avait la possibilité d'exporter du vin et mettait déjà l'accent sur la vigne; quelques cultures d'agrumes et même quelques palmiers-dattiers mûrissant leurs fruits sont signalés aux abords de la baie de Cavalaire; enfin, au-dessus de 200 m d'altitude, les châtaigniers abondaient et leurs fruits constituaient au XVIème siècle la principale ressource de la commune « montagnarde » de La Garde-Freinet, où les labours étaient rares.

Céréales, vignes et vergers, entremêlés sur les mêmes parcelles, se limitaient aux replats et aux pentes, aménagées en terrasses, qui avoisinaient immédiatement les villages et les fermes isolées. Tout autour s'étendait un « saltus » forestier, constitué en fait essentiellement par des formes dégradées.

En effet, à cette agriculture permanente s'associait d'une part une culture temporaire, à la mode kabyle:

« Sut un pan de montagne qui paraît offrir quelque terre végétale, on coupe les pins à mi-tronc, on fauche les cistes et les broussailles, et le tout étalé sur le sol s'y dessèche jusqu'à la fin de l'été. L'automne venu, on met le feu, au risque de roussir ou de brûler les chênes qui seuls ont été respectés, tant pis; on pioche ou on labore légèrement... on sème et, la récolte faite, ce champ passager retourne à son indépendance primitive et bientôt redevient forêt ou, plus souvent, maquis. »

D'autre part se pratiquait un élevage qui n'avait pas très grande importance économique, mais n'en transformait pas moins le paysage. Quelques bovins étaient entretenus, pour l'attelage plus que pour le lait. Les prairies de la plaine permettaient d'élever une race particulière de chevaux dits « chevaux du golfe », peut-être importés par les Sarrasins. Mais surtout des troupeaux de moutons et de chèvres parcouraient les terroirs après les récoltes, ainsi que les forêts, dans lesquelles ils exerçaient des ravages.

L'état de la forêt était donc lamentable. Le premier plan cadastral de Gassin la montre réduite à quelques lambeaux épars. Sur l'ensemble du territoire non exploité, le boisement digne de ce nom n'occupait, vers 1840, que le cinquième de la superficie à Gassin et Ramatuelle, le tiers à Grimaud et à Cogolin, les deux-tiers à La Garde-Freinet.

En 1859, un observateur notait que le Var était le département le plus boisé de France, mais qu'il était ravagé par les incendies et les abus, de sorte que la forêt ne rapportait guère plus d'un franc par hectare n.

Ainsi l'incendie de forêt, dans lequel on voit parfois une plaie moderne, était partie intégrante de cette économie ancienne qui méprisait l'arbre. Les incendies n'ont commencé à être considérés comme un fléau qu'à partir de 1830, lorsque la récolte du liège commença à prendre de l'importance.

	% du terr. expl. vers 1840	Population en 1728 ^e	Population en 1846 ^e	Densité kilométrique en 1846
St-Tropez	60	2 800 ?	3 500	320
Grimaud	31	800	1 300	30
Cogolin	35	760	1 370	51
Garde-Freinet ..	18	1 860	2 400	33
Ramatuelle	21	540	640	19
Gassin	9	260	695	11

	Superf. tot. expl. (ha)	Pourcentages des			
		terres	prés	vergers	vignes
Gassin	580	23	11	20	46
Ramatuelle	705	27	6	17	50
Cogolin	940	35	28	8	29
Grimaud	1 345	40	22	18	20
Garde-Freinet ..	1 340	8	10	71	11

Le tableau indique, par commune, la répartition du terroir exploité (d'après le premier cadastre, vers 1840)

Les autres activités

Cette activité agricole n'était pas celle d'une population repliée sur elle-même. Des ventes d'huile d'olive, de vin, de bois, de liège étaient effectuées par l'intermédiaire du port de Saint-Tropez; en 1844, par exemple, ce dernier a exporté 6 000 hl de vin.

D'autre part, en dehors de Gassin et de Ramatuelle, agricoles pour 80 % de leur population active et d'ailleurs beaucoup moins peuplés que les autres villages, diverses activités d'ordre industriel avait démarré à la fin du XVIIIème siècle. Parmi les nombreux petits gisements miniers de la région, le plus important était celui de plomb argentifère, au lieu-dit L'Argentière, à l'Ouest de Cogolin.

L'élevage du ver à soie commençait à se répandre, notamment à Cogolin, Grimaud et La Garde-Freinet. Mais c'est la récolte et la transformation du liège qui occupaient le plus de monde. Les premiers recensements (1836 et 1841) indiquent pour La Garde- Freinet environ 400 bouchonniers et bouchonnières.

A Grimaud et à Cogolin, les professions agricoles n'intéressaient pas plus de 55 % de la population active totale, et à peine 30 % de celle de l'agglomération. Sur les 718 habitants groupés au village de Grimaud, on trouvait en 1841: 3 fabricants de bouchons occupant 51 ouvriers, en tout 32% de population artisanale et industrielle. Effectivement Grimaud avait été le chef-lieu du bailliage qui englobait toute notre région, en y ajoutant même La Mole à l'Ouest et Sainte-Maxime.

Mais l'ouverture de la route de Toulon à Saint-Tropez par La Mole va faire du bourg de Gogolin, désormais mieux placé, le centre commercial de la région.

Ce rôle, en effet, ne semble pas avoir été assumé par Saint-Tropez qui, en dehors de sa fonction portuaire, avait une zone d'influence très limitée. Création de marins génois, au XVème siècle, Saint-Tropez avait constitué une république de marins et de soldats qui regardait bien plus loin que le modeste canton des Maures auquel elle servait de port. Sa population semble avoir toujours eu une mentalité très différente de celle des « terriens » qui l'entouraient.

Avant 1789, ses armateurs pratiquaient la « caravane », environ 80 navires partant de Marseille allaient se louer pour le transport d'échelle en échelle.

Par ailleurs c'était une escale importante de la navigation de cabotage, le seul bon abri, par gros temps.

En 1846 le trafic était de l'ordre de 30 000 t de marchandises. Les exportations consistaient en vins, châtaignes, bois de chauffage et salaisons; les importations en blé, sel, morues et autres denrées de consommation pour l'arrière-pays. Par ailleurs 120 bateaux de pêche rapportaient chaque année 150 000 t de poisson, autant que Toulon.

Saint-Tropez, port actif et fortifié, a eu la gloire de repousser une attaque barbaresque au XVème siècle. En 1841 presque toute sa population est tournée vers les activités maritimes.

A côté de cela, les activités habituelles de la région tiennent une place modeste : 65 personnes s'intitulent « propriétaires » et 109 « cultivateurs », soit 13 % de la population active; une partie d'entre elles habitaient les fermes isolées de la campagne environnante. Les bouchonniers ne dépassent pas la vingtaine.

Les commerçants détaillants ne sont pas, proportionnellement, plus nombreux qu'à Grimaud la même année. Et ce qui frappe au moins autant, c'est l'absence quasi-totale de marins et de pêcheurs dans les villages voisins, pourtant tout proches de la mer.

En dehors du port de Saint-Tropez, seule la baie de Cavalaire manifestait une faible activité de navigation; quelques bateaux marchands venaient y charger du bois à brûler pour Marseille et quelques pêcheurs génois s'y établissaient à la bonne saison.

Telle était cette petite région vers le milieu du XIXème siècle. Grâce à la longue période de paix du siècle précédent, elle avait fortement accru sa population et dispersé son habitat.

Le port de Saint-Tropez, l'ouverture récente d'une seconde route lui permettaient de pratiquer des activités variées et des échanges relativement actifs. A côté des Tropéziens, petit monde à part, une population sobre, fière, gaie, de « marcheurs agiles et d'infatigables chasseurs » y vivait.



Le chêne-liège, arbre emblématique du Massif des Maures, est présent sur notre territoire depuis 6500 ans avant J-C.

Mais c'est avec son écorce que le chêne-liège est surtout connue par le grand public pour ses qualités obturatrices inégalables, pour boucher les amphores contenant du vin ou de l'huile.

Sa perméabilité à l'oxygène joue d'ailleurs un rôle majeur dans processus de maturation d'un vin. Imputrescible et flottant, il s'employait dans la fabrication du matériel de pêche. C'est aussi un excellent isolant thermique.

Le chêne-liège est particulièrement adapté au Massif des Maures en raison de sa douceur climatique, sa lumière exceptionnelle et son sol non cristallin.

Son évolution et son devenir sont très fortement liés à l'occupation de l'Homme et à son organisation sociale.

Il est utilisé pour ses glands dans l'alimentation des animaux domestiques, pour son bois pour le chauffage et la construction.



La châtaigneraie varoise se concentre essentiellement dans le Massif des Maures : 2 000 hectares. L'absence presque totale de clôtures dans les châtaigneraies permet à cette forêt de conserver toute son authenticité.

Au XVIIIème siècle, le châtaignier à une place importante dans le cabotage, il est exporté en nombreuses quantités pour son bois et ses châtaignes .



Carte 1846



La ligne du littoral varois est une ancienne ligne de chemin de fer à voie métrique qui reliait Toulon à Saint-Raphaël. La ligne, longue de 110 kilomètres, suivait la côte sur la plus grande partie de son parcours.

Mise en service : 1889 - 1905
Fermeture : 1948

D'HYÈRES A SAINT-RAPHAËL - MASSIF DES MAURES

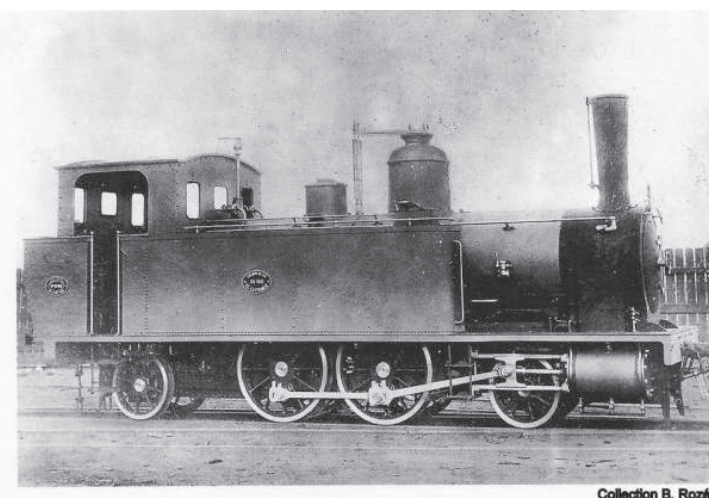
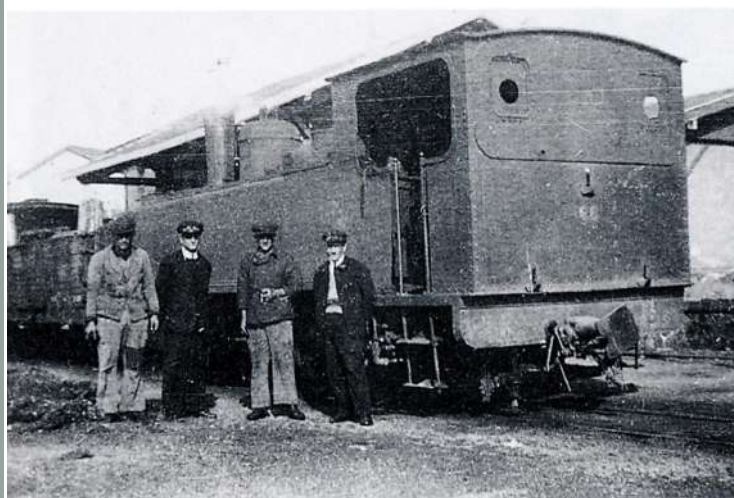
Bormes, station hivernale : le Lavandou ; belles plages de Cavalaire et Pardigon ; Saint-Tropez, dans une anse très pittoresque du golfe de ce nom (statue de bailli de Suffren).

ENVIRONS : Gassin et Ramatuelle, dans la presqu'île du cap Camarat ; Grimaud, vieille et pittoresque cité (excursion par Cogolin et la Mole ou par Collobrières aux ruines de la Chartreuse de la Verne) ; Bertaud avec son château et son pin gigantesque ; Saint-Maxime, sur le golfe de Saint-Tropez ; Fréjus et Saint-Raphaël.

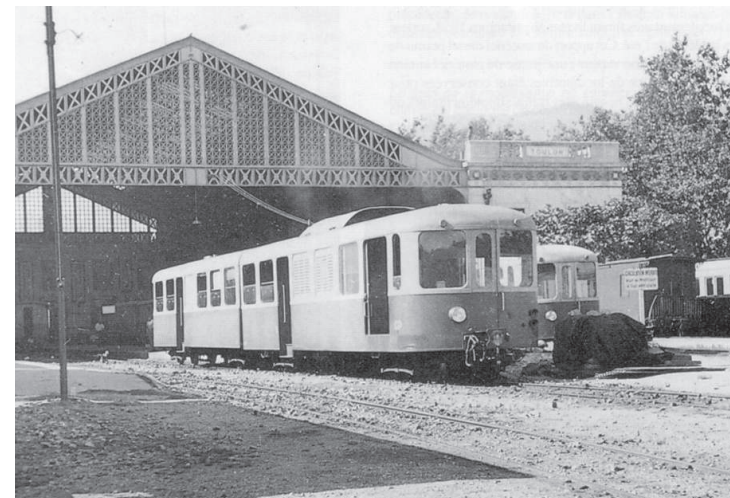
La ligne d'Hyères a Saint-Raphael longe, sur toute son étendue, le massif des Maures qui, d'après Elisée Reclus, forme à lui seul un système orographique parfaitement limité et constitue un ensemble aussi distinct du reste de la Provence que s'il était une île éloignée du continent. Il mérite d'être visité par les géologues, les botanistes et les touristes amoureux de la nature; ses forêts de pins maritimes, de pins d'Alep, de châtaigniers, de chênes-lièges offrent des paysages de toute beauté.

Atlas P.L.M. La Cote d'Azur Chemins de Fer, 1938
Source : Gallica

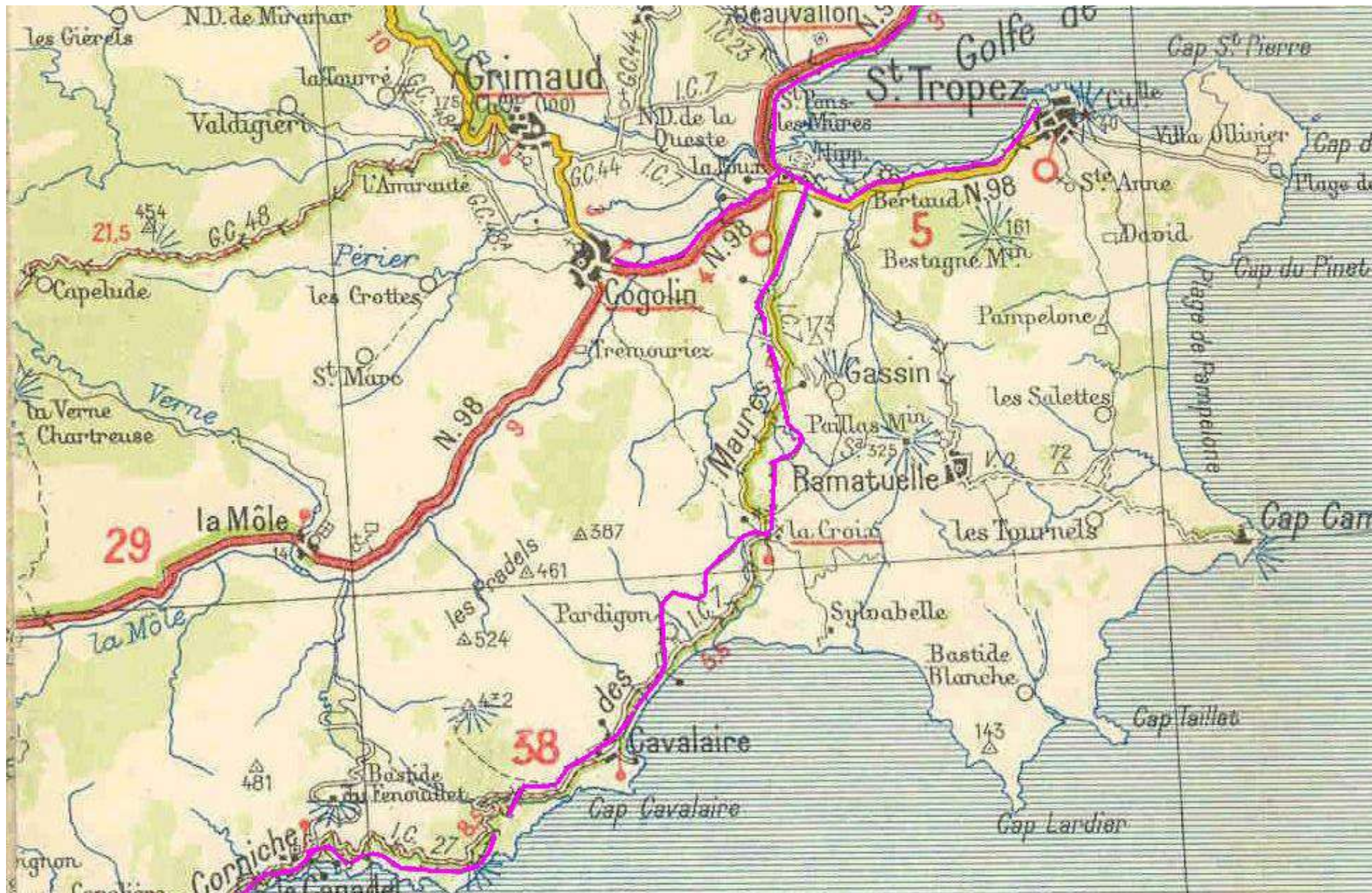
L'ancienne ligne de chemin de fer : La ligne du littoral varois



Collection B. Rozé.



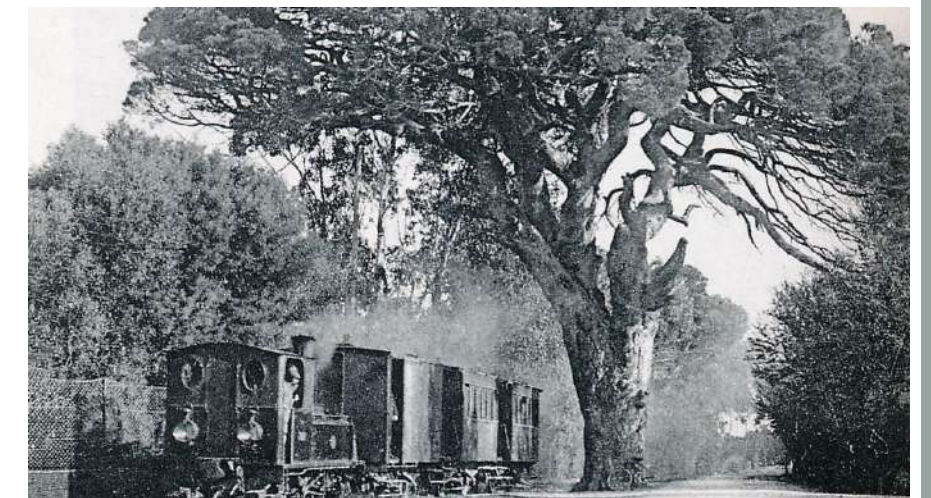
Sources images : Atelier Crabe



Carte Ligne du Littoral - Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France

La gare de La Foux a été construite avec la ligne de Saint-Raphaël et a ouvert ses portes en 1889. La station de La Foux était connue sous le nom de Cogolin - Saint-Tropez jusqu'en 1894. Elle était à 53 kilomètres le long de la ligne d'Hyères et à seulement 4 mètres au-dessus du niveau de la mer. En 1893, deux voies supplémentaires sont prévues pour les tramways de Cogolin et Saint-Tropez.

La gare de la Foux était l'une des plus importantes de la ligne entre Saint-Raphaël et Toulon et l'une des plus fréquentées. La ligne vers Saint-Tropez partait de l'extrémité sud-est de la gare et courait parallèlement à la ligne unique vers Toulon sur quelques centaines de mètres. Puis les deux lignes se sont séparées, la ligne Toulon tournant vers le sud et la ligne Saint-Tropez tournant vers l'est. La ligne principale et les deux branches étaient des lignes à voie métrique. La ligne Saint-Tropez a quitté la ligne Toulon et a suivi l'actuelle D98A. Le premier arrêt sur la ligne fut Bertaud. Le site le plus célèbre sur la ligne de Saint-Tropez était dans le quartier de Bertaud, où la D98A et la voie ferrée passaient de part et d'autre d'un gigantesque pin.



Pin de Bertaud





Urbanisation grandissante, La Croix-Valmer



Chemin de fer, Cavalaire



Construction de Port-Grimaud



Début des activités nautiques, Cavalaire

- ▲ Sites remarquables des XVIIIe et XIXe siècles
- ◆ Sites remarquables du XXe siècle
- ▽ Sites remarquables du XXIe siècle
- 🌊 Forte activité nautique
- ⬡ Station balnéaire internationale
- 🗺️ Découpage des communes
- 🌀 Urbanisation grandissante (La Croix Valmer, plaine de Ramatuelle)
- ➡️ Les industriels lyonnais se lancent dans la viticulture (1882)
- 🛣️ D98 (ancienne RN98)

Carte historique de l'Époque Contemporaine.
 Sites remarquables de la région du Golfe de Saint-Tropez
 (pour plus d'informations se référer à la frise chronologique)

L'importation et l'acclimatation des plantes...

Parallèlement à la spécialisation fonctionnelle de son économie régionale, la Côte d'Azur a «tropicalisé» son paysage végétal. Avant le XIXème siècle, les plantes cultivées étaient principalement des cultures alimentaires (oliviers, figuiers, vignes, caroubiers, céréales), bien adaptées au climat ou irriguées (agrumes, légumes). Après 1860, une nouvelle série de plantes avant tout décoratives devint une des composantes importantes du paysage côtier. Leur apparition amorçait la formation d'un paysage végétal artificiel et exotique. Les espèces importées furent nombreuses et variées. La recherche des plantes exotiques découlait du souci d'augmenter le stock des plantes cultivées en Europe. Des semences furent importées des Amériques, de l'Afrique, d'Asie, d'Australie et des îles. Pendant plus de trois siècles, les Français dominèrent la recherche des végétaux peu connus et les échanges botaniques internationaux. La colonisation française facilita cette récupération. Un certain nombre de plantes exotiques est arrivé sur la côte d'Azur en passant par l'Algérie où elles poussaient en plein air, ou par Paris où on les cultivait sous serre. Plusieurs jardins de la Côte sont devenus des lieux d'expérimentation pour tester la réussite ou l'échec de la culture des végétaux exotiques.

Les institutions jouèrent un rôle important dans les cultures d'essai des nouvelles plantes. Le jardin de la Marine à Toulon fut de ce point de vue capital. Au XVIIIème siècle, déjà, on y cultivait plus de trois mille espèces exotiques. En 1872, la Société Nationale d'Acclimatation à Paris, alors premier centre de recherche dans ce domaine devint propriétaire d'un jardin privé : «le clos Ruquier à Hyères». On y met en terre des semences provenant des zones chaudes. D'autres jardins d'essai s'établirent temporairement à Nice en 1865, à Cannes en 1876. Des amateurs de plantes exotiques firent de leur jardin des aires de lancement. C'est à Hyères qu'apparut très tôt cet engouement. Ces amateurs de plantes, presque tous d'origine parisienne ou anglaise, étaient tous nés hors de la région. Ils ont employé des jardiniers d'origine locale. Le Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées, est un jardin présentant des essences de l'ensemble des zones du biome méditerranéen mondial. Successivement lieu de villégiature pour riches propriétaires durant la première partie du siècle. Puis hôtel-casino durant l'entre-deux-guerres, projet immobilier à vocation touristique dans les années 70, le Domaine du Rayol est finalement acheté en 1989 par le Conservatoire du littoral dans le seul but d'être définitivement protégé de la frénésie bâtisseuse de la fin du siècle.

Les grands hôtels...

Au XIXème siècle, **Le Sube** était un relais de diligence, avant de devenir l'hôtel particulier du Marquis Alban Martin de Roquebrune qui fera ériger la célèbre statue du Bailli de Suffren, située juste en face de la bâtisse. De nombreux écrivains et artistes fréquentent le SUBE: Alexandre Dumas, Guy de Maupassant, Paul Signac, les fauvistes Camoin, Manguin ou encore les écrivains Colette et Apollinaire. En 1986, l'hôtel se transforme en véritable sanctuaire marin. **Le latitude 43** est un Palace des années 30 à l'architecture exceptionnelle. Le Latitude 43 fut imaginé par l'architecte avant-gardiste Georges-Henri Pingusson. Le bâtiment, inscrit sur l'inventaire des monuments historiques en 1992, est une référence en matière d'architecture. Ce grand hôtel de 110 chambres, inauguré le 14 juillet 1932, était destiné à accueillir de riches vacanciers autour des loisirs, du sport, et de la détente. Il disposait d'un grand restaurant et de nombreux équipements sportifs et de détente (piscine olympique, bar, dancing et casino). L'hôtel a fonctionné quatre saisons avant d'être déclaré en faillite et subir quelques transformations. Occupé par l'armée italienne puis allemande, les lieux servent de QG à l'armée américaine en août 1944, puis comme centre de repos jusqu'en 1947.

A partir de 1950, les chambres sont vendues en appartement. Aujourd'hui ce bâtiment est une propriété privée et ne se visite pas. De l'autre côté du Golfe, à Sainte-Maxime, **l'hôtel l'Arbois** de René Darde lui fait face. Cet imposant bâtiment épousant la courbe de la route du bord de mer entrant dans Sainte-Maxime était à l'origine un grand hôtel luxueux, moderne et réputé. Il fut transformé après la guerre en immeuble d'appartements. L'ensemble s'élève de quatre étages sur rez-de-chaussée, complétés d'un attique en retrait. La façade est composée de trois parties. L'entrée, désaxée, est marquée en rez-de-chaussée par un petit volume de béton perpendiculaire à la façade, et abritée par un auvent en béton. Sur la gauche, des commerces remplacent le restaurant d'origine. Au-dessus, les niveaux en courbe sont marqués horizontalement par des balcons filants. Les deux travées à droite de l'entrée en sont nettement séparées visuellement par une grande barre verticale saillante, sur toute la hauteur du bâtiment. En rez-de-chaussée, un passage sous le bâtiment conduit au garage. L'Arbois est sans doute la réalisation la plus moderne de René Darde. La seule concession, minime, au régionalisme, consiste en quelques mètres carrés plaqués en serpentine locale au rez-de-chaussée. Il a obtenu le label Patrimoine du XXème siècle.



Domaine du Rayol



Latitude 43



Le Sube



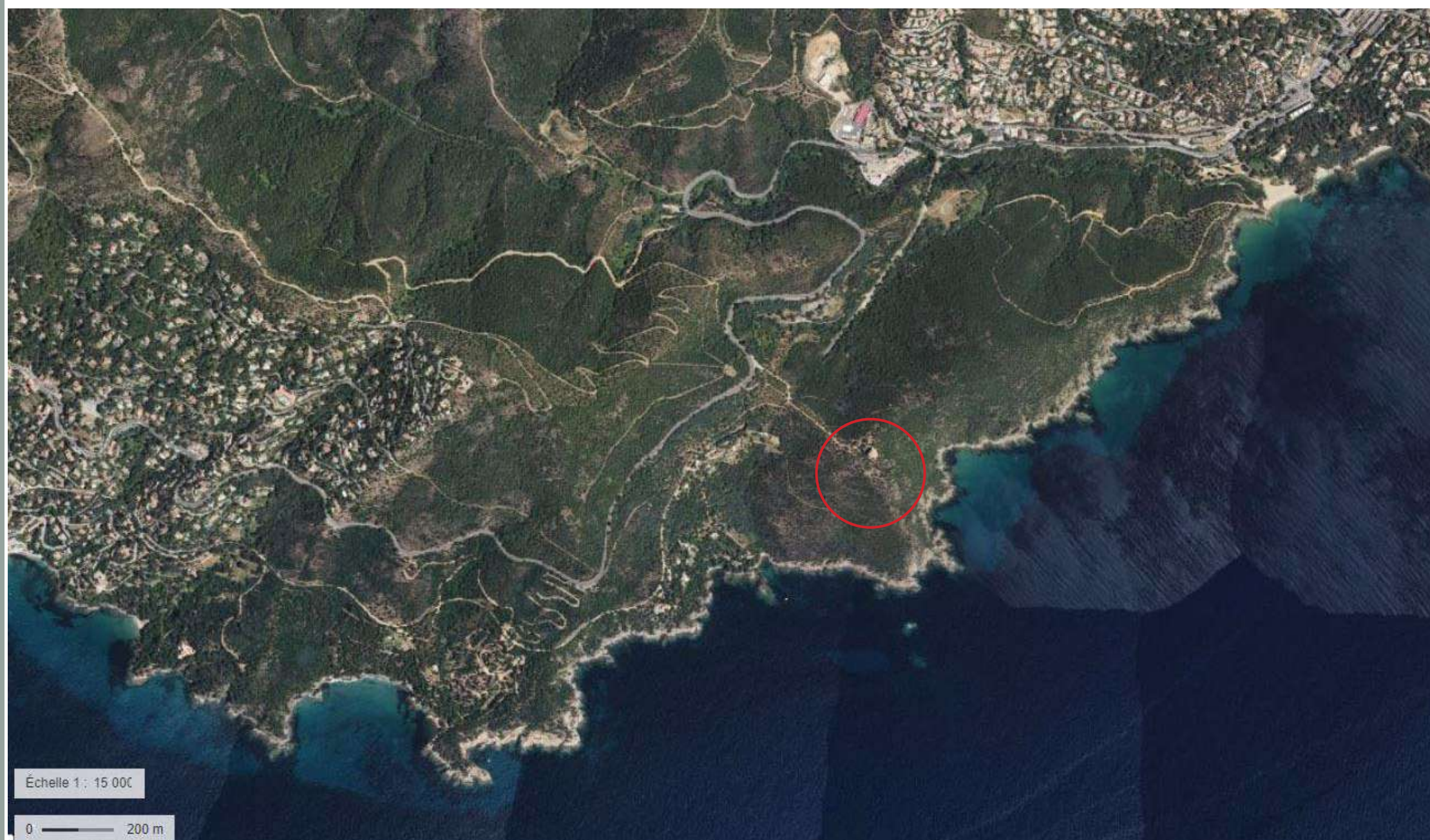
l'Arbois

Les grands châteaux...

Le Château de la Messardière est un palace situé à Saint-Tropez. Demeure construit au XIXème siècle, il changea plusieurs fois de propriétaires, le déclin guettait le Château. Solitaire et ouvert aux quatre vents sur la colline, une situation propice au vagabondage onirique, les tropéziens crurent y voir des fantômes... Les amateurs d'ésotérisme ont même ressenti des noeuds d'énergie positive et négative s'entrecroisant aux alentours, imprégnant le lieu d'une atmosphère excitante et mystique à la fois. Le château fut restauré et agrandi en 1989 sous l'égide de J.C Rochette (architecte en chef des Monuments Historiques). Racheté en 1992 par un groupe français, il vit aujourd'hui une nouvelle jeunesse. **Le Château de la Moutte** dit des Salins date de 1856. Emile Ollivier, dernier chef du gouvernement de Napoléon III, l'achète à la famille Martin de Roquebrune

en 1860. Dès lors et jusqu'en 1883, Emile Ollivier y entreprend des travaux d'agrandissement dans un esprit architectural toscan. Son père, s'occupe d'aménager le parc et d'y concevoir un jardin original, composé d'essences exotiques diverses. Les espaces agricoles qui entouraient le Château de la Moutte, ont été conservés et mis en valeur par Emile Ollivier jusqu'à sa mort. Le domaine reflète le temps où la côte méditerranéenne attirait la bourgeoisie française et anglaise. Il témoigne d'une époque où l'on importait des essences exotiques pour créer des jardins dans les villégiatures concentrées aux environs de Cannes. Après la mort d'Emile Ollivier, le domaine est donné au Conservatoire du littoral en 1998. C'est sa contiguïté avec l'espace naturel remarquable des salins de Saint-Tropez, d'une qualité biologique et paysagère exceptionnelle, qui a poussé le Conservatoire du littoral à accepter cette donation placée au milieu de l'urbanisation.

Le Dattier - Domaine Foncin



HISTOIRE

Au début du siècle, en empruntant «le petit train des pignes», quelques familles fortunées découvrent les rivages de la corniche des Maures. Emmerveillées par la beauté de cette côte restée sauvage, les familles Adam, Eiffel, Royce, Clément-Bayard et Foncin font bâtir leur résidence de villégiature au dessus des flots bleus parmi les bruyères, les cistes et les arbousiers.

CONTEXTE LITTORAL

À mi-chemin entre le Cap Bénat et la presqu'île de Saint-Tropez, c'est ici que le massif des Maures plonge directement dans la mer, face aux îles d'Hyères qui en sont les sommets émergés.

Cet écrin de verdure occupe l'ouest de la Corniche des Maures et fait le lien avec le domaine du Rayol second site du Conservatoire situé de l'autre côté de la Corniche, pour constituer une unité foncière préservée au cœur d'une côte provençale particulièrement urbanisée. Le paysage du site et les collines plus en arrière constituent un espace naturel remarquable doté d'une forte identité maritime. Depuis son nid d'aigle, la « Maison Blanche » sert d'amer aux marins et aux aviateurs.

Elle évoque un observatoire, une vigie de la terre vers la mer.

QUALITÉS ARCHITECTURALES

L'édifice se répartit sur trois niveaux : le premier niveau est un rez-de-jardin, où l'on retrouve les pièces fonctionnelles de la maison, la cuisine notamment. Les plafonds y sont aussi plus bas, au contraire du second niveau qui est davantage destiné à l'apparat, avec les différents salons de réception, que l'on peut directement atteindre par l'entrée principale avec son double escalier monumental. Le dernier étage est symbolique de la maison Foncin, occupé par une grande bibliothèque. Sa présence, ainsi que celle du mobilier, y fait régner encore aujourd'hui l'empreinte de la famille.

La demeure Foncin porte ainsi l'héritage d'une famille éclairée, et ce sentiment se ressent dans le style et l'atmosphère de la maison, proche d'un lieu de retraite à l'écart du monde, au cœur des rivages méditerranéens.





UN ÉDIFICE, UNE HISTOIRE

Situé à l'entrée ouest de la Ville, le Domaine Foncin est particulièrement remarqué par sa bastide blanche, située au sommet d'une colline et dominant la mer.

A la fin des années 1880 les FONCIN, jeune couple en voyage de noce, découvrent la Corniche des Maures. Ils achètent en 1890 un domaine de 15 hectares au Dattier et y construisent en 1894 une maison de vacances : Le «Casteu Dou Souleu». La famille y venait en vacances par le train des Pignes...

La famille FONCIN a toujours été sensible à la protection de l'environnement. Mr FONCIN, universitaire de talent et éminent géographe, fonda avec des amis cavalois l'une des premières associations de lutte contre l'incendie de forêt.

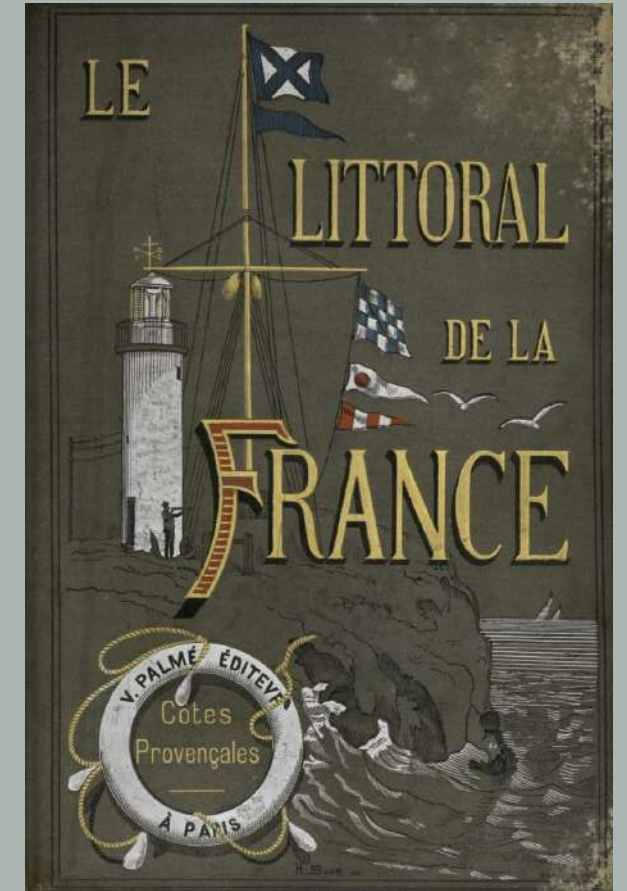
Après la mort de leur père en 1917, Mireille et Myriam Foncin séjournent de temps en temps sur le domaine. Mireille fut l'une des 1ères adhérentes de l'Association Régionale pour la Protection des Oiseaux et de la Nature. En 1975, elle s'installe de façon permanente sur le domaine et, en 1977, elle fait don de sa propriété et des 15 hectares qui l'entourent au Conservatoire du Littoral afin d'en garantir la protection définitive : il s'agit du premier legs fait au Conservatoire du Littoral.

Après son décès en 1996, le Conservatoire du Littoral entame de sérieuses études, voulant donner à ce site emblématique un usage exceptionnel et compatible avec les volontés de la donatrice : la pédagogie et la protection de la nature.

De plus profitant de la nouvelle impulsion donnée par l'Etat, par le biais de cette démarche d'expérimentation sur les territoires littoraux, la Commune de Cavalaire et le SIVOM du Littoral des Maures qu'elle compose avec les communes de le Croix Valmer, le Rayol Canadel et Ramatuelle, ont vu l'opportunité de relancer le projet de réhabilitation du Domaine Foncin (constitué de la propriété Foncin et de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères (UTOM) adjacente au domaine et qui constitue la porte d'entrée de ce site d'exception).

Source : Cavalaire-sur-Mer.fr

La découverte du territoire.



«LE LITTORAL DE LA FRANCE»
SIXIÈME PARTIE DE MARSEILLE A LA FRONTIÈRE
D'ITALIE, 1889
par V. VATTIER D'AMBROYSE

- Ouvrage couronné par l'académie française
- Participation au prix Marcelin Guérin
- Honoré d'une Grande Médaille d'Or spéciale et d'une Médaille d'Honneur de 1er classe
- Honoré d'une Médaille d'Argent spéciale par la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés
- Médaille d'Argent spéciale par le Yacht-Club de France

Source Gallica

Itinéraire 1

LA MOLE - GASSIN ET LA BAIE DE CAVALAIRE - RAMATUELLE - LE CAP CAMARAT ET L'ANSE DE PAMPELONNE

« A **Cavalaire**, baie magnifique, nettement dessinée en arc de cercle orienté du nord au sud :

« On aperçoit encore les fondations d'une jetée antique enracinée au rivage et qui s'avancait en mer, en décrivant un arc de près de 40 mètres; l'abri derrière cette jetée formait le port... »

La baie de Cavalaire est maintenant bien délaissée par la marine; mais on peut espérer que la création du chemin de fer d'Hyères à Saint-Tropez appellera l'attention sur ce magnifique pays, où se construisent un grand nombre de villas, destinées, sans aucun doute, à voir accourir plus tard beaucoup d'hivernants, qui se reposeront au milieu de jardins de dattiers, de citronniers et d'orangers.

La chaîne de montagnes qui l'abrite n'a pas moins de 400 mètres de hauteur;

Elle arrête les vents du nord et se prolonge en monticules pittoresques vers la mer. Le golfe lui-même, fort étendu, est compris entre les caps Cavalaire et Lardier et fait partie de la commune de GASSIN. »

« **GASSIN** se fait remarquer par sa position sur une crête aiguë, absolument escarpée de tous côtés, et atteignant au moins 200 mètres d'altitude.

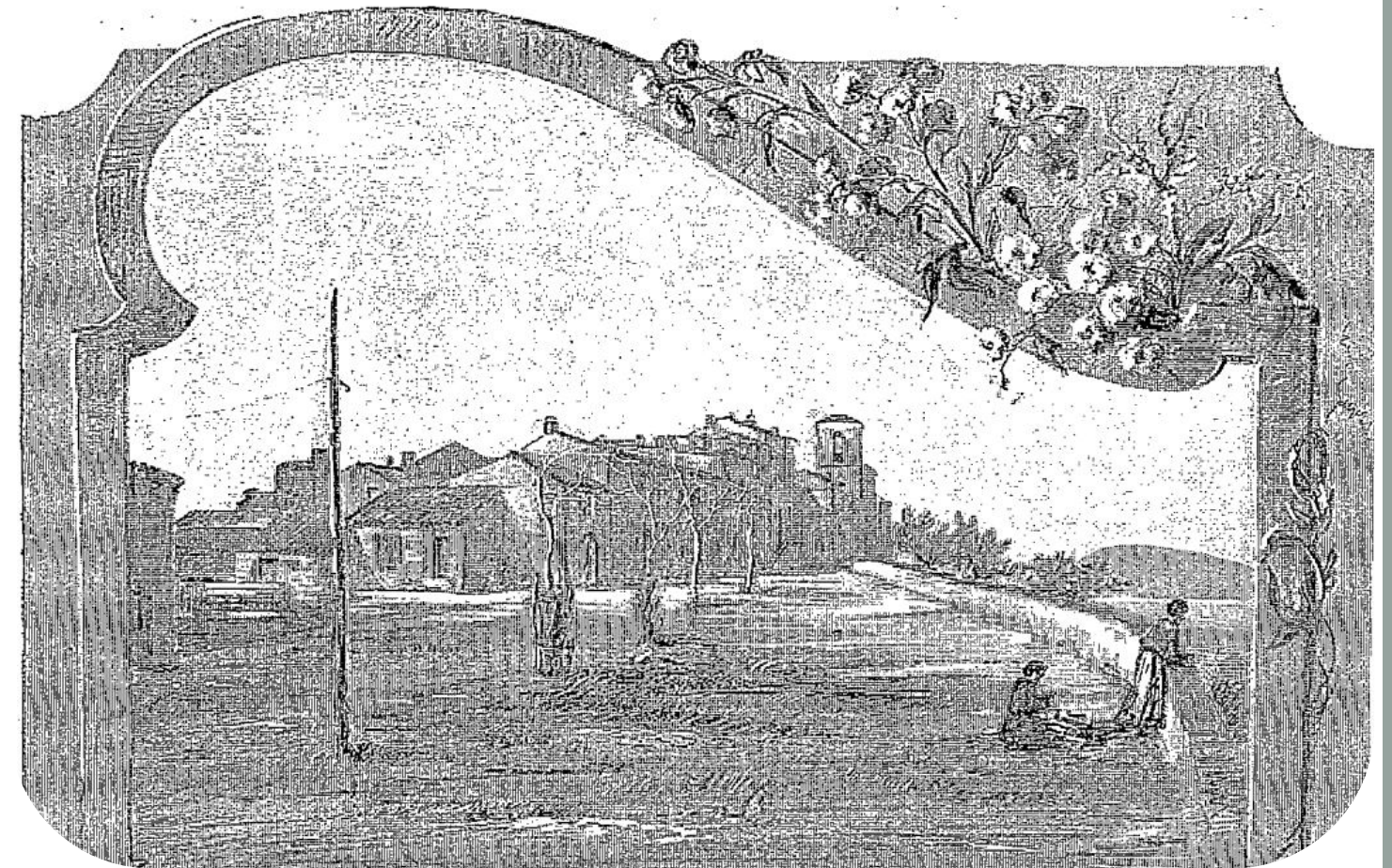
Au fur et à mesure que nous nous élevons, la vallée plonge à des profondeurs vertigineuses, où moutonnent les châtaigniers, les pins, les chênes-lièges, pendant que, de l'enceinte de jolis jardins, s'élèvent le dôme majestueux des palmiers et les branches, chargées de fruits, des orangers ou des citronniers. »

« **RAMATUELLE**, l'escarpement y est, pourtant, moins considérable : l'altitude du bourg ne dépassant pas 75 mètres. Par malheur, on a négligé d'en ménager assez les pentes.

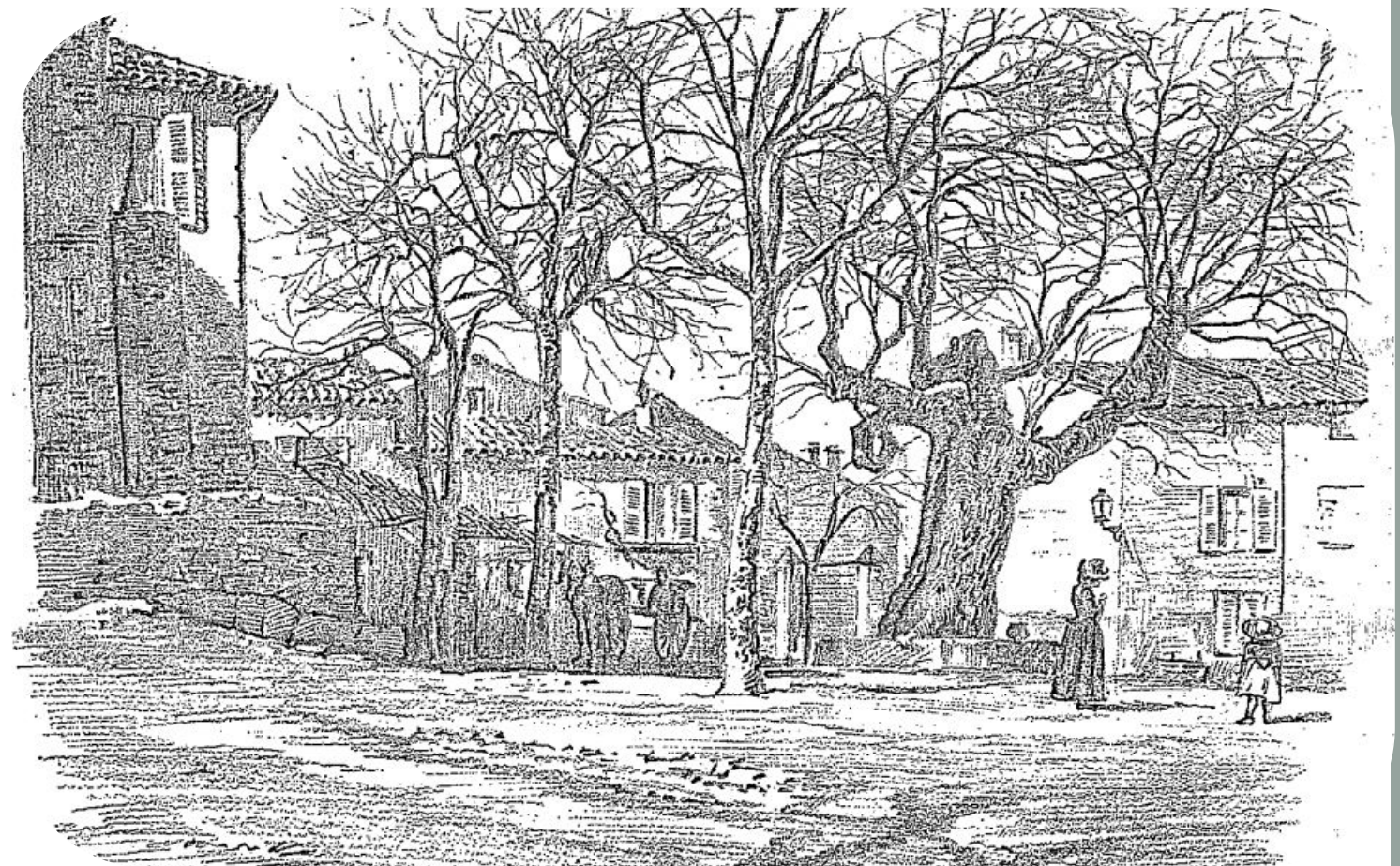
Il y a trente ans à peine, ni ces pentes ni le vallon n'étaient cultivés. La colline qui le supporte est disposée en larges gradins où croissent l'olivier, le figuier, le chêne-liège, le blé. »

Cap Camarat. Sur le sommet de ce dernier, on a construit un phare de premier ordre, à feu tournant et à éclipses, ainsi qu'un sémaphore.

Le paysage a encore gagné en grandeur. Vers notre droite, la mer s'étend à perte de vue, plus bleue que le ciel bleu; sur notre gauche, le rivage, légèrement creusé par l'anse de Pampelonne...



GASSIN - LA TERRASSE



RAMATUELLE - LA PLACE

Itinéraire 2

SAINT-TROPEZ ET SON GOLFE - COGOLIN - GRIMAUD

« **SAINT-TROPEZ.** Saint-Tropez reste toujours un débouché important des produits de la région des Maures : bois, liège, minerais, fruits, vins.

Ce que nous savons, c'est qu'une ville ancienne s'élevait sur l'emplacement de la ville moderne et que son nom lui fut donné en l'honneur d'un saint martyr, natif de Pise : Torpès ou Tropez. [...]

Sa situation écartée de toutes routes terrestres et, par suite, privée de moyens d'améliorations. En fait, la petite ville est « au bout du monde », occupant un cap de son golfe, où l'on n'accède que par des « diligences » qui conduisent après plusieurs heures de fatigue.

Si le projet de voie ferrée littorale ne rencontre aucune entrave, tout changera bientôt et Saint-Tropez deviendra une station visitée.

Saint-Tropez bénéficiera du charme de sa situation, de l'originalité que ses constructions n'ont pas encore perdue et de la beauté de sa campagne. Deux vieilles tours rappellent les luttes d'autrefois et plusieurs maisons présentent quelque chose du type architectural espagnol.

Et admirons encore combien il est pittoresquement situé, en avant de belles forêts de pins et de chênes-lièges, au pied de gracieuses collines, entouré de jardins où une flore précieuse s'épanouit, devant un golfe aux contours superbes, limités par de hautes montagnes boisées.»

« Au premier plan des assises des montagnes, où nous devons nous engager, **COGOLIN** se présente.

Suffisamment bien bâti, un peu au delà du confluent des deux petites rivières de La Môle et de Gicle, il se distingue par son activité. Le territoire, bien cultivé, produit des fourrages, du blé, de l'huile, du vin, des légumes. Un haras y est établi. L'industrie du bouchon, favorisée par l'exploitation des forêts de chênes-lièges du pays, y est encore assez prospère, malgré la concurrence de l'étranger. Une autre branche de travail : la sériciculture, promet

de redevenir rémunératrice et mérite une attention spéciale, car elle trouve dans le pays un milieu favorable.»

« **GRIMAUD.** le bourg, étage sur un monticule très raide, ne paraît pas mériter une appellation, qui est synonyme de maussaderie. Les maisons se poussent les unes au-dessus des autres, arrêtées seulement par la base des ruines du château, fier édifice.

Voici des maisons à porches, avec arcades du quinzième siècle; en voici d'autres qui présentent le cachet, très reconnaissable, du style italien et du style mauresque; nous admirons un puits remontant à l'époque où, la poudre n'étant pas connue.

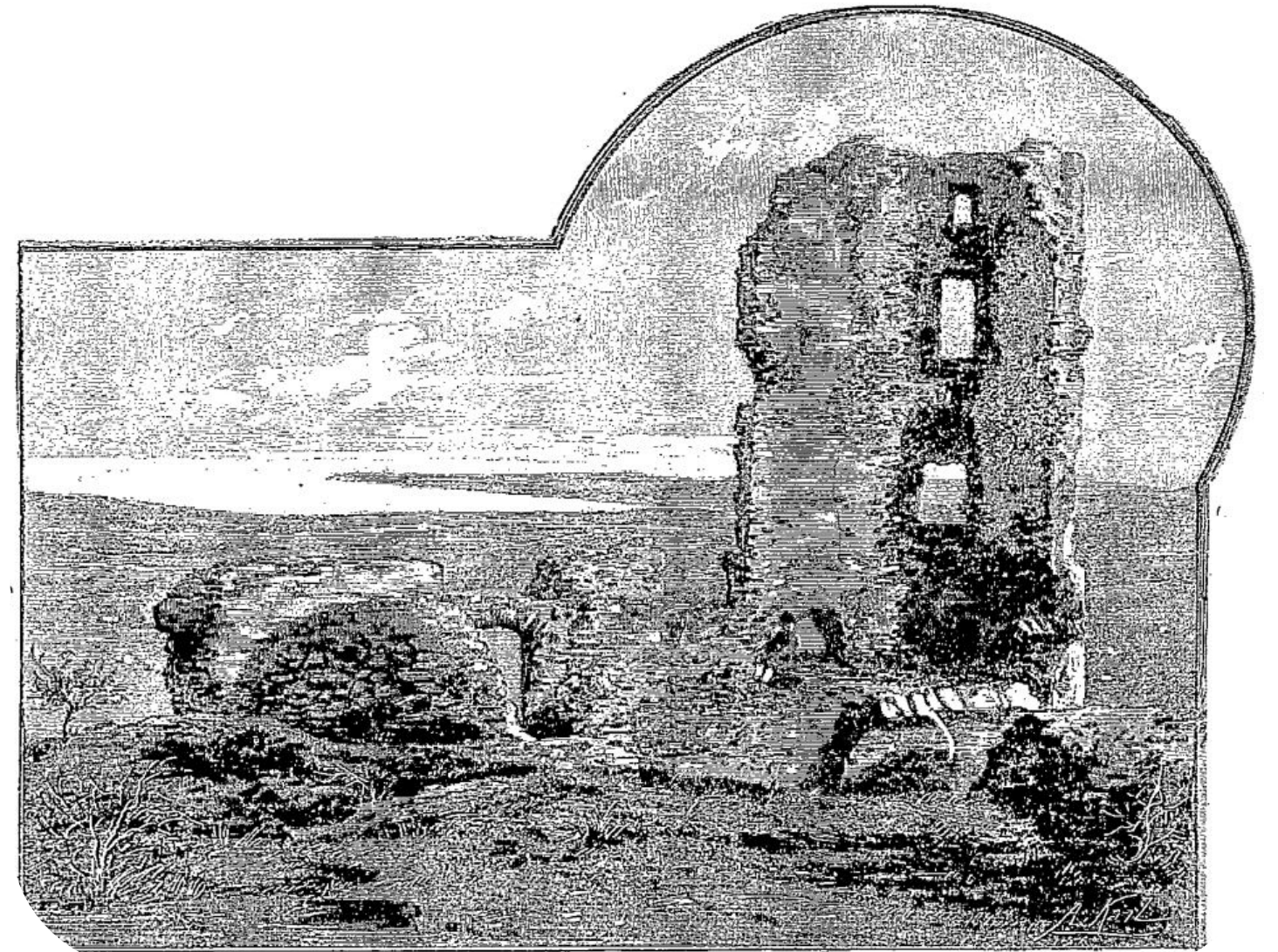
Du châteaux deux tours rondes subsistent. Elle était admirablement placée pour surveiller une grande partie du littoral et le golfe en entier. [...]

Le bourg de Grimaud est commerçant. on y produit d'excellente huile d'olive, mais on y travaille le produit des belles forêts de chênes-liège, on s'y occupe des mines.

On y fabrique beaucoup de tuiles. La culture donne le blé, le seigle; la vigne.

Si donc Grimaud a conservé les souvenirs du passé, il ne demande pas mieux que de prendre part au mouvement industriel moderne. Cela arrivera quand de nouveaux moyens de communications terrestres lui auront été donnés. »

« Le hasard d'un détour forcé nous conduit en face d'un patriarche végétal de la plus magnifique venue : un pin-parasol, appelé Pin de Bertaud, au fût très régulier, énorme, portant ses branches à une hauteur prodigieuse; plusieurs d'entre elles sont grosses comme un tronc d'arbre ordinaire, et, dans un angle formé par leurs ramifications, un figuier sauvage trouve moyen de vivre ! »



Saint-Tropez. — La citadelle.

Itinéraire 3

LA GARDE-FREINET - LES FORÊTS DES MAURES - LE PLAN DE LA TOUR SAINTE-MAXIME

« **LA GARDE-FREINET.** Le bourg lui-même est vite parcouru, son unique originalité consistant à posséder plusieurs lavoirs-citernes, avec porches voûtés. Toute la journée, le bruit des battoirs des laveuses se mêle au bouillonnement de l'eau courante....

Ce qui ne signifie pas que les rues de La Garde-Freinet soient, précisément, irréprochables : le mistral n'y accomplit pas une tâche superflue! Situé en pleine montagne et en pleine forêt, le bourg, très peuplé, fait un grand commerce des produits de la région entière, parmi lesquels le liège, en planches ou façonné en bouchons, tient la première place. De superbes marrons y figurent aussi.

Le rivage nord du golfe de Saint-Tropez est tout voisin, mais, pour y arriver, il faut suivre une route creusée

littéralement dans les flancs des montagnes; route très dangereuse, à cause des brusques circuits. »

« Nulle part, en Europe, on ne trouve réunies, dans un cadre aussi restreint; les cultures les plus extrêmes. Quelques-uns de ces vallons, à peu près inconnus, sont défendus en hiver contre les vents froids du nord et rafraîchis, pendant les ardeurs de l'été, par une brise de mer humide et bienfaisante; c'est la Provence de la Provence, a-t-on pu dire avec raison; et cette charmante définition est la plus fidèle peinture et le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce pays sans pareil. »

La définition est juste et, plus tard, sera pleinement ratifiée, quand le chemin de fer littoral rendra les communications faciles. »



Grimaud

S'occuper beaucoup de la maison d'autrui et négliger la sienne, n'a jamais, passé pour être le dernier mot de la saine raison. Ces réflexions nous arrivent en foule devant la beauté du pays où nous venons d'entrer; Tout y est réuni pour le plus grand plaisir du regard, pour la plus complète joie de l'esprit.

Les événements, qui changèrent si profondément pour un temps la physionomie de celle partie de la Provence, y ont laissé une trace facile à reconnaître, et les vieux usages n'en ont pas encore absolument disparu.

Sans beaucoup de peine, on y retrouverait l'ancien costume provençal et si la garnache, où robe longue, est abandonnée, le surcot ou simarre, c'est-à-dire la veste, longue et large, les caliges ou guêtres, le mantellum et la capa, sortes de manteaux, le chioto ou capuchon et le birretum ou barreto, autrement dit le béret, sont toujours de mise dans ces montagnes. En même temps, le type arabe se révèle : cheveux crépus, œil noir, profond, teint olivâtre, accompagnant une « tête chaude », et des idées différant du caractère provençal. Partout on voit circuler des bœufs attelés comme en Sicile, cette antique résidence mauresque. Partout, comme en Arabie ou en Palestine, on rencontre des puits dont la margelle est simplement formée de soliveaux entrecroisés, surmontés d'un petit dôme. A chaque pas on s'attendrait, en vérité, à se trouver devant un de ces châteaux forts, bâtis par les Sarrasins et qu'ils appelaient rebaths, nom changé, par le peuple, en celui de fraxinets, souvenir qui honore, croit-on généralement, des anciennes forêts de frênes couvrant les montagnes.

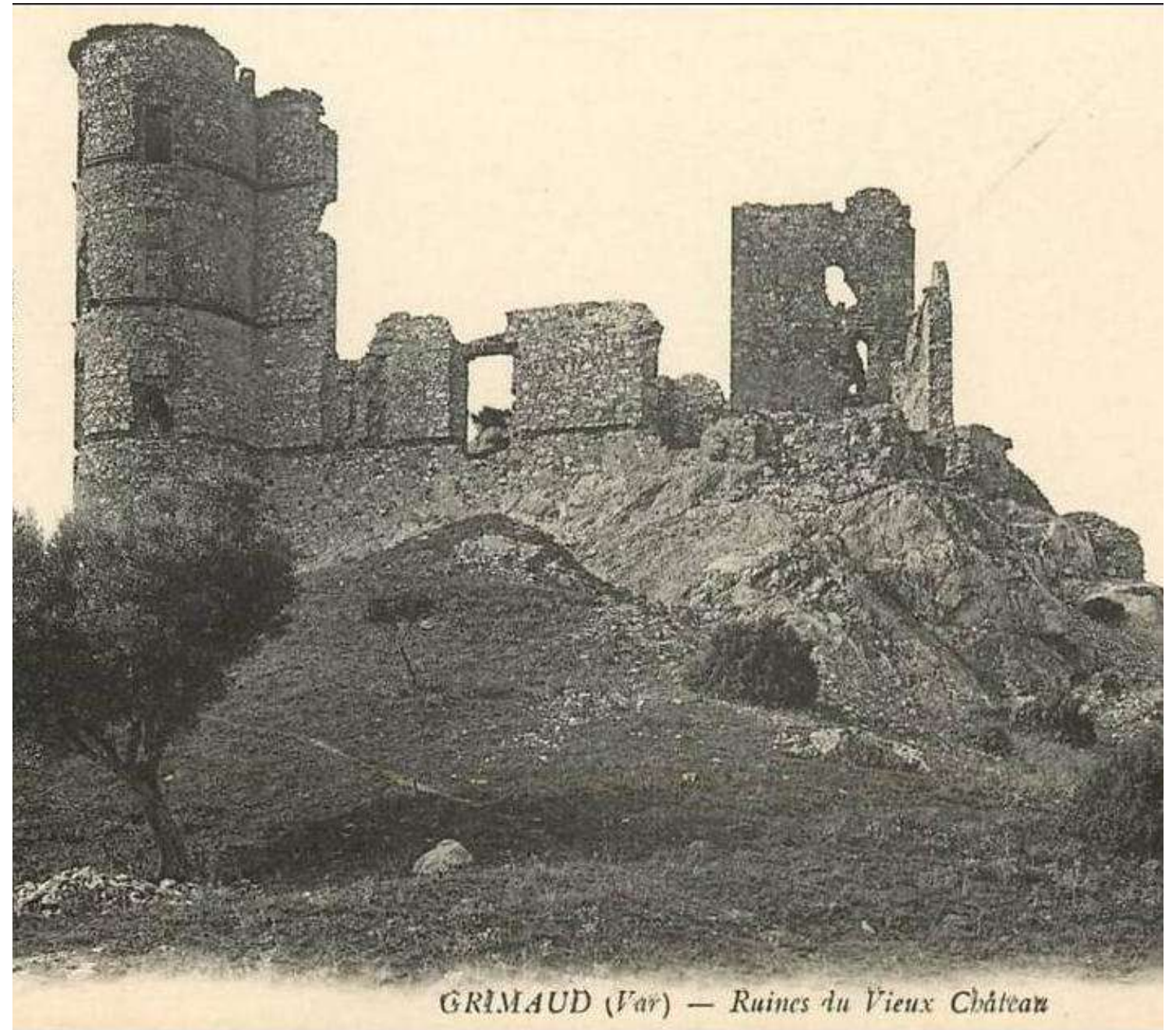
Toute la côte, depuis Toulon jusqu'à Antibes, a été regardée comme le « Pays des Maures »; mais, aujourd'hui, on désigne plus particulièrement sous cette appellation la région montagneuse étendue entre Hyères et Fréjus, région atteignant près de 1000 mètres d'altitude et formant un massif compact, même en quelque sorte une île, car ses bornes sont, à l'Ouest, le cours du Gapeau ; au Nord et au Nord Est, celui de plusieurs rivières, spécialement de l'Aille et du petit fleuve l'Argens; au Midi et à l'Orient, la Méditerranée.

Du reste, la contrée n'a aucune liaison orographique avec les Alpes. A la lettre, c'était un royaume séparé du reste de la Provence par des abords difficiles et des moyens de communication plus sommaires encore.

Aussi le littoral des Maures fut-il bientôt jalonné par une multitude de fortins, tandis que les habitants indigènes cherchaient, sur des points à peu près inaccessibles, l'abri d'où, trop fréquemment, ils étaient encore arrachés par l'envahisseur. Rien n'égale en pittoresque les bourgs échelonnés sur notre route, ou plutôt dominant notre route, car, pour y pénétrer, une longue et rude ascension sera indispensable : la presque totalité de ces bourgs occupant des plateaux rocheux, élevés tout droits au milieu des plaines.

De coquets hameaux s'établissent dans les délicieuses criques du rivage et, un peu partout, on rencontre des « maisons de plaisance », bien nommées, puisqu'elles sont environnées des plus splendides panoramas qu'il soit permis de pouvoir admirer.

LE LITTORAL DE LA France
CHAPITRE XXVI, 1884



Saint-Tropez

Nous avons lu, dans les instructions du maréchal duc de Mirepoix, que « la ville de Saint-Tropez mérite attention, quoiqu'elle n'ait d'objet qu'elle-même, mais elle est commerçante et pourrait être un objet pour l'ennemi. Il serait nécessaire d'établir une batterie qui pût défendre son port, le fort qui est au-dessus ne pouvant être d'aucune utilité pour sa défense ». « Ne savons-nous pas nous garder nous-mêmes ? » répondent alors les Tropicains. Ils ont raison de se montrer fiers de leurs annales, ces braves marins dont les ancêtres firent si souvent preuve d'héroïsme et qu'ils sont prêts à imiter.

Mais, aujourd'hui, l'héroïsme ne saurait vaincre les moyens de destruction nouvellement inventés, et une autre défense matérielle s'imposait. Nous avons lieu de croire qu'elle est établie. Quant au grand commerce de jadis, il est bien déchu. Par exemple, la pêche du corail, si rémunératrice, n'existe plus, et les ateliers de salaisons voient chaque jour diminuer leur travail, par cette raison que, depuis plusieurs années, les mauvais temps ont sévi, coïncidant avec l'accroissement des bandes de marsouins, grands destructeurs de poissons.

Mais Saint-Tropez reste toujours un débouché important des produits de la région des Maures : bois, liège, minerais, fruits, vins. Entièrement détruite par les Sarrasins, à deux reprises différentes, la cité fut rebâtie plus en avant dans les terres, là même où l'on trouve le hameau dit : Ville-Vieille. Puis, quand les pirates eurent été vaincus, les habitants revinrent sur la côte du golfe Sambracitain et relevèrent leurs maisons des ruines. Un troisième désastre les atteignit en 1388, époque de la grande querelle entre les maisons d'Anjou et de Duras. Les Tropicains languissaient dans une inertie voisine de l'anéantissement, lorsque JEAN GOSSE, digne général du bon roi René, songea à leur donner pour auxiliaires, sous la conduite de RAPHAËL DE GAREZIO, cinquante familles génoises. Ces étrangers accueillis avec faveur et exemptés de toute charge, autre que la défense de la ville, se montrèrent reconnaissants, chose à enregistrer (1470). Sous leur impulsion, le courage des habitants se ranima, les murailles furent reconstruites et le commerce prit un très sérieux essor. Jusqu'à la fin du seizième siècle, les relations avec le Levant eurent une incessante activité : par suite, la prospérité devint grande.

Mais les épreuves se représentèrent ; ce fut d'abord le connétable de Bourbon, qui voulut s'emparer de la ville : il fut victorieusement repoussé. En 1556, les corsaires africains tentent un coup de main sur Saint-Tropez : ils sont vaincus. Également vaincu est le duc de Savoie (1592). Henri IV, heureux de l'humiliation du duc, adressa aux Tropicains deux lettres de félicitations. En 1656, le 15 juin, nouvel exploit contre les

Espagnols, qui mirent le siège devant la ville et essayèrent de s'emparer de plusieurs vaisseaux de guerre, que l'on radoubait dans le port. Les assiégés firent des prodiges de valeur et les assaillants se retirèrent après avoir perdu grand nombre de leurs, dont un des principaux officiers.

Il y a quarante ans à peine, le commerce maritime de Saint-Tropez comptait un ensemble de plus de 30 000 tonnes, rapidement réduit à 25 000, à 20 000, puis à 10 000 tonnes. Le chiffre entier des transactions repose maintenant, nous le savons, sur les produits de la région des Maures.

Pour répondre aux vœux des marins, le port, néanmoins, a été agrandi et une longue jetée le protège de la grande mer, en lui donnant un tirant d'eau de près de 5 mètres. Le fond est très bon et il en a sérieusement besoin, quand le mistral y envoie avec fréquence ses rafales tempétueuses.

Mais une autre circonstance a empêché Saint-Tropez de prendre le développement auquel, peut-être, il eût participé. Nous voulons parler de sa situation écartée de toutes faciles routes terrestres et, par suite, privée de moyens d'améliorations.

En fait, la petite ville est « au bout du monde », occupant un cap de son golfe, où l'on n'accède que par des « diligences » qui conduisent après plusieurs heures de fatigue, d'un côté, à Hyères, de l'autre, à la station du Luc, sur le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Un second moyen existe, mais il arrive que l'état de la mer le rend souvent précaire. C'est un bateau à vapeur conduisant à Saint-Raphaël, autre station touchant Fréjus. Si le projet de voie ferrée littorale ne rencontre aucune entrave, tout changera bientôt et Saint-Tropez deviendra une station visitée.

Nous n'osons dire : très commerciale, le négoce changeant avec hésitation ses habitudes, et, d'ailleurs, les avantages qu'il trouverait ne paraissent pas être encore assez considérables pour motiver de sérieuses espérances.

Nous ne voulons certes pas avancer que d'heureuses modifications ne se produiront jamais, nous estimons seulement qu'elles peuvent se faire attendre.



Mais, dans la période d'expectative, Saint-Tropez bénéficiera du charme de sa situation, de l'originalité que ses constructions n'ont pas encore perdue et de la beauté de sa campagne. Deux vieilles tours rappellent les luttes d'autrefois et plusieurs maisons présentent quelque chose du type architectural espagnol. Grand nombre de cours sont intéressantes à explorer ; on y pénètre par de véritables petites poternes, enserrées dans des tourelles aux gracieux portails. Quelques rues commencent à s'ouvrir à l'air, au soleil, mais, les autres sont encore en majorité ; pourtant, un véritable progrès a été accompli.

Nous ne quitterons pas le port tropézien sans avoir souhaité que les améliorations depuis longtemps décidées lui soient enfin accordées. Elles sont au nombre de trois.

— Construction d'un épi destiné à rétrécir la passe et, par conséquent, à mettre le port à l'abri des vents du Nord-Ouest.
— Établissement d'un bureau de port, souvent demandé par le conseil municipal.

— Construction d'une grue de chargement, reconnue indispensable par un vœu du conseil d'arrondissement.

Tout cela, répétons-le, est approuvé, mais non encore exécuté. Le joli port attend avec impatience ; faisons pour lui les meilleurs vœux. Et admirons encore combien il est pittoresquement situé, en avant de belles forêts de pins et de chênes-lièges, au pied de gracieuses collines, entouré de jardins où une flore précieuse s'épanouit, devant un golfe aux contours superbes, limités par de hautes montagnes boisées.

Saint-Tropez

Souvenons-nous que ces flots d'un bleu pur ont vu se dérouler, pour ainsi dire, l'histoire de la contrée entière. Saint-Tropez mérite qu'un intérêt nouveau s'attache à sa fortune et, nous le croyons fermement, lorsque ses abords seront devenus faciles en tout temps, cette fortune croîtra avec rapidité, sinon comme station maritime, mais comme une halte charmante au milieu d'un merveilleux pays.

LE LITTORAL DE LA France
CHAPITRE XXVII, 1884

SAINT-TROPEZ (3-700 hab.). — Station estivale et hivernale, desservie par le tramway à vapeur de Cogolin, par la Foux (gare S.-F.), est un important chef-lieu de canton, situé à l'Est du golfe de Grimaud, en face de Sainte-Maxime. C'est un des plus agréables séjours du littoral varois.

On n'y rencontre aucun édifice bien remarquable, bien que la ville soit très ancienne ; seules, les maisons qui bordent les quais frappent par leur originalité. Sur le quai, en face du môle, se dresse la statue en bronze du Bailli de Suffren, enfant du pays. Les rues, très étroites, renferment des vestiges de l'ancienne occupation sarrasine. Une imposante citadelle, sans garnison, et d'où l'on jouit d'un panorama grandiose sur le golfe et sur les montagnes des Maures, domine tout le pays.

A l'Ouest, est le vieux Saint-Tropez, station estivale, un peu exposée au vent du mistral ; au Sud-Est, s'étend une ville plus moderne, constituée par de nombreuses villas égrenées au pied de la Chapelle de Sainte-Anne et dans la plaine qui s'étend jusqu'à la baie de Pampelonne.

On vit très avantageusement à Saint-Tropez ; les ressources y sont abondantes et de toute nature. Les étrangers ont à leur disposition de très bons hôtels, de confortables pensions de famille, ou peuvent s'installer en villas ou appartements meublés (agence de location: J-M.Laugier, directeur. Voitures publiques pour Gassin,

Ramatuelle, Cogolin, Grimaud.

Canot automobile (service régulier) pour Sainte-Maxime. Voitures particulières. Bateaux de promenade. Saint-Tropez est le centre des excursions à faire dans la presqu'île boisée et accidentée, qui se rattache à la constitution géologique du massif des Maures, et dont les forêts de pins, de chênes-liège et de marronniers, renferment les plus beaux spécimens de la végétation littorale.

— Les anciens villages de Gassin et de Ramatuelle sont très curieux à visiter. On s'y rend par de bonnes routes très pittoresques. La baie de Pampelonne, le Cap Camarat offrent de beaux points de vue, mais, surtout, les moulins de Paillas (alt. 325 m.), au Nord de Ramatuelle, d'où l'on découvre la côte jusqu'à Vintimille, l'Estérel et le mont Viso.



Henri Matisse, Vue sur Saint-Tropez, 1904

Saint-Tropez

Fleurs de Solitude
Abbé Joseph GUILLERMIN - 1898

SAINT-TROPEZ

La ville au soleil est assise,
Comme un marin, les pieds dans l'eau ;
De loin sa robe est brune et grise,
Et son front, qu'évente la brise,
Porte une couronne à créneau.

Longez la rade jusqu'au phare,
Le port est un enchantement.
Bateaux y vont et viennent, gare :
Torpilleurs, bricks jettent l'amarre,
Émerveillés du lac charmant.

Pendant ce temps, sur la chaussée,
Aux pieds du bailli de Suffren,
La foule circule empressée,
Chacun poursuit son odyssée,
En regardant le grand Marin.

Et, de son bronze a pose altière,
Lui parfois glisse un mot tout bas :

- « Vise haut, loin, sois d'âme fière »
Dit-il, « marche dans la lumière »
« Et méprise les plaisirs bas ».

J'ai prié dans la belle église
Dont le patron m'a dit au cœur :
« Ici-bas ce qui martyrise,
« C'est là-haut ce qui divinise :
« L'homme est sculpté par la douleur. »

Dans chaque rue, étroite ou large,
J'ai passé, touriste songeur :
le pêcheur revenait du large,
Chacun s'escrimait à sa charge,
Tous s'écriaient : Vive labeur !

Vive la ville où l'on travaille !
Qu'on ait en main plume ou marteau,
Qu'importe ; pourvu qu'on bataille,
L'âme grandit, elle tressaille
Et pour le bien et pour le beau.

J'ai pris d'assaut la Citadelle.
Quel immense panorama !
L'Italie est-elle plus belle ?

Ce que la Provence recèle
De plus idéal se voit là !

Errez sous les arbres des Lices,
Vous y trouverez des enfants ;
Yeux purs, ardents, pleins de malices ;
Humez l'air frais avec délices,
A côté de ces innocents.

Du Couvent voici la chapelle :
La fut la tombe de Tropez.
Le Saint y parle à qui l'appelle,
A plein cœur on y boit la paix.

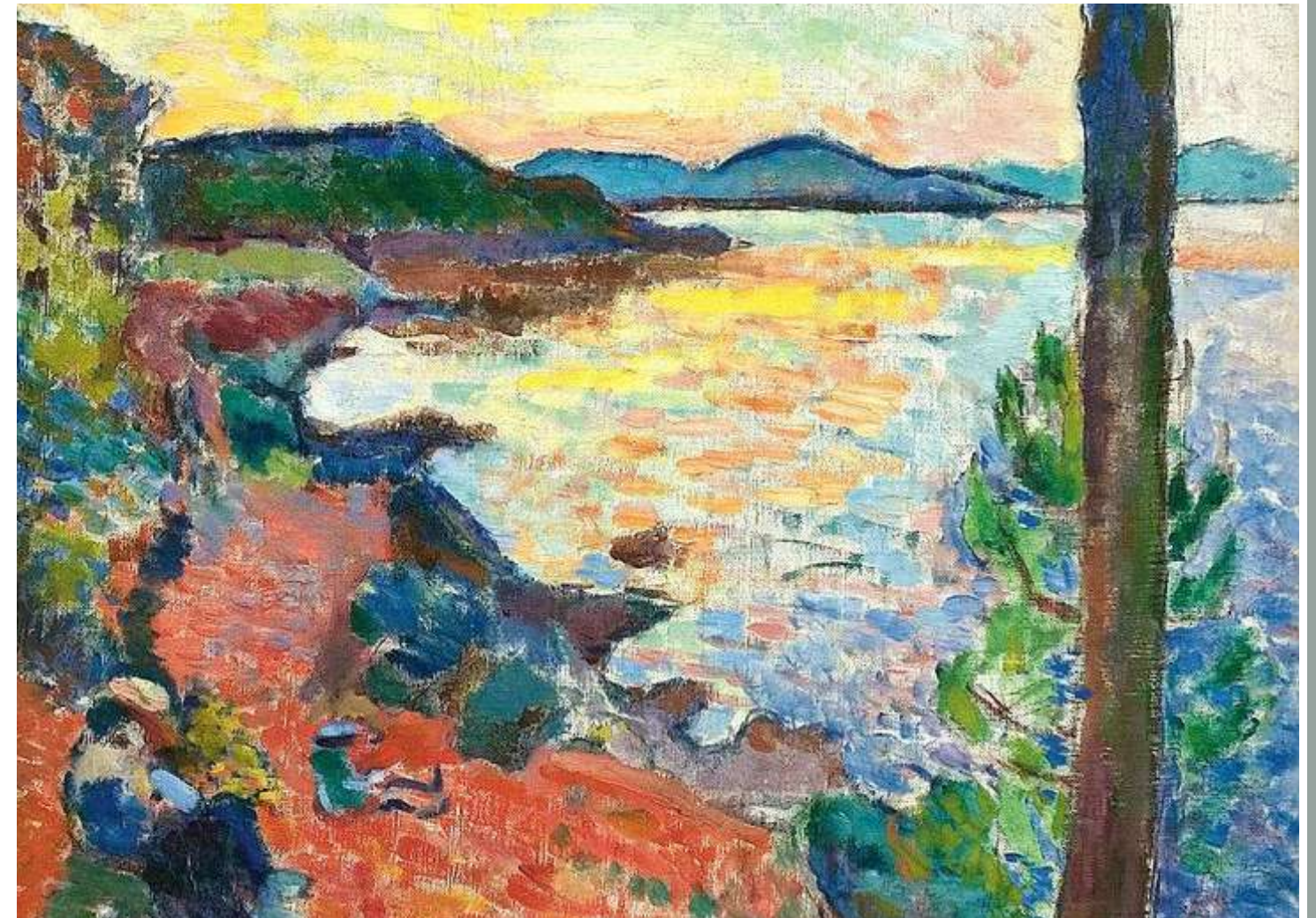
Devant vous, la haut, c'est Sainte-Anne,
Le sanctuaire des marins.
L'espérance toujours y plane,
La foule y monte en caravane.
Bravo ! Messieurs les pèlerins !

O Saint-Tropez, ville charmante,
Reste fidèle au souvenir ;
Conserve ta fête tonnante,
Ton âme et chrétienne et vaillante
Et vogue en paix vers... l'avenir.

«Je me mis à monter, seul, à pied, et à pas lents. J'étais dans une forêt délicieuse, un vrai maquis corse, un bois de conte de fées fait de lianes fleuries, de plantes aromatiques aux odeurs puissantes et de grands arbres magnifiques.»

«Si on pénètre à pied dans les vallons inconnus de cet étrange massif de montagnes, on découvre une contrée invraisemblablement sauvage, sans routes, sans chemins, même sans sentiers, sans hameaux, sans maisons.»

Guy de Maupassant parti à l'assaut du massif des Maures et de la chartreuse de la Verne, 1888



TROPEZIANA

I. — SAINT-TROPEZ.

On a proclamé Saint-Tropez
Un coin de paradis sur terre.
D'abord, on y peut vivre en paix
Dans cette oasis solitaire.
Puis, c'est un idéal parterre.
L'Italie, avec ses attraits ;
L'Orient, avec son mystère,
On les admire là tout près.
Assis sur sa falaise grise,
Entre ses pampres et ses fleurs,
Saint-Tropez ressemble aux pêcheurs
Que l'art parfois idéalise,
Et qui, — temps sombre ou bien riant,
Toujours voguent en souriant.

II. --> LE PORT.

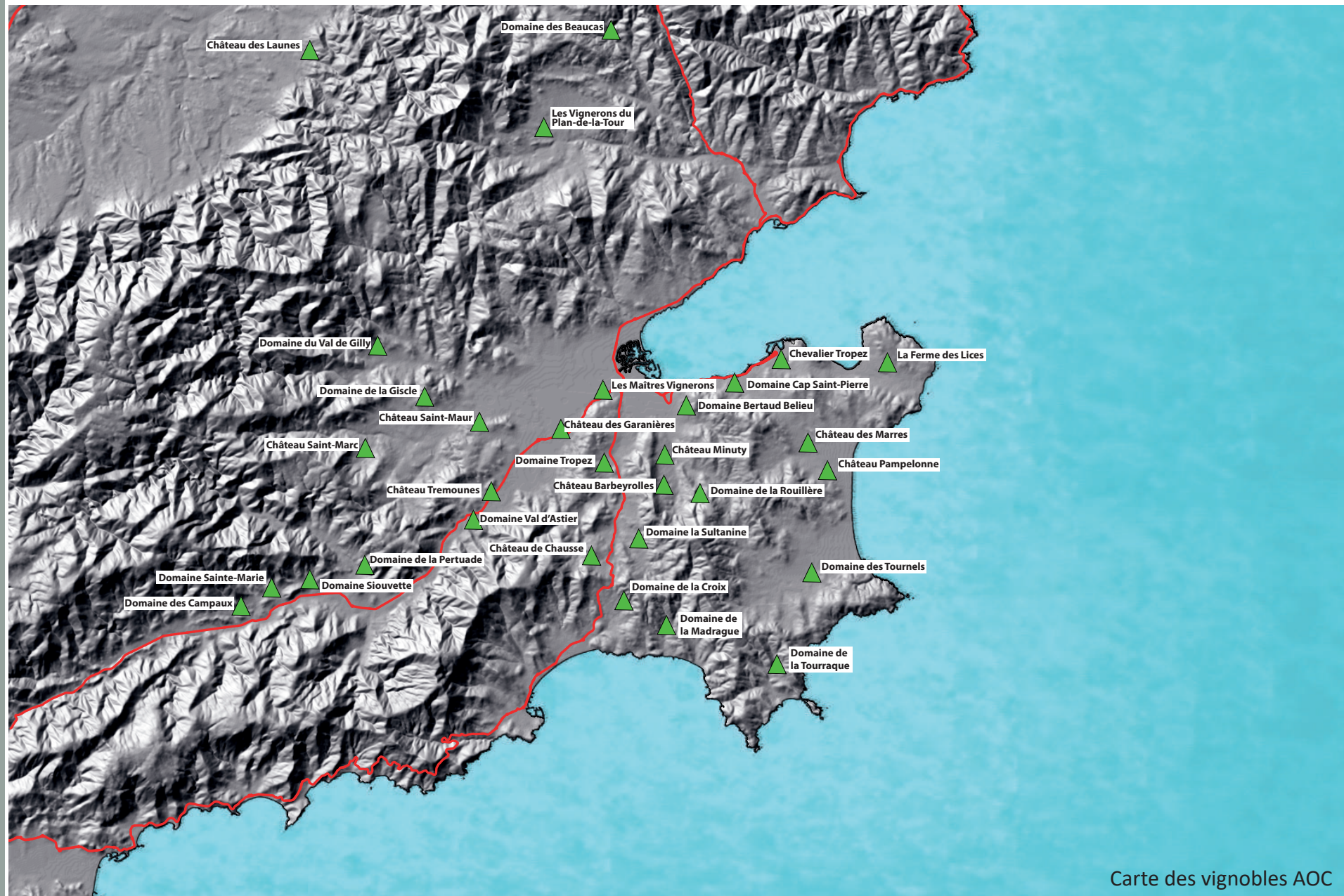
Un lac d'azur baigne la ville :
C'est le port calme et transparent.
Mille esquifs y vont folâtrant
De-ci, de-là, voile tranquille.
Que si le mistral en courant
Vient parfois suspendre l'idylle,

La flottille un instant vacille,
Mais gaîment on va l'amarrant.
Pendant que voiles, mâts, cordages
Changent harmonieusement,
Sur les quais quel clapotement,
Et puis, quel beau ruissellement !
Comment voir ces splendeurs sauvages,
Sans être en émerveillement !

III. — LE PORT LE SOIR.

Quand la nuit descend dans la brume,
Dépliant son grand-voile noir,
L'étoile du phare s'allume
Et le port est féérique à voir.
La vague s'endort sans écume,
Reflétant dans son beau miroir
Cent mille ombres filles du soir,
Étranges de forme et volume.
Au loin les monts harmonieux
Penchent sur l'eau leur masse sombre ;
La lumière se mêle à l'ombre ;
Le silence est mystérieux ;
Et des émotions sans nombre
Font monter l'âme... jusqu'aux cieus.

Saint-Tropez, 1898



Carte des vignobles AOC

Développement de la vigne

L'appellation AOP Côtes de Provence

Le vignoble provençal, étendu sur 200 kilomètres allant de la Méditerranée jusqu'aux Alpes, se divise en trois appellations : Coteaux Varois en Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Côtes de Provence.

L'appellation Côtes de Provence s'étend sur 20 000 hectares, soit 84 communes allant des Bouches-du-Rhône jusqu'aux Alpes Maritimes en passant par le Var. L'appellation est connue et reconnue pour ses rosés. Elle est d'ailleurs la 1e région productrice de rosé au monde.

Le terroir de l'appellation Côtes de Provence est marqué par une géologie complexe. On dénombre deux grands ensembles géologiques : l'un calcaire (situé au nord et à l'ouest) et l'un cristallin (au sud et à l'est). Cette variété des terroirs fait place à plusieurs types de Côtes de Provence qui ont chacun leur propre personnalité géologique et climatique.

En Provence, l'assemblage de différents cépages est une très ancienne tradition vigneronne. Pour les vins Rouges et Rosés, le cahier

des charges de l'appellation impose une liste de cépages principaux ainsi qu'une liste de cépages accessoires.

Cépages principaux : Cinsault, Grenache, Mourvèdre, Syrah et Tibouren

Cépages accessoires : Cabernet Sauvignon, Carignan, Clairette, Sémillon, Ugni Blanc et Vermentino (Rolle).

Les cépages principaux doivent représenter au moins 70% de l'encépagement et les cépages tels que la Clairette, l'Ugni Blanc, le Sémillon et le Vermentino ne doivent pas dépasser 20% de l'encépagement. Pour les vins blancs de l'Appellation Côtes de Provence, les cépages autorisés sont le Vermentino, la Clairette, le Sémillon et l'Ugni Blanc.

Crus Classés

Les propriétaires des Crus Classés de Provence ont obtenu le titre exceptionnel de Cru Classé en 1955. Dans le Golfe de Saint-Tropez, 3 domaines sont crus classés :

- le Château Minuty
- le Domaine de la Croix
- le Château Saint Maur



L'histoire du vin en Provence commence il y a plus de 2 500 ans, lors de la colonisation du littoral provençal, et notamment de Marseille par les Grecs. Pour la presqu'île, les Ligures qui furent les premiers occupants produisaient déjà du vin issu de vignes poussant à l'état sauvage.

L'arrivée des Phocéens ouvre les portes à un incroyable dynamisme commercial entre diverses civilisations méditerranéennes. La production et les échanges de vins explosent. Jusqu'au XVème siècle, les vins de Provence jouissaient d'une excellente réputation. Au milieu des années 1970, il n'y eut que quatre AOC dans toute la Provence: Cassis et Bandol sur la côte, Palette à

l'extérieur d'Aix et Bellet au nord de Nice. Les autres districts de la région ne produisaient que de simples vins de table. Mais les choses changèrent dès 1977, et plusieurs districts assez importants obtinrent le statut d'AOC. Aujourd'hui, les vins de Provence ont largement regagné leurs lettres de noblesse et le Golfe de Saint-Tropez

reste l'un des fiefs principaux du vin d'appellation d'origine contrôlée. Le terroir de la presqu'île bénéficie d'une situation exceptionnelle, avec une influence maritime forte, le meilleur ensoleillement de France, des températures très douces toute l'année et des sols minéraux et cristallins très anciens.



Ramatuelle



La Provence, à elle seule, abrite plus de la moitié de l'oléiculture française. La région Provence Alpes Cotes d'Azur assure 70% de la production nationale d'huile d'olive, dont 15% sont couverts par le Var.

Le territoire du Golfe de Saint-Tropez était producteur d'huile d'olive. Ainsi chaque village disposait de plusieurs moulins à huile. Ces moulins étaient dit à sang c'est-à-dire, mus par la traction animale généralement par un âne.

Le Musée des Arts et Tradition Populaire de Grimaud présente de très beaux pressoirs en chapelle installés dans un mur de force. Les moulins à vent de St-Roch à Grimaud et de Paillas à Ramatuelle sont encore existants.

En 1990, à Grimaud, l'architecte Hubert Lemonier a restauré le moulin à vent de Saint-Roch dont l'implantation est très probablement médiévale. Aujourd'hui ce moulin se dresse fièrement et veille sur le vallon du Pont-des-Fées.

A Ramatuelle, une des tours des moulins à vent dit de Paillas a été remise en état de fonctionner en 2002.

Depuis, ses ailes tournent lors des journées du patrimoine de septembre, lorsque le vent se rend disponible.

Le site des moulins de Paillas est un point de vue exceptionnel permettant de voir, d'un côté la plaine et les plages de Pampelonne, de l'autre la baie de Cavalaire et les Iles d'Or.

Développement de l'olivier



Moulin St-Roch, Grimaud



Moulin à huile, Ramatuelle



Moulin à huile, Ramatuelle



Moulin Brûlat, Gassin

Figaro 18 aout 1939

Saint-Tropez – La saison commence à battre son plein, et c'est un commencement qui peut mener loin. Sitôt le soir venu, on peut voir sur le port qui, quoiqu'on fasse, garde toujours son charmant pittoresque de petit port de pêche, le double alignement parallèle des grosses voitures venu d'un peu partout sur le quai et des yachts dans le bassin.

C'est l'heure où les gens des yachts descendent à terre ; on les avait déjà vus le matin au soleil pour le petit déjeuner – jus de fruit ou démocratique café-crème – dans les fauteuils de paille des petits cafés du port. Mais à présent, ils ont mis « le grand pavois ». Chez Sénéquier sous les parasols rouges, l'heure de l'apéritif est d'une élégance qui va de la grande effrénée. Les shorts les plus courts sont les meilleurs, mais le pantalon long essaie cette année de regagner le terrain perdu ; il y a beaucoup à faire pour y parvenir. Le moindre petit mouchoir noué adroitement devient corsage. L'atmosphère générale a toujours son petit air Bal des Quat'Z'arts, avec le secret désir de chacun de se montrer nu autant qu'il le peut, mais on s'habitue à tout, et je ne sais ce qu'il faudrait inventer dans ce domaine pour étonner le monde.

La fantaisie la plus aimablement folle a son charme, c'est ainsi que nous avons vu une jeune femme ravissante en uniforme blanc, le torse serré dans un strict dolman, agrémenté, on ne sait pourquoi, d'épaulettes noires à longues franges ; et une autre émergente d'étoffes de soie multicolore et couverte comme la reine de Saba de bijoux de fantaisie. Cependant la nouvelle chevalière Valentine Tessier passe vêtue d'une robe à fleurs toute simple.

Après le dîner, on danse à « Altitude », qui a déjà organisé plusieurs fêtes costumées, à « La Tour » à « L'Escale » et surtout chez « l'Amiral ».

(...)

Après minuit s'ouvre au sous-sol la boîte de nuit de Jean Delettre, assisté naturellement de son fidèle Hébé. C'est tout à fait comme à Paris. Jean Delette chante les mêmes chansons et Hébé les interrompt avec les mêmes plaisanteries ; mais ici Jean Delette

porte en guise de smoking une blouse de toile brune. Le moment arrive tout de même où la nuit va céder la place au petit jour ; le ciel pâlit, les étoiles s'éteignent, mais l'air est toujours d'une douce tiédeur.

C'est alors sur le port un moment très pittoresque. Les gens des yachts rentrent à leurs bords, et les dernières grosses voitures démarrent dans un vrombissement de moteurs de qualité. Le champagne qu'a bu le conducteur multiplie la force des chevaux-vapeur ; mais alors un coup de sifflet strident retentit. L'agent tropézien de planton toute la nuit montre qu'il est là pour refréner les excès de vitesse. Il est d'ailleurs charmant cet agent. Le conducteur interpellé ne comprend rien à ce qu'on lui dit, il s'excuse généralement en anglais ou avec volubilité.

L'agent est bon enfant, tout s'arrange, et le groupe des noctambules formé par l'incident va se reformer dans un petit café encore ouvert, pour prendre le dernier verre. L'agent est souvent de la tournée. On peut avoir la chance de surprendre le retour un peu gêné de couples qui sont allés se perdre jusqu'aux pieds du phare.

Cependant les boulangeries sont déjà allumées et comme des ombres silencieuses, les pêcheurs descendent vers leurs bateaux ; mais cela, c'est l'autre Saint-Tropez, le Saint-Tropez de toute l'année, très différent de ses hôtes d'été.

Le temps des confusions semble passé. La mode n'est plus à ce qu'il paraît d'aller séduire les pêcheurs au bal musette de la mère Palmyre, qui garde cependant tout son entrain.

Le vrai Saint-Tropez regarde des déguisés. On ne rencontre pas souvent de shorts dans les petites rues de la ville, et les joueurs de boule sur la place du XV^e Corps, se soucient peu de ce qui se passe sur le port ; c'est aussi l'attitude des peintres, de Segonzac à Luc-Albert Morceau qui ont leurs maisons sur les hauteurs dominant de la ville.

C'est aussi le parti qu'a pris Paul Poiret qui depuis février dernier a pris la ses quartiers d'hiver et d'été. (...)

LE FIGARO. — VENDREDI 18 AOUT 1939



LES PLAISIRS ET L'ERMITE DE SAINT-TROPEZ

Saint-Tropez. — La saison commence à battre son plein, et c'est un commencement qui peut mener loin. Sitôt le soir venu, on peut voir sur le port qui, quoiqu'on fasse, garde toujours son charmant pittoresque de petit port de pêche, le double alignement parallèle des grosses voitures venu d'un peu partout sur le quai et des yachts dans le bassin. C'est l'heure où les gens des yachts descendent à terre ; on les avait déjà vus le matin au soleil pour le petit déjeuner — jus de fruit ou démocratique café-crème — dans les fauteuils de paille des petits cafés du port. Mais à présent, ils ont mis « le grand pavois ». Chez Sénéquier, sous les parasols rouges, l'heure de l'apéritif est d'une élégance qui va de la grande effrénée à l'extravagance effrénée. Les shorts les plus courts sont les meilleurs, mais le pantalon long essaie cette année de regagner le terrain perdu ; il y a beaucoup à faire pour y parvenir. Le moindre petit mouchoir

une jeune femme ravissante en uniforme blanc, le torse serré dans un strict dolman, agrémenté, on ne sait pourquoi, d'épaulettes noires à longues franges ; et une autre émergente d'étoffes de soie multicolore et couverte comme la reine de Saba de bijoux de fantaisie. Cependant la nouvelle chevalière Valentine Tessier passe vêtue d'une robe à fleurs toute simple.

PAR
ANDRÉ
WARNOD

Après le dîner, on danse à « Altitude », qui a déjà organisé plusieurs fêtes costumées, à « La Tour », à « L'Escale » et surtout chez « l'Amiral ».

Le jardin de « l'Amiral » est toujours décoré joyeusement de filets et de monstres sous-marins. Une partie seulement de ce jardin est couverte ; le reste est en plein air, ce qui permet de réussir de jolis effets d'éclairage dans les arbres. Pour les tangos on éteint tout. La lune et les étoiles font ce qu'elles peuvent, mais elles ne peuvent pas beaucoup. On danse ainsi dans le noir pendant très longtemps, tandis que l'orchestre joue désespérément *Tristesse*, du Chopin transposé en tango. Le Chopin a toujours eu des résonances sentimentales, mais rarement aussi directes.

Après minuit s'ouvre au sous-sol la boîte de nuit de Jean Delettre, assisté natu-

gens des yachts rentrent à leurs bords, et les dernières grosses voitures démarrent dans un vrombissement de moteurs de qualité. Le champagne qu'a bu le conducteur multiplie la force des chevaux-vapeur ; mais alors un coup de sifflet strident retentit. L'agent tropézien de planton toute la nuit montre qu'il est là pour refréner les excès de vitesse. Il est d'ailleurs charmant cet agent. Le conducteur interpellé ne comprend rien à ce qu'on lui dit, il s'excuse généralement en anglais et avec volubilité. L'agent est bon enfant, tout s'arrange, et le groupe des noctambules formé par l'incident va se reformer dans un petit café encore ouvert, pour prendre le dernier verre. L'agent est souvent de la tournée. On peut avoir la chance de surprendre le retour un peu gêné de couples qui sont allés se perdre jusqu'aux pieds du phare.

Cependant les boulangeries sont déjà allumées et, comme des ombres silencieuses, les pêcheurs descendent vers leurs bateaux ; mais cela, c'est l'autre Saint-Tropez, le Saint-Tropez de toute l'année, très différent de ses hôtes d'été.

Le temps des confusions semble passé. La mode n'est plus, à ce qu'il paraît, d'aller séduire les pêcheurs au bal-musette de la mère Palmyre, qui garde cependant tout son entrain.

Le vrai Saint-Tropez regarde les déguisés. On ne rencontre pas souvent de shorts dans les petites rues de la ville, et les joueurs de boule sur la place du XV^e Corps se soucient peu de ce qui se passe sur le port ;

toile bleu et d'une chemise blanche à manches courtes. C'est l'ermite de Saint-Tropez. Mais il a ses raisons pour mépriser Satan et ses pompes. Paul Poiret vit dans l'intimité de Nostradamus, dont



Paul Poiret, l'Ermite

il a découvert une édition extrêmement clairvoyante.

Nous ne l'avions pas rencontré depuis cinq minutes que déjà, avec une tranquille sûreté, il nous détaillait les maux qui vont s'abattre l'an prochain sur ces pays enchanteurs.

— Nostradamus est extrêmement précis, nous dit-il. Dès 1940, il y aura en Italie une révolution qui gagnera toute notre Côte d'Azur, et le Pape devra quitter le Vatican pour aller se réfugier à Avignon. Les armées allemandes envahiront alors la France par le Nord et par l'Est. Paris sera réduit en cendres et c'est à Poitiers que se jouera la partie définitive. Mais alors surviendra un Français qui



Saint-Tropez, 1939



Saint-Tropez, les pêcheurs, 1939

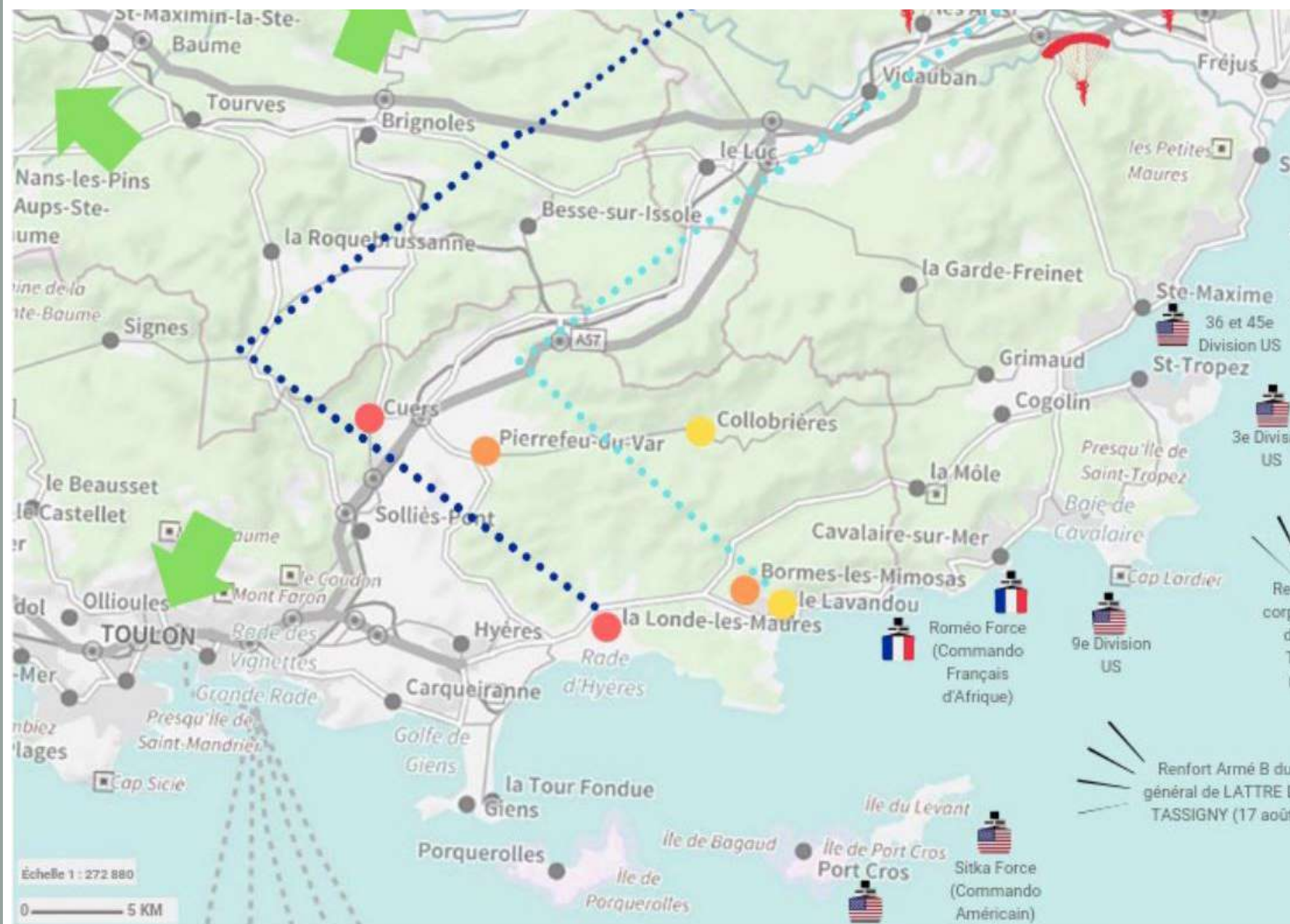


Port de Saint-Tropez, 1940



Port de Saint-Tropez, 1942

Débarquement de Provence - 15 août 1944



- LÉGENDE**
- Libéré le 15 août
 - Libéré le 16 août
 - Libéré le 17 août
 - Rugby Force (parachutistes américains)
 - Ligne de front au 16 août
 - Ligne de front au 18 août
 - Avancées des troupes vers Draguignan, Brignoles et Toulon
 - Renforts en hommes entre le 15 et le 17 août sur les différents sites de débarquement
 - Nationalités des forces armées ayant contribué au débarquement. (Il faut y ajouter les Canadiens pilotant les bateaux Français.)

Le Var a servi de cadre à deux événements importants de la 2^{de} guerre mondiale : le sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre 1942, et le débarquement allié du 15 août 1944 sur les plages situées en contrebas du massif des Maures.

PLAGE DE CAVALAIRE : sur cette plage débarquent le 15 août les troupes de la 3^{ème} D.I. américaine.

PLAGE DE PAMPELONNE : la 3^{ème} D.I. américaine prend pied, le matin du 15 août, sur cette vaste plage qui devient un important lieu de débarquement. Non loin de cette plage, l'aérodrome de Ramatuelle, construit au bulldozer dans les vignes en 48 heures, permet l'envol des 1^{ers} avions alliés.

LE CAP NÈGRE : le 15 août, peu après minuit, 70 hommes des Commandos d'Afrique spécialement entraînés, atterrissent au pied des falaises du Cap Nègre.

PLAGE DE LA NARTELLE : cette plage est, le 15 août, le point de débarquement de la 45^{ème} D.I. américaine et, dans la nuit suivante, d'un groupe de la 1^{ère} D.V. française, commandé par le général Sudre.



Baie de Saint-Tropez



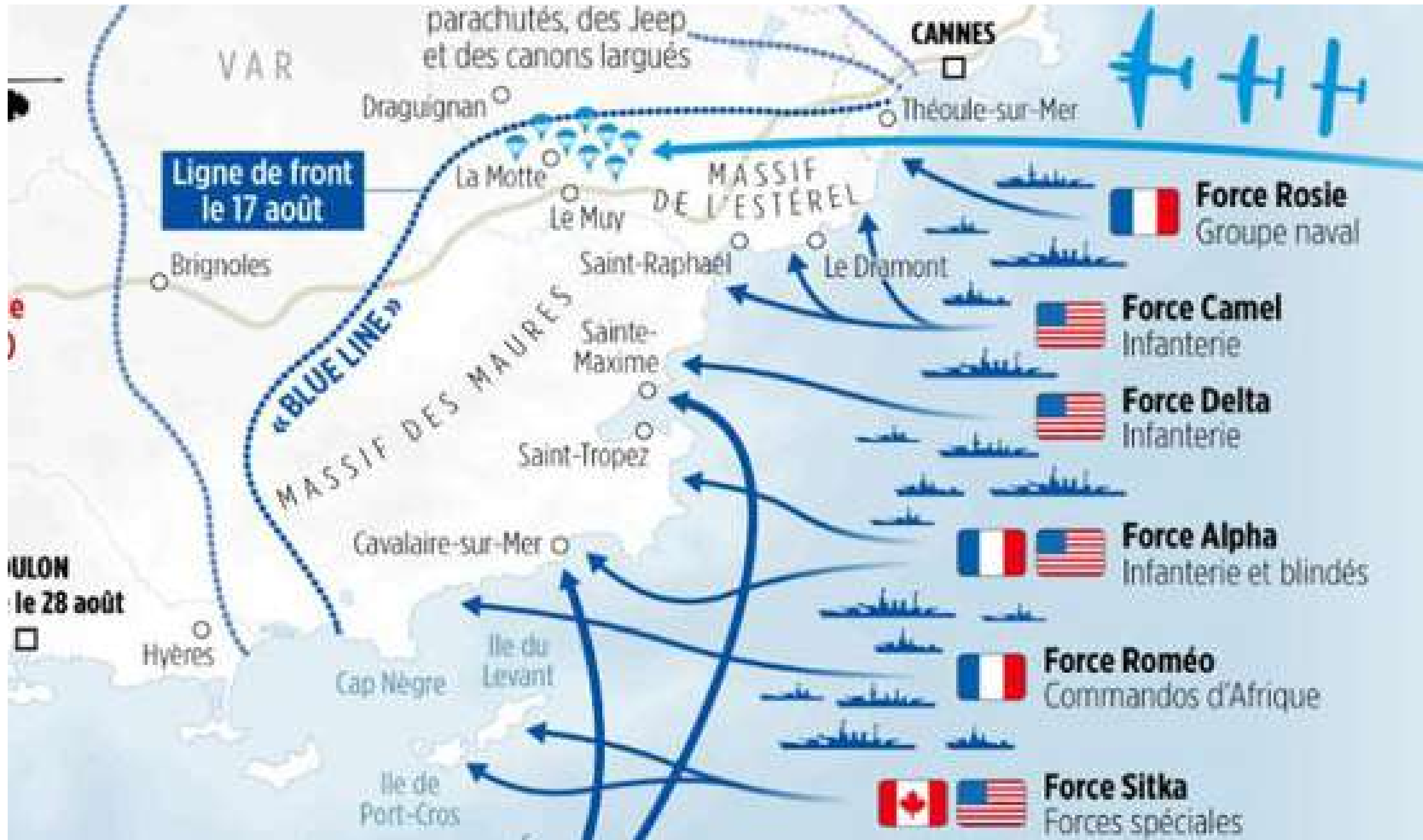
Cavalaire-sur-Mer



Cavalaire-sur-Mer



Grimaud



Le débarquement de Provence

Après l'Armistice de juin 1940, la France vaincue collabore avec le III^e Reich. Après le débarquement allié en Afrique du Nord et le sabordage de la flotte française dans le port de Toulon, de novembre 1942, le général de GAULLE charge dès 1943 le général GIRAUD, de réorganiser en Afrique du Nord, une armée française avec le soutien matériel des américains.

Les Alliés imaginent de prendre en tenaille les troupes d'occupation par le Nord (opération OVERLORD, en Normandie) et le Sud (opération DRAGOON en Provence). La côte des Maures apparaît alors comme le seul endroit susceptible d'échapper aux batteries côtières de l'aire Toulonnaise.

Deux mois après le débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, les Alliés reçoivent le feu vert.

Dans la nuit du 14 au 15 août 1944, les commandos d'Afrique, premiers soldats français sur le sol de Provence, prennent d'assaut le Cap Nègre, le groupe naval d'assaut, la pointe de l'Esquirol, les Canadiens et les rangers Américains, les Îles d'Or. Les parachutistes américains sont largués dans la plaine du Muy. Au matin du 15 août, les divisions américaines débarquent à Cavalaire ; pendant huit jours, toutes celles de l'Armée d'Afrique débarquent à flux continu sur les plages de Cavalaire, le Dramont, la Nartelle pour libérer les villes et villages varois occupés.



Le Canadel



Cavalaire-sur-Mer



Cogolin



Ramatuelle



Le Tout-Paris craque pour Saint-Tropez. Dès 1860, Emile Ollivier, futur Premier ministre de Napoléon III, offre le château de la Moutte à sa bien-aimée. A l'époque, Saint-Tropez n'est encore qu'un modeste village de pêcheurs.

A la fin du XIXème siècle, Maupassant y soigne sa syphilis dans son yacht et le peintre pointilliste Paul Signac y achète une maison.

La proximité de stations thermales attire des artistes comme Colette dans les années 1920. Léon Volterra, directeur de salles parisiennes, en devient le maire dans les années 1930, assurant sa promotion nationale (séjours de Louise de Vilmorin, Arletty, Jean Cocteau).

Picasso et Chirac y ont eu leurs habitudes. Le café Sénéquier, sa terrasse rouge sur le port, son nougat mou et son pastis, sont une institution depuis les années 1930.

Dès les années 1950, Saint-Tropez devient une station balnéaire internationalement connue de la Côte d'Azur, ce grâce au tournage de Et Dieu... créa la femme en 1956.

Mais aussi à l'engouement qui s'ensuit par les artistes de la Nouvelle Vague (plusieurs films y sont tournés comme La Collectionneuse, La Piscine) ou plus populaires (La Cage aux folles, La Scoumoune, L'Année des méduses, la série des « Gendarmes ») puis des Yéyés et enfin, un lieu de villégiature de la Jet set européenne et américaine comme des touristes en quête d'authenticité provençale ou de célébrités.

Développement du tourisme



Familles Courmes et Chouanard au Rayolet, 1930



Plage Sainte-Maxime, 1932



Familles Potez et Chirac devant le Rayolet, 1943



Grand Hôtel, Sainte-Maxime, 1945



Camping Saint-Tropez, 1950

Durant les « Trente Glorieuses » (1945-1975), les vacances entrent dans les mœurs. C'est, avec la voiture, un élément de la société de consommation qui se met alors en place.

La grande transhumance des vacances d'été devient un fait de société massif. Cet envol des départs en vacances dont le taux passe de huit millions de vacanciers en 1951 à vingt en 1966 s'explique par différents facteurs : l'essor économique, qui permet l'élévation des revenus des ménages français, et l'allongement des congés annuels.

À la fin des années cinquante, le camping est en plein essor. Il ouvre l'accès au littoral à des couches de la population qui jusqu'ici n'y venaient pas. C'est alors que sont créés les grands campings de la côte, celui de Saint-Pons-les-Mûres (Grimaud) où, vraisemblablement, une partie du reportage est tournée.

Entre Cogolin et Sainte-Maxime, une dizaine de campings peut accueillir plus de 10 000 personnes. C'est le Var qui concentre, entre Hyères et Saint-Raphaël, la plus grande partie de ces nouveaux vacanciers. C'est alors qu'il devient le premier département touristique de France, accueillant une population estivale supérieure à sa population résidente (plus de 413 000).

Le Var représente alors 50 % de la capacité d'accueil en camping pour la région. Le camping est, après la résidence secondaire, le deuxième mode d'hébergement des touristes (21 % contre 39 %).

Mer, plage, soleil, bronzage, ciel bleu, vie en plein air fixent une certaine image de la Provence littorale qui devient, par excellence, «le pays de vacances et des loisirs».



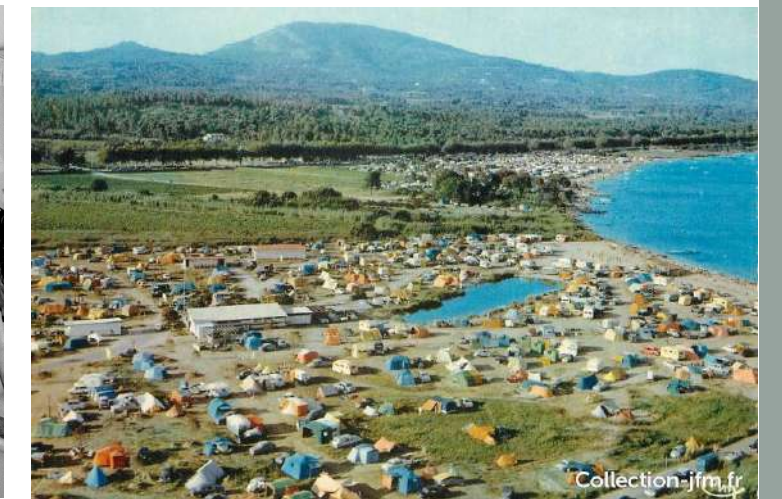
Camping à Saint-Tropez, 1952



Hôtel Le Byblos, Saint-Tropez, 1967



Catherine Deneuve et Roger Vadim au Tahiti Plage, Saint-Tropez, 1962



Camping Saint-Pons-les-Mûres, Grimaud

Port-Grimaud

A un journaliste du quotidien «l'Alsace», François SPOERRY exposa ainsi son projet: «Port Grimaud est né de mon désir d'avoir une petite maison au bord de l'eau avec un bateau devant ma porte...

Mais j'envisage aussi de créer un village et pas seulement un assemblage de maisons. Un vrai village avec son cœur, sa place, son église, ses hôtels, ses restaurants. Un village tel qu'il aurait été si les architectes n'avaient pas existé. Issu du passé, mais en accord avec les hommes et les choses du présent...» Il était une fois un petit garçon qui découvrit, à 6 ans, lors d'une visite au Musée de sa ville Zurich, des maquettes de cités lacustres préhistoriques, petites huttes sur pilotis devant lesquelles des petits canoës taillés dans des troncs d'arbres attendaient les pêcheurs...

Cette visite émerveilla le petit François qui revint plusieurs fois rêver devant ces petits villages en nourrissant l'idée de créer lui même sa cité lacustre, ambition qui germa et mûrit pendant 40 ans. Jusqu'au jour de 1962 où François Spoerry, devenu marin et architecte, apprit, au cours d'un repas familial dans sa maison de Cavalaire, qu'un vaste terrain insalubre, au fond du golf de St Tropez, était en vente...

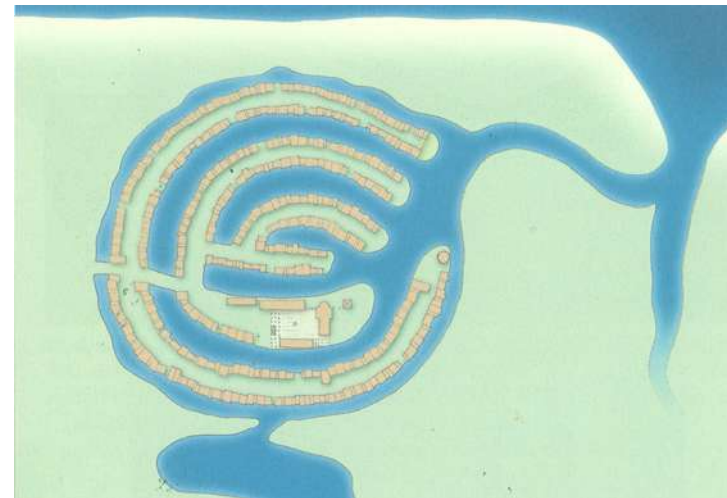
Mais il semblait ne présenter aucun intérêt pour les promoteurs et bétonneurs, avides de nouvelles constructions : Délimitée par la route nationale côté terre, et par la rivière «La Giscle» au sud, cette étendue marécageuse infestée de moustiques, dont l'insuffisance des fonds interdisait l'approche de toute embarcation, était envahie de roselières, de hautes herbes et de buissons parmi lesquels se faufilaient quelques chemins caillouteux...



Le site en 1960



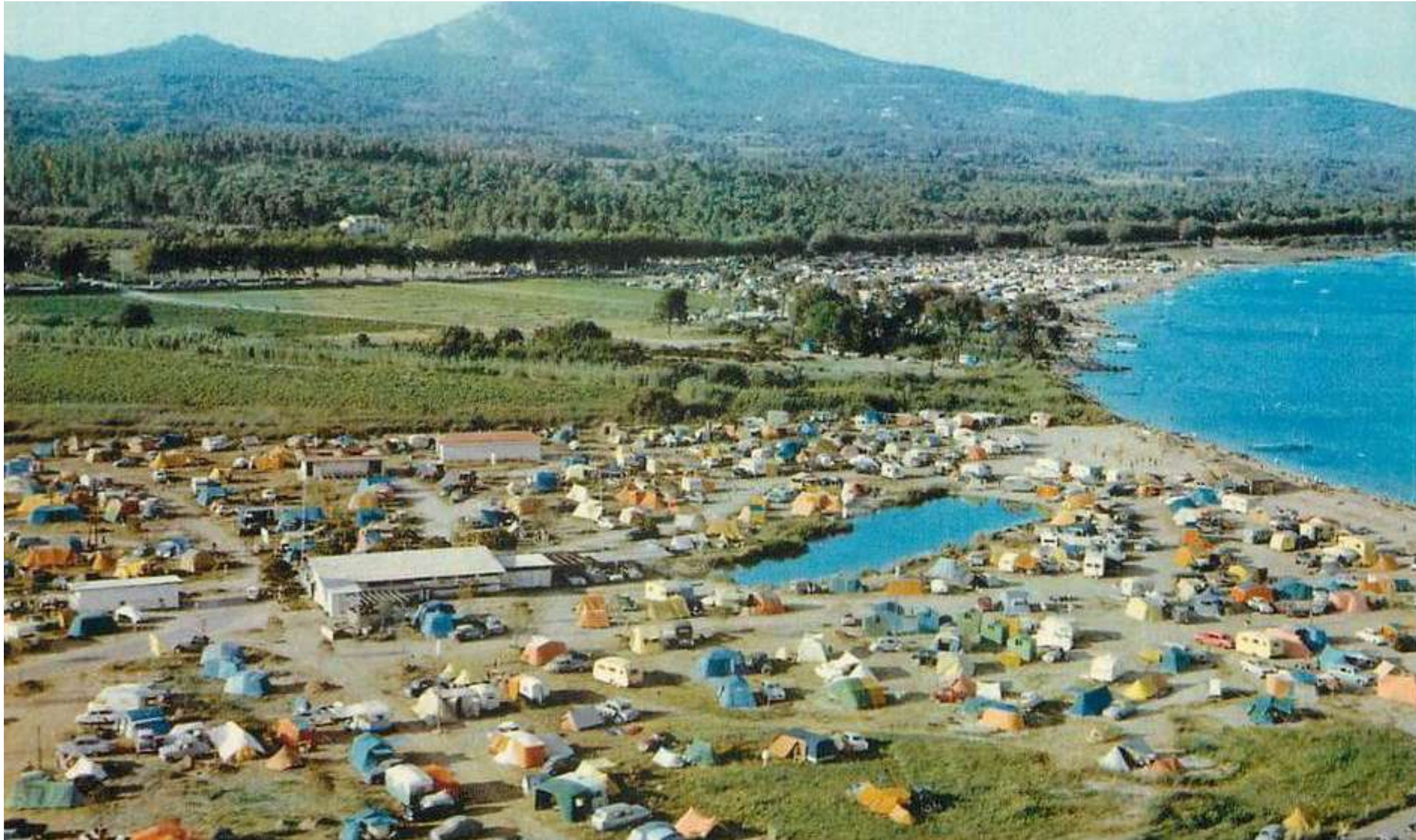
Le site en 1962



1963 première esquisse



1965 esquisse



Le 14 Juin 1966, il obtient finalement le premier permis de construire et peut démarrer la construction du projet de toute une vie.

Cette date fondatrice donnera son nom à la première place de Port Grimaud: la «Place du 14 Juin».

Débutent alors un vaste chantier qui s'achèvera au début des années 2000.

Le plus grand défi de cette construction fut la création des canaux et des différentes îles.

Pour ce faire Mr Spoerry utilisa un système de palplanches. Le concept est de délimiter les contours des futurs îlots par la pose de véritables murs d'acier s'enfonçant profondément dans le sol.

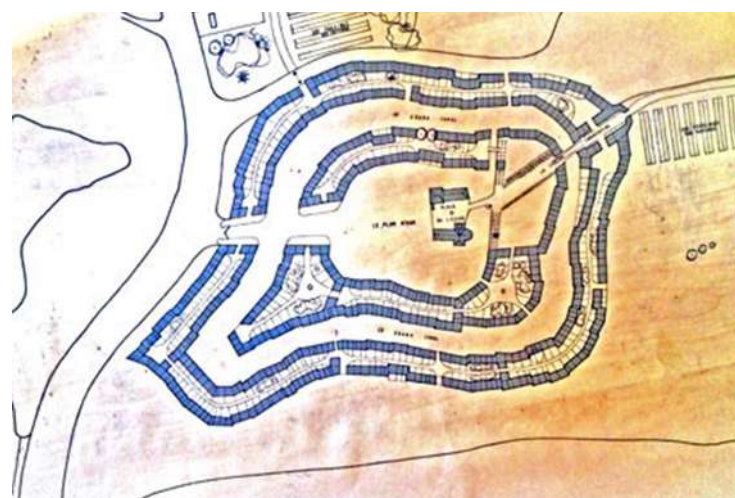
Ensuite il faut creuser le long de ces murs pour créer les canaux d'une profondeur de 3 mètres.

Les gravas recueillis serviront à surélever les îles et stabiliser le terrain.

La pose de pilotis permettra de consolider l'ensemble. La construction des maisons peut commencer et l'eau s'infiltrer dans les canaux.

Au mois de Juillet 1967, nous assistons à la naissance de la cité port grimaudoise, véritable village lacustre tourné vers la mer, avec la livraison des premières maisons.

En 2001, Port Grimaud a été inscrit au label «Patrimoine du XXIème siècle».



Maquette





Port Grimaud géré par le conseil syndical des propriétaires...

Le conseil syndical de Port Grimaud est particulièrement attentif au respect de la cohérence architecturale du site créé par François Spoerry qu'il s'agisse du choix des couleurs des façades ou des travaux pouvant modifier l'aspect extérieur des maisons ou même des commerces. Toute modification doit être autorisée par l'association syndicale qui s'entoure pour ce faire des conseils d'un architecte. La cité est dotée d'une association de d'information et de défense des propriétaires.

Préservation de l'environnement et des traditions...

La qualité de vie et la préservation de l'environnement ne sont pas oubliées avec un service terrestre de transport en voiturettes électriques ou du transport maritime des résidents qui est lui aussi totalement électrique. Les espaces verts sont entretenus sans agents chimiques et le tri sélectif fonctionne efficacement dans tous les quartiers.

Le conseil syndical est également le garant du maintien des traditions de la cité lacustre avec notamment, tous les 15 août, la fête de la mer et des pêcheurs qui donne lieu à une messe.

À l'issue de la cérémonie, une procession de bateaux suit le prêtre qui, à bord d'une embarcation, bénit les bateaux amarrés le long des canaux jusqu'à l'entrée du port, où il dépose une gerbe à la mémoire des marins disparus.

Décédé à Port Grimaud en 1999, François Spoerry repose désormais dans un caveau de l'église Saint-François d'Assise.



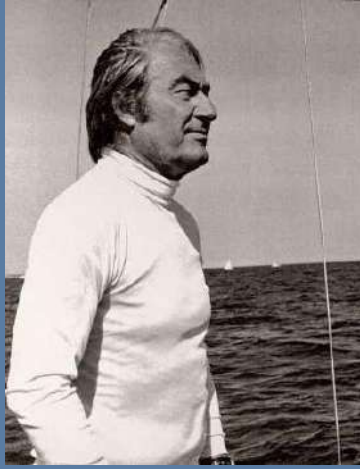
Port-Grimaud pendant les travaux



Sources : atelier-crabe

François Spoerry

(1912-1999)



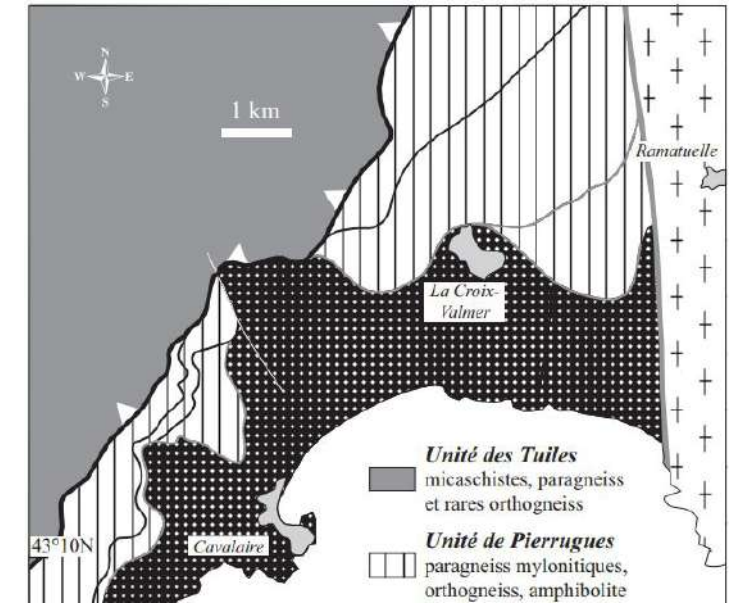
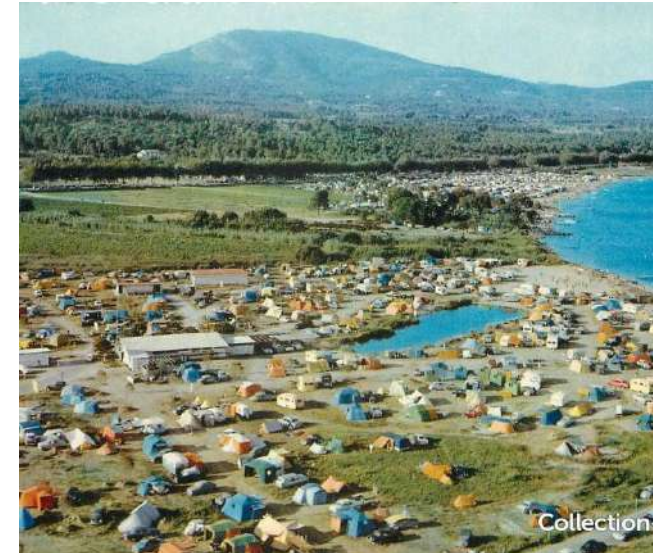
François Spoerry, est né en 1912 à Mulhouse et mort en 1999 à Port Grimaud.

Dans les années 60, il commence sa réalisation principale, la construction de Port-Grimaud, maintenant mondialement connue, à la fois comme architecte et promoteur. On y retrouve ses théories : Intégration des constructions dans l'environnement, leur harmonie dans le paysage.

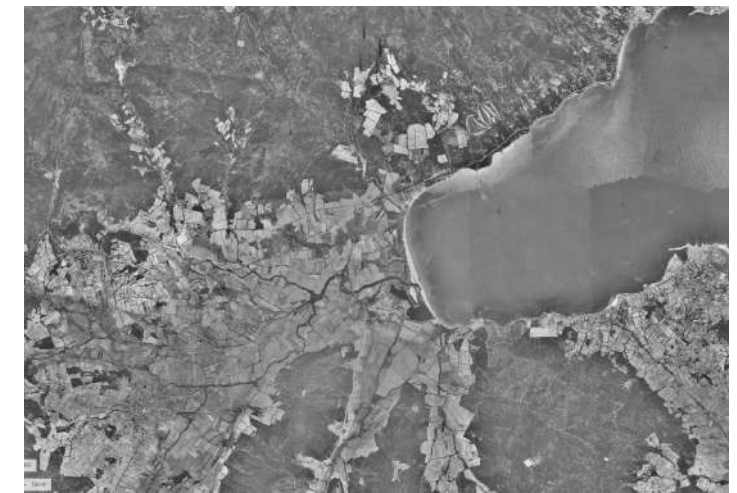
La réussite urbanistique et architecturale de Port-Grimaud,

ainsi que son succès commercial, ont entraîné la célébrité de François Spoerry sur le plan international, et il est sollicité par des constructeurs étrangers pour étudier de nombreux projets.

Il est aussi à l'origine de la création du nouveau village de Gassin dans le Var (projet primé par une Marianne d'or et le prix européen d'architecture Philippe Rotthier).



Construction des quais



Front de mer en construction

Permis de construire Port-Grimaud 1966



Première maquette de Port-Grimaud



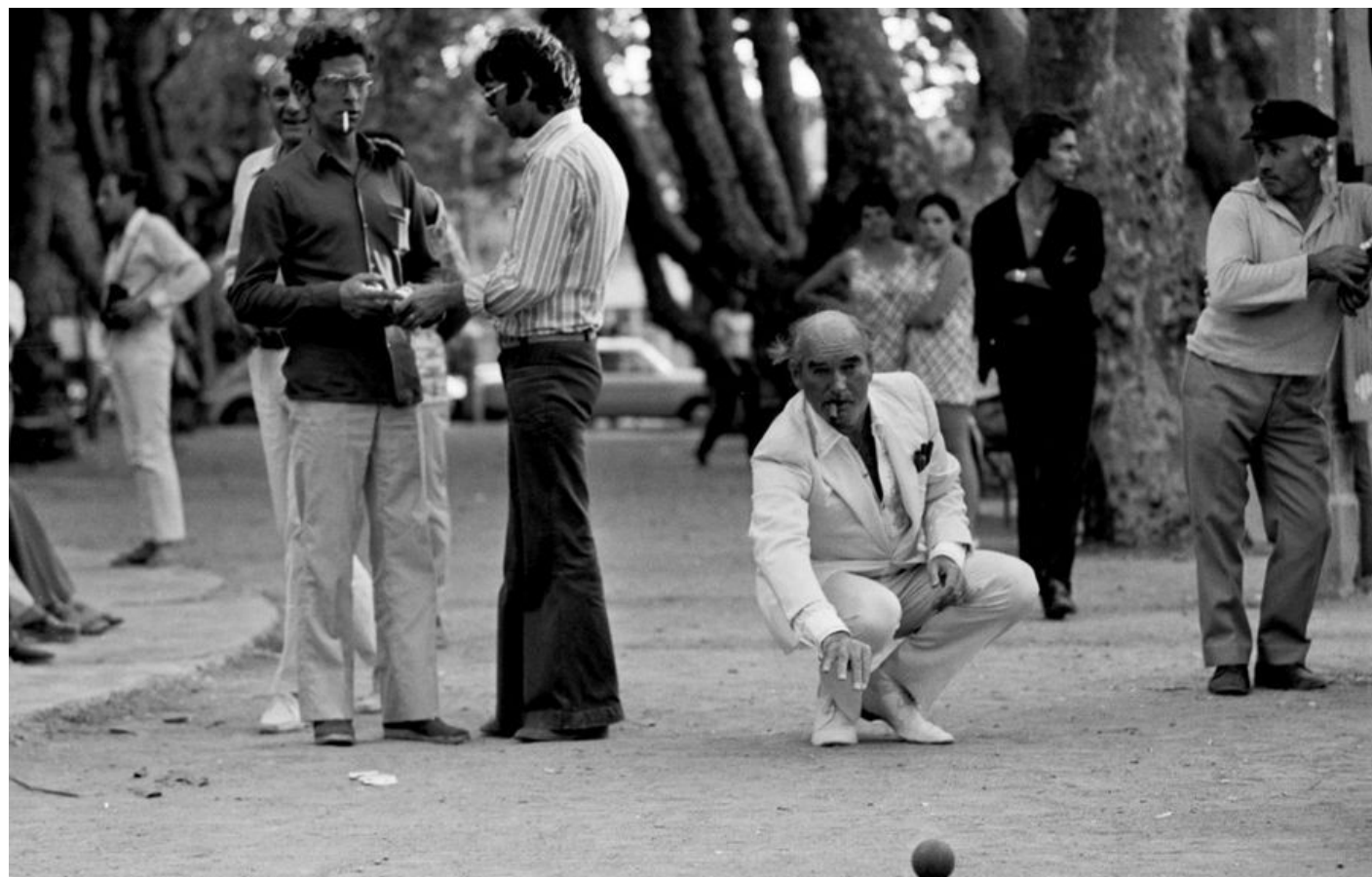
Port-Grimaud terminé, première carte postale



CHAPITRE 2.3

*Saint-Tropez et les artistes,
une histoire entre lumière et impressions...*





Eddie Barclay, Saint-Tropez, 1971



Françoise Sagan & Juliette Gréco, Saint-Tropez, 1950

Saint-Tropez, du petit port varois à la jet-set...

Le premier personnage illustre conquis par la beauté des lieux fut un ministre de Napoléon III.

À la fin du XIXème siècle, Guy de Maupassant qui tombe sous le charme de Saint-Tropez, conte ses péripéties en Méditerranée dans son œuvre Sur l'eau.

Le peintre Paul Signac, intrigué par le lieu décrit par l'auteur, décide de se rendre à Saint-Tropez. Il ne quittera plus le village, source d'inspiration de ses plus belles toiles.

La valse des artistes débute, attirés par cette lumière singulière et magique.

Henry Matisse, Bonnard, Marquet, Mangin, Sartre, Madame de Beauvoir, Colette... Tous s'installent dans la cité pour peindre, écrire et créer.

Dans les années 20, Saint-Tropez devient à la mode et possède déjà les infrastructures pour accueillir les riches touristes et les personnalités en vogue (boutiques de luxe, palaces, restaurants, animations...).

Juliette Gréco, Daniel Gélin, Annabelle Buffet et bien d'autres adoptent le Port de Saint-Tropez comme lieu de villégiature.

S'en suit, dans les années 50 et 60, une déferlante médiatique poussée par le cinéma.

La baie devient un lieu de tournage privilégié ; « Bonjour tristesse » et « Et...Dieu créa la femme » sont les précurseurs de ce phénomène.

Ce sont les années Bardot, Vadim, Barclay...

Saint-Tropez est dorénavant le lieu où la jet-set et le showbiz se côtoient.

Pour certains à l'abri des regards, pour d'autres dans le seul objectif de se montrer, pour tous se rencontrer, passer des moments agréables et festoyer.

Aujourd'hui, l'art et la culture s'expriment notamment au musée de l'Annonciade, lequel a, entre autres, au cours de ces dernières années, exposé Modigliani, Van Dongen, Manguin..



Eddie Barclay, Charles Aznavour, Eddy Mitchell, Christophe, Saint-Tropez, 1978



Maurice Goudekot, Jean Cocteau, Colette, Joseph Kessel, terrasse de Senequier

Frise chronologique Saint-Tropez et les artistes.

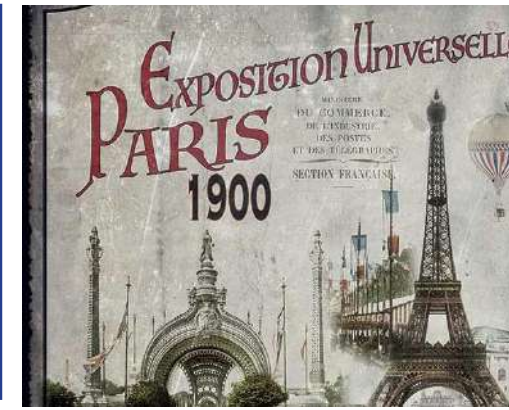
- PEINTRES
- ECRIVAINS
- MUSICIENS
- ACTEURS/
CINEASTES
- SCULPTEURS
- COUTURIERS



Exposition universelle, Paris, 1889



Théo Van Rysselberghe (1862-1926)



Exposition universelle, Paris, 1900



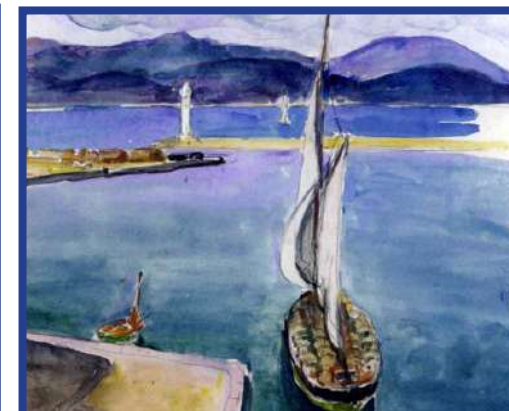
1er Guerre Mondiale (1914-1918)



Auguste Pegurier (1856-1936)



Henri Matisse (1869-1954)



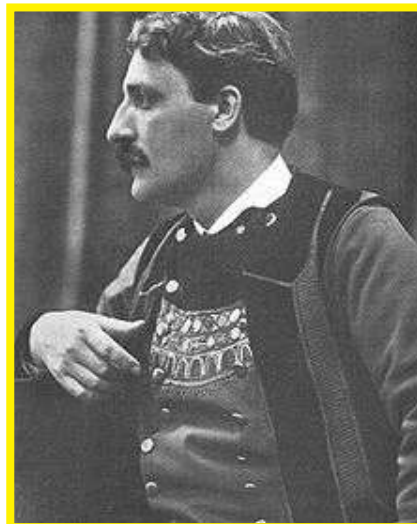
Henri Lebasque (1865-1937)



Guy De Maupassant (1850-1893)



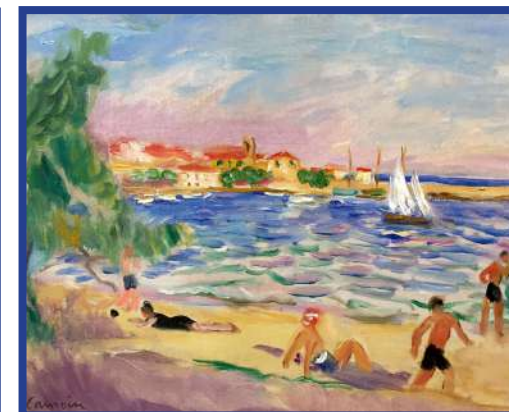
Paul Signac (1863-1935)



Theodore Botrel (1868-1925)



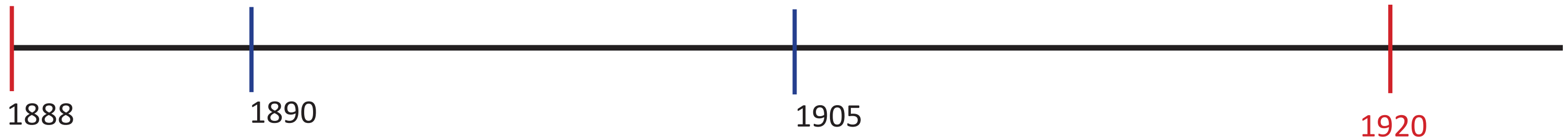
Henri Person (1876-1926)



Charles Camoin (1879-1965)

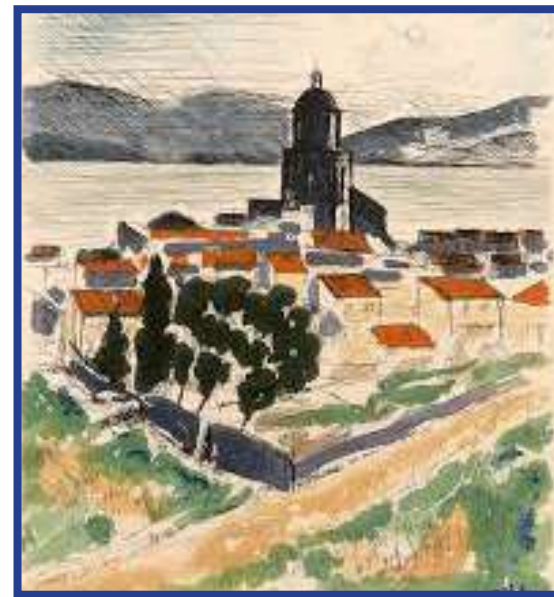


Colette (1873-1954)

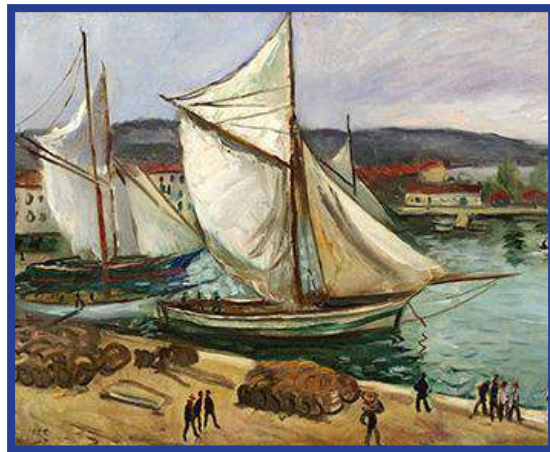




Roger Broders (1883-1953)



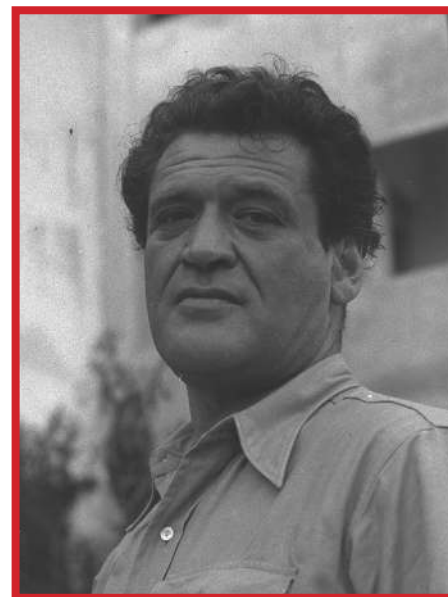
André Dunoyer de Segonzac (1884-1974)



Charles Camoin (1879-1965)



André Cottavoz (1910-2000)



Joseph Kessel (1898-1979)



Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)



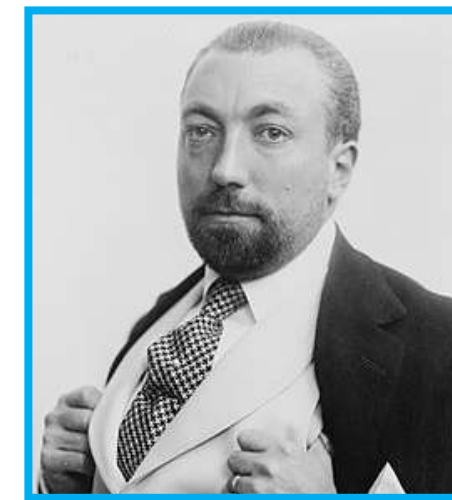
Simone de Beauvoir (1908-1986)



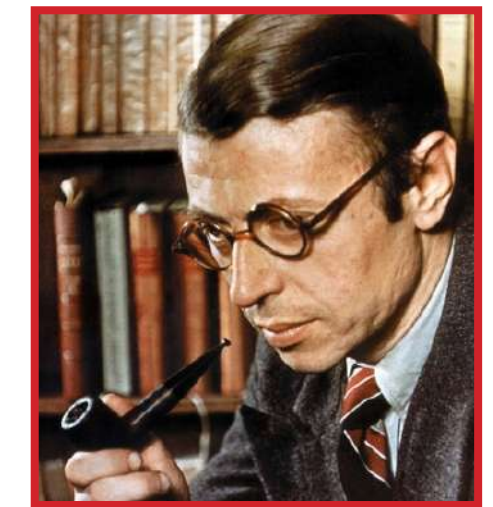
Duke Ellington (1899-1974)



Paul Eluard (1895-1952)



Paul Poiret (1879-1944)



Jean-Paul Sartre (1905-1980)

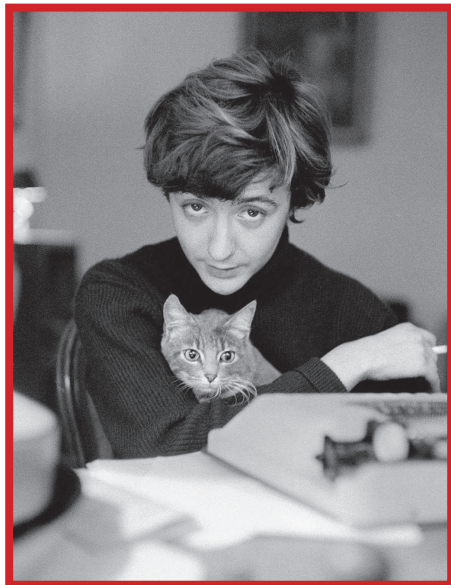
1930

1935

1940

1945

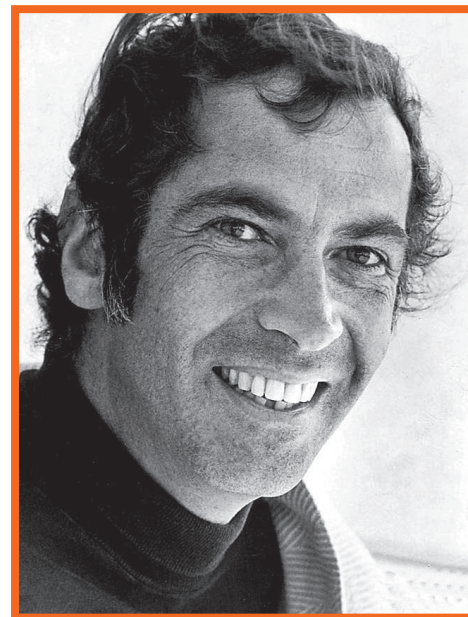
- PEINTRES
- ECRIVAINS
- MUSICIENS
- ACTEURS/
CINEASTES
- SCULPTEURS
- COUTURIERS



Françoise Sagan (1935-2004)



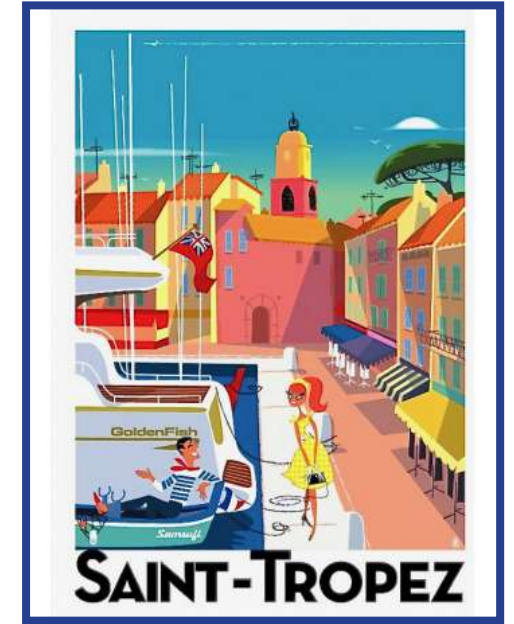
Brigitte Bardot (1934- ----)



Roger Vadim (1928-2000)



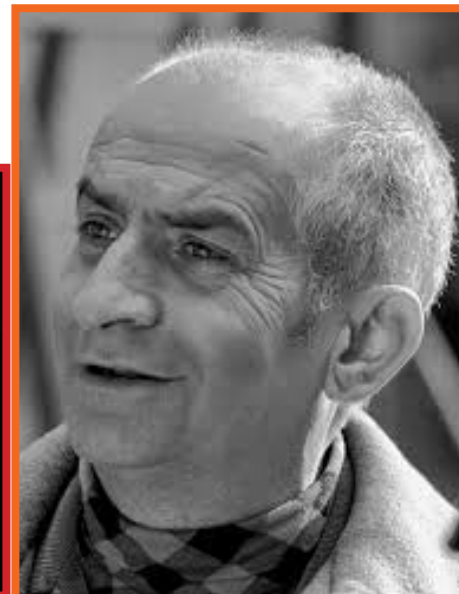
Johnny Hallyday (1943-2017)



Monsieur Z (1965- ----)



Boris Vian (1920-1959)



Louis De Funes (1914-1983)



Alain Delon (1935- ----)



Eddy Mitchell (1942- ----)



Eddy Barclay (1921-2005)



Rodolphe Parisotto (1969- ----)

1950

1960

1970

2000



Yann Rebecq (1955- ----)



Jean Yves Lechevallier (1946- ----)



Jean Noel Le Junter (1952- ----)



Lenny Kravitz (1964- ----)



Jean-Roch Pedri (1966- ----)



Karl Lagerfeld (1933-2019)

2007

2010

L'esprit des lieux...



L'esprit des lieux est un concept très ancien, puisque l'expression vient du monde antique romain avec le «genius loci».

« Genius loci est une locution latine qui peut se traduire en français par « esprit du lieu ». D'un côté, l'esprit fait référence à la pensée, aux humains et aux éléments immatériels. De l'autre côté, le lieu évoque un site, un monde physique matériel.

Son utilisation dans la culture populaire renvoie généralement à l'atmosphère distinctive d'un endroit.

Mythologie

Dans la religion de la Rome antique, le genius loci était l'esprit protecteur du lieu. Les Romains considéraient les génies comme des êtres surnaturels habitant à la fois les lieux et les individus.

Chaque rivière, chaque montagne, chaque arbre, mais aussi chaque village, chaque place et chaque maison était pourvu d'un esprit protecteur.

Leur rôle était de veiller sur les endroits et les personnes qui les fréquentaient. Au cours des siècles, ces génies ont été peu à peu oubliés. Actuellement, le genius loci est utilisé métaphoriquement pour désigner l'identité, le caractère et l'atmosphère d'un lieu.

Architecture

Le concept de Genius Loci

La théorie du Genius Loci est la base de la phénoménologie de l'architecture qui étudie la relation entre les individus et l'environnement.

Genius Loci s'intéresse à l'activité et à l'expérience des individus en examinant leurs modes de vie.

La notion de genius loci est développée par le Norvégien Christian Norberg-Schulz, architecte, historien et théoricien de l'architecture, dans son livre Genius Loci: Vers une phénoménologie de l'architecture.

L'auteur pense que l'habitation ne doit pas être vue comme un simple abri, mais plutôt comme un endroit où la vie se déroule.

Phénoménologie

Le but d'un lieu est de rendre significative l'existence des individus. L'esprit du lieu est composé de deux fonctions psychologiques : l'orientation et l'identification. D'une part, l'espace se réfère à l'orientation.

L'être humain doit savoir où il se trouve afin qu'il puisse se sentir en sécurité.

D'autre part, l'identification fait référence au caractère du lieu. L'appropriation de l'espace est nécessaire par l'homme, pour que le lieu existe.

L'expérience du lieu se fait à travers trois étapes :

- la perception
- la connaissance
- l'identification

- La perception consiste à définir la relation entre les gens et le lieu.

- La connaissance, c'est lorsque les gens se sentent familiers et se rappellent les choses semblables qui se sont passées avant.

- L'identification est basée sur un processus de connaissance du lieu qui assure sa structure et son atmosphère.

De cette manière, l'endroit et les individus ne font qu'un.



Château de la Môle



Tour Paulety, Le Plan-de-la-Tour



La croix de La Garde-Freinet



Tour Carrée, Sainte-Maxime

Le lieu

Le lieu est un endroit qui a une fonction bien définie, tel que lieu de travail, lieu public, lieu de débauche, etc. Quand quelque chose se passe, on dit qu'elle a lieu.

Tout lieu est donc connecté à l'activité humaine. Il est plus qu'un endroit abstrait, mais un ensemble de différents éléments qui déterminent le caractère du lieu.

L'espace existentiel

L'espace existentiel se réfère aux relations fondamentales qui existent entre l'homme et le milieu.

Selon Norberg-Schulz, il peut être divisé en plusieurs niveaux :

1. l'environnement
2. la cosmographie
3. la géographie
4. le paysage
5. l'agglomération
6. l'édifice
7. la pièce
8. le mobilier
9. l'objet

L'espace existentiel est constitué d'éléments abstraits: le centre (à partir duquel les individus étendent leur espace), les directions ou les parcours (où chaque lieu a ses propres directions) et les domaines.

L'ensemble de ces éléments facilite l'identification existentielle des individus.

Avec ce concept qui permet d'identifier et de comprendre un lieu, un territoire, de lire et d'apprécier des paysages, une culture de la protection et de la préservation des monuments, des sites et des paysages apparaîtra à la fin du XIXème siècle sous l'impulsion intellectuelle de Prosper Mérimée et de courants « régionalistes » avant de devenir un socle fondateur culturel au niveau national.

Dans les années '30, la société pour « la protection des paysages et de l'esthétique de la France » est créée et participera à la formalisation de la loi du 2 mai 1930 sur les sites et les monuments.

Ce concept est devenu une évidence aujourd'hui, mais il est intéressant de le replacer dans le contexte historique, culturel et patrimonial, comment la préservation et la protection des paysages est passé de l'esthétique à des enjeux plus transversaux.

Aujourd'hui, il s'agit de recontextualiser ces protections et la préservation des paysages dans des enjeux globaux et transversaux qui concernent la problématique des aléas, des risques, des changements climatiques, des usages liés à notre société contemporaines, aux attentes de nature qui ont évolué et à la compréhension plus complexe de ces territoires particuliers.

Il est d'autre part évident, à l'heure actuelle que ces bouts de nature et de paysages font partis d'un « tout territorial » et qu'il est nécessaire de mettre en place des transitions des séquences paysagères entre « le territoire du quotidien » réglementé par différentes strates juridiques et ces espaces « naturels » pour estomper ou équilibrer les rapports entre les lieux urbanisés et les lieux préservés...



Gassin



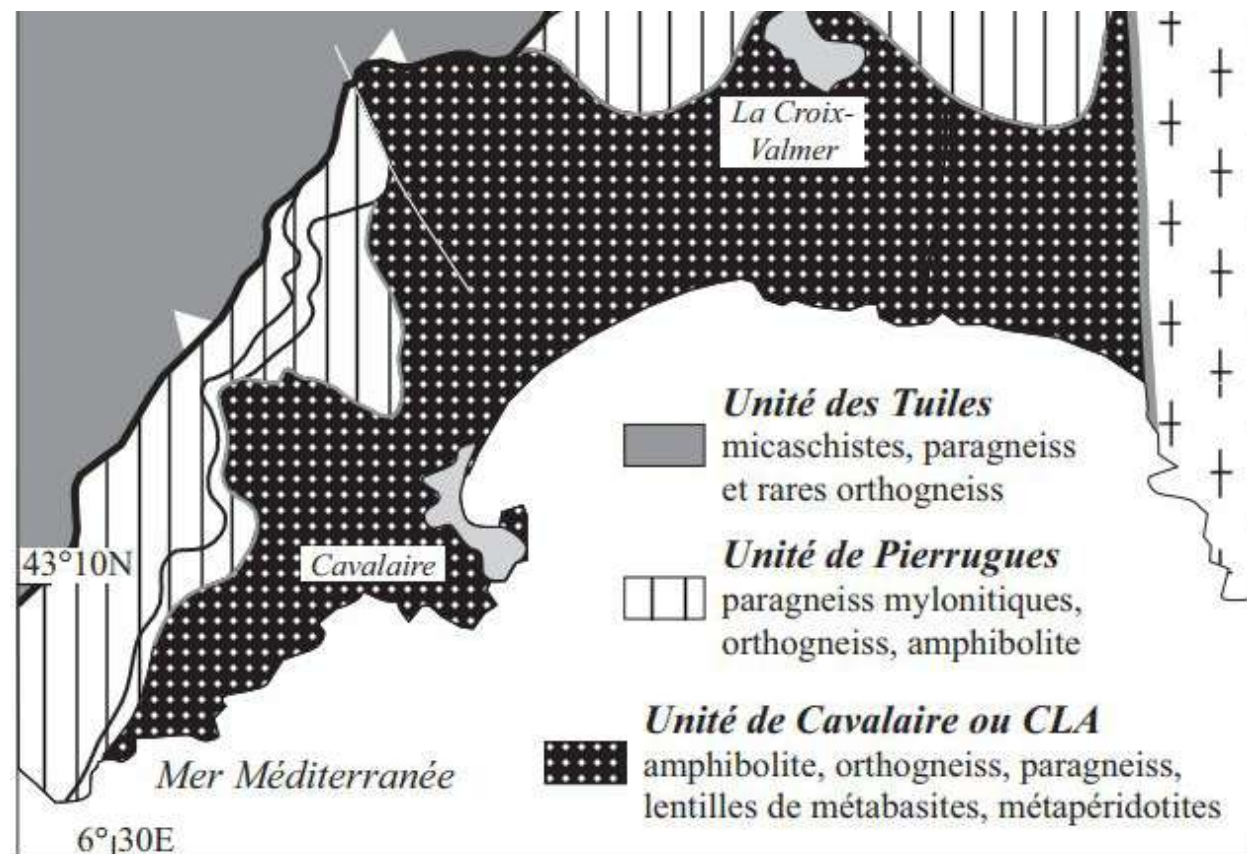
Château de Grimaud



Citadelle de Saint-Tropez



Le Fort-Freinet



Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France :

L'objectif de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) depuis sa fondation en 1901 est de défendre le patrimoine naturel et bâti.

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France fondée en 1901, modifia plus tard son appellation pour couvrir l'ensemble de son programme d'actions, les paysages et les villes, les sites et les monuments, a su mener un combat d'une efficacité exceptionnelle.

C'est une association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978. Elle utilise aujourd'hui le nom de «Sites & Monuments».

C'est le poète Jean Lahor qui est à l'origine de la SPPEF. Sully Prudhomme, prix Nobel 1901, en sera le premier président.

La notoriété et le dévouement éclairé de ses présidents lui ont acquis audience et la reconnaissance des pouvoirs publics, sans qu'elle ait jamais hésité à engager le combat juridique dès qu'il s'agit de défendre le patrimoine et la beauté de la France contre les initiatives publiques ou privées.

Les informations détaillées sur les actions menées sur tout le territoire national que l'on lit chaque trimestre dans «Sites et Monuments» en apportent la preuve éloquent. L'association compte actuellement 4000 adhérents.

Désormais écoutée et sollicitée au plus haut niveau de l'État, cette association nationale, qui compte quelque cent cinquante associations locales adhérentes, a acquis un poids indéniable dans le processus de décision.

Création et évolution des lois pour la défense

• Premier mouvement :

La loi du 21 Avril 1906, dite loi Beauquier, organisait pour la première fois la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique. Elle renforçait la notion de patrimoine historique déjà évoquée par le texte de loi du 30 mars 1887.

Au départ cette loi n'a concerné que les monuments naturels. C'est ainsi qu'ont été classés pour leur beauté, des rochers singuliers ou emblématiques, des arbres remarquables isolés, des grottes, des châteaux et leurs parcs... Le seul critère qui prévalait à cette époque était d'ordre purement esthétique.

• Second mouvement :

Plus tard, la mesure de protection s'est portée également sur des éléments bâtis : églises, chapelles, moulins...

La loi instaura dans chaque département une Commission des sites et monuments naturels de caractère artistique, présidée par le préfet.

• Troisième mouvement :

La loi du 2 mai 1930 vient compléter et approfondir les premières dispositions.

Dès lors, la protection concerne tout autant les patrimoines naturels que les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou

pittoresque. Les sites n'étaient pas très étendus mais portaient sur des espaces cohérents.

Elle instaure le concept de site protégé, et prévoit à l'instar des monuments historiques, un double niveau de protection :

- le classement
- l'inscription

Elle crée les sites naturels inscrits et sites naturels classés.

En protégeant de nombreux paysages à forte naturalité, cette loi a eu des incidences positives en termes de protection de la nature, mais elle ne considère le paysage et les sites que du point de vue culturel.

La loi du 1er juillet 1957 complète celle du 2 mai

1930. Elle réorganise la protection des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Elle ajoute, entre autre, l'article 8bis sur les réserves naturelles.

• Quatrième mouvement :

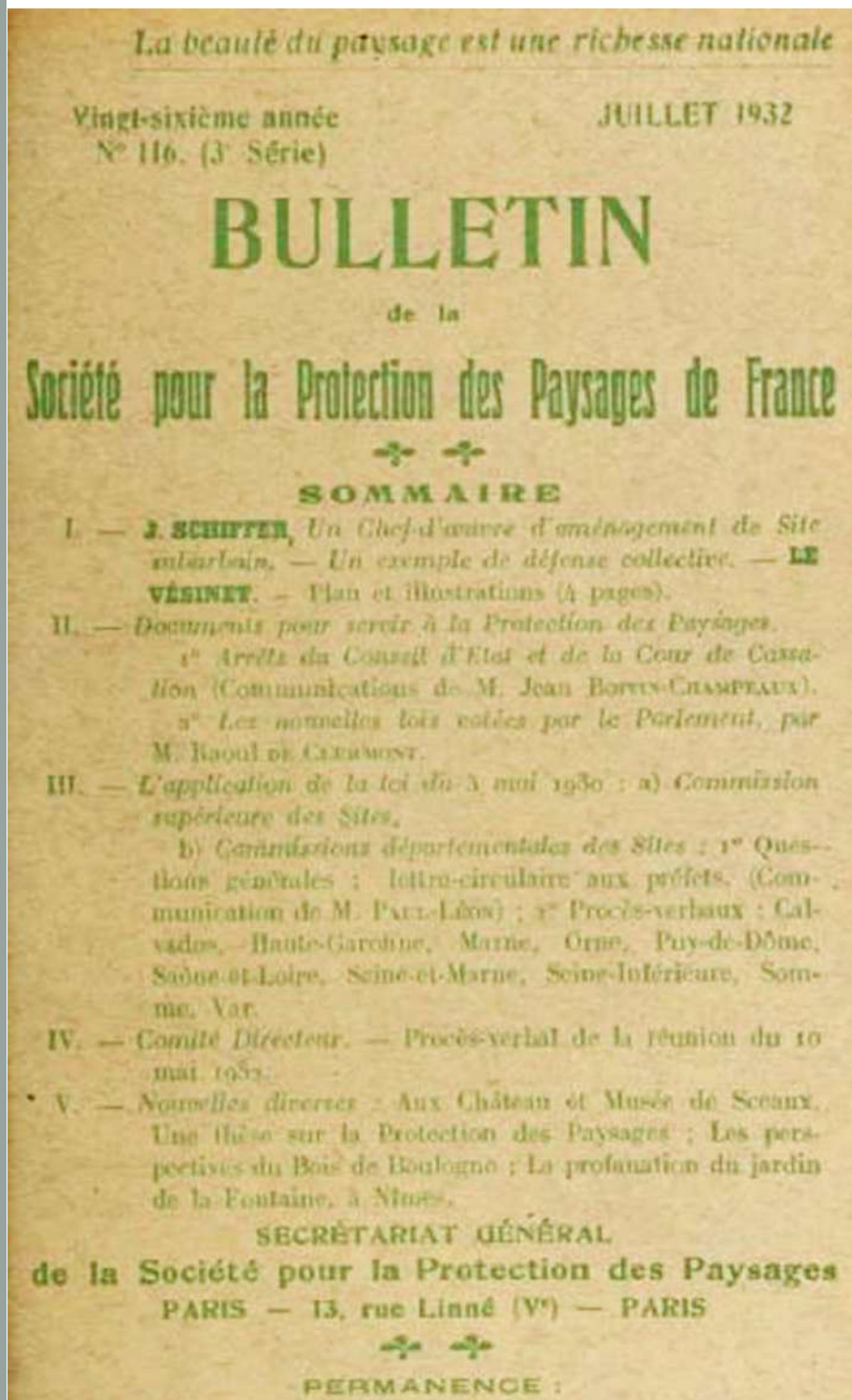
La procédure de protection des sites accède dans les années 80/90 à sa pleine maturité, les sites prenant de l'ampleur, assumant leur sensibilité et leur fragilité dans un territoire souvent complexe, montagnard, agricole, forestier, littoral, lacustre...

A la notion de protection, s'ajoute la notion de gestion, plus aiguë, car les sites bénéficiant d'une reconnaissance nationale sont de plus en plus fréquentés, convoités.

Bulletin Société pour la Protection des Paysages de France.

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France publie une revue depuis ses débuts.

Intitulée à l'origine Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France, le premier numéro date de janvier 1902. Interrompue en 1939, la publication reprend en 1958 sous le titre de Sites et Monuments. La périodicité a varié au cours du temps : souvent trimestrielle, mensuelle dans les années 1910-1914, elle est aujourd'hui annuelle.



Bulletin Société pour la Protection des Paysages de France 1930

« 4° **Colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez.** - M. le Président dépose sur le bureau de la Commission une dépêche par laquelle M. le Ministre des Beaux-Arts informe M. le Préfet du Var qu'il est question d'élever une cité ouvrière sur la colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez, et que ces constructions seraient susceptibles de nuire à l'aspect de ce paysage incomparable. La Commission départementale des Sites, saisie de la question et appelée à donner son avis en vue de sauvegarder la colline Sainte-Anne par un classement, avait chargé M. Roustan d'examiner cette demande. M. le Président soumet à la Commission le rapport suivant présenté par M. Roustan : [...]

Les conclusions de ce rapport sont adoptées et la Commission décide de poursuivre le classement demandé.»



Colline Sainte-Anne, Saint-Tropez

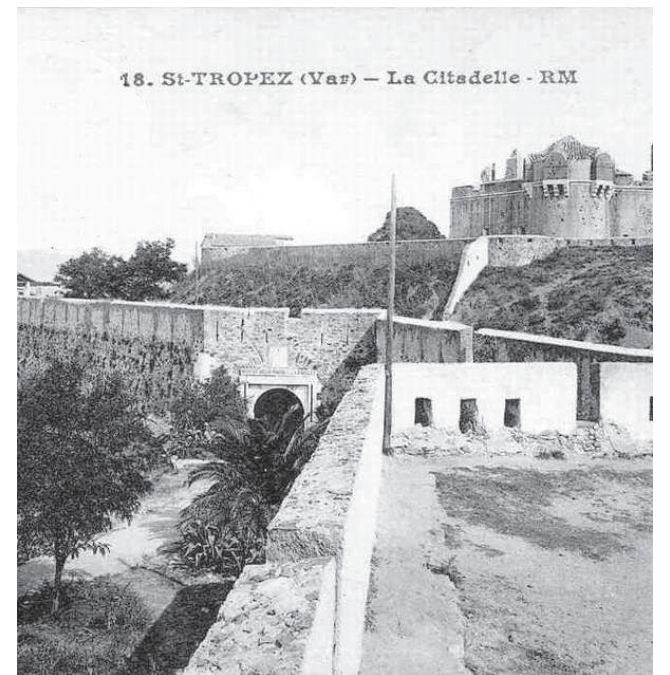
Bulletin Société pour la Protection des Paysages de France 1932

« 1° Proposition de classements confirmés. - La Section Permanente confirme l'avis favorable au classement des sites suivants, émis par la Commission départementale des Sites dans ses séances des 17 juillet 1930 et 26 mai 1930 :

- Cascades de Trans ;
- Grès siliceux formant blocs à Sainte-Anne-d'Evenos ;
- Pinèdes et plages du Gourou, Saint-Clair, Cavalière, Premousquier au Lavandou ;
- Colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez.**

Cavalière - Les pinèdes - Le classement demandé par la commune de Cavalière comprend la partie allant de la jetée à la limite des communes de Gassin et Cavalière. M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées fait connaître que la pinède aux abords de la plage a été cédée aux Domaines... Les autres pinèdes appartiennent à des particuliers. Il y aura lieu de faire délimiter exactement la profondeur à classer.

La Commission décide le classement demandé sous réserve de l'adhésion des propriétaires.»



Citadelle de Saint-Tropez

Bulletin Société pour la Protection des Paysages de France 1932

«**Citadelle de Saint-Tropez** : Création d'une zone de protection. - M. Bonnet refait l'historique de la question. Il indique que son administration a fait des propositions à la ville en vue de l'aliénation du mamelon sur lequel la Citadelle est assise. La municipalité de Saint-Tropez n'a pas fait jusqu'à ce jour des offres fermes. M. le Directeur des Domaines demande que cette affaire soit solutionnée et qu'à défaut, la Commission propose le nom classement du mamelon et de ses alentours. [...]

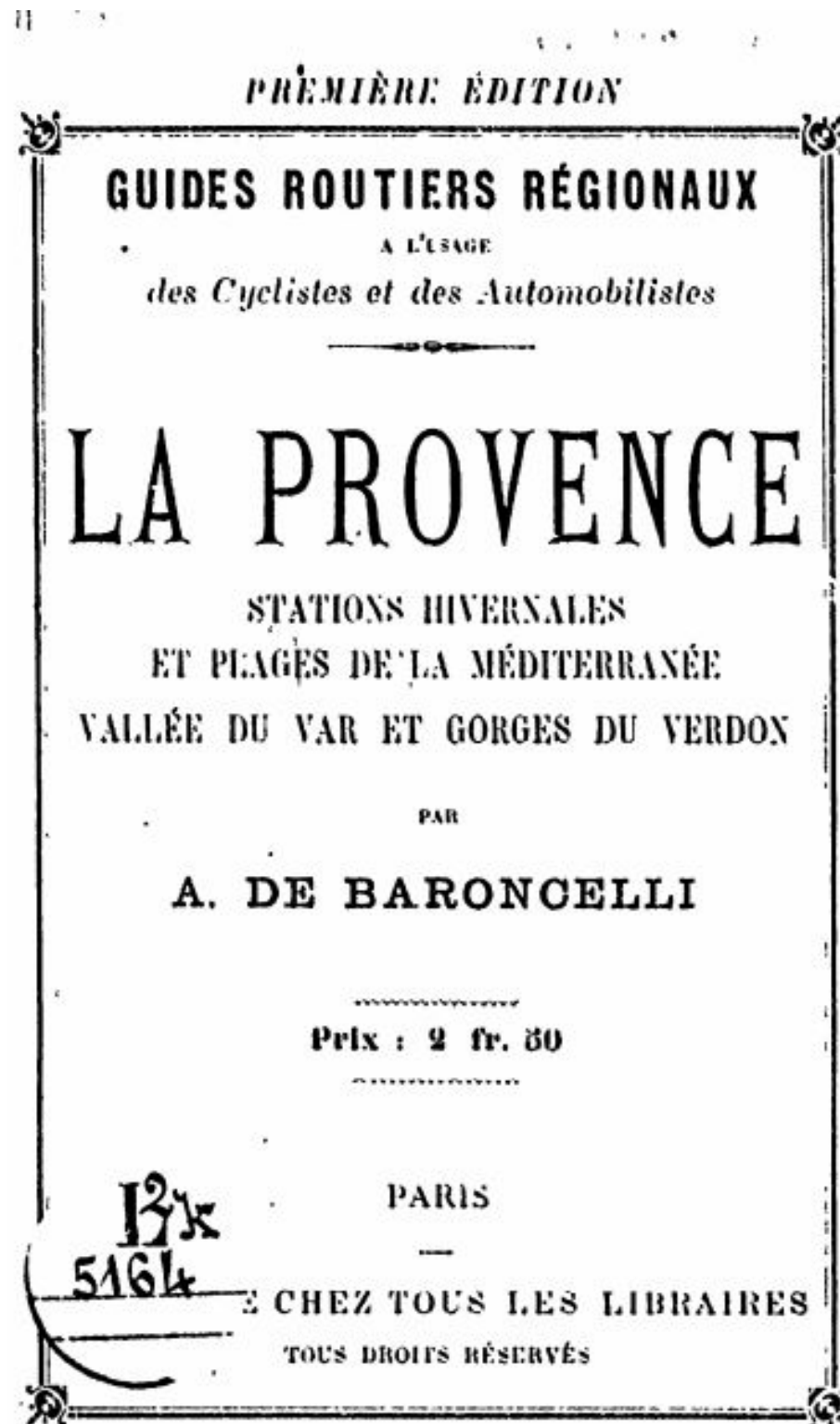
Après discussion, la Commission décide de surseoir à toute décision jusqu'à ce que la commune ait fait connaître les conditions dans lesquelles elle pense utiliser le terrain dans son plan d'aménagement.

Batterie du Môle à Saint-Tropez - Projet de location - M. Roustan donne lecture du rapport suivant : [...] Les conclusions du rapporteur sont adoptées.»

Source : Gallica



Batterie du Môle à Saint-Tropez



Guide Routier Régionaux

A l'usage des Cyclistes et des Automobilistes

- LA PROVENCE -

Stations Hivernales et Plages de la Méditerranée

Vallée du Var et Gorges du Verdon

Par A. De Baroncelli

« Après **La Mole** les collines s'écartent de plus en plus, à droite et à gauche et la route débouche dans la belle plaine de Cogolin, arrosée par la Mole et la Giscle. On entre dans la bourgade de Cogolin (2.054 hab.), par la rue Marceau, qui décrit une courbe, et dont le prolongement, la rue Gambetta, mène à la place de la République, à gauche plantée de platanes. A l'extrémité de cette place, on s'arrêtera, si l'on doit faire étape, à l'hôtel Cauvet. En montant à gauche au fond de la place de la République, derrière la Mairie, par les vieilles rues de la ville haute, ou atteindra la butte au Vieux-Moulin, située en arrière de la tour du beffroi (reste d'un ancien château). De cette butte on a une vue panoramique très étendue sur les montagnes des Maures, sur le bourg de Grimaud avec les ruines imposantes de son château, et sur le **golfe de Saint-Tropez**.

« Au départ de **Cogolin** on prend à droite à l'angle de l'hôtel Cauvet, la rue Carnot, début de la route de La Garde-Freinet. Celle-ci laisse le chemin de Collobrières, cinq cents mètres plus loin, à gauche et franchit la **Giscle** qui arrose la plaine. Après une montée, on néglige à droite le chemin direct du **Plan-de-la-Tour** et l'on s'élève vers le mamelon sur lequel s'étage **Grimaud**, vieux bourg au pied des altières ruines d'un château féodal. Parvenu à hauteur de la Gendarmerie, s'arrêter si l'on désire visiter les ruines. Au delà de la Gendarmerie, la route offrant une vue magnifique sur la plaine de Cogolin et les montagnes environnantes, descend vers un ravin, puis s'élève en corniche, dominant un large vallon sauvage et dénudé, avant de pénétrer dans le massif merveilleusement boisé de cette partie les **montagnes des Maures**. »

« La route de **Saint-Tropez**, à droite passe devant le chemin qui conduit à la gare de La et traverse la plaine vignoble, qu'arrose le ruisseau descendant du col de La Croix. Un peu {dus loin, devant la halte de Bertaud, on voit le fameux **pin de Bertaud**, planté au milieu de la route vis à-vis du chemin de Gassin et de Ramatuelle qui se détache à droite. Après une courte rampe, la route vient longer à peu de distance la rive du golfe de Saint-Tropez, dont la configuration au pied des montagnes, dans un cadre de rives délicieuses, donne l'aspect d'un ravissant lac. Quelques légères ondulations précèdent une belle avenue, bien ombragée, qui mène à l'entrée de Saint-Tropez, joli port au bord du golfe. A l'extrémité de l'avenue, continuant à gauche par la rue Allard, on arrivera au quai du Port où se trouve, à droite l'hôtel Continental. »

« La route de Fréjus, à gauche traverse le petit estuaire de La Foux, formé, à l'extrémité S. de la vallée-plaine de Cogolin, par la réunion du Giscle, de la Môle et de la Garde. On gravit une courte montée, en laissant à gauche le chemin de Grimaud, près du hameau de Saint-Pons.

La route contourne le golfe de Saint-Tropez et, au delà d'une côte, vient côtoyer le rivage ; à gauche entrée monumentale de la villa Dubouchage, au bas des versants boisés des Maures. On franchit la rivière de **Sainte-Maxime** avant d'atteindre Sainte-Maxime, station hivernale et de bains de mer, l'une des plus fréquentées de la région. Pour se rendre au Grand-Hôtel de Sainte-Maxime, il faut, parvenu à la place des Palmiers, où se trouvent les cafés, prendre a rue à gauche a l'angle du café de France. Quelques mètres plus loin, on arrive à une petite place plantée de trois platanes; ici, suivre la rue à droite qui conduit au Grand-Hôtel.

Continuant à longer la mer, avec une vue superbe sur Saint-Tropez, de l'autre côté du golfe, on monte légèrement pour doubler le cap des Issambres. Plus loin, après un bouquet de bois, on côtoie une grande plage et l'on dépasse les petites villas du hameau de La Nartelle, tandis qu'à gauche s'ouvrent de nombreux vallons tapissés de bois. Le décor change : le golfe de Saint-Tropez disparaît en arrière et l'on découvre le golfe de Fréjus, au delà du poste des douaniers des Issambres. »



Hôtel Cauvet, Cogolin

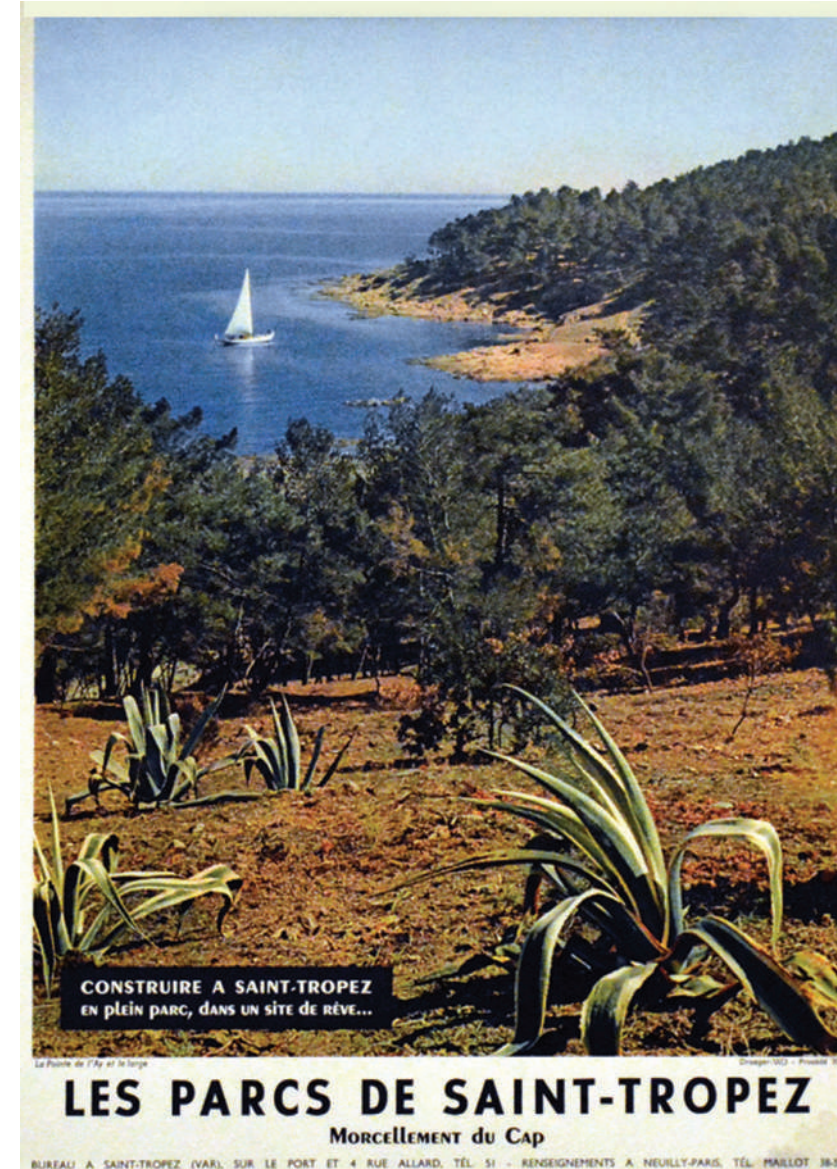
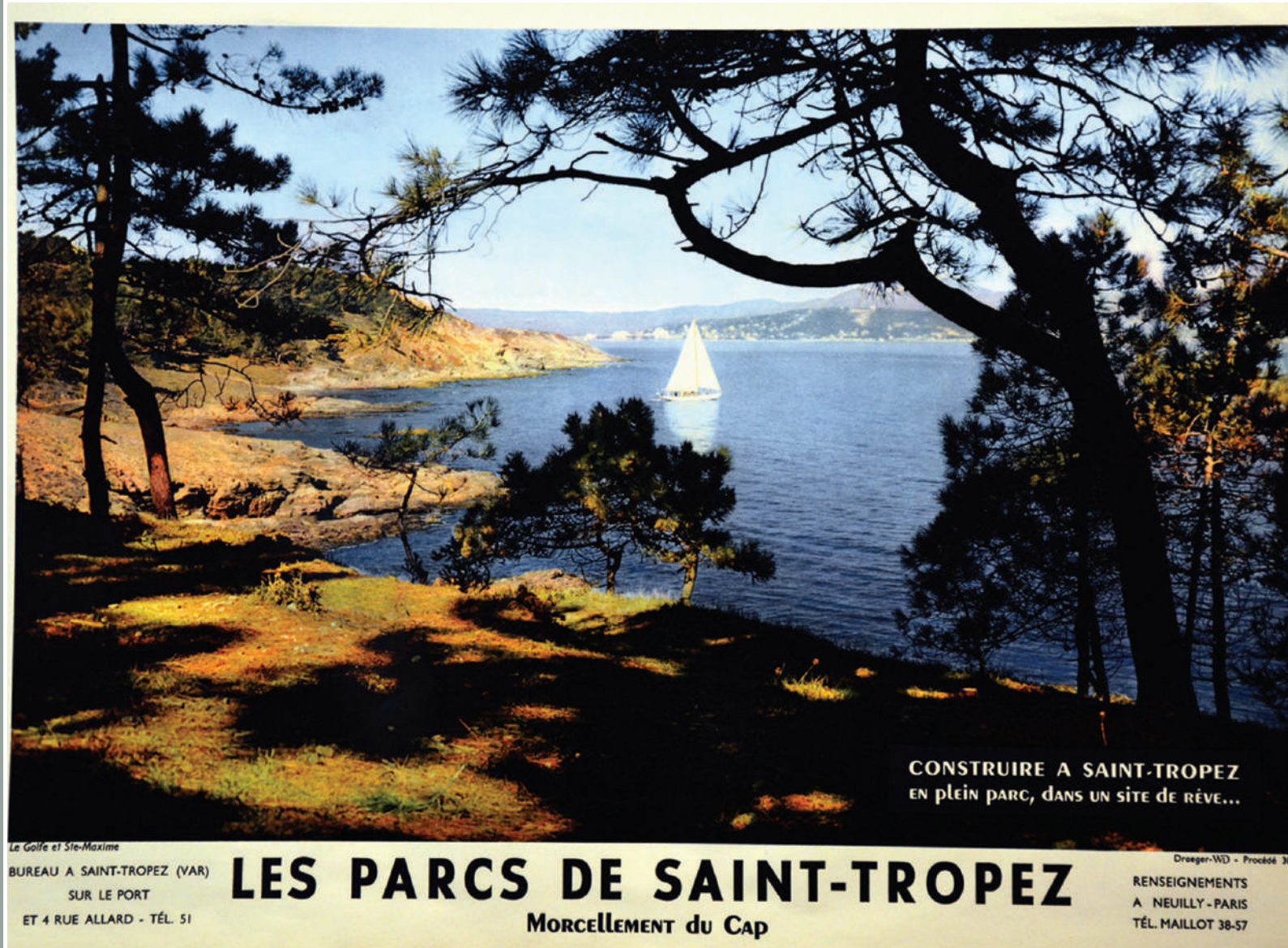


Pin Bertaud



Sainte-Maxime

Les Parcs de Saint-Tropez



« Ma première idée fut de partager ce terrain en grandes parcelles de 10.000m² chacune. Ce serait l'occasion unique de choisir mes voisins et de me trouver entouré d'amis. »

Robert Geffroy

Posés sur un promontoire luxuriant, dans la presqu'île du Cap Saint-Pierre, baignés par les flots de la baie des Canoubiers, jouissant d'un panorama exceptionnel sur le massif des Maures, le golfe et la pleine mer, les Parcs de Saint-Tropez exercent un charme particulier et mystérieux qui ne se copie pas. Le lieu est aménagé dans les années 1950 par Robert Geffroy.

Une végétation exubérante, la mer et le soleil suffisent-ils pour expliquer tout l'attrait des Parcs? Certes non. Ce subtil cocktail d'authenticité, d'intimité et de luxe n'est pas le fruit du hasard.

La création de ce site d'exception concrétise l'esprit d'aventure et le rêve de quelques hommes et de femmes tenaces, épris de nature, d'espace et de tranquillité. Pour faire naître, entre pins, arbousiers, vignes et herbes folles, à l'écart des matelas et des parasols, un havre de paix enchanteur, vont se succéder pendant cinq ans, de multiples négociations, pour parler et rendez-vous avec les autorités locales.

Afin de faire aboutir leur projet : créer un important ensemble résidentiel de grand prestige, gardé et interdit à la circulation automobile publique, Geffroy Robert s'empresse d'acquiescer un vignoble

voisin de quarante hectares qui, côté mer, allait devenir le Parc de la Rabiou et, côté campagne, le Parc des Canoubiers.

Transformer une terre austère en un parc résidentiel, superbe et feutré, tout en respectant rigoureusement l'environnement : tel est le défi relevé par les bâtisseurs des Parcs..

Seuls les résidents ou leurs invités sont autorisés à pénétrer dans les 110 hectares du domaine des Parcs. Quelques-uns des plus grands patrons français et étrangers prennent leurs quartiers d'été dans cette « gated community » tropézienne.

Le transporteur Norbert Dentressangle, Francis Holder, le fondateur des boulangeries Paul, l'homme d'affaires égyptien Mohamed Al-Fayed ou encore Bernard Arnault, le patron de LVMH... Tous ont élu domicile dans cet éden de poche.

Les Parcs, ce sont près de 200 maisons avec piscines et plages privées au milieu de la pinède et des vignes. Un havre de quiétude, loin de l'agitation du port et de l'essaim des touristes.

Luxe, Calme et Sérénité...

Ce trio semble une évidence dans la vie des Parcs.



CHAPITRE 3

*Les visites et la découverte
des paysages actuels, au fil
des saisons...*



Les visites et la découverte du territoire au fil des saisons, entre le printemps 2019 et l'hiver 2020

Les visites se sont déroulées entre la fin du printemps 2019 et l'hiver 2020.

Les 3 grands axes privilégiés pour découvrir le territoire et les paysages du Golfe de Saint-Tropez ont été :

-Le long du littoral et de la côté par le biais de la RD 559, depuis le Lavandou jusqu'à Sainte-Maxime, en passant par Cavalaire, Ramatuelle, La Citadelle et Grimaud...

-Par le biais de la Vallée de La Môle , entre la forêt des Maures et la Plaine de La Giscle, pour arriver sur Cogolin, Grimaud et les cités lacustres...

-En traversant le Massif des Maures depuis l'A8, en passant par le Plan de La Tour, La Garde-Freinet, Grimaud et Sainte-Maxime.

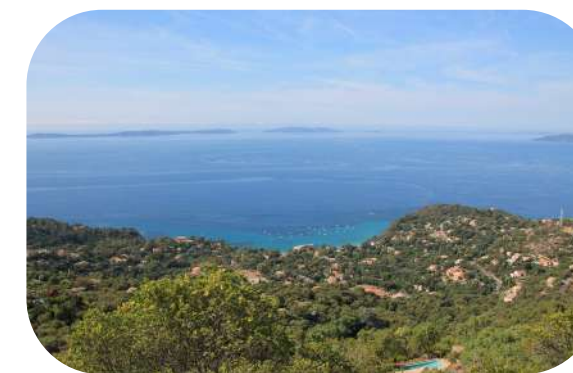
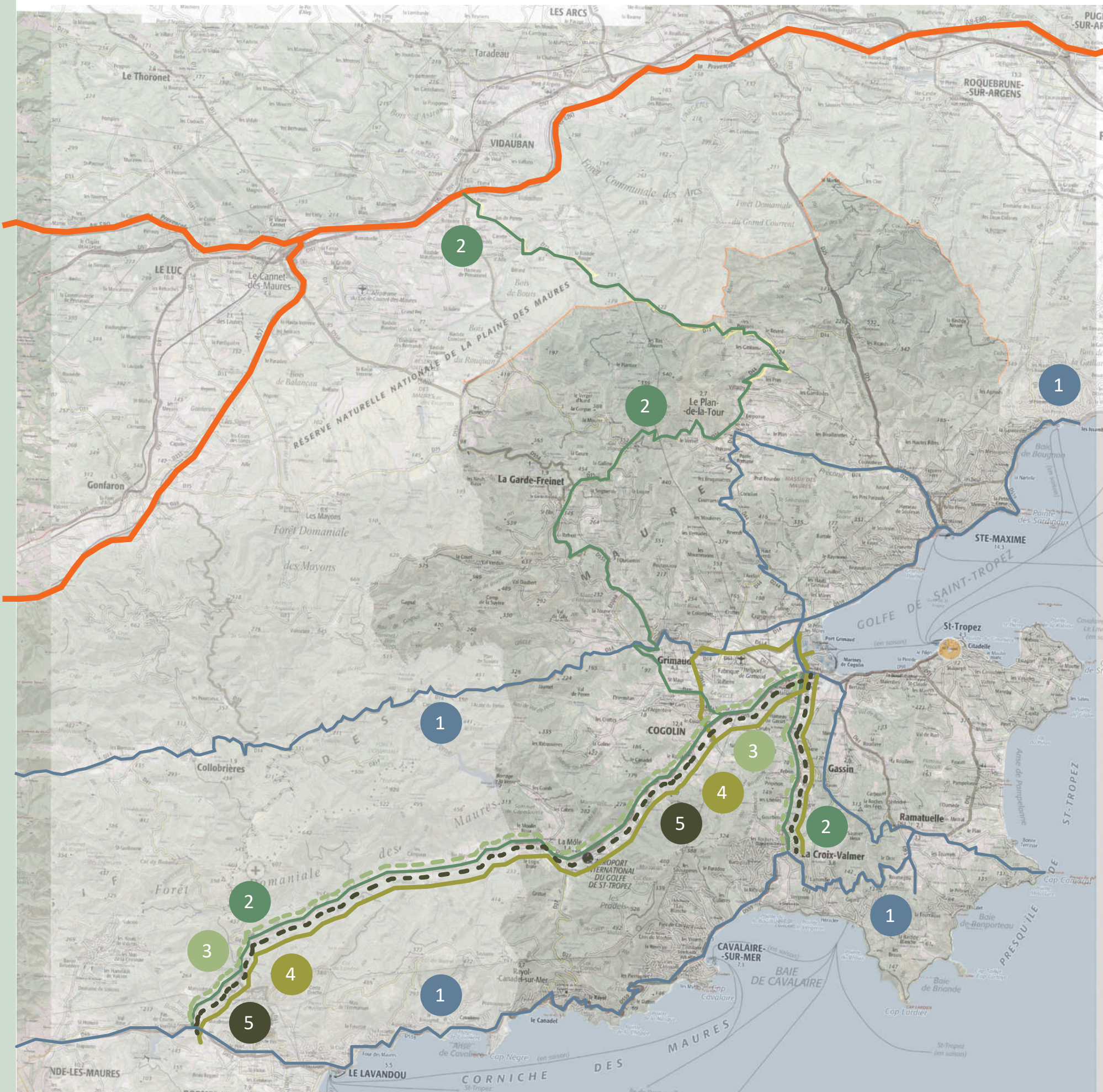
Ces visites et ces itinéraires ont été complétés au fil des saisons ...

Les impressions paysagères au fil des visites et des saisons

Les différentes visites ont permis à la fois de découvrir ou de redécouvrir les sites et les lieux, de comprendre certaines fonctionnalités et pratiques dans le temps, au fil des saisons, de vivre et de partager des impressions paysagères dans des moments traditionnels et festifs (vacances estivales, festivals culturels, foires et marchés, rencontres artisanales...) ou au contraire dans des moments de «résiliences», suite aux différents confinements...

Ces visites ont été à la fois des «marqueurs» et des points caractéristiques pour échanger, discuter et valider des usages en cours, des évolutions des lieux ou au contraire des «dynamiques faibles» donnant l'impression que le paysage reste plus ou moins le même... Ces impressions étant subjectives, ces visites sont importantes dans le recueil des lectures et regards paysagers pour établir et comprendre des appréhensions différenciées sur ce territoire.





Itinéraire 1 // Juillet 2019
La Corniche des Maures et les Îles d'Or



Itinéraire 2 // Octobre 2019
Le Massif des Maures du Plan de la Tour à Grimaud



Itinéraire 3 // Février 2020
La Vallée de la Môle Les vignobles et le massif forestier



Itinéraire 4 // Avril 2020
La Plaine de La Giscle La Vallée de La Môle



Itinéraire 5 // Juin 2020
La Plaine de La Giscle La Vallée de La Môle

Séquence 1 : LA CORNICHE DES MAURES OU LE BALCON JARDINÉ SUR LES ÎLES D'OR...

Du Lavandou à Cavalaire.

En entrant sur le territoire de la CCGST*, par la départementale 559 longeant la côte et les paysages du littoral, l'usager, le riverain ou le visiteur peut découvrir et apprécier des paysages enchanteurs et originaux, par le biais de la route et des balcons panoramiques qui ponctuent le site et qui permettent d'apprécier les différentes vues sur le large et les îles d'Or qui se profilent dans l'horizon...

La topographie et les reliefs marqués définissent les limites physiques de cet espace coincé, pincé au-dessus de la mer, créant finalement des bouts de paysages se succédant au fil du déroulé de la D559.

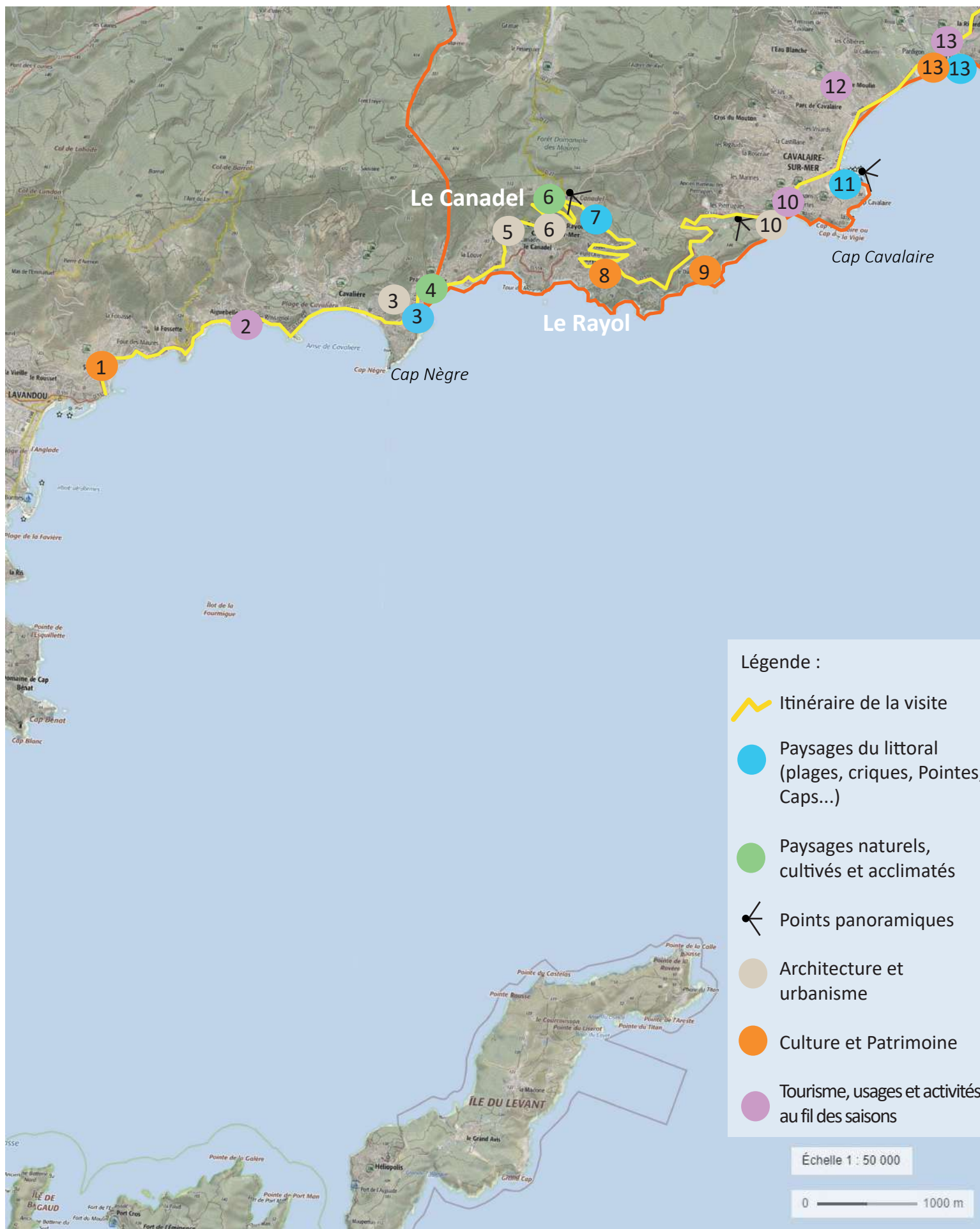
Les reliefs des Maures plongeant dans la mer Méditerranée dessinent des paysages de criques, de plages, de collines boisées surmontant les Caps, d'avancées et de retraits dans l'eau créant des paysages pittoresques et spectaculaires par le mélange des contrastes entre la roche cristalline, les plages de sable fin,

la silhouette des pins, des chênes lièges, des arbousiers, des eucalyptus, des palmiers et des essences acclimatées dans ce territoire caractérisé par un microclimat très spécifique.

Ce sont ces différentes influences et spécificités qui caractérisent ces paysages aujourd'hui.

L'urbanisation résidentielle caractérisée essentiellement par des villas et une occupation ponctuelle de ce territoire constituent d'autre part une ambiance très « calme » et décalée dans le sens où cet espace n'est accessible que par la route depuis Bormes les Mimosas/ Le Lavandou, La Môle pour ceux qui souhaitent franchir le Col du Canadel ou par La Croix-Valmer/ Cavalaire, c'est-à-dire des axes secondaires.

Le Massif des Maures et la Corniche des Maures caractérisent donc fortement ce territoire qui reste encore aujourd'hui une sorte de corridor pittoresque et emblématique de la côte varoise qui dialogue sans cesse avec les paysages du littoral et des îles d'Or.



De la plage de Pramousquier...



En passant par le Massif des Maures / Vue sur Cavalaire



Au Col du Canadel et à la découverte des Iles d'Or...



Cap Nègre

Entrée du Canadel

Haut-Rayol -
vue sur les Îles d'Or

Bormes-les-Mimosas

Le Lavandou

Le Canadel

Col du
Canadel

Le Rayol

Cavalaire-sur-Mer

Cap Béat

Anse de Cavalière

Cap Nègre

Plage du
Canadel

Baie de Cavalaire
Cap Cavalaire

D559



Chemin des Peintres



Pointe du Layet



 Domaine du Rayol



Plage du Rayol



Le Dattier Domaine Foncin

3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux



5 - Le Rayol, paysage de villégiature, avec les résidences, les piscines et les jardins dans les reliefs boisés du versant Sud

7 - Vue du Haut-Rayol sur le Cap Nègre



La Corniche des Maures, entre les Caps et les pointes, l'horizon bleu azur sur la mer aux reflets bleu vert argenté, le son des cigales, le parfum fort de la végétation liée au maquis et en particulier les pins, les romarins, les cistes et les immortelles...

La route en lacets est une invitation au voyage, car chaque vue est un tableau particulier qui se prolonge jusqu'aux îles d'Or... Cette ambiance pittoresque est liée à la fois à un accès «secondaire» et à un territoire enclavé entre les reliefs boisés et un littoral très découpé...



2 - Piste cyclable / ancien tracé du chemin de fer



3 - Résidence Anse de Pramouquier



4 - Paysages de la Corniche mêlant la végétation



6 - Hôtel La Villa Douce - Rayol

8 - Domaine du Rayol

8 - Pergola ronde du Pateck

8 - Jardin du Rayol

8 - Jardin du Rayol





11 - Port de Cavalaire



12 - Baie de Cavalaire

Les impressions paysagères liées à cette visite

Juillet 2019, la visite s'est déroulée le long du littoral de l'ensemble du territoire, en passant par la Corniche des Maures, puis par Cavalaire et les 3 Caps, la plage de Pampelonne, le Golfe de Saint-Tropez, pour atteindre Sainte-Maxime...

Le début de la saison estivale était plus calme que les années précédentes, les plages étaient occupées mais pas «bondées», les activités liées au tourisme fonctionnaient à «moyen régime», ce qui apportait une atmosphère plus calme et apaisante aux différents lieux traversés. Les plages, le long de la Corniche des Maures étaient plutôt occupées par des familles, quelques européens, en particulier des allemands, des néerlandais, des belges, des anglais...

Le long de la route, les jardins colorés se succédaient entre les résidences, les hôtels, les cafés et les restaurants, avec des noms évocateurs issus d'ici ou d'ailleurs...(Restaurant «Maurin des Maures», Hôtel «le Bailli de Suffren», Hôtel «Golfe Bleu», villa «Mistral», villa «Horizon», villa «La vigne au loup», «Le café des jardiniers», camping «Le Paradou»)...

Il y avait bien sur de nombreux bateaux entre la côte et les îles, mais un peu moins que d'habitude... Par contre les cyclistes étaient revenus en famille, ou entre amis, le long de la piste cyclable ou de manière plus sportive autour du col du Canadel, et certains empruntaient les pistes dfci, qui étaient ouvertes cette année là...



8 - Pergola du Jardin du Rayol



9 - Le Dattier Domaine Foncin



10 - Cavalaire-sur-Mer



10 - La promenade à Cavalaire-sur-Mer

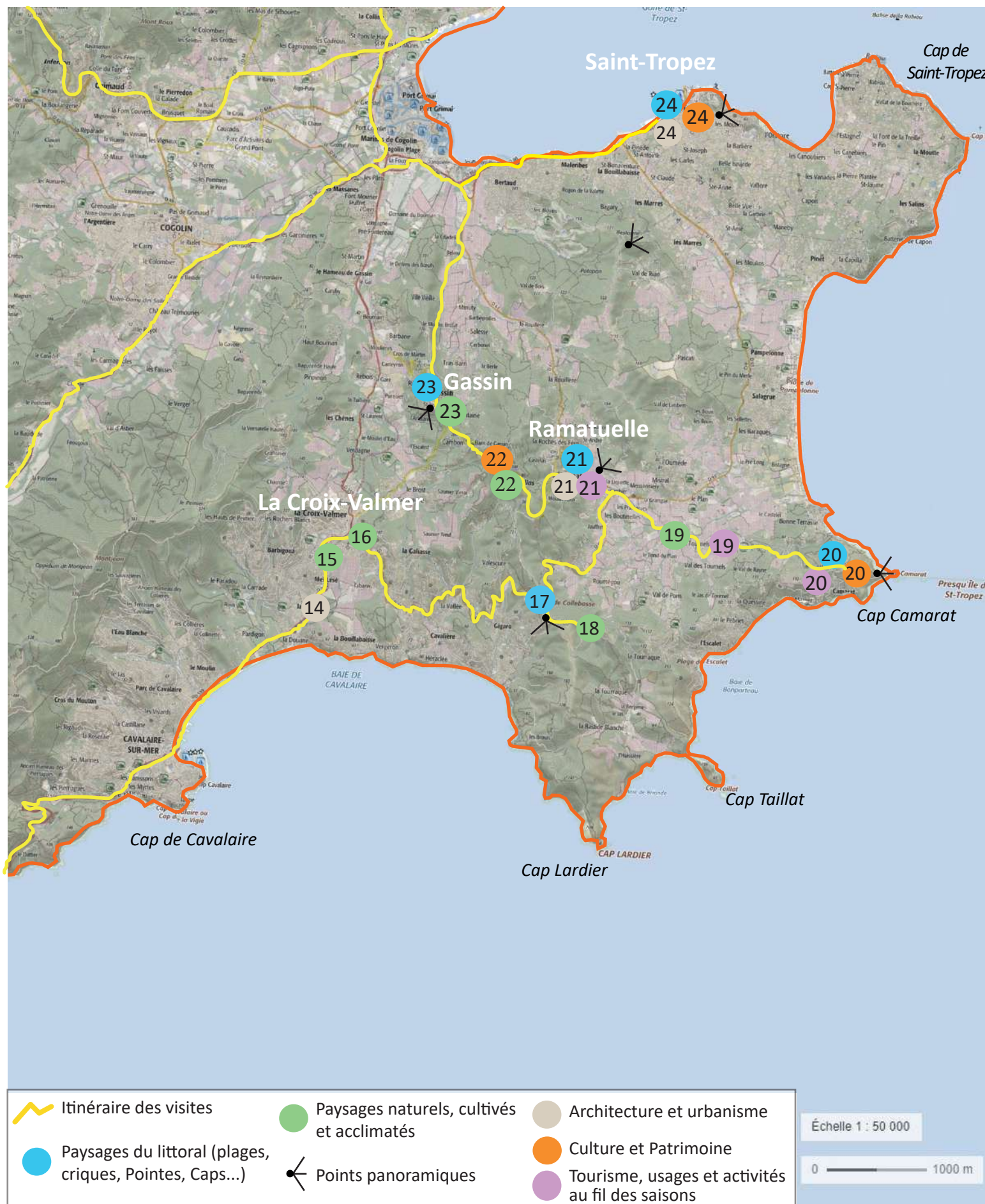
13 - Hôtel Louancelie

12 - Commerces, terrasses de café Baie de Cavalaire

12 - Villa Romaine de Pardigon

12 - Activités nautiques





Séquence 2 : LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-TROPEZ

De Cavalaire à Port-Grimaud

En arrivant sur Cavalaire, le paysage du littoral s'ouvre sur une large Baie bordée au loin par le Cap Taillat et les collines boisées en pin Parasol qui viennent découper l'horizon et le ciel. L'utilisateur quitte les paysages découpés de la Corniche des Maures pour un paysage plus plane et plus ouvert dans lequel les premières parcelles cultivées et les grandes masses boisées structurent une large partie des lieux. Cavalaire et La Croix-Valmer sont encore tournés vers les îles d'Or tandis que Ramatuelle, Gassin et Saint-Tropez structurent le versant Nord de la Presqu'île qui s'ouvre en pente douce vers la plage de Pampelonne et sur le littoral plus découpé du Golfe.

Les paysages de la Presqu'île sont caractérisés par des « ensembles paysagers » très architecturés qui associent des éléments bâtis, naturels, cultivés et boisés. Le découpage est remarquable, dans le sens où l'organisation paraît presque évidente.

La perception de cet espace paraît donc à la fois remarquable et en même temps suffisamment « naturel » pour accueillir de nombreux visiteurs et touristes dans des espaces de grande qualité qui bordent les collines boisées, les arrières plages, les pourtours des centralités. La visite réalisée en juillet 2019, nous a permis de percevoir les lieux et les circuits empruntés par les

visiteurs et les résidents de la Presqu'île. Il est intéressant d'appréhender la maille paysagère et les nombreuses possibilités pour traverser ces paysages par le biais du réseau secondaire, ainsi que par les différents chemins et sentiers qui permettent d'accéder facilement à de nombreux sites structurant la Presqu'île. En dernier lieu, cet espace est parcouru par de nombreux cyclistes et piétons sur les franges collinaires et en bord de plage, car la plupart des structures d'accueil ont mis en place une signalétique et des points de repères et de passage qui facilitent les flux des vacanciers entre les différents points de la Presqu'île.

Les paysages de la Presqu'île sont aujourd'hui caractérisés par le vignoble qui découpe la plaine, en laissant apparaître les bosquets boisés avec les pins parasols ou les cyprès, les trames de canniers de Provence qui accompagnent les cours d'eau temporaires, les parcelles jardinées qui entourent les domaines, les hameaux ou les villas, et les silhouettes des centralités telles que Ramatuelle et Gassin qui se découpent dans le relief de la plaine. Au loin, la plage de Pampelonne vient border la presqu'île avec sa bande de sable qui relie les quartiers privilégiés de Saint-Tropez aux villas résidentielles qui se sont développées entre les piémonts des collines et le sous-bois de Gigaro et des abords du Cap Taillat.



18 - Vue sur la plage de Pampelonne



19 - Vignobles et pins parasols / Ramatuelle



22 - Vue sur les Moulins de Pailles / Ramatuelle

La Croix-Valmer



Ramatuelle



Gassin



Saint-Tropez



Phare Cap Camarat



Plage de Pampelonne



Vignobles de la Presqu'île

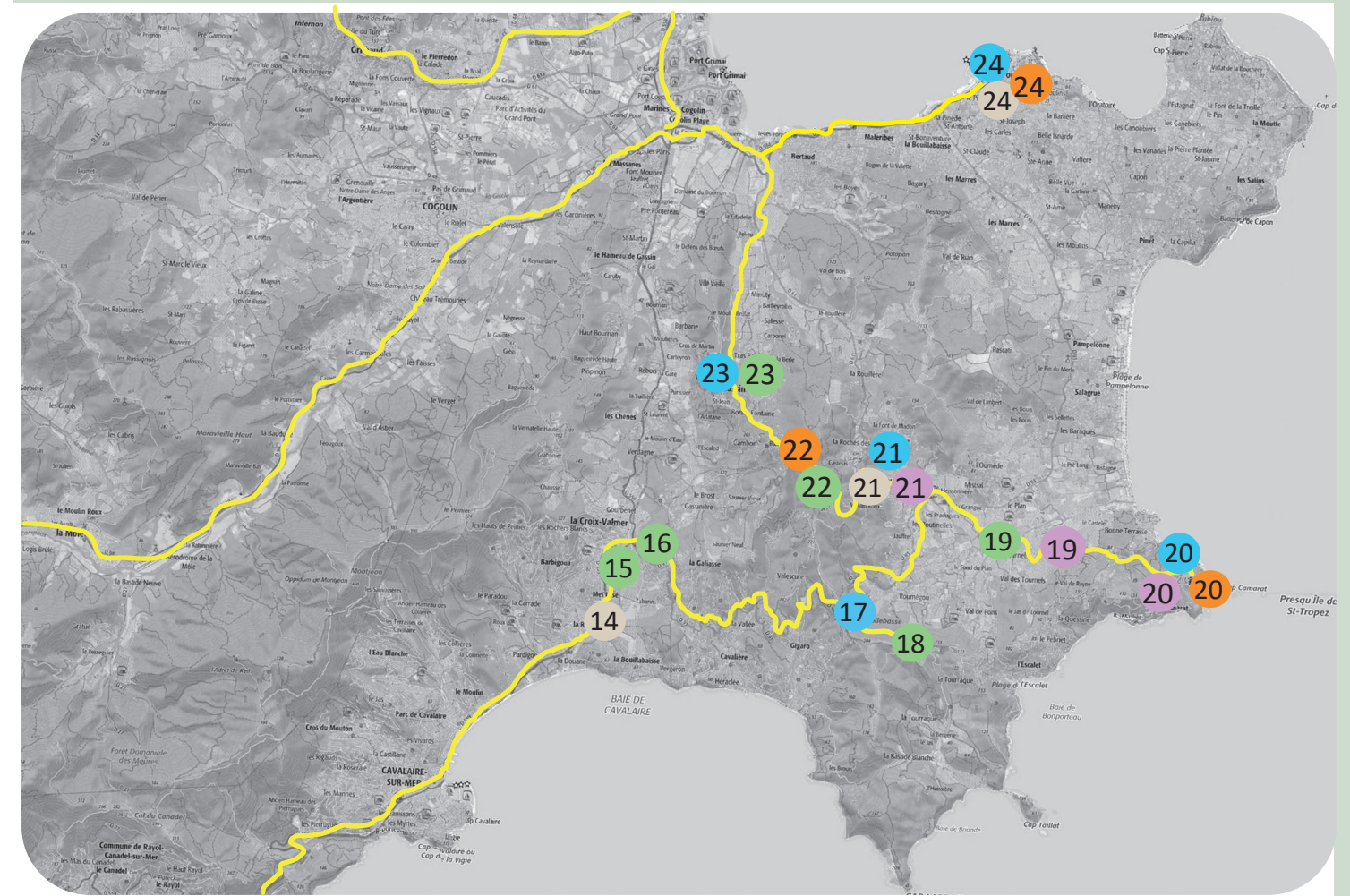
3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux



20 - Vue du Cap Camarat sur la plage de Pampelonne

Entre Cavalaire et les paysages des 3 Caps, les visiteurs découvrent des ambiances très pittoresques entre les parties boisées qui surplombent la mer avec la silhouette des pins parasols, les vignobles qui occupent une partie des coteaux et des espaces résidentiels où les villas sont plutôt cossues avec des styles et des architectures typées. L'ambiance est plus «huppée» et en même temps décontractée...On se déplace autant à vélo en famille ou amis qu'en voiture de course...On est «ailleurs» et on se sent à la fois dans un espace de grande qualité et au bout d'un territoire, malgré le fait qu'on entende beaucoup de langues différentes...



14 - Domaine de la Croix



15 - Vignobles de la Croix



16 - Vignobles La Croix-Valmer/Château de Chausse



17 - Vue sur Cavalaire depuis les hauteurs de Gigaro



18 - Végétation naturelle



19 - Vignobles et pins parasols



20 - Sentier du littoral au Cap Camarat



20 - Phare du Cap Camarat



22 - Vue des Moulins de Paillas



23 - Vue depuis Gassin sur le Golfe de Saint-Tropez

Les impressions paysagères liées à cette visite

Les visites de La Croix-Valmer, de Ramatuelle et de Gassin nous ont paru à la fois très calmes et en même temps surréalistes avec les cafés et les restaurants presque vides, alors que la saison avait démarré et qu'en règle générale, ces lieux sont très fréquentés...

Les touristes croisés le long de notre parcours semblaient apprécier ce calme et en profitaient pour se déplacer en vélos ou à pieds entre les centralités, les lieux d'accueils touristiques et les plages...

Le ciel azuréen, le chant des cigales et...les vols des hélicoptères nous rappelaient que nous étions sur le territoire de la Presqu'île et que certains résidents privilégiés se déplaçaient autrement...

Autour de Ramatuelle, les forêts de chêne liège, les moulins de Paillas faisaient écho à une autre époque, un peu désertée par les touristes plus friands des plages ou des points de vue aménagés depuis les villages perchés...

Par contre, le Cap Camarat attirait beaucoup de visiteurs curieux ou déjà charmés par sa situation particulière et par la beauté des paysages l'environnant...



21 - Village de Ramatuelle



21 - Marché de Ramatuelle



22 - Végétation naturelle et cultivée-Récolte du liège



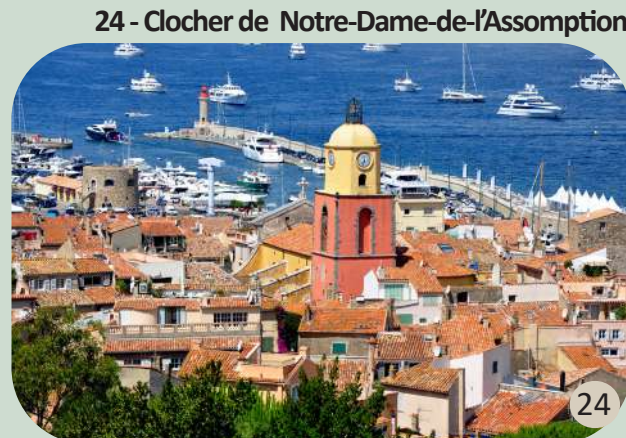
22 - Moulins de Paillas



23 - Gassin



24 - Port de Saint-Tropez avec les commerces



24 - Clocher de Notre-Dame-de-l'Assomption



24 - Citadelle de Saint-Tropez

Séquence 3 : PORT GRIMAUD ET L'EMBOUCHURE DE LA GISCLE

Entre Cogolin, Grimaud, Port Grimaud, Marine de Cogolin et Sainte-Maxime

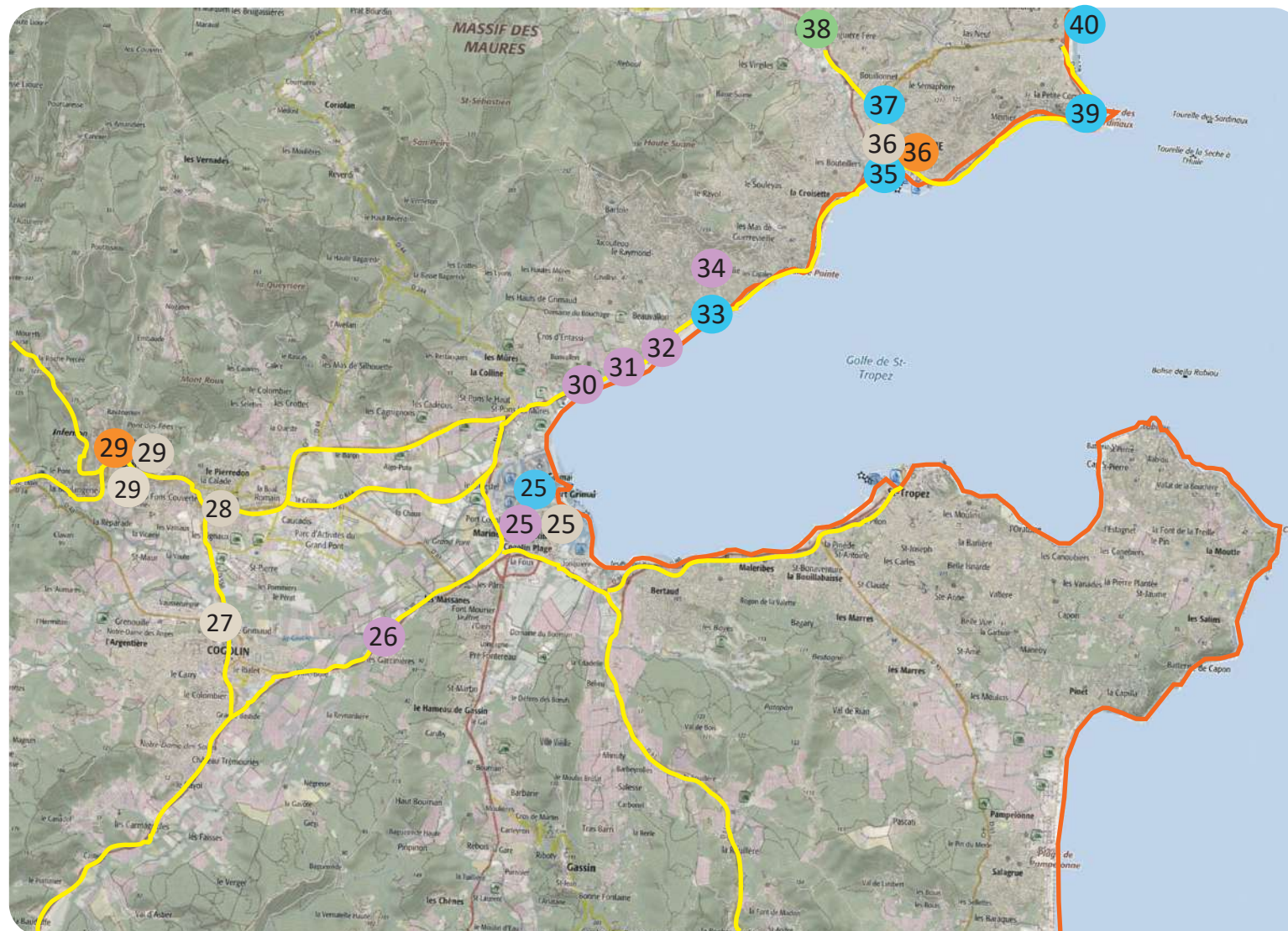
En arrivant sur cet espace de croisement/ carrefour entre Saint-Tropez, Port-Grimaud, Grimaud et Cogolin, le visiteur comme le résident traverse un ensemble d'éléments bâtis, naturels, cultivés qui se côtoient dans une forme d'urbanisme désordonné peu révélateur des spécificités de ce territoire. Il semble que ce carrefour soit devenu un lieu totalement banal, alors que la mer est proche, que la Giscle traverse de manière discrète le site pour se jeter dans le Golfe et que l'ensemble des structures résidentielles, des campings et des hôtels ont décidé de poser leur panneaux et leur marque architecturale plus ou moins heureuse dans cet espace structuré par la voirie...

Derrière cette impression peu valorisante, Grimaud se détache dans le paysage du haut de sa colline et les abords de la centralité conserve une certaine qualité paysagère et urbaine, qui permet de comprendre l'organisation des lieux. Cogolin est devenu au fil du temps une centralité importante dans le dispositif territorial de ce croisement, de par sa situation à proximité de

Saint-Tropez et de différents accès au territoire proche grâce aux dessertes routières. Néanmoins, les contours urbains et paysagers souffrent des évolutions récentes liées à l'expansion urbaine le long de la Départementale.

Port Grimaud et les Marines de Cogolin, sont devenus au fil du temps des points particuliers dans le dispositif de ce carrefour et aujourd'hui l'expansion problématique semble déteindre sur les abords de ces deux projets dans lesquels les limites et les seuils s'estompent de plus en plus. La route et les flux concentrés ont engendré une superposition d'information et de structures commerciales qui parasitent fortement le paysage et les perceptions sur le Golfe et ses abords...

L'arrivée par le Nord sur Sainte-Maxime présente un contraste fort entre le territoire naturel et presque sauvage du Massif des Maures, avant de traverser une zone artisanale très banale en entrée de ville. Enfin, la départementale longeant le littoral entre Sainte-Maxime et Fréjus permet d'apprécier quelques vues pittoresques, mais cet axe reste un espace à développer de manière qualitative au vu des potentialités paysagères présentes...



Itinéraire des visites	Paysages naturels, cultivés et acclimatés	Architecture et urbanisme
Paysages du littoral (plages, criques, Pointes, Caps...)	Points panoramiques	Culture et Patrimoine
		Tourisme, usages et activités au fil des saisons

Échelle 1 : 50 000
0 — 1000 m



25 - Vue de Port-Grimaud



27 - Vue de Cogolin



25 - Vue de Port-Grimaud sur Saint-Tropez



29 - Vue du château sur le Golfe de Saint-Tropez



29 - Vue depuis Grimaud

Grimaud

Port-Grimaud

Pointe des Sardinaux

Promenade et plage à Sainte-Maxime



Cogolin

Port-Grimaud

Saint-Tropez, vue depuis Sainte-Maxime

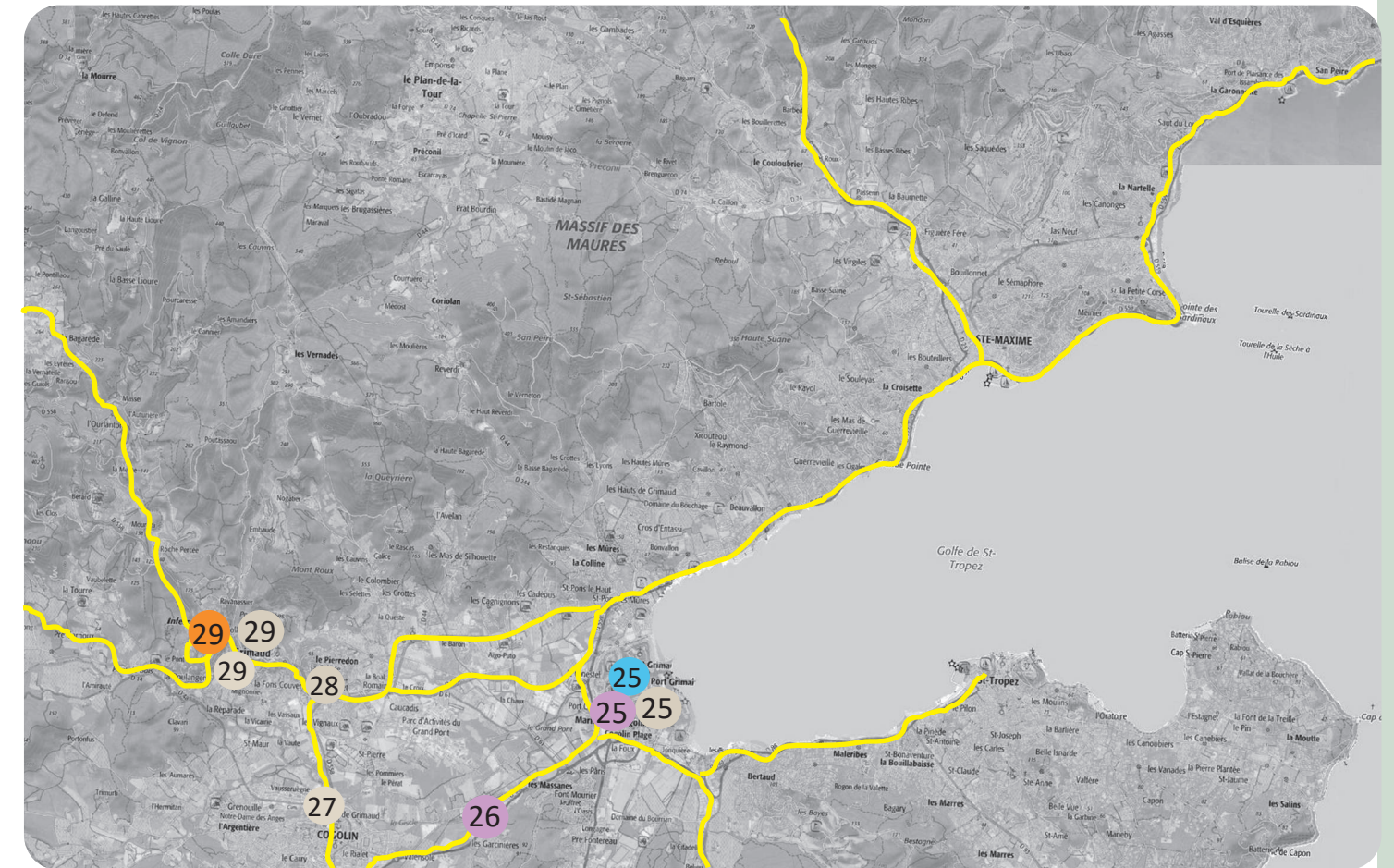
3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux



25 - Port-Grimaud

27 - Village de Cogolin



25 - Port-Grimaud



25 - Activités nautiques Port-Grimaud

27 - Marine de Cogolin



25- Port-Grimaud

27 - Marine de Cogolin



25 - Commerces et cafés Port-Grimaud





29 - Château de Grimaud



29 - Vue du Château de Grimaud

Les impressions paysagères liées à cette visite

Autour du Golfe, entre Saint-Tropez, Grimaud et les cités lacustres, les ambiances sont très diversifiées en fonction des situations et des flux... D'un côté, les visiteurs traversent des lieux anciens et authentiques, de l'autre des ensembles récents coincés entre les carrefours, les infrastructures commerciales et touristiques...

D'un côté les vieilles pierres et l'histoire des lieux, de l'autre les tôles et les aciers des infrastructures récentes qui bordent port-Grimaud et les marines de Cogolin... Dans les faits, le carrefour du Golfe concentre et regroupe ce qui a fait l'histoire des lieux et le présent... Il est donc nécessaire de s'éloigner et de sortir du flux pour apprécier les singularités de ces lieux et des paysages...D'ailleurs, il suffit d'observer le public autour de soi pour savoir si on est entre les vieilles pierres du village de Grimaud, ou au contraire dans les ruelles de Port-Grimaud ou autour des plages du Golfe...

Grimaud, village perché qui domine une partie du Golfe avec son château et son vieux village, bordé par les vignobles qui occupent une partie de la plaine de La Giscle, avant de se perdre dans les ruelles et les canaux de Port-Grimaud, cité lacustre imaginée par un architecte «inspiré»...

Autour de ces «points touristiques», de nombreuses structures d'accueil ponctuent le paysage du littoral ou le long de la voie qui relie Saint-Tropez à Sainte-Maxime avec les campings, les résidences, les hôtels, les cafés et les restaurants...



27 - Tour Sarrasine de Cogolin



29 - Village de Grimaud



29 - Centre du village Grimaud



29 - Château de Grimaud



29 - Tour château de Grimaud



29

3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux



30 - Camping de la Plage - Grimaud



36 -Vue sur le port et la ville de Sainte-Maxime



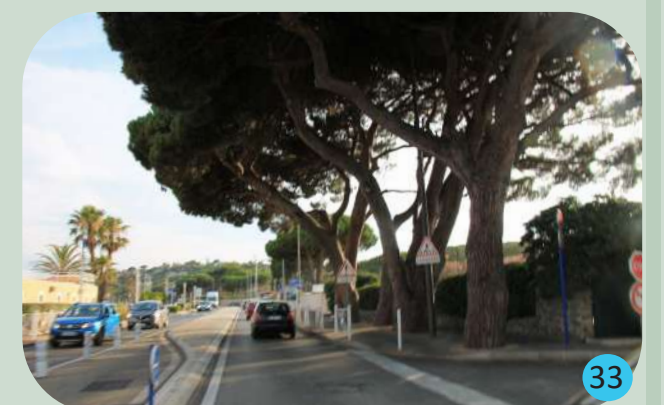
30 - D559



31



32 - D559



33



33



34



39

39 - Sainte-Maxime - Pointe des Sardinaux



39

39 - Vue de la Pointe des Sardinaux sur Saint-Tropez

Les impressions paysagères liées à cette visite

Entre Port-Grimaud et Sainte-Maxime, les visiteurs peuvent apprécier les vues sur le Golfe et Saint-Tropez ainsi que la «faune» de curieux ou de résidents qui habitent ou qui se promènent entre les différents «spots» du Golfe. D'un côté des résidences chics et huppées, de l'autre des campings de toutes catégories coincés entre le littoral, la RD 559, la piste cyclable et les différentes infrastructures qui permettent d'accueillir «tout le monde» en sachant qu'en règle générale, le nombre de personnes se déplaçant dans le Golfe pendant la période estivale «explose»...Ce qui permet d'avancer lentement dans les bouchons et au final d'apprécier (ou pas) le paysage du bord de la route avec ses bons et moins bons côtés...

Néanmoins, les belles villas du bord de mer, les pins penchés, les «Harleys Davidson» pétaradantes, les voitures de courses avec des plaques étrangères, les cyclistes plus ou moins vêtues participent largement à l'ambiance des lieux!

Ce bord de mer est une sorte de scène où chacun est acteur ou spectateur et le cadre général des lieux participe largement à cette «ambiance festive» et un peu décalée...On y retrouve au final les mêmes singularités présentes entre Grimaud et Port-Grimaud, c'est à dire les repères historiques et culturels qui côtoient les architectures et les structures actuelles dans un ensemble plus ou moins harmonieux...



36

36- Marché de Sainte-Maxime



36

36- L'église et la Tour Carrée



37

37- Entrée sortie de Sainte-Maxime



38

38- Entre Sainte-Maxime et le Plan-de-La Tour



39

39- Pointe des Sardinaux



40

40 - Plage de la Nartelle

3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux

Séquence 4 : LES « COLLINES AVEC VUE » SUR LE GOLFE - DANS LES COULISSES DU MASSIF DES MAURES

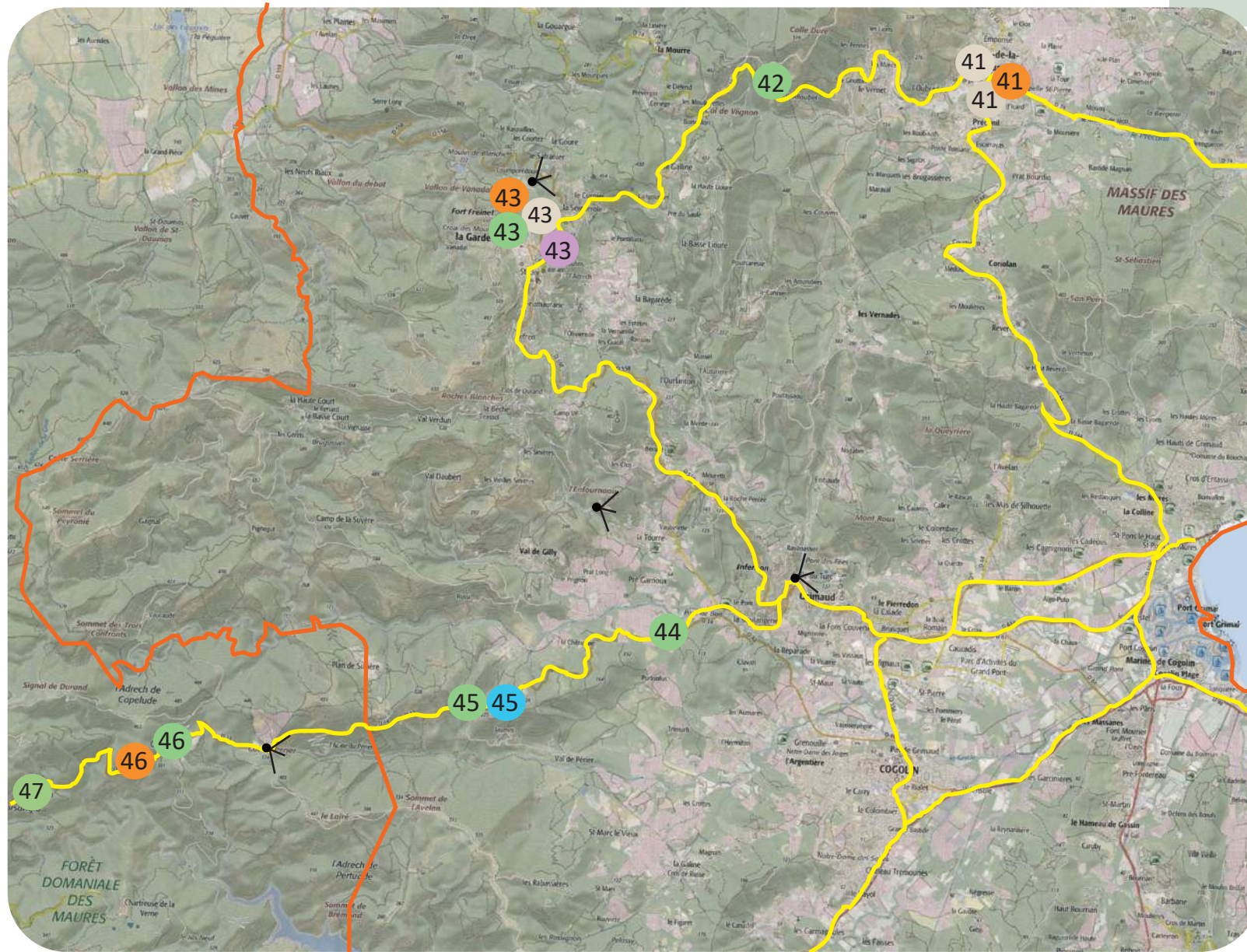
Entre Le Plan de la Tour, La Garde Freinet et le Massif des Maures

Entre le littoral et les reliefs du Massif des Maures, le visiteur peut découvrir un territoire encore naturel et boisé après avoir traversé une première ceinture urbanisée. En très peu de temps, il est possible de s'extraire du flux de la départementale pour rentrer dans un territoire et des paysages de grande qualité associant des surfaces cultivées (essentiellement du vignoble et quelques vergers) et boisées, des petites centralités avec des identités spécifiques...

En empruntant la route qui permet de rentrer dans les hauteurs du Massif des Maures, le visiteur

découvre l'arrière scène du Golfe et prend de la hauteur pour découvrir un vaste territoire boisé et forestier qui domine le littoral et le Golfe.

Les reliefs, la forêt et les quelques parcelles cultivées constituent le cadre de cette séquence pittoresque. En prolongeant la route vers Collobrières et en empruntant le col de Capelude, le visiteur découvrira avec surprise la Chartreuse de la Verne perdue dans un paysage de forêt immense et dans un Massif aux reliefs marqués.



Itinéraire des visites	Paysages naturels, cultivés et acclimatés	Architecture et urbanisme
Paysages du littoral (plages, criques, Pointes, Caps...)	Points panoramiques	Culture et Patrimoine
		Tourisme, usages et activités au fil des saisons

Échelle 1 : 50 000
0 — 1000 m



41 - Village Le Plan-de-la-Tour



43 - Vue de la Garde-Freinet



43- Village La Garde-Freinet



46 - Forêt domaniale des Maures vue depuis la D14



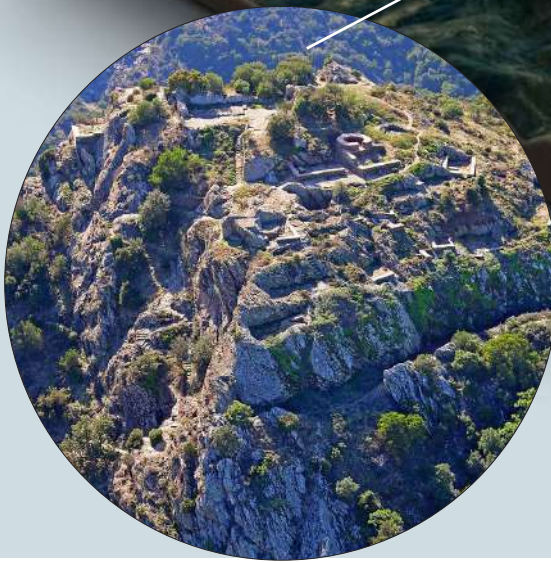
47 - Forêt domaniale des Maures



La Garde-Freinet
vue du Fort Freinet



Le Plan-de-la-Tour



Village médiéval le Fort-Freinet



La Garde-Freinet



Grimaud

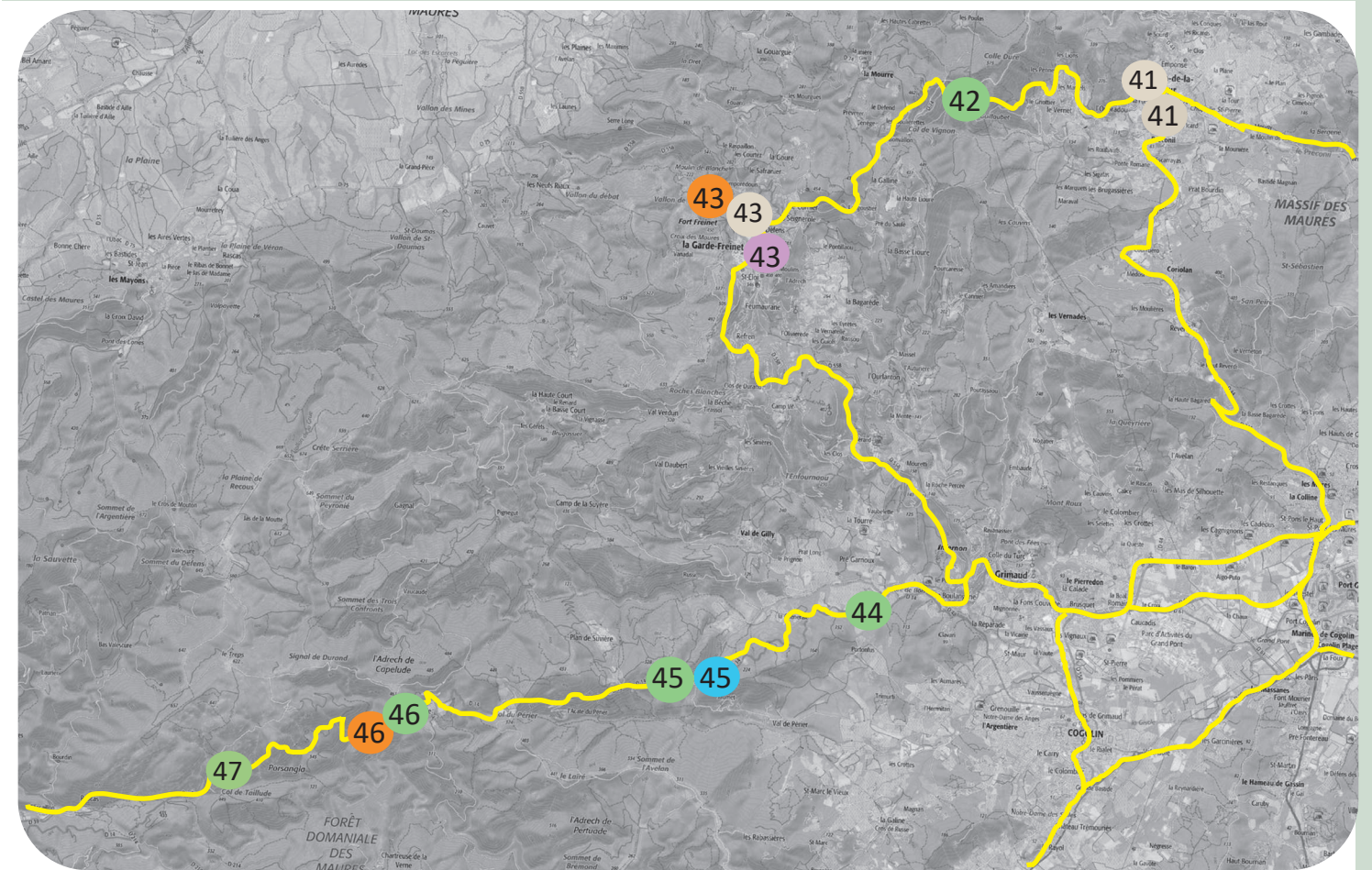


Vue de Saint-Tropez depuis Grimaud



43 - La Garde-Freinet - Vue du Fort Freinet

Entre Le Plan-de-La Tour et La Garde-Freinet, les visiteurs sont certainement charmés par les vieilles pierres, les ambiances contrastées avec le littoral. Le Massif des Maures et l'histoire des lieux sont « présents » par la force de la nature et les paysages très naturels, voir « sauvages ». Les ouvertures et les panoramas entre les centralités et les arrières plans sur le Massif sont des aller-retours qui contextualisent les sites...Le public qui se promène dans ces lieux est différent de celui du littoral, ce qui d'une part illustre la diversité des lieux et des attraits de ce territoire... Les chênes lièges, les arbusiers ont remplacé les palmiers et la forêt des Maures encadrent les vignobles qui occupent une bonne partie des coteaux autour des villages. Ici, on se sent à la fois proche du Golfe, tout en étant en dehors du flux général, finalement cela ressemble à un certain luxe...



41 - Hôtel de ville - Le Plan-de-la-Tour



41 - Eglise Saint-Martin



Tour Paulety- Le Plan-de-la-Tour



42 - Entre Le Plan-de-la-Tour et la Garde-Freinet

43 - La Croix des Maures



43 - Eglise Saint-Martin vue du Fort Freinet



43 - Marché de La Garde-Freinet



43 - La Garde-Freinet vue du Fort Freinet





45- Vue sur le Golfe de Saint-Tropez depuis la Forêt des Maures

Entre Cogolin et les hauteurs du Massif des Maures, les visiteurs découvrent des paysages pittoresques avec des vues s'ouvrant sur le Golfe et les centralités de la plaine de La Giscle, tout en se sentant dans une nature «presque sauvage» et loin du flux...Il suffit d'ailleurs de pousser l'aventure un peu plus loin pour découvrir un des «joyaux cachés» du Var, la Chartreuse de la Verne... Mais avant d'arriver auprès de cette merveille d'architecture religieuse perdue dans le coeur du Massif et éloignée du bruit du monde, il est nécessaire de traverser une partie du Massif cultivé et boisé densément pour comprendre l'éloignement physique et géographique de cet ensemble datant du XIIème siècle...

Hors zone de la Communauté de Commune



46 - La Chartreuse de la Verne



45 - Vue sur le Golfe depuis la D14 - Forêt des Maures



45 - Vignobles

45 - D14



46- La Chartreuse de la Verne



46 - La Chartreuse de la Verne depuis la D14



45



45



46



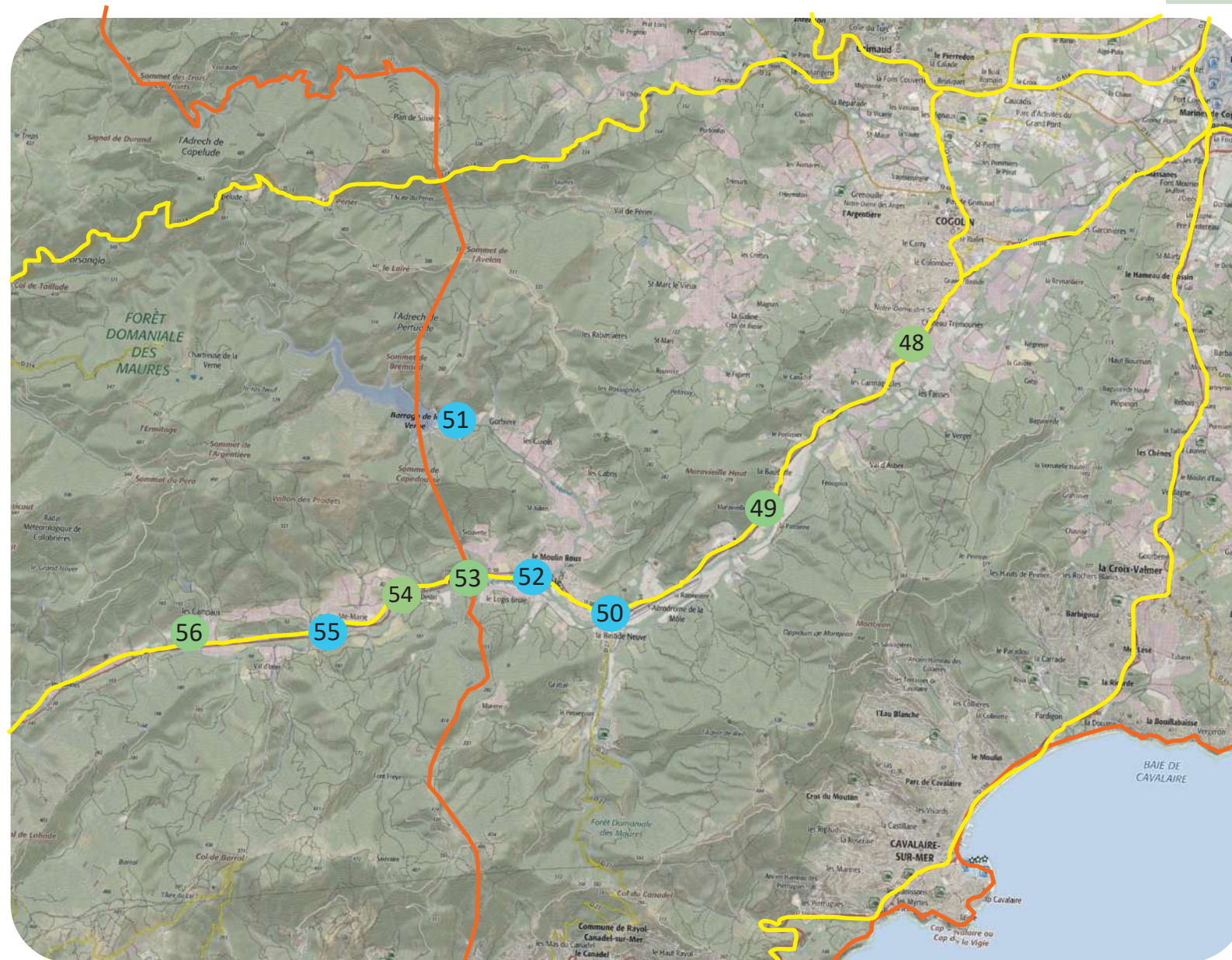
47

Séquence 5 : LA VALLÉE DE LA MÔLE

Entre Cogolin et La Môle

La traversée de la vallée de la Môle nous invite à découvrir des paysages cultivés, boisés et peu bâtis, dans une ambiance plutôt de campagne méditerranéenne. En empruntant la départementale qui se déroule dans la vallée le long de la Môle, le visiteur ne se doute pas que les paysages qui structure la ripisilve, les vignobles qui occupent les versants et les reliefs boisés du Massif des Maures vont s'ouvrir sur une sorte de carrefour urbain reliant différentes parties du Var...

Les paysages de la vallée représentent une grande qualité dans leur maillage malgré la pression qui s'exerce autour de la Môle, de l'aérodrome et des environs de Cogolin.



Itinéraire réalisé	Paysage naturel, cultivé et acclimaté	Architecture et urbanisme
Paysage du littoral (plages, criques, pointes, caps...)	Panoramas	Culture et Patrimoine
		Tourisme, usages et activités

Échelle 1 : 50 000
0 — 1000 m



Les prairies entre La Môle et la RD 559, avec les caniers de Provence et la silhouette des feuillus de la ripisilve



Vue sur la vallée de la Môle depuis les hauteurs du Massif des Maures



La vallée de La Môle, ses vignobles et les reliefs du Massif



La vallée de La Môle et les paysages ouverts sur les prairies et la ripisilve



Les vignobles au niveau de l'entrée de La Môle, entrée Ouest



Vignobles à la Môle



D98



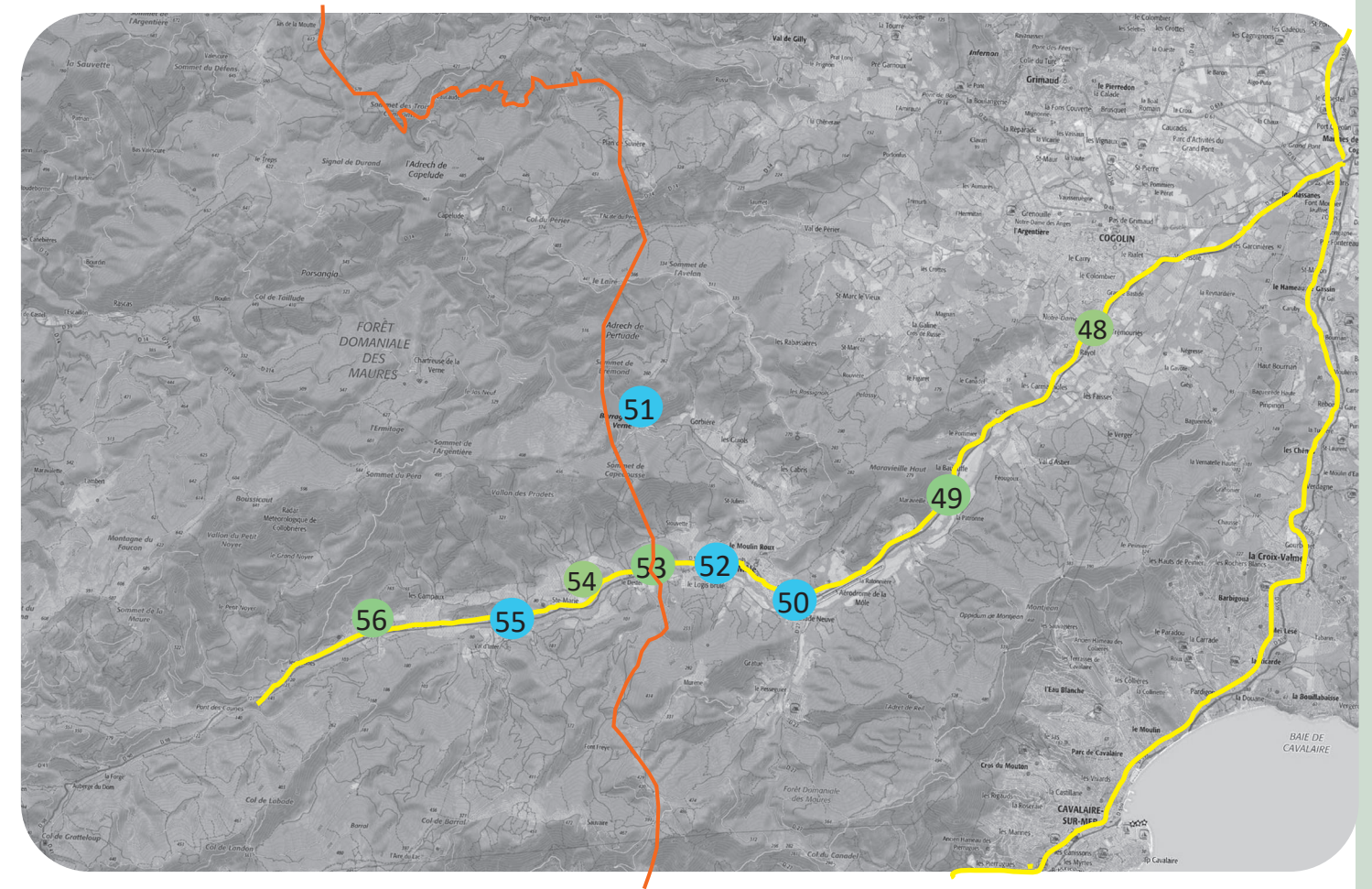
La Môle

3 . Les visites et la découverte des paysages actuels

3.1. Visite des lieux



52 - Village La Môle



50 - Chapelle de la Môle



50 - La Môle - Château Saint-Exupéry



50 - Aéroport de la Môle



50 - Aéroport de la Môle



51 - Barrage de la Verne



52 - Eglise de la Môle



52 - Mairie de la Môle



Les domaines viticoles autour de La Môle



Traverser la Vallée de La Môle est une expérience particulière, car le visiteur comme le résident sans doute, ressentent une impression de nature et de temps un peu à part, certainement par le fait que cette vallée est peu densément habitée, écartée «physiquement» par les reliefs du Massif des Maures, du littoral et des autres vallées qui constituent le territoire du Massif. Les quelques vignobles structurent les espaces ouverts dans la vallée et permettent d'apprécier les vues qui se dégagent le long de La Môle ou sur les piémonts et les reliefs boisés qui encadrent la vallée.

Plusieurs singularités distinguent les paysages de la vallée :
 -La présence des eucalyptus qui se détachent des pins parasols et des chênes lièges, -La silhouette des grands platanes, des peupliers, des frênes qui bordent La Môle et La Verne, ainsi que les bouquets de cannes de Provence,
 -Le Château de La Môle avec son illustre écrivain «Antoine de Saint-Exupéry» qui séjourna avec sa mère, pendant une partie de son enfance,
 -L'aéroport de La Môle, coincé entre la rivière du même nom et le Château...
 -Les pâturages, sur les parties avales de la vallée, comme un lointain souvenir des pratiques agricoles d'un passé presque révolu...



52 - Chapelle Sainte-Magdeleine



53 - Domaine Siouvette



53 - Vignobles et ripisilve de la Môle



53 - Le Massif des Maures, la ripisilve et les vignobles



54 - Domaine Sainte-Marie



54 - Domaine Sainte-Marie



54 - Sainte-Marie



56 - Domaine Les Campaux



CHAPITRE 4
Les Unités Paysagères...



De l'Atlas des paysages aux Unités paysagères du territoire du Golfe de Saint-Tropez :

L'atlas des paysages réalisé en 2007 pour le Conseil Général du Var et le CAUE du Var décrivait 5 unités paysagères dans le territoire actuel de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.



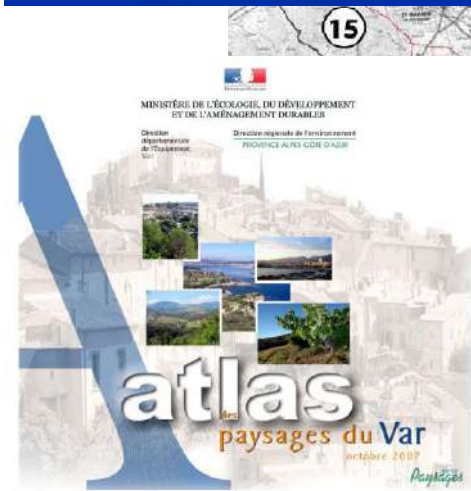
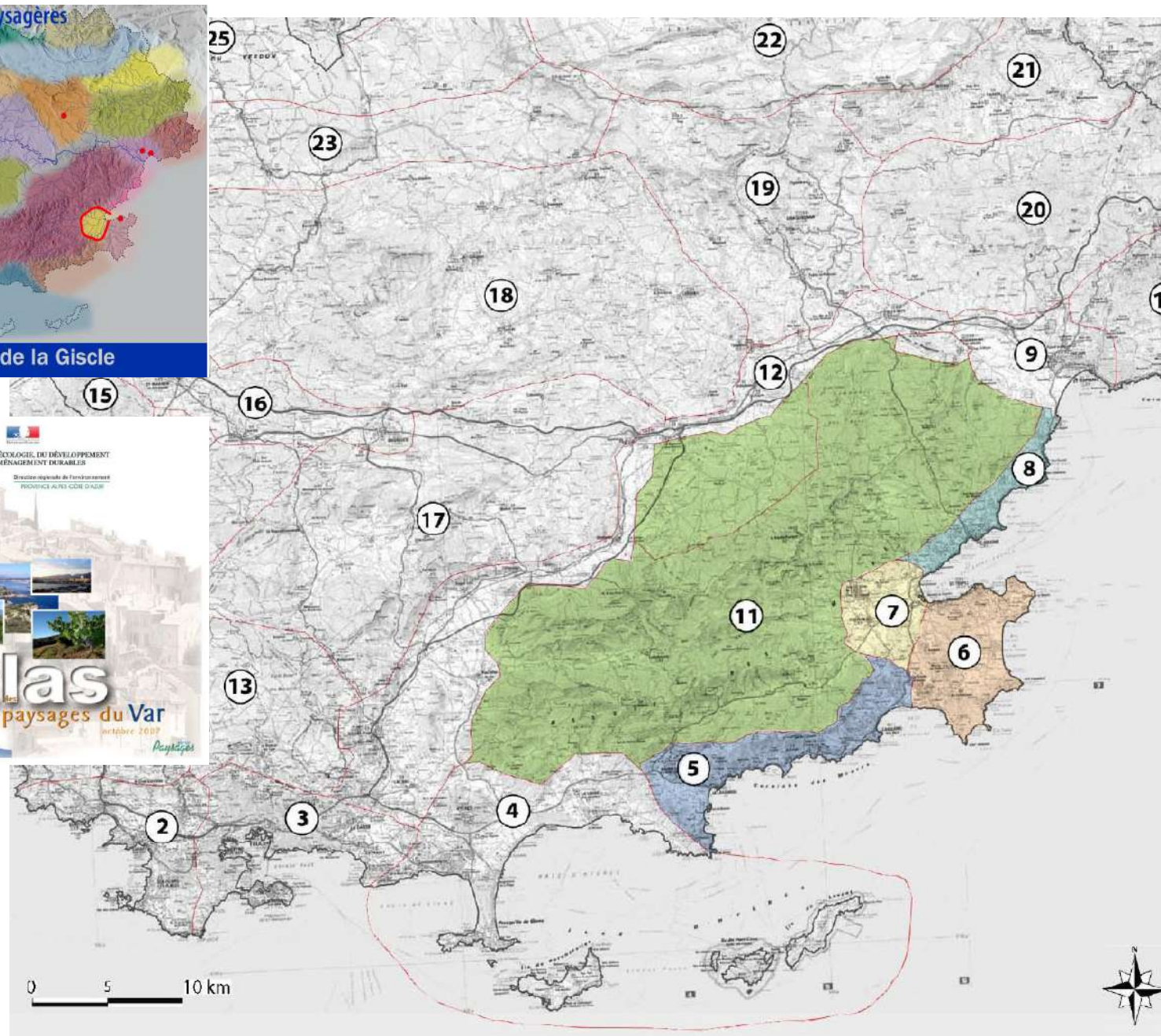
1- Les Maures, «collines austères se succédant en vagues. Une présence humaine discrète, dans un vaste massif siliceux et sombre, où domine le couvert forestier.»

2- La Corniche Occidentale des Maures, «en balcon au-dessus de l'eau, une côte découpée entre caps avançant dans la mer, rochers et falaises; et des plages de sable. Un littoral où se succèdent stations balnéaires sous des versants couverts de villas et de secteurs de verdure protégés.»

3- La Plaine de la Giscle, «au fond du Golfe de Saint-Tropez, une plaine humide encadrée par les Maures.»

4- La Presqu'île de Saint-Tropez, «une large presqu'île où les villages perchés, colorés, dominent un vignoble de qualité des espaces boisés riches et protégés et de grandes plages où la foule s'amasse en été.»

5- La Corniche Orientale des Maures, «un balcon sur la mer, très densément peuplé, où les villas entourées de palmiers, pins parasols et jardins exotiques contrastent avec les collines arides et désertes de l'arrière plan. une côte découpée, rocheuse. Une route offrant un panorama superbe sur la Méditerranée.»



Synthèse :

L'Atlas propose un découpage intéressant des Unités paysagères sur la base du socle géographique pour les Maures (Le Massif) et les Corniches Occidentales et Orientales des Maures. Ce découpage se construit sur les spécificités urbaines et des environnements différenciés entre la Corniche résidentielle et jardinée tournée vers les Îles d'Or et la Corniche habitée et plus fortement urbanisée entre Grimaud et Sainte-Maxime, tournée vers le Golfe de Saint-Tropez et la Citadelle.

Concernant le Massif des Maures, l'Atlas englobe le Massif complet d'Ouest en Est, sur la base de son socle géologique et de son caractère géographique qui constitue un «rempart» naturel entre la Plaine des Maures et le littoral. Ce Massif est de plus caractérisé par une végétation homogène de type maquis constituée autour du chêne liège, de l'arbousier et de la bruyère.

Pour la Presqu'île de Saint-Tropez, cette unité paysagère est constituée par un ensemble géomorphologique qui la rend «facilement perceptible» et compréhensible dans le sens où les reliefs sont plus doux, où la mosaïque paysagère est finement tissée entre les vignobles, les bosquets de pin parasols, les reliefs boisés, les cours d'eaux temporaires structurés par des bandes de canniers de Provence et quelques beaux feuillus, ainsi que par un habitat diffus qui se fond dans ce territoire «très architecturé» et partagé entre les lieux habités et les espaces cultivés et naturels.

Pour la Plaine de la Giscle qui est caractérisée par la rencontre entre les reliefs du Massif des Maures et l'arrondi du Golfe où se jette la Giscle, cet espace se définit comme un carrefour coincé entre les reliefs et le littoral, ainsi que par la position stratégique des villages perchés comme Cogolin et Grimaud qui dominent à la fois les espaces cultivés et des espaces péri-urbains desservant à la fois les résidents des communes citées, ainsi que Saint-Tropez, voir Sainte-Maxime et la Môle...L'espace disponible «à plat» a favorisé le développement urbain et des enjeux de développement importants dans ce secteur.

Dans le cadre de la révision du SCOT en date 06 octobre 2019, le document reprend les 5 Unités paysagères définies dans le cadre de l'Atlas des paysages.

«Le territoire du Golfe de Saint-Tropez se situe sur cinq grands ensembles paysagers du département du Var identifiés dans l'atlas départemental du paysage. Une entité constitue une unité de cohérence paysagère de par sa géomorphologie, ses occupations et ses usages historiques qui ont construit au fil des temps une identité paysagère propre.»

La corniche Occidentale des Maures

«La corniche occidentale des Maures se caractérise par une pente monumentale des lignes de crête vers la mer offrant une ouverture complète sur la mer Méditerranée et des vues uniques vers les îles d'Or. C'est dans cette série d'amphithéâtres naturels que s'est développée une typologie d'habitat largement dominée par un tissu pavillonnaire, organisé le long de la RD559 en une succession de lotissements paysagers où le végétal et l'habitat s'imbriquent. Ce développement s'est organisé à partir des hameaux historiques de Cavalaire, du Rayol et de la Croix-Valmer, détachés des villages rétro-littoraux de Gassin et de la Môle. Les vues sont une des composantes essentielles du paysage. La route et l'ancienne voie des chemins de fer de Provence organisée sous la forme d'une double corniche, structurent les mobilités sur cet espace offrant des points de vue remarquables sur la Méditerranée. Elles constituent des axes de découverte majeur. Les pentes autrefois cultivées ont laissé place à l'habitat de villégiature. Des espaces reliques persistent encore et maintiennent quelques paysages ouverts et des espaces de respiration dans le continuum urbain (Pardigon, Domaine de Tabarin, etc.). La présence du végétal est ici importante et laisse apparaître un sentiment de vaste jardin aux essences exotiques au cœur des jardins privés. Le jardin remarquable du Rayol-Canadel en constitue le point d'orgue. Cavalaire offre un paysage urbain plus marqué par l'essor du tourisme balnéaire d'après-guerre et la constitution d'un front de mer urbain bâti au bord de l'eau alors que les autres villages du Rayol-Canadel et de la Croix-Valmer se tiennent en retrait sur des positions en balcon».

La Presqu'île de Saint-Tropez

La presqu'île de Saint-Tropez constitue une avancée de terre dans la mer fermant la rive sud du golfe éponyme. Cet espace de succession collinaire en pente plus douce présente une mosaïque d'espaces naturels boisés préservés et d'espaces agricoles essentiellement viticoles. Des reconquêtes agricoles réinvestissent les pentes sous formes de restanques. Le pin parasol caractérise les paysages forestiers offrant un moutonnement. Le bord de mer présente encore de vastes étendues de cotes sauvages et une succession de caps préservés, de plages et de criques naturelles. La plus grande d'entre elle, Pampelonne, marque un paysage unique sur le territoire par son système dunaire. Elle

est l'écrin du développement d'une activité économique balnéaire marquée par les établissements de plages. Les silhouettes urbaines historiques sont encore fortement ancrées dans le paysage, que ce soit les villages perchés de Ramatuelle et Gassin, au socle préservé, ou encore le village de Saint-Tropez situé les pieds dans l'eau. Les lotissements proches du littoral constituent des espaces d'urbanisation aérée où le végétal a su garder toute sa place. Les grandes villas, marquent également fortement le paysage de par leurs parcs arborés et des styles architecturaux éclectiques.

La plaine de la Giscle

La plaine de la Giscle constitue avec le Golfe de Saint-Tropez, son extension maritime, le plus vaste espace ouvert du territoire. Elle est composée par une vaste plaine agricole marquée par les ripisylves des principaux cours d'eaux qui la traverse (la Garde, La Môle et la Giscle). Elle est dominée par les villages promontoires de Grimaud et de Cogolin qui se sont peu à peu étendus vers la plaine et sur les versants attenants. De par sa position de carrefour, la plaine est occupée par les axes de liaisons majeures entre tous les villages du territoire du Golfe. De cette position de carrefour, s'en suit une dynamique d'urbanisation en situation de vitrine pour les activités commerciales, économique et de loisirs. Ces espaces ont constitué des polarités isolées, mono-fonctionnelles qui ont progressivement conduit à une banalisation des paysages d'entrée de ville (impacts des enseignes publicitaires, architecture, absence de traitement végétal, etc.). Cette tendance à l'urbanisation le long des routes à peu à peu fermé les vues paysagères vers les points de repères du territoire. La dynamique d'enfrichement marqué sur les espaces agricoles contribue également à la fermeture progressive des paysages. Les marinas se sont développées sur les anciens marais littoraux aux embouchures des principaux cours d'eau du Golfe de Saint-Tropez. Elles constituent aujourd'hui des ensembles architecturaux et urbains qui rentrent progressivement dans le patrimoine touristique. Port Grimaud est aujourd'hui un site de visite touristique majeur du Golfe de Saint-Tropez.

La Corniche orientale des Maures

La corniche orientale des Maures constitue la rive nord du Golfe de Saint-Tropez. Les crêtes moins marquées que sur la corniche des Maures offrent des pentes plus douces vers la mer. Cette partie du littoral est marquée par la route en corniche qui offre une situation unique de vitrine sur le village de Saint-Tropez et tout le Golfe. Sainte-Maxime constitue le point d'ancrage du développement urbain en bordure du Préconil. Les grands établissements touristiques historiques ont marqué le paysage par le développement de grands bâtiments hôteliers et des espaces de loisirs tels que les golfs. Aujourd'hui, ces silhouettes ont progressivement été noyées par le développement d'une urbanisation aérée continue. Quelques rares espaces de respiration constituent des ruptures paysagères (le saut du loup, la pointe des Sar-



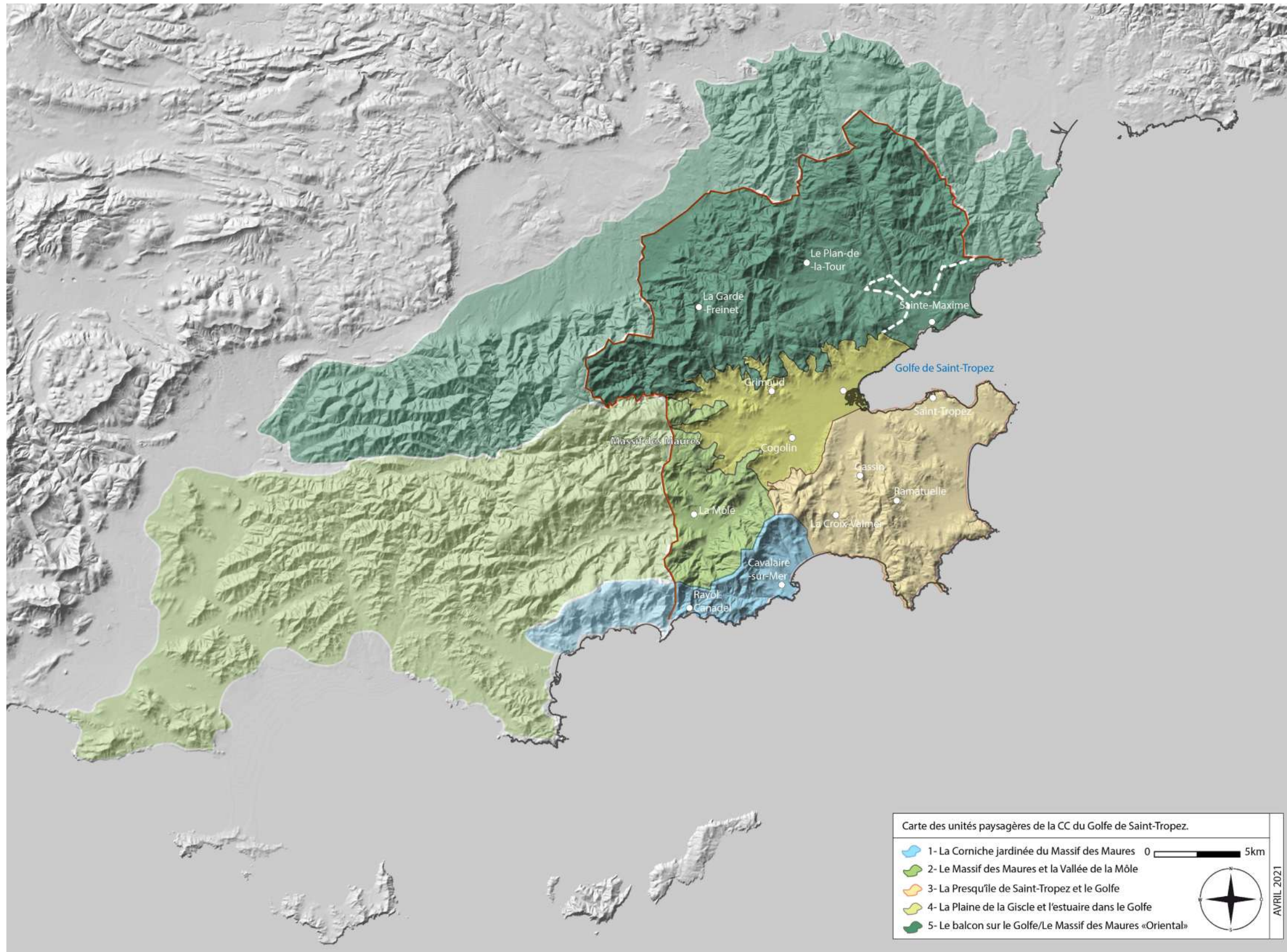
dinaux). Pour autant, le caractère aéré de l'urbanisation contribue au maintien d'un aspect naturel des versants. Quelques éléments patrimoniaux constituent aujourd'hui des références et des images fortes du territoire (Pont du Préconil, Tour Carrée).

Le Massif des Maures

Le Massif des Maures constitue la plus vaste entité paysagère du Golfe de Saint-Tropez. Elle est caractérisée par un massif forestier omniprésent et préservé. Les occupations humaines se répartissent sur les trois villages de l'intérieur du territoire, la Garde-Freinet, Le Plan-de-la-Tour et la Môle. Le reste du territoire n'était historiquement occupé que par quelques rares fermes isolées et par un réseau de hameaux agricoles. Le développement plus récent de l'urbanisation s'est fait sous une forme diffuse essentiellement à partir

des villages de la Garde-Freinet, du Plan-de-la-Tour et de leurs hameaux. Les activités agricoles occupent généralement les fonds de vallée et les plans. Quelques vieilles exploitations arboricoles, notamment de châtaigneraies, ne marquent désormais plus que rarement un paysage qui s'est progressivement refermé. Ce vaste ensemble regroupe des sous entités paysagères spécifiques:

- Le plan du Plan-de-la-Tour fortement marqué par la viticulture;
- La vallée de la Môle qui contraste avec le reste du territoire par une forte présence de zones et prairies humides et les ripisylves de la Môle et de la Verne;
- La plaine du Préconil.



Du territoire aux Unités paysagères :

Le territoire est façonné par le Massif des Maures et par un littoral découpé qui s'oriente vers plusieurs horizons.

Le territoire de la CC du Golfe de Saint-Tropez occupe environ la moitié de la surface du Massif des Maures et constitue la part la plus emblématique de la rencontre entre les reliefs et le littoral.

Le cœur de ce territoire s'organise autour de la Plaine de La Gisle et son ancien estuaire qui débouchait dans le Golfe et qui aujourd'hui, est occupé par Port-Grimaud, un paysage de «cité lacustre» qui a redessiné ce lieu, considéré autrefois comme un marécage peu accueillant...

La Vallée de La Môle traverse la partie Sud du Massif, tandis que les villages perchés de Cogolin, Grimaud, La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour et anciennement le Vieux-Revest (à l'origine de la situation de Sainte-Maxime) occupaient les reliefs du Massif oriental pour dominer la mer et se protégeaient des invasions en provenance des autres rivages méditerranéens.

La presqu'île de Saint-Tropez constituait un paysage de transition entre les reliefs adoucis du Massif et un littoral découpé entre les reliefs des Caps Lardier, Taillat et Camarat et les plages plus douces comme Pampelonne et la Baie de Canebiers.

La Corniche jardinée des Maures constitue un paysage «à part» de par la présence des îles d'Or qui structurent l'horizon et de par sa façade maritime orientée vers le Sud. Cette façade exceptionnellement orientée a permis le développement et l'acclimatation de nombreuses espèces emblématiques de palmiers, d'eucalyptus, de mimosas...

Dans le cadre du Plan Paysage du territoire du Golfe de Saint-Tropez, l'analyse paysagère propose de découper le Massif des Maures en 3 parties :

-La Corniche jardinée du Massif des Maures au Sud,
(cette unité paysagère est déjà bien analysée dans le cadre de l'Atlas des paysages et reprise dans le cadre du SCOT.)

-Le Massif des Maures et La Vallée de la Môle,
Cette unité paysagère est distincte dans le sens où le paysage s'organise entre le fond de la vallée avec la Môle et dans une structure Est-Ouest, avec des vignobles qui occupent les bords de la vallée et qui remontent peu. Les reliefs sont occupés par les boisements de chêne liège, d'arbousier, de pins et par quelques eucalyptus...

-Le balcon sur le Golfe/ le Massif des Maures «Oriental»,

Cette unité rassemble la façade littorale du Massif et les paysages des villages perchés structurant l'intérieur du Massif. L'Atlas des paysages détaillait 2 unités qui sont rassemblées dans une unité dans le cadre du Plan Paysage pour apporter une cohérence d'ensemble entre le socle géographique qui rencontre le littoral au niveau du Golfe et qui prend en compte la façade maritime, ainsi que l'histoire de ces paysages structurés par les villages perchés, avec à l'origine de Sainte-Maxime, le Vieux Revest, avant de se rapprocher du rivage et la création d'un «centre protégé» avec la Tour carrée, en 1520.



1- La Corniche jardinée du Massif des Maures



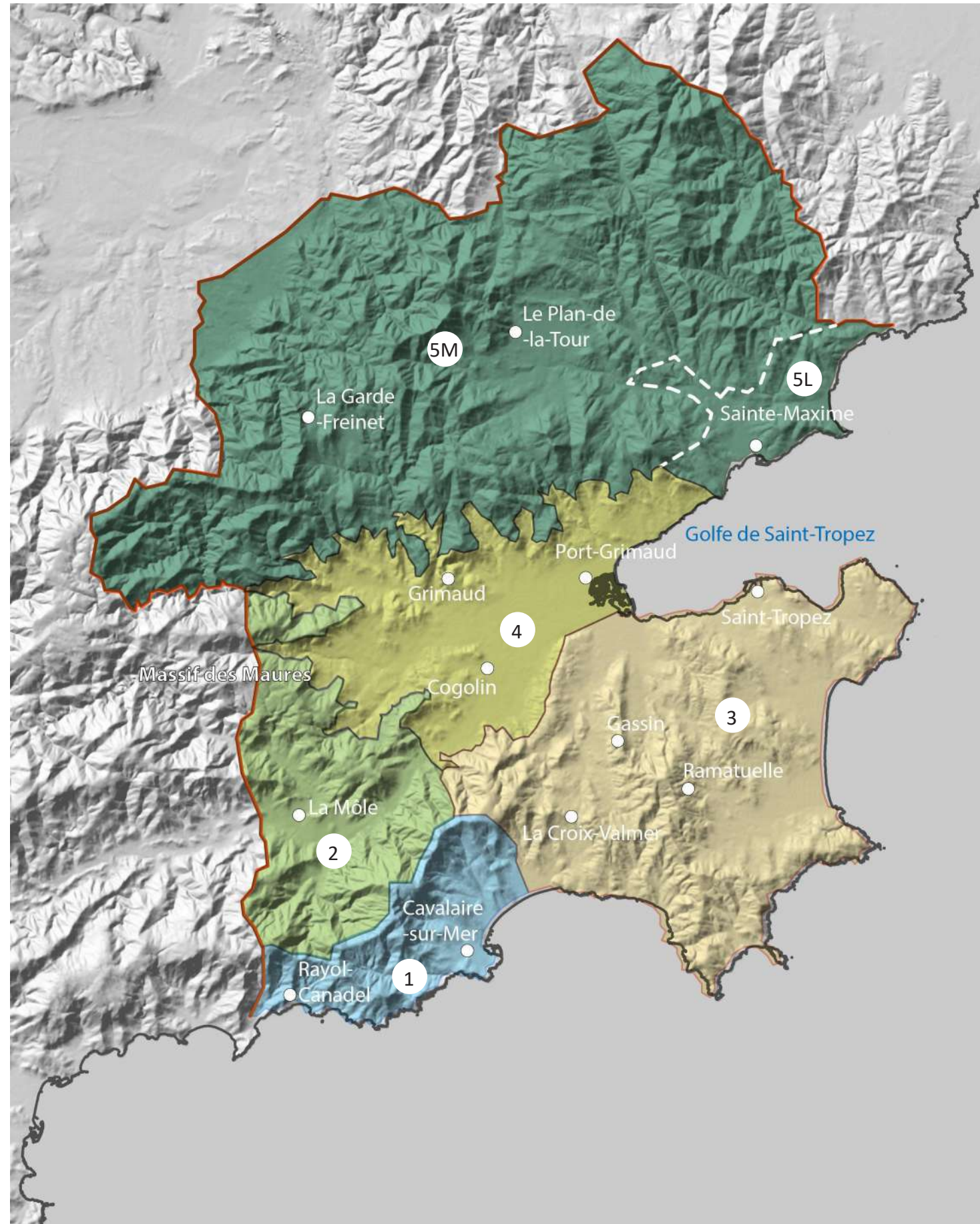
2- Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle



3- La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe



4- La Plaine de La Giscle, depuis les hauteurs de Grimaud



5- Le balcon sur le Golfe/Le Massif des Maures «Oriental»

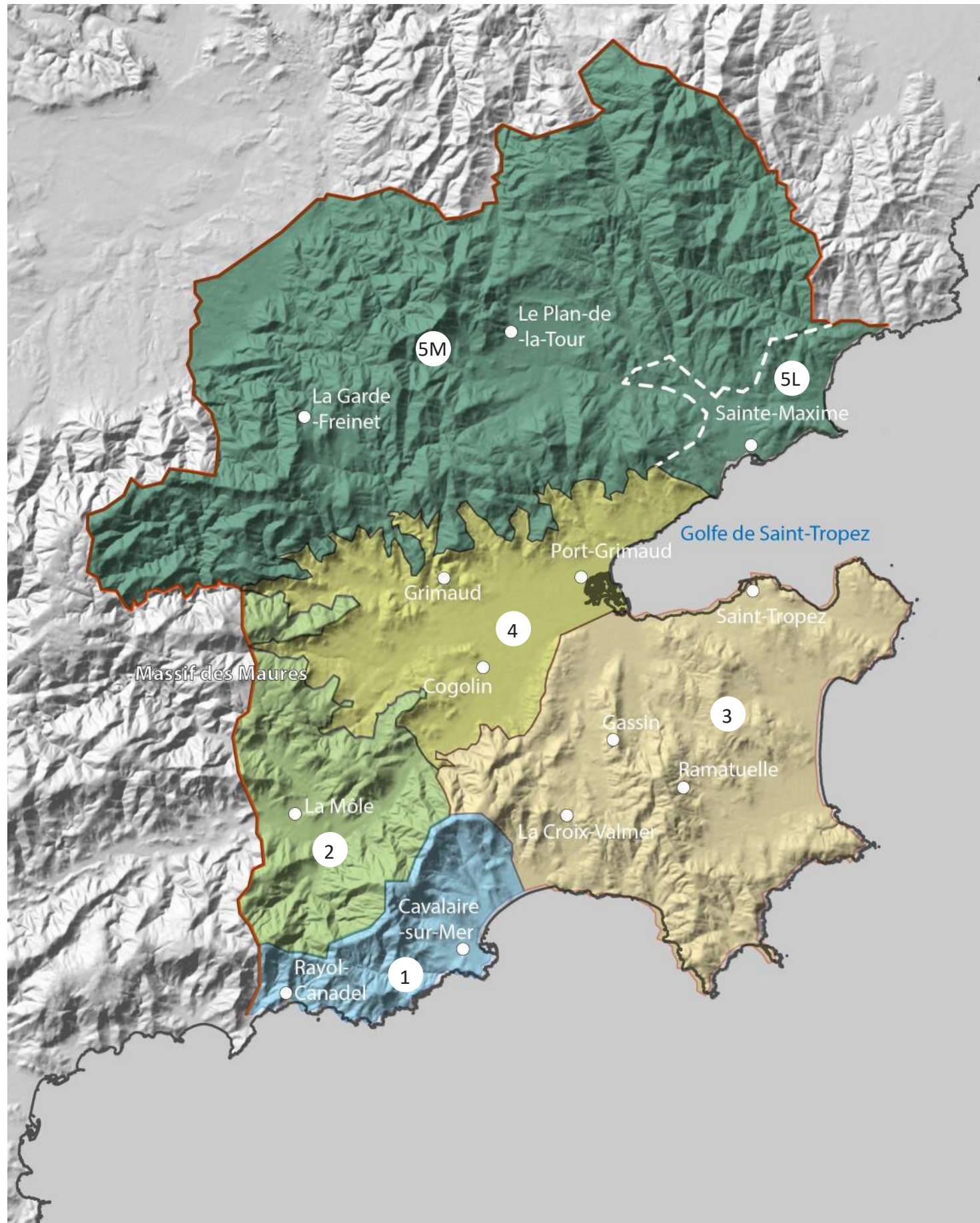
1- La Corniche jardinée du Massif des Maures
Un paysage résidentiel et de villégiature privilégié avec la vue sur les îles d'Or

2- Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle
Un paysage de Massif boisé et de cultures en plaine, un territoire relativement préservé

3- La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe
Une mosaïque paysagère à l'ombre des pins parasols, entre villages perchés, vignobles et plages de sable de rêve... Les paysages de la Jet Set de Saint-Tropez...

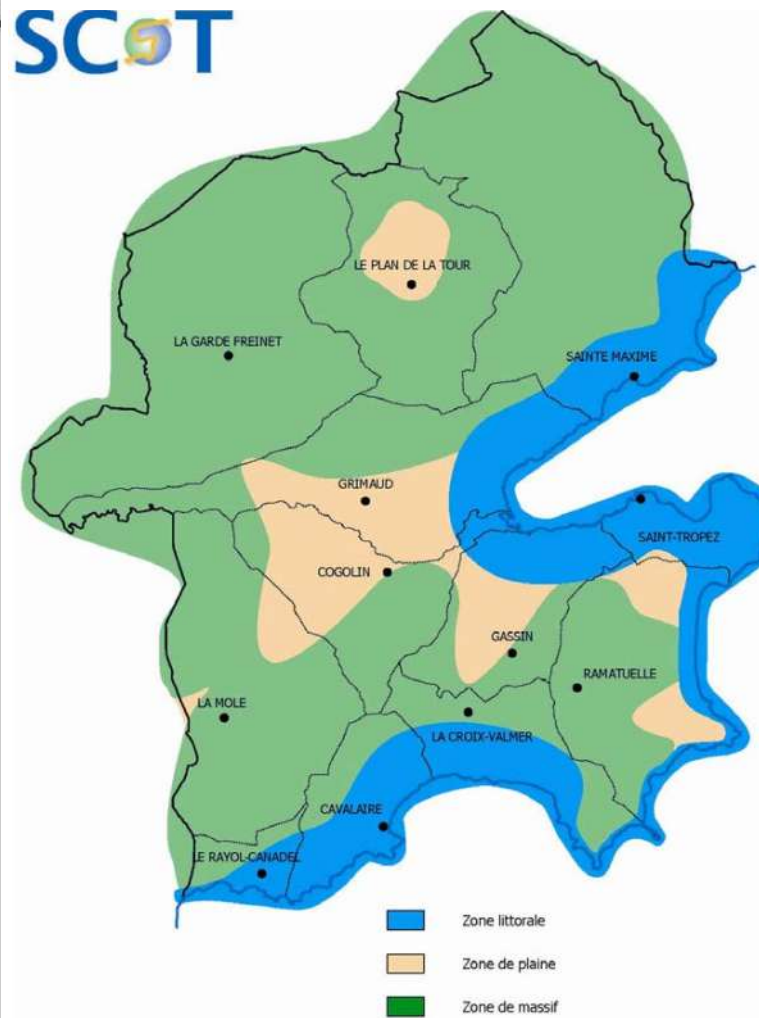
4- La Plaine de La Giscle et l'estuaire dans le Golfe, un paysage de transition entre le Massif des Maures et le Golfe
La Plaine relie à la fois les paysages des piémonts du Massif des Maures, les cours d'eaux qui structurent le territoire du Golfe (La Môle et La Giscle), ainsi que l'estuaire de La Giscle qui rassemble aujourd'hui Port Grimaud et les Marines de Cogolin. La Plaine de la Giscle est un carrefour géographique et territorial en pleine mutation depuis les années '50.

5- Le balcon sur le Golfe/Le Massif des Maures «Oriental»
Un territoire perché encore authentique et traditionnel, entre Massif boisé, vignobles et vieilles pierres face au Golfe de Saint-Tropez (5 M/ Massif). Un territoire en forte mutation au niveau du littoral et de Sainte-Maxime, identifié dans une sous-unité liée à l'urbanisation dense.(5L/ Littoral).



Des aires géographiques aux unités paysagères du territoire du Golfe de Saint-Tropez :

Les aires correspondent à des espaces géographiques du territoire du Golfe qui définissent une manière d'habiter, de travailler et de se déplacer en fonction des contraintes liées à la topographie et au relief de manière générale.



Les unités paysagères complètent cette approche en analysant les identités et les spécificités locales au fil du temps, les liens entre la géographie, le climat, l'environnement et la manière dont les «Hommes» ont su tirer parti des potentialités offertes sur les lieux transformés. Le paysage est forcément lié à un regard, une perception d'un lieu ainsi que pour la plupart des cas, à une «transformation» de l'espace pour créer un lieu habité, travaillé, cultivé ou traversé... Les paysages du Golfe réunissent à la fois des paysages patrimoniaux liés à l'histoire ancienne des lieux, des paysages plus récents avec des espaces résidentiels et de villégiature, des espaces cultivés, des espaces péri-urbains, des espaces «naturels» et des espaces qui continuent de se transformer au fil des saisons. L'approche paysagère permet donc d'aborder des notions de culture et de dynamique d'évolution dans un lieu défini par une cohérence générale.

Le SCOT a identifié 3 aires géographiques distinctes :

«- **le littoral** qui accueille l'essentiel de l'armature urbaine et des activités humaines ; on peut schématiquement y distinguer le golfe de Saint-Tropez stricto sensu, le site de Pampelonne, la baie de Cavalaire et la corniche du Rayol-Canadel ;

- **le moyen-pays**, secteur mixte où alternent collines boisées et plaines agricoles, et où une part importante de l'urbanisation se concentre autour des pôles urbains historiques de Ramatuelle, Gassin, Cogolin et Grimaud ;

- **l'arrière-pays** qui ceinture le golfe et qui se compose essentiellement d'espaces collinaires boisés (massif des Maures) avec toutefois des espaces agricoles intercalaires (bassin du Plan de la Tour et vallée de La Môle).

Pour autant, dans cette organisation territoriale très cohérente, certaines de ses composantes jouent un rôle charnière avec les territoires voisins (« portes du Golfe ») :

- au nord-ouest : Le Plan de la Tour et La Garde-Freinet avec le massif et la plaine des Maures ;

- au nord et à l'est : Sainte-Maxime en liaison avec les agglomérations de Fréjus - Saint-Raphaël et de Draguignan ;

- à l'ouest : La Môle et Le Rayol-Canadel tournés vers Le Lavandou, Hyères et Toulon.»

Ces 3 aires géographiques correspondent à 3 ambiances caractéristiques du territoire. De plus, cet «étagement» des paysages et des usages liés aux espaces de vie apporte un fonctionnement traditionnel des pratiques liées au Massif des Maures, avec des espaces ouverts ou en balcon sur la mer ou des «espaces en retrait» dans lesquels d'autres fonctions se sont développées par rapport aux ressources naturelles de la forêt des Maures. Il est donc intéressant de prendre en compte, encore aujourd'hui ces ambiances distinctes qui font partie du cadre de vie des résidents et des visiteurs qui peuvent à la fois découvrir le littoral et les lieux à découvrir, ainsi que des lieux et des paysages totalement différents, contrastés et complémentaires dans le même territoire. C'est entre autre ces contrastes et ces équilibres qui font la richesse de ce territoire.

-Le littoral avec ses différentes séquences paysagères, qui rassemble les grands panoramas de la Corniche des Maures vers les Îles d'Or, la grande Baie de Cavalaire et les 3 Caps, la plage de Pampelonne, les caps et les pointes de Saint-Tro-

pez, son Golfe et l'estuaire de la Giscle, le littoral de Sainte-Maxime et la pointe des Sardinaux.

-Les plaines et les vallées, qui rassemble la vallée de La Môle, la plaine de la Giscle et les paysages viticole autour de Gassin et une partie de la Presqu'île de Saint-Tropez, ainsi qu'autour du Plan de La Tour. De manière identique aux paysages du littoral, ces plaines et ces vallées sont liées à des ambiances paysagères très caractéristiques de par la rencontre entre les reliefs boisés du Massif, les coteaux cultivés et les premiers aplats liés au littoral. Pour le Plan-de-la-Tour, en retrait dans le territoire, c'est un «îlot» qui a sa propre géographie et histoire au même titre que la Garde-Freinet.

-Les reliefs boisés du Massif et «l'étage haut» du territoire, ce sont des ambiances fortes liées à la forêt des Maures, aux contrastes entre la roche et le maquis, ainsi qu'à un territoire plus intérieur et intime qui s'est développé sur des usages et fonctions liés à son environnement proche. Ces spécificités pour chacun de ces étages perdurent encore aujourd'hui dans les cultures et traditions locales.

- Un territoire étagé et des paysages unis autour du Massif des Maures et d'un littoral diversifié et emblématique

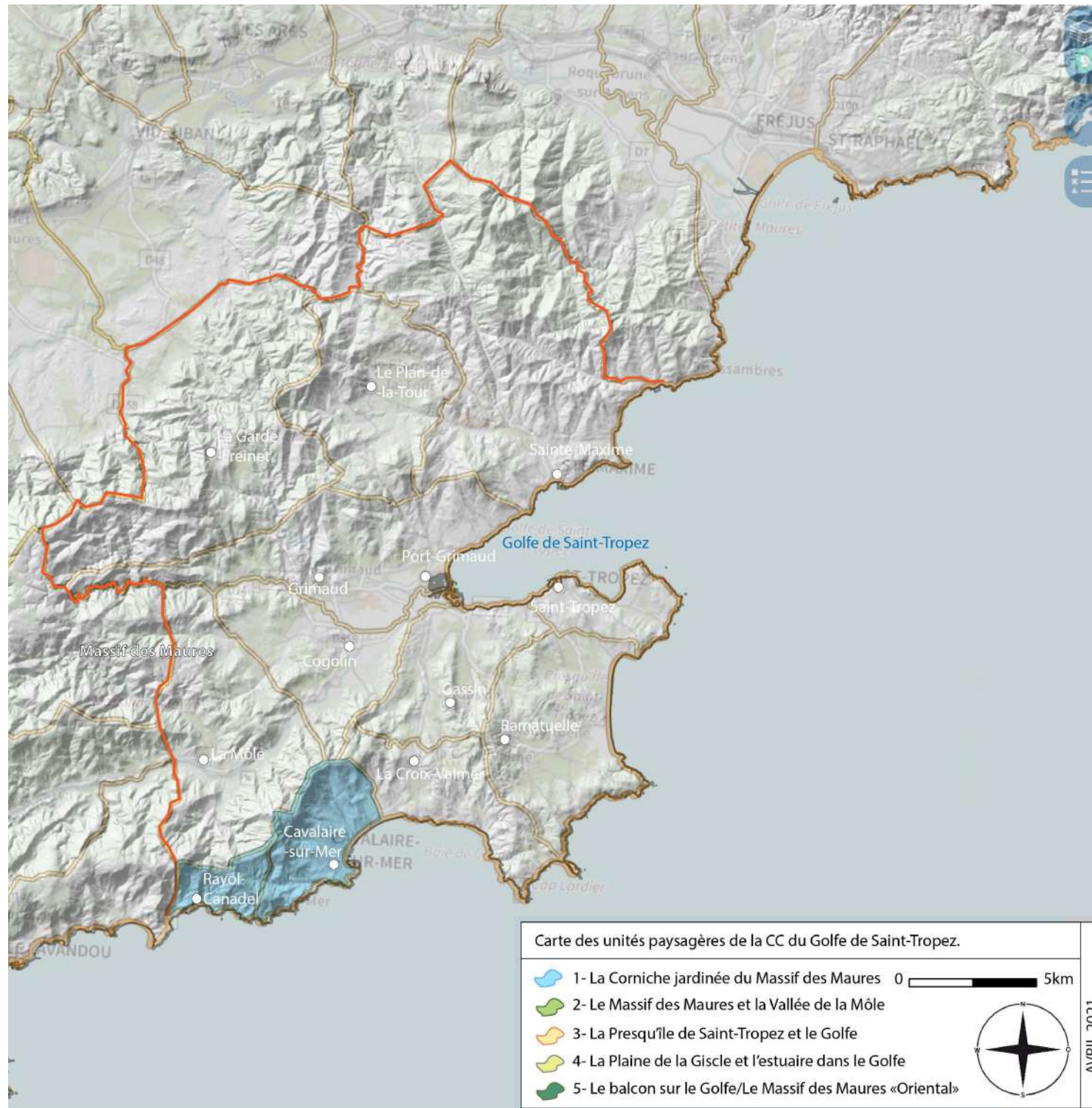


1- Les paysages du littoral : différentes facettes des paysages du littoral du territoire du Golfe de Saint-Tropez

2- Les paysages des plaines et des vallées

3- Les paysages du Massif des Maures





«La Corniche jardinée du Massif des Maures»

Description de l'unité paysagère :

1/ Les aspects physiques et géographiques

- Les spécificités liées à la géologie et au sol :

Un paysage marqué par des sols schisteux et cristallins, la «pierre de Bormes» et par des contrastes forts entre la roche et la mer.

- Les caractéristiques topographiques et les versants :

La Corniche des Maures est caractérisé par un versant orienté vers le Sud et les îles d'Or, avec une topographie découpée par les Pointes, les criques et les plages, et les Caps. Le paysage de la Corniche est découpé en séquences par le biais des reliefs qui cadrent les espaces urbanisés des espaces boisés et naturels.

- Les spécificités liées à la végétation :

Le maquis est omniprésent avec le chêne liège, l'arbousier, la lavande sauvage, les bruyères, la myrte, et les pins.

2/ Les aspects historiques, sociaux et culturels

- Les identités historiques, les spécificités des lieux

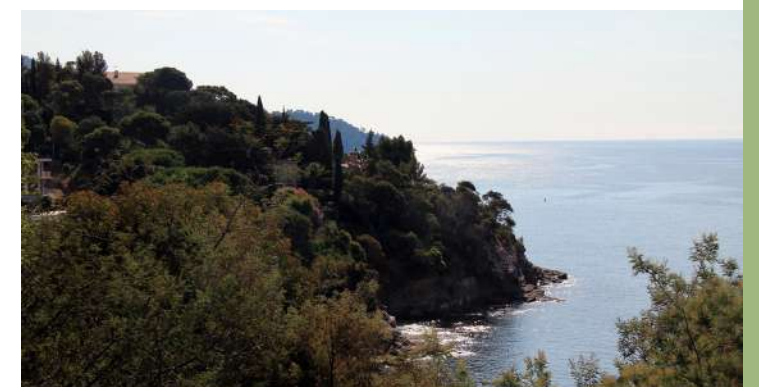
La Corniche est devenue un lieu de villégiature avec des villas et des jardins emblématiques (Le Dattier, Le Jardin du Rayol...). L'acclimatation du mimosa, de certains eucalyptus, palmiers et autres végétaux venus des 4 coins du monde et du climat méditerranéen caractérise une partie de ce paysage.

- Les usages et les pratiques au fil des saisons :

Cette corniche est caractérisée par des pratiques saisonnières, de part sa spécificité résidentielle orientée sur le tourisme et les pratiques estivales.

- Les typologies urbaines et paysagères :

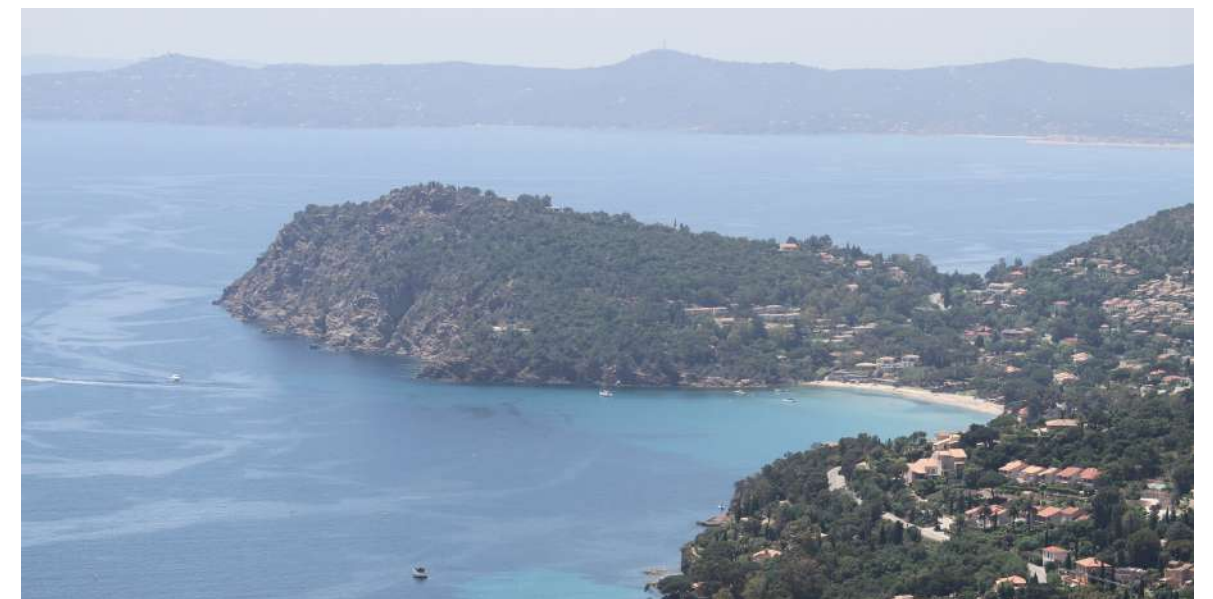
La Corniche est caractérisée par un étagement en balcon au niveau des résidences et par des ensembles relativement cohérent au niveau des centralités et des lotissements dans lesquels le bâti et la végétation jardinée composent un paysage original.



3/ Les mutations en cours et les enjeux/ sensibilités paysagères à prendre en compte

Les mutations sont liées aujourd'hui entre un équilibre fragile entre la réduction de l'urbanisation et les aléas naturels liés à la fragilité du milieu boisé et du littoral.





«*La Corniche jardinée des Maures*» représente à la fois un paysage tourné vers la mer et les îles, des perspectives pittoresques, une invitation vers le lointain... Les ambiances du Maquis rappellent la Corse, l'urbanisation en plus...

C'est un lieu privilégié, tant pour le climat qui a permis l'acclimatation de nombreuses espèces issues des fameux «climats méditerranéens», que pour les résidents et les riverains qui peuvent apprécier les «panoramas magiques» sur la grande bleue et les îles d'Or, tout en étant dans un écrin boisé tourné vers le Sud et adossé au Massif des Maures...

Dans ce paysage pittoresque, les équilibres et les dynamiques se jouent autour de la préservation de la forêt et donc sur l'entretien des espaces à débroussailler autour des espaces résidentiels, sur la gestion et l'entretien des cours d'eaux, car les pentes sont parfois abruptes, sur la préservation et la valorisation du littoral et des rivages.

Côté urbanisme, le maintien d'un équilibre entre la partie bâtie et la «partie jardinée» ou «paysagée» reste un enjeu pour préserver l'impression de «Corniche jardinée» ou semi-naturelle dans l'écrin boisé environnant. Cet enjeu est complexe face à la pression foncière et à la sensibilité, fragilité des lieux...

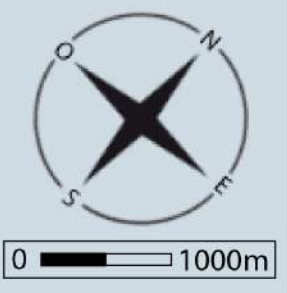


Les identités et les caractéristiques sont liées à la topographie et aux versants Sud qui permettent de lier une végétation méditerranéenne du maquis liée à des essences du «climat méditerranéen» acclimatées. Le littoral découpé en séquences a favorisé des micro-paysages à «taille humaine» très appréciés par les résidents et les visiteurs. Ces ambiances paysagères recherchées par un certain public se sont enracinées autour du Rayol-Canadel, autour du jardin du Rayol, de la place centrale et des résidences perchées d'un côté et de l'autre autour de Cavalaire et de ses quartiers résidentiels environnant le centre, les collines et le rivage.

Les identités et caractéristiques paysagères

Bloc paysage de l'unité paysagère 1 :
La Corniche jardinée du Massif des Maures

Les infrastructures et les structures urbaines	Les paysages et les milieux naturels	Les paysages agricoles	Les pratiques paysagères	Patrimoine et paysage
<ul style="list-style-type: none"> Route RD559 Piste cyclable Port de Cavalaire 	<ul style="list-style-type: none"> Les surfaces boisées Les coupures d'urbanisation Les cours d'eau des vallons Les micro-paysages du littoral Les points de vues paysagers 	<p>Paysage agricole en forte déprise : quelques traces de restanques dans les collines et quelques agrumes le long du littoral</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme / sport nautique Hôtels / bars / restaurants de bord de mer Randonnées + vélos au dessus du littoral - Route forestière des crêtes - Jardin du Rayol 	<ul style="list-style-type: none"> Stèle des Commandos d'Afrique Le Jardin du Rayol (propriété Conservatoire du Littoral) Pergola ronde du Pateck Le Dattier (propriété Conservatoire du Littoral) Ancienne voie ferrée + piste cyclable Ancienne gare de Cavalaire



26 Novembre 2020

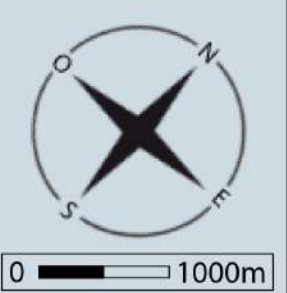


Les protections environnementales et paysagères concernent les transitions terrestres et marines autour du Massif des Maures et des ZNIEFF marines. L'ensemble de l'unité paysagère est intégrée dans l'aire Natura 2000 de la «Corniche Varoise» qui s'étend du côté mer. Le site classé du même nom s'étend sur la partie terrestre entre le versant Sud de l'unité paysagère, ainsi que sur l'arrière du Massif en intégrant La Môle et les communes situées au-delà. Le territoire est fortement marqué par des politiques de préservation des milieux et des paysages.

Les protections environnementales et paysagères /
protection patrimoniale / protection réglementaire PLU (EBC)

Bloc paysage de l'unité paysagère 1 :
La Corniche jardinée du Massif des Maures

Les ZNIEFF Terre type 2	Les ZNIEFF Mer type 1	Natura 2000	Les sites inscrits	Monuments historiques
① - 930012539 - Corniche des Maures	② - 93M000081 - Pointe du Dattier	- FR9301624 - Corniche Varoise	④ - 93183057 - La commune de la Môle	① Pergola ronde du Pateck ② Villa Domaine Rayol ③ Oppidum de Montjean
	Les ZNIEFF Mer type 2	Espaces Boisés Classés	Les sites classés	Conservatoire du littoral
	③ - 93M000087 - Herbier de posidonies de la Baie de Cavalaire	Espaces Boisés Classés	- 93C83052 - La Corniche des Maures	1 Les Maures 2 Colline de Cavalière 3 Domaine Rayol 4 Pardigon



26 Novembre 2020



Le territoire de la Corniche jardinée se découvre par séquences, qui correspondent aux découpages naturels de la côte et des versants, des caps, des pointes et de la Baie de Cavalaire. Les versants boisés qui structurent les coupures d'urbanisation permettent de créer des respirations entre les séquences et les espaces résidentiels dans cette géographie/ scénographie paysagère, il est intéressant de prendre en compte la situation/ position de quelques éléments structurant et identitaires, tels que le Dattier qui marque une transition entre la Corniche jardinée et boisée surplombant la mer et la Baie de Cavalaire qui est caractérisée par un paysage de plage plus ouverte et aplanie...

Découverte et séquences paysagères sur les unités

Bloc paysage de l'unité paysagère 1 :

La Corniche jardinée du Massif des Maures

Axes	Séquences paysagères	<p>Décembre 2020</p>
Routes principales	Séquence 1 : La Corniche entre le Cap Nègre et le Rayol Séquence 2 : La respiration et les panoramas sur la grande bleue	
Monuments historiques	Séquence 3 : Cavalaire, le centre urbain Séquence 4 : La Baie de Cavalaire Séquence 5 : Pardigon	
Pergola ronde du Pateck		
Villa Domaine Rayol Le Dattier Centre ville de Cavalaire-sur-Mer		

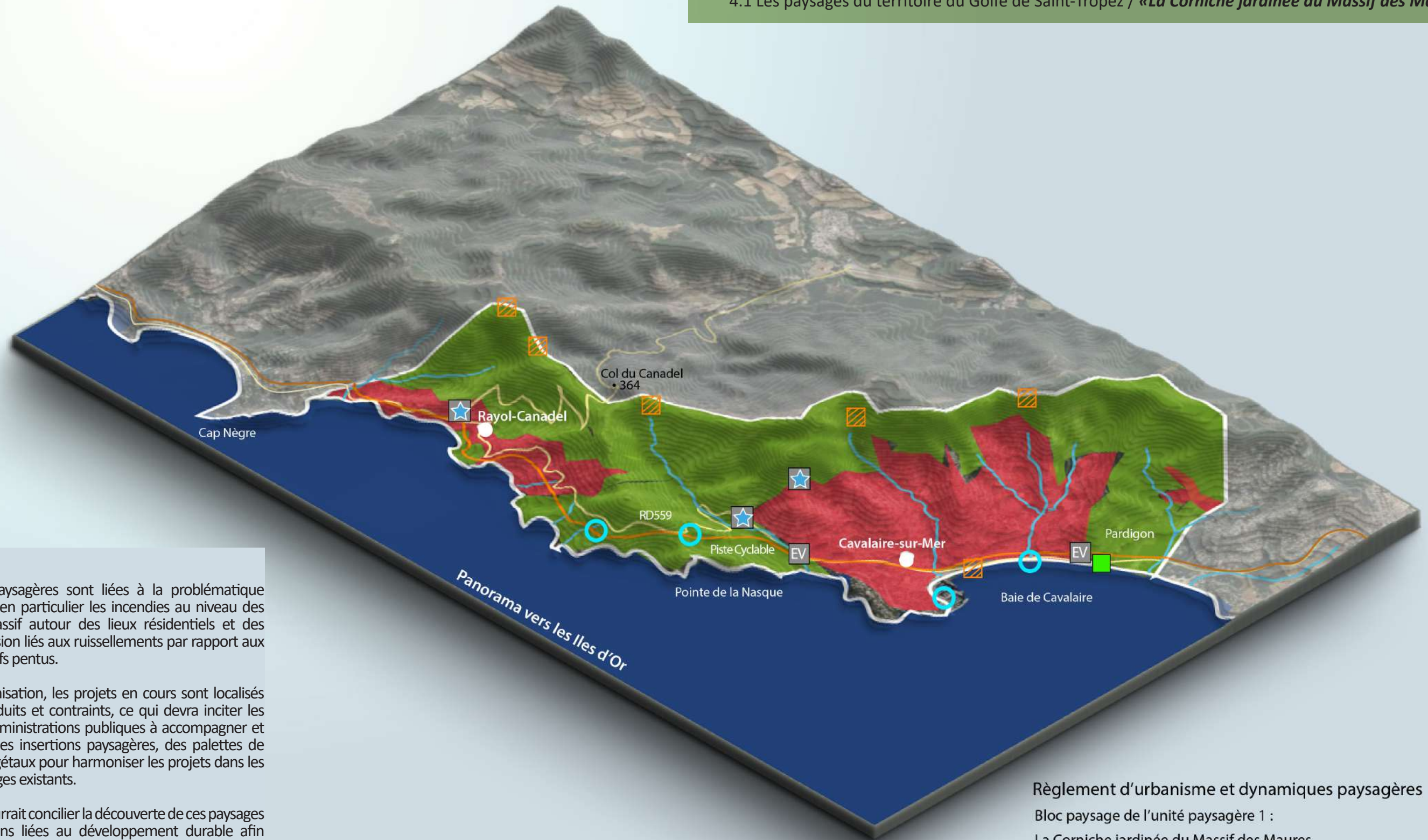
-La séquence 1 est caractérisée par l'entrée dans le territoire de la CC par le biais de la RD 559 (route en corniche au-dessus de la mer et des villas jardinées), après le passage du Cap Nègre et l'arrivée sur le Rayol-Canadel.

-La séquence 2 se déroule le long de la première respiration boisée (coupure d'urbanisation) entre Le Rayol et l'arrivée sur Cavalaire, dans un paysage qui surplombe la mer et les versants boisés en pin, en chêne liège et en arbusier...

-La séquence 3 se situe dans la partie urbaine et résidentielle de Cavalaire, qui comprend l'ensemble des quartiers du centre et le port.

-La séquence 4 se déroule le long de la mer et de la promenade qui borde la Baie de Cavalaire jusqu'au site de Pardigon. C'est un paysage de bord de mer résidentiel.

-La Séquence 5 se situe dans la respiration de Pardigon, qui part du littoral vers les versants boisés en amont et qui constitue une coupure paysagère dans le maillage de ce territoire.



Synthèse/

Les dynamiques paysagères sont liées à la problématique des aléas naturels, en particulier les incendies au niveau des boisements du Massif autour des lieux résidentiels et des phénomènes d'érosion liés aux ruissellements par rapport aux versants et aux reliefs pentus.

A niveau de l'urbanisation, les projets en cours sont localisés sur des espaces réduits et contraints, ce qui devra inciter les projeteurs et les administrations publiques à accompagner et vérifier la qualité des insertions paysagères, des palettes de matériaux et de végétaux pour harmoniser les projets dans les milieux et les paysages existants.

La piste cyclable pourrait concilier la découverte de ces paysages avec des innovations liées au développement durable afin de créer des nouvelles pratiques et des économies/ services complémentaires pour découvrir autrement ce territoire.

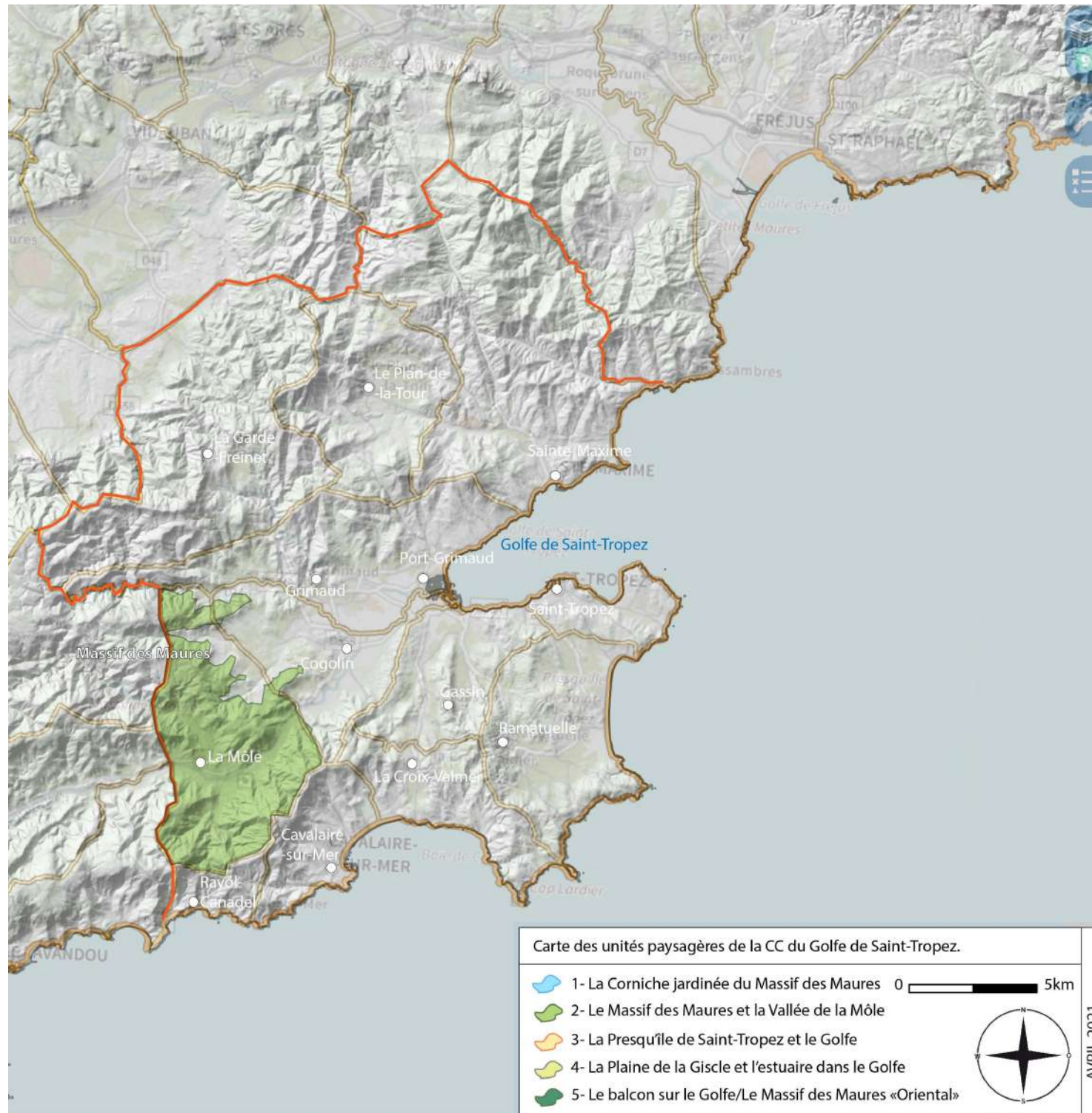
Au niveau de Cavalaire, il serait intéressant de valoriser et de renforcer l'identité urbaine et paysagère au niveau de son entrée de ville Ouest et d'intégrer une démarche innovante au niveau des espaces publics entre les quartiers, le centre et le port pour renforcer le cœur urbain de la ville. Dans cette même démarche, la valorisation et le renforcement d'une dynamique agricole autour de Pardigon permettrait de réintroduire une activité agricole de proximité et des nouveaux atouts et outils pour gérer les interfaces quartiers résidentiels, littoral, forêt et espaces cultivés.

Règlement d'urbanisme et dynamiques paysagères
Bloc paysage de l'unité paysagère 1 :
La Corniche jardinée du Massif des Maures

PLU	Les dynamiques	
<ul style="list-style-type: none"> ● Zone naturelle et forestière ● Zone agricole ● Zone urbaine ★ Zone à urbaniser 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiques paysagères liées aux aléas naturels (inondations, feux, submersions, changement climatique) ★ Dynamiques paysagères liées aux activités anthropiques (développement urbain et entrée de ville) Dynamiques paysagères liées au développement de l'agriculture et des surfaces boisées Dynamiques paysagères liées au développement durable (modes doux et découverte des milieux et des paysages) 	

Sources : GéoPortail de l'Urbanisme / PLU des communes

Décembre 2020



«Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle»

Description de l'unité paysagère :

1/ Les aspects physiques et géographiques

- Les spécificités liées à la géologie et au sol :

La Vallée de la Môle est caractérisée par la géologie du Massif des Maures et par une plaine alluvionnaire autour de la Môle qui a permis le développement de prairies et de boisements de feuillus au niveau de la ripisylve.

- Les caractéristiques topographiques et les versants :

La Vallée est structurée autour de reliefs légers favorables à la viticulture et exposés au Sud, sur des terres plutôt pauvres. Les versants sont exploités en coteaux sur les premiers reliefs. Les paysages sont d'ailleurs intéressants pour cet aspect, car il y a peu «d'entailles» dans les lièzières et les transitions se font de manière harmonieuse et «naturelle».

- Les spécificités liées à la végétation :

Les boisements sont occupés par le chêne liège qui prédomine dans ce paysage, ainsi que par le pin parasol, le pin noir, les eucalyptus qui ont été introduits par l'ONF dans les années '80, des beaux feuillus tels que des platanes, frênes, peupliers, micocouliers ponctuent le paysage, ainsi que la canne de Provence le long de La Môle.

2/ Les aspects historiques, sociaux et culturels

- Les identités historiques, les spécificités des lieux

La vallée est plutôt caractérisée par son côté «retranché», agricole et préservé. Les résidents et les visiteurs se sentent à la fois proche du Golfe tout en étant à «l'extérieur de l'agitation» qui caractérise une partie de la Presqu'île. L'histoire des lieux est à la fois enracinée dans les traditions aristocratiques «terriennes et françaises» avec le château de la Môle et la famille Boyer de Fonscolombes et plus large, voir «international» avec le lien aérien et poétique lié à l'enfance d'Antoine de Saint-Exupéry qui a séjourné avec sa mère dans le château de la Môle.



- Les usages et les pratiques au fil des saisons :

Les usages sont liés essentiellement à l'agriculture (viticulture), à l'artisanat «local» ou à destination de la Presqu'île et des environs directs. Plus récemment, l'aéroport de La Môle a favorisé des liens économiques très spécifiques avec «une clientèle de luxe» qui vient séjourner à Saint-Tropez ou dans les lieux privilégiés environnant.

- Les typologies urbaines et paysagères :

Les typologies urbaines sont liées à la centralité de La Môle, avec son urbanisme de «village rue provençal», ses placettes au niveau de la Mairie et de son église, de ses quartiers résidentiels et de son développement urbain récent avec sa zone artisanale et les nouvelles résidences. A côté du village, ce sont les domaines viticoles plus anciens qui maillent le paysage ainsi que des résidences et





des villas plus récentes qui ont eu tendance à se développer au cours des 20 dernières années. Le paysage de la vallée est resté essentiellement boisé et agricole, avec quelques percées liées à des extensions résidentielles ou de structures touristiques.

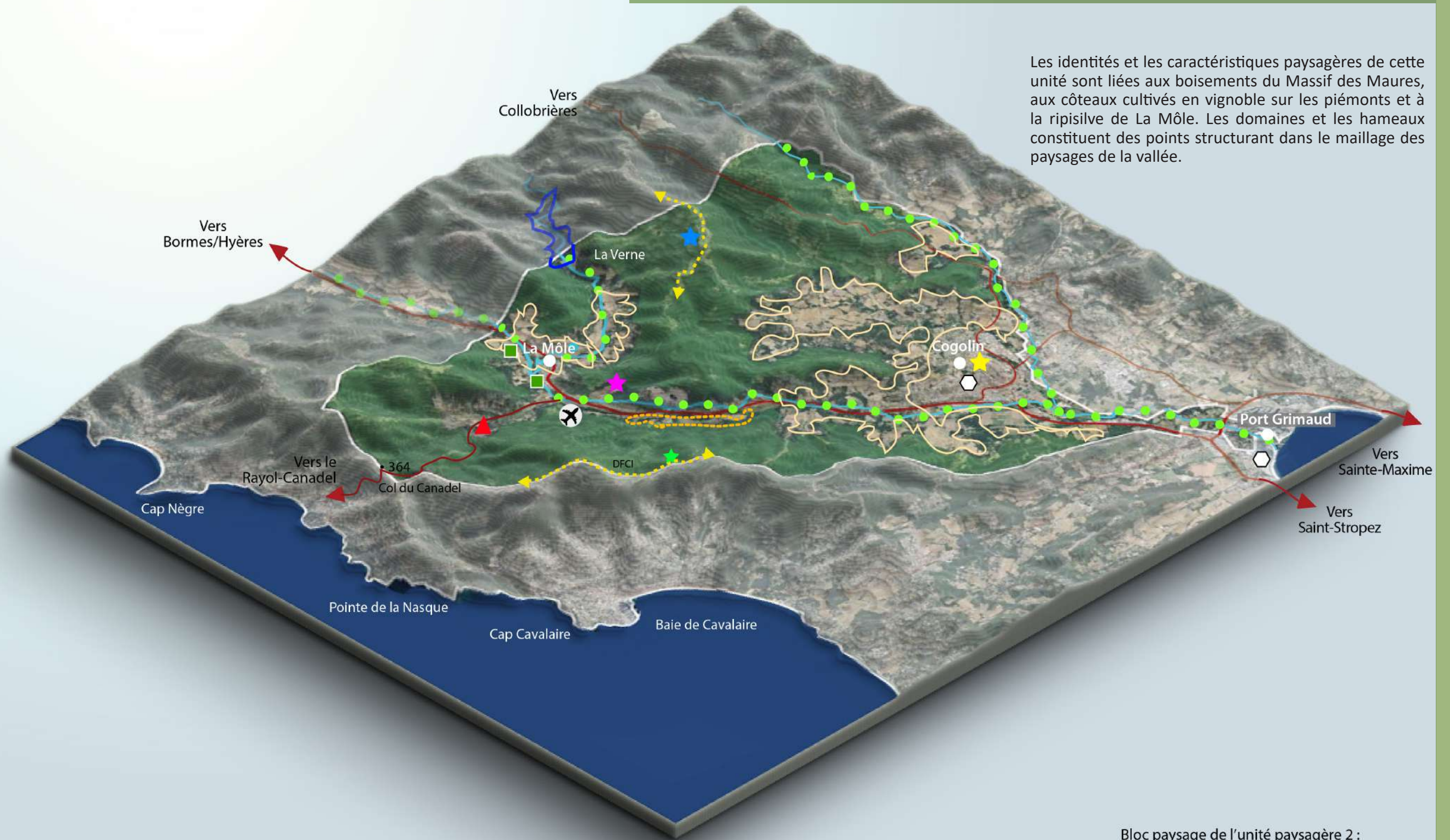
3/ Les mutations en cours et les enjeux/ sensibilités paysagères à prendre en compte

Les paysages de la vallée sont relativement bien préservés aujourd'hui et les évolutions liées au développement urbain et économique sont plutôt maîtrisées. Les sensibilités paysagères dépendent plus des équilibres entre les aléas naturels et la gestion des boisements et de la viticulture. Il semble évident que ces composantes paysagères entre les milieux boisés du Massif des Maures, les coteaux cultivés sur les versants doux et ensoleillés de la vallée, les pâturages et les prairies le long de La Môle constituent un ensemble cohérent autour du village. Cette dynamique paysagère liée aux activités agricoles et aux milieux naturels doit être préservée et accompagnée lors des projets de taille «importante», dans le cas d'une extension de quartier, d'un lotissement ou d'une structure d'accueil liée au tourisme. La question de la centralité du village de La Môle reste aussi une composante urbaine et paysagère importante pour éviter la dispersion et le mitage de la vallée...



La Vallée de La Môle est caractérisée par des paysages encore naturels et par des ambiances typées et de qualité. Les enjeux paysagers s'orienteront certainement sur la préservation de cet environnement. La vallée représente de plus un lieu patrimonial et terrien avec l'histoire aristocratique française de manière sobre et discrète. Cette «discrétion» des lieux traversés constitue peut-être le secret de la préservation des lieux... Car avec la présence de l'aéroport civil, cette infrastructure représente une entrée très privilégiée pour des usagers et des visiteurs qui viennent soit avec leur jet privé, soit avec des petits porteurs de pays européens. Cette clientèle participe largement au développement économique de Saint-Tropez et de La Presqu'île, mais il semble que les retours financiers soient moins conséquents sur la commune de La Môle.

La Môle représente une porte d'entrée du territoire du Golfe, une porte à la fois culturelle, patrimoniale et physique. Les enjeux concerneront donc aussi la qualité et le devenir de cette entrée, qui aujourd'hui participe à une transition très qualitative entre la traversée du Massif des Maures et l'arrivée dans le Golfe de Saint-Tropez.

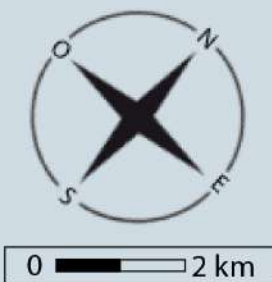


Les identités et les caractéristiques paysagères de cette unité sont liées aux boisements du Massif des Maures, aux côteaux cultivés en vignoble sur les piémonts et à la rypisilve de La Môle. Les domaines et les hameaux constituent des points structurant dans le maillage des paysages de la vallée.

Les identités et caractéristiques paysagères

Bloc paysage de l'unité paysagère 2 :
Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle.

Les infrastructures et les structures urbaines	Les paysages et les milieux naturels	Les paysages agricoles	Les pratiques paysagères	Patrimoine et paysage
<ul style="list-style-type: none"> Route RD559 Aéroport de la Môle Barrage de la Verne 	<ul style="list-style-type: none"> Les surfaces boisées du Massif des Maures La Môle et sa rypisilve - platanes / frênes / peupliers La Verne et sa rypisilve 	<ul style="list-style-type: none"> Les vignobles Les vergers (présence modeste) Les paturages Les jardins partagés 	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme autour de Cogolin et les marines de Cogolin Hôtels / camping Pachacaid Randonnée + vélo - Piste du Lairé - Route forestière des crêtes - dans le Massif 	<ul style="list-style-type: none"> Château de la Môle / Chapelle de la Môle Village de Cogolin / Tour de l'Horloge Site archéologique St-Magdeleine Oppidum de Montjean La Môle



26 Novembre 2020

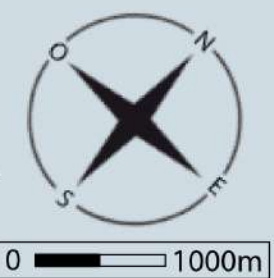


Les protections couvrent une grande partie de cette unité, par le biais de l'aire Natura 2000, les Znieffs et le site classé. La partie orientale de l'unité paysagère, plus urbaine reste «en dehors» des délimitations réglementaires sur les milieux.

Les protections environnementales et paysagères / protection patrimoniale / protection réglementaire PLU (EBC)

Bloc paysage de l'unité paysagère 2 :
Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle.

Les ZNIEFF Terre type 1	Natura 2000	Les sites inscrits	Monuments historiques
① - 930012520 - La Verne	- FR9301624 - Corniche Varoise	- 93183057 - La commune de la Môle	① Chapelle Sainte-Magdeleine ② Oppidum de Montjean
Les ZNIEFF Terre type 2	Espaces Boisés Classés	Les sites classés	Conservatoire du littoral
② - 930012516 - Les Maures	Espaces Boisés Classés	- 93C83052 - La Corniche des Maures	* Vallée de la Môle
③ - 930012542 - Vallées de la Gicle et de la Môle			



26 Novembre 2020



La première séquence de cette unité se déroule autour des ambiances paysagères liées aux vignobles et au Massif boisés le long de la route départementale. C'est une séquence naturelle, avec la silhouette des arbres de la ripisilve de La Môle, forestière et cultivée avec les vignobles.

-La séquence 2 se situe sur l'entrée du village de La Môle avec la ripisilve composée par les grands platanes et le centre urbain, comprenant les places de l'église et de la mairie. C'est la séquence urbaine et résidentielle.

-La séquence 3 comprend le parcours entre la sortie du village, les zones artisanales, l'aéroport, le château et la carrière. C'est une séquence très particulière partagée entre deux images contrastées, d'un côté un paysage patrimonial, architecturé et habité avec un «esprit des lieux» autour du château de La Môle et de l'autre, une grande prairie en aplat avec la piste de l'aéroport dans un cadre qui reste quand même très naturel...

-La séquence 4 est caractérisée par les prairies, quelques espaces cultivés et par les grands sujets de la ripisilve de La Môle, qui ondulent autour de la route dans un cadre encore forestier, le long des piémonts du Massif qui s'aplanissent doucement avant l'arrivée sur la plaine de La Giscle et de Cogolin.



-La séquence 5 correspond à l'espace urbanisé de Cogolin et des quartiers résidentiels et commerciaux bordant la voie.


-Enfin la séquence 6 annonce les cités lacustres et l'arrivée sur le littoral, bien que celui-ci reste peu perceptible depuis l'axe principal (RD 559) au niveau de l'estuaire de La Giscle.

Découverte et séquences paysagères sur les unités


Bloc paysage de l'unité paysagère 2 :

Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle

Axes	Séquences paysagères
 Routes principales	Séquence 1 : Le seuil de la Vallée de la Môle et les vignobles Séquence 2 : La Môle, le village, la place de l'église, la place de la mairie
Monuments historiques	Séquence 3 : Le château, la chapelle et l'aéroport
 Château de La Môle	Séquence 4 : La rypisilve et les prairies Séquence 5 : L'entrée de Cogolin Séquence 6 : Port Grimaud et Les Marines de Cogolin



Décembre 2020





Synthèse/

Les dynamiques paysagères de la vallée de La Môle sont liées d'un côté aux aléas naturels (inondations et ruissellements liés directement à la topographie des lieux, ainsi qu'à l'incendie par rapport à la surface boisée qui encadre cette unité et ou à la sécheresse estivale qui marque de plus en plus les territoires méditerranéens) et de l'autre par les évolutions des cultures, aujourd'hui essentiellement du vignoble et un peu de pâturage, mais qui pourraient évoluer selon les impacts du réchauffement climatique... L'urbanisation est plutôt maîtrisée dans la vallée autour de la Môle. Il serait néanmoins intéressant de valoriser l'entrée est de la commune et de penser un projet global urbain entre le parking de l'aéroport, le giratoire et la zone artisanale à raccrocher avec le village.

Du côté de Cogolin, les dynamiques sont différentes, car liées à l'évolution de la commune située à un carrefour entre des évolutions sociales et économiques, tout en étant à la croisée du bassin versant de la vallée de la Môle. Le parcellaire agricole est très important dans le maillage autour de la vallée de La Môle et de Cogolin, car il participe à la fois à la diversité des paysages et des milieux ouverts, à la rétention d'une partie des ruissellements et à l'économie locale, ainsi qu'à l'identité des lieux et à une dimension patrimoniale.

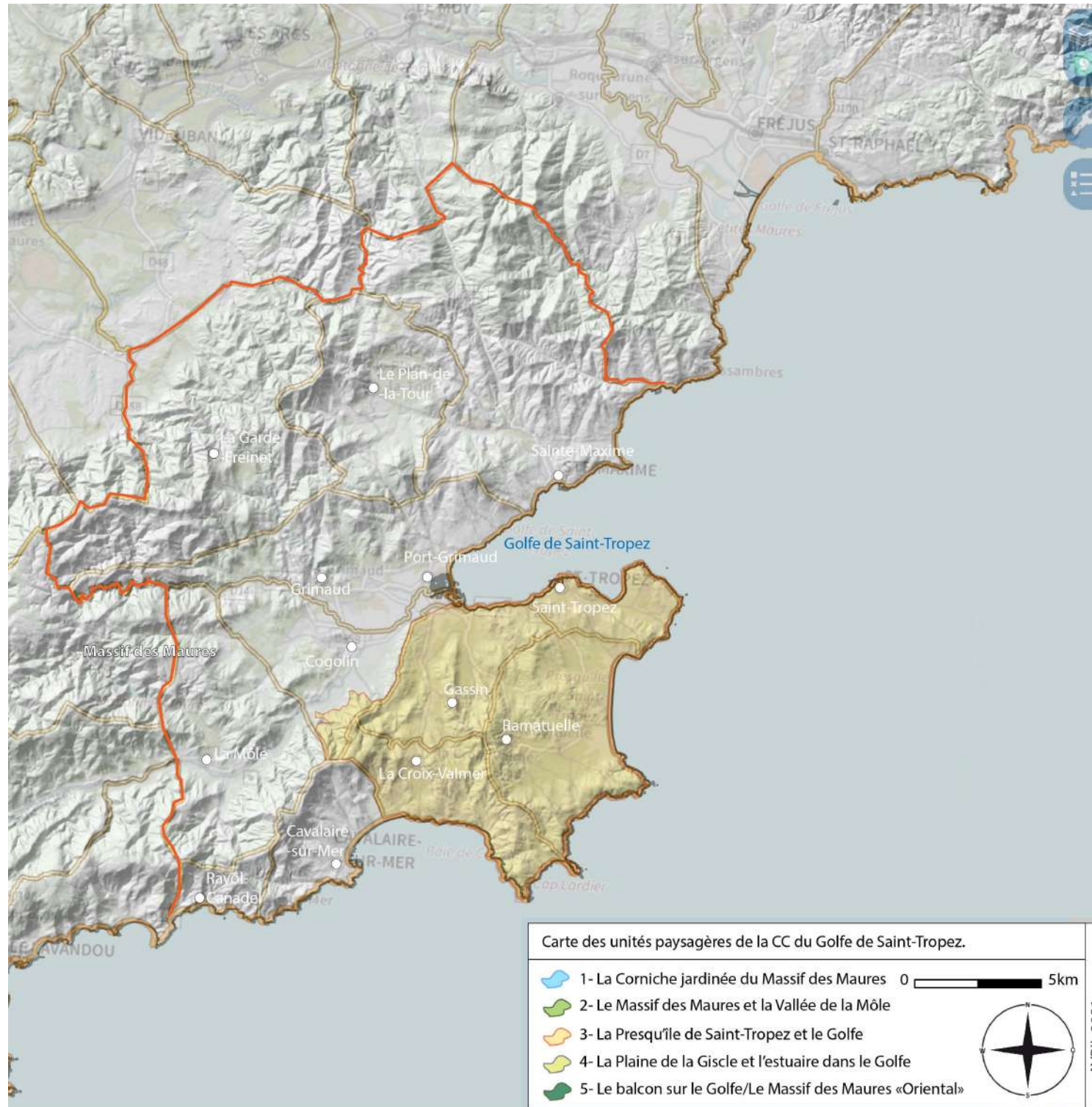
Cette unité possède aussi des potentialités dans une approche «développement durable» au niveau des cours d'eaux qui peuvent accompagner des voies douces et des «activités légères» (du point de vue structures) qui permettraient de diversifier les activités et les pratiques sur ce territoire.

Règlement d'urbanisme et dynamiques paysagères
Bloc paysage de l'unité paysagère 2 :
Le Massif des Maures et la Vallée de la Môle

PLU	Les dynamiques	
Zone naturelle et forestière	Dynamiques paysagères liées aux aléas naturels (inondations, feux, submersions, changement climatique)	
Zone agricole	Dynamiques paysagères liées aux activités anthropiques (développement urbain et entrée de ville)	
Zone urbaine	Dynamiques paysagères liées au développement de l'agriculture et des surfaces boisées	
Zone urbaine ouverte	Dynamiques paysagères liées au développement durable (modes doux et découverte des milieux et des paysages)	
Zone à urbaniser		

Sources : GéoPortail de l'Urbanisme / PLU des communes

Décembre 2020



«La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe»

Description de l'unité paysagère :

1/ Les aspects physiques et géographiques

- Les spécificités liées à la géologie et au sol :

La Presqu'île de Saint-Tropez est caractérisée par des reliefs collinaires légers, sur lesquels les centralités se sont développées au fil du temps. La géologie et le sol sont formés par des substrats schisteux et sableux qui ont permis au pin parasol et à la viticulture de se développer. Le littoral est de plus très spécifique et pittoresque entre les caps rocaillieux et les grandes plages de sable fin.

- Les caractéristiques topographiques et les versants :

La Presqu'île est constituée par des versants doux qui permettent un «étagement naturel» entre les collines boisées émergeant au-dessus des vignobles en coteaux et les centralités qui ponctuent le paysage. Les versants permettent aussi un découpage en mosaïque très intéressant avec les cours d'eau temporaires structurés par les cannes de Provence et quelques feuillus qui ponctuent le paysage viticole.

- Les spécificités liées à la végétation :

La végétation est caractérisée par les boisements en pin parasol, chêne liège et arbousier, par la vigne et quelques vergers d'oliviers, et côté littoral par la présence des pins parasols et des tamaris. Les feuillus et les grands sujets qu'ils soient exotiques ou locaux structurent de nombreuses allées de Domaines ou certaines entrées de villages.

2/ Les aspects historiques, sociaux et culturels

- Les identités historiques, les spécificités des lieux

La Presqu'île est constituée par un patrimoine architectural, paysager et culturel important, depuis les villages anciens, les demeures, les domaines, les moulins, les phares et les lieux pittoresques... Ces ensembles constituent une mosaïque harmonieuse entre l'histoire bâtie des lieux et la transformation du territoire et des paysages. Cet ensemble constitue aujourd'hui une identité spécifique.



- Les usages et les pratiques au fil des saisons :

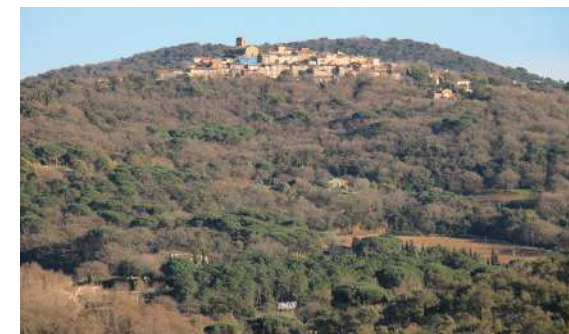
Les usages sont liés au tourisme, à la découverte des lieux, du patrimoine et des personnalités qui ont vécu ou qui «vivent ici» et à la «fête», car les soirées tropéziennes ont fait le tour du monde...

La spécificité de ce territoire réside aussi par la fréquentation d'une clientèle de standing et de luxe internationale qui se retrouve dans des lieux privilégiés. En parallèle de cette fréquentation, de nombreux visiteurs passent aussi dans ce territoire pour à la fois visiter les centralités et les curiosités locales tout en essayant de voir ou d'approcher des personnalités...

- Les typologies urbaines et paysagères :

Le paysage de la Presqu'île est caractérisé par une mosaïque de milieux et de fonctionnalités plutôt harmonieuses entre les espaces de vie, les espaces cultivés et les espaces naturels, qu'ils soient collinaires ou littoraux. Ces transitions douces et naturelles constituent une identité paysagère pour ce territoire. Concernant le bâti et les centralités, les typologies sont





d'influences provençales et méditerranéennes, au niveau des villages perchés ou des résidences ou villas qui ponctuent les paysages cultivés. La plaine de la Presqu'île est encore relativement habitée bien que la présence de résidences secondaires dans ce territoire soit importante, mais il semble que ces équilibres sont encore maîtrisés par les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme. La présence de plus des domaines et de quelques hameaux ou centralités agricoles apportent une authenticité aux lieux.

3/ Les mutations en cours et les enjeux/ sensibilités paysagères à prendre en compte

Les mutations sont liées au tourisme, à la fréquentation des lieux, à l'accueil de cette clientèle de luxe et au commerce local. Les derniers événements sanitaires ont montré l'impact qu'une telle situation pouvait avoir sur un territoire comme celui de la Presqu'île. De plus, l'équilibre entre les espaces cultivés, naturels et bâtis reste l'enjeu principal du devenir de ce territoire. Enfin, la préservation du littoral et le maintien d'une bande libre, sans bateaux, yachts ou autres «engins flottants» sera certainement un enjeu à la fois politique, climatique (pour un tourisme durable et décarboné...) et environnemental majeur.



La Presqu'île de Saint-Tropez est constituée par une mosaïque de paysages, d'histoires, de personnalités, de traditions qui ont façonné son identité. Derrière les images, les impressions et les cartes postales, se cache aussi un territoire pittoresque et traditionnel très particulier et attachant. Saint-Tropez et la Presqu'île proposent aujourd'hui une multitude d'ambiances et de lieux à découvrir, pas toujours connus derrière les façades et les images «connues». Cette arrière scène, ces coulisses méritent largement d'être valorisées pour élargir le champs d'accueil et de clientèle pour venir découvrir ce territoire.

Il est aussi évident, que pour un certain nombre de visiteurs, ces lieux peuvent paraître inaccessibles d'un point de vue financier, alors que dans la réalité du terrain, il existe de nombreuses possibilités peu onéreuses pour venir apprécier et découvrir des sites pittoresques et magnifiques. De plus, la question de l'élargissement de l'accueil et de la remise à plat de l'industrie touristique pose la question des infrastructures et de la manière de traverser ces paysages de manière sensible et adaptée aux lieux. Les enjeux sur l'avenir des espaces emblématiques se développeront certainement autour d'un tourisme durable, d'une certaine diversité d'usages et de fonctions et sur la capacité de la viticulture et de l'agriculture à préserver et à valoriser ce terroir unique. Enfin, il est évident que la qualité des lieux et des paysages du littoral se développeront dans une politique plus raisonnée sur la protection des milieux et de l'environnement...



Les identités de cette unité sont liées à la mosaïque paysagère entre les parcelles en vignoble, les boisements en pin parasol, les cours d'eau «tramés» par les canniers de Provence, les villages perchés, et les quartiers résidentiels à l'ombre des pins... La Presqu'île regroupe à la fois des centralités et de nombreux quartiers résidentiels parsemés sur le territoire... Néanmoins l'équilibre entre le paysage, les milieux et la densité bâtie a permis de créer un espace de grande qualité, qu'il sera nécessaire de gérer et de préserver face aux différents aléas...

Bloc paysage de l'unité paysagère 3 :
La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe.

Les identités et caractéristiques paysagères

Les infrastructures et les structures urbaines	Les paysages et les milieux naturels	Les paysages agricoles	Les pratiques paysagères	Patrimoine et paysage
<ul style="list-style-type: none"> Route RD559 Piste cyclable Port de Saint-Tropez 	<ul style="list-style-type: none"> Surface boisée et pinèdes de pin parasol Les points de vues paysagers Les cours d'eau et les canniers <u>Séquences paysagères du littoral :</u> <ul style="list-style-type: none"> Plages et résidences Littoral boisé des Caps (pin parasol) Plage de Pampelonne Le Cap de Saint-Tropez Le Golfe et la façade de St-Tropez 	<ul style="list-style-type: none"> Les vignobles / Les vergers (présence modeste) 	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme / sport nautique Hôtels / campings / bars de plage - Pampelonne et la Presqu'île Randonnée + vélo sur les routes secondaires Sites classés Cap Taillat Sentier du littoral Festivals de saisons 	<ul style="list-style-type: none"> Phare du Cap Camarat Centre ville de Saint-Tropez (Citadelle de Saint-Tropez, Chapelle Saint-Anne) * Les Moulins de Paillas à Ramatuelle Le vieux Gassin Le vieux Ramatuelle <p><small>* liste non exhaustive des monuments historiques inscrits et classés cf plan masse détaillé</small></p>



26 Novembre 2020



Les protections concernent une grande partie du territoire terrestre et marin, ainsi que les transitions entre les versants et le littoral (coupures d'urbanisation/ respiration). Les protections sont à la fois environnementales, paysagères et patrimoniales, ce qui exprime la richesse et la diversité de cette unité. L'aspect mosaïque des paysages de la Presqu'île rend donc sa gestion et sa préservation complexe.

Les protections environnementales et paysagères / protection patrimoniale / protection réglementaire PLU (EBC)

Bloc paysage de l'unité paysagère 3 : La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe.

Les ZNIEFF Terre type 1	Les ZNIEFF Mer type 1	Natura 2000	Les sites inscrits	Monuments historiques *
① - 930012545 - Pointe d'andati-cap Camarat ② - 930012548 - Cap de Saint-Tropez	⑤ - 93M000061 - Pointe d'andati-cap Camarat Les ZNIEFF Mer type 2	- FR9301624 - Corniche Varoise Espaces Boisés Classés	93183043 - Presqu'île de Saint-Tropez Les sites classés	① Phare Cap Camarat ② Citadelle / Chapelle de la Miséricorde / Château de la Moutte * liste non exhaustive des monuments historiques inscrits et classés cf plan masse détaillé Conservatoire du littoral
Les ZNIEFF Terre type 2 ③ - 930012516 - Les Maures ④ - 930012543 - Maures de la Presqu'île de Saint-Tropez	⑥ - 93M000087 - Herbier de posidonies de la Baie de Cavalaire ⑦ - 93M000090 - Plage et herbier de posidonies de Pampelonne ⑧ - 93M000091 - Cap de Saint-Tropez	Espaces Boisés Classés	93C83047 - Les Caps meridionaux de la Presqu'île	1 Cap Lardier 2 Cap Taillat 3 Cap Camarat 4 Pampelonne 5 Salin - Château - Batterie de Saint-Tropez



0 1000m

26 Novembre 2020



Les séquences permettent de découvrir la Presqu'île selon ses versants et ses ambiances très spécifiques :

-La séquence 1 s'inscrit entre la Baie de Cavalaire, La Croix-Valmer et Gassin, entre le littoral orienté vers les îles d'Or, les quartiers résidentiels sous les pins, les vignobles situés entre le littoral et les centralités.

-La séquence 2 se déroule autour des 3 Caps (Lardier, Taillat et Camarat) entre les collines de pin parasol qui surplombe la Méditerranée, quelques vignobles et un habitat diffus et peu dense, à l'intérieur du site classé.

-La séquence 3 comprend Ramatuelle, la plage de Pampelonne, les vignobles et les collines boisées jusqu'à l'entrée de Saint-Tropez par la RD93, côté Sud-Est.

-La séquence 4 concerne Saint-Tropez, les quartiers résidentiels, le port, la citadelle, son littoral, ses Caps et sa Pointe. Cette séquence à la fois urbaine et paysagère est riche et diverse tant par son histoire, son patrimoine, ses ambiances...

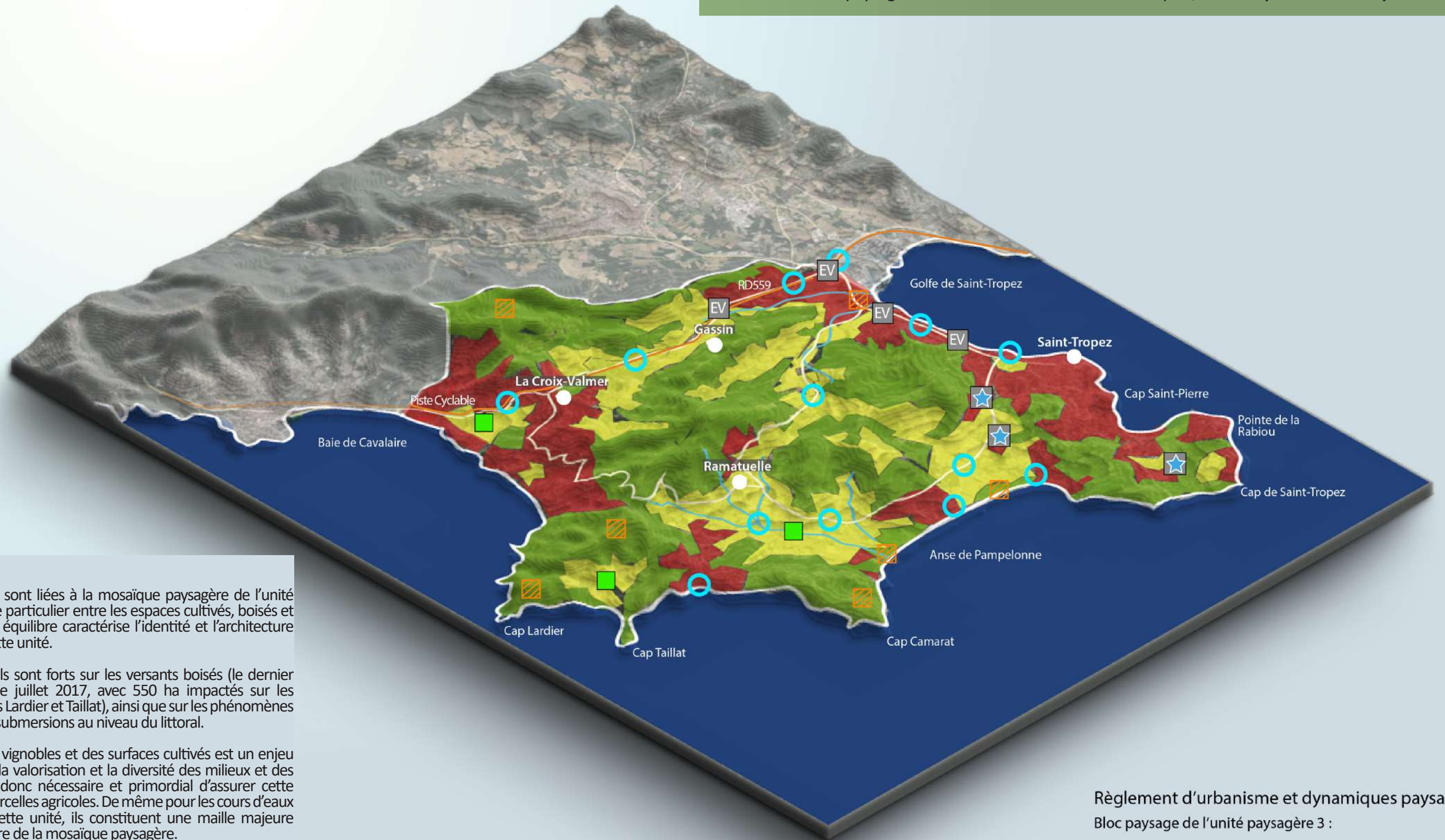
-La séquence 5 est liée entre l'entrée et la sortie de Saint-Tropez jusqu'au carrefour de La Foux et les infrastructures routières et commerciales qui se sont développées entre les cités lacustres, Cogolin et Saint-Tropez.

Découverte et séquences paysagères sur les unités

Bloc paysage de l'unité paysagère 3 :

La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe

Axes	Séquences paysagères	<p>Décembre 2020</p>
Routes principales	Séquence 1 : Baie de Cavalaire et Gigaro	
Monuments historiques	Séquence 2 : Les trois Caps	
Moulins de Paillas	Séquence 3 : La Presqu'île et la plage Pampelonne	
Phare Cap Camarat	Séquence 4 : Saint-Tropez, les Caps et les pointes	
Citadelle de Saint-Tropez	Séquence 5 : La route du Golfe	



Synthèse/

Les dynamiques sont liées à la mosaïque paysagère de l'unité et à son maillage particulier entre les espaces cultivés, boisés et résidentiels. Cet équilibre caractérise l'identité et l'architecture paysagère de cette unité.

Les aléas naturels sont forts sur les versants boisés (le dernier incendie date de juillet 2017, avec 550 ha impactés sur les pinèdes des Caps Lardier et Taillat), ainsi que sur les phénomènes de houles et de submersions au niveau du littoral.

Le maintien des vignobles et des surfaces cultivées est un enjeu important dans la valorisation et la diversité des milieux et des paysages. Il est donc nécessaire et primordial d'assurer cette pérennité des parcelles agricoles. De même pour les cours d'eaux qui traversent cette unité, ils constituent une maille majeure dans l'architecture de la mosaïque paysagère.

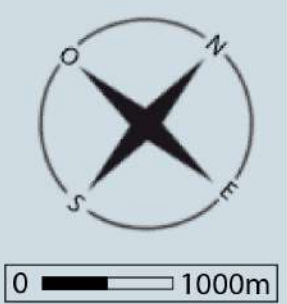
Les respirations boisées au niveau des collines ou en périphérie des parcelles cultivées ou des propriétés/ domaines est un enjeu paysager dans la qualité des ambiances paysagères.

Au niveau de l'urbanisation, le maintien des coupures d'urbanisation, les situations très localisées des sites de projet doivent impérativement faire l'objet d'une intégration paysagère pour la préservation générale de paysage.

Enfin, il existe aussi des potentialités pour des projets à caractères développement durable autour des interfaces milieux urbains, milieux naturels qui permettraient de valoriser et de diversifier des pratiques sociales, culturelles et économiques.

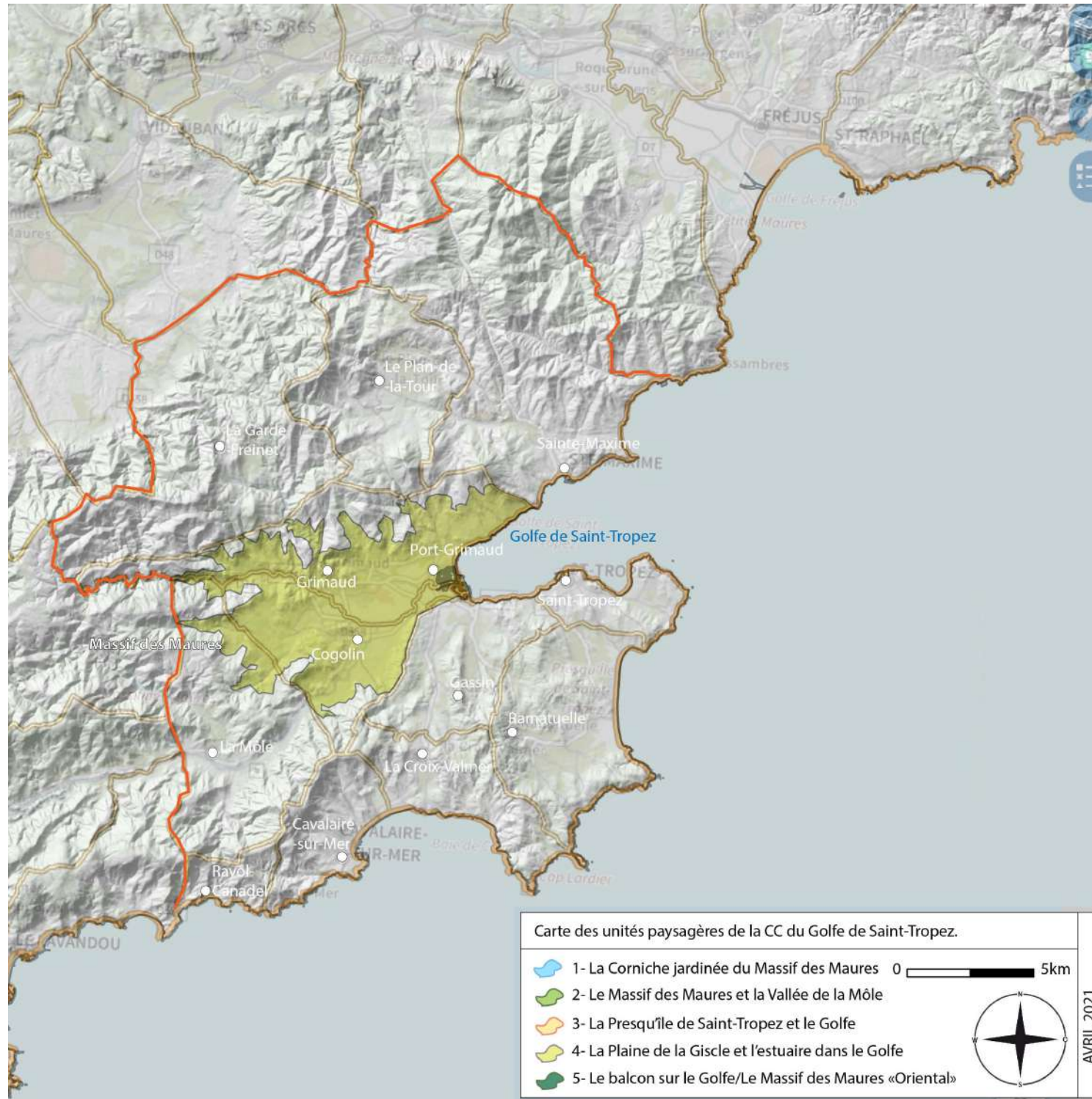
Règlement d'urbanisme et dynamiques paysagères
Bloc paysage de l'unité paysagère 3 :
La Presqu'île de Saint-Tropez et le Golfe

PLU	Les dynamiques
Zone naturelle et forestière	Dynamiques paysagères liées aux aléas naturels (inondations, feux, submersions, changement climatique)
Zone agricole	Dynamiques paysagères liées aux activités anthropiques (développement urbain et entrée de ville)
Zone urbaine	Dynamiques paysagères liées au développement de l'agriculture et des surfaces boisées
Zone à urbaniser	Dynamiques paysagères liées au développement durable (modes doux et découverte des milieux et des paysages)



Décembre 2020

Sources : GéoPortail de l'Urbanisme / PLU des communes



«La Plaine de La Gisle»

Description de l'unité paysagère :

1/ Les aspects physiques et géographiques

- Les spécificités liées à la géologie et au sol :

La plaine est caractérisée par un sol alluvionnaire qui se prolonge vers le littoral avec une relation directe entre la partie terrestre et la partie marine. Cette pente douce constitue donc un ensemble géologique global.

- Les caractéristiques topographiques et les versants :

La plaine remonte depuis le littoral vers les piémonts du Massif dans un axe Est-Ouest avec des légers côteaux aujourd'hui encore cultivés en vignoble. Ces espaces agricoles viennent encadrer le bas de la plaine qui n'est pas totalement exploitée pour des questions d'inondabilité et de remontée d'eau en fonction des saisons. Une partie de la plaine était autrefois caractérisée par un marais au niveau de l'embouchure de la Gisle avec le Golfe. Les reliefs plus prononcés sont occupés par les centralités telles que Cogolin et Grimaud. Les versants et les reliefs plus pentus sont encore occupés par des boisements plus ou moins denses qui annoncent les pentes rocheuses du Massif des Maures.

- Les spécificités liées à la végétation :

La plaine est occupée sur sa partie basse par des espaces de prairie en friche, des pins parasols et des feuillus de zone humide. La façade littorale est caractérisée par la présence de tamaris (Tamarix) et de pourpiers de mer (Atriplex). Les côteaux légèrement surélevés et plus secs accueillent la vigne et quelques vergers d'oliviers et d'amandiers. Quelques boisements de chêne liège annoncent sur les parties de relief plus prononcées la végétation du maquis du Massif. De nombreux cyprès de Provence ponctuent de plus ce paysage entre la plaine et les villages perchés. Les ripisilves de la Môle et de la Gisle sont de plus accompagnées par de grands platanes, quelques peupliers et frênes, ainsi que par de nombreux canniers de Provence. Les espaces de friches sont souvent envahis par la ronce, les herbes de la Pampa et des espèces de jardins qui se sont développées au grès du vent et des ruissellements...



2/ Les aspects historiques, sociaux et culturels

- Les identités historiques, les spécificités des lieux

La Plaine de la Gisle rassemble à la fois les villages perchés historiques de Cogolin et de Grimaud, ainsi que deux cités lacustres, Port-Grimaud et les Marines de Cogolin. Port-Grimaud est une création architecturale du milieu du XXème siècle, conçu et réalisé par François Spoerry qui souhaitait associer l'habitat et la voile...

Cogolin et Grimaud ont conservé des identités fortes au niveau des centres anciens, mais les espaces périphériques ont subi des transformations fortes au cours des 50 dernières années avec les zones artisanales et commerciales et en particulier autour du carrefour de «La Foux» qui marque aujourd'hui la porte d'entrée de Saint-Tropez. Le paysage agricole et habité s'est transformé dans un paysage péri-urbain et circulé entre les infrastructures locales et commerciales qui sont peu valorisantes pour le site et les lieux traversés...





- Les usages et les pratiques au fil des saisons :

Les vignobles environnant les centralités permettent de valoriser les aspects agricoles et traditionnels des paysages locaux. Ces cultures apportent un écrin et des transitions importantes dans la composition paysagère des lieux. L'activité agricole est donc encore présente sur ce territoire. En parallèle, le tourisme domine ce territoire par rapport à l'offre plus ou moins structurée autour des centralités et des cités lacustres, ainsi que par l'attrait de Saint-Tropez. Cette offre est visible le long des voies et des structures péri-urbaines... La publicité, les signalétiques, les volumes bâtis, les commerces qui devraient tirer parti de la qualité des lieux et des paysages offrent aujourd'hui une image piètre qualité et participent fortement au parasitage de la compréhension des lieux (voir à la pollution visuelle des lieux)...Les pratiques sont donc liées aux saisons, autant pour le vignoble que pour les activités touristiques. Il est de plus évident que cette petite unité paysagère «plane» qui s'est beaucoup transformée les dernières années accueillent des infrastructures qui ne pourraient pas être ailleurs...

- Les typologies urbaines et paysagères :

Les typologies peuvent se caractériser autour de trois identités :

- Les centralités avec les villages perchés entourés dans un écrin bâti et agricole, qui constituent le paysage «traditionnel»,
- les cités lacustres avec leur bâti coloré et leur relation particulière avec l'eau,



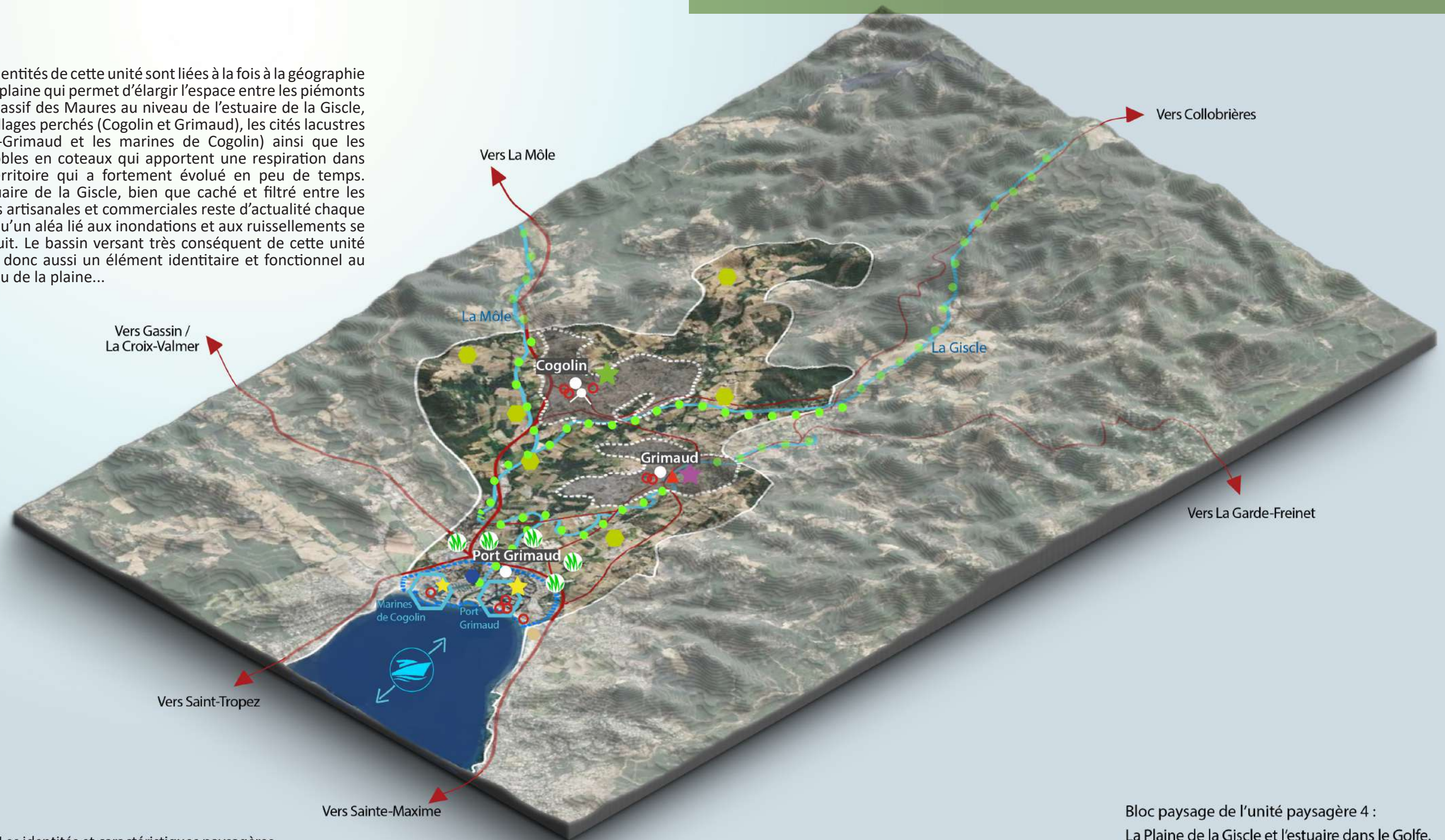
-les infrastructures et les paysages péri-urbains récents qui marquent profondément le paysage, de par les volumes, les couleurs, les matériaux, la signalétique, qui ne sont pas cohérent avec l'existant, ni bien intégré dans le contexte du site.

Ce contexte paysager est pourtant très identitaire et spécifique entre les centralités anciennes et les cités lacustres, avec la présence du vignoble, et la ripisilve de la Gisle qui dessine une ligne intéressante dans le territoire. Il serait donc judicieux de préciser ces identités et de les valoriser pour reconstruire une trame urbaine, péri-urbaine, agricole et paysagère cohérente. De plus, ce carrefour entre l'eau douce et l'eau salée qui a été mis en scène dans le projet de Port Grimaud, devrait redevenir un fil conducteur pour relier les pièces d'un puzzle aujourd'hui disparates dans un paysage qui maintient encore actuellement un ensemble lisible et compréhensible du territoire.

3/ Les mutations en cours et les enjeux/ sensibilités paysagères à prendre en compte

Les mutations sont essentiellement liées au développement des infrastructures et des projets urbains qui ont vu le jour le long des voies de circulation et dans les quartiers périphériques entre Cogolin, Grimaud et les cités lacustres. Cette superposition / ou succession de structures commerciales et d'équipements publics ou privés (artisans, enseignes commerciales, logements sociaux, lotissements, quartier résidentiel) impacte la lecture et la qualité des lieux, du fait de l'absence d'espaces publics, ainsi des modes doux de circulation qui permettraient de relier ces différentes polarités par une maille paysagère plus intégrée et plus cohérente avec les lieux.

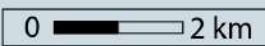
Les identités de cette unité sont liées à la fois à la géographie de la plaine qui permet d'élargir l'espace entre les piémonts du Massif des Maures au niveau de l'estuaire de la Giscle, les villages perchés (Cogolin et Grimaud), les cités lacustres (Port-Grimaud et les marines de Cogolin) ainsi que les vignobles en coteaux qui apportent une respiration dans ce territoire qui a fortement évolué en peu de temps. L'estuaire de la Giscle, bien que caché et filtré entre les zones artisanales et commerciales reste d'actualité chaque fois qu'un aléa lié aux inondations et aux ruissellements se produit. Le bassin versant très conséquent de cette unité reste donc aussi un élément identitaire et fonctionnel au niveau de la plaine...



Bloc paysage de l'unité paysagère 4 :
La Plaine de la Giscle et l'estuaire dans le Golfe.

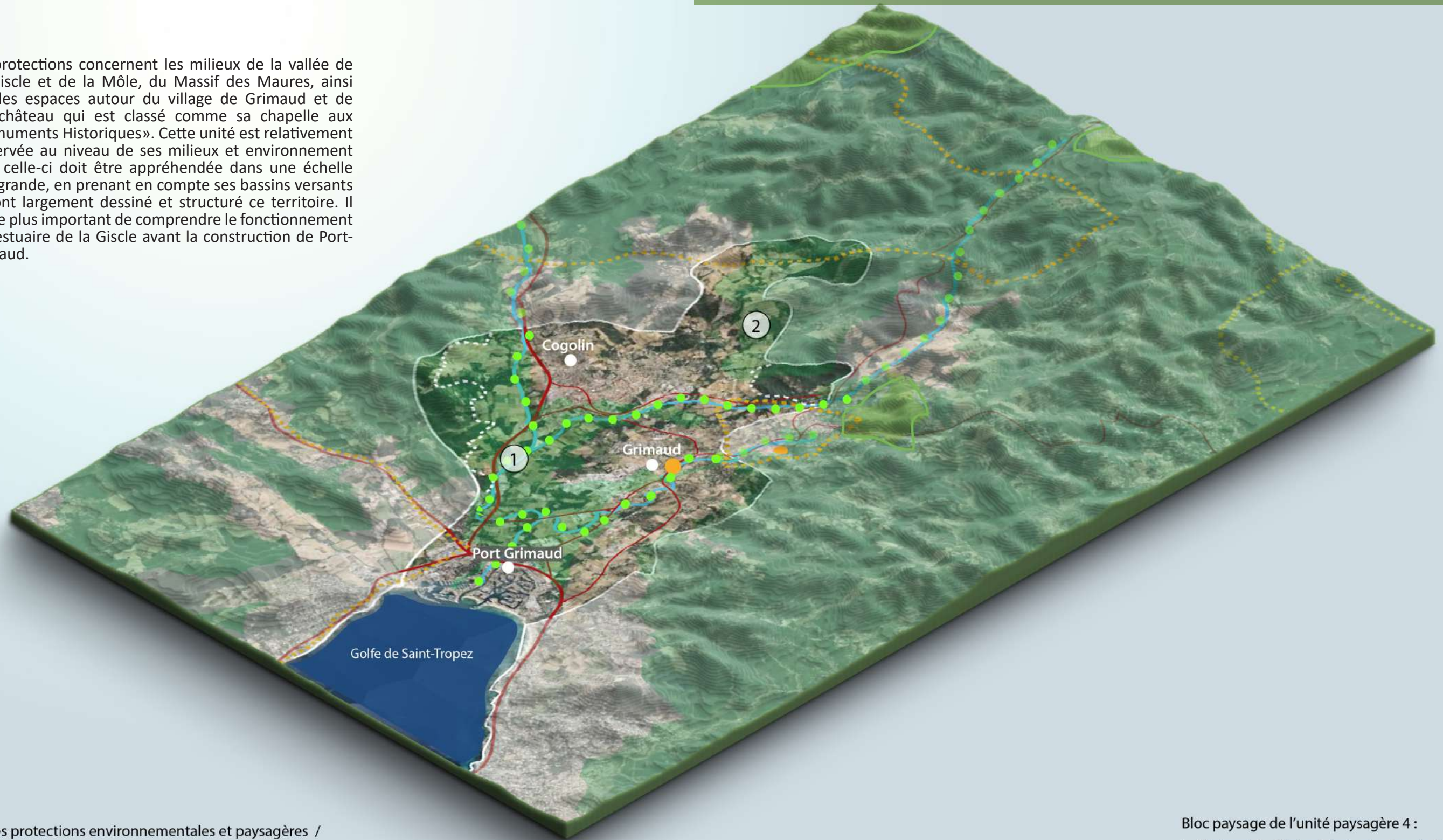
Les identités et caractéristiques paysagères

Les infrastructures et les structures urbaines	Les paysages et les milieux naturels	Les paysages agricoles	Les pratiques paysagères	Patrimoine et paysage
<ul style="list-style-type: none"> Route RD559 L'urbanisation Les cités lacustres Port Grimaud / Les Marines de Cogolin 	<ul style="list-style-type: none"> La Giscle / rypisilve La Môle / rypisilve Les points de vues paysagers Estuaire de la Giscle L'arrière plage et les dunes 	<ul style="list-style-type: none"> Les vignobles / Les vergers Les prairies / Les friches 	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme / sport nautique Hôtels / campings Festivals de saisons 	<ul style="list-style-type: none"> Les cités lacustres : Port Grimaud / Les Marines de Cogolin Château de Grimaud * Château de Cogolin <p><small>* liste non exhaustive des monuments historiques inscrits et classés cf plan masse détaillé</small></p>



26 Novembre 2020

Les protections concernent les milieux de la vallée de la Giscle et de la Môle, du Massif des Maures, ainsi que les espaces autour du village de Grimaud et de son château qui est classé comme sa chapelle aux «Monuments Historiques». Cette unité est relativement préservée au niveau de ses milieux et environnement mais celle-ci doit être appréhendée dans une échelle plus grande, en prenant en compte ses bassins versants qui ont largement dessiné et structuré ce territoire. Il est de plus important de comprendre le fonctionnement de l'estuaire de la Giscle avant la construction de Port-Grimaud.



Les protections environnementales et paysagères / protection patrimoniale / protection réglementaire PLU (EBC)

Bloc paysage de l'unité paysagère 4 : La Plaine de la Giscle et l'estuaire dans le Golfe.

Les ZNIEFF Terre type 2	Les ZNIEFF Mer	Natura 2000	Les sites inscrits	Monuments historiques
<p>① - 930012542 - Vallées de la Giscle et de la Môle</p> <p>② - 930012516 - Les Maures</p>		<p>Espaces Boisés Classés</p> <p>Espaces Boisés Classés</p>	<p>- 93183057 - La commune de la Môle</p> <p>- 93183044 - Le village et ses abords (Grimaud)</p> <p>Les sites classés</p>	<p>● Chapelle et château de Grimaud</p> <p>* liste non exhaustive des monuments historiques inscrits et classés cf plan masse détaillé</p> <p>Conservatoire du littoral</p>
				<p>0 1000m</p>

26 Novembre 2020



Découverte et séquences paysagères sur les unités

Bloc paysage de l'unité paysagère 4 :

La Plaine de la Giscle et l'estuaire dans le Golfe.

Axes	Séquences paysagères	<p>Décembre 2020</p>
Routes principales	Séquence 1 : Les cités lacustres et le Golfe	
Monuments historiques	Séquence 2 : La plaine et les zones artisanales	
Château de Grimaud Tour de Cogolin	Séquence 3 : Les côteaux et les lisières boisées Séquence 4 : Les villages perchés	

Les séquences sur cette unité peuvent se lire dans une géométrie radiale, de l'amont vers l'aval ou vice-versa.

-La séquence 1 concerne l'estuaire de la Giscle, aujourd'hui caractérisé et structuré par les cités lacustres (Port-Grimaud et les Marines et Cogolin). Cette séquence est délimitée par la RD 559.

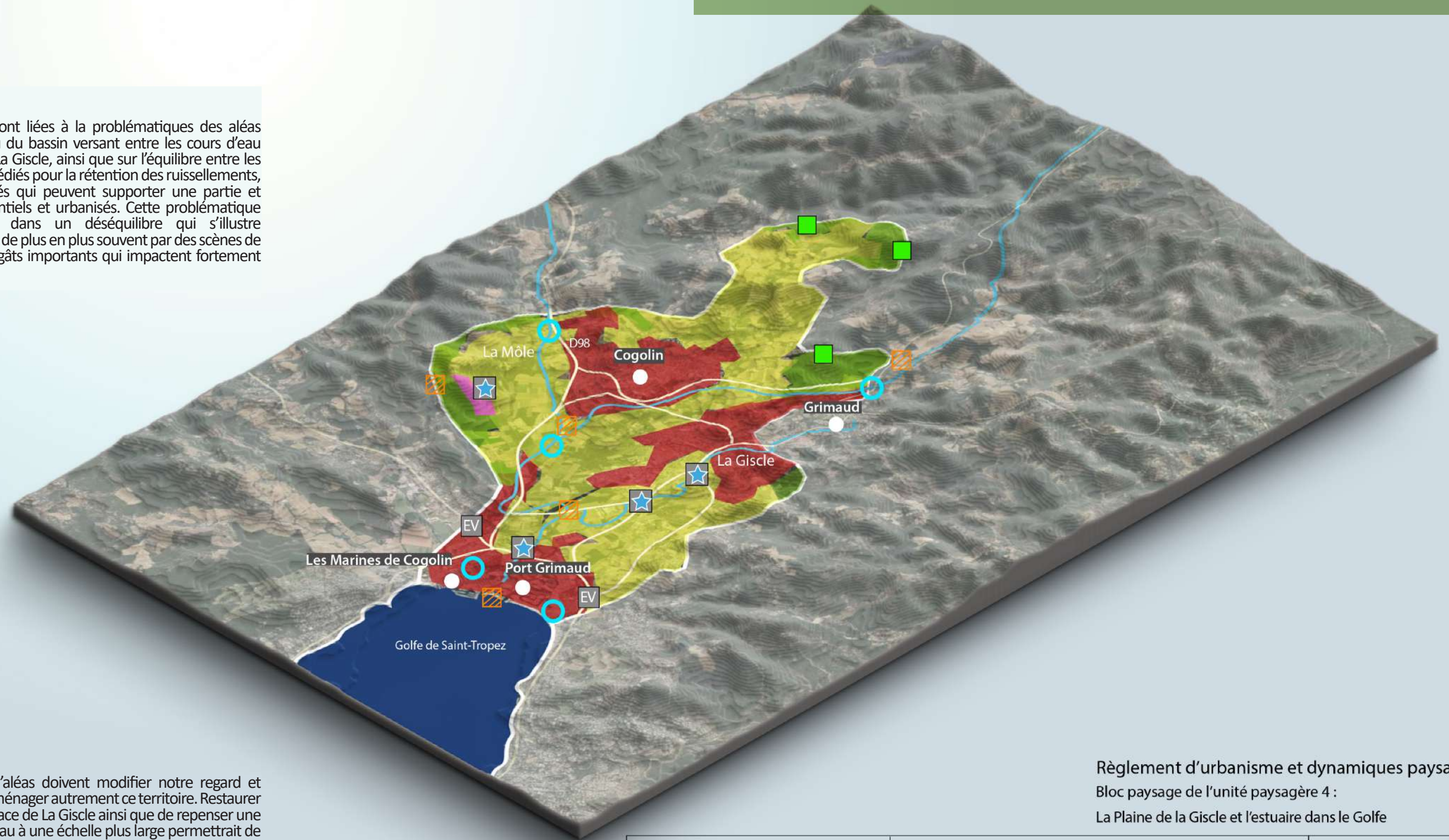
-La séquence 2 comprend une partie de la plaine, en partie en friche, jusqu'aux premiers vignobles. Cette partie de la plaine reste sensible aux inondations, et elle structurée par les feuillus des ripisilves et par les espaces artisanaux et commerciaux qui entourent les cités lacustres et bordent la RD 559.

-La séquence 3 amorce les paysages liés au vignobles, et les plans intermédiaires entre les villages perchés et le littoral, ainsi que les quartiers résidentiels.

-La séquence 4 se déroule sur la partie amont de la plaine et sur les paysages de transition entre les vignobles en côteaux et les piémonts pentus du Massif des Maures. Cette séquence est importante dans son fonctionnement et dans l'écrin arrière qu'elle constitue dans la lecture des paysages de cette unité.

Synthèse/

Les dynamiques sont liées à la problématique des aléas naturels au niveau du bassin versant entre les cours d'eau de La Môle et de La Giscle, ainsi que sur l'équilibre entre les espaces naturels dédiés pour la rétention des ruissellements, les espaces cultivés qui peuvent supporter une partie et les espaces résidentiels et urbanisés. Cette problématique est actuellement dans un déséquilibre qui s'illustre malheureusement de plus en plus souvent par des scènes de désordre et de dégâts importants qui impactent fortement cette unité.



Ces récurrences d'aléas doivent modifier notre regard et notre manière d'aménager autrement ce territoire. Restaurer le territoire et l'espace de La Giscle ainsi que de repenser une respiration pour l'eau à une échelle plus large permettrait de redonner un sens et un projet complet entre la géographie du bassin versant et l'estuaire et le littoral.

Les projets urbains envisagés sur le territoire doivent apporter une réponse à ces dynamiques paysagères et naturelles et plus seulement être pensé comme des objets autonomes au milieu de cette unité paysagère.

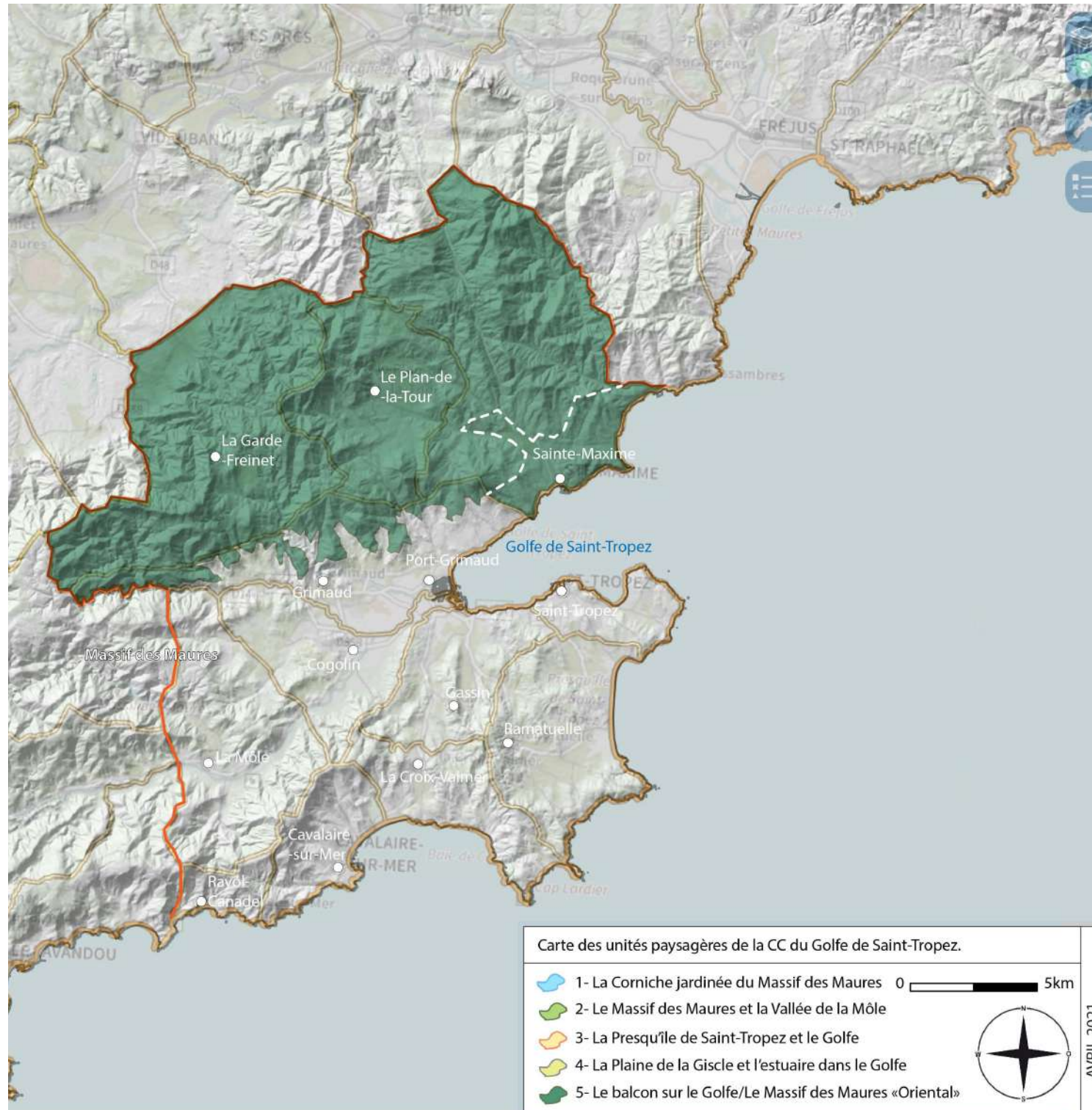
L'agriculture est un enjeu important dans le maintien des surfaces ouvertes et gérées, et participe largement à la qualité des milieux et des paysages, idem pour les transitions paysagères entre les vignobles et les piémonts boisés du Massif des Maures. Ces équilibres et ces transitions constituent les enjeux paysagers au niveau des dynamiques de cette unité.

Règlement d'urbanisme et dynamiques paysagères
Bloc paysage de l'unité paysagère 4 :
La Plaine de la Giscle et l'estuaire dans le Golfe

PLU	Les dynamiques	
<ul style="list-style-type: none"> ● Zone naturelle et forestière ● Zone agricole ● Zone urbaine ● Zone urbaine ouverte ★ Zone à urbaniser 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamiques paysagères liées aux aléas naturels (inondations, feux, submersions, changement climatique) Dynamiques paysagères liées aux activités anthropiques (développement urbain et entrée de ville) ■ Dynamiques paysagères liées au développement de l'agriculture et des surfaces boisées Dynamiques paysagères liées au développement durable (modes doux et découverte des milieux et des paysages) 	

Sources : GéoPortail de l'Urbanisme / PLU des communes

Décembre 2020



5M : Unité paysagère liée au Massif
5L : Sous-Unité paysagère liée au littoral et à l'urbanisation dense autour de Sainte-Maxime

Le balcon sur le Golfe/Le Massif des Maures «oriental»

Description de l'unité paysagère :

1/ Les aspects physiques et géographiques
- Les spécificités liées à la géologie et au sol :

Le Massif des Maures «oriental» regroupe des spécificités géologiques autour de La Garde-Freinet, ainsi que des espaces découpés en coteaux ou en vallons qui ont permis des apports particuliers au niveau des sols, aujourd'hui valorisés dans certaines pratiques agricoles. C'est un territoire «rocaillieux» où les roches sont toujours affleurantes et présentes dans le paysage.

- Les caractéristiques topographiques et les versants :

Cette partie du Massif, présente des paysages découpés par les reliefs, avec deux grands versants (un versant tourné vers la Plaine des Maures, et l'autre tourné vers le littoral et la Mer Méditerranée) qui se rencontrent au niveau du «Col de Gratteloup». Ce territoire est caractérisé par des séquences boisées, cultivées, par des centralités anciennes, par des vallons et de nombreux cours d'eaux temporaires.

- Les spécificités liées à la végétation :

Les reliefs rocaillieux sont caractérisés par des boisements de pins, de chênes liège, d'arbousiers et par la végétation du maquis. Les strates arbustives sont odorantes, on y trouve les cistes, les lavandes sauvages, du romarin, des immortelles, de la bruyère...Quelques cours d'eaux sont structurés par des ripisilves «minces» dans lesquelles, les peupliers, les frênes, les chênes blancs ponctuent les paysages cultivés ou naturels. Le châtaignier est présent en hauteur dans les versants ombragés.

2/Les aspects historiques, sociaux et culturels

- Les identités historiques, les spécificités des lieux

Le Massif des Maures «oriental» se distingue par une histoire ancienne et par des éléments de patrimoine révélateurs des pratiques et des usages liés au Massif. Entre les châteaux de La Garde-Freinet, Grimaud et Cogolin, la Tour carrée de Sainte-Maxime, la Tour du Plan, c'est un territoire riche et révélateur d'une longue relation entre les habitants et ce milieu très rude et frugal. Aujourd'hui, les usages et les pratiques se sont développées par le biais du tourisme et d'un artisanat de



qualité, et les pratiques actuelles des lieux se sont orientées sur les qualités environnementales et paysagères, ainsi que sur certaines traditions locales, aujourd'hui revalorisées lors de marchés ou de fêtes.

- Les usages et les pratiques au fil des saisons :

Les usages sont liés principalement à l'économie touristique et économique du Golfe, ainsi qu'en partie à la viticulture et à l'artisanat local. Le territoire a de plus développé des outils attractifs pour les visiteurs sur son patrimoine architectural et traditionnel ainsi que sur la base de marchés, de foires ou de fêtes conviviales. Les communes ont cultivé une certaine authenticité qui contraste avec l'effervescence des activités dans le Golfe...

- Les typologies urbaines et paysagères :

Les villages qui structurent le Massif des Maures «oriental» constituent des centralités anciennes et ont un rapport évident avec le territoire et les matériaux des lieux. L'urbanisation



2- Depuis les hauteurs du Massif, sur la D94 reliant Grimaud à Collobrières



récente s'est développée par le biais de résidences, de villas excentrées, mais ce développement est resté relativement contenu dans les reliefs. Concernant Sainte-Maxime, l'histoire est différente, car ce gros village balnéaire est devenu depuis les années '80, une petite ville, qui continue à se développer à une vitesse importante. L'attrait du littoral, la relation avec Saint-Tropez a largement contribué à son développement. Sainte-Maxime à sa propre identité aujourd'hui, mais sa «relation» avec Saint-Tropez reste un sujet toujours actuel. Le développement du littoral a aussi été l'origine de Port Grimaud et de la cité lacustre imaginée par François Spoerry à partir des années '50, puis des marines de Cogolin et enfin de l'urbanisation importante du littoral entre Cogolin et Sainte-Maxime. Cette urbanisation linéaire et sur les premiers reliefs pose aujourd'hui, un certain nombre de questions et de problématiques, en particulier lors des aléas climatiques liés aux inondations et aux ruissellements...

3/ Les mutations en cours et les enjeux/ sensibilités paysagères à prendre en compte

Les mutations paysagères sont fortes pour plusieurs raisons :

-Ce territoire est un carrefour géographique entre le Massif et le littoral et concentre donc tous les aléas naturels et les évolutions liées au développement urbain.

-Les infrastructures récentes ont favorisé ce développement et l'espace le long du littoral étant restreint par les contraintes de relief, l'urbanisation s'est déroulée de manière linéaire, sans grande qualité. Un des enjeux paysager consistera certainement à retrouver un lien plus fort avec le paysage et les caractéristiques environnementales pour recréer des séquences le long du littoral.

-Le développement le long du littoral doit être encadré pour mieux appréhender la gestion des premiers reliefs et la préservation des paysages dans le Massif. Cet équilibre doit permettre de mieux maîtriser les aléas naturels et les transitions entre les milieux urbanisés, cultivés et naturels.



Ce territoire représente une mosaïque de paysages, d'ambiances, d'histoires, de liens forts entre le Massif et le littoral. Aujourd'hui, ce carrefour géographique, culturel et économique est devenu une sorte de centralité déportée des centres historiques.

Les aléas récents liés aux inondations, aux ruissellements, au risque de submersion ont marqué ce territoire. De plus, la crise sanitaire a aussi marqué l'activité du tourisme.

Pour faire face aux différents enjeux en cours, il serait intéressant de remailler et de construire des séquences paysagères pour valoriser et qualifier ce territoire de grande valeur pour diversifier les usages et les fonctionnements.



Les identités de cette unité sont liées à la géographie marquée du Massif des Maures, aux versants boisés, qui découpent les vues et les ambiances sur les villages de l'intérieur (La Garde-Freinet et le Plan-de-La Tour), sur les vignobles qui occupent les espaces relativement plans environnant les centralités, ainsi que le long du littoral autour du Golfe avec Sainte-Maxime qui marque une centralité importante aujourd'hui. Cette unité réunit deux «versants» complémentaires de l'occupation du Massif, à l'intérieur et le long du littoral.

Les identités et caractéristiques paysagères

Bloc paysage de l'unité paysagère 5 :
Le balcon sur le Golfe / Le Massif des Maures «Oriental».

Les infrastructures et les structures urbaines	Les paysages et les milieux naturels	Les paysages agricoles	Les pratiques paysagères	Patrimoine et paysage
<ul style="list-style-type: none"> Route RD559 Piste cyclable Port de Sainte-Maxime Pont du Préconil 	<ul style="list-style-type: none"> Les surfaces boisées du Massif des Maures Le Préconil et sa rypisilve Le littoral du Golfe et la pointe des Sardinaux Les points de vues paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> Les vignobles / les vergers 	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme / sport nautique Hôtels / campings / restaurants Randonnée + vélo / piste cyclable le long du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Centre ville de La Garde-Freinet / le Fort Freinet Centre historique de Sainte-Maxime, La Tour Carrée Ruines Sainte-Maxime - Le Vieux Revest Centre ville du Plan-de-la-Tour Ancienne voie ferrée + piste cyclable Villas balnéaires emblématiques



0 2 km

26 Novembre 2020



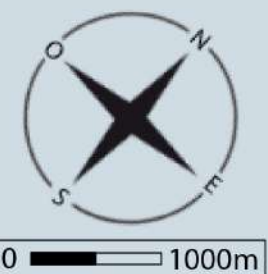
Les protections concernent une grande partie de cette unité, tant au niveau des milieux terrestres que marins (par le biais des Znieff, et l'aire Natura 2000 au niveau du Massif des Maures), ainsi que sur les aspects patrimoniaux, en particulier sur La Garde-Freinet, Le Plan-de-La Tour et Sainte-Maxime, ces 3 centralités regroupant des vestiges anciens ainsi que des Monuments liés au Xème siècle. C'est une unité riche et diversifiée qui occupe un territoire étagé tourné à la fois vers le Golfe et l'intérieur du Massif.

Les protections environnementales et paysagères / protection patrimoniale / protection réglementaire PLU (EBC)

Bloc paysage de l'unité paysagère 5 :
Le balcon sur le Golfe / Le Massif des Maures «Oriental».

Les ZNIEFF Terre type 1	Les ZNIEFF Mer type 1	Natura 2000	Les sites inscrits	Monuments historiques
① - 930012524 - Maures septentrionales à La Garde-Freinet	④ - 93M000062 - Pointe des Sardinaux et Séche à huile	-FR9301622 - La plaine et le Massif des Maures	- 93183044 - Le village et ses abords (Grimaud)	① Le Rêve de l'oiseau Le Plan-de-la-Tour
② - 930012550 - Adret du Mont Roux	Les ZNIEFF Mer type 2	Espaces Boisés Classés	Conservatoire du littoral	② Tour carrée Sainte-Maxime
Les ZNIEFF Terre type 2		Espaces Boisés Classés	La plaine des Maures	③ Villa Bellevue Sainte-Maxime
③ - 930012516 - Les Maures				④ Ruines du Grand Fraxinet

* liste non exhaustive des monuments historiques inscrits et classés cf plan masse détaillé



26 Novembre 2020



Cette unité propose 5 séquences spécifiques dans la découverte de ce territoire et des ambiances paysagères :

-La séquence 1 se déroule le long du littoral entre les cités lacustres et l'entrée de Sainte-Maxime marquée par le pont du Préconil.

-La séquence 2 concerne le centre-ville et le Port de Sainte-Maxime, ainsi que les monuments historiques qui composent la centralité, jusqu'à la Pointe des Sardinaux qui structure encore aujourd'hui une respiration naturelle.

Découverte et séquences paysagères sur les unités

Bloc paysage de l'unité paysagère 5 :

Le balcon sur le Golfe / Le Massif des Maures «Oriental».

Axes	Séquences paysagères	<p>Décembre 2020</p>
Routes principales	Séquence 1 : La route du Golfe Séquence 2 : Le centre-ville de Sainte-Maxime	
Monuments historiques	Séquence 3 : La corniche de Sainte-Maxime Séquence 4 : Le Massif des Maures	
Centre ancien Sainte-Maxime / La Tour Carrée	Séquence 5 : Le Massif des Maures versant orienté vers la plaine	
Tour du Plan-de-la-Tour Château de La Garde-Freinet		

-La séquence 3 caractérise la corniche du littoral entre la Pointe des Sardinaux et l'entrée/ sortie de Sainte-maxime en direction des Issambres et de Fréjus/ Saint-Raphaël.

-La séquence 4 se déroule entre les piémonts du Massif des Maures qui structurent une limite géographique et topographique entre le littoral et les pentes boisées du Massif jusqu'au col de Gratteloup qui partage les deux versants, orientés soit vers le Golfe, soit vers l'intérieur. Le Plan-de-La Tour se situe dans cette séquence.

-La séquence 5 concerne l'intérieur du Massif avec ses reliefs marqués et boisés densément, les vallons, La Garde-Freinet et les vignobles qui composent les maillages cultivés autour des centralités et des hameaux.



Synthèse/

Les dynamiques sont liées à deux spécificités naturelles liées à la géographie de cette unité, par les aspects de versants assez pentus et par des vallons encaissés qui ont tendance à accélérer les phénomènes de ruissellement, d'érosion et d'inondation, ce qui explique cette récurrence au niveau du Préconil depuis une dizaine, voir une vingtaine d'années. Le bassin versant étant très important, cette problématique se rappelle régulièrement aux habitants et résidents qui se sont installés trop près des cours d'eaux...

L'agriculture joue un maintien modeste dans la rétention des ruissellements à l'échelle de cette unité, elle permet de maintenir un vignoble et des vergers qui participent à l'ouverture des milieux et des paysages, tout en ayant un rôle de par feu par rapport aux boisements très importants du Massif. L'aléa feu et incendie étant le second risque ayant des effets dévastateurs sur ces paysages de forêt.

L'urbanisation étant concentrée le long du littoral pose une problématique sur la liaison et la relation entre les piémonts et le littoral, ainsi que sur des respirations naturelles pour découvrir le Golfe et la côte. Un projet global prenant les versants, les infrastructures et le littoral mériterait d'être envisagé pour retrouver des séquences paysagères le long de la RD 559 entre les cités lacustres et Sainte-Maxime. De même qu'il serait nécessaire d'envisager la même approche entre Sainte-Maxime et Le Plan de La Tour pour éviter une urbanisation linéaire sans qualité architecturale et urbaine.

Enfin, il existe de manière similaire aux autres unités des potentialités de type développement durable pour appréhender le littoral, les cours d'eaux et la préservation des milieux et des paysages tout en permettant une diversification des usages et des pratiques sur ce territoire.

Règlement d'urbanisme et dynamiques paysagères
Bloc paysage de l'unité paysagère 5 :
Le balcon sur le Golfe / Le Massif des Maures «Oriental».

PLU	Les dynamiques	
<ul style="list-style-type: none"> ● Zone naturelle et forestière ● Zone agricole ● Zone urbaine ● Zone urbaine bloquée ★ Zone à urbaniser 	<ul style="list-style-type: none"> ▨ Dynamiques paysagères liées aux aléas naturels (inondations, feux, submersions, changement climatique) ★ Dynamiques paysagères liées aux activités anthropiques (développement urbain et entrée de ville) ■ Dynamiques paysagères liées au développement de l'agriculture et des surfaces boisées ○ Dynamiques paysagères liées au développement durable (modes doux et découverte des milieux et des paysages) 	

0 1000m

Décembre 2020

Sources : GéoPortail de l'Urbanisme / PLU des communes



Sources & Annexes

PARTIE 1 / Sources

- p.2 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.3 : texte « Court traité du paysage d'Alain Roger. Ed. Gallimard » www.gallimard.fr + image www.tv83.info.fr
- p.4 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.5 : photo des visites réalisée par Atelier Locus + carte du SCOT
- p.6 : images www.google.fr + image Henri Manguin www.galeriefleury.com + image Gassin vue sur le Golfe de Saint-Tropez www.geneanet.org + image Saint-Tropez années 50-60 www.jeditoo.com
- p.7 : carte www.wikipedia.org + images www.pinterest.fr
- p.8-9-10-11-12-13-14-15-16-17 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.18 : croquis réalisé par Atelier Locus
- p.20 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.21 : image Jean-François Millet www.profondeurdchamps.com + photo Sainte-Maxime réalisée par Atelier Locus + image aérienne réalisée par Atelier Locus
- p.22 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.23 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.24-25-26-27 : cartes SCOT
- p.28 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.29 : carte SCOT
- p.32 : texte + cartes www.universalis.fr
- p.33 : carte www.geoportail.fr + images www.google.fr
- p.34 : carte réalisée par Atelier Locus + photo des visites réalisées par Atelier Locus
- p.35 : carte réalisée par Atelier Locus + texte www.aquaportail.com + photo des visites réalisées par Atelier Locus
- p.36 : photo des visites réalisées par Atelier Locus + carte réalisée par Atelier Locus
- p.37 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.38 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.39 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus

PARTIE 1 / Annexes

Références littéraires :

- «Court traité du paysage» d'Alain Roger. Ed. Gallimard



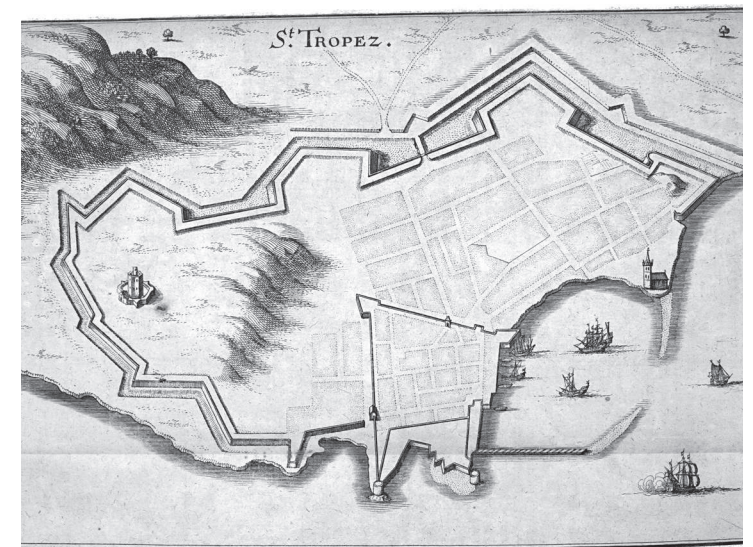
PARTIE 2 / Sources

- p.7 : image Dolmen de la Briande www.wikipedia.org/ / image Oppidum Montjean www.eklablog.com
- p.8 : image Le Fraxinet www.la-garde-freinet-tourisme.fr
- p.9 : image Fort Freinet www.la-garde-freinet-tourisme.fr/ / image Chapelle Sainte-Magdeleine – Chapelle des Pénitents – Moulin de Paillas www.mairie-lamole.fr
- p.10 : image Pierre André de Suffren www.wikipedia.org
- p.11 : image Maison du Cantonnier www.mairie-lamole.fr / image Guy de Maupassant www.wikipedia.org / image Paul Signac www.wikipedia.org / image Chemin de Fer www.mes-annees-50.fr
- p.12 : image Rêve de l'oiseau Niki Saint Phalle www.spectacles-selection.com / image Henri Matisse www.WikiArt.org / image Colette www.wikipedia.org / image Port de St-Tropez www.jeditoo.com / image Brigitte Bardot www.franceculture.fr
- p.13 : image Construction marina www.logi-service.com/ / image Barrage de la Verne www.youtube.com
- p.14 : carte réalisée par Atelier Locus + image Dolmen de la Briande www.wikipedia.org/ / image Menhir de Medost www.pons.robert.free.fr / image Dolmens de Saint-Sébastien www.wikipedia.org / image Menhirs des Couzes www.wikipedia.org
- p.16 : carte www.education.fr + texte [\[biutemy.net\]\(http://biutemy.net\) + carte \[www.arbre-celtique.com\]\(http://www.arbre-celtique.com\)](http://www.blog.

</div>
<div data-bbox=)

- p.19 : carte Gallica (bnf.fr) + carte Gallica (bnf.fr)
- p.20 : carte Gallica (bnf.fr) + texte Les Chemins de la mer
- p.21 : carte + texte Les chemins de la mer
- p.22 : carte www.geoportail.fr
- p.24 : carte www.geoportail.fr
- p.26 : carte www.mes-annees-50.fr + texte Gallica (bnf.fr) + images www.atelier-crabe.com
- p.27 : carte www.marc-andre-dubout.org + images www.atelier-crabe.com
- p.55 : textes Gallica (bnf.fr) + images www.geneanet.org
- p.38 : images www.cavalairesurmer.fr
- p.39 : image + texte www.cavalairesurmer.fr
- p.26 : carte www.ot-lelavandou.fr + images www.archives.ecpad.fr
- p.27 : carte www.lepoint.fr + image Canadel www.golfe-saint-tropez-information.com + image Cavalaire-sur-Mer www.cavalairesurmer.fr + image Cogolin www.petit-patrimoine.com + image Ramatuelle www.wikipedia.org
- p.28 : carte réalisée par Atelier Locus

- p.30 : carte réalisée par Atelier Locus + image Gallica (bnf.fr)
- p.31 : texte + images « Le Littoral de la France » partie V Gallica (bnf.fr)
- p.32 : texte + images « Le Littoral de la France » partie V Gallica (bnf.fr)
- p.33 : texte + images « Le Littoral de la France » partie V Gallica (bnf.fr)
- p.34 : texte + image « Le Littoral e la France » chapitre XXVI Gallica (bnf.fr)
- p.35 : texte « Voyages en France en 1787, 1788 et 1789 » Gallica (bnf.fr)
- p.36 : texte « Le Littoral e la France » chapitre XXVI Gallica (bnf.fr) + texte « Toulon et ses environs Gallica (bnf.fr) + image www.pinbterest.fr
- p.37 : texte « Fleurs de Solitude » Gallica (bnf.fr) + texte « Tropeziana » Gallica (bnf.fr) + image www.artnet.fr
- p.46 : texte + image « Le Figaro 18 aout 1939 » Gallica (bnf.fr)
- p.48 : carte www.geoportail.fr + images www.atelier-crabe.com
- p.49 : plan + images www.atelier-crabe.com
- p.51 : carte www.geoportail.fr + image François Spoerry www.wikipedia.org + images Permis de construire /



Fort de Saint-Tropez



Port de Saint-Tropez, 1932

PARTIE 2 / Sources

Première maquette de Port-Grimaud / Construction des quais / Front de mer en construction / Port-Grimaud terminé www.atelier-crabe.com

- p.60 : images Guy De Maupassant / Auguste Pegurier / Paul Signac / Theodore Botrel / Henri Matisse / Henri Lebasque / Charles Camoin www.wikipedia.org + image Exposition universelle www.hiostoiredeparis.fr + image Théo Van Rysselberghe www.pubhist.com + image Henri Person www.christies.com + image Exposition universelle www.emmanuelgill.com + Colette www.repro-tableaux.com

- p.61 : image Roger Broders www.billposters.fr + image Charles Camoin www.france.jeditoo.com + image André Dunoyer de Segonzac www.expertisez.com + image Andre Cottavoz www.artcurial.com + images Seconde Guerre Mondiale / Duke Ellington / Paul Poiret / Simone de Beauvoir / Paul Eluard / Jean Paul Sartre www.wikipedia.org

- p.62 : images Françoise Sagan / Boris Vian / Louis De Funes / Roger Vadim / Alain Delon / Johnny Hallyday / Eddy Mitchell www.wikipedia.org + image Brigitte Bardot www.barnes-sttropez.com + image Eddy Barclay www.sttropezholidays.com + image Monsieur Z www.galerielisa.com + image Rodolphe Parisotto www.artmajeur.com

- p.63 : image Jean Yves Lechevallier www.pinterest.fr + image Yann Rebecq www.wordpress.com + image Jean Noël Le Junter www.artmajeur.com + image Lenny

Kravitz www.pinterest.fr + image Jean-Roch Peri / Karl Lagerfeld www.wikipedia.org

- p.65 : carte www.geoportail.fr + image Théo Van Rysselberghe www.wikipedia.org + image Petite Plage www.muzeo.com + image Eucalyptus / image Pointe de Saint-Pierre www.wahooArt.com + image Baie de Saint-Tropez / image Vue de la Chapelle Saint-Anne www.artnet.fr

- p.66 : carte www.geoportail.fr + image Maximilien Luce www.wikipedia.org + image Saint-Tropez / image Le Port des pêcheurs à Saint-Tropez www.artnet.fr + image Le Port de Saint-Tropez www.artcurial.com + image Saint-Tropez vue de la Citadelle www.pinterest.fr

- p.67 : carte www.geoportail.fr + image Le Port de Saint-Tropez www.wikipedia.org + image Saint-Tropez www.reproArte.com + image Saint-Tropez Canoubiers / image Saint-Tropez / image Vue du Golfe de Saint-Tropez www.wahooArt.com + image Saint-Tropez Pins www.artnet.fr + image Saint-Tropez la Route du Cimetière www.pinterest.fr

- p.68 : carte www.geoportail.fr + image Paul Signac www.wikipedia.org + image Saint-Tropez Fontaine des Lices www.muzeo.com + image L'Orage / image Maisons dans le Port www.wahooArt.com + image Le Port au soleil couchant www.artnet.fr + image En quittant le Port de Saint-Tropez www.meisterdrucke.fr

- p.69 : carte www.geoportail.fr + image Sentier des

Douaniers / image La ville au coucher du soleil www.wahooArt.com + image Le Pin à Saint-Tropez www.wikipedia.org

- p 70 : carte www.geoportail.fr + image Henri Matisse www.wikipedia.org + image Place des Lices à Saint-Tropez www.jeditoo.com + image Le Clocher www.wordpress.com + image L'Olivier / image Chapelle de Saint Joseph www.pinterest.fr + image Place des Lices www.wahooArt.com

- p.71 : carte www.geoportail.fr + image Vue sur Saint-Tropez www.wikiArt.org + image Colline avec vue sur la mer www.pinterest.fr + image Luxe calme et volupté www.muzeo.com + image Paysage Saint-Tropez / image Le gouter golfe de Saint-Tropez www.artnet.fr

- p.72 : carte www.geoportail.fr + image Albert Marquet www.wikipedia.org + image Saint-Tropez / image Maison à Saint-Tropez www.artnet.fr + image Le Port de la Ponche / image Le Port de Saint-Tropez www.wikipedia.org

- p.73 : carte www.geoportail.fr + image Pin à Saint-Tropez / image Paysage du Midi / image Le Pin Saint-Tropez www.artnet.fr

- p.74 : carte www.geoportail.fr + image Henri Person www.wikipedia.org + image La rade de Saint-Tropez / image Le Golfe de Saint-Tropez par ciel d'orage / image Saint-Tropez le boulevard de la mer / image La Plage de la Bouillabaisse / image Saint-Tropez Le Port www.wikipedia.org



Pergola Domaine du Rayol, 1930



Maria Callas, 1960



Brigitte Bardot et Gunther Sachs, Saint-Tropez, 1966

PARTIE 2 / Sources

galeriepentcheff.fr + image Les voiliers dans le port de Saint-Tropez www.joron-derem.com

• p.75 : carte www.geoportail.fr + image Saint-Tropez tempête dans le golfe / image Saint-Tropez bord de mer www.galeriepentcheff.fr + image Paysage aux environs du golfe de Saint-Tropez www.artcurial.com + image Port de Saint-Tropez www.christies.com + image Barques à la Ponche www.johngcorrigan.com

• p.78 : carte www.geoportail.fr + image Louis De Funes www.wikipedia.org + images 1964 / 1970 / 1968 / 1975 www.wikipedia.org

p.79 : carte www.geoportail.fr + image Gendarmerie Nationale www.visitvar.fr + images Val de Pons / Place des Lices / Route de Bonne Terrasse www.autourdelouisdefunes.fr

• p.80 : carte www.geoportail.fr + image Willy Rizzo www.wikipedia.org + image Brigitte Bardot à la terrasse d'un bar www.pinterest.fr + image Jeune couple port de Saint-Tropez / image Brigitte Bardot / image Jack Nicholson et Rebecca Brossard www.vogue.fr

• p.81 : image Brigitte Bardot Place aux Herbes / image Françoise Sagan www.pinterest.fr + image Le Port Saint-Tropez www.reponsesphoto.fr + image Jeunes filles chez Senequier / image Roger Vadim et Annette Stroyberg / image Terrasse Saint-Tropez www.vogue.fr + image Willy Rizzo et Brigitte Bardot www.loeildelaphotographie.com

[loeildelaphotographie.com](http://www.loeildelaphotographie.com)

• p.82 : carte www.geoportail.fr + image Brigitte Bardot www.wikipedia.org + image Brigitte Bardot Saint-Tropez www.dandy-magazine.com + image Brigitte Bardot Port de Saint-Tropez / image Brigitte Bardot et sa mère www.pinterest.fr

• p.83 : image Brigitte Bardot avec Roger Vadim www.tumblr.com + image Brigitte Bardot avec Roger Vadim / image Brigitte Bardot plage de la Madrague / image Brigitte Bardot www.pinterest.fr + image Brigitte Bardot avec Roger Vadim sur le tournage de « Et Dieu créa la femme » www.parismatch.com

• p.84 : carte www.geoportail.fr + image Alain Delon www.wikipedia.org + image Alain Delon Saint-Tropez / image Alain Delon et son fils Saint-Tropez www.gettyimages.com + image Alain Delon et Brigitte Bardot www.parismatch.com + Alain Delon et Brigitte Bardot Port de Saint-Tropez www.pinterest.fr

• p.85 : carte www.geoportail.fr + image Alain Delon et Romy Schneider www.lefigaro.fr + Image Film La Piscine www.marieclaire.fr + image Alain Delon et Romy Schneider rue Saint-Tropez www.pinterest.fr + image Alain Delon et Romy Schneider Saint-Tropez www.pinterest.fr

• p.88: carte www.geoportail.fr + image Gérard Philippe www.wikipedia.org + image Tombe de Gérard Philippe www.wikipedia.org + image Ecole Gérard Philippe www.wikipedia.org

ramatuelle.fr + image Gérard Philippe à Ramatuelle / Gérard Philippe participant à la vie au village / Gérard Philippe fête à Ramatuelle www.varmatin.fr

• p.86 : image Et Dieu créa la femme www.allocine.fr + image Bonjour Tristesse www.legenoudeclair.com + image Le gendarme à Saint-Tropez www.pinterest.fr + image La Piscine www.inthemoodforcinema.com + image La Chamade www.uniFrance.org + image Le gendarme en balade www.allocine.fr + image La Scoumoune www.pinterest.fr + image Le Viager www.allocine.fr

• p.87 : image Les Innocents aux Mains sales www.ecranlarge.com + image La Cage aux Folles www.senscritique.com + image Le gendarme et les extra-terrestres www.cinemaaffiche.fr + image Le Coup du Parapluie www.cineluctable.com + image Les Sous-doués en Vacances www.lafnac.com + image L'Année des Méduses www.alocine.fr + image Les Portes de la gloire www.alocine.fr + image Les Randonneurs à Saint-Tropez www.alocine.fr

PARTIE 2 / Annexes

Références littéraires :

• « Le Littoral de la France », 1889, partie V, VATTIER D'AMBROYSE

• « Le Littoral de la France », 1889, chapitre XXVI, VATTIER D'AMBROYSE

• « Voyages en France, pendant les années 1787, 1788, 1789 », Arthur Young

• « Fleurs de solitude », 1898, Abbé Joseph Guillermin

• « Le Figaro 18 aout 1939 »

PARTIE 3 / Sources

- p.2 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.3 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.4 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.5 : bloc 3D réalisé par Atelier Locus
- p.6 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Hôtel La Villa Douce www.lavilladouce.com + images Domaine du Rayol www.domainedurayol.org
- p.7 : photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Hôtel Louancelie www.golfe-saint-tropez-information.com
- p.8 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Moulins de Paillas www.golfe-saint-tropez-information.com
- p.9 : bloc 3D réalisé par Atelier Locus
- p.10 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.11 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.12 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Cogolin www.cogolin-provence.com
- p.13 : bloc 3D réalisé par Atelier Locus
- p.14 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Port-

Grimaud www.grimaud-provence.com

- p.15 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.16 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Camping de La Plage www.tripadvisor.fr
- p.17 : photos des visites réalisées par Atelier Locus + image Pointe des Sardinaux www.grimaud-provence.com
- p.18 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.19 : bloc 3D réalisé par Atelier Locus
- p.20 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.21 : photos des visites réalisées par Atelier Locus + images La Chartreuse de la Verne www.mpmtourisme.com
- p.22 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.23 : bloc 3D réalisé par Atelier Locus
- p.24 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus + image La Môle www.monbeauvillage.fr + image Barrage de la Verne www.mairie-lamole.fr
- p.25 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus



PARTIE 4 / Sources

- p.2 : cartes Atlas paysages du Var
- p.3 : carte réalisée par Atelier Locus
- p.4 : carte réalisée par Atelier Locus
- p.5 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.6 : carte réalisée par Atelier Locus + carte du SCOT
- p.7 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.8 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.9 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.10 – 11 – 12 – 13 : blocs 3D réalisés par Atelier Locus
- p.14 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.15 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.16 – 17 – 18 – 19 : blocs 3D réalisés par Atelier Locus
- p.20 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.21 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.22 – 23 – 24 – 25 : blocs 3D réalisés par Atelier Locus

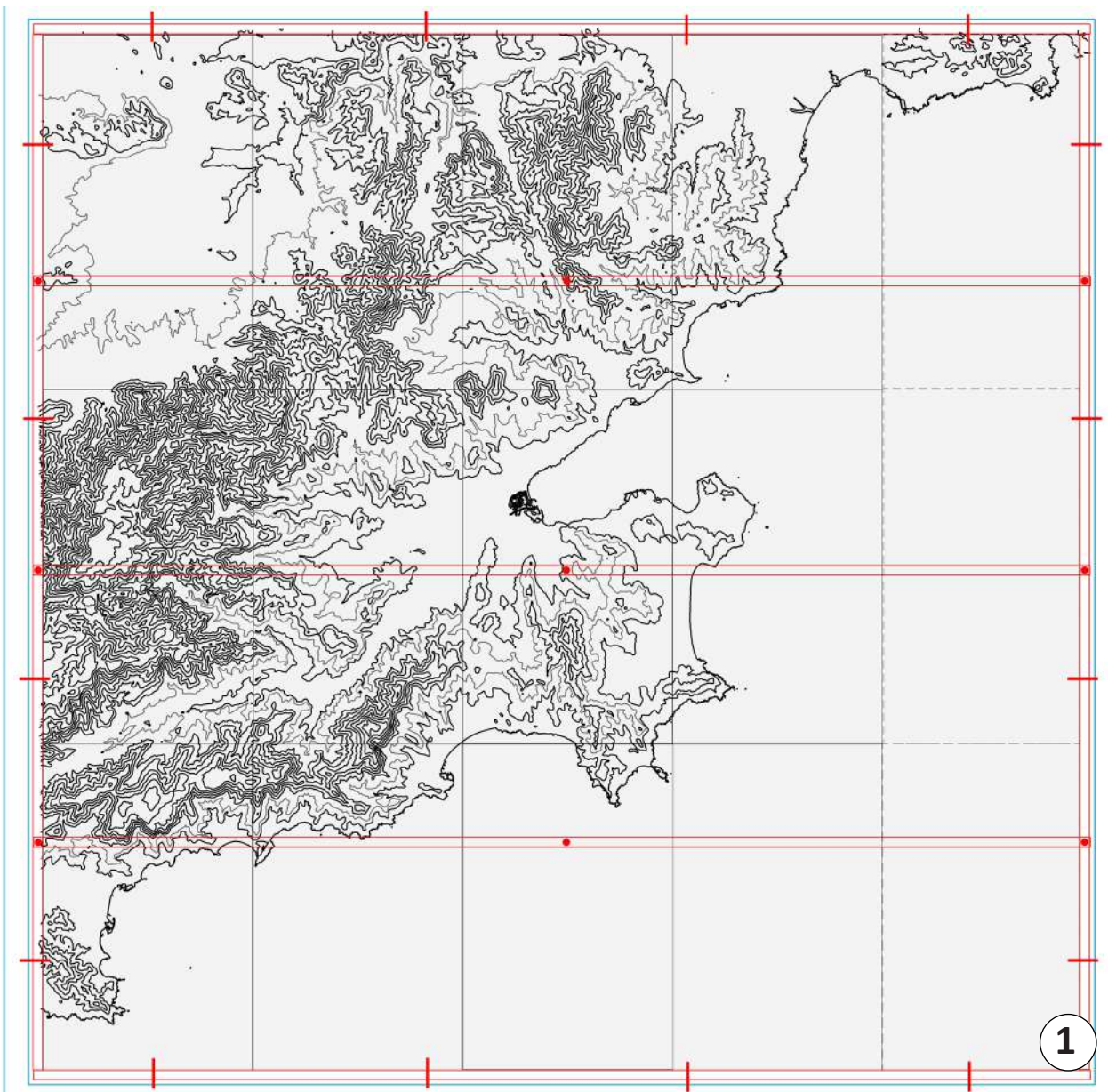
- p.26 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.27 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.28 – 29 – 30 – 31 : blocs 3D réalisés par Atelier Locus
- p.32 : carte réalisée par Atelier Locus + photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.33 : photos des visites réalisées par Atelier Locus
- p.34 – 35 – 36 – 37 : blocs 3D réalisés par Atelier Locus

PARTIE 4 / Annexes

Références littéraires :

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez
- « Atlas des paysages du Var »





Une maquette du territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a été réalisée à l'échelle 1/20000 ème. Ses dimensions sont de 2.20m sur 2.20m. Dans un premier temps des prototypes ont été faits avant la mise en place de la maquette finale.

1 - Fichier Illustrator de la maquette complète, avec en détail : courbes de niveau tous les 10m, le découpage des 15 plaques, le cadre en acier qui viendra entourer la structure en bois, les trous de perçage avec les positions des vices et les tasseaux positionnés à l'arrière pour solidifier l'ensemble.

2 - Découpe laser des courbes de niveau sur du bois contreplaqué.

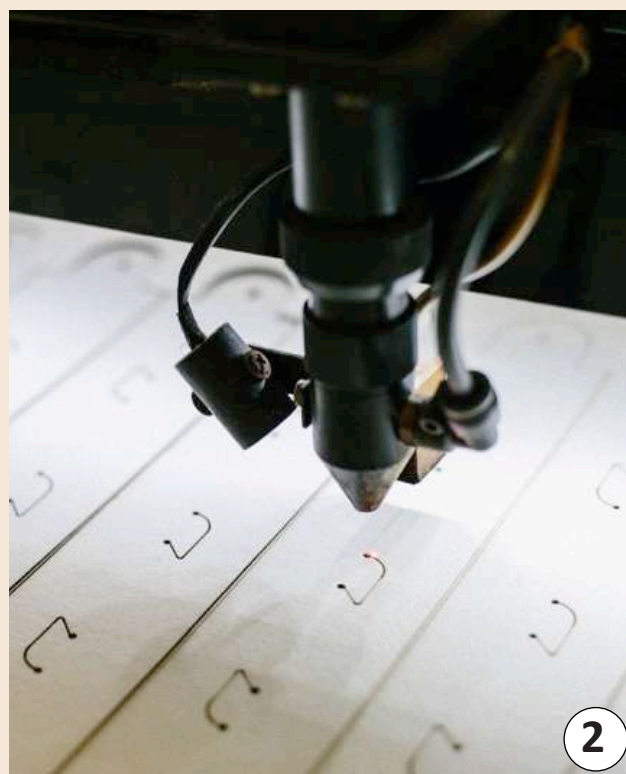
3 - Assemblage des courbes de niveau les unes sur les autres pour former le relief.

4 - Plaque terminée d'un bout du territoire. La maquette finale sera composée de 15 plaques comme celle-ci.

5 - Assemblage des 15 plaques entre elles.

6 - Les plaques sont collées puis tout le territoire est peint en blanc.

7 - La maquette est montée sur le cadre en acier qui permet de rigidifier.





La découpe de la maquette à été réalisée au Fab Lab du Lycée de la Grande Tourrache pour des raisons de proximité, expérimentales et économiques. Le suivi technique à été réalisé par Camille Mailhot et la réalisation à été copilotée avec Camille Ottonelli.

Le cadre en acier quant à lui à été conçu par l'entreprise E.C.M à Cuers, entreprise chaudronnerie mécanique, dirigé par M. Anthony Duvernell.

La maquette a été ensuite peinte en blanc, pour permettre la projection d'images, de vidéos , de cartes, de plans animés ou d'interviews concernant le territoire... Des essais vidéos ont été réalisés avec les interlocuteurs directs de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et de l'AUDAT (Agence Urbanisme Aire Toulonnaise).



Carte animée, présentation de chaque communes avec textes et images.



Carte animée, interview de Xavier Bohl sur la création de Port-Grimaud.



5



6



7



Annexes Réglementaires

Paysage, sites classés et inscrits

Natura 2000 et ZNIEFF

LA CROIX-VALMER, RAMATUELLE LES TROIS CAPS MERIDIONAUX DE LA PRESQU'ILE DE SAINT TROPEZ LEUR ARRIERE PAYS, LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

Var
46
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Décret du 6 mai 1995

Propriété

CDL, privée

Superficie

2272 ha
(dont 1272 ha terrestre +750 ha du dpm)

Autres mesures de protection concernant le site

Partie de SI antérieurs
- du Cap Cartaya ou Taillat et du Cap Lardier (12/01/1942)
- du Cap Camarat (03/01/1959),
et de l'ensemble de la presqu'île (15/02/1966 et 12/01/1967)

Autres sites protégés sur les communes

SC L'ormeau sur place publique Ramatuelle (20/04/1925)
SI Village de Ramatuelle (03/01/1959)



ARRIERE PAYS



CAP CARTAYA



CAP CAMARAT



CAP LARDIER

COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

Engagé dans les années 1970, le projet de classement de la presqu'île de Saint-Tropez se proposait à l'origine de protéger l'ensemble des parties naturelles de la presqu'île, en complétant ainsi la mesure d'inscription prise en 1966. Les concertations engagées et les arbitrages ministériels depuis ce premier projet ont finalement conduit à la mise à l'enquête publique d'un périmètre beaucoup plus restreint, qui s'étend sur une partie des territoires de La Croix Valmer et Ramatuelle, et concerne la façade méridionale de la presqu'île englobant les trois caps : Lardier, Camarat et Cartaya. Cette délimitation permet la prise en compte de la partie côtière jusqu'à 500 m en mer, des reliefs boisés et aussi du domaine agricole de la Bastide Blanche. Au Nord des reliefs, le périmètre dépasse les lignes de crêtes pour assurer une transition avec la partie côtière. La presqu'île de St tropez, connue et fréquentée depuis de nombreuses années et « découverte » en 1892 par Signac, attira de nombreux artistes bien avant les années 1950 et la période Sagan / Bardot. Dernière grande avancée dans la Méditerranée, la presqu'île offre encore des zones à caractère sauvage, ainsi que de multiples échappées sur la mer et sur les paysages agrestes (Ramatuelle) alors que le secteur de St Tropez est lui-même très urbanisé.

(Extrait de la proposition de classement - Avril 1985)

Le territoire du Golfe de Saint-Tropez et du Massif des Maures est en grande partie protégé par différentes mesures au niveau du paysage, des milieux et d'ensembles écologiques :

Une première échelle de protection paysagère est concernée avec les sites classés :

2 grands secteurs sont pris en compte :

-Les 3 caps méridionaux de la Presqu'île de Saint-Tropez, leur arrière pays, le domaine maritime,

-La Corniche des Maures.

Ces deux ensembles paysagers sont intéressants car ils rassemblent les paysages du littoral avec leur "racine" ou leur contexte environnemental de l'arrière, ainsi que les spécificités géologiques, topographiques, hydrographiques et les caractéristiques végétales. Cependant, ces ensembles ne sont pas connectés directement avec les enjeux agricoles et urbains, car leur limite s'arrêtent en piémont et n'intègrent pas les espaces urbains denses. Ces 2 ensembles constituent donc des respirations paysagères "localisées" dans des territoires plus étendus où les dynamiques et les enjeux sont plus conséquents...

Toutefois, l'actualité récente a illustré la fragilité de ces espaces suites à l'incendie de 2017 sur le Massif des 3 Caps, et aux impacts paysagers qui ont résulté du passage du feu. Cet incident pose aussi la problématique de la gestion de ces espaces boisés, de l'entretien, de la relation entre les espaces ouverts et cultivés et des espaces naturels et boisés, ainsi que de la place du feu dans ces paysages méditerranéens...

Etat actuel

Les terrains du Conservatoire sont bien gérés par le Parc national de Port-Cros malgré la forte fréquentation des secteurs terrestres et maritimes du site, qui subit également la pression urbaine se traduisant par quelques constructions nouvelles ou extensions du bâti existant. Les zones NB de l'ancien POS de Ramatuelle sont supprimées dans le PLU, au profit d'une extension des zones agricoles sur les franges du site. Le domaine remarquable de la Bastide Blanche a entrepris la restauration des caves viticoles avec une maison de l'agriculteur.

Observation

Le site classé du 6 mai 1995 englobe des protections antérieures d'abord ponctuelles et enfin généralisées :

- SI du Cap Trayat et du Cap Lardier sur les communes de La Croix-Valmer et Ramatuelle (12/01/1942)

- SI du Cap Camarat sur la commune de Ramatuelle (03/01/1959)

Il concerne une partie du vaste SI de l'ensemble de la presqu'île (15/02/1966 et 12/01/1967) sur les communes de St-Tropez, Gassin, Ramatuelle, La Croix-Valmer et Cogolin, et qui subsiste hors du site classé actuel.

LOCALISATION DU PERIMETRE

L'ensemble formé par les trois caps méridionaux de la presqu'île de St Tropez :

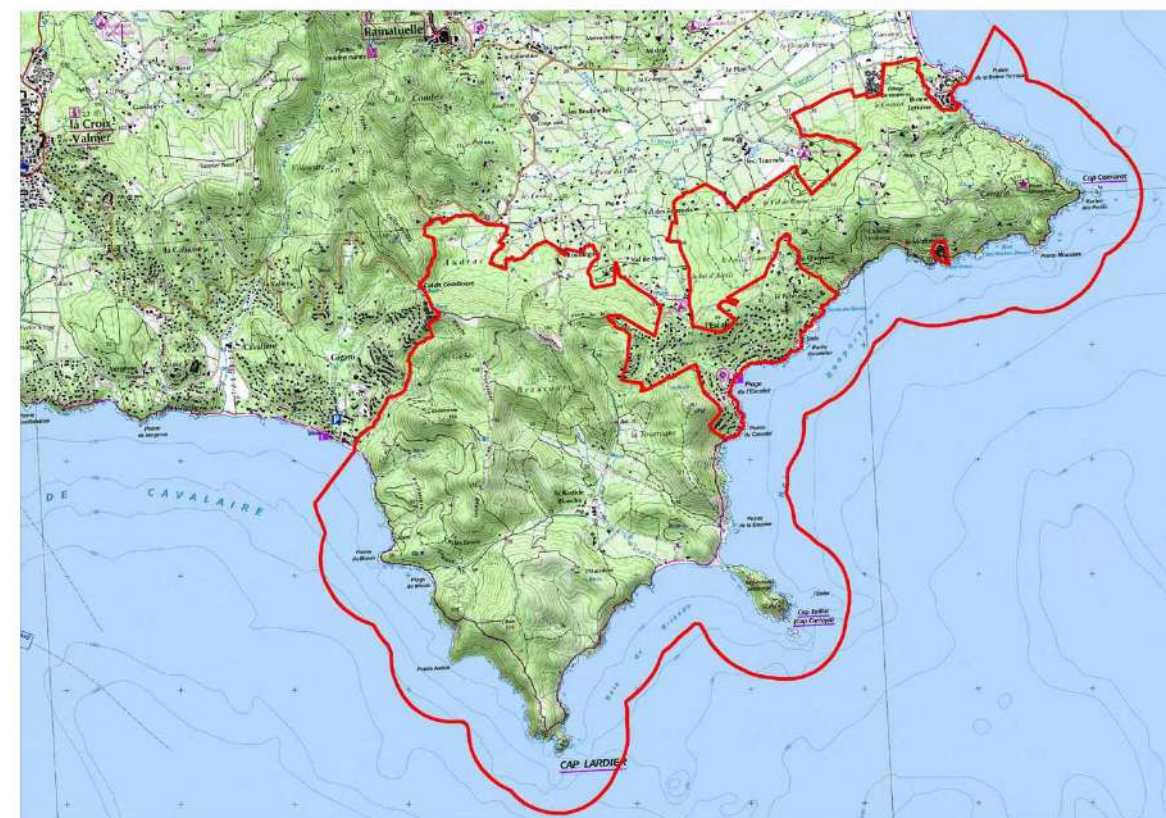
Cap Lardier, Cap Taillat ou Cartaya et cap Camarat, ainsi que leur arrière pays sur les communes de La Croix Valmer et Ramatuelle d'une superficie de 1272 ha environ, délimité conformément à la carte au 1/25.000 et aux plans cadastrés annexés au présent décret.

Est exclu du site classé, l'angle SE de la parcelle n° 119, en limite du Domaine Public Maritime, portant l'ensemble immobilier dit "Camarat", dans un polygone ABCDE dont les dimensions sont précisées.

Le domaine public maritime est classé sur une largeur de 500 m au droit des parties terrestres, depuis l'angle est de la parcelle n°54 (section AK de la commune de Ramatuelle), jusqu'au point de départ de la délimitation du premier ensemble défini à l'article 1 du décret.

(Décret du 6 mai 1995)

SITUATION



Périmètre du Site Classé

Source : IGN-scan25

Septembre 2008

**CAVALAIRE, RAYOL-CANADEL
LA CORNICHE DES MAURES**

DIREN PACA - catalogue départemental des sites classés, Var

Var
51
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé
Décret du 7 septembre 2007

Propriété
Conservatoire du Littoral,
Département, Privée.

Superficie
1.150 ha terrestre

Autres mesures de protection concernant le site

MHI Villa 1925 (21/06/1994)

Autres sites protégés sur la commune

Aucun



Concernant la Corniche des Maures, le périmètre du site classé se définit aussi dans une respiration paysagère, qui correspond à une coupure d'urbanisation entre Le Rayol-Canadel et Cavalaire, autour de la Pointe du Dattier, côté littoral et de la ligne de crête au niveau du Massif des Maures. Cet ensemble est cohérent aussi par ses fonctionnalités topographiques, de versant exposé au Sud, hydrographiques, de milieu et par le croisement entre la végétation naturelle et acclimatée. Cet ensemble orienté vers les îles d'Or et plus particulièrement Port-Cros et l'île du Levant est une transition paysagère majeure dans la lecture, la découverte et la traversée de la Corniche.



Etat actuel

Les "Jardins du Rayol" sont entretenus par le Conservatoire du littoral qui est propriétaire du domaine. La partie intérieure du site est boisée et menacée par des risques d'incendie, des pistes DFCI ont été tracées. La partie littorale plus anthropisée avec le hameau du Dattier qui est soumis à des pressions de construction dans les propriétés privées. L'aménagement des pistes DFCI et de l'ancienne voie ferrée réhabilitée en piste cyclable. La plage de Bonporteau du Conseil Général est gérée par le Conservatoire du littoral.

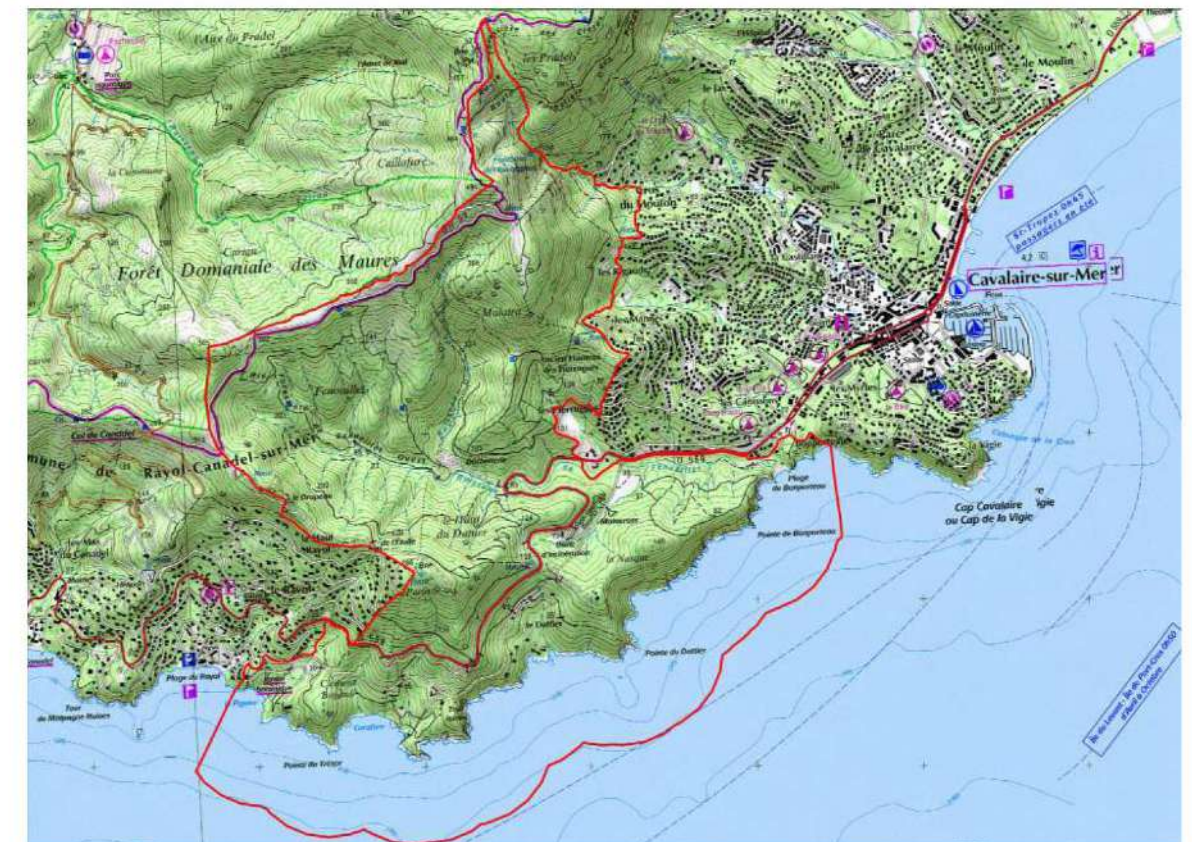
Observation

Le classement englobe les sites appartenant au Conservatoire du littoral et au département du Var. Un projet de musée cartographique et sur l'environnement est étudié sur l'ancienne propriété Foncin. Une Opération Grand Site est en cours d'élaboration sur les Jardins du Rayol, pouvant être éventuellement étendue à l'ensemble du site après le classement.

LOCALISATION DU PERIMETRE

Est classé parmi les sites du département du Var, l'ensemble formé par la Corniche des Maures (Décret du 7 septembre 2007)

SITUATION



périmètre du Site Classé ———

Source : IGN-scan25

Septembre 2008

COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

"Le classement a pour objectif la prise en compte de la seule partie non encore urbanisée du littoral varois, entre la plage du Rayol et le Cap de la Vigie à Cavalaire-sur-Mer. Les quatre kilomètres de littoral se prolongent à l'intérieur des terres par le vallon du Fenouillet jusqu'aux crêtes de la Corniche des Maures (...). Les terrains du conservatoire du littoral sont inclus dans le site ainsi que ceux du département (...). Outre la qualité des lieux, la valeur de vestige de ces paysages et leur rareté sur le littoral varois justifient ici le classement." (extraits du rapport de mission, Inspecteur Général Michel Brodovitch - 15 avril 2004)

"A mi-chemin entre le cap Bénat et la presqu'île de St Tropez, face aux îles du Levant, le site proposé au classement est l'aboutissement d'un long processus de protection ayant permis, malgré la pression constante de l'urbanisation, de conserver une série significative de paysages remarquables du littoral varois. Outre le témoignage exceptionnel que constitue cette dernière partie naturelle de la Corniche des Maures, ouverte à la fois sur la mer et au contact avec le massif des Maures, le classement est également ici une manière de conclure le débat sur la vocation de ces espaces littoraux (...). En bordure littorale, il intègre les deux entités du Rayol et du domaine Foncin. Au nord, il s'appuie sur les zones urbanisées de Cavalaire et du Rayol-canadel pour rejoindre le Massif des Maures (...). La particularité du site est basée sur le maintien de la continuité du paysage entre le rivage et le massif obtenue grâce à la coupure entre ces urbanisations." (extraits du rapport à la CSS, Inspecteur Général Michel Brodovitch - 22 septembre 2005)

DREAL PACA - catalogue départemental des sites inscrits, Var
COGOLIN, LA CROIX-VALMER, GASSIN, RAMATUELLE, ST-TROPEZ
PRESQU'ÎLE DE ST-TROPEZ

Var
12
 Site Inscrit

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site Inscrit

Arrêtés des 15 février 1966 et 12 janvier 1967

Propriété

Publique et privée

Superficie

8.164 ha

Autres mesures de protection concernant le site

- SC L'Ormeau sur la place publique de Ramatuelle (20/07/1925).
 - SC La chapelle Sainte-Anne et ses abords à St-Tropez (03/06/1932)
 - SC Le plan d'eau et les terres-pleins du port de St-Tropez (05/01/1939)

- SC Les trois caps méridionaux de la presqu'île de St-Tropez (06/05/1995)
 - SI La Citadelle de Saint Tropez et ses abords (29/05/1936)
 - SI Le Port de Saint-Tropez et ses abords (25/07/1938)
 - SI Le Cap Cartaya ou Taillat (12/01/1942)
 - SI Portion de littoral dite «La Pointe» à Saint-Tropez (17/02/1948)
 - SI Village de Ramatuelle (03/01/1959)
 - SI Le Cap Camarat (03/01/1959)
 - SI Village de Gassin et abords (08/10/1963)
 - SI Le Domaine de la Moutte à Saint-Tropez (21/12/1965)
 - Parc national de Port-Cros, aire optimale d'adhésion (14/12/1964, 04/05/2012)
 Les Monuments Historiques sont en liste annexe à la page 3

Autres protections au titre des sites sur la commune

- SC Les deux groupes de pins à Cogolin (26/10/1925)



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

La presqu'île de Saint Tropez concentre toute la variété des paysages des Maures : vignobles et cultures dominant la mer, rivages rocheux rougeoyants, sauvages de beauté, plages paradisiaques, lagunes, murailles infranchissables de cannes de Provence, pinèdes sans âge, bois clairs de chênes liège, villages perchés tout droit sortis des contes provençaux, ports au charme accueillant. Avec un climat hivernal des plus cléments, le généreux soleil méridional, cette chasse de nature enchanteresse séduisit durant un siècle peintres (Signac, Bonnard, Matisse, Mangin), écrivains (Maupassant, Colette), personnalités (Émile Ollivier, Brigitte Bardot,...) en quête d'un havre retiré du tumulte du monde.

Ce succès continu et croissant durant l'Après-Guerre eut une contrepartie : une urbanisation envahissante et non maîtrisée.

«Merveilleuse nature, de mer, de rochers, de sable fin, de pinèdes séculaires, de forêts de chênes, terre nourricière, culte religieux du paysan qui espère le vin rose de la vigne bleue, mer nacrée où le pêcheur guette le poisson argenté, écrin des plus beaux paysages de la Côte, Patrimoine National, la Presqu'île de St Tropez n'échappe pas au raz de marée de laideur qui détruit les paysages de la France.» Rapport de M. Aujard, Architecte des Bâtiments de France auprès du Ministère, en date du 5 octobre 1964.

Une deuxième couche de protection concerne les sites inscrits qui prennent en compte un territoire élargi qui permet d'englober des dynamiques et des enjeux plus généraux.

Les sites inscrits concernent :

-La Presqu'île de Saint-Tropez dans son ensemble. Ce territoire remarquable par sa composition paysagère et son maillage architectural entre les espaces naturels, cultivés, urbains, les villages perchés constitue une identité majeure du territoire du Golfe.

-Le village de Grimaud et ses abords,

-La commune de la Môle.

AUTRES PROTECTIONS

Monuments Historiques sur la commune de Saint Tropez :

- MH inscrit Chapelle de la Miséricorde (31/03/1926)
- MH inscrit Porte du XVIème siècle (31/03/1926)
- MH inscrit Chapelle de l'Annonciade (30/05/1947)
- MH classé Chapelle Sainte Anne (21/12/1951)
- MH inscrit Chapelle de Saint Tropez (04/03/1954)
- MH inscrit Tour Jarlier (04/01/1962)
- MH inscrit Église de Saint Tropez (09/07/1981)
- MH inscrit Lavoir et sa fontaine (09/07/1981)
- MH inscrit Enceinte bastionnée (23/08/1990)
- MH inscrit Château de la Moutte (05/11/1990)
- MH inscrit Tombeau d'Émile Ollivier (05/11/1990)
- MH inscrit Ancien groupe touristique Latitude 43 (08/09/1992)
- MH inscrit Villa la Hune, maison de Signac (27/07/1994)
- MH classé Citadelle (04/07/1995)
- MH inscrit Maison du Corsaire (17/01/2001)

Monument Historique sur la commune de Ramatuelle :

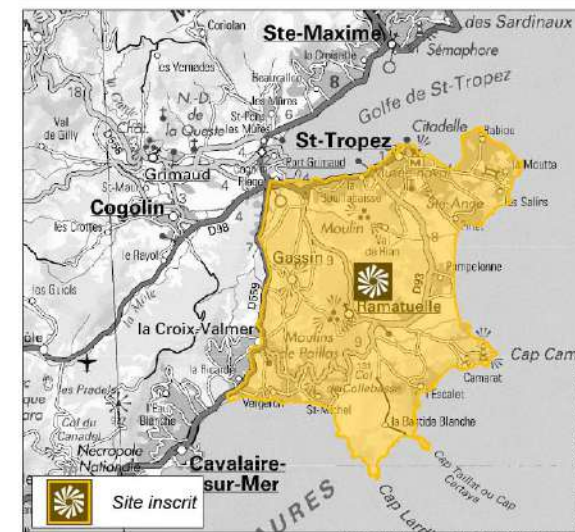
- MH inscrit Phare du Cap Camarat (19/09/2012)

Etat actuel / Observations

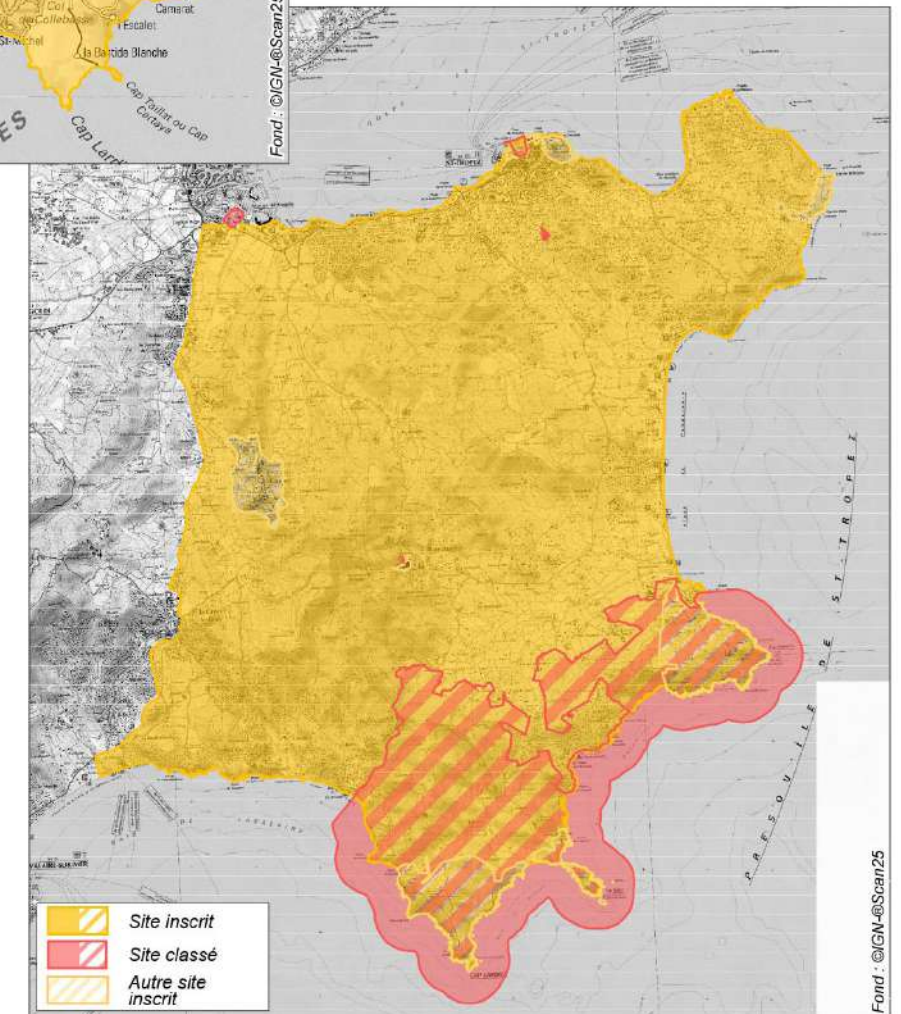
L'inscription à l'inventaire des sites constituait un prélude à un classement de la presqu'île. Ce classement nettement moins important en superficie concernera les trois caps (Camarat, Taillat, Lardier) une trentaine d'années plus tard.

Bien qu'il soit ardu d'en attribuer le mérite à l'inscription, il est possible aujourd'hui de constater que la presqu'île n'a pas connu le même développement urbain généralisé que d'autres communes du littoral.

LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



Arrêtés des 15 février 1966, 12 janvier 1967 : Est inscrite sur l'inventaire des sites pittoresques du département du Var la presqu'île de Saint Tropez, située sur les communes de Saint Tropez, Gassin, Ramatuelle, la Croix Valmer et Cogolin, et délimitée par le périmètre suivant : le littoral de la presqu'île depuis le lieu dit «La Foux» jusqu'à l'aplomb sud de Pardigon, la R.N. n°559 et la R.N.n°98 A jusqu'à l'aplomb de «La Foux».



Décembre 2013

Fond : ©IGN-@Scan250

GRIMAUD
LE VILLAGE ET SES ABORDS

DREAL PACA - catalogue départemental des sites inscrits, Var

Var
20
Site Inscrit

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site Inscrit
Arrêté du 10 janvier 1967

Propriété
Publique et privée

Superficie
159 ha

Autres mesures de protection concernant le site
- SC le pont des fées (23/04/1924)
- MH classé ruines du château (07/12/1976, 27/12/1996)
- MH classé église Saint Michel (09/05/1989)
- MH inscrit maison du XV^e rue des arcades (27/01/1926)
- MH inscrit chapelle des Pénitents (31/03/1976)

Autres protections au titre des sites sur la commune
- néant



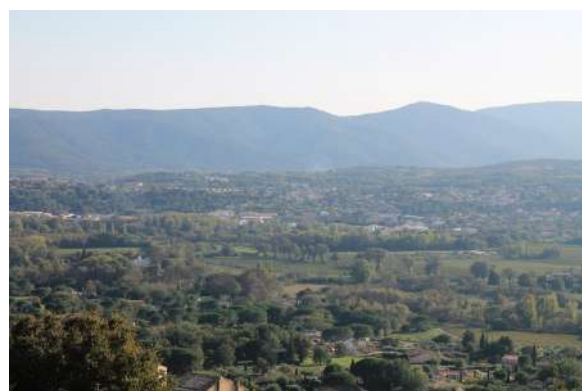
COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

«Bâti au sommet d'un mamelon rocheux dominant la plaine de Cogolin et le golfe de la Foux, le village de Grimaud est l'un des plus pittoresques de la côte des Maures. Ses rues anciennes à emmarchement, ses passages voûtés, ses placettes, sa végétation, en font l'un des exemples les plus valables de villages anciens qui subsistent dans le Var. Son homogénéité est aujourd'hui grandement menacée par la proximité de Saint Tropez et des plages à la mode, dont les occupants se déversent sur l'arrière-pays et achètent à prix d'or les maisons de Grimaud pour les utiliser comme résidences de vacances.» Exposé à la Commission Départementale des Sites du 21 avril 1966. Dans son rapport du 5 décembre 1965, l'agent recenseur narre que le château «n'est plus maintenant qu'une majestueuse ruine, dont les restes sont depuis 1928 Monument Historique». «Quant au village qu'il protégeait, situé au cœur des Maures (...), il lézarde au flanc d'un coteau adossé à la chaîne du Mont Roux, tandis qu'à ses pieds s'étale la riante plaine bordée jusqu'à la mer par des collines boisées, aux teintes sombres et changeantes. Diversité enchanteuse de la végétation : cyprès, aloès géants, figuiers de Barbarie, jardins d'orangers et de citronniers, mimosas de février, amandiers du printemps et lauriers-roses.» Le périmètre de l'inscription inclut généreusement et à bon escient les approches paysagères du village et de son relief. Ainsi en plus du patrimoine bâti, ce sont les relations visuelles depuis et vers la silhouette de Grimaud qui sont l'objet d'attentions.

-Le village de Grimaud et ses abords :

Le paysage de ce site inscrit est constitué par la centralité perchée et son territoire, ce qui constitue un ensemble cohérent, du point de vue des origines historiques et du contexte environnemental. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte certaines mutations qui ont modifié le contexte de ce site et qui aujourd'hui font partie du paysage, tel que Port-Grimaud qui a ouvert un dialogue nouveau et structurant avec la centralité d'origine. La Plaine qui encadre aujourd'hui Grimaud est un enjeu de paysage, sensible aux aléas et au développement urbain qu'il serait nécessaire de recontextualiser pour renouer un lien et une transition paysagère de qualité entre la terre et le littoral.

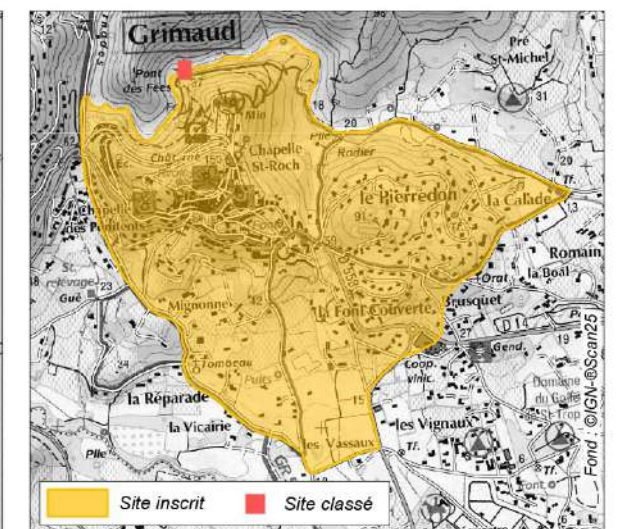
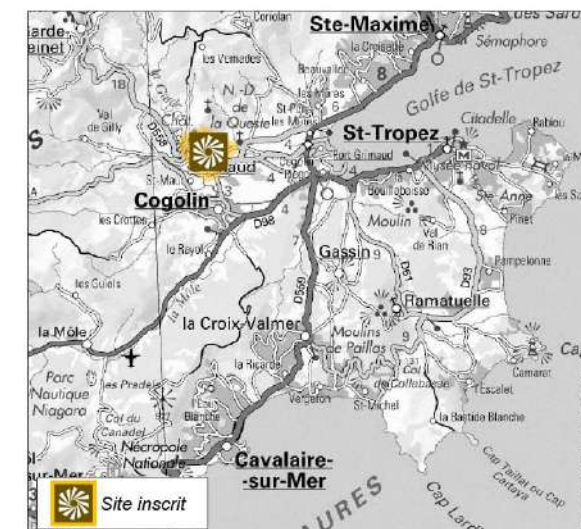


Etat actuel / Observations

Le village de Grimaud a conservé son caractère de village provençal. Les espaces publics ont été traités sobrement, sans excès. La végétalisation des façades du noyau ancien n'a pas atteint certaines démesures visibles ailleurs. Le château a été l'objet de travaux de confortement et un théâtre de plein air en gradins y a été aménagé sans y nuire. Depuis les piémonts (route de Cogolin), la silhouette du village avec son clocher et les tours du château émergent au dessus des espaces agricoles sans que des éléments disgracieux ne viennent en perturber la contemplation.

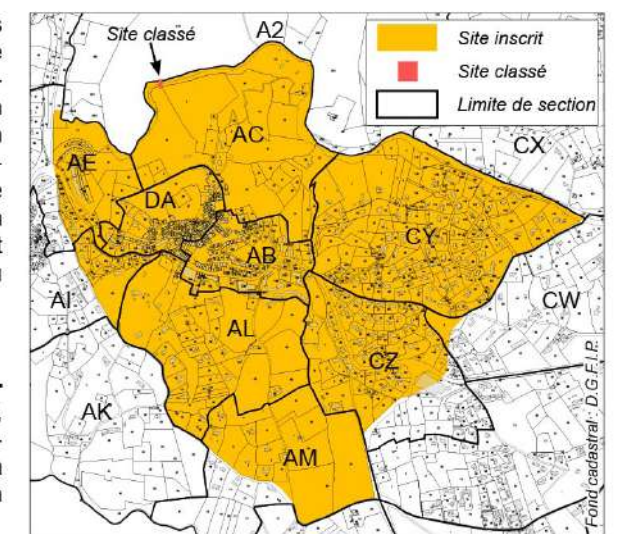
Si depuis le village même les échappées visuelles sont peu nombreuses, l'ancien château offre un superbe panorama sur les environs et en particulier en direction de Saint Tropez et de Gassin.

LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



Arrêté du 10 janvier 1967 : Est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du département du Var l'ensemble formé par le village de Grimaud et ses abords délimité comme suit : depuis le Moulin, le chemin du Moulin jusqu'au pont sur le chemin St Joseph (ancien chemin de St Maxim), le chemin St Joseph prolongé par le chemin de terre le reliant à la route nationale n°558, la route nationale n°558, la route de la chapelle passant par la côte «9,8» et la chapelle des Maures, le chemin reliant cette route à la rivière la Garde et enfin la Garde jusqu'au Moulin. (Arrêté du 10 janvier 1967)

La délimitation de ce site correspond sur le **cadastre actuel** aux références suivantes : Sections AB, AC, AL, CY, en totalité ; Section AE parcelles n°76p, 77 à 112 ; Section AI parcelles n°62 à 78 ; Section AM parcelles n°1 à 11, 26 à 30 ; Section CW parcelles n°1p, 6p, 7p ; Section CZ parcelles n°1 à 20, 51p, 52 à 105, 106p, 107p, 112.



Report du périmètre sur le cadastre actuel

Décembre 2013

LA MOLE LA COMMUNE DE LA MÔLE

DREAL PACA - catalogue départemental des sites inscrits, Var

Var
28
Site Inscrit

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site Inscrit
Arrêté du 20 octobre 1976

Propriété
État, communale et privée

Superficie
4.627 ha

Autres mesures de protection concernant le site
- MH inscrit Castrum et chapelle Ste Magdeleine (10/05/1990)
- MH inscrit Oppidum de Montjean (29/11/1996)

Autres protections au titre des sites sur la commune
- néant



-La commune de la Môle :

Le site inscrit rassemble le territoire de la commune dans un axe Nord-Sud, qui vient se connecter sur sa partie Sud avec le site Classé de la Corniche des Maures. Le site est caractérisé par un ensemble boisé de type maquis, avec des respirations agricoles. Le paysage est marqué par la Môle et par la vallée du même nom, avec quelques repères culturels identitaires, tels que le château de La Mole, la chapelle et les grands domaines viticoles.

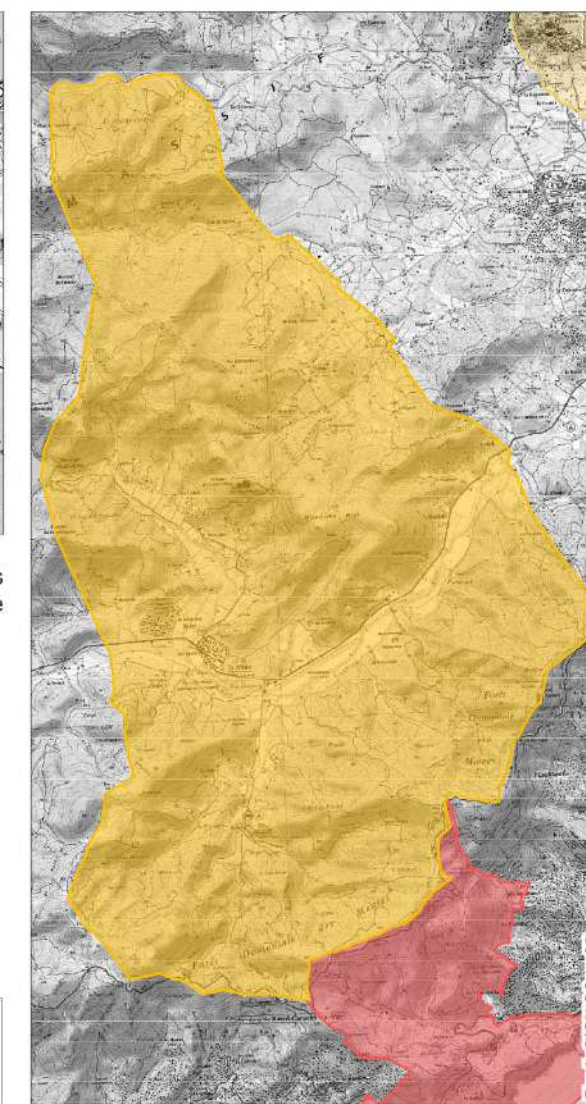
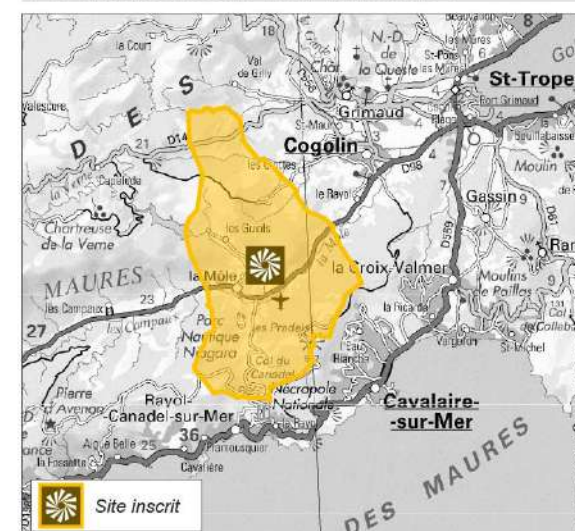


Etat actuel / Observations

La commune de la Môle a en partie réussi son pari de conserver son caractère retiré et paisible. L'urbanisation reste compacte et concentrée autour du village moderne. Le développement de l'aérodrome (limité à l'aviation légère) et d'un important centre de loisirs aquatiques associé à une zone d'Habitations Légères de Loisirs modère ce constat. La vallée de la Môle reste cependant le secteur en relation directe avec le littoral le mieux préservé du secteur de Saint Tropez.

DREAL PACA - catalogue départemental des sites inscrits, Var
Fiche 28

LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



Arrêté du 20 octobre 1976 : Est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du département du Var, l'ensemble formé par la commune de la Môle.



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Dans la note du 20 février 1976 expliquant la proposition d'inscription on peut lire : «Ce secteur (...) est entièrement entouré de reliefs boisés ou couvert de maquis formant avec lui une entité paysagère vraisemblablement unique dans le sud du Var, et que l'on peut appréhender dans son ensemble depuis la piste forestière qui longe la crête de l'arête côtière des Maures.» Plus haut l'on apprenait que «grâce à une volonté délibérée de ses habitants, la Môle a su garder son caractère essentiel de commune rurale, agricole et forestière. Cette volonté a provoqué en 1946 la séparation de la partie côtière où se manifestait une volonté de lotir que rejetait les habitants du village.» «Depuis, les habitants de la Môle ont su résister, ou tout au moins, canaliser les pressions issues de la proximité de Saint Tropez.» « Ils ne veulent pas devenir une annexe de Saint Tropez, mais être une commune à part entière, préservant sa vocation agricole, son paysage naturel d'espaces forestiers, et sa tranquillité.»

«C'est pourquoi le Conseil Municipal a demandé que l'ensemble de la commune soit inscrite au titre des sites, afin d'apporter à un Plan d'Occupation des Sols protecteur un complément qualitatif permettant à la commune de se développer en harmonie avec les sites qui la composent.»

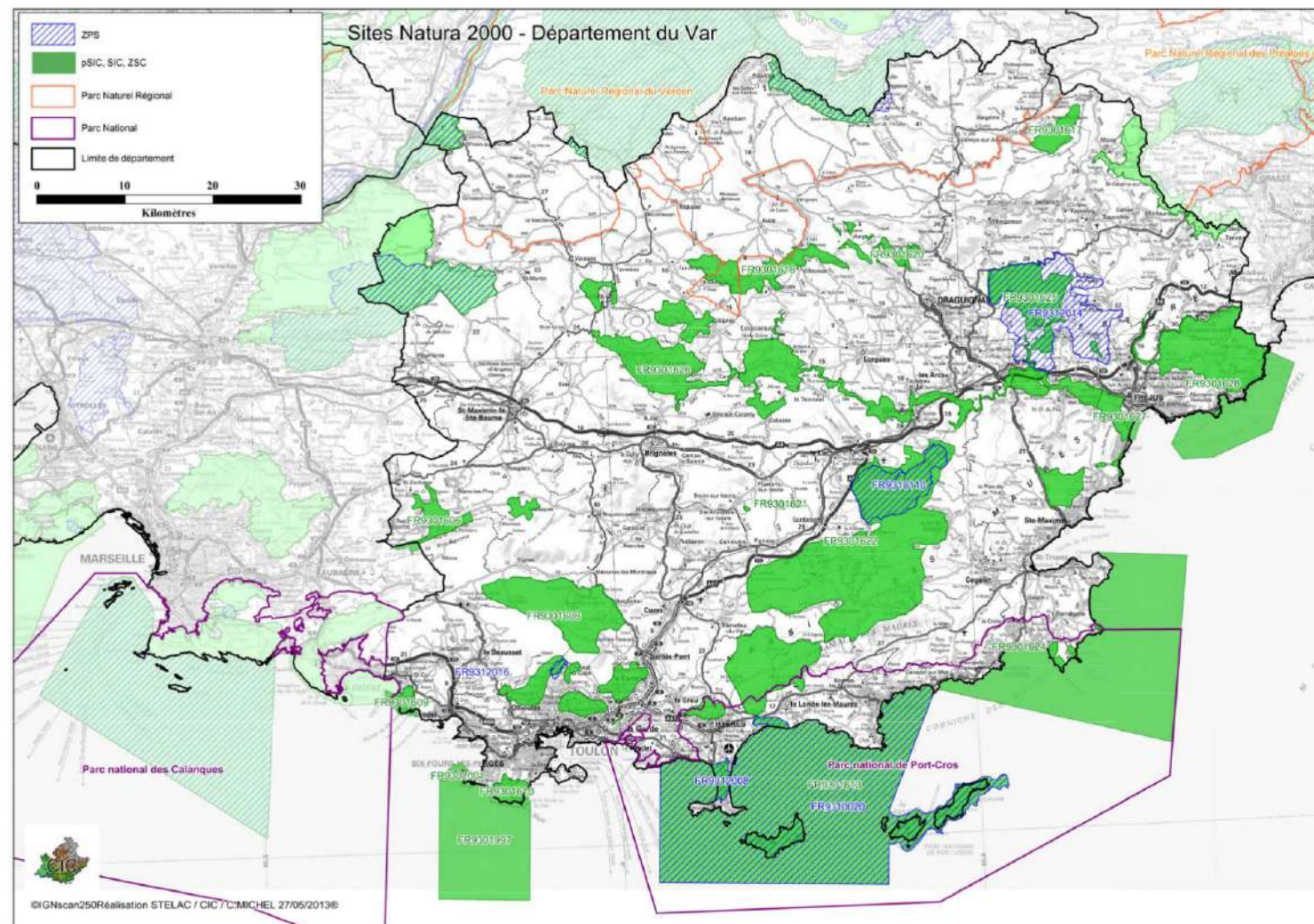
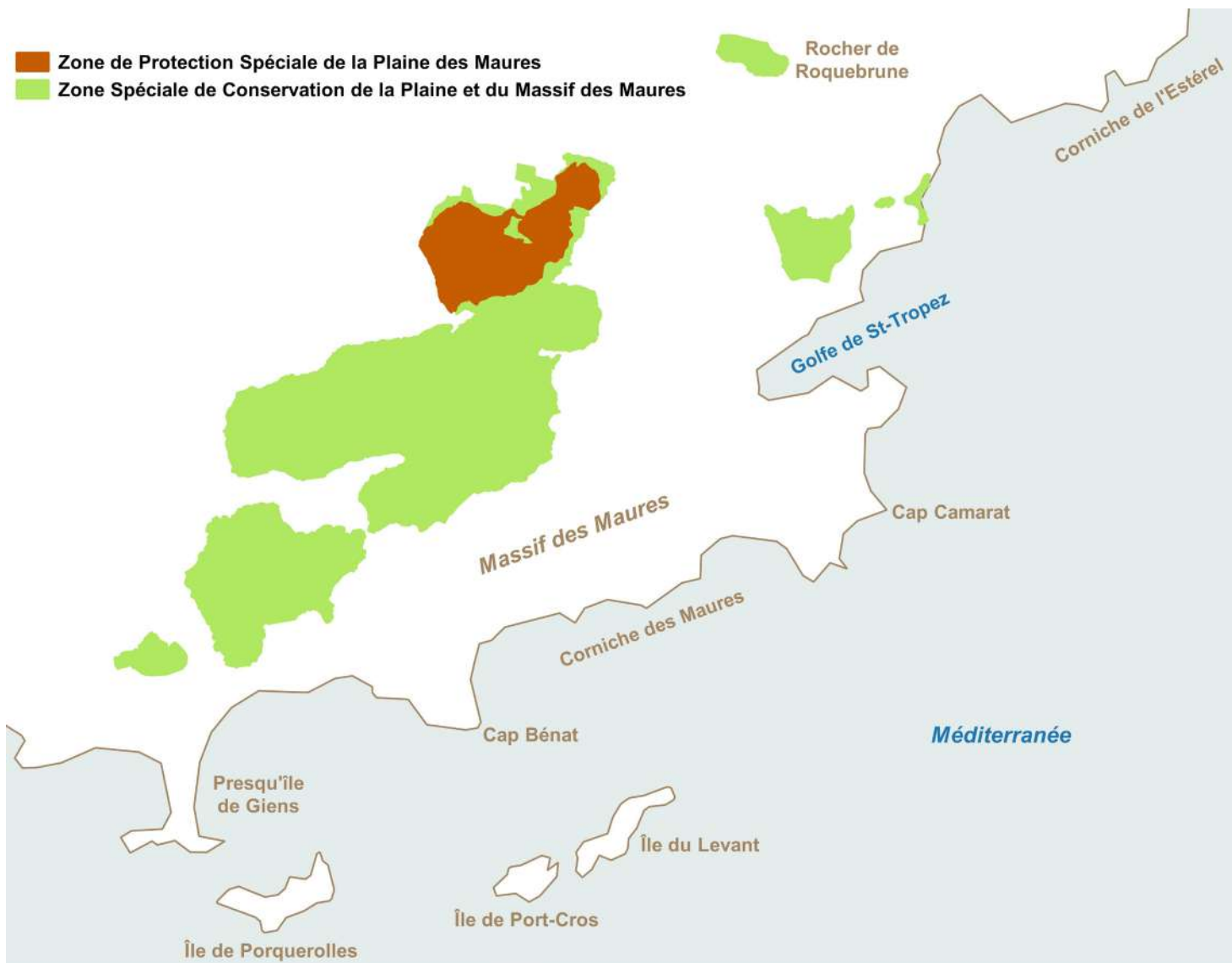
Décembre 2013



Les paysages de Grimaud et de la vallée de La Môle



Zone de Protection Spéciale de la Plaine des Maures
Zone Spéciale de Conservation de la Plaine et du Massif des Maures



Le territoire du Golfe est concerné par 2 aires de Natura 2000 :

- La plaine et le massif des Maures (FR 9301622)
 Cette protection s'étend sur 34.264 ha

Description synthétique de l'aire :
 "Zone cristalline très diversifiée en biotopes bien préservés. Paysages rupestres, cultures et friches, ripisylves, taillis, maquis, pelouses, mares temporaires méditerranéennes, ruisseaux et rivières, sources.
 Vulnérabilité : La qualité des zones humides et la biodiversité animale et végétale dépendent de la qualité biologique et physico-chimique des eaux qui alimentent le site et de leur préservation vis à vis de la surfréquentation (surtout à proximité des villes et du littoral). Risque incendie important sur le massif des Maures."

Le site accueille un ensemble forestier exceptionnel sur les plans biologique et esthétique. La Plaine des Maures comporte une extraordinaire palette de milieux hygrophiles temporaires méditerranéens. La diversité et la qualité des milieux permettent le maintien d'un cortège très intéressant d'espèces animales d'intérêt communautaire et d'espèces végétales rares. Le site constitue un important bastion pour deux espèces de tortues : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe.

NATURA 2000, UN RESEAU ECOLOGIQUE EUROPEEN

En 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, que l'Union européenne s'est engagée à préserver la biodiversité sur son territoire en créant Natura 2000, un ambitieux réseau de sites naturels. Son objectif principal est d'assurer la survie à long terme des espèces sauvages et des habitats naturels remarquables, en tenant compte des spécificités économiques, sociales et culturelles des territoires dans une logique de développement durable. Sur la base d'inventaires et d'études scientifiques, ont été identifiés les espaces naturels, végétaux et les milieux en danger de disparition, vulnérables, rares ou endémiques, estimés d'intérêt communautaire. Il s'agit du plus vaste maillage de sites naturels au monde avec :

- EN EUROPE : Plus de 27 000 sites terrestres et marins
- EN FRANCE : 1700 sites terrestres et 200 sites marins
- DANS LE VAR : 31 sites classés Natura 2000

LA DEMARCHE FRANÇAISE

En France, un document d'objectifs (DOCOB) est réalisé pour chaque site désigné. Il s'agit d'un document stratégique de gestion, élaboré dans la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux : Citoyens, élus, agriculteurs, propriétaires, associations de protection de l'environnement, usagers, chasseurs, pêcheurs, experts scientifiques, sont ainsi associés à la démarche, notamment à travers leur participation active au sein du comité de pilotage. Cet organe défini par arrêté préfectoral permet de valider les décisions prises et les actions menées lors de la phase d'aménagement, qui consiste à la mise en œuvre des mesures de gestion définies dans les DOCOB. Les documents d'objectifs des sites de la plaine et du massif des Maures ont été rédigés par l'ONF et approuvés par arrêté préfectoral le 6 février 2007 pour la partie plaine et le 17 décembre 2008 pour la partie massif.

LA GESTION DES SITES

La France a opté pour une gestion contractuelle basée sur le volontariat, en offrant la possibilité à tout un chacun de s'investir dans la conservation du patrimoine naturel des sites. Des contrats passés entre les propriétaires ou les ayants droit des terrains inclus dans les périmètres Natura 2000 et l'Etat permettent ainsi de financer des travaux en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Le site de la plaine et du massif des Maures est l'un des plus gros pourvoyeurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettant de mobiliser des subventions de l'Europe (Fonds européen agricole pour le développement rural) et de l'Etat. De nombreuses actions peuvent ainsi être financées jusqu'à 100%.

Cette la gestion contractuelle mise en œuvre, il existe un cadre réglementaire qui permet de vérifier la compatibilité d'un projet avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000 et d'éviter les impacts potentiels. Ce dispositif concerne tout projet à l'intérieur ou à l'extérieur d'un périmètre Natura 2000, pérenne ou éphémère, susceptible d'avoir des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000 tels qu'un document de planification, un projet d'activité ou d'aménagement, une manifestation sportive en milieu naturel.

LES BONNES PRATIQUES A ADOPTER

- Ne cueillez pas ni ne détruisez les flocs
- Ne prélevez pas d'animaux sauvages
- Respecter la quiétude de la faune, tenez votre chien en laisse à son approche
- N'introduisez pas de plantes ou d'animaux dans le milieu naturel
- Riez sur les sentiers et les chemins existants en respectant le balisage
- Les véhicules motorisés doivent rester sur les voies ouvertes à la circulation
- Ne jetez pas vos déchets dans la nature, pensez à les ramener avec vous lors de vos promenades
- Ne jetez pas vos mégots de cigarettes afin d'éviter tout départ d'incendie et respectez la propriété des lieux
- Avant de vous rendre dans le massif des Maures durant la période estivale, entre le 21 juin et le 30 septembre, vérifiez la carte d'alerte du risque incendie sur le site internet de la préfecture du Var (www.vsf.azur.fr)

LES PERIMETRES NATURA 2000

Deux périmètres Natura 2000 se situent sur le territoire des Maures : la Zone Spéciale de Conservation de la plaine et du massif des Maures (au titre de la Directive européenne « Habitats Faune Flore ») et la Zone de Protection Spéciale de la plaine des Maures (au titre de la Directive européenne « Oiseaux »). Ils s'étendent sur plus de 34 000 hectares entre les communes d'Hyères à l'ouest et de Fréjus à l'est en suivant le massif des Maures, chaîne pyrénéenne-provençale culminant à 700 m d'altitude (Signal de la Sauvette).

Le contraste entre le massif et la plaine des Maures est saisissant, tant au niveau du relief que de la végétation. Le massif des Maures est en effet recouvert d'une mosaïque d'habitats forestiers (sубerales, châtaigneraies, chênaies diverses...), tandis que la plaine, beaucoup plus ouverte, nous rappelle les paysages de savane alpine avec ses Pins pignons (ou Pins parasol) et ses dalles rocheuses rugueuses qui abritent, le long de l'histoire géologique du territoire.

L'INFLUENCE DU CONTEXTE GEOLOGIQUE

Le massif des Maures s'est origé avec l'Estérel, les îles d'Hyères, le Corse et la Sardaigne lors de l'orogénèse hercynienne qui a eu lieu entre 410 et 245 millions d'années. Ce n'est qu'à 3 millions d'années que s'est créée la dépression alluviale autour du massif, également qualifiée de dépression pénnine.

Les paysages et les milieux naturels caractéristiques des Maures sont largement influencés par le contexte géologique. Le territoire est en effet situé au cœur de la Provence cristalline, qui se distingue de la Provence calcaire par ses terrains siliceux, plus acides. On y trouve ainsi une végétation différente de celle rencontrée sur les terrains calcaires. La maquis composé notamment de bruyères, de myrtes et d'abouciars est l'équivalent de la garrigue présente sur les terrains calcaires, un plus dense. Sur les sols siliceux, les résineux dominants sont le Pin maritime et le Pin pignon. Les principales forêts sont le Chêne-vert, le Chêne pubescent, tous deux royalement catalogués, ainsi que le Chêne vert et le Chêne pubescent.

LES RICHESSES ECOLOGIQUES DES MAURES

Offrir le meilleur des paysages de la plaine et du massif des Maures, c'est offrir une véritable mosaïque d'habitats naturels qui offre une flore et une faune remarquables sans équivalent sur le territoire national, où cohabitent des espèces typiquement méditerranéennes et des espèces méso-européennes. La végétation y est très diversifiée : forêts sclérophylles de Châtaigniers ou de Chênes, pinèdes de Pins Pignons et de Pins maritimes, royaumes d'Aulnes le long des cours d'eau...

Quant aux zones rocheuses constituées de dalles arrondies et coloniales, elles constituent le support de plantes crasseuses, de mousses, de lichens ou de Lycopodiums très spécifiques. Ces roches abritent également de belles populations de reptiles, notamment de Léopard ocellé, qui y trouvent des zones de chauffe et de nombreux recoins pour se cacher.

LA TORTUE D'HERMANN

Espèce emblématique du Var anciennement protégée, elle est présente sur le territoire des Maures de manière assez localisée. L'espèce occupe la plupart des formations végétales méditerranéennes, depuis le bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude. Sa distribution coïncide avec celle du Chêne liège, correspondant aux terrains cristallins d'origine métamorphique. Essentiellement herbivore, son régime alimentaire reste assez varié puisqu'elle consomme occasionnellement des invertébrés tels que des escargots ou des zooglyphes. Elle est active de mars à octobre et particulièrement au printemps entre avril et juin. Les populations de Tortue d'Hermann sont aujourd'hui très menacées (grands incendies, destruction de leur habitat, prélèvements individuels...). Des mesures de gestion importantes sont mises en place afin de rétablir les noyaux de population et garantir la pérennité de l'espèce sur le territoire.

LES HABITATS FORESTIERS

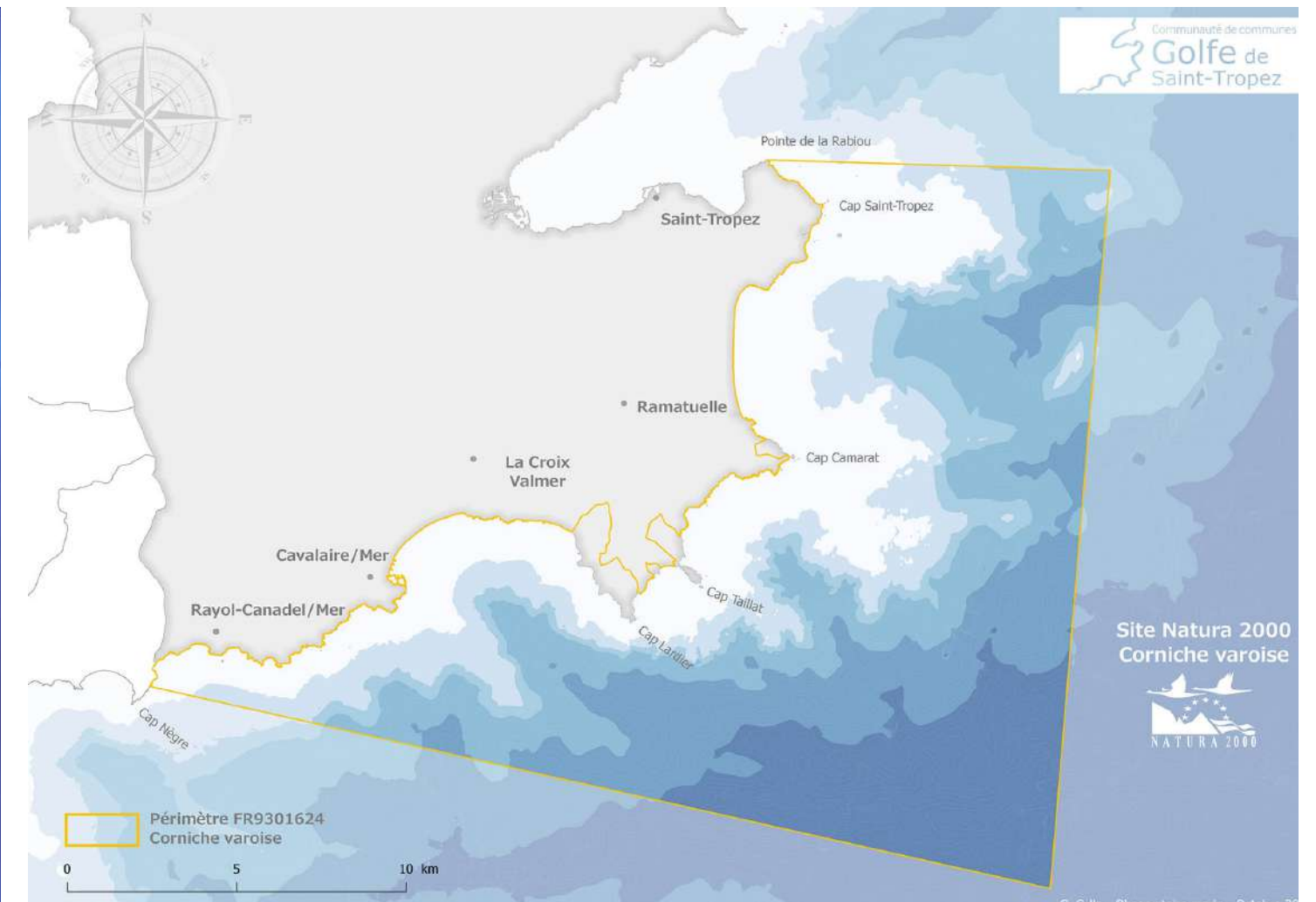
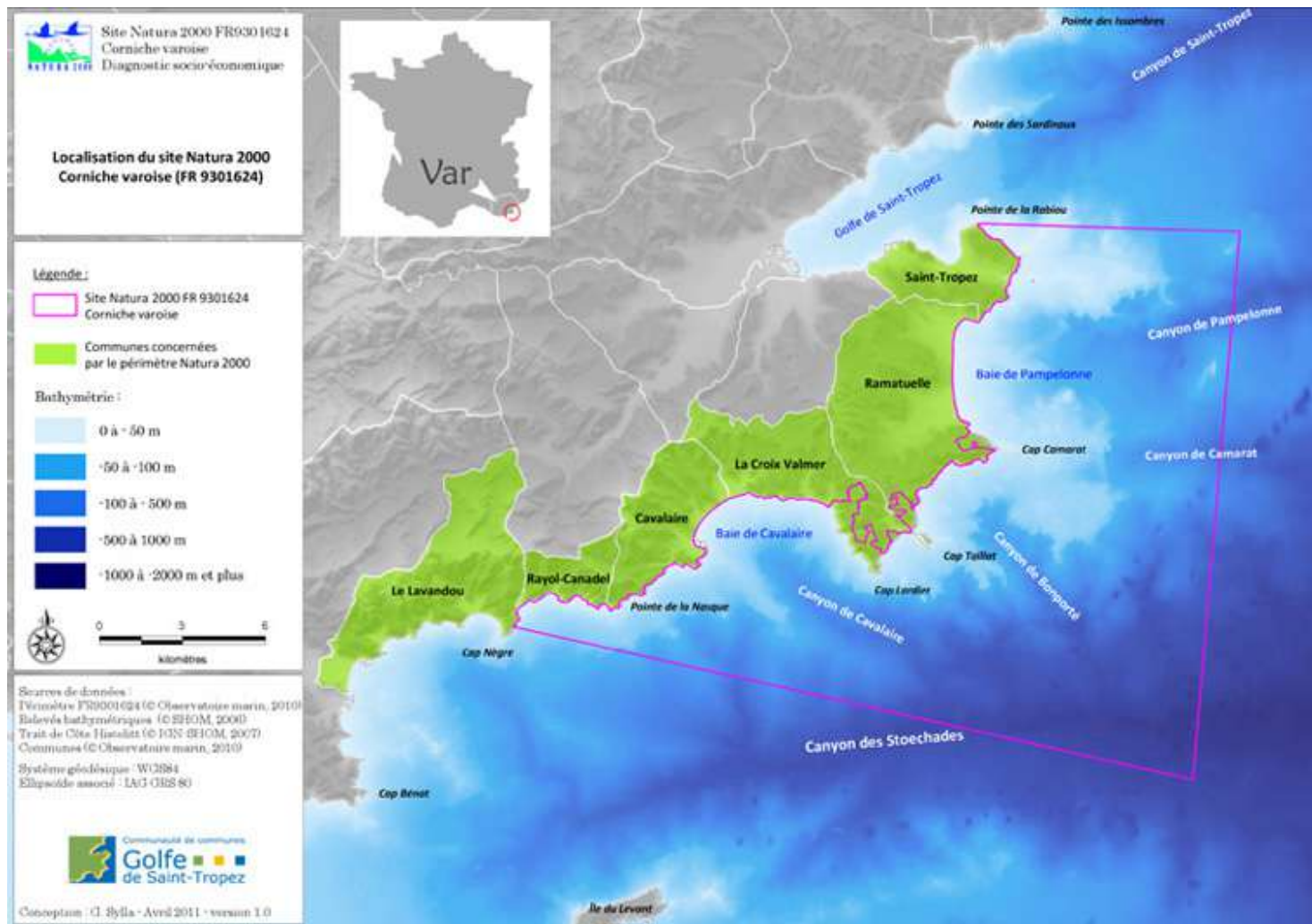
Les habitats forestiers représentent la principale richesse du massif des Maures. Les forêts en maturation comme les vieux vergers de Châtaigniers ou les vieilles sубerales, truffières de multiples âges (châtaînes, flocs de pin, collematiers d'écroues, arbres creux, bois mort...) fréquentés par de nombreuses espèces : coléoptères approxivoques, c'est-à-dire qui dépendent du processus de décomposition du bois, chiroptères, plus connus sous le nom de chauve-souris, divers oiseaux... Le maintien de ces forêts anciennes qui ont été exploitées et dégradées par l'homme au fil des siècles doit être garanti afin de préserver la faune sauvage qui y vit.

LES MILIEUX OUVERTS ET DALLES ROCHESSES DE LA PLAINE DES MAURES

Les habitats ouverts (prairies, pelouses, landes) de la plaine des Maures contrastent avec le massif forestier. L'importance du réseau de mares et de réseaux temporaires et de leurs ripisylves (formations végétales qui se développent sur les rives des cours d'eau) offre des conditions favorables à de nombreuses espèces. Au printemps, on peut observer des pelouses couvertes d'orchidées et d'espèces végétales remarquables : foetras, Serapias, Spiranthes, Ophoglosses...

LA TORTUE D'HERMANN

Le territoire des Maures de manière assez localisée. L'espèce occupe la plupart des formations végétales méditerranéennes, depuis le bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude. Sa distribution coïncide avec celle du Chêne liège, correspondant aux terrains cristallins d'origine métamorphique. Essentiellement herbivore, son régime alimentaire reste assez varié puisqu'elle consomme occasionnellement des invertébrés tels que des escargots ou des zooglyphes. Elle est active de mars à octobre et particulièrement au printemps entre avril et juin. Les populations de Tortue d'Hermann sont aujourd'hui très menacées (grands incendies, destruction de leur habitat, prélèvements individuels...). Des mesures de gestion importantes sont mises en place afin de rétablir les noyaux de population et garantir la pérennité de l'espèce sur le territoire.



Habitat 3120 : Pelouses mésophiles à Sérapias présent sur la Plaine des Maures (56,6 ha) et le massif (33,3 ha).
 Habitat 3170* : Mares temporaires méditerranéennes : 490 ha sur la Plaine des Maures (en linéaire cumulé = 115 km), 35 ha sur le massif. Présent pour partie en mosaïque avec du maquis à cistes et filaires (32.4).

-La corniche varoise (FR 9301624)
 Cette protection s'étend sur 28.995 ha

Description synthétique de l'aire :
 Vaste site marin, comportant une fraction (2%) de côte rocheuse siliceuse.
 Vulnérabilité : Ces zones littorales abritent des habitats fragiles, très vulnérables à la surfréquentation. Le maintien des herbiers de Posidonies et des groupements végétaux juxta-littoraux est aussi tributaire de la qualité des eaux marines et de la maîtrise de la fréquentation de la marine de plaisance. Les herbiers de Posidonies sont également menacés par l'extension de l'espèce exogène *Caulerpa taxifolia*.

Ce vaste site marin présente une continuité terre-mer remarquable, sur un faciès essentiellement rocheux, et un très bon état de conservation à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Partie marine (98 % du site) :
 Les paysages sous-marins sont très diversifiés (tombants, gros éboulis, tête de canyon). Les herbiers, en protégeant le littoral, favorisent le maintien des plages et des dunes. Ils se développent sur roches dures et substrats meubles, jusqu'à 36 m de profondeur. On note une grande richesse en concrétions coralligènes, en algues (*Cystoseires*, concrétions à *Lithophyllum*) et la présence ponctuelle de bancs de Maërl. Les secteurs profonds, qui s'étendent parfois au-delà de l'isobathe -1000 m comprennent des biocénoses particulières des vases terrigènes ou bathyales, ainsi que des faciès à vase compacte et des biocénoses originales à coraux d'eau froide (présence avérée dans le canyon (juin 2008)). Au niveau de la tête de canyon des Stoéchades, la dynamique des masses d'eau favorise le renouvellement et l'apport de matière organique. La faune, benthique ou necto-benthique (poissons), y est en forte concentration et constitue une richesse pour l'ensemble du plateau continental au large de la corniche des Maures. Plusieurs espèces de mammifères marins, dont le Grand dauphin (espèce la plus côtière) sont ainsi régulièrement observées dans cette zone.

Partie terrestre (2% du site) :
 Cet ensemble naturel littoral très intéressant comporte sur rocher un faciès littoral de la chênaie pubescente, et par place la riche chênaie mixte de la presqu'île tropézienne (mélange des 3 espèces de chênes méditerranéens présents sur silice). On y trouve parmi les plus beaux groupements thermophiles de France (phryganes à Anthyllis barbe de Jupiter et Thyméléa hirsute, mattoral à Palmier nain). Les formations psammophiles constituent de remarquables complexes.



LA VERNE

Identifiant national : 930012520 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-200-120 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, TCHIKLADZE T., Mathias PIRES, Antoine CATARD, Stéphane BENCE

Données générales

Communes : Bormes les Mimosas (83019), Collobrières (83043), Môle (83079)
Département : Var (83)
Altitudes : 51 à 642 mètres
Superficie : 1534,47 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : 930012516 - MAURES

Commentaire général

Zone composée d'une prestigieuse forêt domaniale entourant la Chartreuse de la Verne, important ensemble roman et 18ème.

Les altitudes, expositions et biotopes de ce vaste territoire sont très variés comme en témoigne la diversité des peuplements de valeur assez inégale de cette série domaniale de la Verne. Plusieurs sources pérennes favorisent l'existence d'une belle ripisylve le long de la Verne, dont certaines portions sont alimentées en eau toute l'année.

Flore et habitats naturels

La forêt est composée d'une yeuseraie acidophile, à sous bois de yeuseraie sur calcaire mais dont les stades de dégradation sont ceux de la subéraie. Les Chênes verts s'y trouvant sont parmi les plus beaux spécimens de Provence et les peuplements qu'ils constituent sont souvent considérés comme climatiques. Remarquables bouquets de Chênes pubescents, de Châtaigniers sauvages se rapportant à l'association du Quercus-Vicio-Caricetum depauperatae. Présence de chênaies-châtaigneraies d'ubacs, froids et humides, à sous-bois à Arbousiers et Houx hébergeant des espèces rares comme Blechnum spicant. Dans le sous-bois et notamment le long de la Verne se rencontrent de nombreuses espèces rares ou menacées de disparition, comme l'Osmonde royale (Osmunda regalis), Anagallis tenella, Gratiola (Gratiola officinalis) etc... Dans les secteurs plus ensoleillés s'observe une formation devenue très rare, à Pycneus flavescens.

Les affleurements rocheux accueillent, à l'adret, la formation à Phagnalon saxatile et Cheilanthes spp, ainsi que plusieurs géophytes précoces (romulées, gagées etc.) et localement le Liseron de Sicile et le Gailllet verruqueux (Convolvulus siculus et Galium verrucosum).

Le territoire de la CC du Golfe de Saint-Tropez est concerné par deux types de ZNIEFF 1 et 2 qui protègent des espaces terrestres et maritimes.

Ces ZNIEFF sont de type 1 et 2 en fonction des contextes et des sensibilités :

- Le territoire est découpé avec 6 Znieffs terrestres de type 1 :
- La Verne, (Cette Znieff concerne une petite partie de la commune de La Môle)
- Les Maures septentrionales de notre-Dame des Anges à La Garde-Freinet,
- Caps Lardier, Taillat et Camarat,
- Cap de Saint-Tropez,
- Adret du Mont-Roux,
- Capelude (en limite du territoire de la CC du Golfe de Saint-Tropez)

Ces différentes zones délimitent des milieux sensibles à l'intérieur d'un territoire plus vaste tout en étant des éléments clef de l'écologie des sites.

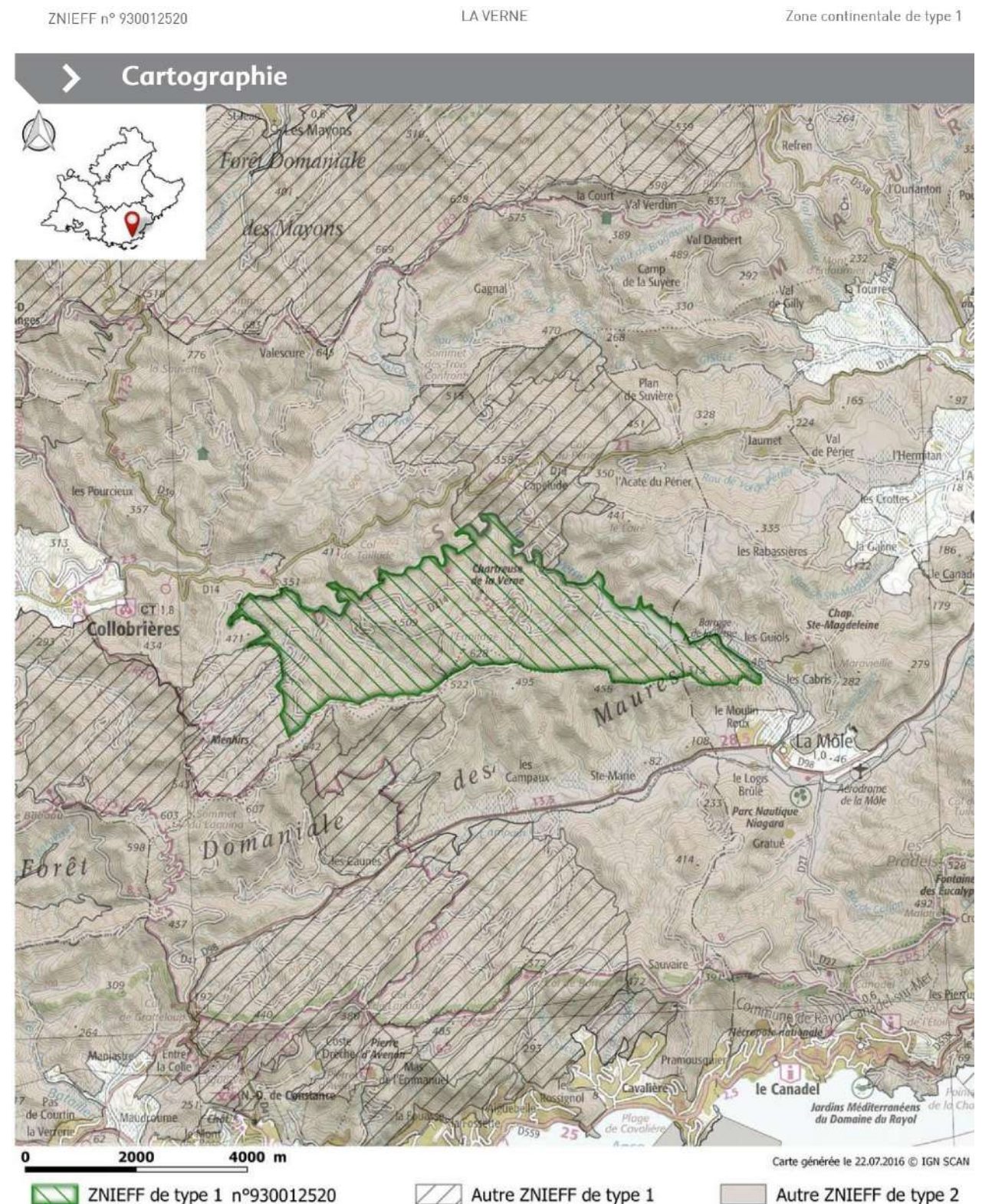
Faune

Le secteur de la Verne dans les Maures internes possède un intérêt patrimonial relativement élevé sur le plan faunistique avec la présence de 17 espèces animales remarquables et déterminantes. Ces dernières sont au nombre de trois.

Les Oiseaux nicheurs locaux sont représentés par tout un cortège d'espèces forestières et d'espèces de milieux plus ouverts. Les rapaces diurnes sont représentés par trois espèces : le Circaète Jean le blanc (1 couple nicheur), l'Autour des palombes (1 couple nicheur) et la Bondrée apivore (1 couple nicheur). Les autres oiseaux patrimoniaux sont représentés par le Pic épeichette, le Torcol fourmilier, le Pic noir (récemment arrivé et potentiellement nicheur en 2014), la Fauvette orphée, le Gombemouche gris, la Pie-grièche écorcheur, le Martin-pêcheur d'Europe, le Bruant ortolan et l'Alouette lulu. L'herpétofaune locale renferme les 3 espèces patrimoniales caractéristiques du massif : la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe et la Grenouille agile.

Quant aux insectes, remarquons la présence du coléoptère endémique provençal Leptotyphlus monachus et, la Perle Rhabdiopteryx thienemanni. Cette dernière espèce déterminante appartenant à l'ordre des Plécoptères et à la famille des Taeniopterygidae vient d'être récemment découverte en France, dans le cours d'eau temporaire de la Verne ; elle n'était jusqu'à présent connue que de la péninsule ibérique.

A noter enfin, chez les Crustacés, la présence de Cyclops prealpinus, Copépode propre aux eaux oligotrophes de la retenue du barrage de la Verne.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016

2/8



MAURES SEPTENTRIONALES DE NOTRE-DAME DES ANGES À LA GARDE-FREINET

Identifiant national : 930012524 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-200-121 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs
Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Mathias PIRES, Antoine CATARD, Stéphane BENCE

Données générales
Communes : Cannel des Maures (83031), Collobrières (83043), Garde Freinet (83063), Gonfaron (83067), Mayons (83075), Pignans (83092)
Département : Var (83)
Altitudes : 102 à 764 mètres
Superficie : 4781,57 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : 930012516 - MAURES

Commentaire général

Ensemble forestier d'ubac continu, composé de très belles chênaies et châtaigneraies. Flore et Habitats naturels : Dans cette formation qui se rattache au Quercu-Vicio-Caricetum depauperatae se rencontre tout un cortège d'espèces rares ou localisées comme *Vicia laeta*, *Vicia melanops*, *Blechnum spicant*, *Doronicum plantagineum*. On peut noter également la présence de l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) dans les vallons en sous-bois.

Ces formations végétales sont enrichies par de remarquables groupements de pelouses éphémères et de ruisseaux temporaires colonisés par les espèces des groupements à Isoetes. Enfin, le long des berges sablo-rocailleuses des petits ruisseaux, se développe la remarquable association à *Anagallis tenella* et *Spiranthes aestivalis*. Lesaffleurementsrocheuxpluschaudspermettentle développement de groupements à fougères (*Cheilanthes* spp.) et Gaillet verruqueux (*Galium verrucosum*).

Géologie

Le gisement des ruines du Pic Martin fournit barytine et fluorite. Bien qu'il constitue la plus importante concentration fluorée du massif des Maures, les cristallisations y sont peu spectaculaires.

Faune

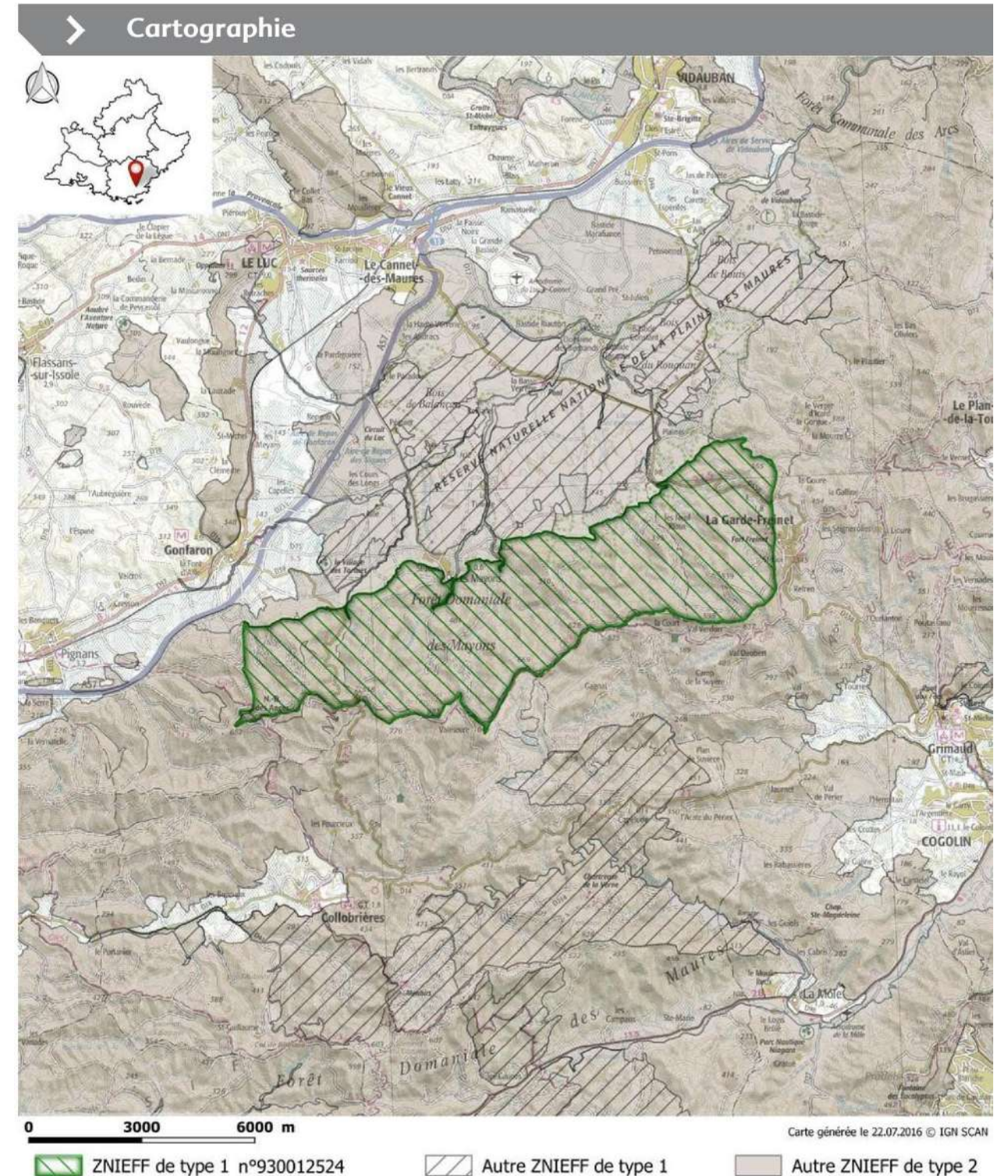
Les Maures septentrionales possèdent un cortège d'espèces animales patrimoniales exceptionnel puisqu'on en compte 45 dont 17 sont déterminantes. Parmi ces espèces, citons notamment, l'abondance de la Cistude d'Europe et de la Tortue d'Hermann et la présence du Lézard ocellé, assez rare et localisé ailleurs dans le massif des Maures proprement dit. Le reste de l'avifaune nicheuse locale est constitué par diverses espèces présentant un certain intérêt sur

le plan patrimonial : Autour des palombes, Circaète Jean le Blanc, Faucon hobereau et Bondrée apivore pour les rapaces diurnes, Chouette chevêche, Petit duc scops, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Huppe fasciée, Martin pêcheur, Bruant ortolan, Gobe-mouche gris. Chez les Batraciens, signalons aussi la présence de la médio européenne et forestière Grenouille agile ainsi que du péloïdote ponctué. Les chiroptères présentent un peuplement associé au bâtis et au réseau minier désaffecté (Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, murin à oreilles échancrées) ainsi que des espèces forestières (Noctule de Leisler, Murin de Bechstein).

Les cours d'eau abritent des populations de Barbeau méridional. Les Invertébrés sont quant à eux représentés par de nombreuses espèces de Coléoptères endogés dont certaines sont des endémiques de Provence et du Var, par deux Lépidoptères diurnes d'affinité méditerranéenne, la Thècle de l'Arbousier ou Thécla de l'Arbousier (*Callophrys avis*), espèce déterminante et vulnérable de Lycénidés Théclins, rare et localisée, typiquement méditerranéenne, de répartition ouest méditerranéenne, fréquentant les maquis et broussailles où pousse sa plante hôte, et par un Odonate remarquable, le Caloptéryx xanthostome (*Calopteryx xanthostoma*), espèce remarquable dite « vulnérable » de Zygoptères Caloptérygides, d'affinité méridionale, endémique du sud ouest de l'Europe mais assez commune, que l'on rencontre dans les ruisseaux et les rivières, notamment ceux et celles aux eaux claires et rapides. La Diane (*Zerynthia polyxena*) est abondante dans les subéraies claires et les châtaigneraies.

'Ephippigère de Provence sont présentes dans les zones ouvertes. Les vieilles subéraies abritent tout un cortège de coléoptères saproxyliques parmi les plus diversifiés de France et comportant plusieurs espèces endémiques.

ZNIEFF n° 930012524 MAURES SEPTENTRIONALES DE NOTRE-DAME DES ANGES À LA GARDE-FREINET Zone continentale de type 1



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





CAPS LARDIER, TAILLAT ET CAMARAT

Identifiant national : 930012545 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-100-164 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Antoine CATARD, Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Croix Valmer (83048), Ramatuelle (83101)
Département : Var (83)
Altitudes : 0 à 202 mètres
Superficie : 868,8 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune



Commentaire général

Ensemble naturel littoral très intéressant et pratiquement exempt d'artificialisation. La zone présente une succession de petites criques, de rochers et de falaises offrant de nombreux microbiotopes sableux. Plus vers l'intérieur, on rencontre des massifs forestiers dominés par le Chêne vert, le Chêne liège ou le Chêne pubescent, ainsi que les faciès de dégradation de ces formations.

Flore et habitats naturels

Il faut noter la richesse particulière des groupements littoraux thermophiles ou halophiles dans lesquels l'on rencontre de nombreuses espèces rares : fourrés à Lentisque et Myrte, formations à Euphorbes arborescentes ou à Barbe de Jupiter, matorral à Palmiers nains (ces formations souvent intriquées) groupements à Armeria arenaria, Allium chamaemoly et Romulea spp., Isoetes duriaei, Isoetes hystrix (toujours présent ?) et Serapias. Certaines espèces citées naguères ont peu de chance d'avoir jamais été présentes, et semblent correspondre à des erreurs : Crepis suffreniana, Convolvulus lineatus, Lavatera maritima ou L. punctata par exemple.

Faune

La zone des trois caps comporte un réel intérêt sur le plan faunistique puisque 26 espèces animales patrimoniales s'y rencontrent dont 6 espèces déterminantes. Les Caps Lardier et Taillat abritent la dernière population littorale de Tortue d'Hermann en France continentale. La Cistude d'Europe et le Léopard ocellé sont signalés. Les chiroptères contactés sont : le Minoptère de Schreibers, le petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échanquées, le Molosse de Cestoni, le Vespère de

Savi, la Noctule de Leisler et le Pipistrelle de Nathusius.

Un couple de Faucon pèlerin s'y reproduit tout comme également au moins 4 couples de Monticole bleu ainsi que des colonies de Martinet pâle. Le reste de l'avifaune patrimoniale est représentée par le Circaète Jean-le-blanc, le Faucon hobereau, le Petit-duc scops et la Pie-grièche méridionale.

Les insectes d'intérêt patrimonial sont essentiellement représentés par des espèces d'affinité méditerranéenne et appartenant à divers ordres. Chez les lépidoptères citons la Thécla de l'arbousier

(Callophrys avis, espèce déterminante de lycénidés d'affinité ouest-méditerranéenne liée aux maquis et garrigues à arbousiers, la Diane (Zerynthia polyxena), espèce méditerranéo-asiatique, protégée au niveau européen, localement inféodée aux zones humides et fonds de vallons où croît sa plante hôte Aristolochia rotunda. Chez les orthoptères citons l'Ephippigère provençale (Ephippiger provincialis) ou « boudrague », sauterelle remarquable et endémique provençale qui peuple les friches agricoles, bois clairs et clairières qu'elle anime de sa stridulation durant les chaudes journées d'été ; chez les coléoptères citons le lepture à deux taches (Nustera distigma), espèce remarquable de la famille des longicornes (Cerambycidae) dont l'aire de répartition est très restreinte en France, le Tille à élytres pâles (Tillus pallidipennis), coléoptère remarquable souvent présent sur les chênes et autres feuillus, et le mylabre Actenodia billbergi, espèce remarquable et très localisée de la famille des Meloidés. Enfin signalons la présence de la Cigale tomenteuse (Tibicina tomentosa), espèce méditerranéenne très rare en France et dont la présence est principalement détectée à l'ouïe, par la cymbalisation qui la caractérise.

ZNIEFF n° 930012545

CAPS LARDIER, TAILLAT ET CAMARAT

Zone continentale de type 1

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





CAP DE SAINT-TROPEZ

Identifiant national : 930012548 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-100-117 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, TCHIKLADZE T.

Données générales

Communes : Ramatuelle (83101), Saint Tropez (83119)
Département : Var (83)
Altitudes : 0 à 51 mètres
Superficie : 58,3 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune

Commentaire général

Zone linéaire suivant le liseré côtier du Cap de Saint-Tropez et présentant une alternance de caps, criques sableuses ou rocheuses, falaises escarpées et petits ravins où coulent des ruisseaux intermittents, prairies de fauches entre les salins et les Canebiers. Zone rocheuse en gneiss migmatique, et à l'arrière de la plage, sols salins autour du petit étang saumâtre.

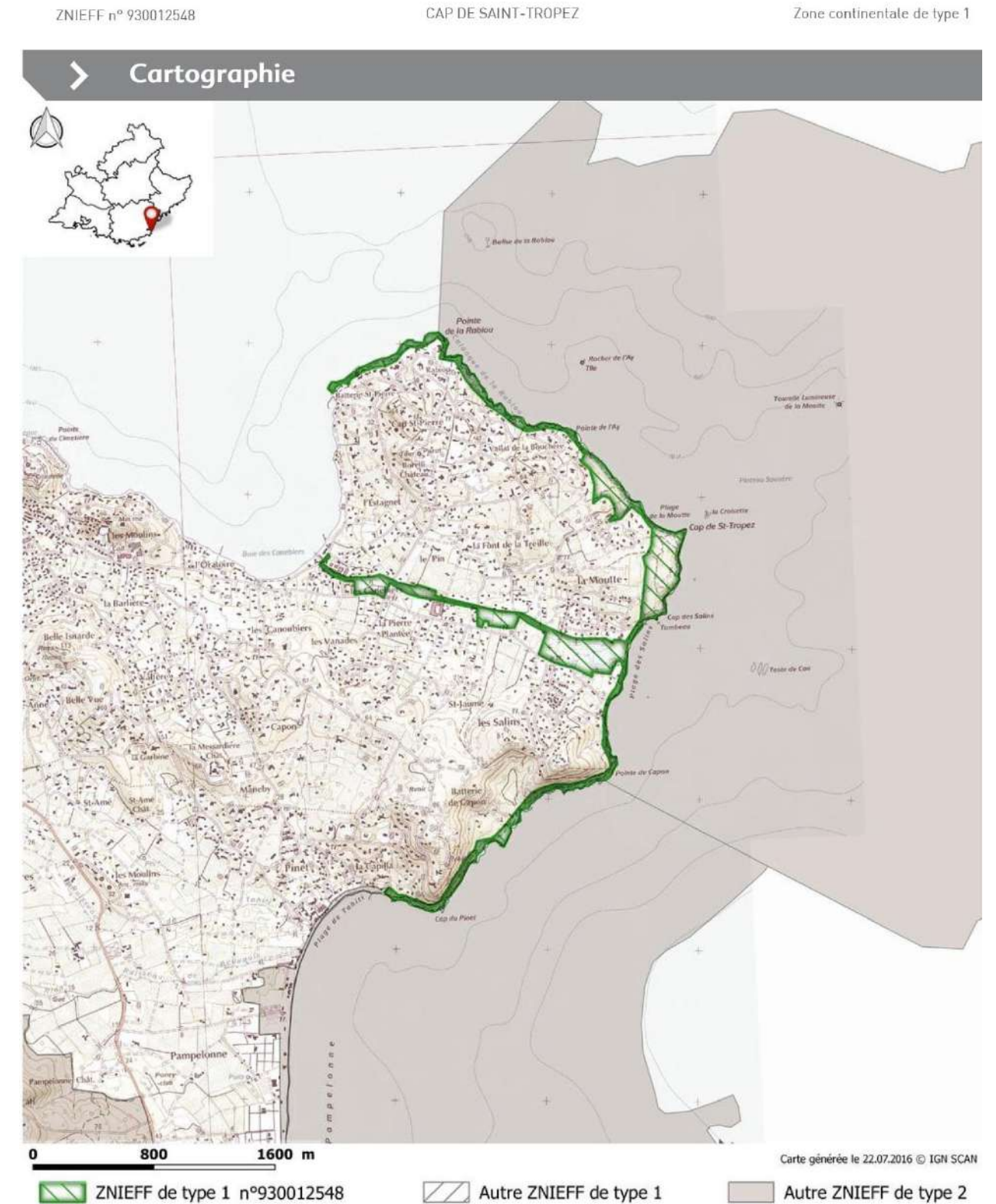
Flore et habitats naturels

Ce secteur, dominé par les formations à oléolentisque, est très intéressant par ses groupements littoraux, et par quelques groupements des milieux humides temporaires. C'est ici que se fait le passage de la formation occidentale à *Limonium pseudominutum* (Cap Saint-Tropez) à celle orientale à *Limonium cordatum* (Capon). On y retrouve des espèces fort rares ayant disparues ou fortement régressées sur le littoral par ailleurs : zones à *Armeria*, à Romulées, dont l'endémique *R. arnaudii*, des débouchés de cours d'eau temporaires à Gatillier, des sables à *Imperata cylindrica*, à *Euphorbe peplis*, à *Souchet égyptien* (*Cyperus capitatus*). Pour ce dernier, il s'agit très probablement du dernier peuplement connu en Provence.

Entre les deux plages du Canebiers et des Salins s'observent des zones inondables à *Crypsis* (Etang des Salins), des prairies de fauche pâturées par les moutons et délimitées par un réseau de fossés à flore riche : *Nivéole* (*Leucojum aestivum* subsp. *pulchellum*), *Renoncule* à feuilles d'*Ophioglosse*

Faune

Aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur le site.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





ADRET DU MONT ROUX

Identifiant national : 930012550 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-200-160 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, TCHIKLADZE T., Antoine CATARD, Stéphane BENCE

Données générales

Commune : Grimaud (83068)
Département : Var (83)
Altitudes : 28 à 250 mètres
Superficie : 98,5 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : 930012516 - MAURES



Commentaire général

Adret de montagne siliceuse présentant un développement exceptionnel de pelouses thermophiles. Petits biotopes rupestres favorables au développement d'une flore spécialisée. Le ruisseau en contre-bas et la base de l'ubac de Grimaud permettent le développement de végétations plus fraîches ou plus hygrophiles.

Flore et habitats naturels

Cette zone est remarquable par l'étendue de ces pelouses à Andropogonées dans lesquelles on retrouve les espèces rares et localisées *Andropogon distachyos* et *Heteropogon contortus* ainsi que la Violette

Roquebrune, la Bissérule ou le Liseron de Sicile (*Viola roccabrunensis*, *Bisserula pelecinus* et *Convolvulus siculus*). Le Palmier nain (*Chamaerops humilis*) se rencontre çà et là à l'état de jeunes semis.

Sur les rochers abrupts se développent des groupements rupestres typiques à fougères : *Notholaena marantae* ou *Cheilanthes*.

Le long du cours d'eau, importants peuplements à Isoètes de Durieu, *Spiranthe d'été*, *Ophioglosses*, *Tamaris d'Afrique* (*Isoètes duriaei*, *Spiranthes aestivalis*, *Ophioglossum lusitanicum* et *O. vulgatum*, *Tamarix africana*).

Faune

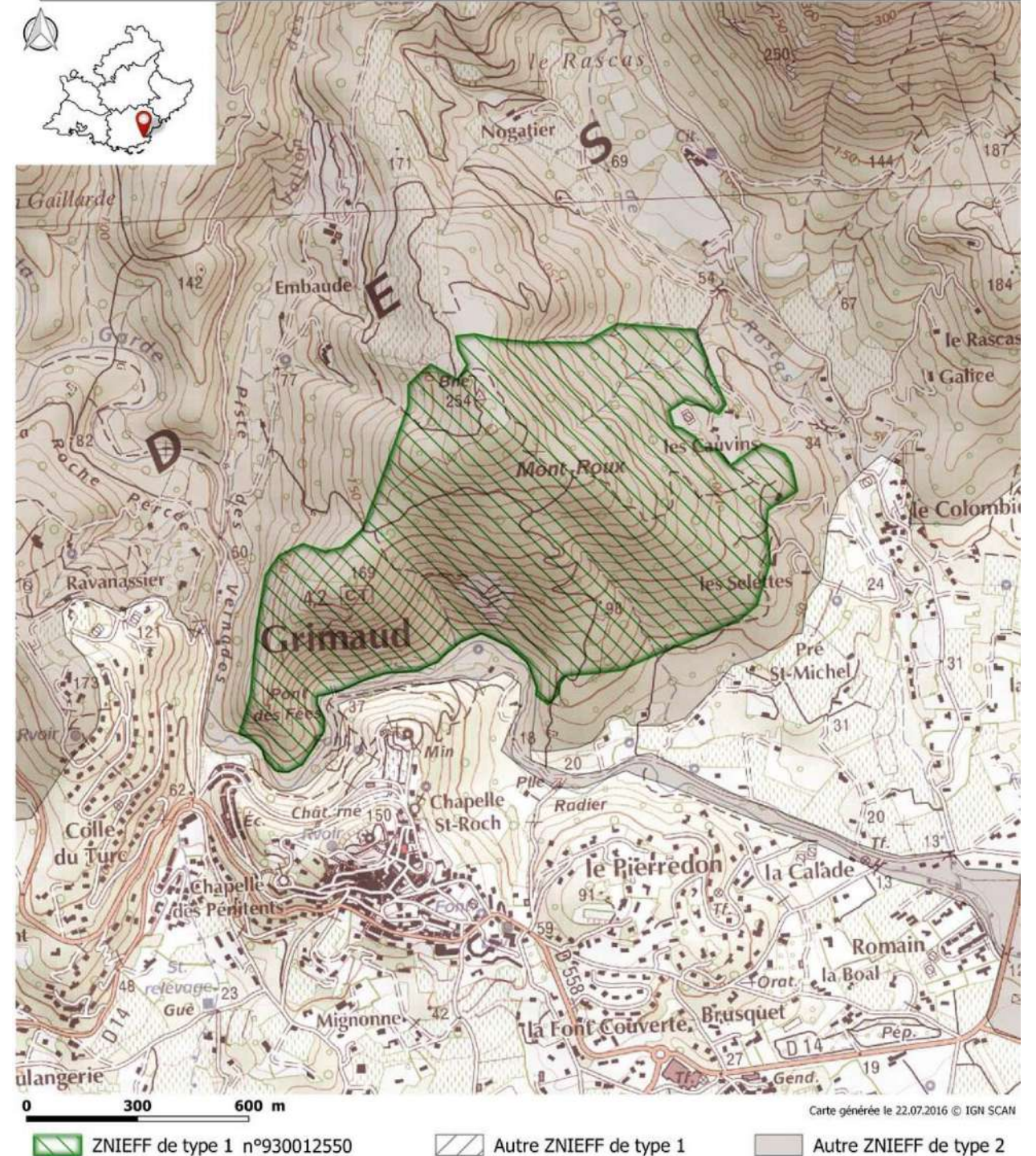
Une population de Tortue d'Hermann, espèce déterminante circumméditerranéenne présente en France uniquement dans le Var, occupe ce périmètre.

ZNIEFF n° 930012550

ADRET DU MONT ROUX

Zone continentale de type 1

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





CAPELUDE

Identifiant national : 930020299 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 2003
Ancien numéro régional : 83-200-103 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Mathias PIRES, Antoine CATARD, Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Collobrières (83043), Garde Freinet (83063), Grimaud (83068)
Département : Var (83)
Altitudes : 94 à 622 mètres
Superficie : 1101,95 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : 930012516 - MAURES



Commentaire général

Bel ensemble forestier centré autour de l'Adret de Capelude. La zone est entourée au sud par la Verne, au nord par la Giscle, qui sont toutes les deux des rivières présentant une grande richesse floristique.

Flore et habitats naturels

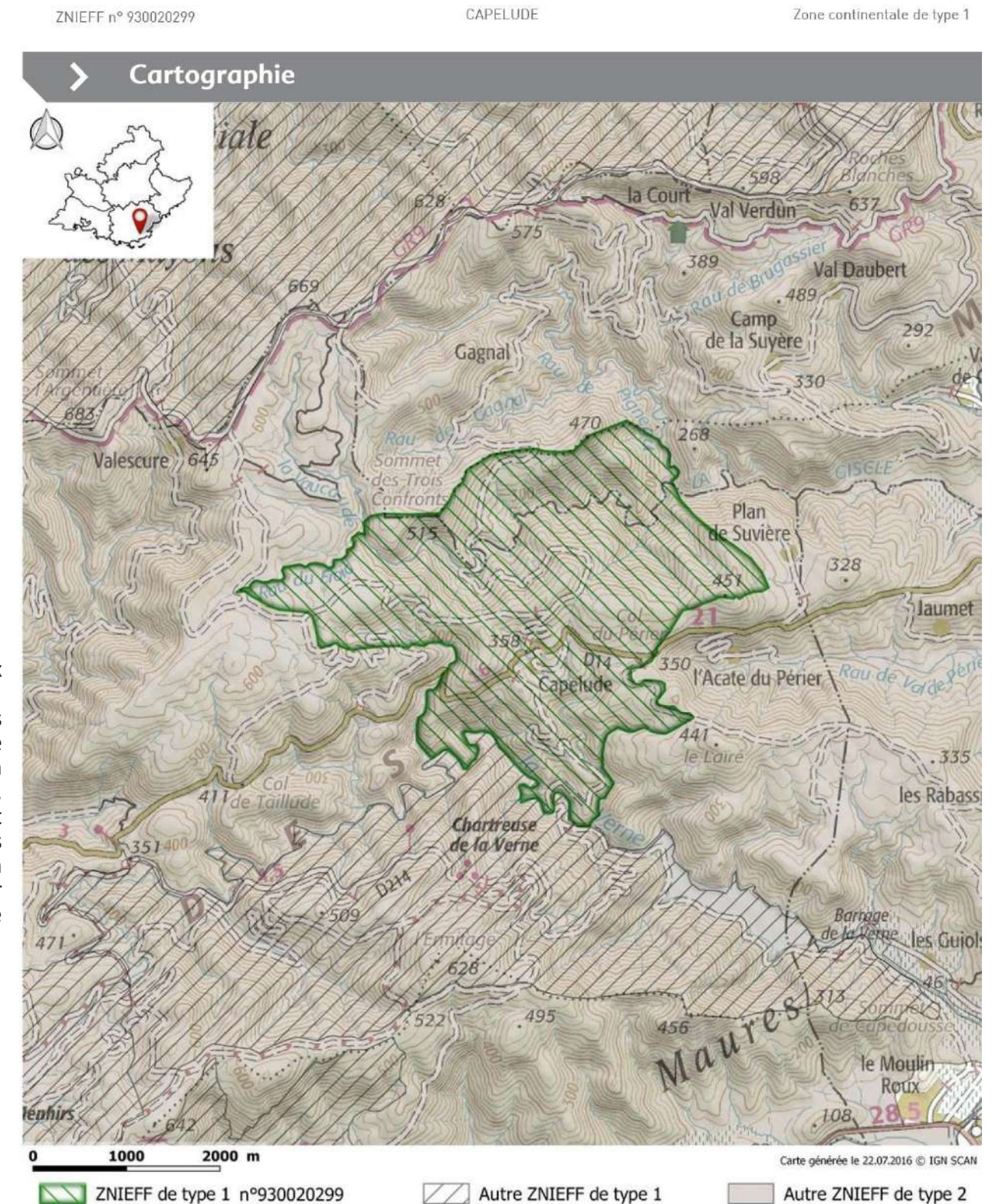
Les ripisylves à Aulne et Tilleul hébergent deux fougères assez rares, l'Osmonde royale et le Polystichum setiferum. Présence d'un grand nombre d'espèces rares et protégées : Isoetes duriei, Spiranthes aestivalis, Trifolium bocconei, Cicendia filiformis, ainsi que de nombreux habitats rares et localisés.

Faune

Cette zone est relativement intéressante pour la faune puisque 16 espèces patrimoniales dont quatre déterminantes la fréquentent. Les oiseaux nicheurs comprennent les espèces patrimoniales habituelles du massif des Maures, en l'occurrence le Circaète Jean-le-blanc, la Bondrée apivore, la Chouette chevêche, la Huppe fasciée, le Guêpier d'Europe et le Bruant ortolan. L'herpétofaune renferme notamment les espèces suivantes : la Cistude d'Europe, espèce déterminante ayant une répartition lacunaire en Europe, inféodée aux zones humides et localisée en PACA, la Tortue d'Hermann, espèce déterminante de distribution circum méditerranéenne rare et très localisée en France, le Psammodrome d'Edwards, espèce remarquable ouest méditerranéenne, affectionnant les milieux ouverts secs, et la Grenouille agile, espèce remarquable largement répartie en Europe mais localisée en PACA. Les poissons d'eau douce

comprennent notamment le Barbeau méridional, adapté aux ruisseaux temporaires.

Chez les insectes, cinq coléoptères patrimoniaux sont présents : le Ptérostique de Lasserre (Pterostichus lasserrei), espèce de Coléoptère déterminante des montagnes de Provence, le taupin Athous puncticollis, espèce déterminante de coléoptère Elatridés, endémique franco-italien ici en limite d'aire, uniquement présent en région Provence Alpes Côte d'Azur en France, recherchant les milieux forestiers, l'Ampède fauve (Brachygonus ruficeps), taupin arboricole remarquable visible de juin à août et passant l'hiver dans les cavités des chênes et des châtaigniers, le Chrysomelidae Longitarsus fallax et le Melolonthidae Triodonta bucculenta.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





MAURES
 Identifiant national : 930012516 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
 Ancien numéro régional : 83-200-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs
 Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Mathias PIRES, Antoine CATARD, Sonia RICHAUD, Stéphane BENICE, Perrine LAFFARGUE

Données générales
 Communes : Arcs (83004), Bormes les Mimosas (83019), Cannet des Maures (83031), Carnoules (83033), Cavalaire sur Mer (83036), Cogolin (83042), Collobrières (83043), Croix Valmer (83048), Fréjus (83061), Garde Freinet (83063), Gassin (83065), Gonfaron (83067), Grimaud (83068), Hyères (83069), Lavandou (83070), Londe les Maures (83071), Mayons (83075), Môle (83079), Muy (83086), Pierrefeu du Var (83091), Pignans (83092), Plan de la Tour (83094), Puget Ville (83100), Roquebrune sur Argens (83107), Sainte Maxime (83115), Vidauban (83148), Rayol Canadel sur Mer (83152)
 Département : Var (83)
 Altitudes : 0 à 766 mètres
 Superficie : 75256,76 hectares
 ZNIEFF Type 1 enfants : 930012517, 930012518, 930012519, 930012520, 930012521, 930012524,

Commentaire général

Ensemble forestier exceptionnel tant du point de vue biologique qu'esthétique. Zone cristalline très diversifiée en biotopes encore bien préservés : paysages rupestres, ripisylves, taillis, maquis, pelouses et de très belles formations forestières. Relief accentué traversé par de nombreux ruisseaux et rivières plus ou moins temporaires.

Flore et habitats naturels

Les espèces forestières sont dominées par le Chêne liège et le Chêne vert. Bois de Pins parasols, régénération difficile du Pin mésogéen. Le Pin d'Alep est surtout présent à l'Ouest et au Sud-Ouest du massif. Les châtaigneraies, dont beaucoup sont anthropogènes ont fait la réputation de Collobrières. Les vallons frais et humides en ubac sont fréquemment peuplés par une grande fougère rare dans la région provençale = *Osmunda regalis*. D'autres espèces, d'un très grand intérêt biogéographique, sont particulièrement rares : *Ophioglossum vulgatum*, *Ophioglossum lusitanicum*, *Blechnum spicant*, *Cicendia filiformis*, etc...

Enfin, un bon nombre d'espèces sont protégées au plan national : *Kickxia cirrhosa*, *Lythrum thymifolium*, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Ranunculus revelieri*, *Genista linifolia*, *Vicia laeta*, *Serapias neglecta*, *Serapias parviflora*, *Spiranthes aestivalis*, *Isoetes duriaei*, *Isoetes hystrix*, *Kickxia commutata*, *Nerium oleander*, *Gratiola officinalis*, *Allium chamaemoly*, *Heteropogon contortus*, *Vitex agnus-castus*, etc... Pour les particularités locales, voir aussi les développements dans les sous-zones :

- Saint-Clair, pierre d'Avenon, Aiguebelle,
- Vallon de l'Estelle,
- Le Pansard,

Ces ZNIEFF sont de type 1 et 2 en fonction des contextes et des sensibilités :

- Le territoire est découpé avec 6 Znieffs terrestres de type 2 :
- Maures,
- Corniche des Maures,
- Vallées de la Giscle et de la Môle,
- Maures de la Presqu'île de Saint-Tropez,
- Caps Lardier, Taillat et Camarat,
- Plage de Pampelonne,
- Plaine des Maures,
- Plaine de l'Aille.

- Le Maravenne, vallons de Valcros et Tamary
- La Verne,
- Vallée du Réal Collobrier,
- Maures septentrionales de Notre-Dame des Anges à la Garde-Freinet,
- Adret du mont Roux,
- Vallon de la Gaillarde,
- Grand Noyer, Petit Noyer,
- Lambert,
- Capelude,
- Forêt du Dom.

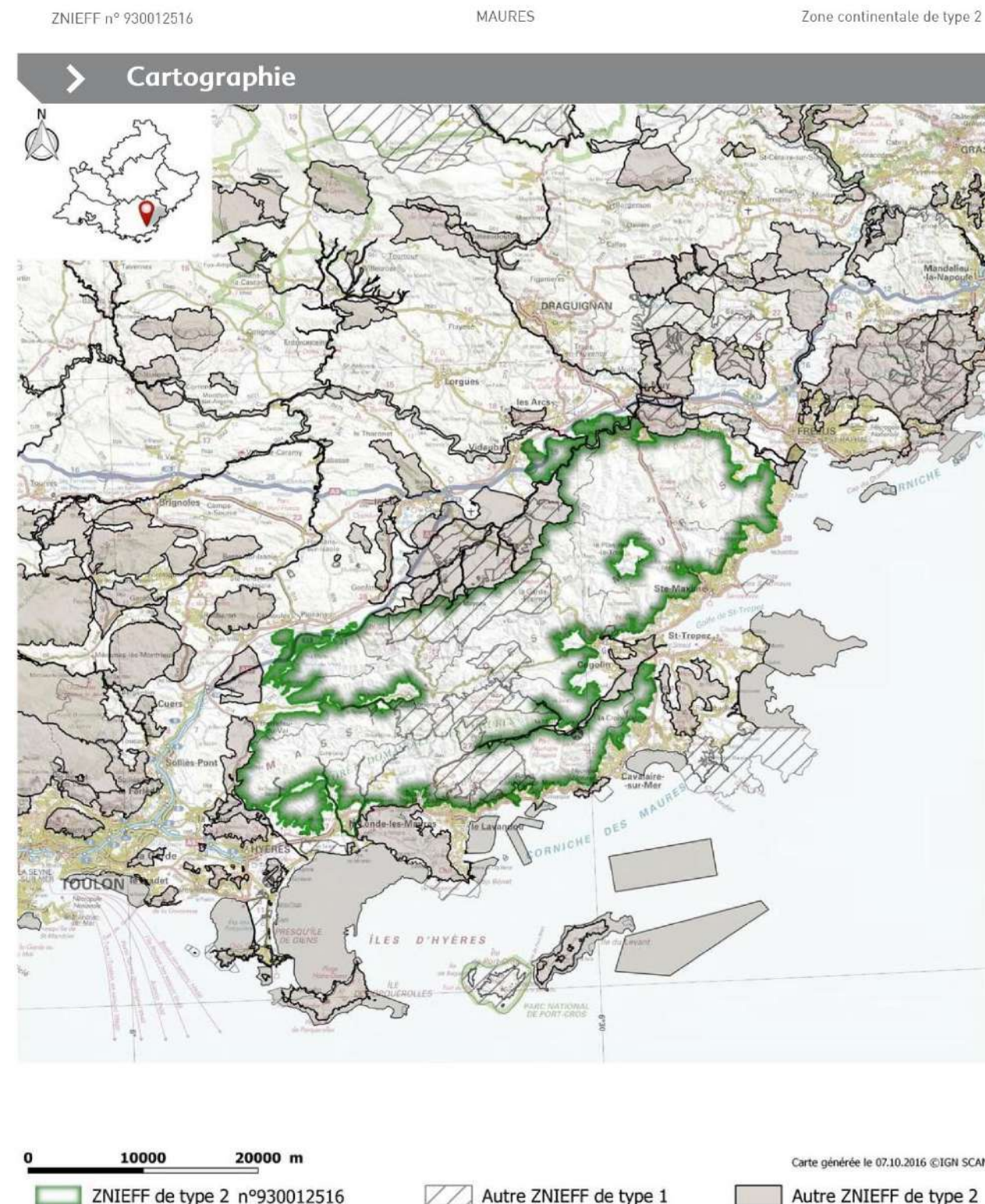
Intérêts géologiques et pédologiques :

Remarquables affleurements de basaltes quaternaires : Les basaltes de Maravielle sont à la Provence cristalline ce que sont les basaltes d'Evenos à la Provence calcaire. Gisement de grenat de Sarvengude : Les micaschistes de Sarvengude appartiennent au groupe des Berles et présentent un grand intérêt minéralogique car ils sont très riches en grenats de grande taille très recherchés. Collobriérite de Collobrières : Appartenant au groupe de micaschistes de Berles, la collobriérite, roche cristalline dense, est particulièrement bien représentée dans le vallon de Vaubarnier où elle est particulièrement riche en magnétite, amphiboles ou grenats.

A l'ouest du Plan de la Tour, zone d'érosion en boules caractéristiques pour ses granites. Les produits d'érosion et d'altération en place des granites ont donné des sols particuliers dans ce secteur de la Provence.

On y rencontre :

- des sols minéraux bruts d'érosion.
- des sols peu évolués humifères (rankers) ou d'apports alluviaux et col-luviaux, de structure très grossière, riches en graviers de quartz.
- des sols brunifiés modaux ou faiblement lessivés.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
 Document généré le 09/11/2016 3/18



Voir aussi développement particulier dans les sous zones :

- Le Pansard,
- Le Maravenne, vallons de Valcros et Tamary,
- Maures septentrionales de Notre-Dame des Anges à la Garde-Freinet.

Faune

Bien connu sur le plan naturaliste, le massif des Maures possède un intérêt faunistique exceptionnel. En effet, ce ne sont pas moins de 104 espèces animales d'intérêt patrimonial (dont 76 espèces déterminantes) qui ont été recensées dans cette zone.

L'avifaune patrimoniale y est représentée par plusieurs espèces déterminantes de grand intérêt telles que le Coucou geai, l'Hirondelle rousseline, la Pie-grièche à tête rousse... Parmi les autres espèces aviennes patrimoniales, citons parmi les rapaces diurnes l'Aigle royal (1 couple reproducteur découvert en 2000), l'Autour des palombes, le Circaète Jean le blanc (6 couples nicheurs), le Faucon hobereau, la Bondrée apivore et parmi les rapaces nocturnes le Grand-duc d'Europe (1 couple nicheur possible), la Chouette chevêche et le Petit-duc scops. Chez les autres groupes d'oiseaux, les espèces nicheuses patrimoniales remarquables comprennent le Martin-pêcheur d'Europe, le Guêpier d'Europe, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, le Pic épeichette, le Bruant proyer, le Bruant fou, le Bruant ortolan, la Pie-grièche écorcheur, la Pie grièche méridionale, la Fauvette orphée, le Gobemouche gris. Les Mammifères sont quant à eux représentés par la Genette et par diverses espèces de chauves souris comme le Murin à oreilles échancrées, le Petit Rhinolophe, le grand Rhinolophe, le Murin de Bechstein, le Petit Murin, le Grand Murin, le Minoptère de Schreibers et le Molosse de Cestoni. La Cistude d'Europe et la Tortue d'Hermann comptent dans ce massif parmi leurs plus belles populations provençales. Parmi les Amphibiens, citons notamment la présence du Pélodyte ponctué et de la Grenouille agile. Les poissons d'eau douce comprennent notamment le Barbeau méridional, adapté aux ruisseaux temporaires, et le Blageon. Le cortège d'arthropodes est très riche en espèces patrimoniales appartenant d'ailleurs à différents groupes (insectes, arachnides, crustacés) et associés à une palette de milieux naturels. De très nombreuses espèces de coléoptères du sol, endémiques varois et provençaux, sont ici présentes, dont certaines appartiennent à des genres souvent primitifs et anciens (*Mayetia pubiventris*, *M. subfagniezi* et *M.*

subhoffmanni). Signalons également la présence du Carabe voyageur (*Carabus vagans*), espèce déterminante franco ligure de Carabidés, vulnérable et en limite d'aire, habitant les subéraies claires, les bords de cultures et les jardins, pouvant être localement abondant et celle du Carabique *Bembidion siculum winkleri* (= *Ocydromus siculum winkleri*), espèce déterminante menacée d'extinction, présente en France uniquement dans le Var et les Pyrénées orientales. Les vieux peuplements de Chênes-lièges abritent une espèce emblématique des Maures, le *Macrotome écussoné* (*Prinobius myardi*), imposant coléoptère longicornes (famille des *Cerambycids*) dont la larve se nourrit du bois sénescents. Concernant les lépidoptères, mentionnons celles de l'Hespérie à bandes jaunes (*Pyrgus sidae*), espèce déterminante d'affinité méditerranéenne orientale, vivant dans les pelouses sèches et boisements clairs thermophiles où la chenille vit au dépend de différentes potentilles (*Potentilla hirta* et espèces proches), de la Thécla de l'Arbousier (*Callophrys avis*), espèce déterminante, rare et localisée, typiquement méditerranéenne, de répartition ouest méditerranéenne, fréquentant les maquis et broussailles où croît sa plante hôte, de la Téchla de l'orme (*Satyrion w-album*), espèce remarquable d'affinité eurasiatique tempérée, localisée et peu commune, ayant fortement régressé suite au dépérissement des ormes attaqués par la graphiose, de l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*), espèce remarquable d'affinité eurasiatique très localisée en France

et généralement peu abondante, fréquentant les milieux ouverts chauds et rocailleux à Orpins, de la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce remarquable et protégée de Papilionidés, en régression sur le littoral, thermophile, de répartition centre et est-méditerranéenne, localement liée aux abords de cours d'eau et autres zones humides où croît sa plante-hôte l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*).

Parmi les espèces intéressantes d'odonates figurent notamment le Caloptéryx occitan (*Calopteryx xanthostoma*), espèce remarquable d'affinité ouest-méditerranéenne que l'on rencontre dans les ruisseaux et les rivières à eaux claires,, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce remarquable d'odonate, protégée en Europe, d'affinité ouest-méditerranéenne, dont la larve aquatique se développe au niveau du

chevelu racinaire des arbres rivulaires. Deux espèces remarquables de Neuroptères sont également signalées, le Grand fourmilion (*Palpares libelluloides*), espèce assez commune dans les Bouches-du-Rhône et le Var mais toujours localisée aux steppes et autres formations herbacées maigres et sèches, et l'Ascalaphe loriote (*Libelloides ictericus*), qui affectionne les surfaces ouvertes avec une strate herbacée

dense. Un Mantidae peut également être cité, la Mante terrestre (*Geomantis larvoides*), espèce remarquable et peu commune d'affinité ouest-méditerranéenne, caractérisée par son déplacement vif en courant sur le sol. Les orthoptères se singularisent par la présence de l'Ephippigère provençale (*Ephippiger provincialis*), espèce remarquable méditerranéenne et thermophile, endémique des départements du Var et des Bouches du Rhône où elle peut être localement abondante dans les maquis, cultures, vignes et lisières forestières. Notons par ailleurs la présence de la spectaculaire Magicienne dentelée (*Saga pedo*), sauterelle protégée relativement bien représentée localement. Les Crustacés sont représentés par le Cyclops prealpinus prealpinus, espèce aquatique de Crustacé Copépode propre aux eaux oligotrophes de la retenue du barrage de la Verne, par les Cloportes (Crustacés Isopodes) *Armadillidium quinquepustulanum*, espèce endémique des stations sablonneuses chaudes et sèches du massif des Maures et des îles d'Hyères, *Trichoniscus darwini*, espèce remarquable localisée en P.A.C.A. aux départements du Var, des Alpes Maritimes et du Vaucluse, *Haplophthalmus provincialis*, espèce remarquable propre aux départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes Maritimes, et *Tiroloscia esterelana*, espèce remarquable des sols siliceux des châtaigneraies, des subéraies et des yeuseraies, endémique des massifs des Maures et de l'Esterel, Chez les Arachnides, notons la présence du Scorpion jaune languedocien (*Buthus occitanus*), espèce méditerranéenne remarquable d'Arachnides Buthidés, relativement localisée, liée aux endroits rocailleux, ouverts, secs, chauds et ensoleillés (espèce dite « xéro thermophile »), ainsi que de l'araignée forestière *Leptoneta vittata*. Chez les Mollusques, citons notamment la Fausse-veloutée des chênes-lièges (*Urticicola suberinus*), espèce remarquable de

Gastéropodes appartenant à la famille des Hygromiidés, décrite en 1882 puis redécouverte récemment dans les environs de Collobrières après être complètement tombée dans l'oubli, reconnue comme espèce bien caractérisée et endémique des subéraies des Maures et de l'Esterel, cette espèce étant très

dépendante des feuilles de chêne-liège dont elle se nourrit.



CORNICHE DES MAURES

Identifiant national : 930012539 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-102-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, Mathias PIRES, Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Cavalaire sur Mer [83036], Rayol Canadel sur Mer [83152]
Département : Var [83]
Altitudes : 0 à 143 mètres
Superficie : 174,59 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Une des dernières fenêtres vertes sur le littoral de la Provence siliceuse. La corniche des Maures suit une côte découpée et escarpée avec une succession de petites pointes et de petites baies : pointe de la Chappe, de la Nasque, pointe du Bonporteau pour se terminer par la petite plage du même nom. Elle est limitée au nord par la D 559 qui fait l'objet d'une fréquentation intense durant la période estivale. Malgré le mitage dont elle fait l'objet, la corniche des Maures a su garder un caractère encore sauvage.

Protégée du mistral par le massif des Maures et de part son exposition, elle recèle encore de nombreuses raretés botaniques et quelques richesses ornithologiques qui trouvent ici des conditions favorables à leur maintien. Un sentier de douaniers suit le littoral de l'ensemble de la corniche en crête, ou à flanc des falaises. Beau panorama de la pointe de la Chappe sur la côte du Cap Bénat au Cap Lardier, et sur les îles d'Hyères.

Flore et habitats naturels

Zone présentant de nombreux groupements littoraux intéressants, riches en espèces rares et menacées. Belle extension d'Anthyllis barba-Jovis sur les falaises littorales avec de place en place de belles populations de Silene nicaensis. Formations denses d'Euphorbes arborescentes près du rivage, plus lâche vers le haut de la falaise où elles concurrencent le Pin d'Alep et les touffes de lentisque et de Myrte ou le maquis à arbousier et à bruyère arborescente. Dans certaines conditions favorables se développe une subéraie littorale sèche à Genêt à feuilles de lin (Genista linifolia) présentant des individus remarquables.

Faune

Cette zone présente un intérêt certain pour la faune puisque 10 espèces animales patrimoniales y sont présentes (dont 6 espèces déterminantes).

La Tortue d'Hermann est présente dans cette zone mais en densités plutôt faibles. L'avifaune y est notamment représentée par la Chevêche d'Athéna, qui n'est pas si commune dans le département du Var, sans doute trop forestier à son goût. Les petits ruisseaux de ce secteur hébergent le Barbeau méridional et le Blageon.

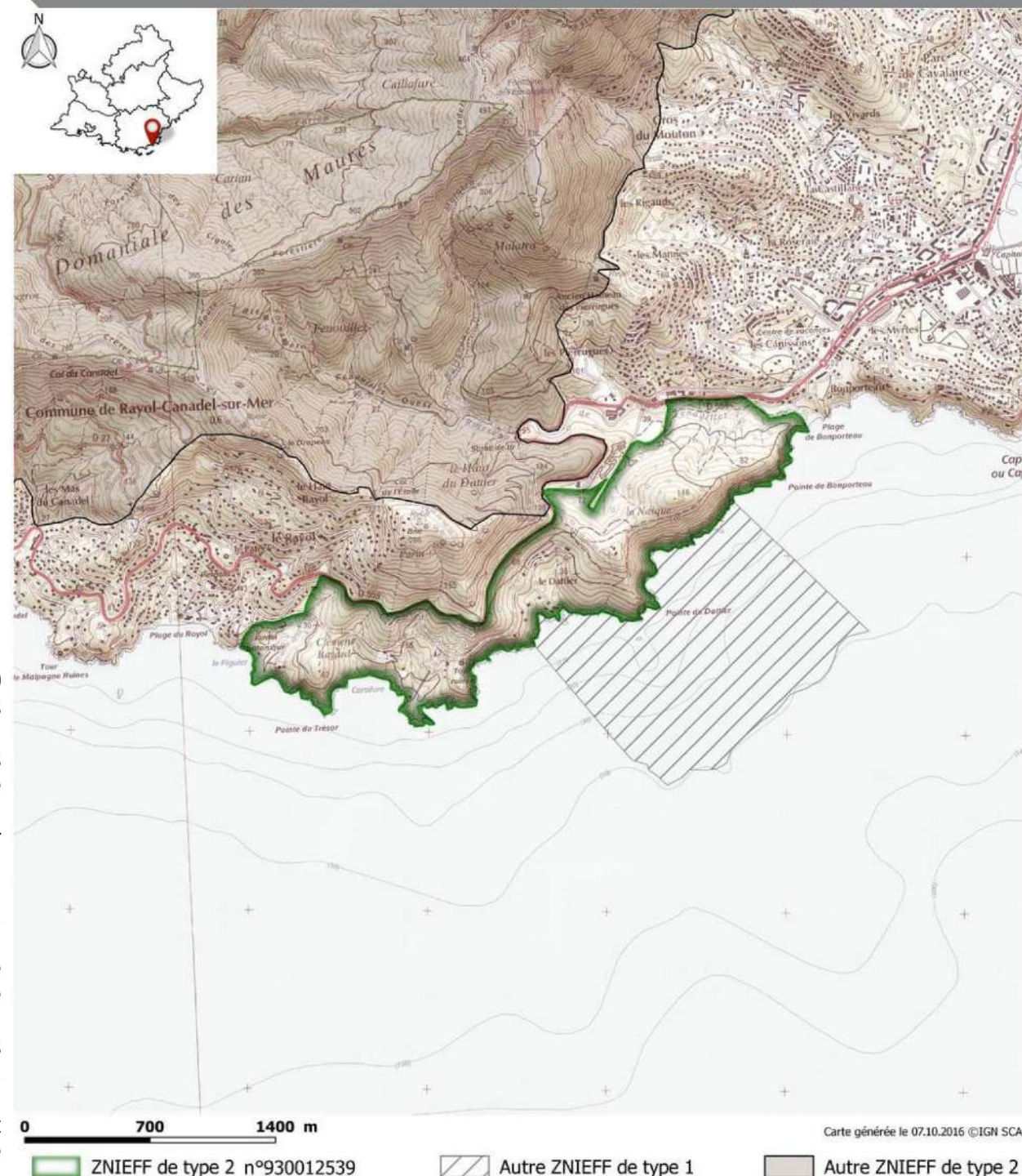
Le cortège local des Invertébrés est relativement intéressant puisqu'il comporte des espèces comme l'Anthophore Anthophora fulvodimidiata, espèce déterminante méditerranéenne d'Hyménoptères Apidés Anthophorinés, menacée d'extinction, signalée il y a une soixantaine d'années et dont c'est peut être ici la seule station varoise encore actuelle, le Lépidoptère Thècle de l'Arbousier ou Thécla de l'Arbousier (Callophrys avis), espèce déterminante et vulnérable de Lycénidés Théclinés, rare et localisée, de répartition ouest méditerranéenne, fréquentant les maquis et broussailles où pousse sa plante hôte, les Coléoptères Entomoculia cavalairensis, lié aux sols chauds et secs, et Leptotyphlus phoenix, tous deux endémiques provençaux, l'Araignée Leptoneta cavalairensis, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans le monde, et la Caragouille des Maures (Xerosecta terverii), espèce remarquable de Gastéropode Hygromiidés, très localisée et endémique des collines de grès, de schistes et de gneiss des Maures littorales.

ZNIEFF n° 930012539

CORNICHE DES MAURES

Zone continentale de type 2

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GeoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





VALLÉES DE LA GISCLE ET DE LA MÔLE

Identifiant national : 930012542 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-132-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, Mathias PIRES, Antoine CATARD, Stéphane BENCE, Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Bormes les Mimosas (83019), Cogolin (83042), Grimaud (83068), Lavandou (83070), Môle (83079)
Département : Var (83)
Altitudes : 0 à 95 mètres
Superficie : 1236,82 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Le site est localisé au sud du Massif cristallin des Maures et est parallèle au littoral. Ce site porte sur le cours de la Môle, de quelques affluents et des plaines connexes. Le cours d'eau permanent est bordé d'une belle ripisylvie à peupliers, aulnes et ponctuellement platanes. Il s'inscrit dans une vallée étroite, occupée par des prairies et des vignes, puis s'élargit largement peu avant Cogolin. Là, le site couvre un vaste ensemble agricole formé de vignes, de prairies plus ou moins humides, de petits bois et de nombreux ruisseaux et canaux. A ce niveau, le site comporte une partie du cours de la Giscle et du ruisseau de la Garde.

Flore et habitats naturels

Ripisylvies très belles, à Frênes et à Aulnes le long de la Môle ou de la Giscle, à Tamarix africana à Grimaud. Formations abondantes à Spiranthes d'été et à Isoètes duriae, à fougères (Polystichum setiferum, Osmonde) en particulier le long de la Giscle. Présence de Carex très rares dans la ripisylvie de la Môle (Carex depauperata, Carex olbiensis). Prairies de fauche et pâtures mésophiles à hygrophiles, avec mares mésoeutrophes à Crypsis schoenoides ou olygotrophes à Exacallum pusillum, peuplements à Nivéole d'été (Leucojum aestivum), ou à orchidées (Orchis laxiflora, Serapias spp.). Un des deux derniers marais d'eau douce littoral de Provence à Aigo-Puto, malheureusement comme son congénère de la Moutonne à la Crau, déjà en partie comblé. Toute cette fabuleuse richesse est malheureusement très fortement menacée dans la plaine de Grimaud et de Cogolin par des aménagements non respectueux (Camping, cours de tennis, dépos de gravas etc.)

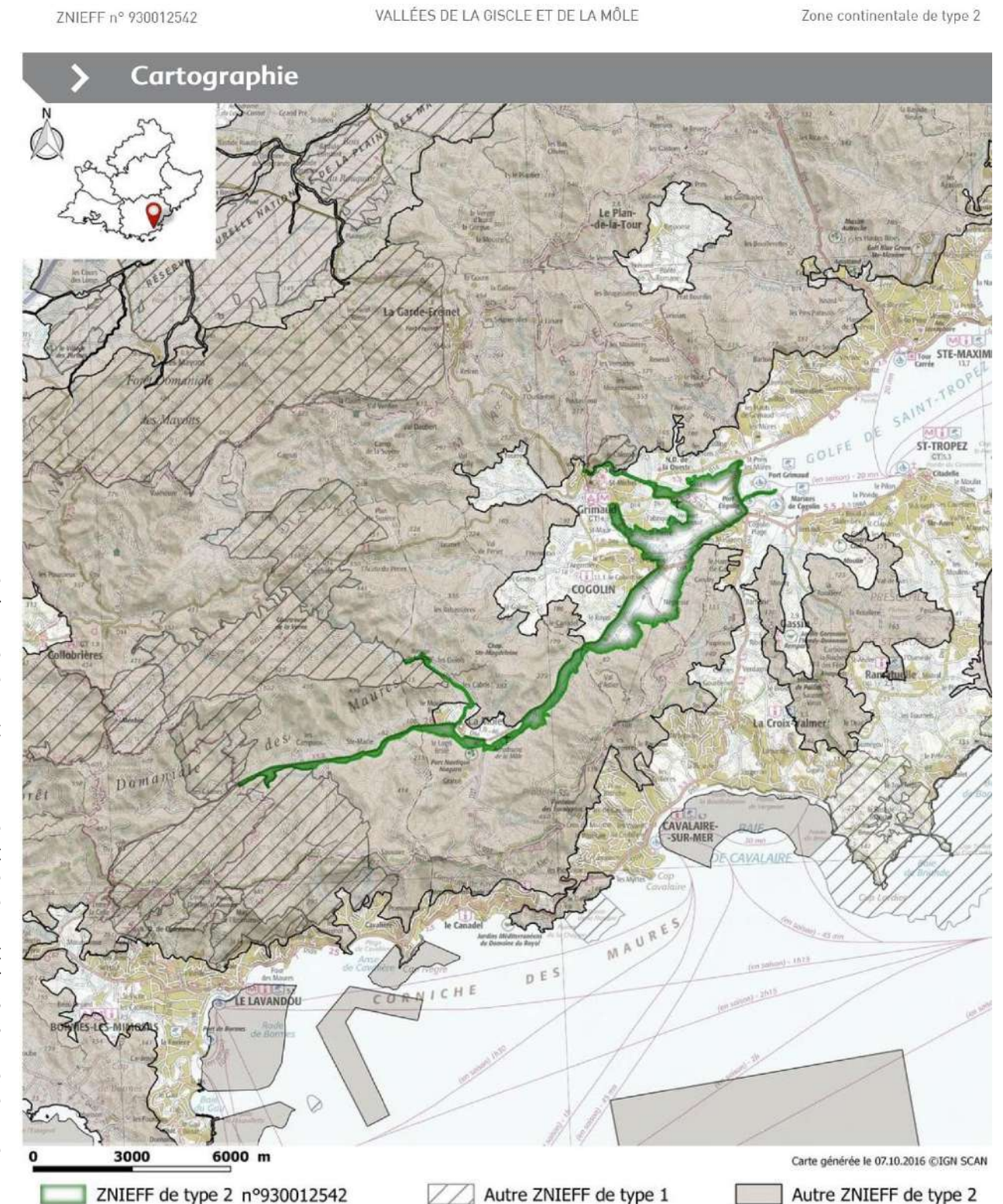
Faune

Ces vallées du massif des Maures possèdent un patrimoine faunistique d'un intérêt plutôt élevé. On y trouve en effet 24 espèces animales patrimoniales dont dix espèces déterminantes. Le très rare Murin de Bechstein y a été observée en 1996. Le Murin

à oreilles échanquées fréquentent aussi les ripisylvies du secteur. Les oiseaux nicheurs patrimoniaux sont représentés par la très rare Pie-grièche à poitrine rose ainsi que par le Coucou geai, le Guêpier d'Europe, le Martin-pêcheur, la Huppe fasciée, la Chouette chevêche, le Pic épeichette, le Torcol fourmilier, le Faucon hobereau, la Bondrée apivore, le Bruant proyer. L'herpétofaune locale est constituée de trois espèces déterminantes, le Lézard ocellé, la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe. Parmi les poissons, Le Barbeau méridional et le Blageon habitent les cours d'eau de cette zone.

Les insectes patrimoniaux concernent deux espèces de lépidoptères, la Thécla de l'Arbousier (Callophrys avis), espèce déterminante de Lycénidés théclinés, rare et localisée, de répartition ouest méditerranéenne, fréquentant les maquis et broussailles où pousse son unique plante hôte et la Diane (Zerynthia polyxena), espèce remarquable de Papilionidés, en régression sur le littoral, thermophile, de répartition centre et est méditerranéenne, peuplant localement les zones humides et les boisements clairs et dont la chenille vit sur l'Aristolochie à feuilles rondes Aristolochia rotunda, des Coléoptères comme l'espèce endogée déterminante et vulnérable Leptotyphlus schuleri, endémique de Provence, et des orthoptères comme la Decticelle des ruisseaux (Roeseliana azami), espèce remarquable de sauterelle hygrophile et endémique du sud-est de la France ainsi que l'Ephippigère de Provence (Ephippiger provincialis) ou « boudrague », espèce remarquable et endémique provençale de sauterelle ventruie qui peuple les friches, bois clairs et clairières qu'elle anime de sa stridulation durant les chaudes journées d'été.

Signalons également l'existence d'une espèce remarquable de Crustacé aquatique, du groupe des copépodes, le Cyclops Halicyclops neglectus, espèce localisée à quelques mares et étangs saumâtres, même temporaires, de Camargue et du littoral du Var et des Alpes Maritimes.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016





MAURES DE LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-TROPEZ

Identifiant national : 930012543 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-103-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Croix-Valmer (83048), Gassin (83065), Ramatuelle (83101)
Département : Var (83)
Altitudes : 7 à 323 mètres
Superficie : 1826,61 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Bel ensemble forestier mixte à Chênes pubescents, Chênes lièges et Chênes verts.

Flore et habitats naturels

Cette chênaie mixte tropézienne, témoins de la douceur et de l'humidité du climat local, se présente en mosaïque avec les bois de Pins pignons ou la subéraie. Sa composition floristique est originale, en particulier du fait de la présence du Cyclamen repandum, dont la forêt de Bestagne est la seule localité de France continentale.

Faune

Cette zone possède un intérêt faunistique notable : on y rencontre en effet seize espèces animales patrimoniales dont sept espèces déterminantes. Elle abrite notamment deux espèces patrimoniales de rapaces diurnes, le Circaète Jean le blanc et le

Faucon hobereau, avec chacun un couple reproducteur, et une espèce patrimoniale de rapace nocturne, le Petit-duc scops. Le Pic épeichette et le Bruant ortolan complètent le cortège de l'avifaune locale d'intérêt patrimonial. En ce qui concerne l'herpétofaune, la Cistude d'Europe, la Tortue d'Hermann et le

Lézard ocellé fréquentent cette zone.

Les coléoptères sont représentés par le Cardiophore Cardiophorus exaratus, espèce déterminante d'Elatéridés (Taupins) Cardiophorinés, typiquement méditerranéenne, liée aux zones sableuses littorales, devenue assez rare aujourd'hui du fait de la surfréquentation et de l'urbanisation du littoral, et par les endogés endémiques provençaux Paramaurops abeillei, Paramaurops aberrans et Paramaurops tholini.

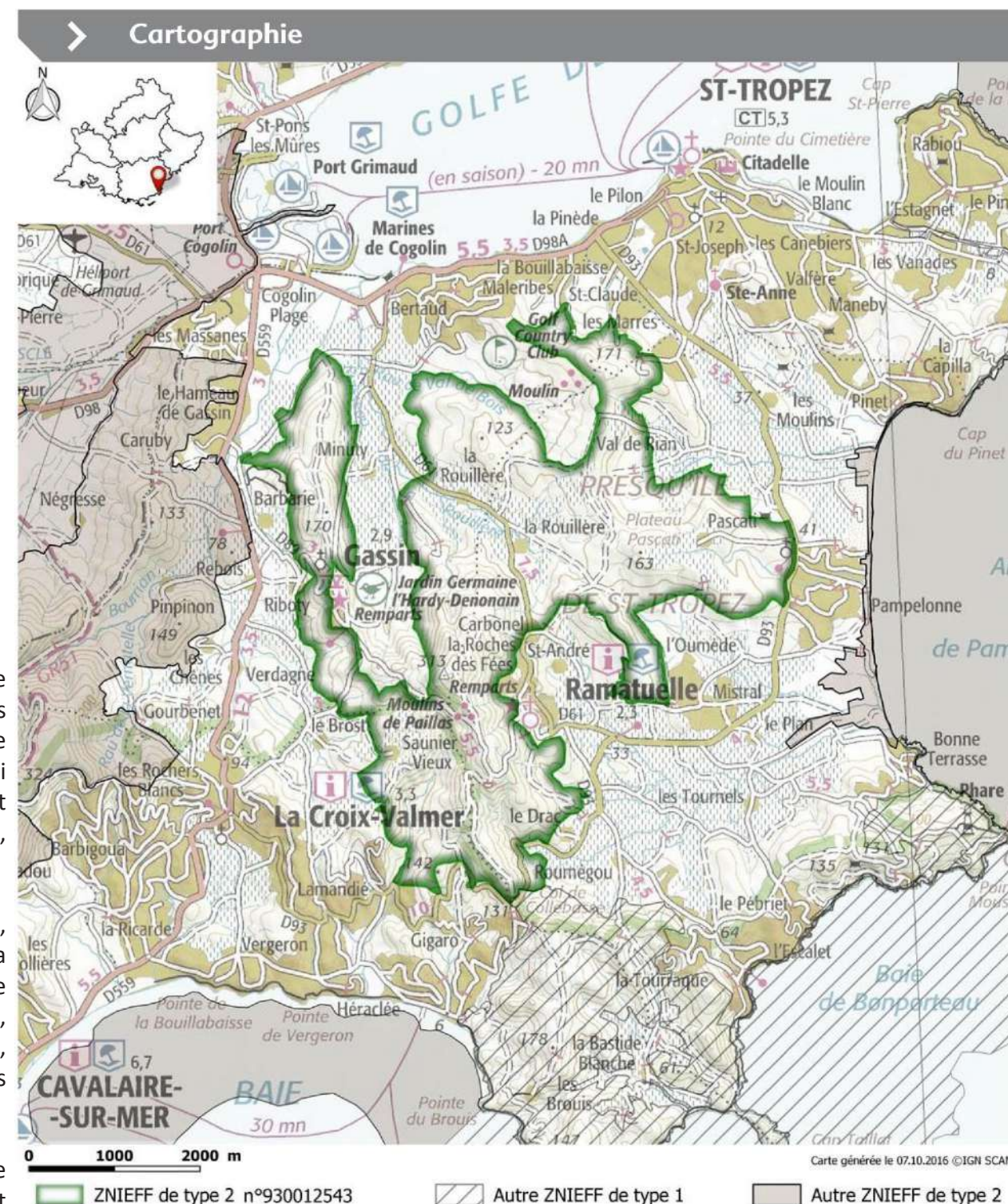
Citons également l'Anoxie écussonnée (A. scutellaris scutellaris), espèce remarquable de Hanneton et l'Anoxie australe (Anoxia australis), espèce méridionale remarquable et très localisée de Hanneton des forêts dunaires de Pins et des bosquets de tamaris, sur substrat sableux. Le Cyclops Halicyclops septentrionalis, Crustacé Copépode halophile, est présent dans certains points d'eau saumâtres de la zone.

Egalement présente ici, la Limace Deroceras chevallieri est une endémique provençale dont les Maures de la presqu'île de Saint Tropez abrite semble-t-il la seule station varoise (station type).

ZNIEFF n° 930012543

MAURES DE LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-TROPEZ

Zone continentale de type 2



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GeoDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016

2/8



CAPS LARDIER, TAILLAT ET CAMARAT

Identifiant national : 930012545 Type de zone : Zone continentale de type 1 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-100-164 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Antoine CATARD, Sonia RICHAUD

Données générales

Communes : Croix-Valmer (83048), Ramatuelle (83101)
Département : Var (83)
Altitudes : 0 à 202 mètres
Superficie : 868,8 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune

Commentaire général

Ensemble naturel littoral très intéressant et pratiquement exempt d'artificialisation. La zone présente une succession de petites criques, de rochers et de falaises offrant de nombreux microbiotopes sableux. Plus vers l'intérieur, on rencontre des massifs forestiers dominés par le Chêne vert, le Chêne liège ou le Chêne pubescent, ainsi que les faciès de dégradation de ces formations.

Flore et habitats naturels

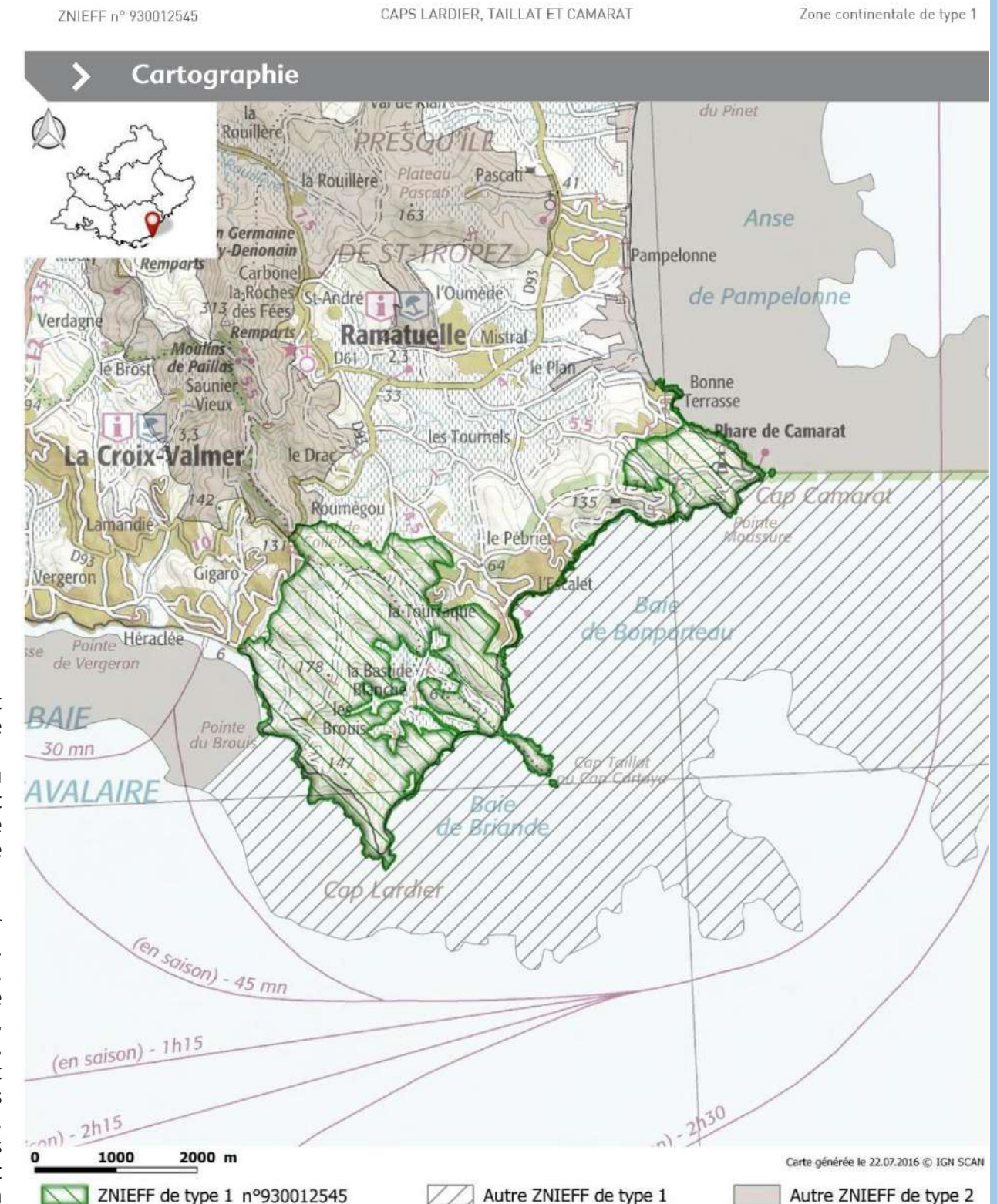
Il faut noter la richesse particulière des groupements littoraux thermophiles ou halophiles dans lesquels l'on rencontre de nombreuses espèces rares : fourrés à Lentisque et Myrte, formations à Euphorbes arborescentes ou à Barbe de Jupiter, matorral à Palmiers nains (ces formations souvent intriquées) groupements à *Armeria arenaria*, *Allium chamaemoly* et *Romulea* spp., *Isoetes duriaei*, *Isoetes hystrix* (toujours présent ?) et *Serapias*. Certaines espèces citées naguères ont peu de chance d'avoir jamais été présentes, et semblent correspondre à des erreurs : *Crepis suffreniana*, *Convolvulus lineatus*, *Lavatera maritima* ou *L. punctata* par exemple.

Faune

La zone des trois caps comporte un réel intérêt sur le plan faunistique puisque 26 espèces animales patrimoniales s'y rencontrent dont 6 espèces déterminantes. Les Caps Lardier et Taillat abritent la dernière population littorale de Tortue d'Hermann en France continentale. La Cistude d'Europe et le Lézard ocellé sont signalés.

Les chiroptères contactés sont : le Minioptère de Schreibers, le petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées, le Molosse de Cestoni, le Vespère de Savi, la Noctule de Leisler et le Pipistrelle de Nathusius. Un couple de Faucon pèlerin s'y reproduit tout comme également au moins 4 couples de Monticole bleu ainsi que des colonies de Martinet pâle. Le reste de l'avifaune patrimoniale est représentée par le Circaète Jean-le-blanc, le Faucon hobereau, le Petit-duc scops et la Pie-grièche méridionale.

Les insectes d'intérêt patrimonial sont essentiellement représentés par des espèces d'affinité méditerranéenne et appartenant à divers ordres. Chez les lépidoptères citons la Thécia de l'arbousier (*Callophrys avis*), espèce déterminante de lycénidés d'affinité ouest-méditerranéenne liée aux maquis et garrigues à arbousiers, la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce méditerranéenne-asiatique, protégée au niveau européen, localement inféodée aux zones humides et fonds de vallons où croît sa plante hôte *Aristolochia rotunda*. Chez les orthoptères citons l'Ephippigère provençale (*Ephippiger provincialis*) ou « boudrague », sauterelle remarquable et endémique provençale qui peuple les friches agricoles, bois clairs et clairières qu'elle anime de sa stridulation durant les chaudes journées d'été ; chez les coléoptères citons le lepture à deux taches (*Nustera distigma*), espèce remarquable de la famille des longicornes (Cerambycidae) dont l'aire de répartition est très restreinte en France, le Tille à élytres pâles (*Tillus pallidipennis*), coléoptère remarquable souvent présent sur les chênes et autres feuillus, et le mylabre *Actenodia billbergi*, espèce remarquable et très localisée de la famille des Meloidés. Enfin signalons la présence de la Cigale tomenteuse (*Tibicina tomentosa*), espèce méditerranéenne très rare en France et dont la présence est principalement détectée à l'ouïe, par la cymbalisation qui la caractérise.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GeoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016



PLAGE DE PAMPELONNE

Identifiant national : 930012547 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-104-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Henri MICHAUD, TCHIKLADZE T., Antoine CATARD, Stéphane BENCE

Données générales

Commune : Ramatuelle (83101)
Département : Var (83)
Altitudes : 1 à 24 mètres
Superficie : 77,74 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Plage de sable constituant un des derniers cordons sableux qui, bien que dégradé, présente encore un ensemble d'éléments floristiques très intéressants.

Flore et habitats naturels

Malgré les fortes pressions (piétinement) dont ils font l'objet, les groupements littoraux présentent encore quelques lambeaux d'une zonation autrefois fort riche. Les espèces qui subsistent sont pour la plupart en voie de raréfaction accélérée sur tout le littoral provençal :

- Cordon à Oyat (Ammophiletum) avec *Calystega soldanella*, *Achillea maritima*, *Echinophora spinosa*.
- Groupements à *Crucianella maritima* (Crucianelletum), avec le Lys des sables (*Pancratium maritimum*), *Stachys maritima* et la très rare *Scrophularia ramosissima*.
- Plus à l'intérieur un groupement littoral d'affinités nord-africaine et limité en France à la seule côte des Maures et de l'Esterel (*Malcomietum parviflorae*) avec *Malcomia parviflora*, *Silene nicaensis*, *Corrigiala telephiifolia*.
- Prairies inondables d'arrière plage avec *Oenanthe* spp, *Isoetes duriei*, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Vitex agnus castus* etc.

La zone présente aussi un intérêt géologique de par la présence de sols sodiques à structure non dégradée sur alluvions marines sableuses.

Faune

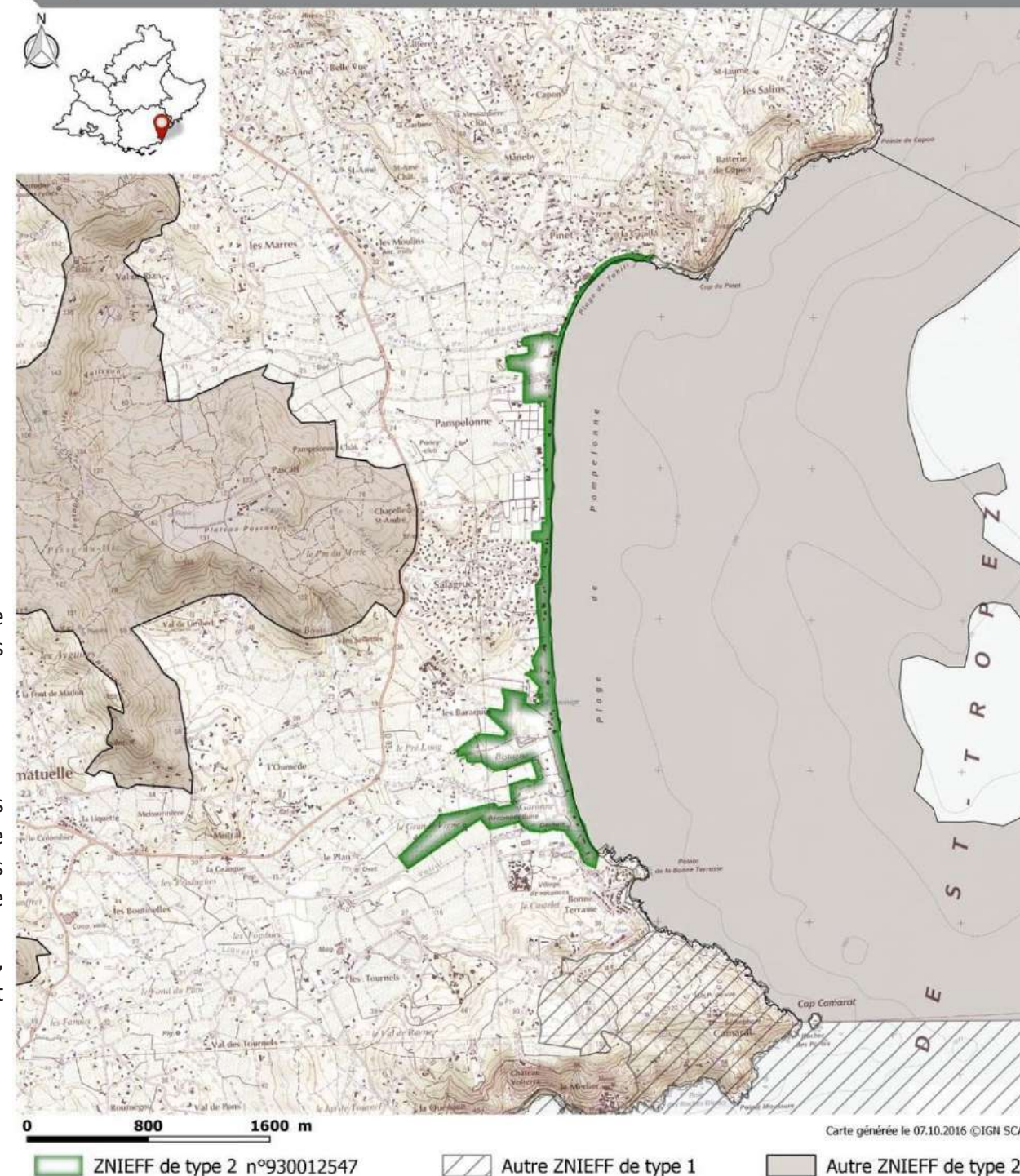
Pour la reptiles, la Tortue d'Hermann a été signalée mais en effectifs sans doute très réduits. Une deuxième espèce déterminante est avérée sur le secteur, le Macrotome écussoné (*Prinobius myardi*), espèce déterminante de coléoptère longicorne (famille des *Cerambycidae*), dont la présence en France est pour l'essentiel limitée à de vieux boisements de chênes lièges, dont la larve se nourrit du bois sénescant ou mort, en Corse et dans le Var siliceux.

ZNIEFF n° 930012547

PLAGE DE PAMPELONNE

Zone continentale de type 2

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GeoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016

2/8



Commentaire général

Ensemble exceptionnel de milieux constituant une zone d'un très grand intérêt biologique située à l'ubac du massif des Maures. Remarquable subéraie et pinède de Pin pignon. Belles coulées de laves (rhyolite amarante).

Flore et habitats naturels

Zone d'un très grand intérêt floristique comprenant :

- des subéraies humides à Chêne pubescent, Sorbiers, Châtaignier et Fraisiers sur les sols de pente,
- des cistaies sous couvert de Pins pignons sur lithosols de grès permien, infiltrées par place de Bruyère arborescente avec dans les dépressions des subéraies se dégradant en callunaies,
- des communautés de milieux humides au bord des mares et des ruisseaux intermittents.
- des communautés des dalles rocheuses à base de fougères, de graminées andropogonnées ou de bulbeuses.

Les associations hygrophiles comportent de nombreuses espèces rares et menacées à affinités méditerranéennes mais aussi boréales et européennes.

Présence d'associations endémiques aux massifs siliceux provençaux, rarement autant développées que dans les Maures. L'association à *Lythrum borysthenicum* et *Ranunculus revelieri* occupe le centre des mares, avec en quelques endroits très localisés *Isoetes velata*. L'association à *Isoetes duriaei* et *Nasturtium asperum*, plus précoce que la précédente, se développe en bordure des cuvettes et des ruisselets temporaires. *Isoetes hystrix*, de découverte récente, se rencontre dans cette même formation. Formations de pelouses mésophiles à *Serapias* très développées, avec quatre espèces différentes de ces orchidées sur les sept présentes dans la zone. Par ailleurs, grande diversité d'orchidées dans les différents biotopes de la plaine ce qui attire chaque année au printemps de nombreux orchidophiles. Présence des trois espèces d'ophioglosses de la flore française : *Ophioglossum vulgatum*, *O. azoricum* et *O. lusitanicum*, ainsi que de très nombreuses espèces rares dont la liste est fort longue : *Cicendia filiformis*, *Lythrum thymifoli*, *Kickxia cirrhosa* et *K. commutata*, *Gagea saxatilis*, *Romulea columnae*, *Allium chamaemoly*, *Crassula vaillantii* ...

Faune

La Plaine des Maures possède un patrimoine faunistique exceptionnellement intéressant avec la présence d'au moins 90 espèces animales d'intérêt patrimonial dont 22 sont déterminantes. Le cortège avien nicheur y est très varié et riche en espèces déterminantes (Coucou geai, Rollier d'Europe



PLAINE DES MAURES (Type 2)

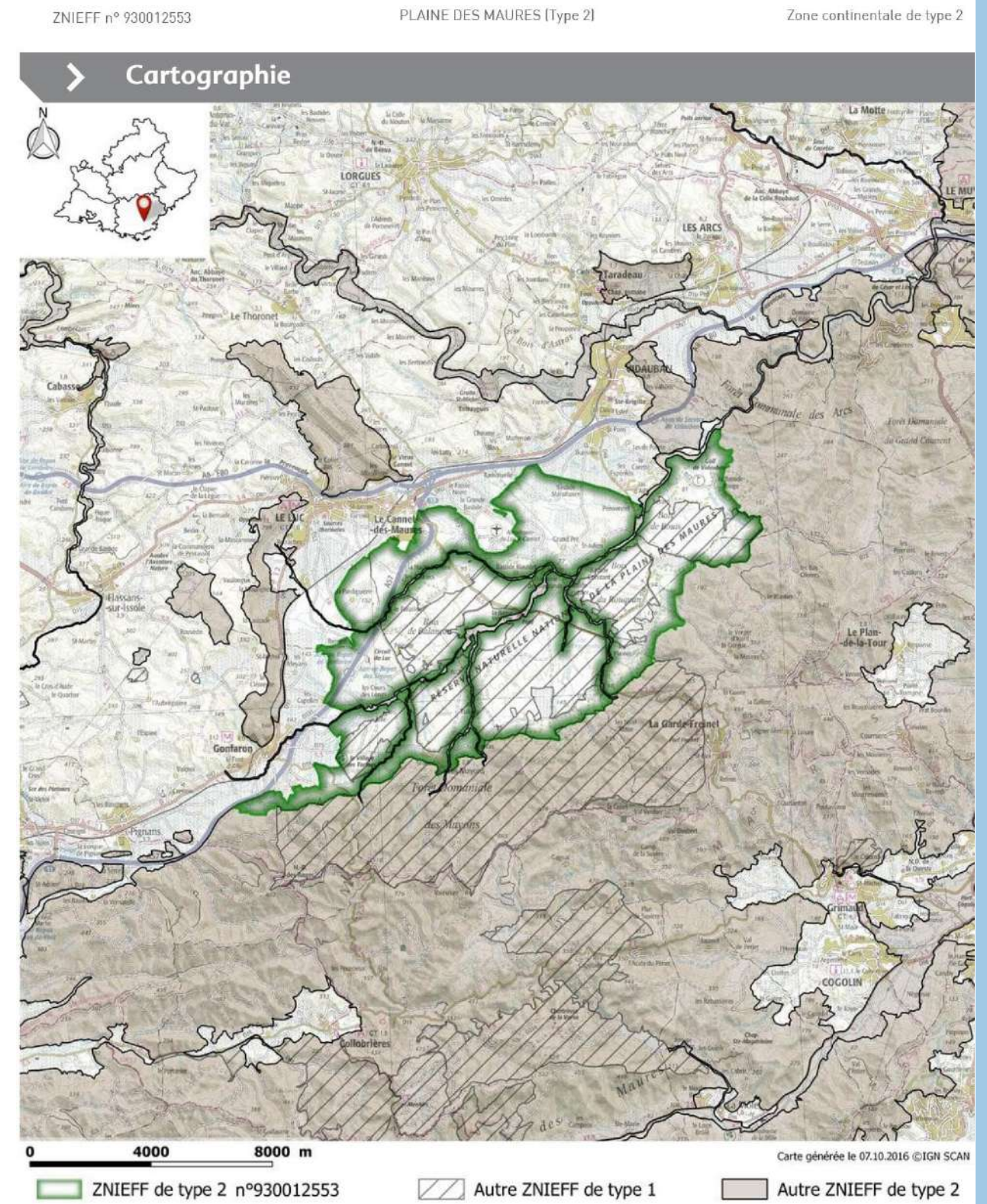
Identifiant national : 930012553 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 83-211-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs
Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, TCHIKLADZE T., Antoine CATARD, Sonia RICHAUD, Stéphane BENCE

Données générales
Communes : Cannet des Maures (83031), Garde Freinet (83063), Gonfaron (83067), Luc (83073), Mayons (83075), Pignans (83092), Vidauban (83148)
Département : Var (83)
Altitudes : 30 à 365 mètres
Superficie : 9023,64 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : 930020473

pour qui cette zone est d'un grand intérêt pour sa reproduction à l'échelle du département du Var, Hironnelle rousseline, dont 3 couples au moins nichent sur place, Outarde canepetière, nicheuse possible mais irrégulière, Pie-grièche à tête rousse) et remarquables (Grèbe huppé avec 2 couples nicheurs, Blongios nain avec un couple reproducteur, Bondrée apivore, Martin-pêcheur d'Europe, Chouette chevêche, Petit-duc scops, Guépier d'Europe, Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Pic épechette, Gobemouche gris, Pies-grièches écorcheur et méridionale, Cochevis huppé, Bruant ortolan, Bruant proyer). C'est aussi l'une des zones primordiales pour la survie en France et en Provence de 3 espèces patrimoniales de Reptiles qui possèdent ici sans doute leurs plus belles populations : il s'agit de la Tortue d'Hermann, de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé. Chez les Amphibiens, sont notamment présents le Pélodyte ponctué et la Grenouille agile. Les Mammifères sont en particulier représentés par plusieurs espèces de chauves souris : le Petit Rhinolophe, le Minoptère de Schreibers, le Petit Murin, la Noctule de Leisler, le Murin de Bechstein, le Vespère de Savi, le Murin à Oreilles échanquées et le Molosse de Cestoni.

Les Poissons d'eau douce comprennent parmi les espèces locales les plus remarquables le Barbeau méridional et le Blageon.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016

Le cortège d'arthropodes d'intérêt patrimonial est particulièrement conséquent. Chez les lépidoptères, notons la présence de deux espèces inféodées aux zones humides, la Nonagrie des marais, espèce palludicole localisée à populations dispersée en France dont la chenille, endophyte, vit dans les tiges de roseaux (*Phragmites australis*), et la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce méditerranéo-asiatique, protégée au niveau européen, localement inféodée à l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*) qui croît dans les boisements humides en fonds de vallons, dans les prairies humides et en bordures de ruisseaux. Les peuplements de coléoptères relèvent d'un très grand intérêt grâce à l'existence de diverses espèces endémiques provençales de Coléoptères du sol, dits endogés (*Entomoculia arcsensis*, *Entomoculia lucensis*, *Leptotyphlus lucensis*), mais aussi par celle d'un grand nombre d'espèces rares dans d'autres milieux, par exemple le Macrotome écussoné (*Prinobius myardi*), espèce déterminante de coléoptère longicorne (Cerambycids), dont la présence en France est essentiellement limitée à de vieux boisements de chênes lièges en Corse et dans le Var siliceux, du carabique *Metadromius myrmidon*, espèce déterminante très rare du Midi de la France, qui semble surtout inféodée à la litière des cistes dans les endroits secs et sablonneux, le lepture à deux taches (*Nustera distigma*), espèce remarquable de coléoptère longicorne d'affinité ouest-méditerranéenne à aire morcelée, dont les collines du Var rassemble la principale population française, le coléoptère *Mimela junii*, espèce remarquable de la famille des Rutelidae, très localisée et en populations dispersées en France dans les milieux sablonneux. Chez les orthoptères, citons l'Ephippigère provençale (*Ephippiger provincialis*), ou « boudrague », espèce remarquable et endémique de Provence qui peuple les friches, bois clairs et clairières qu'elle anime de sa stridulation durant les chaudes journées d'été et la Courtilière des vignes (*Gryllotalpa vineae*), espèce remarquable méditerranéenne dont les populations sont dispersées et généralement localisées. Les odonates se distinguent par la présence de la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce remarquable d'odonate, protégée en Europe, d'affinité ouest-méditerranéenne, dont la larve aquatique se développe dans les cours d'eau de plaine ou certains lacs au niveau du chevelu racinaire des arbres rivulaires, et du Caloptéryx occitan (*Calopteryx xanthostoma*), espèce remarquable d'affinité ouest-méditerranéenne,

inféodée aux rivières à eaux claires. Citons également trois espèces de neuroptères (fourmilions et ascalaphes), l'Ascalaphon du midi (*Deleproctophylla dusmeti*), espèce déterminante d'affinité ouest-méditerranéenne qui chasse ses proies en vol dans les milieux très arides et ouverts, l'Ascalaphe loriote (*Libelloides ictericus*), espèce remarquable qui affectionne les surfaces ouvertes avec une strate herbacée dense, et le Grand fourmilion (*Palpares libelluloides*), espèce remarquable assez commune mais toujours localisée aux steppes et autres formations herbacées maigres et sèches. Enfin parmi les arachnides signalons la présence du Scorpion jaune ou languedocien (*Buthus occitanus*), espèce méditerranéenne remarquable, localisée, peu commune et en limite d'aire de répartition, liée aux endroits rocailleux, ouverts, secs, chauds et ensoleillés.

Allium chamaemoly.

Faune

La vallée de l'Aille présente au cœur de la Plaine des Maures un grand intérêt pour la faune. Ce ne sont pas moins de 28 espèces animales patrimoniales qui ont été dénombrées ici dont 10 espèces déterminantes. Cette vallée est une zone importante d'alimentation pour certains mammifères et en particulier des chiroptères comme le Murin de Capaccini, espèce déterminante de chauve-souris rare et menacée, strictement cavernicole et affectionnant les cours d'eau méditerranéens ou le Grand Rhinolophe, espèce déterminante et menacée, en régression partout en France. L'intérêt ornithologique de la zone est évident avec la présence d'espèces nicheuses rares, vulnérables, localisées ou menacées telles que le Coucou geai, espèce déterminante des milieux ouverts et semi-ouverts méditerranéens, le Rollier d'Europe, espèce déterminante cavernicole et inféodée aux paysages ouverts méditerranéens, l'Hirondelle rousseline, espèce déterminante rare nichant en petit nombre dans les départements méditerranéens et fréquentant les milieux ouverts et semi-ouverts, la Pie-grièche à tête rousse, espèce déterminante des milieux ouverts méditerranéens, le Var concentrant la majorité de la population régionale, ainsi que dans une moindre mesure d'autres espèces remarquables comme la Bondrée apivore, le Faucon hobereau, la Chouette chevêche, le Petit-duc scops, le Guêpier d'Europe, la Huppe fasciée, le Pic épeichette, le Torcol fourmilier, le Gobemouche gris, la Pie grièche écorcheur, le Bruant proyer. La zone offre également des biotopes attractifs pour la Tortue d'Hermann, espèce déterminante de distribution circum méditerranéenne rare et très localisée en France, la Cistude d'Europe, espèce déterminante ayant une répartition lacunaire en Europe, inféodée aux zones humides et localisée en PACA, le Lézard ocellé, espèce déterminante des écosystèmes ouverts et semi-ouverts à affinité méditerranéenne et la Grenouille agile, espèce remarquable largement répartie en Europe mais localisée en PACA. Pour les poissons d'eau douce, citons le Barbeau méridional.

Enfin, les insectes d'intérêt patrimonial comprennent la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce méditerranéo-asiatique, protégée au niveau européen, localement inféodée à *Aristolochia pistolochia* et parfois *Aristolochia pallida*, dans les chênaies claires et pentes rocailleuses bien exposées jusqu'à 1300 m d'altitude, le Caloptéryx occitan (*Calopteryx xanthostoma*), espèce remarquable d'odonate ouest-méditerranéen, inféodée aux rivières à eaux claires, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce remarquable d'odonate, protégée en Europe, d'affinité ouest-méditerranéenne, dont la larve aquatique se développe au niveau du chevelu racinaire des arbres rivulaires.



VALLÉE DE L'AILLE

Identifiant national : 930020307 Type de zone : Zone continentale de type 2 Année de description : 2003
Ancien numéro régional : 83-210-100 Année de mise à jour : 2015

Rédacteurs

Antoine CATARD, Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, Mathias PIRES, Sonia RICHAUD

Données générales

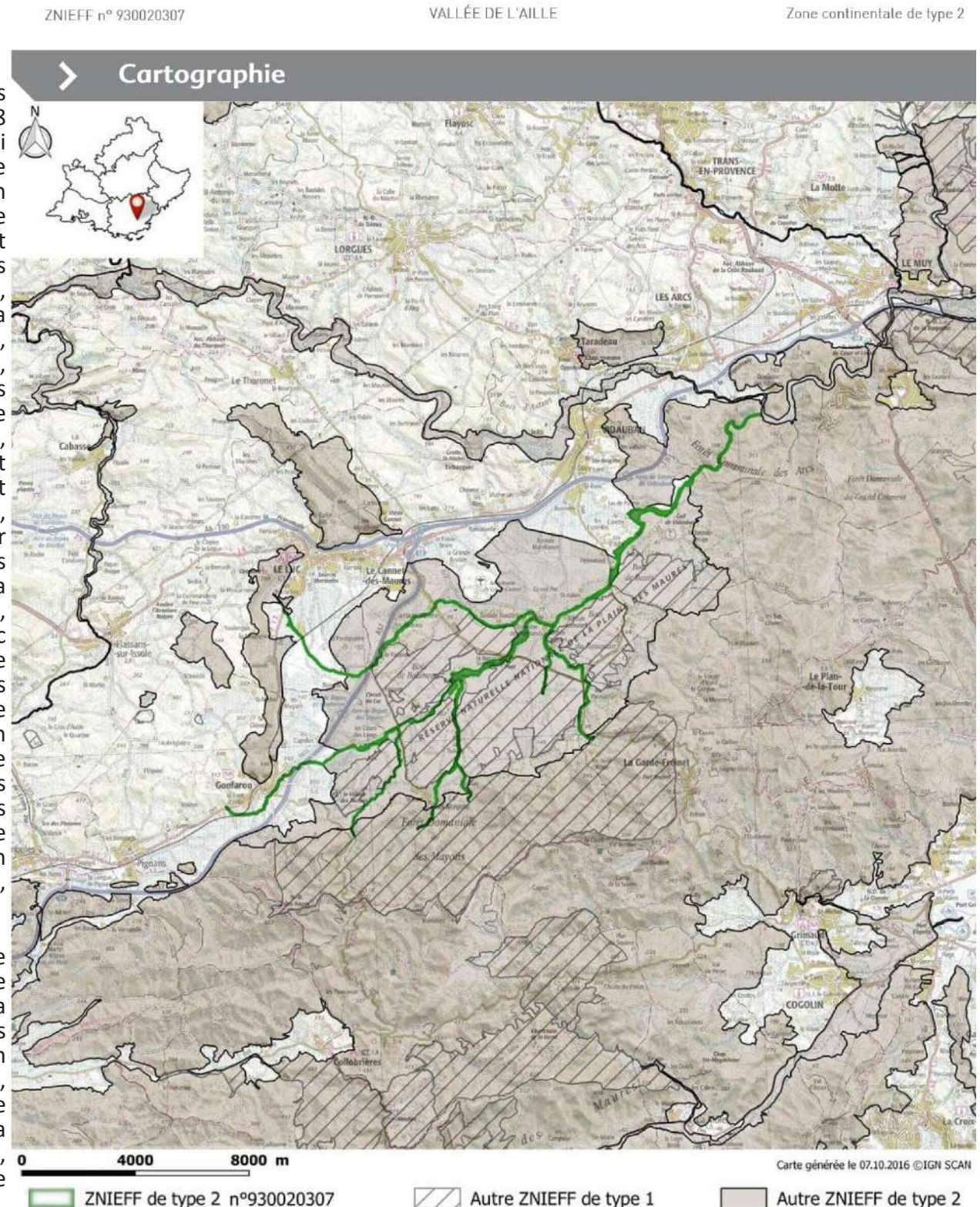
Communes : Arcs (83004), Cannet des Maures (83031), Garde Freinet (83063), Gonfaron (83067), Luc (83073), Mayons (83075), Vidauban (83148)
Département : Var (83)
Altitudes : 27 à 204 mètres
Superficie : 440,25 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Ce site porte sur les rivières et ruisseaux du bassin versant de l'Aille. Le cours de l'Aille traverse l'ensemble de la Plaine des Maures, entre Gonfaron et les Arcs. Il débouche sur l'Argens, au sud-est des Arcs après avoir parcouru les gorges de l'Aille, dans le Massif cristallin des Maures. L'affluent principal, le Riautord prend sa source dans le calcaire, au Luc, tandis que tous les autres affluents descendent du versant nord des Maures. L'essentiel du site repose sur la dépression permienne et le lit est constitué de grès. Le site est bordé de ripisylves parfois denses et apportant une forte naturalité au site, c'est le cas en particulier entre Reillane et la Basse Verrerie. Des prairies, des friches et une ancienne gravière bordent ponctuellement le site et y sont incluses. La circulation de l'eau est temporaire mais des vasques permanentes sont présentes.

Flore et habitats naturels

Présence çà et là de la Gratiolle et du Spiranthe d'été ou du Trèfle diffus (*Gratiola officinalis*, *Spiranthes aestivalis*, *Trifolium diffusum*). Les ripisylves ou les terrasses inondables qui les ont remplacées montrent des peuplements de la Nivéole, de la Gagée des prés ou de la Jancinthe de Rome (*Leucojum aestivum* subsp. *Pulchellum*, *Gagea pratensis*, *Bellevalia romana*) sur les rives de l'Aille et de ses affluents. Présence d'un remarquable *Heleochloia* à *Crypsis schoenoides* et *Ludwigia palustris* au Sud est de Vidauban, dans le cours d'eau asséché ainsi que sur les berges exondées des gravières du Plan d'Aille. Les abords du cours d'eau sont occupés localement par des formations rocailleuses à fougères thermophiles (*Paragymnopteris* ou *Cheilanthes*) et andropogonées ou par des pelouses à humidité temporaires avec diverses Ophioglosses (*Ophioglossum* spp.),



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 09/11/2016



POINTE D'ANDATI-CAP CAMARAT

Identifiant national : 93M000061
Ancien n° régional : 83-000-017

Type de zone :
Zone marine de type 1

Année de description : 1987
Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

D. BELLAN-SANTINI, S. RUITTON, D. GUILLEMAIN, R. DAVID

Données générales

Commune : Croix-Valmer (83048)
Département : Var (83)
Profondeurs : 0.0 à 100.0 mètres
Superficie : 3734,06 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune

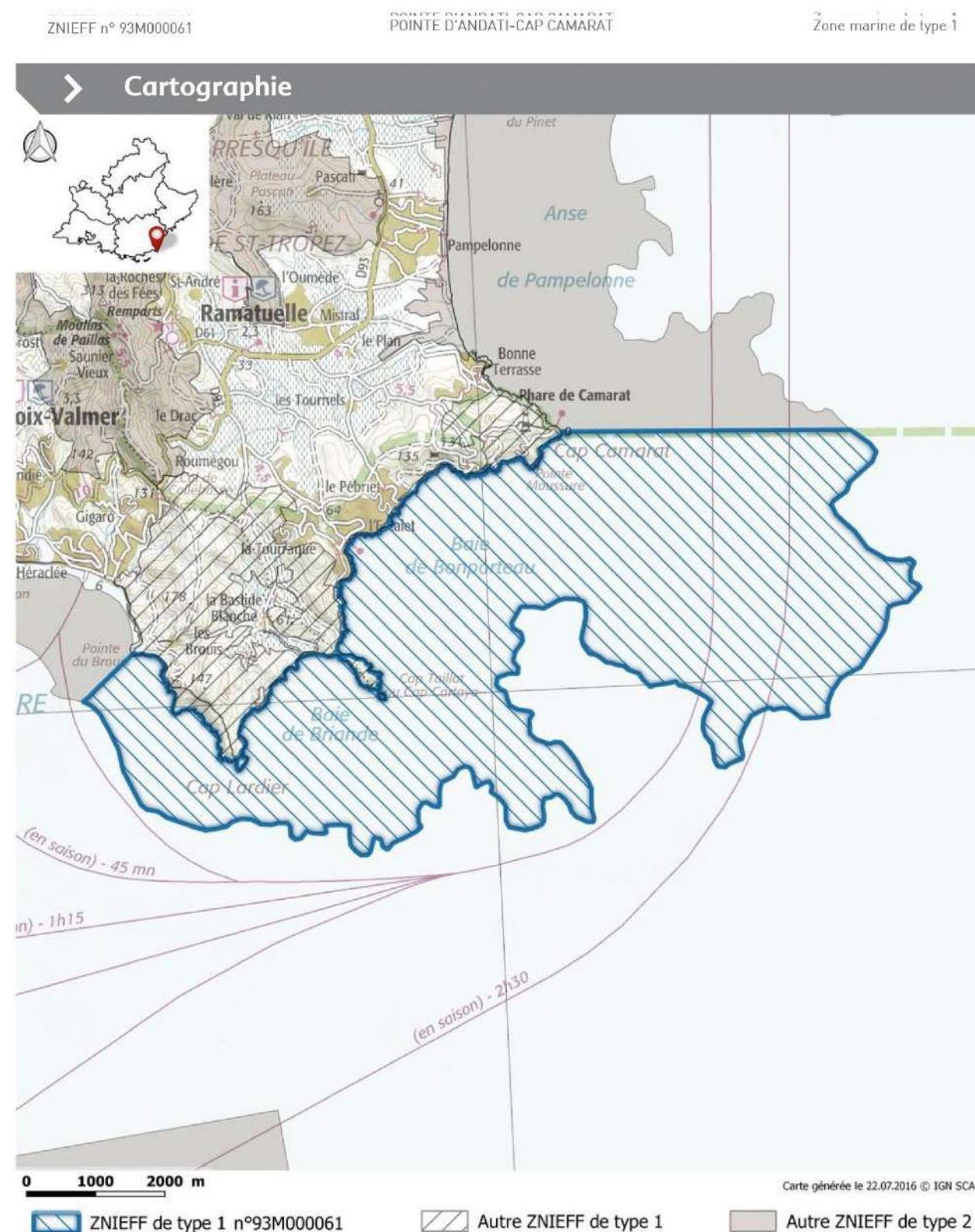
Commentaire général

Cette zone est située à l'est de la Croix-Valmer. Ses paysages sont diversifiés (Herbiers à *Cymodocea nodosa* et à *Posidonia oceanica*, habitats coralligènes très riches, nombreuses épaves dont le Togo et le Rubis) et abritent une grande richesse biologique. Cette diversité en fait une zone exceptionnelle pour la plongée. L'algue verte envahissante *Caulerpa taxifolia* est a été signalée en 1998 à la pointe de Brouis entre 23 m et 25 m. elle y recouvrait une surface de 0,1 ha. D'autres signalisations sont présentes au nord du Cap. *Caulerpa cylindracea* y est signalée depuis 2002.

Dans le site Natura 2000 FR9301624 (Corniche Varoise). Cette zone est gérée par l'Observatoire Marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez. Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros depuis 2012.

Concernant les ZNIEFF marines, le territoire est composé par 2 Znieffs marine de type 1

- Pointe d'Andati-Cap Camarat,
- Pointe des Sardinaux et sèche à huile.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019





POINTE DES SARDINAUX ET SÈCHE À HUILE

Identifiant national : 93M000062 Type de zone : Zone marine de type 1 Année de description : 1987
Ancien n° régional : 83-000-018 Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

D. BELLAN-SANTINI, S. RUITTON, D. GUILLEMAIN, R. DAVID

Données générales

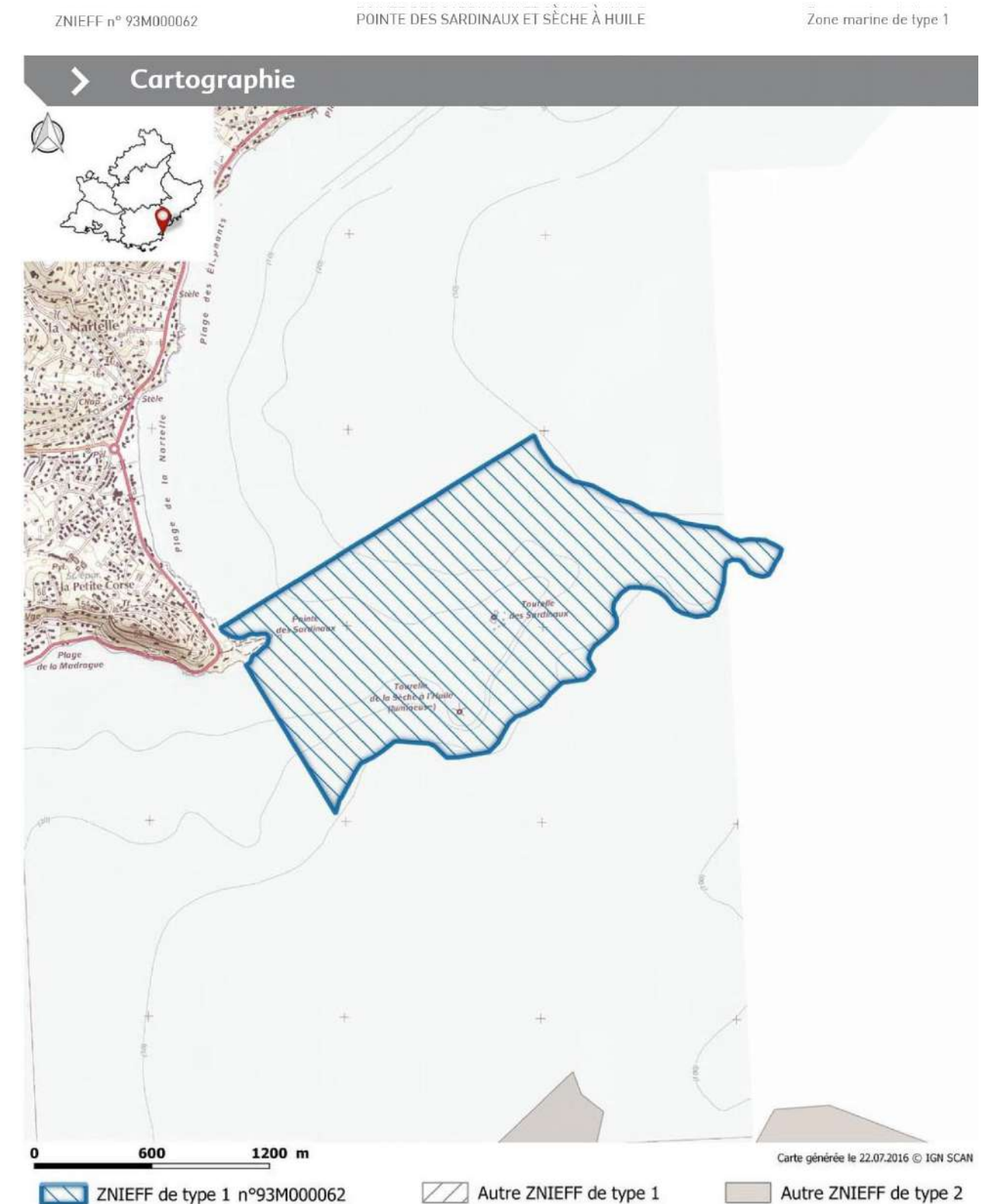
Commune : Sainte Maxime (83115)
Département : Var (83)
Profondeurs : 0.0 à 50.0 mètres
Superficie : 237,44 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune



Commentaire général

Située au nord-est du Golfe de Saint-Tropez, cette zone est caractérisée par des paysages sous-marins de qualité esthétique exceptionnelle. C'est une zone d'intérêts archéologiques sous-marins. Ce site présente des formations géologiques monumentales :

falaises, tombants, grottes abritant une diversité spécifique importante avec des espèces patrimoniales déterminantes (Centrostephanus longispinus, Posidonia oceanica, Paramuricea clavata, Corallium rubrum). C'est un site exceptionnel pour la plongée sous-marine.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019





HERBIER DE POSIDONIES DE LA BAIE DE CAVALAIRE

Identifiant national : 93M000087
Ancien n° régional : 83-019-000

Type de zone :
Zone marine de type 2

Année de description : 1987
Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

D. BELLAN-SANTINI, S. RUITTON, D. GUILLEMAIN, R. DAVID

Données générales

Communes : Cavalaire sur Mer [83036], Croix Valmer [83048]
Département : Var [83]
Profondeurs : 0.0 à 50.0 mètres
Superficie : 716,92 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Cette zone, située dans la baie de Cavalaire, présente de nombreuses roches coralligènes et petits fonds rocheux situés entre 5 et 20 m avec des éboulis et des fissures. Le site est dominé par un herbier *Posidonia oceanica* plus clairsemé vers le port de Cavalaire et vers la pointe Malpagues. La limite inférieure de l'herbier se situe à -37 m mais elle est moins profonde devant Cavalaire (entre -31 et -33 m) où il existe de larges étendues de matte morte devant l'émissaire. La limite supérieure de l'herbier est stable, celle-ci est située à moins de 1 m de profondeur au niveau de la pointe de Brouis avec un herbier se développant sur la roche. La présence de *Caulerpa taxifolia* au sud-ouest de la zone sur 95 m² à 30 m de profondeur a été signalée en 2000).

Dans le site Natura 2000 FR9301624 (Corniche varoise).

Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros depuis 2012.

Concernant les ZNIEFF marines, le territoire est composé par 4 Znieffs marine de type 2

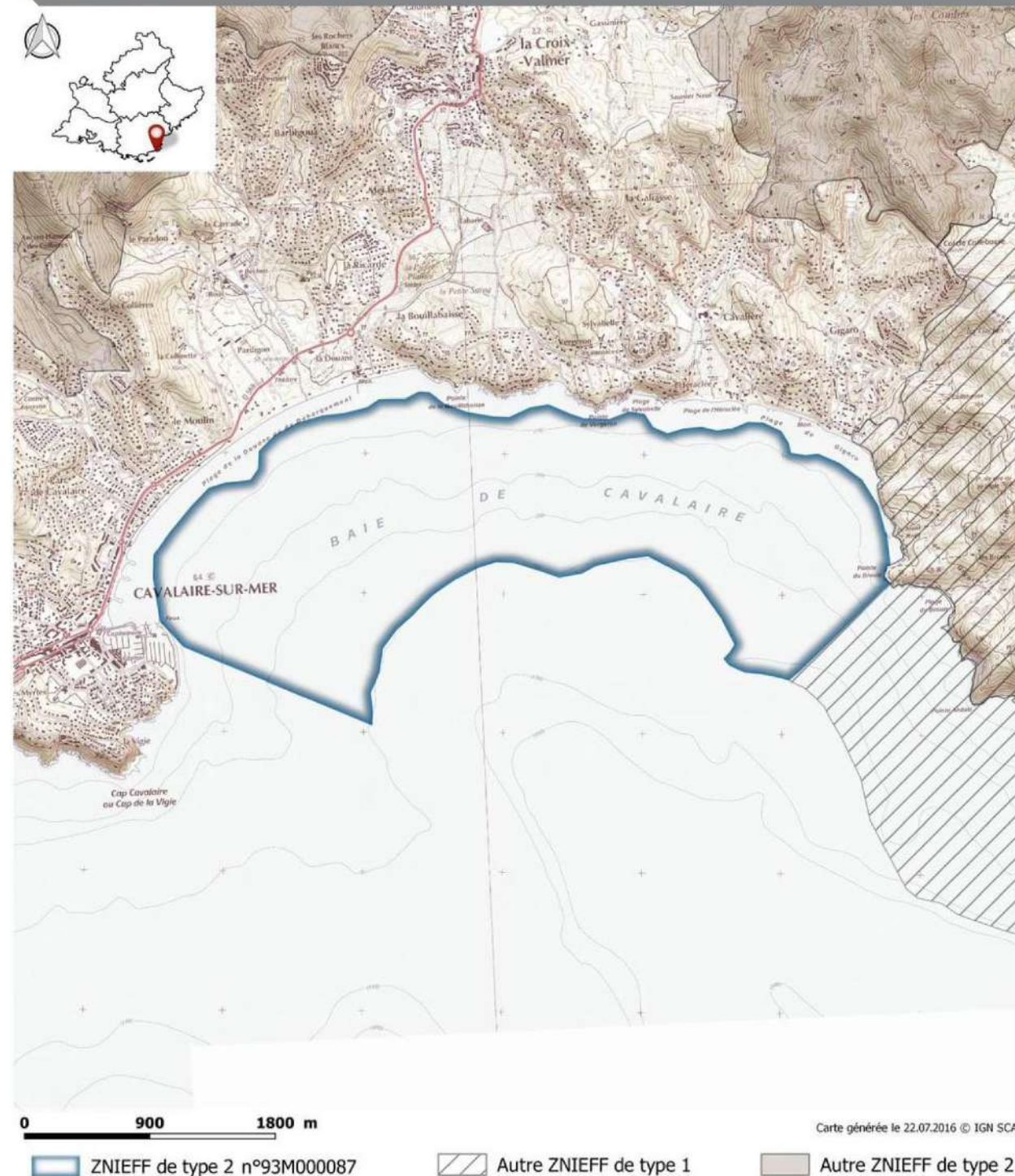
- Herbier de posidonies de la Baie de Cavalaire,
- Tête du canyon des stoéchades,
- Plage et herbier de posidonies de Pampelonne,
- Cap de Saint-Tropez.

ZNIEFF n° 93M000087

HERBIER DE POSIDONIES DE LA BAIE DE CAVALAIRE

Zone marine de type 2

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019





TÊTE DU CANYON DES STOECHADES

Identifiant national : 93M000089
Ancien n° régional : 83-021-000

Type de zone : Zone marine de type 2

Année de description : 1987
Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

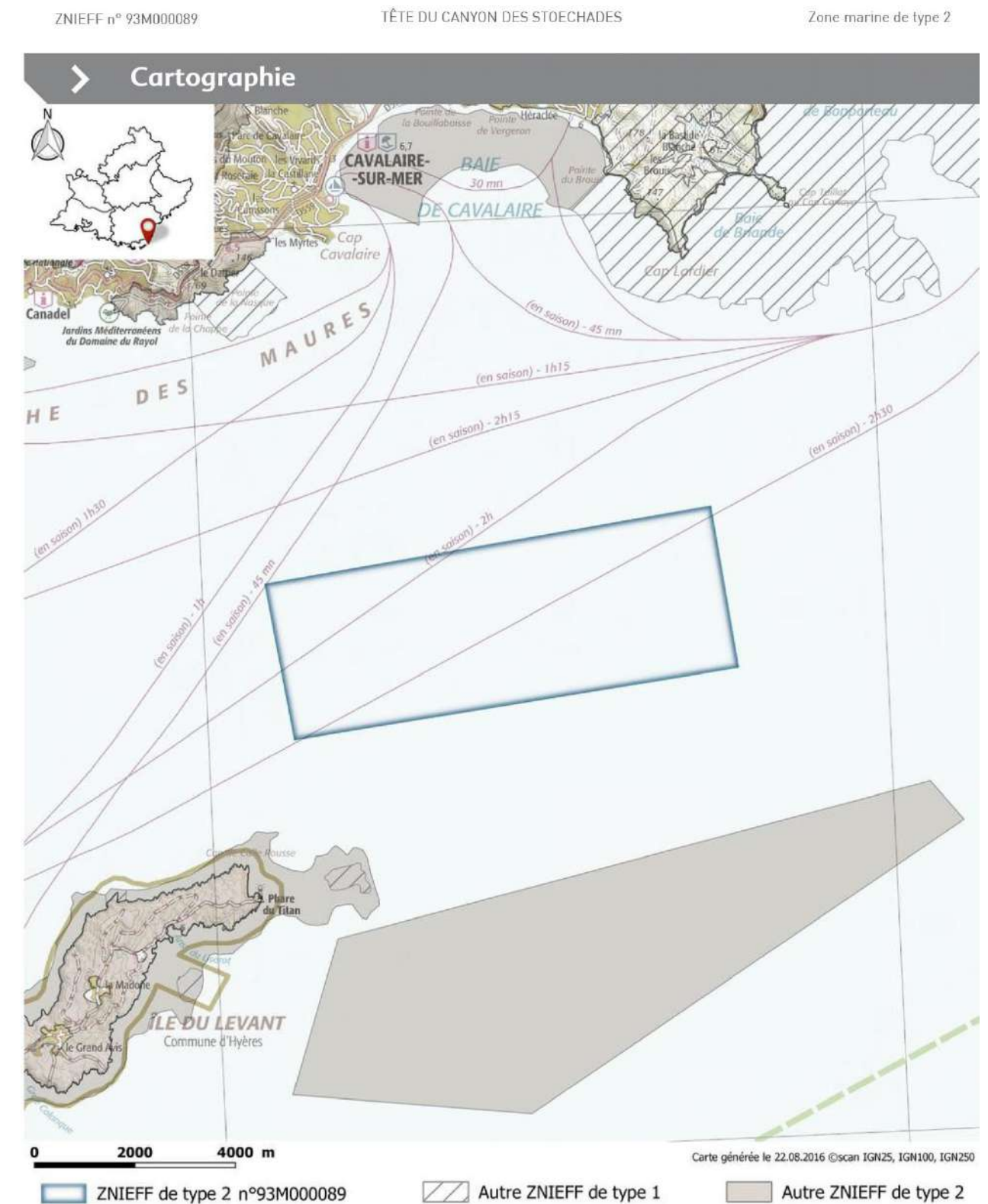
D. BELLAN-SANTINI, D. GUILLEMAIN, R. DAVID, S. RUITTON

Données générales

Commune : Aucune
Département : Aucun
Profondeurs : 450.0 à 999.0 mètres
Superficie : 2903,56 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

La zone est située au large de la corniche des Maures entre au nord-est la pointe de l'île du Levant et les côtes de Rayol-Canadel-sur-Mer. Comme les autres zones du même type, la tête du Canyon des Stoechades a un rôle, dans la dynamique des masses d'eau de cette portion de littoral. Le renouvellement de l'eau est fort et l'apport de nourriture est continu. La faune y est donc riche. La diversité de la faune benthique et necto-benthique (poissons notamment) constitue une véritable richesse pour l'ensemble du plateau continental au large de la corniche des Maures. La liste détaillée des espèces n'a jamais été dressée. La seule espèce recensée est un gorgonaire (*Isidella elongata*). Les connaissances sont parcellaires et souvent anciennes et il a été impossible de retourner sur zone. Une mission utilisant un ROV (Remotely Operated Vehicle) et permettant d'avoir de meilleures images des paysages et de la richesse spécifique présente sur le site serait nécessaire. Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros depuis 2012.



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéolDE-carto sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019





PLAGE ET HERBIER DE POSIDONIES DE PAMPELONNE

Identifiant national : 93M000090
Ancien n° régional : 83-022-000

Type de zone :
Zone marine de type 2

Année de description : 1987
Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

D. BELLAN-SANTINI, S. RUITTON, T. PEREZ, D. GUILLEMAIN, R. DAVID

Données générales

Communes : Ramatuelle (83101), Saint Tropez (83119)
Département : Var (83)
Profondeurs : 0.0 à 50.0 mètres
Superficie : 1639,27 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

Commentaire général

Cette zone est située dans la baie de Pampelonne, près de Ramatuelle, au sud de Saint-Tropez. Son herbier à Posidonia oceanica en fait une zone importante. En protégeant le littoral, cet herbier permet le maintien de la plage de sable ainsi que celui des dunes de Pampelonne. Cette zone est particulièrement exposée à la houle et au vent d'est. Les constructions sédimentaires monumentales sont liées aux grandes houles d'est et à leur réflexion sur les fonds dans les niveaux supérieurs. La zone en bordure d'herbier présente des concrétions coralligènes qui abritent de nombreuses espèces remarquables typiques de ces habitats (*Paramuricea clavata*, *Scyllarides latus*, *Cystoseira spinosa*, *Eunicella singularis*, *E. cavolinii*, *Microcosmus* spp.) et des espèces rares (*Scyliorhinus stellaris*). Les espèces invasives *Caulerpa taxifolia* et *C. cylindracea* sont présentes dans toute la zone et leur dispersion est accentuée par la présence de nombreux mouillages y compris de bateau de très grande plaisance.

Dans le site Natura 2000 FR9301624 (Corniche Varoise). Cette zone est gérée par l'Observatoire Marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez.

Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros depuis 2012.

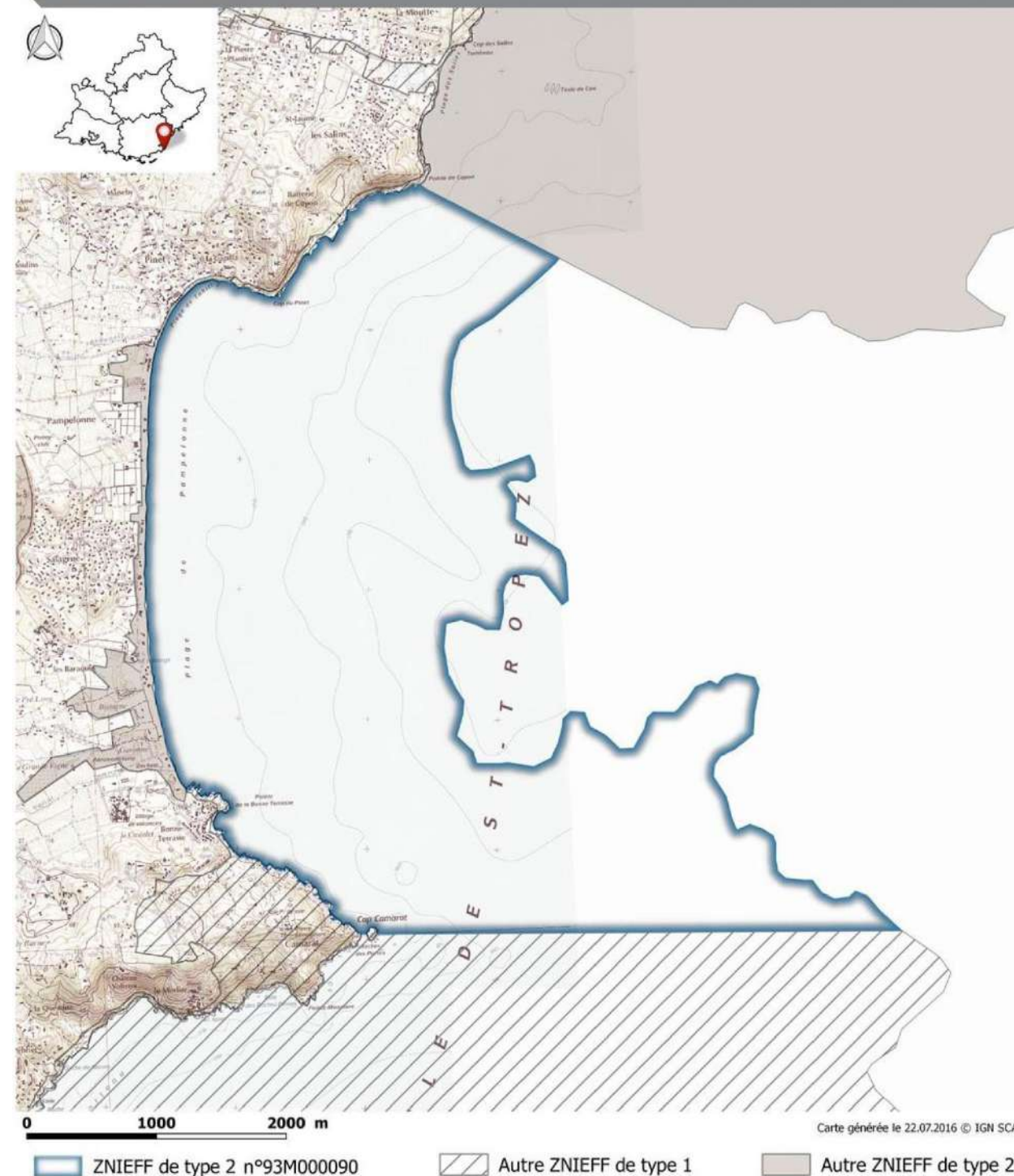
Un projet de mouillages organisés pour la très grande plaisance est actuellement à l'étude afin de limiter le mouillage des très grosses unités.

ZNIEFF n° 93M000090

PLAGE ET HERBIER DE POSIDONIES DE PAMPELONNE

Zone marine de type 2

Cartographie



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019





CAP DE SAINT-TROPEZ

Identifiant national : 93M000091
Ancien n° régional : 83-023-000

Type de zone :
Zone marine de type 2

Année de description : 1987
Année de mise à jour : 2018

Rédacteurs

D. BELLAN-SANTINI, S. RUITTON, T. PEREZ, D. GUILLEMAIN, R. DAVID

Données générales

Commune : Aucune
Département : Aucun
Profondeurs : 0.0 à 100.0 mètres
Superficie : 3214,23 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : Aucune

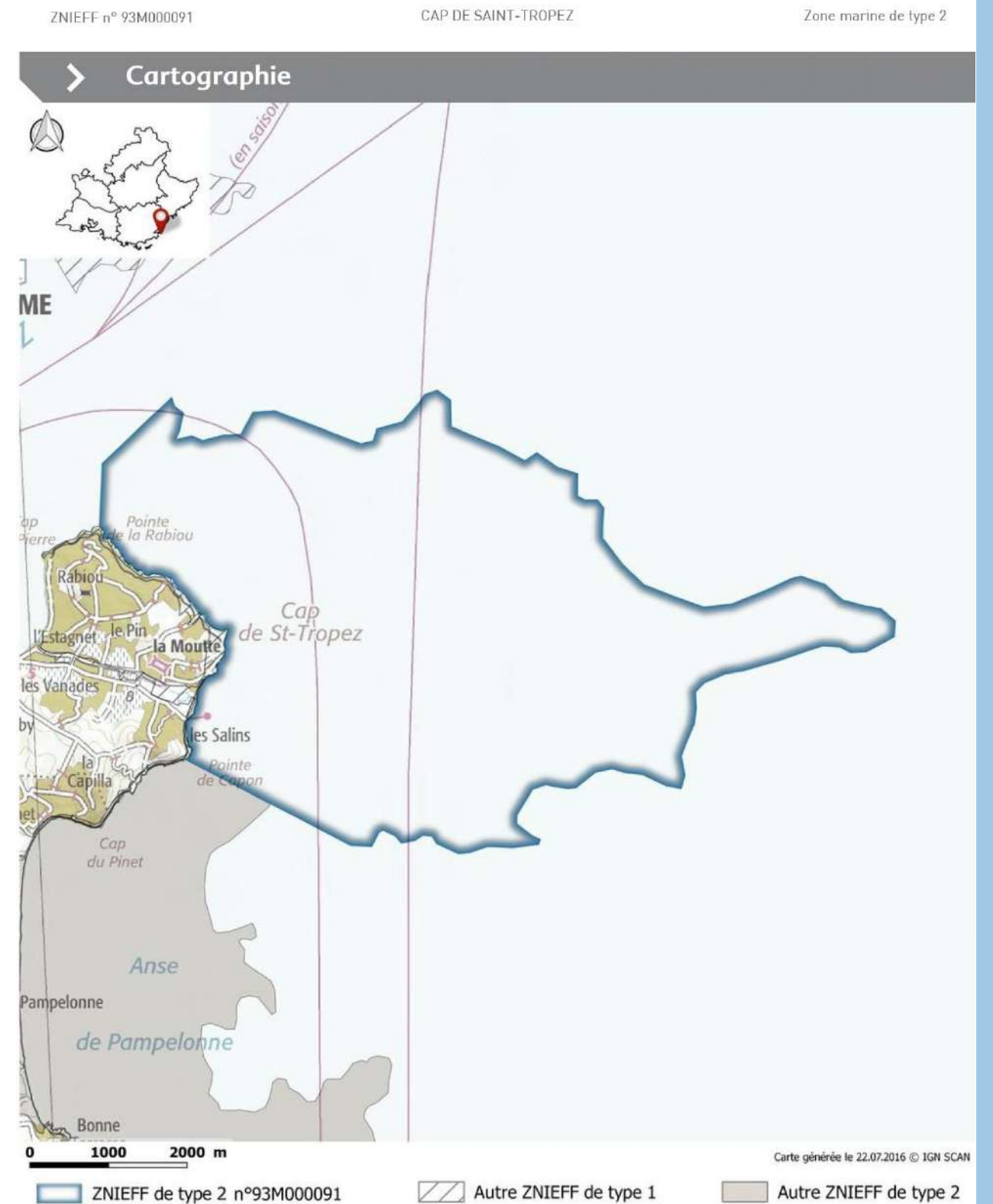
Commentaire général

Cette zone est située à l'est de la pointe de Saint-Tropez. Elle est constituée d'une série de hauts fonds entrecoupés de tâches d'herbier ou de sable abritant un panorama complet des espèces de ces milieux. Ce site présente une grande diversité de paysage sous-marin de qualité exceptionnelle (falaises, tombants).

De par sa morphologie particulière, cette zone est d'un grand intérêt pour l'archéologie sous-marine. Les passages de grands pélagiques et de mammifères marins y sont fréquents. La présence d'Anthipathes spp. y est signalée, sans possibilité de préciser l'espèce en l'absence de prélèvement permettant la détermination. Dans le site Natura 2000 FR9301624 (Corniche Varoise).

Aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros depuis 2012.

Cette zone est gérée par l'Observatoire Marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez



Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

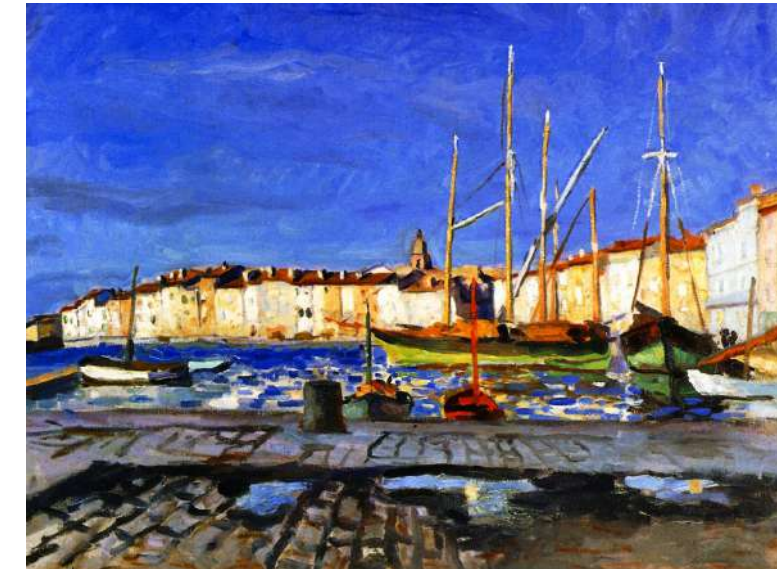
Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document généré le 28/05/2019



Annexes
Les artistes à Saint-Tropez
et autour du Golfe

Les peintres...

- Théo Van Rysselberghe
- Maximilien Luce
- Paul Signac
- Henri Matisse
- Albert Marquet
- Henri Person



Théo Van Rysselberghe (1862-1926)



Théo Van Rysselberghe, né à Gand le 23 novembre 1862 et mort à Saint-Clair au Lavandou (Var) le 13 décembre 1926, est un peintre belge, connu pour avoir été l'un des principaux représentants du divisionnisme en Belgique.

Acquis aux idées anarchistes, ami intime d'Élisée Reclus et

de Paul Signac, il donne des dessins à la presse libertaire dont Les Temps nouveaux de Jean Grave de 1897 à 1911.

À la fin des années 1890, il s'établit en Provence à Saint-Clair près du Lavandou et retourne vers une certaine forme de classicisme.



Petite plage, 1897



Pointe Saint-Pierre, 1896



Baie de Saint-Tropez, 1896



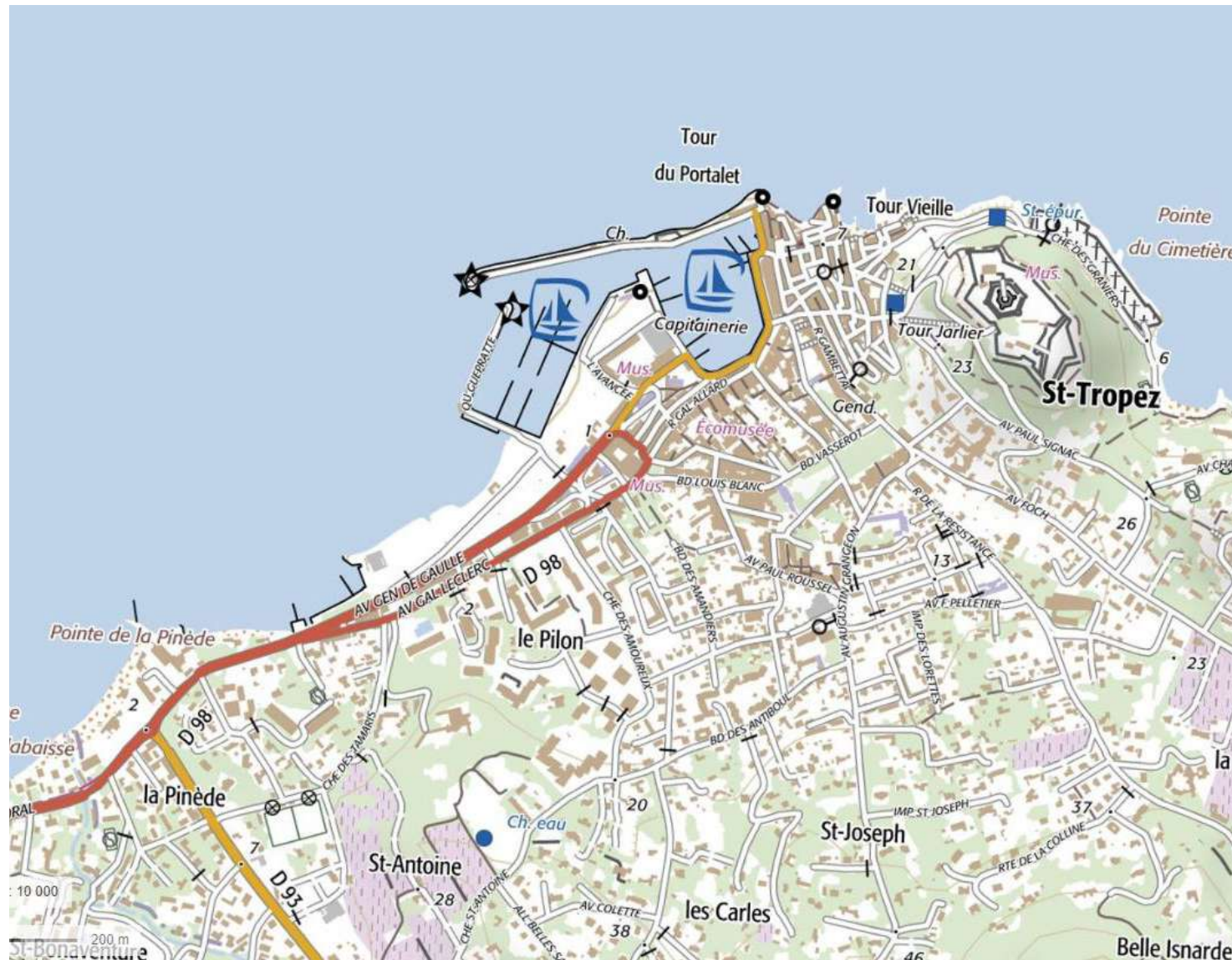
Eucalyptus, 1906

Soucieuse de préserver son patrimoine, la commune du Lavandou a acquis en 2007 l'ancienne maison du peintre néo-impressionniste Théo Van Rysselberghe (1862-1926) à Saint-Clair.

Après une importante rénovation respectueuse de l'esprit des lieux, la Villa Théo, centre d'art articulé en lieu de mémoire, d'exposition et de création est désormais ouverte au public.



Vue de la Chapelle Saint-Anne, 1920



Maximilien Luce

(1858-1941)



Maximilien Luce, né en 1858 et mort en 1941, est un peintre français. Militant libertaire, il produit de nombreuses illustrations engagées politiquement. Il est également graveur, portraitiste et affichiste.

Son premier tableau connu date de 1876. À partir de 1885, et durant une quinzaine d'années,

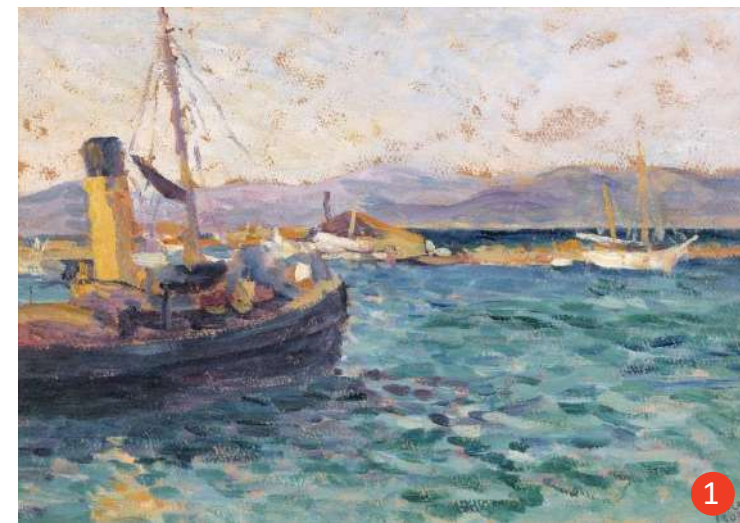
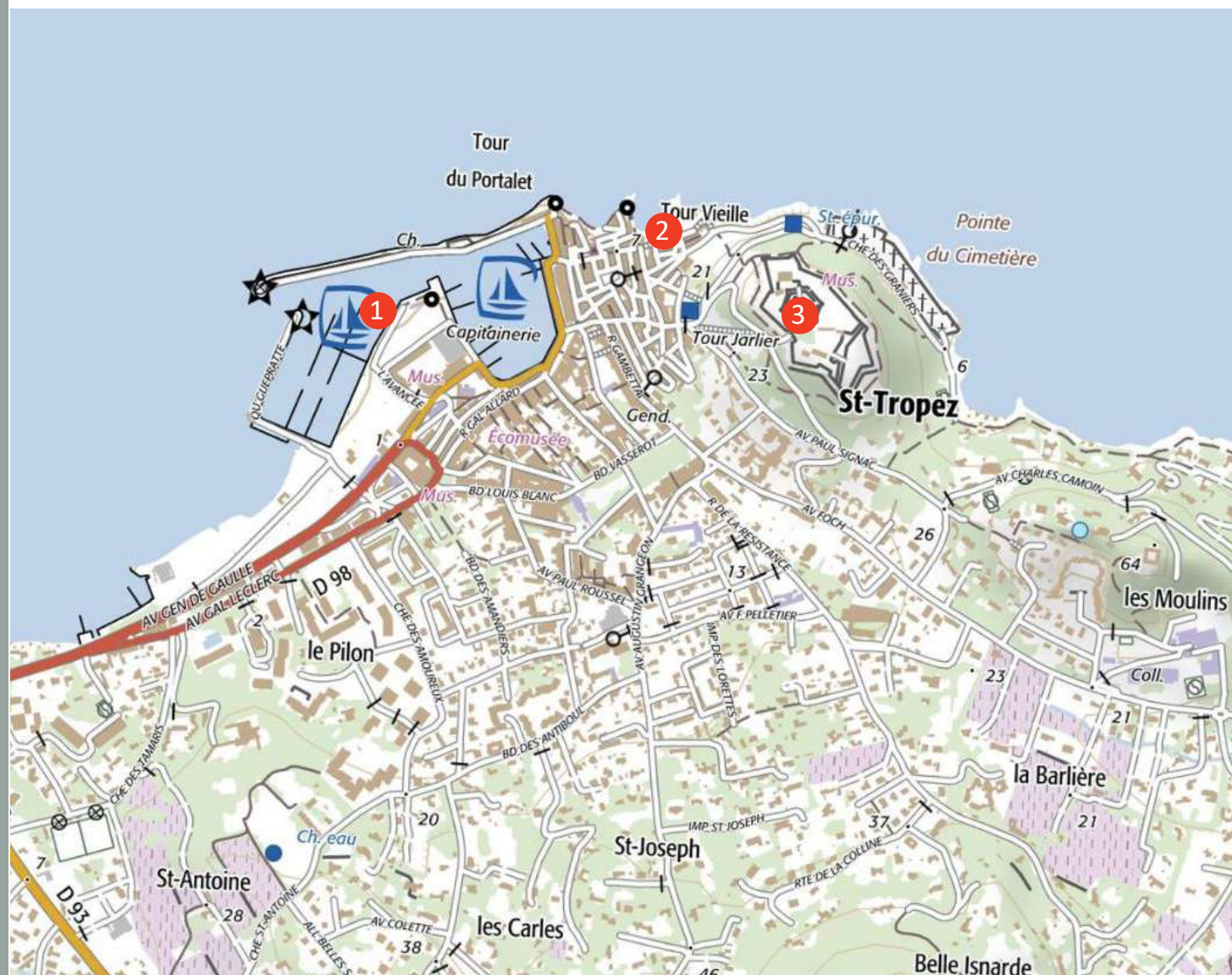
il s'inscrit dans le mouvement néo-impressionniste : il use de la technique du pointillisme. Il revient par la suite à une facture plus classique, mais qui garde l'harmonie et la luminosité de sa première période.



Saint-Tropez, 1903



Saint-Tropez, vue de la Citadelle, 1892



Le Port de Saint-Tropez, 1909



Le port des pêcheurs à Saint-Tropez, 1894

Maximilien Luce

De l'avis des amateurs «c'est un des plus beaux tableaux pointilliste de la meilleure période de Maximilien Luce». «Le port de Saint-Tropez». Cette huile sur toile (73x92), achetée 970 000 €, représente le quai Suffren du célèbre port de la Côte d'Azur. La composition est centrée sur un bateau à la coque rouge et aux voiles d'un blanc lumineux.



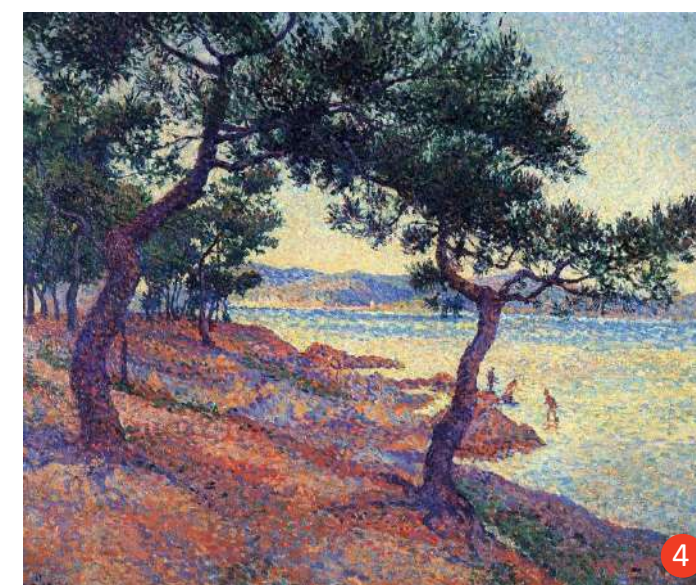
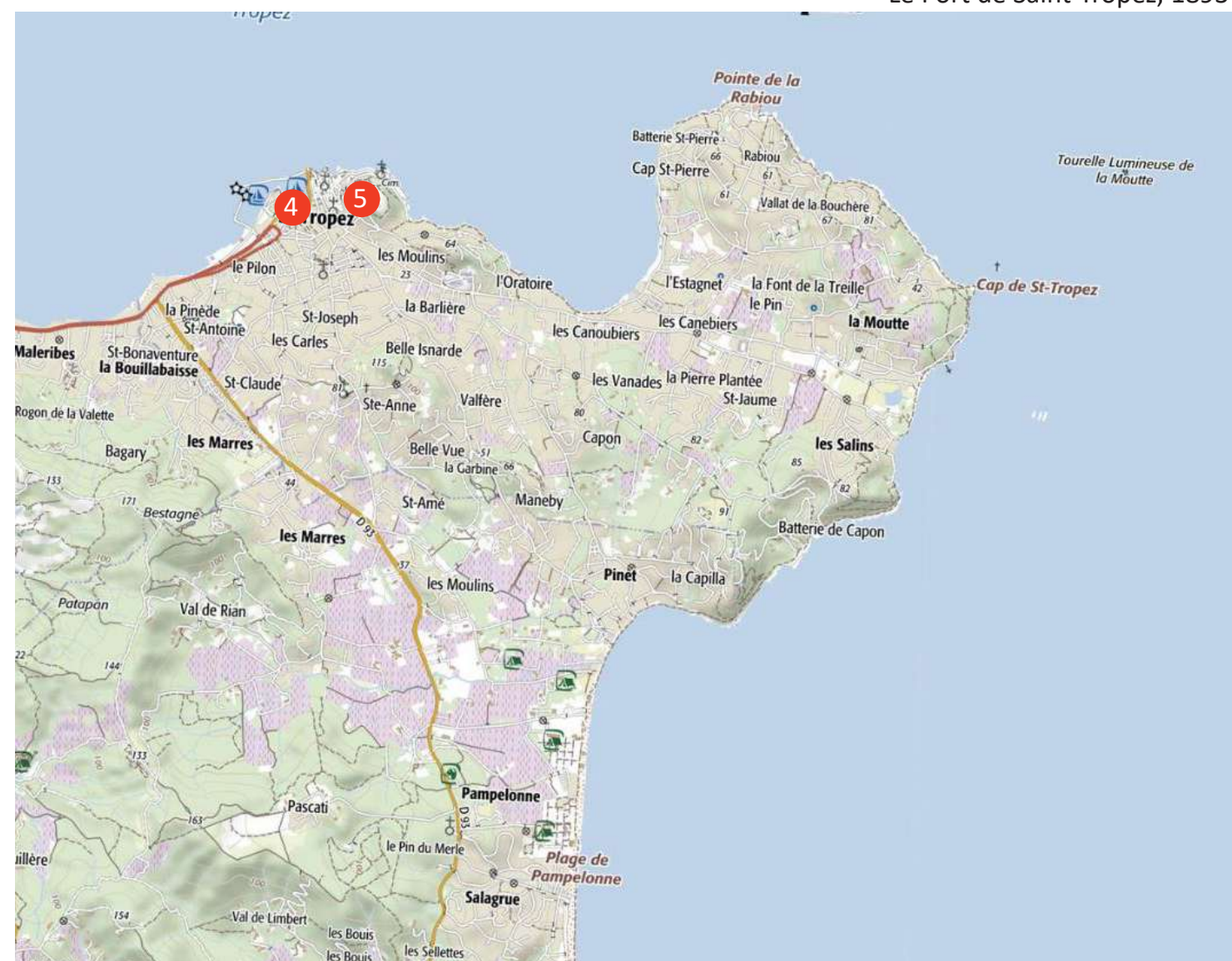
Le Port de Saint-Tropez, 1893



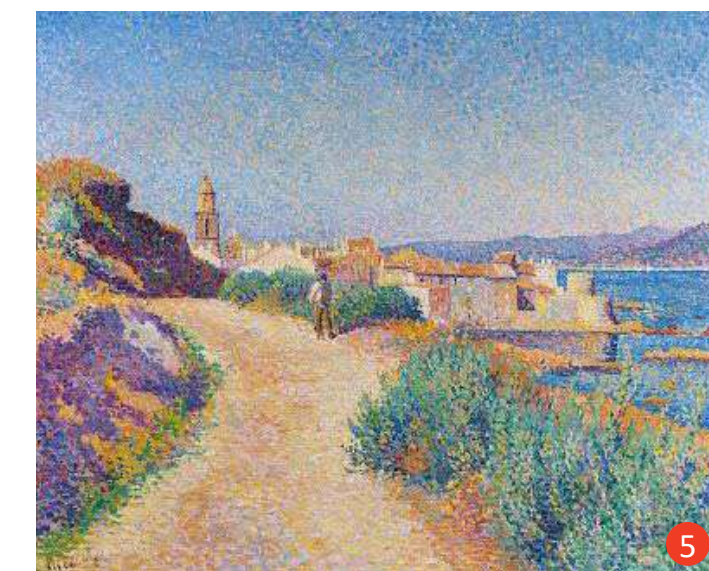
Saint-Tropez, 1892



Saint-Tropez, Pins, 1894



Saint-Tropez, Les Canoubiers, 1895



Saint-Tropez, la Route du Cimetière, 1892



Saint-Tropez, 1900



Vue du golfe de Saint-Tropez, 1892

Paul Signac (1863-1935)



Paul Signac, né à Paris le 11 novembre 1863, où il meurt le 15 août 1935, est un artiste peintre paysagiste français, proche du mouvement libertaire, qui donna naissance au pointillisme, avec le peintre Seurat. Il a aussi mis au point la technique du divisionnisme. Cofondateur avec Seurat de la Société des artistes indépendants dont il fut président, il est ami

avec Victor Dupont, peintre fauve et vice-président du Salon. Explorant régulièrement les bords de mer et les ports de la côte méditerranéenne à bord de son yacht l'Olympia, Paul Signac (1863-1935) découvre Saint-Tropez en 1892. Très vite, il s'attache à ce petit village de pêcheurs et y achète une maison dont il fait rapidement son atelier.



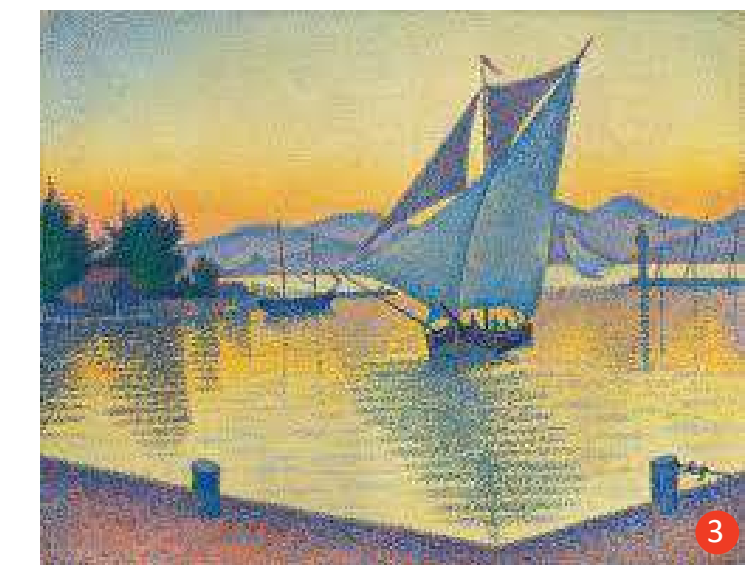
1 Saint-Tropez, Fontaine des Lices, 1895



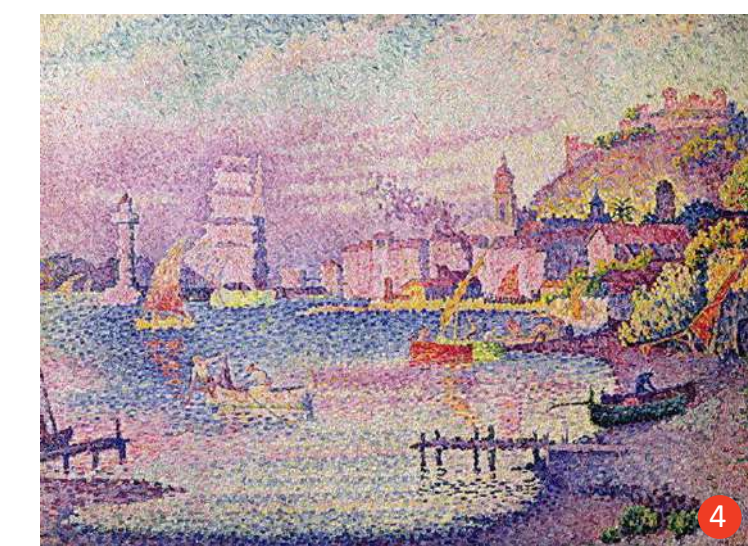
2 Maisons dans le port, 1892



3 L'Orage, 1892



4 Le port au soleil couchant, 1892



4 En quittant le port de Saint-Tropez, 1902

Paul Signac (1863-1935)

À la fin du 19^{ème} siècle, le peintre a un coup de foudre pour le village de Saint-Tropez. Un choc esthétique qui bouleverse l'œuvre du chef de file du néo-impressionnisme.

linéaires : ascendantes gaies, descendantes tristes », « les couleurs dynamogéniques » « le rouge orangé et les tons inhibiteurs le bleu et le vert ».

Dans le midi, Signac dit découvrir le bonheur. Il explore sa théorie : « rythme et expressions

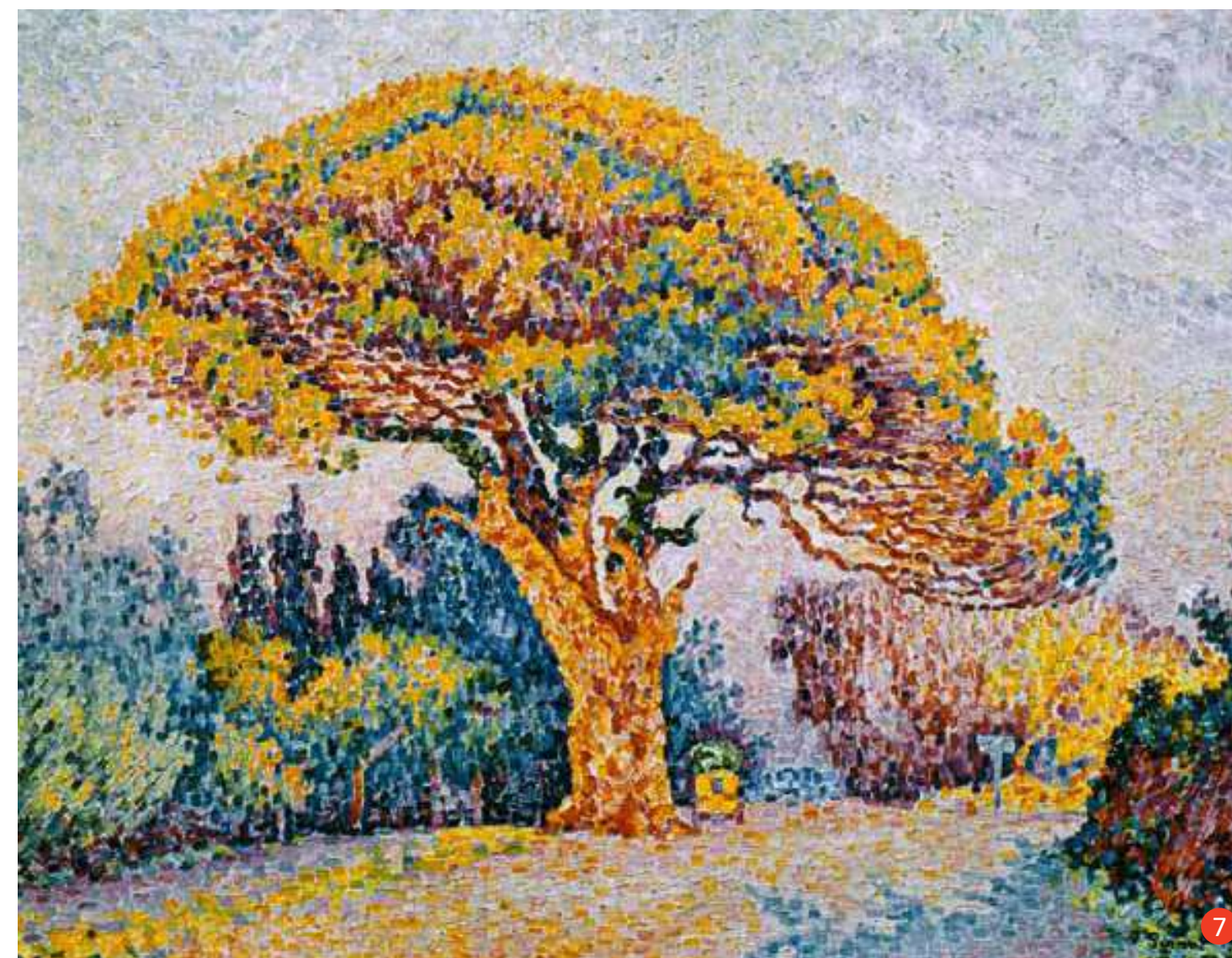
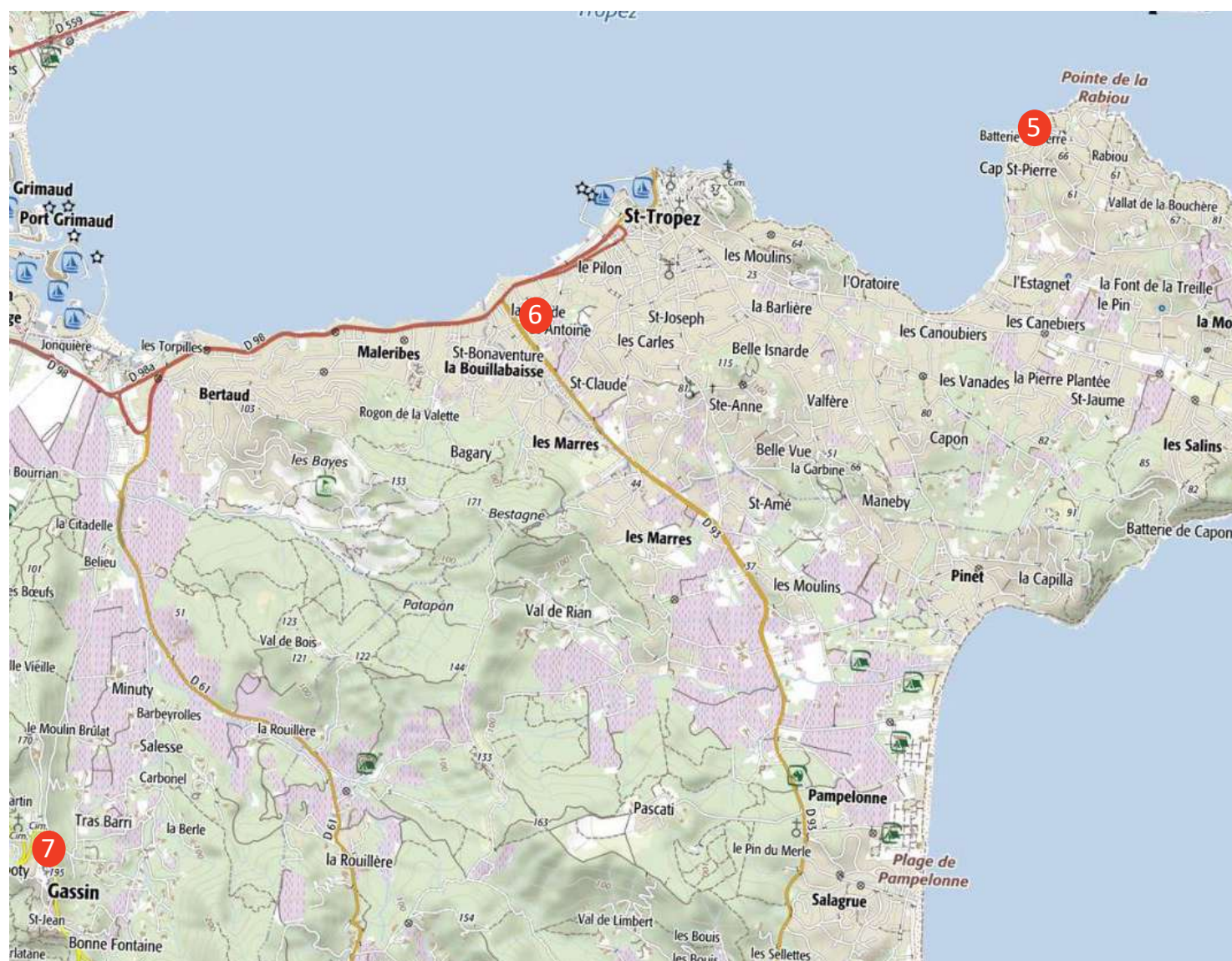
Ses thèmes favoris sont les paysages du Sud, le plus souvent en relation avec la mer et les bateaux qu'il aime tant.



Sentier des douanier, 1905

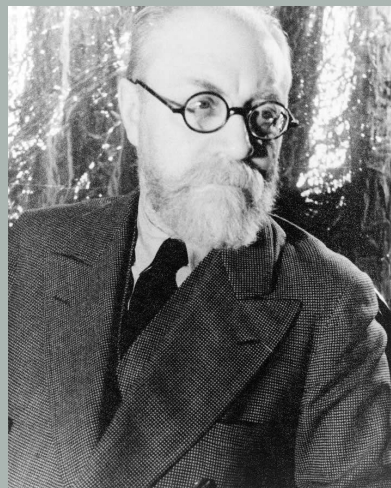


La ville au coucher du soleil, 1892



Le Pin à Saint-Tropez, 1909

Henri Matisse (1869-1954)

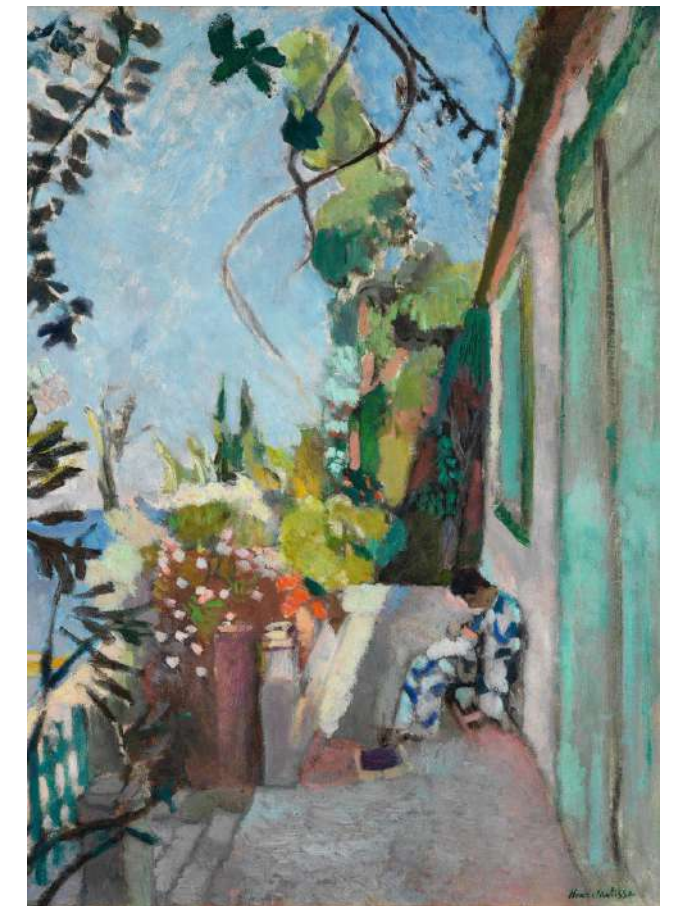


Henri Matisse, né le 31 décembre 1869 au Cateau-Cambrésis et mort le 3 novembre 1954 à Nice, est un peintre, dessinateur, graveur et sculpteur français. Figure majeure du XXe siècle, son influence sur l'art de la seconde partie de ce siècle est considérable par l'utilisation de la simplification, de la stylisation, de la synthèse et de la couleur comme seul sujet de la peinture,

aussi bien pour les nombreux peintres figuratifs ou abstraits qui se réclameront de lui et de ses découvertes. Il fut le chef de file du fauvisme. En 1904, Henri Matisse, son épouse Amélie et Jean, leur fils cadet, passent l'été à Saint-Tropez. Ils logent à La Ramade, un cabanon au-dessus de la plage des Graniers, tout près de La Hune, la villa de Paul Signac.



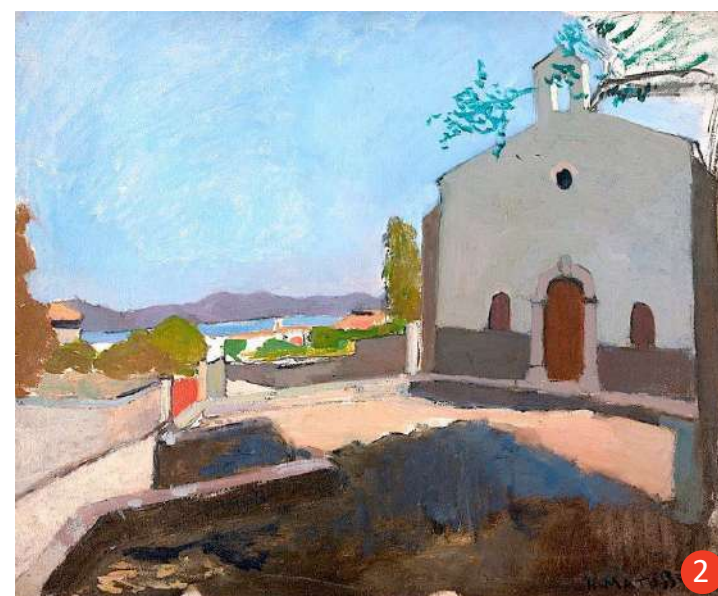
Place des Lices a Saint-Tropez, 1904



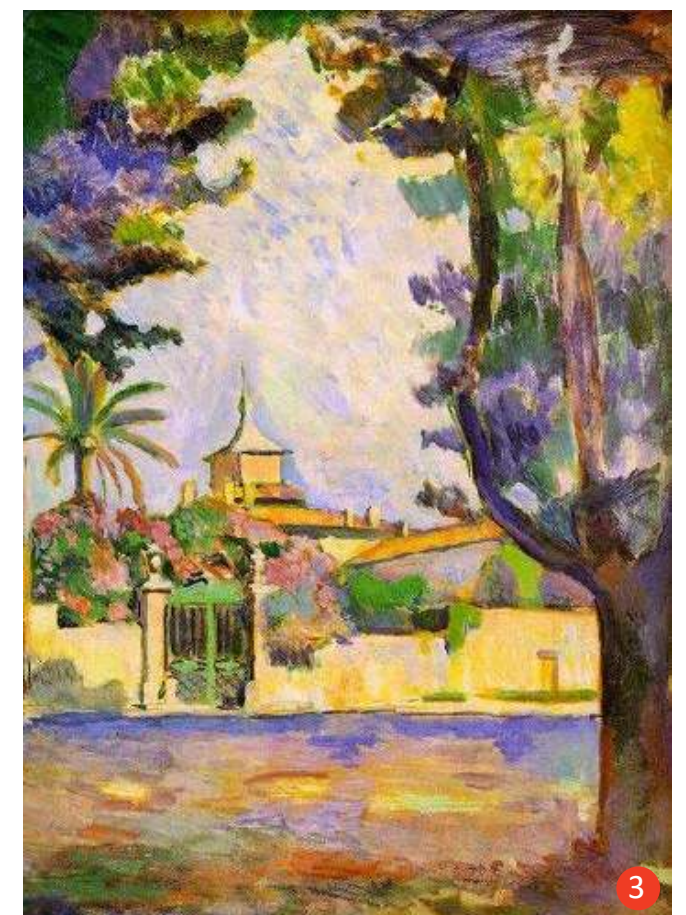
La terrasse, 1904



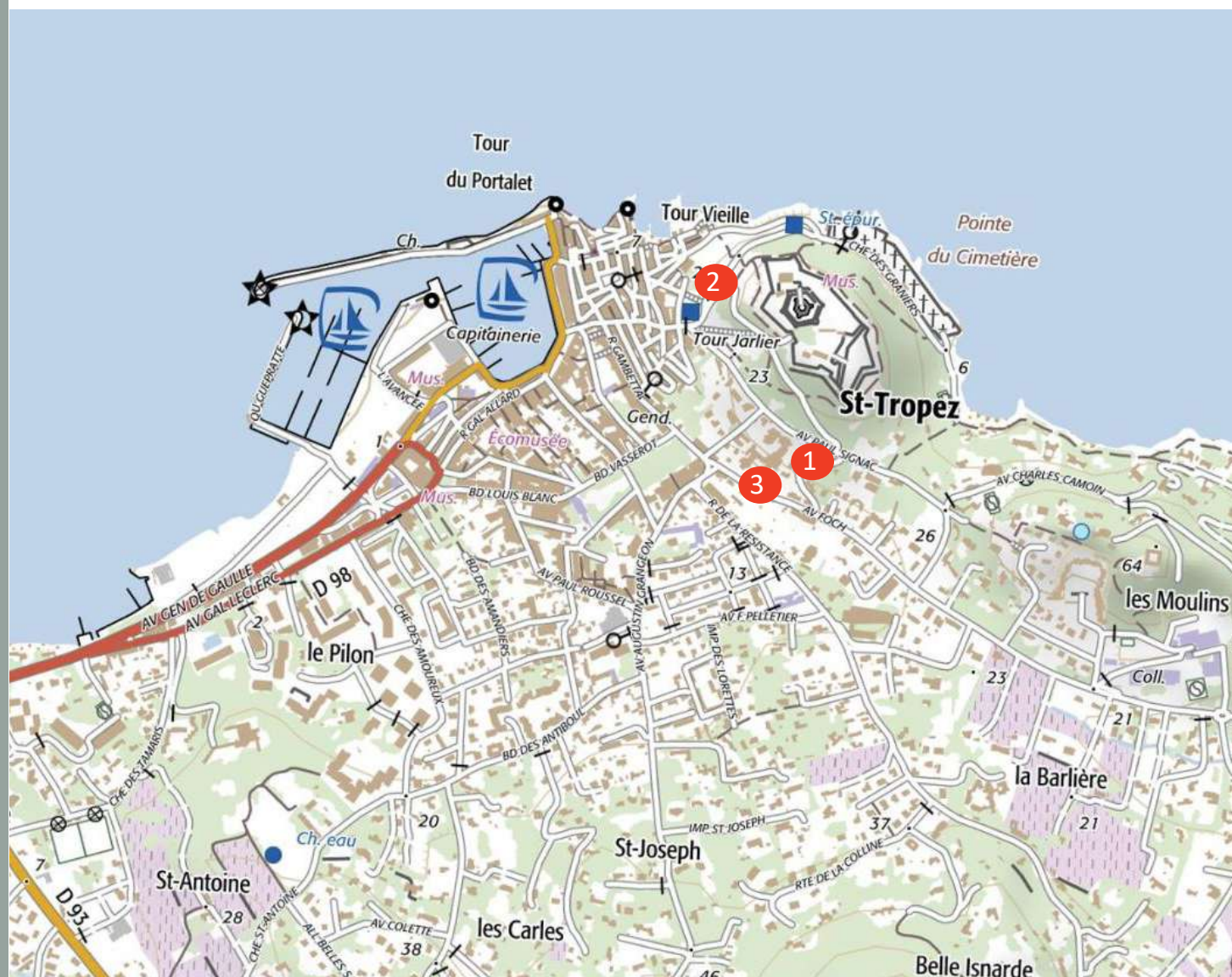
Le clocher, 1905



Chapelle de Saint Joseph, 1904



Place des Lices, 1904

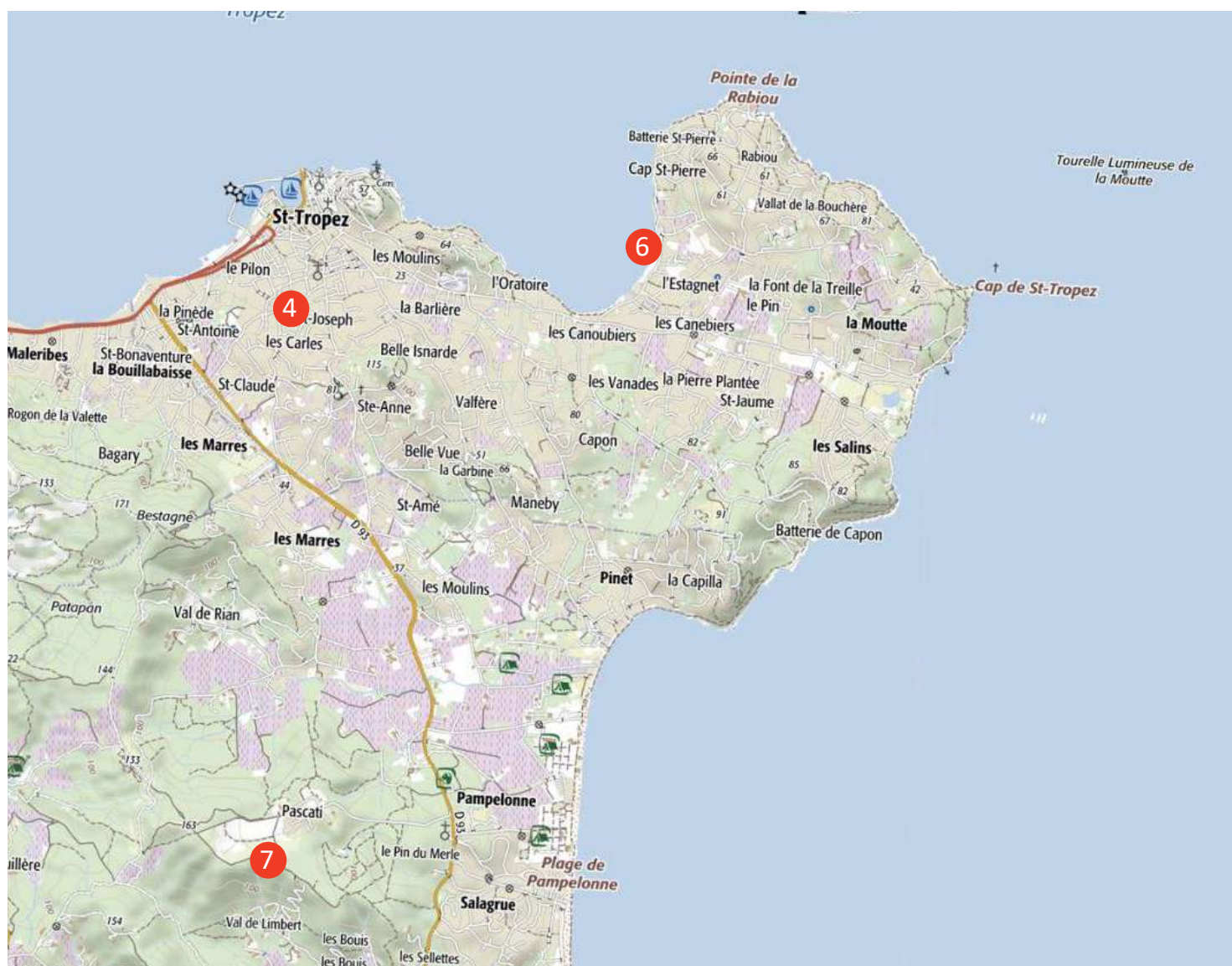


Henri Matisse

La région propose un circuit touristique « sur les pas de Matisse ». Henri Matisse laisse avec lui une empreinte forte sur la région, lors de son décès en 1954, à Nice. Sainte-Maxime lui consacre justement un musée mais aussi un hôtel « Hôtel Matisse ».



L'Olivier, 1905



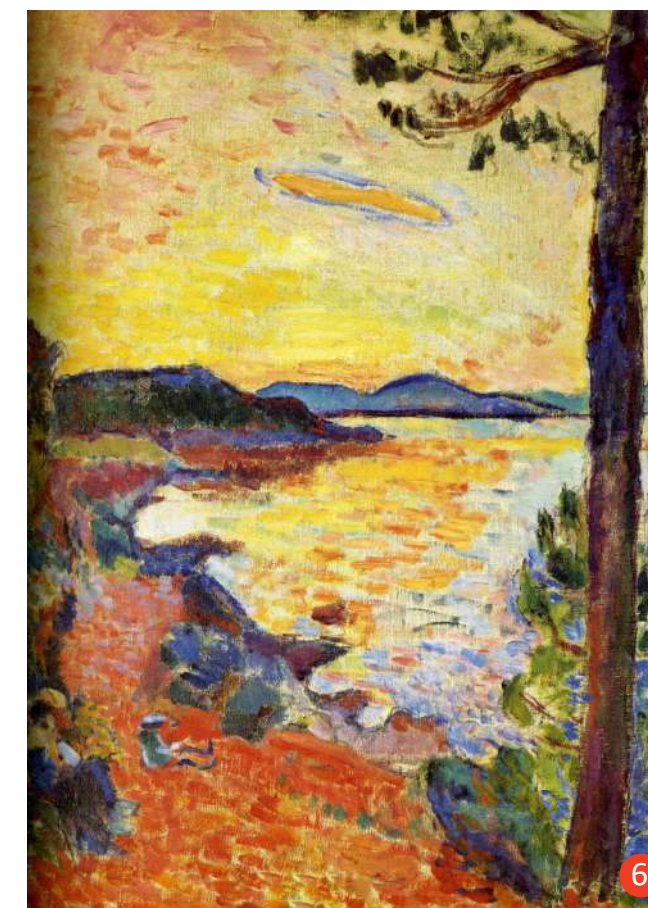
Vue sur Saint-Tropez, 1904



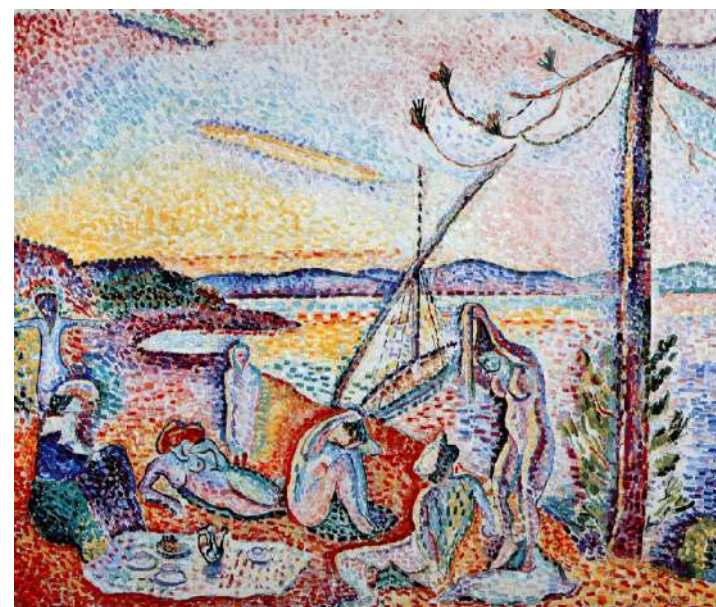
Paysage, Saint-Tropez, 1904



Colline avec vue sur la mer, 1905



Le goûter, golfe de Saint-Tropez, 1904



Luxe calme et volupté, 1904

Albert Marquet (1875-1947)



Albert Marquet est un peintre et dessinateur français né le 27 mars 1875 à Bordeaux et mort le 14 juin 1947 à Paris.

Hormis quelques portraits et natures mortes ainsi qu'un certain nombre de nus et surtout de dessins, Marquet se consacre à la peinture de paysages, naturels ou urbains, souvent

représentés en surplomb, avec une forte présence de l'eau. Il peint sur le motif et ses sujets répétitifs font penser aux séries des impressionnistes.



Saint-Tropez, 1937



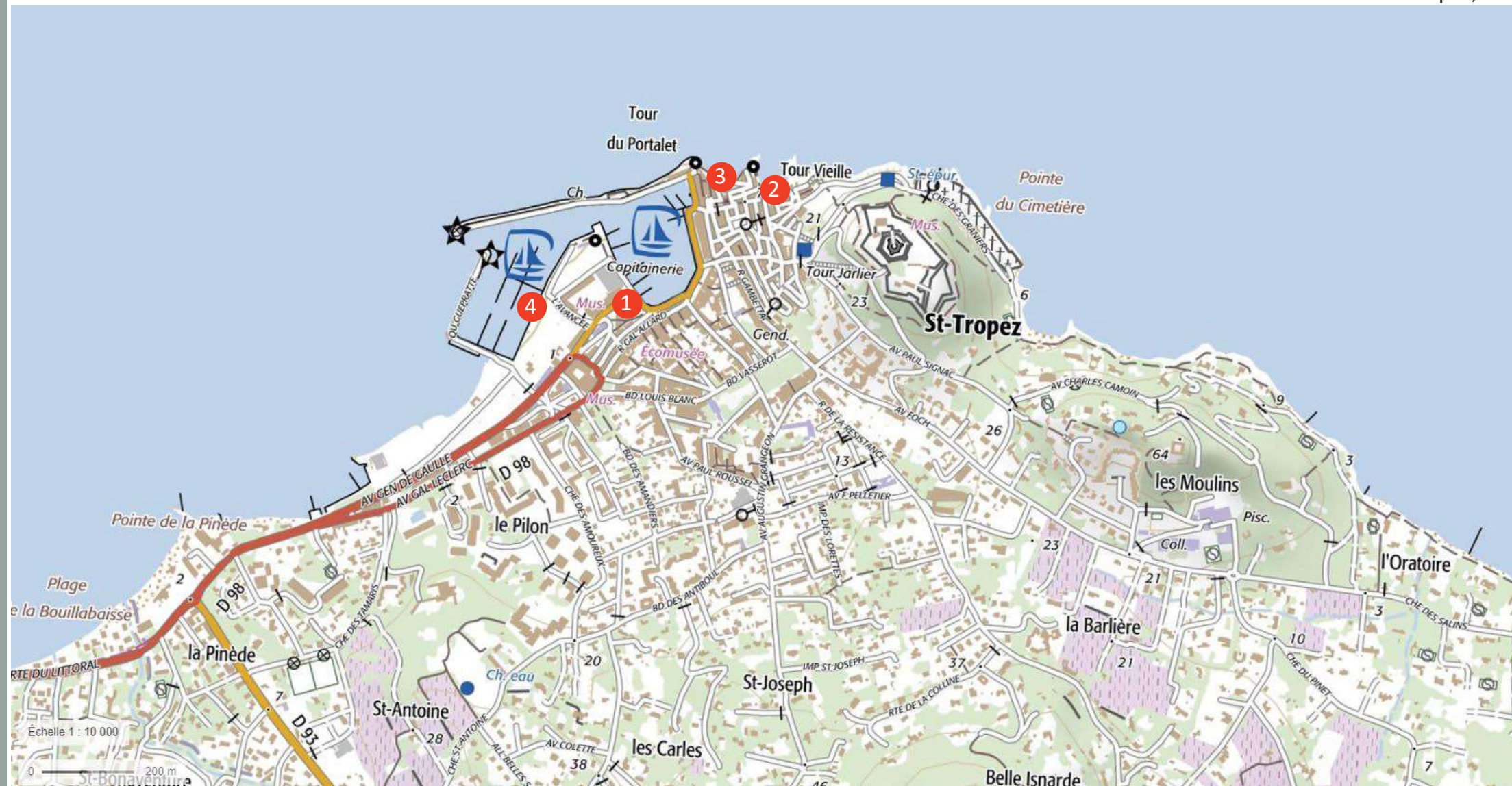
Maison à Saint-Tropez, 1905



Le port de la Ponche, 1905



Le port de Saint-Tropez, 1905



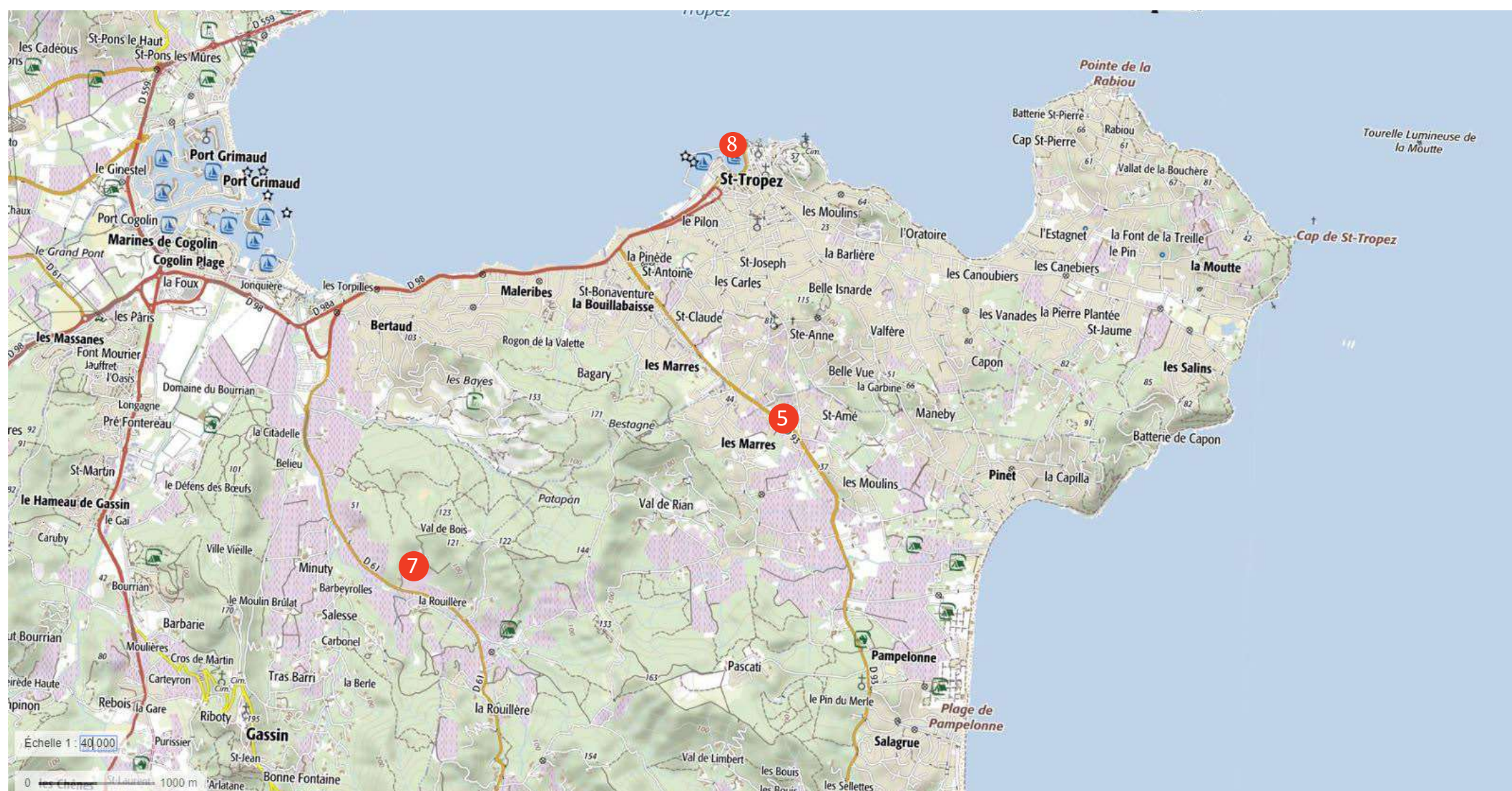
Albert Marquet



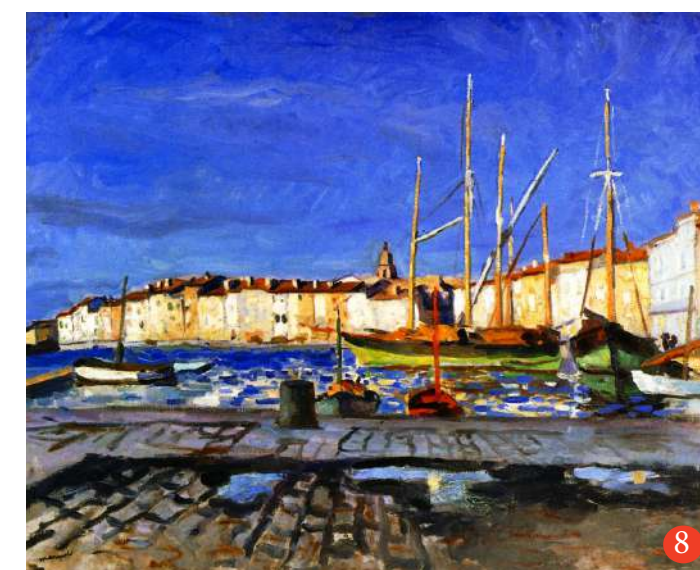
Pin à Saint-Tropez , 1906



Paysage du Midi, 1905



Le pin, Saintt-Tropez , 1906



Le port de Saint-Tropez 2 , 1905

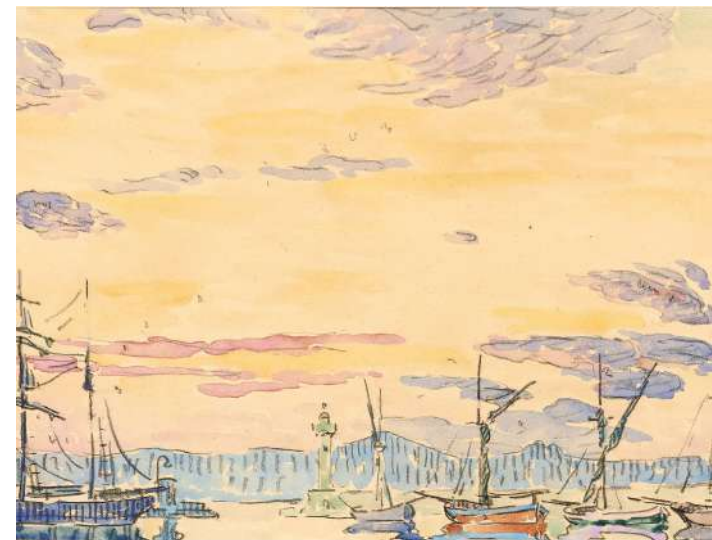
Henri Person (1876-1926)



Henri Person, né à Amiens le 22 juin 1876 et mort à Paris en 1926, est un peintre français, proche de Paul Signac et amateur de navigation. Particulièrement lié à sa ville d'adoption, Saint-Tropez, il est à l'origine de la fondation du Museon Tropelen, ancêtre du Musée de l'Annonciade. C'est au début des années 1900 qu'il commence à fréquenter

Saint-Tropez, le petit port de pêcheurs que Paul Signac avait découvert dès 1892 à bord de son bateau l'Olympia, et qui, depuis, partage son temps entre le Sud de la France et la capitale.

Henri Person décide de s'installer à Saint-Tropez afin d'y passer la plus grande partie de l'année, installant son atelier au Château Saint Suffren.



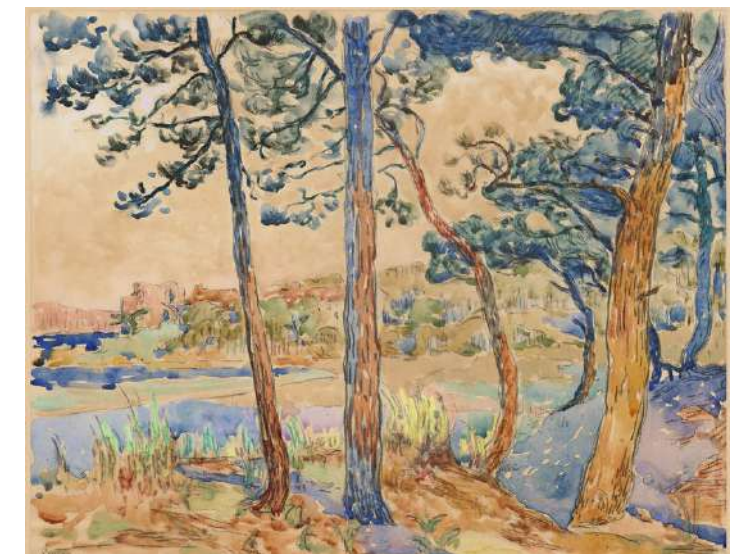
La rade de Saint-Tropez, 1890



Saint-Tropez, le boulevard de la mer, 1912



Les voiliers dans le port de Saint-Tropez.



La plage de la Bouillabaisse, Saint-Tropez, 1905



Le Golfe de Saint-Tropez par ciel d'orage, 1910



Saint-Tropez, le port, 1908



Henri Person (1876-1926)

Navigateur passionné, il construit son œuvre au travers de thèmes qui lui sont chers tels que la mer, les bateaux et les scènes de la vie quotidienne du village du littoral méditerranéen.

Son arrivée dans le sud de la France lui permettra de découvrir un nouveau courant pictural, le néo-impressionnisme.

Ses œuvres à l'aquarelle laissent transparaître sa sincérité dans l'interprétation des paysages du Midi.



Saint-Tropez, tempête dans le golfe.



Paysage aux environs du golfe de Saint-Tropez, 1910



Saint-Tropez, bord de mer (Chemin des dunes).



Port de Saint-Tropez, 1905



Saint-Tropez, 1922



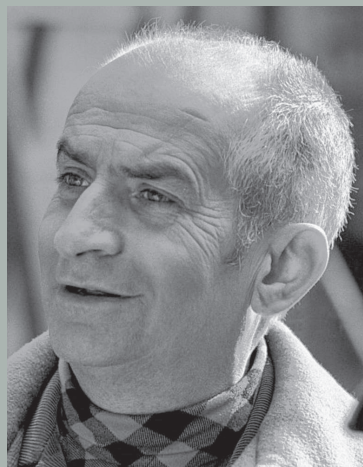
Barques à la Pouche, 1898

Le cinéma, le théâtre et la photographie...

- Louis de Funès
- Willy Rizzo
- Brigitte Bardot
- Roger Vadim
- Alain Delon
- Romy Schneider
- Gérard Philipe



Louis De Funès (1914-1983)



Louis de Funès, est un acteur comique français né le 31 juillet 1914 à Courbevoie et mort le 27 janvier 1983 à Nantes.

Ayant joué dans plus de cent quarante films, il est l'un des acteurs comiques les plus célèbres du cinéma français de la seconde moitié du XXème siècle et réalise les meilleurs résultats du cinéma français, des années 1960 au début des années 1980.

En 1964 Louis De Funès joue dans Le Gendarme de Saint-Tropez . Le film rencontre à la surprise générale un succès considérable, arrivant en tête du box-office français de l'année 1964 avec plus de 7,8 millions d'entrées. Louis de Funès remporte une Victoire du cinéma pour son interprétation.



1964
Lieu de tournage Saint-Tropez



1968
Lieu de tournage Saint-Tropez



1970
Lieu de tournage Saint-Tropez, Gassin, Ramatuelle, Gigaro, Cap Taillat.



1979
Lieu de tournage Saint-Tropez

Louis De Funès

MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA À SAINT-TROPEZ .

Aménagé dans l'ancienne gendarmerie de Saint-Tropez, rendue célèbre par les films sur la série du gendarme avec Louis de Funès qui y ont été tournés.

Le musée comporte deux parties : l'une dédiée à l'histoire de la gendarmerie nationale, l'autre au cinéma à Saint-Tropez. Pour ce second volet, la mairie a fait un appel aux dons (costumes, affiches, etc.) auprès des Tropéziens, mais aussi auprès des réalisateurs, acteurs et autres gens de cinéma avec lesquels elle est régulièrement en contact.



Val de Pons, Ramatuelle



1970



2019

Place des Lices, Saint-Tropez



1968

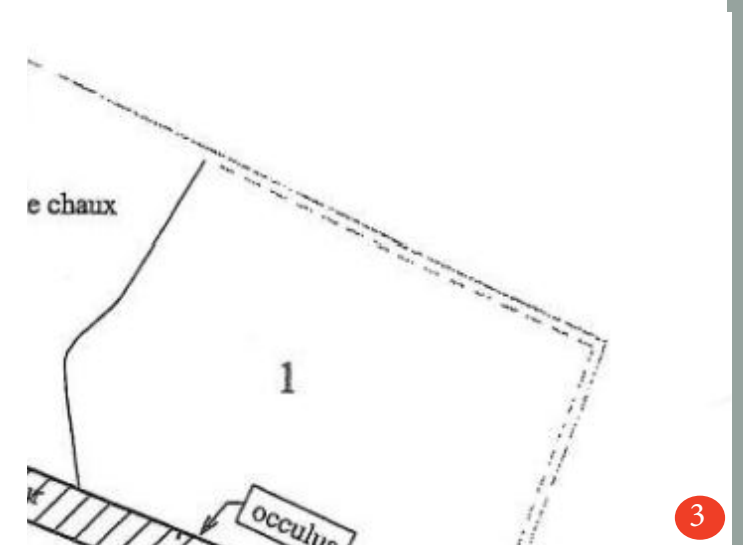


2019

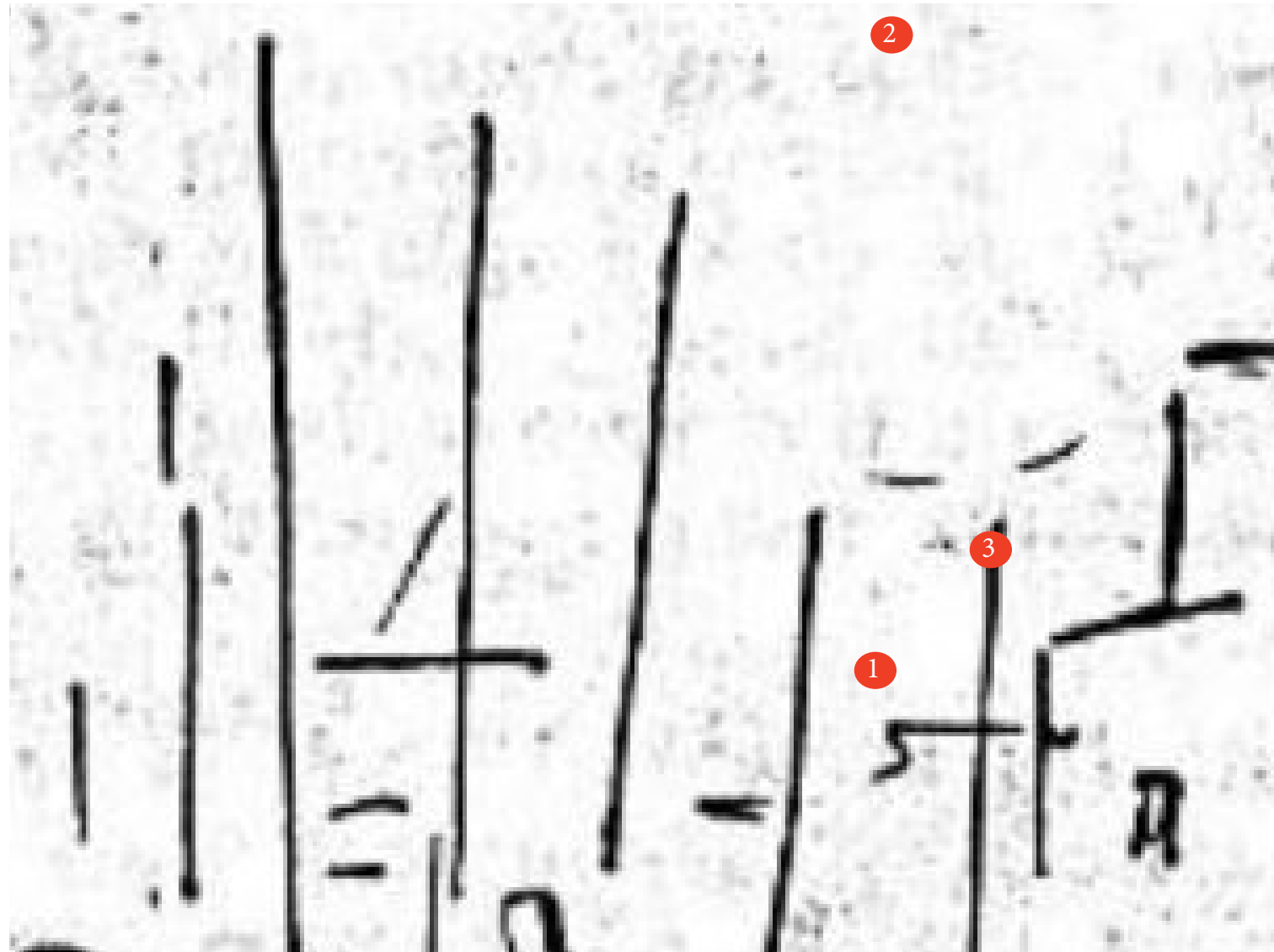
Route de Bonne Terrasse, Ramatuelle



1970



2019



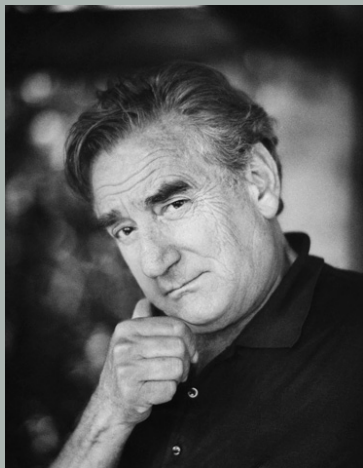
2

3

1

Willy Rizzo

(1928-2013)



Willy Rizzo (né le 22 octobre 1928 à Naples et mort le 25 février 2013 à Paris) est un photographe et designer italo-français.

Willy Rizzo débute sa carrière à Paris où il photographie des stars et des starlettes pour Ciné Mondial, Point de Vue, puis

Images du Monde. Il couvre le Procès de Nuremberg et réalise des grands reportages, notamment en Tunisie sur la ligne Mareth.



Brigitte Bardot à la terrasse d'un bar de pêcheur, Saint-Tropez, 1958



Brigitte Bardot, Saint-Tropez



Jeune couple port de Saint-Tropez, 1958



Jack Nicholson et Rebecca Broussard, 1994

Willy Rizzo

(1928-2013)

Brigitte Bardot déambulant pieds nus dans les ruelles de pierre, Roger Vadim séducteur à la terrasse du Sénéquier, Jack Nicholson sur sa mobylette fonçant à toute allure sur les hauteurs, Françoise Sagan songeuse au bord de la mer...

Des stars qui ont façonné le mythe de Saint-Tropez capturées par le photographe Willy Rizzo qui nous raconte, à travers ses photos magnétiques, la belle histoire du simple village de pêcheurs devenu repère d'une jeunesse dorée, de 1949 à nos jours...



Françoise Sagan, **La Ponche**, 1954



Jeunes filles chez Sénéquier, 1958



Roger Vadim et Annette Stroyberg, 1958



Brigitte Bardot, **Place aux herbes**, 1958



Le Port, Saint-Tropez



Willy Rizzo et Brigitte Bardot, 1958



Terrasse, Saint-Tropez

Brigitte Bardot (1934- ----)



Brigitte Bardot, également connue sous les initiales de « BB », née le 28 septembre 1934 à Paris, est une actrice de cinéma, mannequin, chanteuse et militante de la cause animale française.

Figure féminine des années 1950 et 1960, elle est une star mondiale, l'égérie et la muse de grands artistes de l'époque. Emblème de l'émancipation des femmes et de la liberté sexuelle de cette époque, elle incarne

des rôles de femme-enfant et de femme fatale.

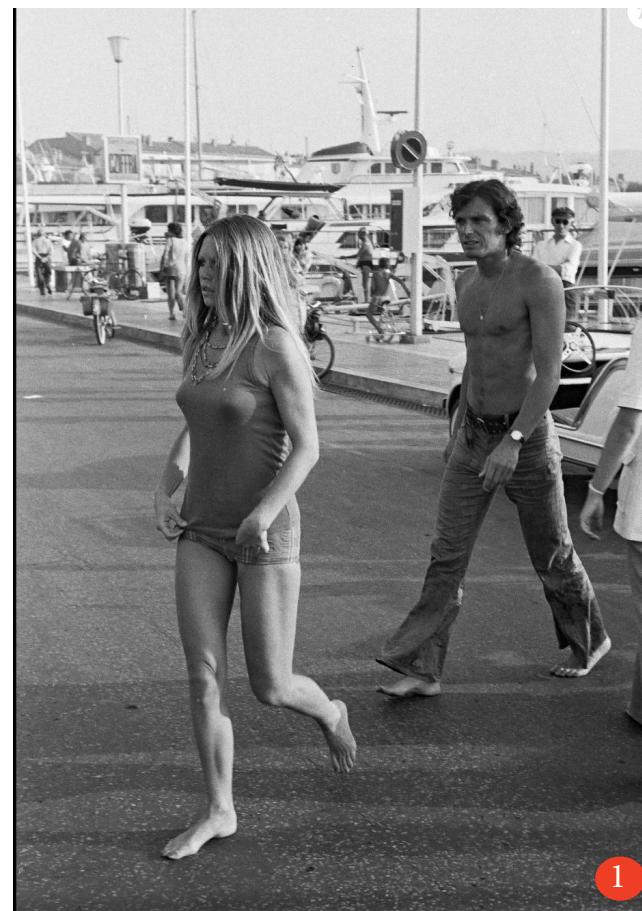
Elle tourne avec plusieurs grands réalisateurs, interprétant des personnages à l'élégante légèreté et à la sensualité photogénique. Elle devient rapidement un sex-symbol et acquiert une renommée internationale. Avec à son actif 45 films et plus de 70 chansons en près de 21 ans de carrière, Brigitte Bardot est une des artistes françaises les plus célèbres au monde.



Brigitte Bardot, Saint-Tropez, 1954



Brigitte Bardot, Port de Saint-Tropez, 1958



Brigitte Bardot, Port de Saint-Tropez



Brigitte Bardot et sa mère a Saint-Tropez, 1954

Et Roger Vadim

(1928-2000)

Roger Vadim est un réalisateur, scénariste, acteur, romancier et poète français. Passionné de cinéma, de littérature, de musique, mais également célèbre « homme à femmes », il a aussi écrit et réalisé des films pour mettre en scène certaines de ses compagnes et en faire des stars du grand écran, notamment Brigitte Bardot. En 1950, le jeune couple d'amoureux se retrouve pour des vacances d'été à Cap Myrtes près de Saint-Tropez. Ils doivent attendre 1952, que Brigitte Bardot ait 18 ans, pour se marier.



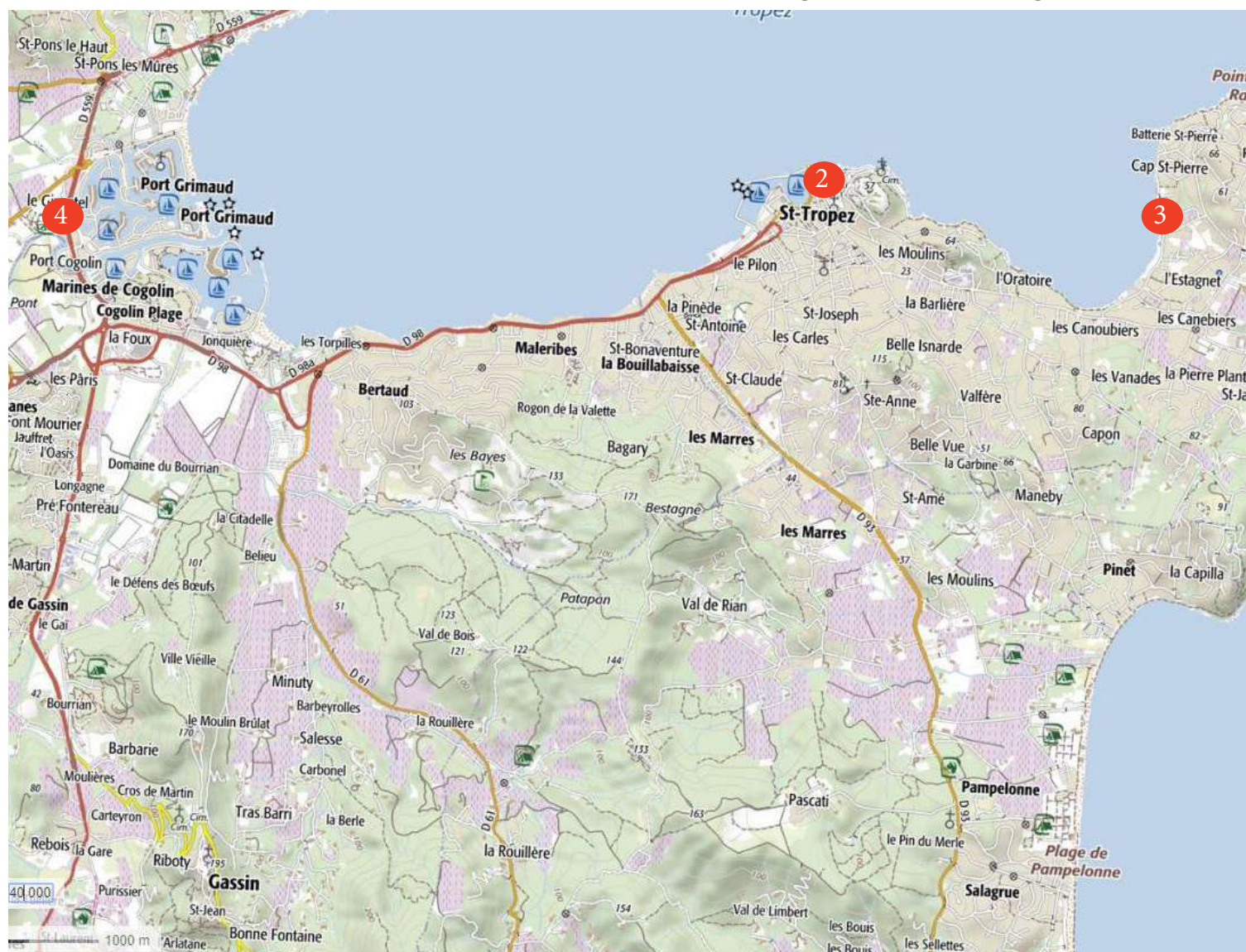
Brigitte Bardot avec Roger Vadim, 1958



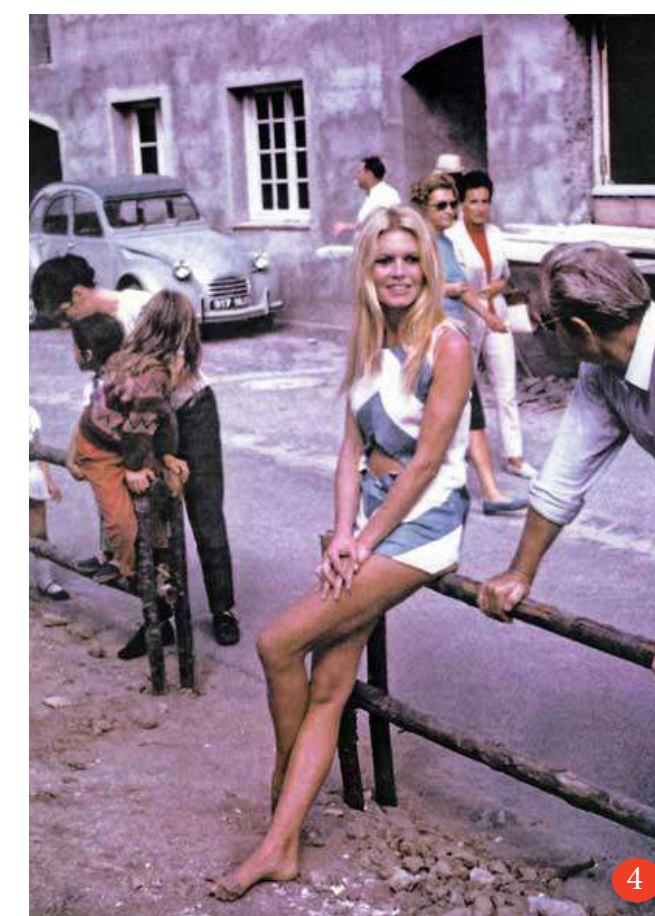
Brigitte Bardot avec Roger Vadim, 1958



Brigitte Bardot avec Roger Vadim sur le tournage de «Et dieu créa la femme», 1956



Brigitte Bardot, plage de la Madrague, 1954



Brigitte Bardot, Grimaud

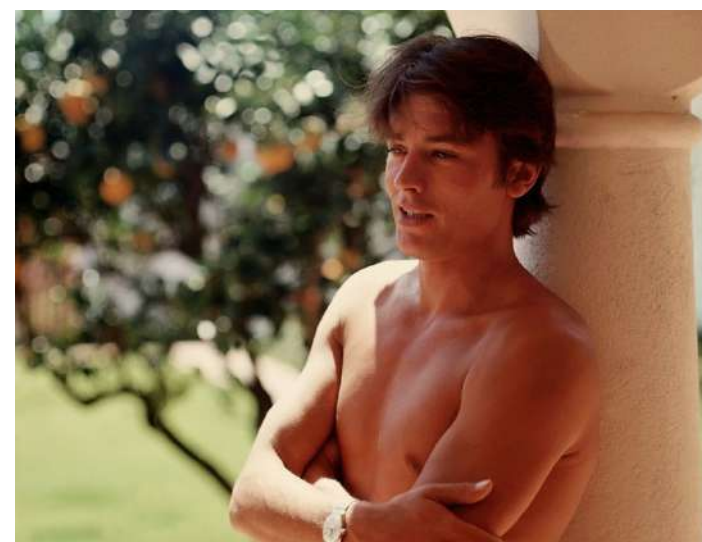
Alain Delon (1935)



Alain Delon, né le 8 novembre 1935 à Sceaux, est un acteur français.

Sa carrière commence en 1957. Acteur parmi les plus populaires du cinéma français, il joue dans des films qui attirent en salles un total de quelq 135 millions

de spectateurs, ce qui fait de lui un champion du box-office au même titre que Louis de Funès et Jean-Paul Belmondo à la même époque.



Alain Delon, Saint-Tropez, 1966



Alain Delon et Brigitte Bardot, Saint-Tropez



Alain Delon, Nathalie Delon et Anthony Delon, Saint-Tropez



Alain Delon et Brigitte Bardot, Port de Saint-Tropez



Alain Delon et son fils, Saint-Tropez

Et Romy Schneider

(1938-1982)

Le film La Piscine appartient à ces films cultes, notamment parce qu'il réunit un couple phare du cinéma, Romy Schneider et Alain Delon.

La Piscine est tourné à Ramatuelle, dans une somptueuse villa dans le quartier de l'Oumède.

Alain Delon et Romy Schneider furent pour de vrai, en couple et amoureux, cinq ans avant le tournage.



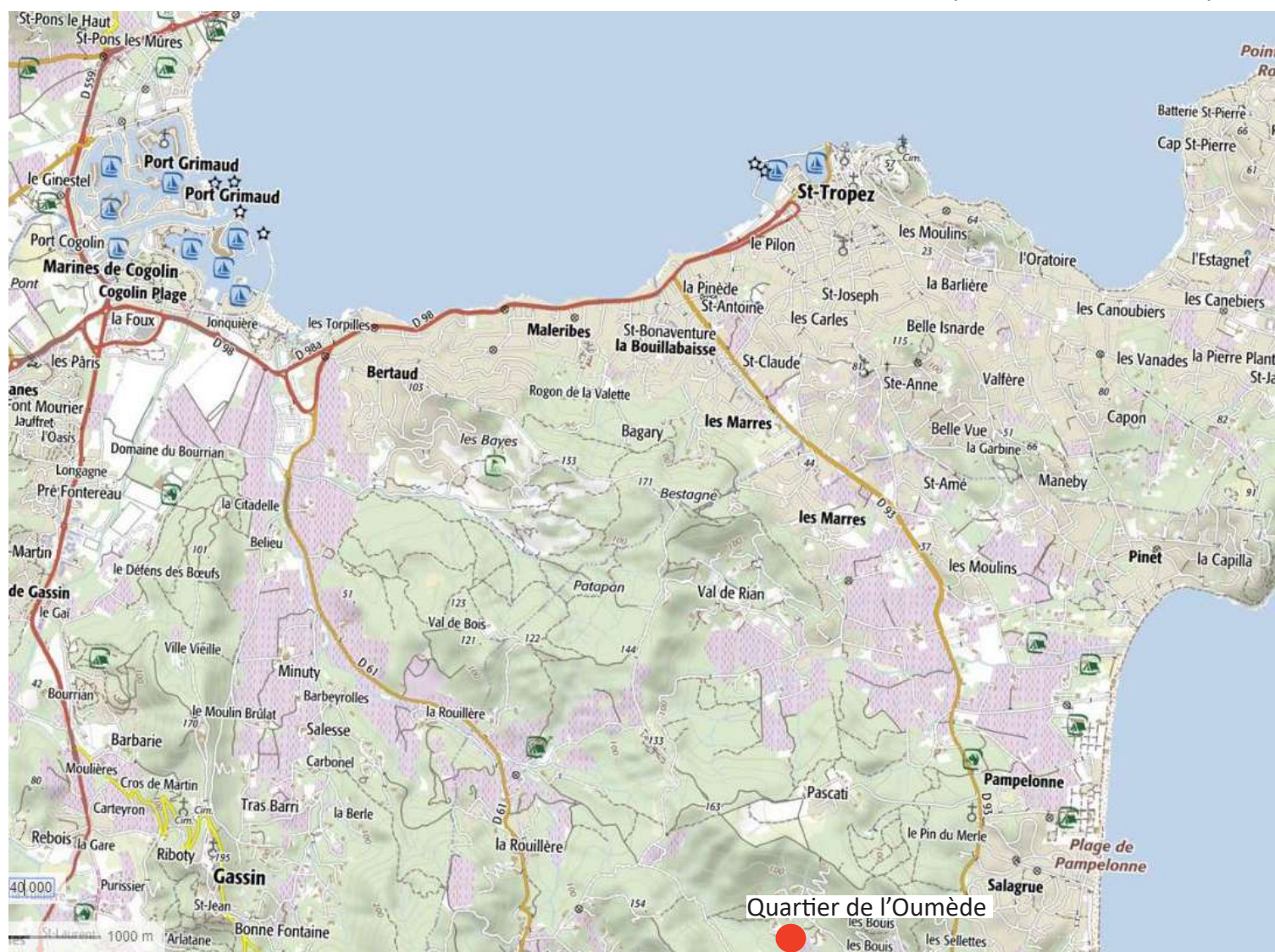
Alain Delon et Romy Schneider, Saint-Tropez



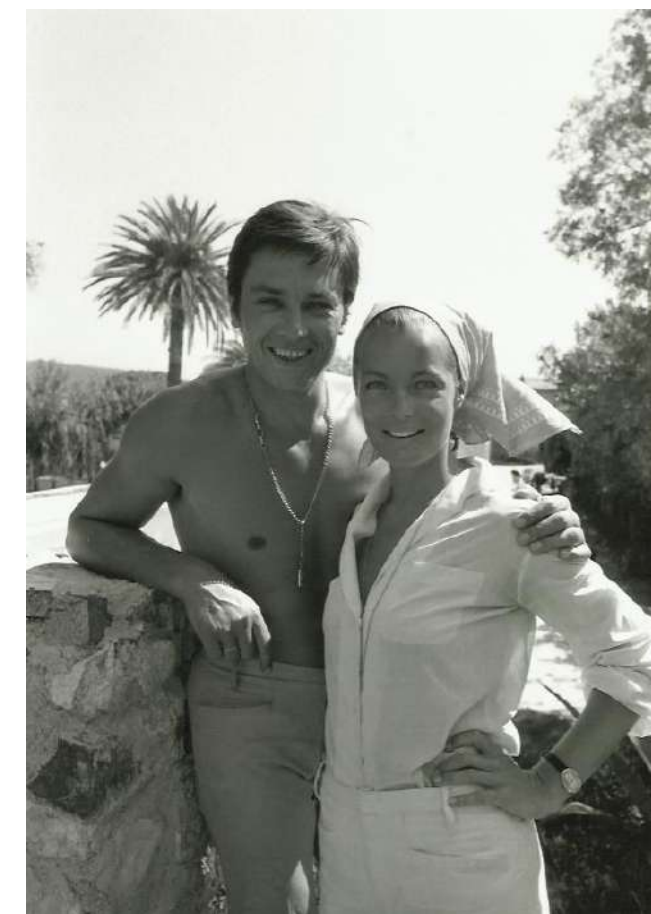
Film La Piscine, Saint-Tropez, 1969



Film La Piscine, Saint-Tropez, 1969



Alain Delon et Romy Schneider, Rue Saint-Tropez

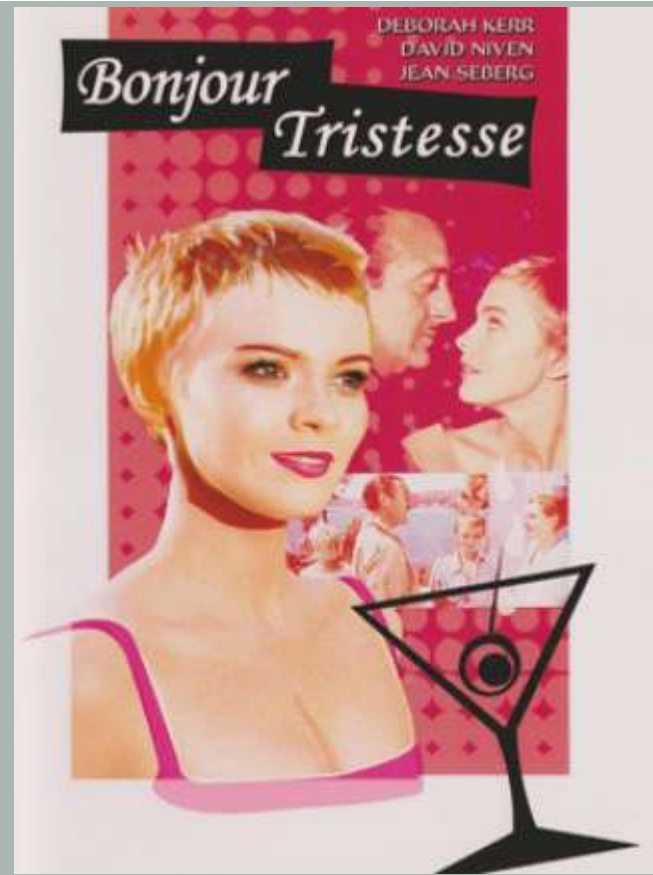


Alain Delon et Romy Schneider, Saint-Tropez

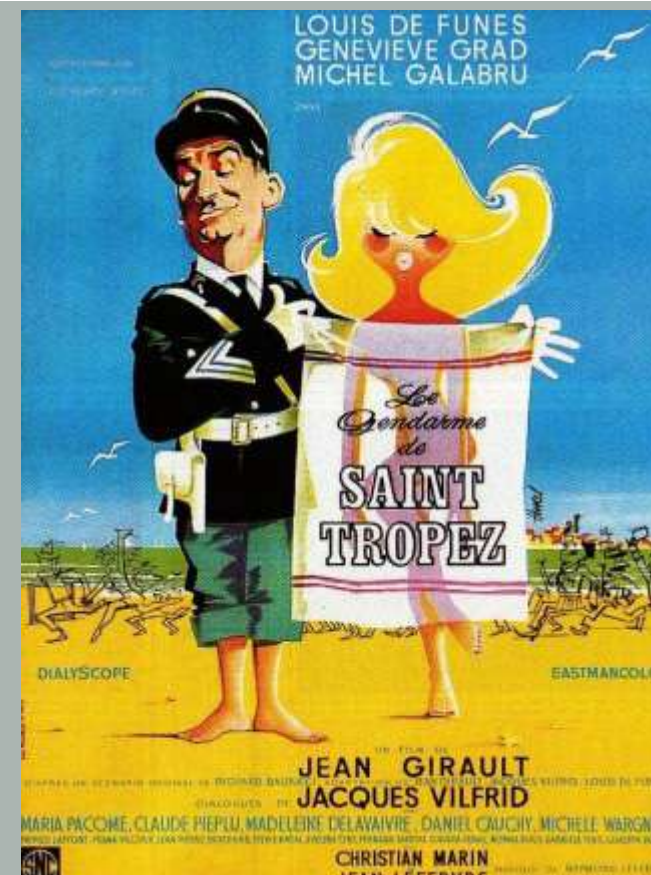
Saint-Tropez et le cinéma.



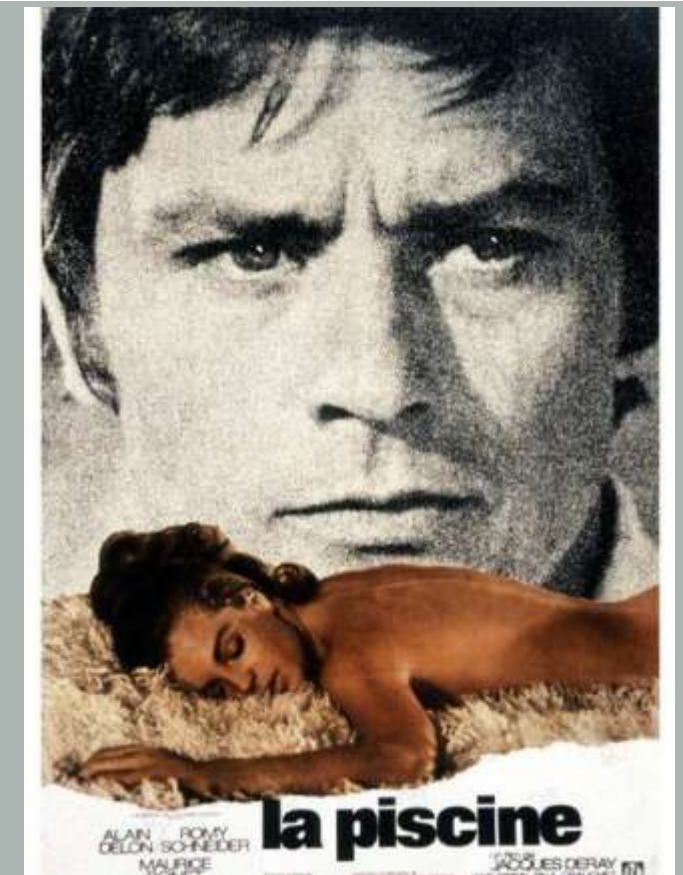
1956
Lieu de tournage Saint-Tropez



1958
Lieu de tournage Saint-Tropez



1964
Lieu de tournage Saint-Tropez



1969
Lieu de tournage Ramatuelle



1968
Lieu de tournage Saint-Tropez



1970
Lieu de tournage Saint-Tropez



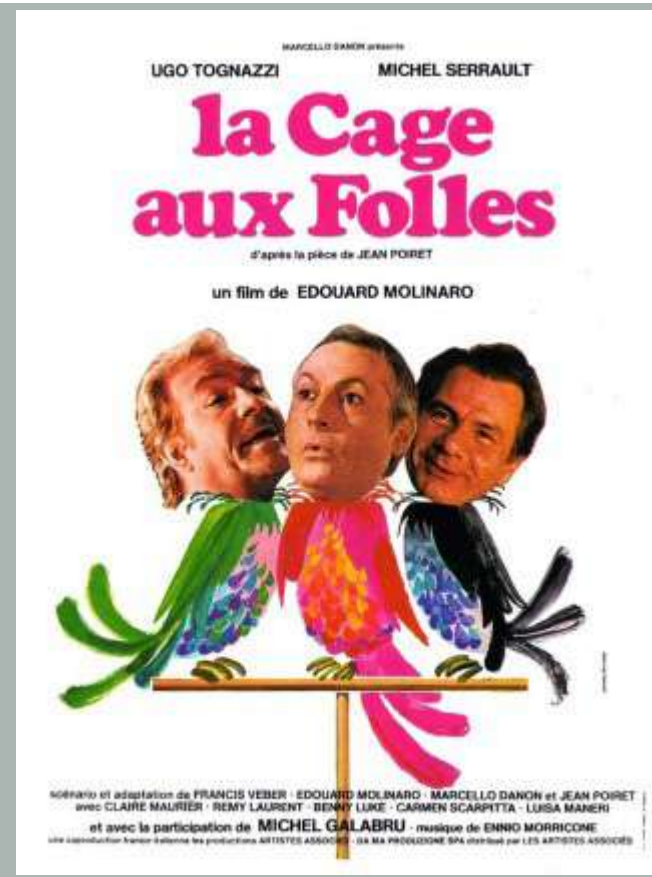
1972
Lieu de tournage Ramatuelle - Cap Taillat



1972
Lieu de tournage Saint-Tropez -Plage des Canebiers



1975
Lieu de tournage Ramatuelle



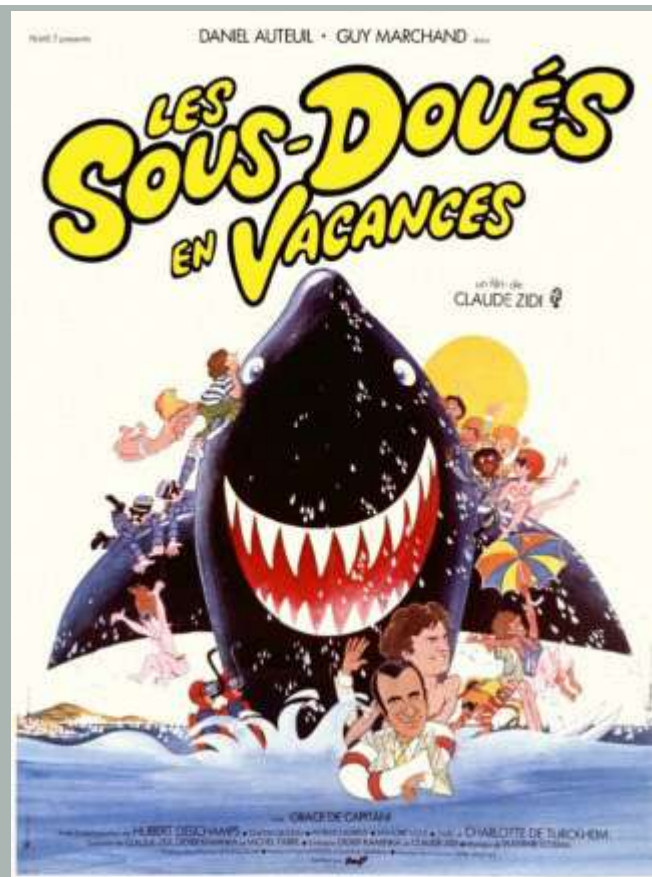
1978
Lieu de tournage Saint-Tropez



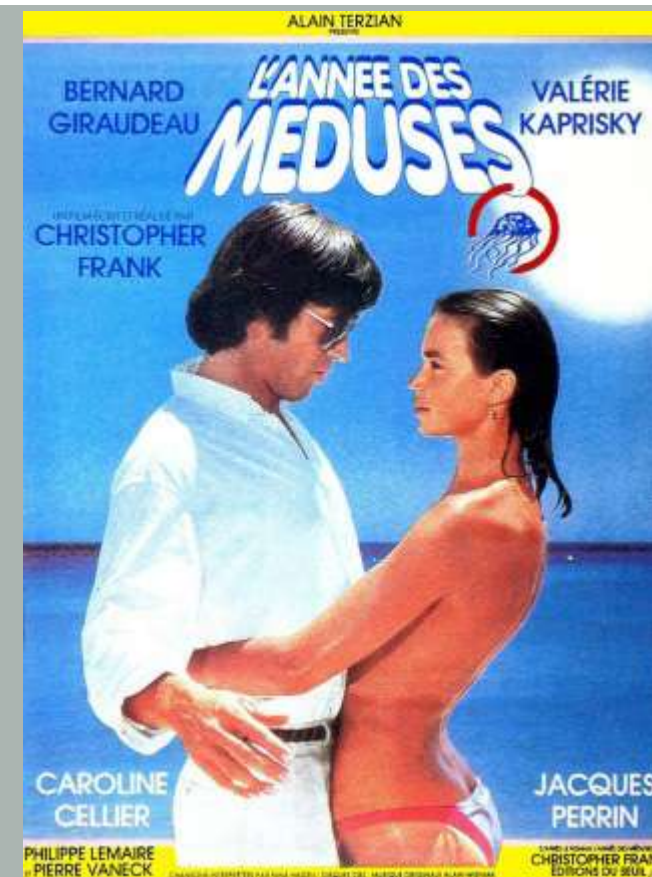
1979
Lieu de tournage Saint-Tropez



1980
Lieu de tournage Saint-Tropez



1982
Lieu de tournage Saint-Tropez



1984
Lieu de tournage Plage de Pampelonne



2001
Lieu de tournage Grimaud



2008
Lieu de tournage Saint-Tropez

Gérard Philipe

(1922-1959)



Gérard Philipe, né le 4 décembre 1922 à Cannes et mort le 25 novembre 1959 à Paris, est un acteur français. Actif au théâtre comme au cinéma, il fut en France, l'une des principales vedettes de l'après-guerre. Le public garde de lui une image juvénile et romantique, qui en fait l'une des icônes du cinéma français.

Gérard Philipe venait à Ramatuelle dans la maison de sa belle-famille principalement pendant les vacances. Il était présent lors de l'inauguration de la cave coopérative de

Ramatuelle en septembre 1959. Le groupe scolaire inauguré en 1982 porte son nom.

La présence de cet acteur dans la commune a produit un impact important sur le plan touristique mais aussi sur le plan culturel. En 1985 débuta le Festival Gérard Philipe débaptisé depuis 1992 Festival de Théâtre et Variétés de Ramatuelle.

Au cimetière du village se trouve sa tombe recouverte de lierre et ombragée d'un laurier. Elle est volontairement l'une des plus sobres.



Gérard Philipe à Ramatuelle.



La tombe de Gérard Philipe à Ramatuelle.



Gérard Philipe participant à la vie du village.



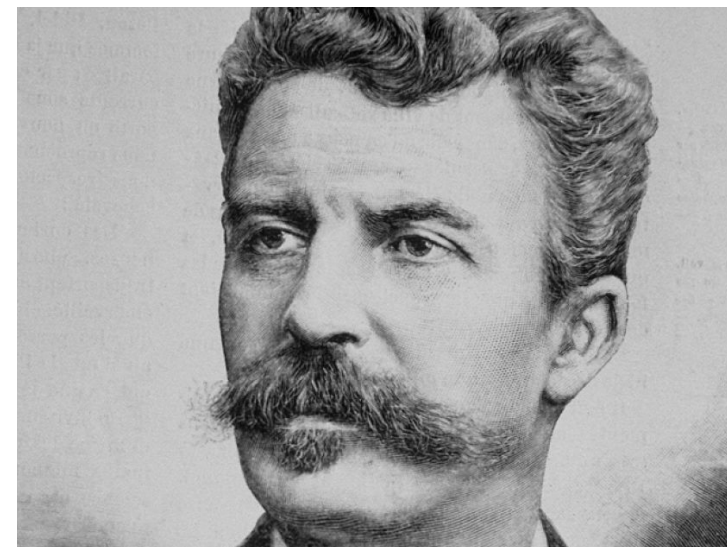
École Gérard Philipe à Ramatuelle.



Gérard Philipe, fête à Ramatuelle.

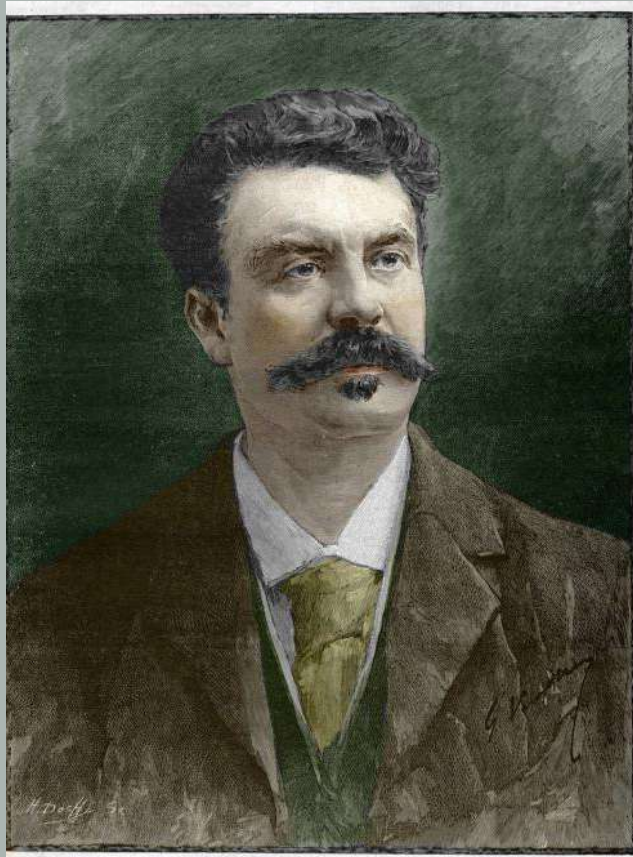
Les écrivains...

- Guy De Maupassant
- Colette



Guy De Maupassant

(1850-1893)



Henry-René-Albert-Guy de Maupassant est un écrivain et journaliste littéraire français né en 1850 et mort en 1893 à Paris.

Lié à Gustave Flaubert et à Émile Zola, Maupassant a marqué la littérature française par ses six romans, dont *Une vie* en 1883, *Bel-Ami* en 1885, *Pierre et Jean* en 1887-1888, et par ses nouvelles comme *Boule de Suif*, *les Contes de la bécasse* ou *Le Horla*.

Ces œuvres retiennent l'attention par leur force réaliste, la présence importante du fantastique et par le pessimisme qui s'en dégage le plus souvent, mais aussi par la maîtrise stylistique.

À 38 ans, en 1888, l'écrivain français est rongé par la syphilis. Il est sur le point de perdre la raison et prend la mer au départ d'Antibes, à bord du *Bel-ami*.

Le *Bel-Ami* quitte le port d'Antibes le 7 avril 1888. Guy de Maupassant raconte sa croisière dans un journal de bord intitulé *Sur l'eau*.

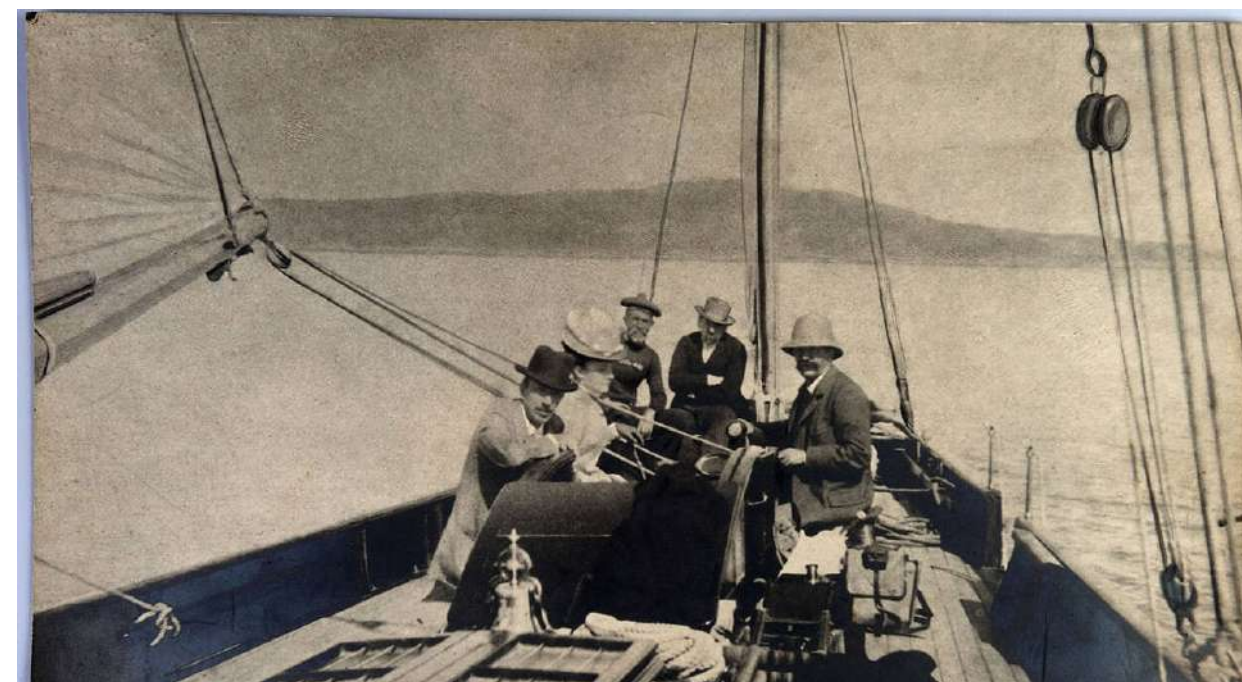
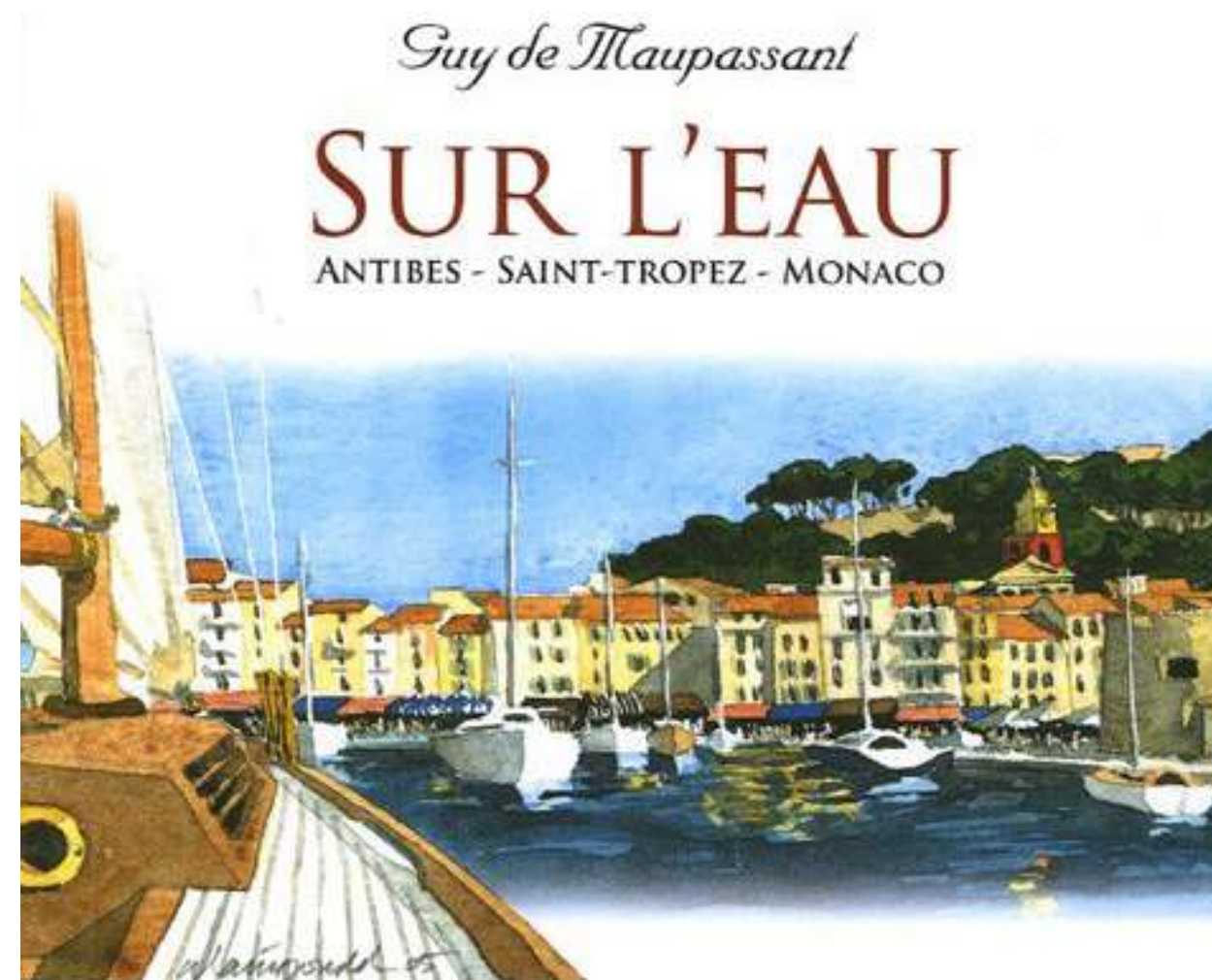
Le 12, il met pied à terre à Saint-Tropez et met en mots toute l'émotion soulevée par la beauté indescriptible du lieu.

«Saint-Tropez est une de ces charmantes et simples filles de la mer, une de ces bonnes petites villes modestes, poussées dans l'eau comme un coquillage, nourries de poisson et d'air marin et qui produisent des matelots...»

« Saint-Tropez, à l'entrée de l'admirable golfe nommé jadis golfe de Grimaud, est la capitale de ce petit royaume sarrasin dont presque tous les villages, bâtis au sommet de pics qui les mettaient à l'abri des attaques, sont encore pleins de maisons mauresques avec leurs arcades, leurs étroites fenêtres et leurs cours intérieures où ont poussé de hauts palmiers qui dépassent à présent les toits.»

Le 13 avril, Guy de Maupassant part à l'assaut du massif des Maures et va visiter la chartreuse de la Verne : «**Je me mis à monter, seul, à pied, et à pas lents. J'étais dans une forêt délicieuse, un vrai maquis corse, un bois de conte de fées fait de lianes fleuries, de plantes aromatiques aux odeurs puissantes et de grands arbres magnifiques.**»

«**Si on pénètre à pied dans les vallons inconnus de cet étrange massif de montagnes, on découvre une contrée invraisemblablement sauvage, sans routes, sans chemins, même sans sentiers, sans hameaux, sans maisons.** »



Maupassant à bord de *Bel-Ami*, vers 1890

Colette

(1873-1954)

Sidonie-Gabrielle Colette, dite Colette, née en 1873 et morte en 1954 à Paris, est une femme de lettres française, également mime, comédienne, actrice et journaliste. Elle est l'une des plus célèbres romancières, aussi bien en France qu'à l'étranger, de la littérature française. Deuxième femme élue membre de l'Académie Goncourt (en 1945), dont elle est présidente entre 1949 et 1954, elle est nommée pour le prix Nobel de littérature en 1948. Elle est la deuxième femme en France à recevoir des funérailles nationales.

La jeune femme qui faisait scandale est devenue un écrivain respecté. En 1920, elle a été décorée de la Légion d'honneur, promue officier en 1928 par le président Edouard Herriot.

C'est Maurice Goudekot, dernier amour de Colette, qui va lui faire quitter Rozven et la Bretagne pour la côte varoise.

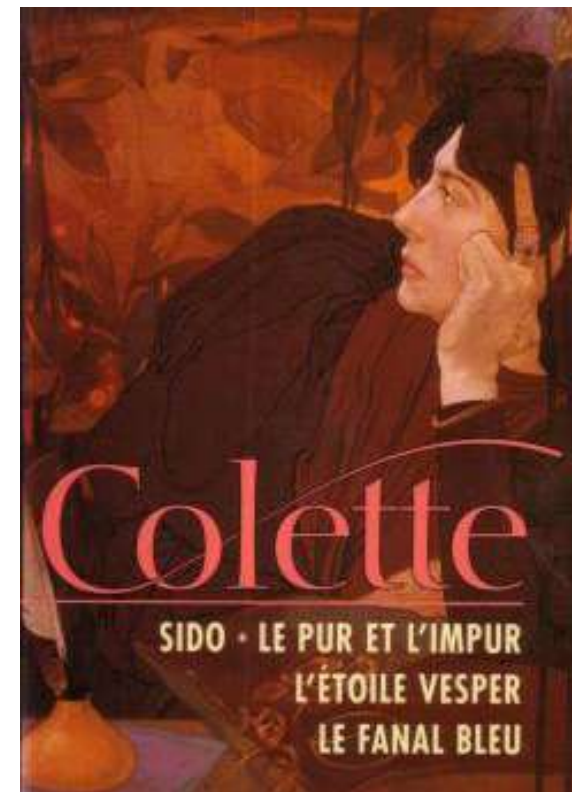
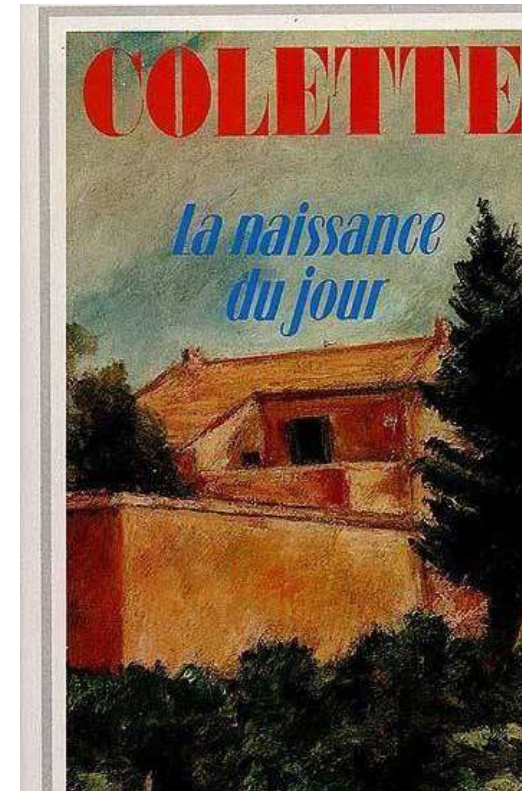
Le 6 novembre 1925, elle achète une petite maison de la Baie des Caroubiers dont le terrain est à l'abandon; elle s'y installe à l'année. Elle la nomme La Treille Muscate. Dans le jardin qui descend jusqu'à la mer, du raisin muscat prolifère au milieu d'un hectare d'arbres fruitiers, de fleurs et de légumes. Son temps est occupé par l'écriture. La période qui s'ouvre, lorsqu'elle achète la Treille muscate, est particulièrement féconde. **À Saint-Tropez,**

elle va écrire en partie La Naissance du jour, La Seconde, Prisons et paradis, Duo.

« Quel métier de forçat de s'enfermer ici quinze heures par jour, alors qu'il fait si bon dehors ! », avoue-t-elle à ses amis. En 1932, elle consacre un livre à sa nouvelle maison (au total, Colette confiera avoir eu 14 maisons) dont les illustrations de son ami le peintre Dunoyer de Segonzac.

À Saint-Tropez, le couple fréquente les peintres et les écrivains qui passent l'été dans le petit port de pêche. Dès 1928, elle se lie d'une profonde amitié avec Dunoyer de Segonzac.

Mais la ville perd peu à peu de son charme et surtout de sa tranquillité. «En 1931, il y avait dix yachts dans le port, une horreur !» dit-elle. La réputation de Saint-Tropez s'étend. Celle de Colette aussi. Il n'est pas rare de voir des curieux devant sa maison. En juillet 1938, elle n'en peut plus, elle écrit à une amie «J'ai une envie terrible de Bretagne et de marées. Si nous en trouvons l'occasion nous dirons adieu à La Treille Muscate, et nous rechercherons un coin de mer vivante.» En juin 1939, elle vend la villa à l'acteur Charles Vanel. Mais elle continuera à fréquenter la Provence «Même si le climat ne vaut rien aux vieilles arthrites.»



Les ouvrages écrits par Colette à Saint-Tropez sont des reflets de son existence à la «Treille muscate».

- La naissance du jour raconte la vie d'une femme d'un certain âge qui vit la renaissance d'un amour. Sido propose un portrait de la mère de Colette.
- La Fin de Chéri raconte la déconvenue du héros d'un roman précédent (Chéri) qui, à la place de la femme qu'il avait aimée, retrouve une vieille femme indésirable. Les Dialogues de bêtes font parler les animaux qui entourent Colette.
- Le Pur et l'impur est une série de réflexions sur les plaisirs physiques. Prisons et paradis présentent des textes divers sur la vie de Colette à Saint-Tropez.